
UNIVERSITY OF TORONTO
3 1761 01691599 3

PHILIPPE V

ET

LA COUR DE FRANCE

TYPOGRAPHIE FIRMIN-DIDOT ET Cie. — MESNIL (EURE).

PHILIPPE V

ET

LA COUR DE FRANCE

D'APRÈS DES DOCUMENTS INÉDITS TIRÉS DES ARCHIVES ESPAGNOLES
DE SIMANCAS ET D'ALCALA DE HÉNARÈS
ET DES ARCHIVES DU MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES A PARIS

PAR

ALFRED BAUDRILLART

PRÊTRE DE L'ORATOIRE
PROFESSEUR D'HISTOIRE A L'INSTITUT CATHOLIQUE DE PARIS
CORRESPONDANT ÉTRANGER DE L'ACADÉMIE ROYALE D'HISTOIRE, A MADRID

TOME CINQUIÈME

PHILIPPE V ET LOUIS XV
1740-1746
LA PAIX D'AIX-LA-CHAPELLE
1748

LIBRAIRIE DE PARIS
FIRMIN-DIDOT ET CIE, IMPRIMEURS-ÉDITEURS
56, RUE JACOB, PARIS

LIVRE PREMIER

LA FRANCE ET L'ESPAGNE PENDANT LA PREMIÈRE PARTIE DE LA GUERRE DE SUCCESSION D'AUTRICHE.
LE CARDINAL DE FLEURY ET AMELOT REFUSENT DE S'ASSOCIER AUX VUES AMBITIEUSES DE PHILIPPE V ET D'ÉLISABETH FARNÈSE SUR L'ITALIE.
ILS VEULENT L'ENTENTE AVEC LA SARDAIGNE.
MORT DE FLEURY.
LE ROI DE SARDAIGNE FAIT ALLIANCE AVEC MARIE-THÉRÈSE PAR LE TRAITÉ DE WORMS
ET LA FRANCE EST OBLIGÉE DE S'UNIR A L'ESPAGNE PAR LE TRAITÉ DE FONTAINEBLEAU.

OCTOBRE 1740 — OCTOBRE 1743.

CHAPITRE PREMIER

Les premières vues de la France et de l'Espagne après la mort de l'Empereur. — Ambitions de Philippe V, hésitations et faiblesse de Fleury. — Projets de la France en Allemagne et de l'Espagne en Italie.

NOVEMBRE — DÉCEMBRE 1740.

La nouvelle imprévue de la mort de Charles VI produisit à la cour d'Espagne une impression profonde. Elle y fut connue le 5 novembre. Un homme, envoyé par Villarias l'annonça au comte de La Marck, à l'instant où il entrait chez Leurs Majestés Catholiques. Celles-ci assistaient à la messe. Aussitôt la messe achevée, tous les ministres étrangers se réunirent autour d'Elles et recueillirent de leur bouche le détail de la courte maladie et de la mort de l'Empereur. Puis, quand les autres furent sortis, Élisabeth retint le seul comte de La Marck : « L'heure était venue, lui dit-elle, où la France et l'Espagne

devaient s'unir plus étroitement que jamais pour profiter l'une et l'autre d'un aussi grand événement; que les Espagnols entrassent sans retard en Italie et que les Français s'emparassent des Pays-Bas! » L'ambassadeur de Louis XV, dépourvu d'instructions qu'on n'avait pu encore lui donner, — puisque, à Versailles même, on ne savait pas ce qu'on allait faire (1), — montra, par des généralités vagues, combien d'intérêts divers se trouvaient à concilier.

Philippe V lui parla de l'élection à l'Empire : « Il faudra, dit le comte de La Marck, s'opposer à l'idée de la rendre alternative entre protestants et catholiques. » Puis il insinua la candidature de l'Électeur de Bavière, tout en se rendant compte que la Reine inclinait secrètement en faveur de l'Électeur de Saxe, beau-père de don Carlos. Le Roi déclara ensuite qu'il avait des droits sur les États héréditaires de Charles VI, mais ne put sur ce point tirer aucune parole encourageante du comte de La Marck. Cette première conversation, où déjà s'étaient fait jour de si grands projets, s'acheva sur l'agréable pensée que, bien unie, la maison de Bourbon serait désormais sans rivale en Europe (2). Rêve chimérique et vaines ambitions! Non seulement la maison d'Autriche devait renaître, mais, soixante ans après l'expression de ces vastes espoirs qui semblaient permis, qu'était devenue la puissance de la maison de Bourbon?

I

Pour transformer ces espérances en réalités, le gouvernement et la famille royale d'Espagne ne perdirent pas une minute. En de telles occurrences, Philippe se ressaisissait toujours et se retrouvait actif et décidé. Villarias, dans une lettre ostensible, se bornait à demander l'opinion du roi de France; mais, dans

(1) *Mémoires d'Argenson*, t. III, p. 214. 5 novembre : « Ceux qui arrivent de Fontainebleau disent que nos ministres ne savent où ils en sont, qu'ils n'ont aucun plan, pas le moindre. »
(2) A. É. *Esp.*, t. 462, f° 248. La Marck à Amelot, 5 novembre 1740.

une lettre secrète, il ordonnait au prince de Campo-Florido de pénétrer coûte que coûte les intentions du gouvernement français, de savoir ce qu'il pensait des droits de S. M. C. sur une grande partie des États héréditaires, et surtout quelle valeur il attribuait à la Pragmatique; à qui souhaitait-il que l'Empire fût donné? Quelle connaissance avait-il des intentions des princes protestants? Villarias excitait, avec la dernière énergie, le zèle de Campo-Florido; qu'il ne se lassât point de donner des nouvelles, puisque de ce qu'il écrirait dépendraient les résolutions de Leurs Majestés Catholiques (1)!

En même temps, le Roi et la Reine adressaient au Cardinal les lettres les plus pressantes; il était l'unique défenseur, l'unique espérance (2)! La jeune Infante le cajolait, le traitait en aïeul vénéré à qui on devait presque tout; plus sobre, mais non moins confiant, don Philippe l'invoquait à son tour (3). Bref c'était une conspiration de toute la maison royale pour enlever dès la première heure le consentement du vieux ministre à une invasion de l'Italie qui procurerait au gendre de Louis XV un bel établissement.

Déjà se composait et bientôt était expédié à Versailles un long mémoire sur les droits de la « branche espagnole » de la maison d'Autriche à la succession de la « branche allemande », première et très complète ébauche de celui qui, quelques mois plus tard, devait être répandu en Allemagne par le comte de Montijo (4). S'y ajoutait, au nom des droits de la Reine, la

(1) Alcala, *Est.*, l. 4067. Villarias à Campo-Florido, 5 novembre 1740.

(2) *Ibid.*; le roi et la reine d'Espagne à Fleury, 5 novembre 1740.

(3) A. É. *Esp.*, t. 462, f° 258. L'Infante Louise-Élisabeth et l'Infant D. Philippe, à Fleury, 7 novembre 1740. « Monsieur, lui écrit l'Infante, je crois que vous n'avez jamais ignoré l'amitié que j'ai toujours eue pour vous, vous me flattiez de même d'en avoir pour moi ce que j'espère ne se sera pas diminuée par l'absence. Je compte que dans cette occasion cy vous voudrez bien ne pas nous oublier et faire ressouvenir le Roi de la personne au monde qui, si elle l'ose dire, l'aime le plus tendrement, puisque c'est vous, Monsieur, qui avez contribué à mon mariage dont je vous aurai une obligation éternelle. Je me flatte que vous voudrez bien me rendre parfaitement heureuse et soyez persuadé de ma reconnaissance ainsi que de l'amitié que j'ai et conserverai toute ma vie pour vous. »

(4) Alcala, *Est.*, l. 4067. Villarias à Campo-Florido, 18 novembre 1740; *Recueil de Rousset*, t. XV, p. 6.

revendication, vraiment trop peu fondée, de Parme, de Plaisance et de la Toscane, malgré le récent traité de Vienne.

Villarias ordonnait très sérieusement à Campo-Florido, par une lettre secrète, de soutenir fermement les prétentions de Philippe V sur cet immense empire; s'il ne réussissait pas à convaincre le Cardinal, il se rabattrait sur la nécessité de s'assurer à tout le moins une compensation en Italie : à savoir tout ce que Charles VI y avait possédé, sauf une petite partie du Milanais abandonnée au roi de Sardaigne, et de plus la Toscane. Si la France aidait l'Espagne à réaliser ce projet, l'Espagne en revanche aiderait la France à conquérir ce qu'elle voudrait de la Flandre et du Luxembourg. Peut-être même ne serait-il pas nécessaire de recourir aux armes. Pourquoi ne pas proposer en effet au duc de Lorraine la garantie de tous les États de Marie-Thérèse, hors cet unique démembrement, ainsi que le concours de la France et de l'Espagne pour son élection à l'Empire? Un pareil appui ne vaudrait-il pas le sacrifice de quelques provinces éloignées?

Mais, supposé que toutes ces perspectives ne séduisissent point le Cardinal et qu'il se rangeât une fois de plus à cette politique dilatoire qui ne permettait pas de compter sur lui, que ferait Campo-Florido? Il tâcherait, — triste pis aller, — d'obtenir au moins que Fleury laissât faire l'Espagne et ne s'opposât pas à ses entreprises (1).

De nouveaux armements, qu'on devait mettre en relief à la cour de France, corroboraient d'un argument efficace les grandioses aspirations des Bourbons d'Espagne (2).

Est-il besoin de dire que les esprits n'étaient pas moins au travail à Versailles qu'à l'Escurial? Projets de paix, de guerre, d'alliances, de conquêtes, se formaient et se défaisaient au gré des imaginations en mouvement (3). L'ambassadeur d'Espagne voyait chaque jour le Cardinal ou les ministres et remplissait

(1) Alcala, *Est.*, l. 4067. Villarias à Campo-Florido, 18 novembre 1740.
(2) A. E. *Esp.*, t. 462 Lettres de novembre 1740.
(3) *Mémoires d'Argenson*, t. III, p. 208 : « Il faut écouter tant de gens etc... »

du récit de ses conversations d'interminables dépêches, de soixante, quatre-vingts, et cent pages, agréable pâture pour la curiosité de L. M. C., tourment de l'historien qui a peine à ne pas s'égarer dans ce dédale de faits et d'hypothèses. Campo-Florido s'était jeté avec avidité sur les premiers bruits qui avaient couru d'une intervention du Cardinal en faveur de Marie-Thérèse, moyennant quelques compensations pour la maison de Bourbon. Mais deux ou trois conversations avec Fleury avaient remis au point ses espérances. Le 31 octobre, un long entretien lui avait laissé des inquiétudes et des doutes. Voulant à tout prix les éclaircir, Campo-Florido trouva moyen de forcer la porte du premier ministre à l'heure où celui-ci allait se mettre au lit. « Eh bien, voyons ! lui dit Fleury, si vous étiez le Cardinal, que feriez-vous ! — Si j'étais le Cardinal, répondit Campo-Florido, la première chose que je ferais serait de m'engager à mettre le duc de Lorraine en possession de tous ceux des États héréditaires de la maison d'Autriche qu'elle possède légitimement, mais non de ceux qu'elle a usurpés. — Usurpés, interrompit le Cardinal; qu'entendez-vous par là? — Que Votre Éminence me laisse continuer; je le lui dirai tout à l'heure. Je lui ferais donc cette promesse en raison de son droit, des traités et de la gratitude que la France lui doit pour la cession de la Lorraine. Puis je travaillerais à faire élire comme Empereur un autre prince, de telle sorte que la France serait *le coq* de l'Europe. Je m'occuperais enfin de restituer à l'Espagne ce qu'elle a perdu au commencement du siècle, lors de la guerre de Succession, c'est-à-dire le Milanais, Final et les Pays-Bas, et à la reine Élisabeth ce qui est son patrimoine, Parme, Plaisance et la Toscane; ainsi je satisferais à la justice et à la conscience; et le Cardinal se rendrait célèbre dans tout l'univers pour son esprit d'équité et parce qu'il laisserait la France la plus puissante des nations. »

Le vieillard rit de bon cœur en entendant ces paroles et se mit à plaisanter; puis, d'un ton plus sérieux : « Je suis fort aise de vous entendre ainsi parler, puisque vous me découvrez

vos méchantes intentions à l'égard de l'Empire que vous voudriez bien partager. Mais nous ne le pouvons pas; nous sommes liés par les traités à l'égard du duc de Lorraine; d'ailleurs, les princes allemands ne souffriront pas un empereur de paille; ils veulent un chef qui fasse respecter leurs droits et leurs privilèges; qui maintienne au dehors la considération de l'Allemagne; et, il faut bien le dire aussi, qui puisse résister à la maison de Bourbon et sauvegarder l'équilibre de l'Europe. Pour ce qui touche aux États d'Italie, nous verrons ce que nous aurons à faire; je crois que S. M. C. a des droits fondés; mais il faudra aussi nous arranger de manière à contenir le roi de Sardaigne qui n'aime pas plus la maison de Bourbon que ne pouvait le faire l'Empereur. Enfin nous avons le temps d'en parler; je désire être agréable à vos maîtres; voyons comment les affaires vont tourner; à nous deux, nous saurons bien en tirer quelque chose. Avez-vous des instructions pour le cas de la mort de l'Empereur? » — « Non », dit Campo-Florido. « Eh bien donc! à un autre jour; je vais réciter mon bréviaire (1). »

Le lendemain 1er novembre, Amelot disait à l'ambassadeur d'Espagne cette parole susceptible de plusieurs interprétations que signalait Campo-Florido : « De grâce! pour l'amour de l'Italie, n'abandonnons pas les grands intérêts des Indes! » Trois jours après, le Cardinal lui déclarait que la France était décidée à soutenir la candidature à l'Empire de l'Électeur de Bavière; il paraissait froid et fermé sur les *droits* de l'Espagne en Italie. « Mais vous y avez renoncé en 1736 et en 1739, répétait-il à Campo-Florido, tout comme nous avons garanti la Pragmatique. Allez-vous faire la paix avec les Anglais aux conditions qu'ils voudront? Jetterez-vous une armée en Italie, au risque de voir tout le monde s'unir contre vous? Attendez seulement quatre mois; la situation sera plus claire. » L'ambassadeur répondit que l'Espagne se réservait d'agir suivant ses droits (2).

(1) Alcala, *Est.*, l. 4081. Campo-Florido à Villarias, le 8 novembre 1740.
(2) *Ibid.*, Campo-Florido à Villarias, 8 novembre 1740.

Évidemment on était moins pressé à Versailles qu'à Madrid, ou du moins on faisait semblant de ne l'être pas, car Campo-Florido, dans sa dépêche du 21 novembre, pouvait dire que Louis XV, depuis huit jours, passait tout son temps à la chasse et que Fleury n'avait pu lui parler d'affaires (1).

Campo-Florido, lui, ne se lassait pas d'exciter le Cardinal. Aux craintes qu'inspiraient à ce ministre les puissances de l'Europe, suivant lui toujours prêtes à se coaliser contre nous, il opposait le nombre et la vaillance des armées française et espagnole, ainsi que l'abondance de nos ressources en argent. L'ambassadeur se moquait des scrupules du prêtre et de l'homme d'État au sujet de la Pragmatique. « Consultez donc, lui disait-il, vos docteurs et vos théologiens; ils auront vite fait de vous démontrer que vous n'avez pas à tenir compte de cet acte; vous-même, Éminence, pourquoi ne seriez-vous pas l'un de ces théologiens? »

Et au secrétaire d'État des affaires étrangères : « Monsieur Amelot, disait-il, Monsieur Amelot, aujourd'hui la France est maîtresse de donner l'Empire à qui elle veut; elle est maîtresse de donner au duc de Lorraine tout ou partie de l'héritage autrichien; elle est maîtresse de nous rendre toute l'Italie, et même, si elle le veut, une portion des allodiaux de la maison d'Autriche; elle est maîtresse de s'annexer les Pays-Bas; tout dépend de sa volonté; tout ce qu'elle ne fera pas, c'est qu'elle ne l'aura pas voulu. »

« Parlons clair, Éminence, disait-il un autre jour à Fleury. S'agit-il de justice, je vous dirai qu'on nous doit tout ce qui nous a été ravi en Italie, tout ce qui nous appartient en Allemagne. Vous parlerai-je au nom de l'amitié et en toute sincérité? Je vous avouerai que nos prétentions sur l'Allemagne n'ont pour but que d'ouvrir la porte à une négociation qui nous assurera un équivalent. » — « Voilà comme il faut traiter avec moi, répondit le Cardinal en riant; j'en parlerai au Roi. »

(1) Alcala, *Est.*, l. 4081. Campo-Florido à Villarias, 21 novembre 1740.

Plus de dix fois l'ambassadeur représenta avec franchise au premier ministre à quel point ses lenteurs et ses hésitations irritaient l'opinion. « Du courage, Monseigneur! et ne perdez pas une occasion unique dans l'histoire de votre pays (1)! »

Discours inutiles! Temporiser, ne se prononcer nettement ni dans un sens, ni dans l'autre, tel était bien le parti auquel s'était arrêté le vieillard au bord de la tombe à qui, en ces circonstances uniques en effet, se trouvaient remises les destinées de la France. *Oh! Quantum impar labori!* (2) Tel était le sens des instructions qu'après trois semaines de réflexion Amelot se décidait à envoyer au comte de La Marck et que commentait Fleury lui-même dans un mémoire destiné à passer sous les yeux de L. M. C. Ils cherchaient l'un et l'autre à effrayer l'Espagne. La démarche éclatante qu'avait faite le marquis de San-Gil, en donnant connaissance aux États-Généraux des prétentions de Philippe V sur la succession autrichienne, n'avait eu, selon eux, d'autre résultat que d'exciter la Hollande et l'Angleterre à prendre leurs mesures pour assurer le respect de la Pragmatique. Aucune des puissances qui l'avaient garantie n'était ébranlée dans le dessein de tenir ses engagements; le seul moyen de les refroidir eût été que l'Espagne, comme la France, se tînt dans une parfaite immobilité. La déclaration faite par Louis XV au prince de Lichtenstein « qu'il observerait fidèlement ce qu'il avait promis par le traité de Vienne, » non seulement lui avait fait beaucoup d'honneur, mais avait même calmé, du moins en apparence, la crainte qui s'était manifestée en Europe de la prépondérance exclusive de la maison de Bourbon. Si la France eût pris un autre parti, elle eût vu sur-le-champ toute l'Europe se liguer contre elle.

La maison d'Autriche ne songeait-elle pas d'ailleurs, elle aussi, à rassurer les autres puissances? n'avait-on pas lieu de croire que le Grand-Duc se démettrait de la Toscane en faveur

(1) Alcala, *Est.*, l. 4081. Campo-Florido à Villarias, 27 novembre 1740.
(2) *Mémoires d'Argenson*, t. III, p. 208.

du prince Charles son frère qui épouserait la seconde archiduchesse?

« Dans cet état, écrivait Fleury, je laisse à L. M. C. à juger elles-mêmes s'il y a la moindre apparence à démembrer quelque partie de la succession de l'Empereur en faveur de l'Infant don Carlos, et si l'on pourrait espérer qu'un seul prince de l'Europe en trât dans ces vues pour s'y intéresser. »

La jalousie du roi de Sardaigne en Italie et celle de la plupart des princes en Allemagne, permettaient-ils aux Bourbons d'espérer autre avantage présent que l'élection d'un empereur choisi hors de la maison d'Autriche? Qu'à cette œuvre-là, l'Espagne voulût bien collaborer avec la France! Plus tard, les événements en se déroulant donneraient jour à quelque nouvelle occasion de profit. Mais d'ici là, patience et prudence!

Afin de mieux persuader L. M. C. qu'il ne pouvait rien faire de plus, Fleury s'étendait sur « la misère affreuse » des provinces et la « cherté des vivres » en France (1).

Ces paroles décourageantes ne pouvaient tomber sur un terrain plus mal préparé à les recevoir.

II

Leurs Majestés Catholiques vivaient dans un état d'impatience extraordinaire au sujet des réponses qu'elles attendaient de France. Le Roi faisait observer au commencement de décembre, qu'il y avait un mois que son courrier était parti et qu'il n'avait aucune nouvelle. Quelques explications calmantes que lui prodiguât le comte de La Marck, il était très peiné et ne pouvait s'empêcher de se plaindre qu'on laissât au Grand-Duc tout le temps de prendre ses mesures (2). L'Infante multipliait les lettres affectueuses et pressantes pour arracher au Cardinal sa

(1) A. É. *Esp.*, t. 462, f° 264. Amelot à La Marck, 22 novembre 1740; f° 268. Mémoire sur la mort de l'Empereur joint à la lettre de S. E. au roi d'Espagne, 24 novembre; f° 272, Fleury à Philipe V, 24 novembre 1740.

(2) *Ibid*, f° 342. La Marck à Amelot, 5 décembre 1740.

réponse : « Monsieur, lui disait-elle, je vois bien que vous nous oubliez. Cependant ce ne sera pas manque de vous en faire ressouvenir. Vous pouvez compter que je ne vous laisserai pas en repos jusques à ce que j'aie réussi. Quand j'étais en France, vous disiez que j'étais votre favorite et il ne faut pas oublier ses amis et surtout moi, Monsieur, qui étais une des personnes qui vous aimais le plus. A moi, l'absence ne m'a pas fait le même effet qu'à vous, soyez-en persuadé (1). »

Curieux spectacle que celui de cette fille et belle-fille de rois absolus quémandant « la protection (2) » d'un ministre, en quels termes parfois! Témoin cette lettre de la fin de décembre : « Je sais sûrement que vous êtes le maître de faire quelque chose pour nous et vous pouvez être sûr, Monsieur, que vous n'obligerez pas des ingrats et que nous vous en rendrons bon compte. Ce n'est pas seulement pour nous, mais en cas que nous ayons des enfants pour *qui* ne restent pas sous la domination du prince *et qui ayent un morceau à manger*. Vous n'aurez qu'à compter, Monsieur, que je ne vous laisserai pas de repos jusqu'à ce que vous ayez fait quelque chose pour nous (3). »

La lettre et le mémoire de Fleury arrivèrent enfin, ainsi que la grande dépêche de Campo-Florido du 27 novembre. La réponse du Roi, rédigée sans retard, exprima la surprise et le chagrin : non, disait Philippe V, la situation de l'Europe n'était pas aussi inquiétante que le prétendait Fleury; non, il n'était pas impossible de travailler à établir don Philippe en même temps qu'à empêcher l'élection du Grand-Duc à l'Empire (4).

Une longue instruction de Villarias au prince de Campo-Florido jugeait la politique du gouvernement français, marquait la réso-

(1) A. É. *Esp.*, t. 462, f° 303. L'Infante Louise-Élisabeth à Fleury, 21 novembre 1740.

(2) *Ibid.*, f° 303. La même au même, 28 novembre : « Monsieur, je vous écris encore cette lettre pour vous prier de faire ressouvenir le Roi de nous, et vous, Monsieur, de lui parler souvent de l'attachement sans bornes que j'ai pour lui et d'être persuadé de l'obligation et tendre amitié éternelle que j'aurai pour vous si vous nous *protégez* dans cette occasion. » Lettres analogues le 5 et le 12 décembre 1740, le 9 janvier 1741, etc., etc.

(3) *Ibid.*, f° 488, Louise-Élisabeth à Fleury, fin décembre 1740.

(4) *Ibid.*, f° 391 et 401. Réponse au mémoire du Cardinal sur l'état de l'Europe. 9 décembre 1740; et Philippe V à Fleury, 9 décembre 1740.

lution du roi d'Espagne et traçait la conduite à suivre avec les représentants de la Bavière et de la Saxe.

« Point de pire système, écrivait Villarias, que celui du Cardinal; avec ses délais et ses hésitations il nous paralyse. Or il n'en changera pas tant que nous-mêmes nous ne parlerons pas plus ferme. Il craint par tempérament; il est plein de bonnes intentions, mais à sa mode; de sollicitudes, mais elles ne vont qu'à l'intérêt de la France; il ne propose rien, il cache son but pour nous empêcher d'atteindre le nôtre; il ne nous fera de bien que s'il y trouve son avantage. Telle est du moins la persuasion du Roi; et voici maintenant sa résolution. Résolution, ajoutait le ministre d'État, que vous ferez connaître au Cardinal en termes plus énergiques que ceux dont vous vous êtes jusqu'à présent servi. Non qu'il s'agisse de nous désister de la confiance que nous lui avons témoignée, mais il faut qu'il comprenne que nous sommes capables d'agir par nous-mêmes, si nous ne trouvons pas en lui la parfaite correspondance qu'il demande de notre part. Vous lui direz donc que la résolution ferme du Roi est de ne pas abandonner ses droits et de ne pas permettre que le Grand-Duc jouisse pacifiquement de ce qui appartient à la couronne d'Espagne. Afin que nul n'en ignore, un ministre ira à la Diète germanique exposer et revendiquer les titres de Philippe V. S. M. n'occupera pas de force les domaines qui lui reviennent en Allemagne, à cause de l'éloignement; mais, pour tout ce qui sera à sa portée, elle agira par les armes et s'emparera, si elle le peut, de ce qui est légitimement à elle, ainsi que d'un équivalent raisonnable pour les allodiaux allemands. Elle entrera d'ailleurs volontiers en négociation. Elle ne demande qu'à marcher d'accord avec la France, soit pour combattre, soit pour traiter; mais, si elle n'obtient pas du Cardinal une réponse positive, quoi qu'il lui en puisse coûter, elle cherchera ailleurs ses appuis. »

Vous direz encore au Cardinal qu'il nous est facile de transporter immédiatement en Italie quarante mille hommes qui se joindront aux dix ou douze mille dont dispose le roi de Naples.

Si Fleury veut négocier, vous lui ferez connaître le minimum de nos revendications effectives : nous consentirons à ce que la Toscane soit cédée au prince Charles de Lorraine, à condition que soit donné à l'Infant don Philippe tout le Milanais, avec Parme, Plaisance et Mantoue; l'Électeur de Bavière devra se contenter du Tyrol, de la Franconie, de la Carinthie et de la Carniole; si l'on vous objecte que Mantoue est la clé de l'Italie, après avoir résisté à outrance, vous finirez par concéder cette place à l'électeur de Bavière, qui en revanche devra renoncer à l'une des provinces dont, avec le Tyrol, nous formons son partage.

Enfin, en dernier ressort, si ce projet est rejeté, sous prétexte que la Toscane ne peut être enclavée entre les possessions de la maison de Bourbon, ou qu'il ne peut y avoir qu'un prince de cette maison en Italie, vous demanderez pour don Philippe les Pays-Bas, tels que l'empereur Charles VI les a possédés.

Quant aux ministres des deux électeurs de Bavière et de Saxe, vous traiterez séparément et secrètement avec chacun d'entre eux. A celui de Bavière vous direz que le roi votre maître est décidé à l'aider par ses négociations et par ses armes à faire respecter ses droits, ainsi qu'à faire tomber sur sa tête la couronne impériale; qu'il lui demande en revanche, dans le cas où l'on se heurterait sur ce dernier point à une impossibilité absolue, de porter sa voix sur l'Électeur de Saxe.

Au ministre de ce dernier, vous déclarerez qu'en raison des liens qui l'unissent à la maison royale d'Espagne, S. M. C. aura la plus grande attention à ses intérêts et travaillera, si les circonstances le permettent, à lui assurer l'Empire, mais, si les chances de l'Électeur de Bavière paraissent plus grandes, qu'il veuille bien voter pour ce prince.

Aux deux ministres vous donnerez l'assurance formelle que les revendications de S. M. C. devant la Diète germanique ne peuvent porter aucun préjudice à celles de leurs maîtres.

Redites bien au Cardinal qu'il n'est pas question de nous séparer de la France, que nous n'avons pas de plus vif désir que de marcher d'accord avec elle, tant qu'elle n'adoptera pas une

ligne de conduite contraire à nos intérêts; mais faites-lui bien entendre aussi que nous ne voulons plus nous laisser ni amuser, ni tromper; qu'il nous fasse connaître la réponse précise qu'il a adressée à la Grande-Duchesse; s'il lui a reconnu tous les titres qu'elle prend, il aura fait grand tort à S. M. C. et nous serons désabusés (1). »

Joignant les actes aux paroles, Philippe V ne tardait pas à protester contre le titre de grand maître de la Toison d'Or, pris par François de Lorraine. Puis il demandait, à toute éventualité, le libre passage des troupes espagnoles par la France. Ainsi se dessinaient bien nettement les systèmes presque opposés des deux gouvernements de Versailles et de Madrid; les circonstances allaient les rapprocher d'une manière inattendue.

(1) Alcala, *Est.*, l. 4067. Villarias à Campo-Florido, 9 décembre 1740. — Cf. *Mémoires d'Argenson*, t. III, p. 259, 19 janvier 1741 : « L'Espagne trouble entièrement le concert de tranquillité que méditait le Cardinal... Ou donnez-nous passage par la France, etc. »

CHAPITRE II

L'invasion de la Silésie par Frédéric II. — La France se décide à intervenir. — Belle-Isle et Montijo en Allemagne. — Les négociations de la France et de l'Espagne avec la Bavière et la Sardaigne. — Premiers démêlés entre la France et l'Espagne au sujet des négociations avec la Sardaigne et de l'intervention de l'Espagne en Italie. — Ministère de Campillo. — Traité de Nymphenbourg avec la Bavière. — Fin de l'ambassade du comte de La Marck ; intérim de Des Varennes jusqu'à l'arrivée de l'évêque de Rennes.

DÉCEMBRE 1740 — MAI 1741.

Dans les premiers jours de décembre était mandé à Versailles et, de Bizy, accourait en toute hâte, celui qui, malgré ses cinquante-six ans, était devenu l'idole de la jeune noblesse et du parti de la guerre, Charles-Louis Fouquet, comte de Belle-Isle. Il entrait dans le cabinet du Cardinal presque au même moment où arrivaient de Berlin la nouvelle de l'invasion de la Silésie par l'armée prussienne et la proposition d'alliance défensive, transmise, de la part de Frédéric II, par Valori et Beauvau (1).

Fleury était abattu et soucieux. Il avait cru pouvoir, dès l'origine des complications nées de la mort de Charles VI, adopter un parti moyen qui conciliât le respect de la Pragmatique et l'amoindrissement, par la perte du titre impérial, de la nouvelle maison d'Autriche. A cet unique objet, l'élection d'un empereur non autrichien, il avait prétendu limiter l'intervention de la France et des puissances ses alliées ou ses amies ; c'est pourquoi il avait retenu l'Espagne au risque de se l'aliéner ; et voici que le plus puissant des princes allemands, celui de qui l'armée attirait depuis longtemps tous les regards, déchaînait

(1) Duc de Broglie, *Frédéric II et Marie-Thérèse*, t. I, p. 177.

la guerre au cœur même de l'empire de Marie-Thérèse et qu'il invitait la France à choisir entre elle et lui ! L'occasion attendue, désirée par le parti militaire français, se présentait inopinément, brutalement, singulièrement tentante. Et le vieillard pacifique se trouvait en face du bouillant politique, du génie remuant que ses adversaires avaient essayé de lui opposer et qu'il avait, lui, tenté de se subordonner en l'employant à l'exécution de ses projets restreints et bornés.

La mise en demeure du roi de Prusse faisait la partie belle au comte de Belle-Isle. Il traita dédaigneusement les scrupules du Cardinal, lui démontra sans peine qu'appuyer les prétentions de l'Électeur de Bavière à la couronne impériale sans lui fournir par un accroissement de territoire les moyens de soutenir sa dignité n'était qu'une dangereuse chimère; laisser le roi de Prusse à lui-même, c'était l'acculer à s'accommoder à nos dépens ; lui donner sous main de l'argent ne signifierait rien et ne servirait pas davantage la cause bavaroise ; ou respecter purement et simplement la Pragmatique, ou faire passer le Rhin aux troupes françaises, comme auxiliaires des ennemis de Marie-Thérèse, il n'y avait pas de milieu.

Troublé, pressé, vaincu, Fleury se laissa faire et l'offre prussienne fut acceptée. Le 5 janvier 1741, Frédéric en fut officiellement avisé par une lettre d'Amelot à Valori. Les rois de France et de Prusse, par un traité d'alliance, devaient s'engager à unir, de la façon la plus étroite, leurs conseils et leurs actes pour porter au trône impérial le prince qui serait le plus propre à maintenir les libertés et prérogatives des princes de l'Empire. En suite de quoi, S. M. T. C. ne s'opposerait pas à ce que le roi de Prusse usât *des droits qu'il pouvait avoir* sur tout ou partie de la Silésie, mais à condition que, de son côté, *le roi ne mettrait aucun obstacle à une juste satisfaction de la maison de Bavière sur les droits qu'elle pourrait avoir aussi sur les États autrichiens.*

D'envoi de troupes, il n'était pas encore question; qu'il en fallût venir là, c'était évident et l'alliance l'impliquait; Fleury

pourtant hésitait à en articuler la promesse. Mais c'était se tromper étrangement sur celui avec qui il avait affaire que de s'imaginer qu'il ne la réclamerait pas catégorique et formelle. Le prince qui, à l'heure même, cherchait, par le canal de l'Angleterre, à s'arranger avec l'Autriche et qui ne craignait pas d'écrire que l'alliance française n'était pour lui « qu'un pis aller », n'était pas homme à se contenter de demi-engagements, de demi-mesures, de demi-concours; il exigerait, pour marcher avec la France, que la France se compromît pleinement. En effet, à peine eut-il lu le projet du Cardinal qu'il se récria : secours pour lui-même, secours pour l'Électeur de Bavière, secours pour les autres princes qui feraient cause commune avec eux, secours pour l'Espagne en Italie, garantie de la Basse-Silésie, il voulait tout; « sans ces mesures bien prises et bien calculées, » il ne lui restait, disait-il, qu'à se tourner d'un autre côté et à y chercher ses avantages. Fleury, pris dans l'engrenage, n'avait plus la liberté d'en sortir. Par retour du courrier, Valori reçut l'ordre de s'incliner devant les exigences de Frédéric : « Quand le Roi, disait la dépêche d'Amelot, a proposé un traité d'alliance, il en a compris la conséquence (1). » Il en avait vu sans doute aussi le contre-coup sur les affaires espagnoles.

I

Le hasard avait fait que Campo-Florido avait présenté à Fleury le grand mémoire du 18 novembre sur les droits de Philippe V à la succession d'Autriche précisément le jour où Frédéric faisait connaître à Valori ses intentions belliqueuses et réclamait par son intermédiaire l'appui de la France. La première réponse du gouvernement français ne pouvait qu'être conforme aux précédentes. Rédigée le 13 décembre, vingt-quatre heures avant que le roi de Prusse eût franchi la frontière

(1) Amelot à Valori, 21-22 février 1741 ; cité par le duc de Broglie, *Frédéric II et Marie-Thérèse*, t. I, p. 205. Pour ce qui précède, cf. Broglie, *ibid.*, p. 177-205.

silésienne, elle priait avec instance L. M. C. de borner présentement leur attention à la guerre d'Amérique et, en Allemagne, à l'élection de l'Empereur. Déjà pourtant, subissant l'influence du parti de la guerre, le Cardinal consentait à reconnaître que « les États d'Italie ne tombaient pas dans l'engagement de la Pragmatique, attendu qu'ils ne faisaient pas partie des États héréditaires; » faux-fuyant analogue à celui qu'il allait bientôt invoquer en faveur de l'Électeur de Bavière, à savoir qu'en souscrivant à la Pragmatique, le roi de France n'avait pu préjudicier aux droits des tiers. Aussi Fleury, accordait-il volontiers au roi d'Espagne « qu'il notifiât ses prétentions par une protestation générale en attendant un temps favorable pour les faire valoir (1). » Il le félicita même « infiniment » d'avoir réclamé « contre l'usurpation de la qualité de grand maître de la Toison d'Or » par François de Lorraine (2). C'était déjà un premier pas.

Dix jours plus tard, le Cardinal en faisait un second : il annonçait à Philippe V l'agression du roi de Prusse, convenait que cette entreprise extraordinaire, et que d'ailleurs il qualifiait de « folle » dans ses entretiens avec Campo-Florido, pouvait faciliter les projets de la maison de Bourbon et surtout, — ce qui était l'indice le plus sérieux de sa nouvelle orientation politique, — il insinuait que « la République de Hollande pouvait servir pour arriver à la paix avec l'Angleterre, si L. M. C. voulaient lui marquer quelque condescendance. » Il paraissait encore borner ses désirs « à faire sortir l'Empire de la maison d'Autriche (3) ».

Ce demi-revirement fut une première satisfaction pour L. M. C. qui adoucirent le ton de leurs dépêches (4). Il encouragea, cela va sans dire Campo-Florido, personnage fort adroit et qui pro-

(1) A. É. *Esp.*, t. 462, p. 325. Fleury à Philippe V, et f° 329, *Mémoire* du même au même 13 décembre 1740.

(2) *Ibid.*, f° 355. Amelot à La Marck, 18 décembre 1740.

(3) *Ibid.*, f° 357. Mémoire adressé par le cardinal de Fleury au roi d'Espagne, 23 décembre 1740; f° 366. Amelot à Campo-Florido, 25 décembre 1740; Alcala, *Est.*, l. 4081. Campo-Florido à Villarias, 22 décembre 1740.

(4) Alcala, *Est.*, l. 4077. Villarias à Campo-Florido, 8 janvier 1741.

fitait de tout pour arriver à ses fins (1), à demander davantage au Cardinal. L'autorisation verbale que le premier ministre avait donnée pour le passage des troupes espagnoles à travers la France ne le contentait pas ; il voulait un écrit. Mais Fleury jouait avec lui comme avec Frédéric ; il craignait que Philippe V n'usât trop tôt de la permission et sans accord préalable avec la cour de Turin. Or, plus il envisageait la possibilité de la guerre en Italie, plus il tenait à l'alliance de Charles-Emmanuel, si cher qu'il la fallût payer (2). Il souffrait d'ailleurs avec quelque peine que Campo-Florido se joignît à Belle-Isle et aux principaux du parti militaire pour le pousser à armer; il parlait avec emphase des quatre-vingt mille hommes qu'il pouvait mettre sur pied en quarante jours et des quarante mille autres qu'il ferait ensuite entrer en campagne; bagatelle et misères que de tels préparatifs, disait en raillant l'ambassadeur espagnol (3).

Assuré que la France n'empêcherait point par la force l'intervention de l'Espagne en Italie, Campo-Florido n'était pas encore partisan d'une alliance positive avec Louis XV ; il y prévoyait en effet toutes sortes d'entraves et de délais ; et il préférait une succession d'accords particuliers sur chaque point déterminé. Ainsi, pour le présent, ses efforts se bornaient à obtenir que Fleury cessât de subordonner le passage des troupes espagnoles à la conclusion du traité avec Charles-Emmanuel (4). Toutefois il était difficile qu'à l'heure où se négociait l'alliance de la France et de la Prusse, celle de l'Espagne ne revînt pas sur le tapis; ce n'était sans doute qu'un échange de conversations; elles eurent cependant une certaine consistance, car de nombreux documents relatifs aux intérêts commerciaux, datés de janvier 1741, prouvent qu'on se préoccupa à nouveau de ce que l'on considérait encore à Versailles comme une

(1) A. É. *Esp.*, t. 465, f° 19. Amelot à La Marck, 17 janvier 1741.

(2) *Ibid.*, Amelot à La Marck, 17 janvier 1741 et Alcala, *Est.*, l. 4190. Campo-Florido à Villarias, 20 janvier 1741.

(3) Alcala. *Est.*, l. 4109. Campo-Florido à Villarias, 18 janvier 1741.

(4) *Ibid.*, Campo-Florido à Villarias, 20 janvier 1741.

condition essentielle de toute entente intime avec l'Espagne (1).

Mais en somme on voulait avant tout que l'Espagne se chargeât de la négociation avec la Sardaigne, tandis que la France poursuivrait celle de Prusse. Il est même assez piquant de voir comment ce gouvernement hésitant et faible se donnait les gants de n'avoir jamais varié dans sa ligne politique depuis la mort de Charles VI et d'avoir déterminé du premier coup l'axe de ses alliances : « S. M., écrivait, le 24 janvier, Amelot au comte de La Marck, a *toujours* regardé que le roi de Prusse en Allemagne et le roi de Sardaigne en Italie, étaient les deux points principaux auxquels il fallait s'attacher. Si la France et l'Espagne peuvent agir de concert avec ces deux princes, il n'y a point d'obstacle qu'on ne puisse vaincre. C'est à l'Espagne à chercher à gagner la cour de Turin pendant que le Roi fera en sorte de pouvoir se concerter avec le roi de Prusse sur le choix du nouvel Empereur. *Tel est le système que S. M. s'est formé dès le commencement* et auquel Elle ne peut renoncer que lorsqu'Elle en jugera l'exécution impossible (2). »

C'est l'idée de Chauvelin, ce sera celle de d'Argenson; Fleury, quoi qu'il en dise, n'y est venu que malgré lui.

Bien que le roi d'Espagne fût persuadé que Charles-Emmanuel ne voudrait écouter ses propositions que s'il était assuré du concours de la France, il ordonna cependant au prince de Masserano, qui allait porter des présents à la reine de Naples, de passer par Turin et d'y faire secrètement les premières ouvertures au prince. Il était certain que le roi de Sardaigne se montrerait fort difficile. Fleury en gémissait d'avance et pourtant il conseillait au gouvernement espagnol de lui accorder ce qu'il réclamerait, quitte « à lui couper les ailes » quand on le pourrait (3).

(1) A. É. *Esp.*, t. 459, f° 234. Mémoire sur les engagements de l'Espagne à l'égard de la France en matière de commerce, 22 janvier 1741; — f° 289. Tableau du commerce entre la France et l'Espagne, par gouvernements de provinces; — f° 299. Balance du commerce entre la France et l'Espagne; — f° 300. Tableau du commerce entre l'Espagne et différentes places de l'Europe.

(2) *Ibid.*, t. 465, f° 52. Amelot à La Marck, 24 janvier 1741.

(3) Relation du comte de La Marck, *Instructions, etc.*, t. XII bis, p. 237; Alcala, *Est.*, l.

Il s'entretenait d'ailleurs souvent, plus souvent même qu'il n'eût voulu, de la répartition de l'Italie, sujet sur lequel Campo-Florido ne le ménageait guère, encore qu'il eût reconnu combien on faisait de peine au Cardinal en lui parlant de reprendre la Toscane. Un jour qu'il l'avait trouvé de bonne humeur, l'ambassadeur se risqua jusqu'à lui dire que « Parme, Plaisance et la Toscane appartenaient à la Reine, que Philippe V n'avait aucun droit ni pour les céder, ni pour les donner, que « par conséquent, sa cession était nulle; Élisabeth elle-même aurait-elle pu céder son patrimoine aux dépens de ses fils? Rien de plus douteux. » — « Et pourquoi, dit le Cardinal, le roi votre maître a-t-il fait cette cession, s'il ne pouvait pas la faire? » — « Pour vous être agréable, reprit Campo-Florido; parce que vous vouliez faire la paix avec l'Empereur, ne vous souciant point de nous et n'ayant en nous nulle confiance; le roi d'Espagne a fermé les yeux, il a sacrifié ses intérêts, afin de montrer au monde que sa volonté et celle du roi son neveu n'en faisaient qu'une. » — « Le grand sacrifice que vous avez fait! s'écria vivement le Cardinal; et comme nous avons méprisé votre cause, en vous laissant maîtres de deux royaumes! Mais passons! je vous ai déjà dit tant de fois pourquoi j'ai voulu la paix. Parlons de ce que réclame le roi de Sardaigne, de Parme et de Plaisance, puis des droits de Sa Majesté. »

« Autre chose, dit Campo-Florido, sont les droits de S. M. sur la succession autrichienne; autre chose les droits de la Reine en Italie; ne les confondons pas. » L'ambassadeur parlait ainsi, lui-même l'avoue, parce qu'il tremblait, — et il n'avait pas tort, — que, dans le fond de son esprit, le chef du gouvernement français n'eût déjà arrêté que Parme et Plaisance constitueraient une compensation suffisante à tous les droits revendiqués par Philippe V. « Qu'est-ce donc, demanda Fleury, que vous voulez pour le Roi? » — « Ce que Votre Éminence voudra, si elle consent à se charger de la commission, répondit Campo-

1109. Campo-Florido à Villarias, 27 janvier 1741. Carutti, *Storia della diplomazia della Corte di Savoia*, t. IV, ch. v, p. 165 et suivantes.

Florido en souriant; ou bien ce que nous conquerrons, c'est-à-dire le Milanais et Mantoue; — Parme, Plaisance et la Toscane nous les rendrons à la Reine; le Roi sera ainsi débarrassé du scrupule d'avoir cédé ce qu'il ne pouvait pas céder; et, ceci fait, nous partirons pour la conquête de la Flandre avec cinquante mille hommes que Votre Éminence voudra bien nous donner. » — « Voilà qui va bien, répliqua Fleury, mais le duc de Savoie que dira-t-il? » — « Oh! il dira ce que Votre Éminence lui conseillera. » — « Mes conseils seront toujours favorables à vos intérêts, vous devez le savoir. » Tels furent les derniers mots d'une conversation qui n'avait été peut-être qu'à demi-sérieuse (1).

Celle du surlendemain le fut tout à fait. Le Cardinal y déclara cette fois sans ambages que la Toscane devait être laissée en dehors de tout projet de répartition, parce qu'elle était le dédommagement de la Lorraine; que la reine Élisabeth pouvait revendiquer Parme et Plaisance, pour en faire, avec Mantoue, si on pouvait l'avoir, le lot de don Philippe; qu'une invasion immédiate de l'Italie n'aurait d'autre résultat que de réunir tous les Électeurs en faveur de François de Lorraine; que, même pour l'Espagne, le point capital était l'élection de Charles-Albert, puisque cet Empereur ne saurait être hostile aux prétentions ainsi réduites de L. M. C. en Italie (2).

Ces conclusions furent nettement formulées dans un mémoire, daté du 30 janvier, que Fleury joignit à une lettre de sa main adressée au roi et à la reine d'Espagne (3).

Il y déclinait en outre l'obligation d'entrer dans le traité de l'Espagne et de la Sardaigne, pour ce motif que « le roi de France ne pouvait en honneur ni en conscience agir offensivement contre la Grande-Duchesse, après l'avoir assurée qu'il tiendrait fidèlement ses engagements. »

Tout cela n'était guère encourageant. « *Fiat voluntas tua!* »

(1) Alcala, *Est.*, l. 4109. Campo-Florido à Villarias, 27 janvier 1741.
(2) *Ibid.*, Campo-Florido à Villarias, 29 janvier 1741.
(3) A. É. *Esp.*, t. 465, f° 66. Mémoire et lettre de Fleury, 30 janvier 1741.

s'était tristement écrié l'ambassadeur d'Espagne en entendant Fleury développer sa pensée.

« Quel malheur, écrivait-il quelques jours plus tard, que la mort de l'Empereur soit survenue du temps du Cardinal ! Si on ne l'avait pas eu pour ministre, on aurait pris de tout autres mesures, conformément aux désirs de la France entière. » Et il ajoutait, sans pourtant y mettre le ton d'amère raillerie dont était coutumier son prédécesseur : « Le Cardinal est heureux de voir que toute l'Europe s'adresse à lui, que tous les rois lui écrivent de leur propre main, que des princes souverains font antichambre chez lui, mêlés à des particuliers, et il en conclut que la situation de la France est d'autant plus forte que tous consultent et courtisent ainsi son gouvernement. Au fond, quelle illusion (1) ! »

Le 29 janvier, était arrivé à Versailles le personnage que Philippe V avait désigné pour le représenter à la diète de Francfort : c'était le comte de Montijo. Bien qu'il eût l'ordre ostensible de s'instruire exactement des vues du gouvernement français et de marcher en tout d'accord avec lui, on n'était pas sans inquiétude sur ses dispositions; on craignait que son caractère ne lui permît pas de s'entendre avec le comte de Belle-Isle, et surtout qu'il ne voulût renouveler la question de la préséance entre ambassadeurs français et espagnols, « question si solennellement décidée, disait Amelot, point capital, sur lequel le Roi n'aurait aucun tempérament. » Ses premières paroles furent on ne peut plus conciliantes : mais sur le fond même des choses, on ne se sentait pas tout à fait d'accord (2).

Dans les premiers jours de février pourtant, sans doute sous l'influence des nouvelles venues de Prusse, Fleury se montrait

(1) Alcala, *Est.*, l. 4109. Campo-Florido à Villarias, 18 février 1741. Il raconte que les ambassadeurs sont de bien petits garçons devant Fleury, qu'ils attendent des heures dans son antichambre, qu'il s'y est trouvé avec trois princes souverains d'Allemagne, etc., etc...

(2) A. É. *Esp.*, t. 462, f° 487 et t. 465, f° 23. Amelot à La Marck, 10 et 17 janvier; f°s 39 et, 88. La Marck à Amelot, 8 et 30 janvier; Alcala, *Est.*, l. 4109. Campo-Florido à Villarias, 3 et 11 février 1741. *Mémoires de Luynes*, t. III, p. 318-319.

plus disposé à répondre aux invitations de l'Espagne, et Campo-Florido s'en réjouissait (1).

II

A Madrid, au contraire, le mécontentement croissait d'heure en heure. Ce qu'on avait prévu, — il n'était pas d'ailleurs nécessaire d'être grand clerc pour cela, — s'était produit à Turin. Le prince de Masserano avait été bien reçu; mais, dès les premiers mots, Charles-Emmanuel l'avait arrêté : « Sur quoi pouvons-nous compter de la part de la France (2)? » Tout dépendait donc de Fleury, disaient Leurs Majestés, et Fleury se moquait d'elles en leur laissant la direction d'une négociation où elles ne pouvaient faire un pas sans lui. Il les dupait encore au sujet du passage des troupes espagnoles puisqu'il ne voulait point donner d'écrit et qu'il y mettait une condition qu'il rendait lui-même irréalisable. Accorder la plus grande partie du Milanais au roi de Sardaigne et réduire don Philippe à Parme, Plaisance et Mantoue, autre dérision! Si Fleury ne voulait à aucun prix toucher à la Toscane, eh bien! qu'il augmentât la part de l'Infant des provinces alpestres du Tyrol, de la Carinthie et de la Carniole, mais qu'il n'osât pas proposer pour le gendre de Louis XV une principauté minuscule, enclavée de toutes parts entre pays ennemis ou rivaux! Traiter avec le roi de Sardaigne, sans que toutes ces questions fussent d'abord réglées avec la France, y pouvait-on seulement songer (3)? Quand le Cardinal disait qu'il fallait avant tout s'assurer l'alliance de la Savoie et envoyer une forte armée en Italie, le roi d'Espagne se fût-il imaginé qu'il ne s'agissait que de prendre trois places! Mauvaise volonté, mauvaise foi! toute la conduite

(1) Alcala, *Est.*, l. 4109. Campo-Florido à Villarias, 3 février 1741.

(2) A. É. *Esp.*, t. 465, f° 88 et 154. La Marck à Amelot, 30 janvier et 6 février 1741; Alcala, *Est.*, l. 4077. Villarias à Campo-Florido, 3 février 1741.

(3) Alcala, *Est.*, l. 4077. Villarias à Campo-Florido (lettre ostensible et lettre secrète), 3 février 1741; A. É. *Esp.*, t. 465, f°s 111 et 127. Mémoires de Campo-Florido à Amelot et à Fleury.

du Cardinal à l'égard de l'Espagne tenait dans ces deux mots (1).

Philippe V était si outré qu'il répondit lui-même au mémoire de Fleury, — celui du 30 janvier, — en des termes tellement vifs que Villarias conseilla au prince de Campo-Florido de ne pas remettre cette réponse à celui à qui elle était destinée et qu'on eût jeté hors des gonds. S. M. C. y disait fort clairement que « la question principale n'était pas l'élection de l'Empereur, mais l'établissement de don Philippe et qu'il regardait comme une moquerie la proposition qui lui était faite de se contenter de Parme, de Plaisance et de Mantoue (2). »

Afin d'accentuer davantage encore l'expression de sa colère, il refusait de céder, même en fait, sur la question de préséance. Villarias, dans une lettre ostensible, marquait *son indignation* contre la prétention de la France, et niait énergiquement que la question eût été réglée par la déclaration du comte de la Fuente, en 1662. Plus acerbe encore dans sa lettre secrète, il disait à Campo-Florido que « jamais le Roi ne pourrait consentir à quelque chose d'aussi *ignominieux* pour sa couronne (3). » Parole d'autant plus fâcheuse qu'à Versailles on ne prenait pas la chose moins au tragique et que, plutôt que de s'incliner, on irait jusqu'à rompre l'union dans un moment cependant si critique (4).

Ce fut au milieu de ces pénibles discussions que le comte de La Marck prit congé de Leurs Majestés Catholiques, non sans avoir averti sa cour que la prompte arrivée de l'évêque de Rennes, son successeur, était très nécessaire. Il partit le 15 février, universellement regretté, laissant le soin des affaires à Des Varennes qui avait déjà rempli ces mêmes fonctions en 1738 (5).

(1) Alcala, *Est.*, l. 4077. Villarias à Campo-Florido, 7 et 13 février 1741 ; nous résumons en ces quelques lignes les longues diatribes de Villarias.

(2) *Ibid.*, Villarias à Campo-Florido, 20 février 1741.

(3) *Ibid.*, l. 4077. Villarias à Campo-Florido; autres lettres du 20 février 1741.

(4) *Ibid.*, l. 4109. Campo-Florido à Villarias, 3 mars 1741.

(5) A. É. *Esp.*, t. 465, f[os] 158 et 175. La Marck et Des Varennes à Amelot, 13 et 20 février 1741.

Tandis qu'à Madrid on s'échauffait ainsi, je ne dirai pas sans motif, mais sans mesure, le cardinal de Fleury se décidait enfin, — c'était l'heure aussi où il acceptait la conséquence de son premier engagement avec Frédéric, — à donner au gouvernement espagnol une réponse qui, si elle ne devait pas encore le satisfaire, avait au moins le mérite d'être claire et précise. Il y était dit : « 1° qu'il était convenable que S. M. C. s'accommodât d'abord avec le roi de Sardaigne et que, si le ministère de ce prince demandait à M. de Sénecterre si le roi de France donnerait passage aux troupes espagnoles pour aller en Italie, lorsque S. M. C. serait d'accord avec le roi de Sardaigne, cet ambassadeur dît que oui, ainsi qu'on en informerait à Versailles le commandeur Solar; 2° que la France ne pouvait solliciter cet accommodement parce que cela serait peu conforme à la garantie qu'elle avait donnée; mais que, si le roi d'Espagne convenait avec le roi de Sardaigne que toute l'Italie demeurât à l'Infant, à l'exception de la Toscane qui intéressait S. M. T. C., elle garantirait cet arrangement en accédant au traité; bien entendu, cet acquiescement ne comportait pas une aide pour la conquête. Toutefois, en vertu de certains avis donnant à croire qu'on cherchait à entraîner le roi de Sardaigne dans une ligue contre la maison de Bourbon, la France ferait envisager à ce prince qu'on pourrait aller plus loin s'il voulait s'unir sérieusement avec l'Espagne; 3° que l'on ne ferait point un traité de neutralité avec le roi de Sardaigne, parce que S. M. garantissant tous les articles de celui que S. M. C. ferait avec ce prince, ce serait plus que la neutralité; 4° qu'il fallait s'arranger au plus tôt avec l'Électeur de Bavière et que si les ministres de ce prince demandaient si S. M. garantirait le traité que S. M. C. ferait avec l'Électeur on leur répondrait que oui, comme à ceux de Sardaigne; que le roi de France étant l'allié de l'Électeur, il ferait pour lui plus que pour Charles-Emmanuel et lui enverrait incessamment des troupes; 5° qu'il était bon que les traités avec le roi de Sardaigne et l'Électeur de Bavière renfermassent un article sur les allodiaux, mais que la France ne

pourrait pas donner sa garantie sur cela en particulier (1). »

L'Espagne, on le sait, n'était nullement portée à grandir la maison de Savoie. Campo-Florido, comme jadis tous ses prédécesseurs à Versailles, s'évertuait à montrer au gouvernement français le péril d'une pareille politique. Le roi de Sardaigne avait-il jamais été autre chose qu'un embarras et un danger pour la France et pour l'Espagne, alors même qu'il ne possédait que de petits États? Que serait-ce si on lui formait un royaume compact de la Savoie, du Piémont, de la Sardaigne et du Milanais? Moindre sécurité pour le roi de Naples, sûreté nulle pour don Philippe, pour la France obstacle perpétuel à passer en Italie, tel serait le résultat le plus certain de l'accroissement de cette puissance. Combien tout cela était vrai, Fleury le sentait autant que personne et il savait bien aussi, car il le disait très souvent, que la maison de Savoie détestait la France et ne s'alliait jamais avec elle que par nécessité; mais Fleury subissait l'influence de ses conseillers et il se laissait persuader que sans ce « portier des Alpes » on ne pouvait agir en Italie. Il s'acharnait donc, quoiqu'à regret et avec des arrière-pensées pour l'avenir, à acheter son alliance ou à la faire acheter par l'Espagne (2). N'eût-il pas mieux valu, par une offensive hardie, en finir une bonne fois avec les ambitions de ce prince en le réduisant à ses États héréditaires?

A ces entretiens, l'ambassadeur d'Espagne gagna du moins de persuader le Cardinal qu'il y avait lieu de détacher une partie du Milanais en faveur de l'Infant : ce serait avec Mantoue l'équivalent des droits du Roi; Parme et Plaisance représentant ceux de la Reine (3). Il parvint même à arracher au premier ministre la promesse d'appuyer cette demande de l'Espagne lorsque Charles-Emmanuel lui en ferait part (4). Sur la Toscane en revanche, Fleury continuait à se montrer inflexible. « Donnez donc

(1) A. É. *Esp.*, t. 465, f° 152. Amelot à Des Varennes, 18 février 1741; et f° 149 : *Réponses de M. le Cardinal*, même date.

(2) Alcala, *Est.*, l. 4109. Campo-Florido à Villarias, 26 février 1741.

(3) *Ibid.*, Campo-Florido à Villarias, 5 mars 1741.

(4) *Ibid.*, Campo-Florido à Villarias, 15 mars 1741.

la Flandre à don Philippe », finit par lui dire Campo-Florido. « Cela vaudrait de toutes façons beaucoup mieux pour la France, répliqua le Cardinal; mais on ne nous donnera pas la Flandre sans combat; et, dans cette guerre-là, le duc de Savoie qui n'aura rien à gagner s'alliera à l'Archiduchesse et au Grand-Duc pour chasser don Carlos d'Italie, moyennant une ou deux provinces du Milanais; et n'oubliez pas qu'il y a toujours à Naples un parti autrichien. » — « S'il en est ainsi, reprit l'ambassadeur, donnez-nous la Toscane, et la Flandre au Grand-Duc comme équivalent de la Lorraine. » — « Que je lui donne ce qu'il a déjà? avec qui voulez-vous que je passe un pareil traité? » — « Avec les cinquante mille hommes que vous pouvez envoyer dans les Pays-Bas quand il vous plaira. » — « Mais la guerre n'est pas encore déclarée, conclut Fleury, et si vous voulez qu'on la fasse, occupez-vous d'abord, et sans perdre de temps, de vos traités avec la Savoie et avec la Bavière. Encore un coup, le principal pour vous comme pour nous, c'est l'exclusion du duc de Lorraine (1). »

Or précisément, les affaires d'Allemagne ne marchaient pas à merveille. Amelot en avait fait l'aveu à Campo-Florido et s'était même échappé jusqu'à dire que « le Cardinal s'y embrouillait tout à fait. » L'Électeur de Saxe et l'Électeur de Bavière se disputaient; ils voulaient l'un et l'autre la couronne impériale; l'idée que Charles-Albert aurait la Bohême ne souriait guère au souverain de Dresde; l'ambassadeur d'Espagne prétendait que l'on contentât celles des deux maisons qui n'aurait pas l'Empire par de fortes cessions territoriales; mais dès lors c'était l'abolition totale de la Pragmatique, le remaniement de l'Europe centrale et la guerre générale, autrement dit tout ce que Fleury espérait encore éviter (2).

Après plusieurs conférences avec le prince de Grimberghen et le Cardinal, le comte de Montijo venait de partir le 13 mars

(1) Alcala, *Est.*, l. 4109. Campo-Florido à Villarias, 15 mars 1741.
(2) *Ibid.*, Lettres du 5 et du 12 mars 1741.

pour Münich, afin d'y conclure, si faire se pouvait, le traité tant souhaité par la France (1).

III

Malgré ses mécontentements, l'Espagne continuait à communiquer à la France ce qui avait rapport aux affaires générales. C'est ainsi que Campo-Florido fit confidence au cardinal Fleury des ouvertures faites par l'Électeur de Saxe à Georges II pour le rétablissement de la paix entre l'Espagne et l'Angleterre. Il ne lui laissa pas non plus ignorer les termes du projet d'alliance proposé à la Sardaigne (2).

Afin de donner une impulsion plus vive aux préparatifs de guerre, Philippe V venait d'appeler au partage du pouvoir, comme secrétaire des finances à la place de Montenegro, un parvenu de grande valeur, dont le choix avait été presque universellement applaudi, don José del Campillo. « C'était, dit le chargé d'affaires des Varennes, un homme exact et laborieux, d'un esprit vif, pénétrant, plein de ressources et d'expédients, d'une mémoire merveilleuse. Il était trop brusque, mais il entendait raison; il aimait les honnêtes gens et était porté à leur rendre justice (3). »

Né en 1693, à Alles, petit village des Asturies, de parents pauvres, il avait témoigné, tout enfant, de singulières dispositions pour l'étude. Orphelin de bonne heure, il avait quitté son

(1) *Mémoires de Luynes*, t. III, p. 338. Montijo eut son audience de congé le 8 mars.

(2) Alcala, *Est.*, l. 4077. Villarias à Campo-Florido, 8 mars 1741.

L'Espagne commençait par faire valoir ses droits sur la succession d'Autriche; elle mettait ensuite en avant la garantie de la France pour le présent traité. « Comme l'objet de cette alliance, disait l'article 3, était d'obtenir, dans les États que la maison d'Autriche possédait en Italie, l'équivalent qui s'y présentait pour les dits droits, et comme S. M. C. prenait garde aussi à ne causer de jalousie à aucune puissance, » Elle s'engageait à céder ce qui serait conquis à l'Infant don Philippe, et à Sa Majesté Sarde, sans réserve, ni retour, le Pavesan et le Vigévanasque, tandis que le reste du Milanais, Parme, Plaisance et Mantoue demeureraient à don Philippe. S. M. C. fournirait vingt mille hommes et S. M. S. dix mille. On tâcherait de faire mettre dans le traité que toute l'armée serait commandée par don Philippe et, en son absence par un capitaine-général de S. M. C..

(3) A. É. *Esp.*, t. 465. Des Varennes à Amelot, 27 février et 13 mars 1741.

pays natal et avait fini par arriver à Cordoue, où un chanoine de l'Église cathédrale, don Antonio de Maldonado, l'avait pris à son service en qualité de page, puis, s'intéressant à lui, l'avait poussé à faire ses études. L'enseignement, à Cordoue, était alors borné à la philosophie scolastique et à la théologie; Campillo suivit les cours pendant cinq ans; mais, à peine eut-il atteint dix-huit ans qu'il lui fut facile de reconnaître qu'il n'avait pas la vocation nécessaire pour entrer dans l'Église; au grand regret de son bienfaiteur qui l'y destinait, il passa au service de don Francisco de Ocio, intendant-général d'Andalousie, qui fit de lui son secrétaire. C'était en 1715. Patiño, en 1717, prit la place d'Ocio, et Campillo resta auprès de cet habile administrateur : celui-ci le plaça en qualité de payeur de la marine à Cadix; la même année, Campillo accompagna l'expédition en Sardaigne et déploya des talents peu communs qui lui valurent les fonctions de commissaire de la marine.

Dès lors, il commença à être consulté par le gouvernement. Après un voyage en Amérique, où il eut le bonheur de sauver l'équipage du vaisseau le *Saint-Louis* jeté sur la côte de Campêche, il obtint divers emplois de plus en plus importants. Un procès devant le tribunal d'Inquisition, qui lui fut intenté par un prêtre suspect, faillit interrompre sa carrière. Mais il s'en tira à son honneur et se vit conférer l'ordre de Saint-Jacques.

Commissaire-général de l'armée d'Italie sous les ordres de Montemar pendant la guerre de succession de Pologne, il eut une part très grande au succès des opérations du général en chef; chargé, une fois la paix rétablie, de l'administration des revenus publics de l'Aragon, il proposa et fit en partie adopter un grand nombre de projets ou de réformes d'ordre économique, des plus utiles, s'inspirant des principes qu'il développait dans de sages et curieux écrits (1). C'est à Saragosse qu'après lui avoir momentanément préféré, après la démission

(1) *Des études que devraient faire les capitaines-généraux de terre et de mer pour bien remplir leurs fonctions. — Ce qui manque et ce qu'il y a de trop en Espagne. — Nouveau système d'administration pour les colonies d'Amérique.*

d'Ituraldi, Verdes-Montenegro, alla le chercher la confiance de Philippe V.

Nul ne pensait que la fortune de Campillo s'arrêterait à une simple secrétairerie si importante qu'elle fût; il était pour tous, amis et ennemis, le vrai successeur de Patiño et déjà Fleury demandait que, pour l'unité de direction, la guerre lui fût donnée en même temps que les finances (1).

Hélas! la mort jalouse était là qui veillait; Campillo devait bien, comme Patiño, concentrer entre ses mains les principaux services de l'État, mais combien peu de temps! En avril 1743, il disparaîtra subitement, non sans soupçons d'empoisonnement. Sa rigidité avait ameuté contre lui d'implacables adversaires (2).

Les propositions et les réflexions du cardinal de Fleury contenues dans les lettres d'Amelot et de Campo-Florido des 18 et 26 février n'avaient nullement calmé la mauvaise humeur de Villarias. « Si nous devons être traités comme les marchands traitent les inconnus, nous pouvons à ce prix faire les mêmes achats dans quelque boutique que ce soit; » par cette boutade il résumait son impression. Et il ajoutait, faisant allusion aux occasions de s'agrandir qui se présenteraient plus tard, quand don Philippe aurait un pied en Italie : « C'est une chose singulière que toutes les courtoisies de cette Éminence ne regardent que l'avenir et que, dans une conjoncture comme celle-ci, qui n'aura jamais de pareille, nous ne trouvions point la moindre faveur pour le présent (3). »

Le ministre ne s'était pas non plus laissé désarmer par la bonne volonté qu'avait mise Fleury à admettre la distinction des droits de la Reine et de ceux du Roi en Italie : « Cependant, écrivait-il, pour que Son Éminence ne s'imagine pas qu'on mésestime ce qui est accordé, on en instruira le prince de Masserano; mais, si la France ne s'explique là-dessus bien ouver-

(1) Alcala, *Est.*, l. 4109. Campo-Florido à Villarias, 15 mars 1741.

(2) Sur Campillo, cf. Coxe, *op. cit.*, t. III, p. 424-426 et p. 438-441; Rodriguez Villa, *Patiño y Campillo*, chap. VIII et IX.

(3) Alcala, *Est.*, l. 4077. Villarias à Campo-Florido. 1re lettre du 24 mars 1741.

tement, cela nous servira de peu pour persuader le roi de Sardaigne, parce que tant qu'il verra que ce que nous proposons n'est pas fortement appuyé et qu'il aura lieu de croire que la France ne le désire pas véritablement, puisqu'elle ne le sollicite que par des paroles,..... il sera très difficile de l'amener à nos idées, comme le temps le fera voir, à moins qu'il ne survienne quelque événement qui retire le Cardinal de son inaction étudiée (1). »

Le langage d'Amelot lui paraissait fort suspect : « Sur ce que ce ministre insinuait à V. Exc., mandait-il à Campo-Florido, d'aller petit à petit, il n'eût pas été hors de propos de lui demander si cette lenteur doit seulement être observée sur les choses que nous souhaitons..... Il ne paraît pas moins de duplicité dans ce qu'il nous dit de ne pas entrer en défiance..... Le Cardinal veut se délivrer de nos sollicitations et arranger les choses à sa guise suivant sa coutume... Et afin que V. Exc. ne se flatte point par d'autres idées, qu'elle remarque bien le plan du traité de Bavière, elle y reconnaîtra tout le génie de ce ministre : ne compter pour rien les droits du Roi, n'offrir que des choses indéterminées et éloignées, demander de l'argent et encore de l'argent ..... V. Exc. trouvera une même conduite depuis le commencement de la négociation : difficultés sur toutes nos idées, peu de mouvement ou peu d'efficacité dans les offices en notre faveur. Gagner du temps pour soi, presser quand cela leur importe, vouloir profiter aux dépens des autres et par-dessus tout cela, prescrire à V. Exc. de fermer les yeux, si elle veut paraître bon ministre de son maître : voilà ce que nul autre que le Cardinal n'a jamais tenté, et à quoi cette Éminence est parvenue à cause de la situation forcée où nous nous trouvons, situation qu'il connaît mieux que personne. »

Ces observations s'achevaient par une leçon à l'adresse de l'ambassadeur d'Espagne : « Voilà ce que vous auriez dû ré-

(1) Alcala, *Est.*, l. 4077. Villarias à Campo-Florido, 2e lettre du 23 mars 1741, en réponse à celle du 5 mars.

pondre à M. Amelot. Ne temporisez plus avec ces ministres. Sans les aigrir, il faut leur laisser voir qu'ils ne nous trompent pas. Que V. Exc. comprenne qu'il est nécessaire de procéder avec le Cardinal avec des apparences de confiance, mais en s'en défiant en effet (1). »

Il ordonnait enfin à Campo-Florido de communiquer au Cardinal une lettre du résident espagnol à Londres et deux pièces prouvant qu'il n'y avait pas eu de négociations secrètes entre l'Angleterre et l'Espagne : « Et V. Exc. ne lui fera pas moins sentir que celui qui sait se conduire d'une manière si franche et si unie *se soutiendra exactement dans cette même sincérité tant qu'il reconnaîtra que sa confiance ne lui est pas inutile ou préjudiciable.* V. Exc. répétera ces choses mot à mot à Son Éminence, ou bien elle lui communiquera cette lettre (2). »

Cependant les négociations du roi d'Espagne et du roi de Sardaigne faisaient quelque chemin. Des Varennes en conjecturait même le succès, à voir l'activité des préparatifs dirigés par Campillo, Ustaris et la Junte de l'Amirauté (3). Charles-Emmanuel, il est vrai, tenait toujours ferme à ce que la France entrât dans le traité; Philippe V finit par demander lui-même au Cardinal d'y condescendre, ou, tout au moins, de donner au roi de Sardaigne des sûretés qui le déterminassent (4).

A quelques jours près, la victoire de Molwitz remportée par le roi de Prusse aggravait encore la situation de Marie-Thérèse, mais ne simplifiait pas celle de Fleury. « Quant à la négociation avec la France, écrivait Frédéric, au lendemain même de la bataille, le 11 avril, il faudra la traîner sans affectation, en cajolant plus que jamais le de Valori (5). »

(1) Alcala, *Est.*, l. 4077. Villarias à Campo-Florido, 2e lettre du 23 mars 1741.

(2) *Ibid.*; le même au même, 3e lettre du 23 mars; le 29, Villarias revient avec la même énergie sur les mêmes idées.

(3) A. É. *Esp.*, t. 465. F° 331. Des Varennes à Amelot, 24 avril 1741.

(4) *Ibid.*, f° 283. Philippe V à Fleury, 8 avril 1741.

(5) Duc de Broglie, *Frédéric II et Marie-Thérèse*, t. I, p. 317

IV

Fleury fut très affecté de la communication que lui fit Campo-Florido au nom du gouvernement espagnol. Il en exprima « sa douleur » à Leurs Majestés Catholiques elles-mêmes et leur exposa, dans un mémoire justificatif, sa conduite « avec la même sincérité que s'il était à confesse (1). »

Cet incident n'était pas plus tôt vidé qu'il s'en produisait un autre plus grave habilement exploité par la mauvaise humeur de Fleury contre l'Espagne (2) : il avait pour cause des propos vrais ou faux du prince de Masserano, à Turin, rapportés par le marquis d'Ormea à l'ambassadeur Sénecterre.

Le 29 avril, Fleury faisait prier Campo-Florido de passer chez lui d'urgence. A peine l'ambassadeur d'Espagne fut-il entré que la premier ministre, à côté de qui se trouvait Amelot, lui dit d'un ton de colère : « Vous n'avez pas grand chose à attendre de nous pour le traité sarde; nous savons de quelle façon l'Espagne parle de nous à Turin, alors qu'ici elle n'a à la bouche que les mots d'union et d'amitié! » — « Expliquez-vous de grâce; je ne comprends pas ce dont il s'agit; » interrompit Campo-Florido. « Eh bien! vous nous sollicitez d'entrer dans le traité que vous négociez avec Charles-Emmanuel; le roi votre maître m'en écrit de sa propre main; vous voulez même que nous y soyions partie principale; et cela est conforme au désir du roi de Sardaigne. Et voici que Sénecterre me fait savoir par un exprès que Masserano causant tête-à-tête

(1) A. É. *Esp.*, t. 465, f° 266. Fleury à Leurs Majestés Catholiques, 17 avril 1741 et f° 268, mémoire justificatif.

(2) On lit dans les *Mémoires de Luynes*, t. III, p. 356, à la date du 8 avril 1741 : « M. le Cardinal paraît plus indisposé que jamais contre l'Espagne; il a ajouté à Madame de Luynes que c'était un des plus grands malheurs qui fût arrivé au royaume que la nécessité où nous nous trouvions que nos intérêts fussent communs avec ceux de l'Espagne. » Et Fleury lui rappelle une vieille conversation qu'il avait eue avec Torcy où ce ministre avait exprimé le regret qu'on n'eût pas de 1710 à 1712 déterminé Philippe V à abandonner l'Espagne au duc de Savoie, moyennant un partage italien assuré à la France.

avec d'Ormea lui a fait cette étrange confidence : « Quelles que soient nos démarches auprès de la France, nous n'avons nulle envie qu'elle entre dans le traité; traitons seuls; c'est notre intérêt à tous deux; la France n'est déjà que trop puissante; ne faisons rien qui puisse la grandir encore. Elle est pour vous beaucoup plus dangereuse qu'un Infant d'Espagne en Italie. Alliées, l'Espagne, les Deux-Siciles et la Sardaigne peuvent faire ce qu'elles veulent dans ce pays. » C'est d'Ormea lui-même qui, pour prouver sa bonne foi a tout conté à Sénecterre, sans changer, assure-t-il, un mot aux paroles de Masserano..... Et ce même ambassadeur a dit encore que l'Espagne n'avait que faire de la France ni pour ses traités, ni pour ses conquêtes..... J'ai d'ailleurs la preuve, continua Fleury, que l'Espagne ne tient guère à l'union avec nous; faut-il vous rappeler les difficultés qu'elle nous a faites pour les traités d'alliance et de commerce? On n'en eût pas fait moitié autant avec l'empereur de la Chine qu'avec notre roi si proche parent du vôtre. Et ainsi de tout; on ne fait droit à aucune de nos réclamations, même les plus insignifiantes..... Je vous préviens, dit le Cardinal en terminant, que j'ai écrit à Belle-Isle de se défier de Montijo, car il n'est que trop probable que vous vous conduirez à notre égard en Allemagne comme en Italie, disant partout qu'il faut éviter d'augmenter la puissance de la France. »

Campo-Florido demeura tout étourdi de cette sortie, d'autant qu'il la rapprochait du rappel des escadres françaises d'Amérique et qu'il n'avait jamais vu pareille expression sur le visage du Cardinal. Craignant qu'une conversation ainsi commencée n'aboutît à une rupture, il dit au premier ministre « qu'il attendrait pour s'expliquer que cette première irritation fût calmée, que rien de tout ce qu'il venait d'entendre ne répondait à ses instructions, que, sans doute, certaines expressions espagnoles n'auraient pas été comprises, que peut-être, après tout, lui-même cardinal de Fleury n'était pas fâché de saisir cette occasion de se retirer d'un traité auquel il ne se prêtait, depuis

quatre mois, qu'avec un déplaisir évident. » A Maurepas et à Amelot, l'ambassadeur exprima le même soupçon plus catégoriquement encore. Une nouvelle et très longue explication qu'il eut, le soir même, avec Fleury n'aboutit pas à grand chose; sauf l'hypothèse que d'Ormea avait tout inventé pour brouiller l'Espagne et la France, ce ne furent guère que les dénégations et les reproches accoutumés (1).

Fleury n'avait nulle envie sans doute de se laisser persuader, car, peu de jours après cet entretien, il écrivit, de sa main, au roi d'Espagne une lettre aussi vive que le respect le pouvait permettre (2), tandis qu'Amelot adressait à l'évêque de Rennes, en route pour Madrid, une relation circonstanciée de l'événement, avec un commentaire tout à fait pessimiste (3). Ils prétendaient l'un et l'autre que la démarche de Masserano avait tué la confiance chez d'Ormea et que ce ministre avait déclaré « qu'il ne traiterait pas avec l'Espagne sans la garantie de la France (4). » Cette dernière assertion devait, d'ailleurs, se trouver vraie (5).

Philippe V n'avait même pas attendu pour se justifier la lettre du Cardinal : il n'avait pas plus tôt reçu celle de son ambassadeur qu'il prenait la plume pour rejeter, lui aussi, sur d'Ormea, la responsabilité de ce qui s'était passé et pour affirmer qu'il avait toujours souhaité l'agrandissement de la France. La gros-

(1) Alcala, *Est.*, l. 4109. Campo-Florido à Villarias, 1er mai 1741.

(2) A. É. *Esp.*, t. 465, fo 347. Fleury à Philippe V, 6 mai 1741 : « Sire, A peine le Prince de Campo-Florido avait fait tous ses efforts pour me rassurer sur la méfiance que M. de Villarias lui avait témoignée de nos sentiments dans une lettre qu'il lui avait écrite que nous en avons reçu une du marquis de Sénecterre, notre ambassadeur à Turin, bien plus offensante encore au sujet d'une déclaration que M. le prince de Masseran avait faite au R. de Sardaigne contre nous. Elle est si dure et, si j'ose dire, si injuste que je ne puis croire ni même soupçonner qu'elle vienne de Vos Majestés. C'est par respect que je n'en insère point ici les termes, et je les ai communiqués à M. le prince de Campo-Florido qui aura sans doute l'honneur d'en rendre compte à Vos Majestés. Pour plus grande sûreté nous en avons écrit à M. l'Évêque de Rennes notre ambassadeur, et je suis persuadé qu'Elles seront elles-mêmes étonnées de tout ce que cette déclaration contient d'injurieux contre le roi leur neveu. Je ne puis même dissimuler à Vos Majestés, qu'elle a fait une très fâcheuse impression sur le roi de Sardaigne... Ce qui m'afflige est que M. de Masseran n'est pas le seul ministre de Vos Majestés qui s'explique ou agisse comme lui. »

(3) *Ibid.*, fo 352. Amelot à l'évêque de Rennes, 7 mai 1741.

(4) Alcala, *Est.*, l. 4109. Campo-Florido à Villarias, 9 mai 1741.

(5) *Ibid.*, l. 4077. Villarias à Campo-Florido, 8 juin 1741.

sesse de l'Infante, femme de don Philippe, avait, il faut le dire, avivé l'ardent désir d'un établissement pour ce prince, et rendu par conséquent plus nécessaire l'entente avec le gouvernement français : « J'ai été fort surpris, écrivait, le 9 mai, Philippe à Fleury, de voir dans la lettre du prince de Campo-Florido ce que vous lui avez dit à l'égard des choses qu'a supposées le marquis d'Ormea contre moi. Il n'y a rien de si faux que cela ; et, pour ce qui regarde l'agrandissement de la France, le comte de La Marck me sera bon témoin que je lui dis d'abord que j'eus appris la mort de l'Empereur, à l'Escurial, que la France n'avait qu'à prendre le Luxembourg et même la Flandre tout entière si elle voulait. Cela prouve combien je suis éloigné de ne pas vouloir l'agrandissement de la France ; et est-il naturel qu'y étant né et étant oncle du roi de France, je ne pensasse pas conformément à ma naissance par rapport aux avantages de ce royaume et de mon neveu. Je vous prie, quand il y aura à l'avenir des choses pareilles, vous vouliez bien me le communiquer par mon ambassadeur ou par vous-même avant d'y ajouter foi. J'espère que ceci, et ce que le prince de Campo-Florido vous dira de ma part, effacera les impressions que ce qu'a dit le malin ministre de Sardaigne avait pu faire sur vous, et je ne doute pas que vous continuiez à m'aider tant dans le traité avec le roi de Sardaigne que par rapport à l'Amérique et toutes les autres choses dont j'aurai besoin. Je crois que vous apprendrez avec plaisir la grossesse de l'Infante et je vous prie d'en faire part au Roi mon neveu. Je ne crois pas qu'il voulût que les enfants de sa fille restassent sans rien et qu'ils fussent moins que les grands de ce pays-ci, et je ne doute pas que vous ne pensiez aussi de même et que vous ne contribuiez à leur faire avoir ce que j'avais demandé. J'ai une entière confiance en votre amitié que vous contribuerez à tout ce qui peut être de ma satisfaction et vous pouvez aussi compter sur la mienne (1). »

Cette lettre si spontanée du roi d'Espagne toucha vivement

(1) A. E. *Esp.*, t. 466, f° 24. Philippe V à Fleury, 9 mai 1741.

Louis XV. Cependant elle n'apaisa pas encore tout de suite le mécontentement causé par l'incident de Turin.

Campo-Florido attribuait la mauvaise humeur, ou, comme il disait, « la sainte colère » du Cardinal, à l'irritation que lui causaient les tergiversations de Frédéric II, toujours prêt, semblait-il, à s'accommoder avec Marie-Thérèse (1). De fait, les dépêches qu'il avait reçues de Belle-Isle dans les premiers jours de mai ne pouvaient que l'inquiéter grandement sur l'issue des négociations avec la Prusse (2).

L'ambassadeur d'Espagne crut que la circonstance était favorable pour présenter au premier ministre de Louis XV un nouveau mémoire, où, tout en faisant ressortir les difficultés de la situation présente, et en glissant çà et là quelques conseils, il paraissait demander surtout des éclaircissements et une direction (3). Il finissait même par poser des questions tout à fait précises : « Que ferait le Cardinal si le roi de Prusse s'accordait avec l'Archiduchesse et rendait par là certaine l'élection du Grand-Duc? Irait-il jusqu'à la guerre pour empêcher cette élection? Soutiendrait-il le duc de Bavière par les armes pour qu'il se mît en campagne, et, s'il ne le faisait pas, tiendrait-il pour utile le traité de l'Espagne avec ce prince? Qu'est-ce que, suivant son Éminence, on pouvait attendre du traité avec la Sardaigne? Enfin l'Espagne ne devait-elle pas, même avant la

(1) Alcala, *Est.*, l. 4109. Campo-Florido à Villarias, 16 mai 1741.

(2) Duc de Broglie, *Frédéric II et Marie-Thérèse*, t. I, p. 329-332.

(3) A. É. *Esp.*, t. 466, f° 35. *Mémoires de Campo-Florido pour le cardinal de Fleury*, 26 mai 1741. L'ambassadeur commence par protester des sentiments de Philippe V à l'égard de la France; il affirme que le seul motif qui arrête la conclusion du traité hispano-sarde c'est l'attitude de la France. Si la France veut y entrer comme partie principale, le traité est fait; les préparatifs de l'expédition en Italie ont été faits dans cette vue. — La cour d'Espagne est consternée par la pensée qu'a le roi de Prusse de traiter avec l'Archiduchesse au cours même de ses victoires. Le bruit court que la France va en faire autant. — Dans cette triste situation, S. M. C. voudrait au moins avoir une direction sûre. — Les plus graves inconvénients résulteront pour la maison de Bourbon, si Fleury ne prend pas les mesures nécessaires pour mettre un frein à ses ennemis. — L'élection de l'Empereur dépend de la France. Elle n'a qu'à s'allier hardiment à la Prusse et à la Bavière. La Sardaigne et l'Espagne feront la guerre en Italie, mais que la France entre dans leur alliance! — Avec de telles alliances, ces puissances n'ont rien à craindre des puissances maritimes, même unies à la Russie. — L'ambassadeur montre la triste situation de l'Espagne si cela ne se fait pas, et laisse entrevoir l'union de tous pour abattre la maison de Bourbon.

conclusion de ce traité, faire passer des troupes en Italie, afin d'empêcher les autres puissances de tirer parti de son inaction?

Les événements dans le moment même se chargeaient d'apporter un démenti aux fâcheux pronostics de l'ambassadeur d'Espagne. Le comte de Montijo venait en effet de signer à Nymphenbourg, près de Munich, le traité d'alliance entre la Bavière et l'Espagne (1). Et c'est dans la même résidence que, trois semaines plus tard, le comte de Belle-Isle recevait l'agréable nouvelle de la signature du traité franco-prussien (2).

Marie-Thérèse avait refusé toute concession ; aussitôt Frédéric s'était retourné vers la France. Le 7 juin, une convention avait été souscrite, en deux parties : l'une publique, qui ne contenait qu'une alliance de défense mutuelle, conclue entre les deux rois de France et de Prusse pour une durée de quatorze ans : l'autre secrète, consistant dans les quatre dispositions suivantes : le roi de Prusse promettait sa voix à l'Électeur de Bavière et renonçait à ses prétentions sur les duchés rhénans ; le roi de France s'engageait à lui garantir la possession de la Basse-Silésie et à envoyer en Allemagne, dans un délai de deux mois, une armée de quarante mille hommes, et, de plus, à provoquer la rupture immédiate de la Suède et de la Russie (3).

Ce pas décisif d'une intervention par les armes que Philippe V n'avait pu obtenir du cardinal de Fleury, Frédéric II le lui faisait faire. C'était peu flatteur pour le roi d'Espagne, mais, y voyant son avantage, il devait s'en réjouir quand même et de bon cœur.

(1) Le 28 mai 1741. Del Cantillo, *Tratados de paz*, etc., p. 346.
(2) Duc de Broglie, *Frédéric II et Marie-Thérèse*, t. I, p. 347.
(3) *Ibid.*, p. 342.

CHAPITRE III

Les débuts du nouvel ambassadeur de Louis XV en Espagne, Vauréal, évêque de Rennes — Ses relations familières avec Fleury. — Suite de la guerre entre l'Espagne et l'Angleterre; le siège de Carthagène. — La politique de la France et de l'Espagne en Allemagne; l'alliance de l'Espagne avec la Bavière et avec la Saxe. — Suite des négociations avec le roi de Sardaigne et du désaccord sur ce sujet entre la France et l'Espagne. — La France refuse à l'Espagne sa coopération active en Italie.

MAI — SEPTEMBRE 1741.

Vers la fin de son séjour à Madrid, le comte de La Marck avait été chargé, nous l'avons dit, de pressentir la cour d'Espagne sur le choix d'un ecclésiastique pour les fonctions d'ambassadeur du roi de France. Cette ouverture ayant été accueillie favorablement, l'évêque de Rennes avait été nommé ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire auprès de Leurs Majestés Catholiques (1).

Quels services et quels titres valaient cet honneur inattendu à Louis-Guy Guérapin de Vauréal? Depuis 1718, maître de l'oratoire du Roi, promu en 1732 au siège épiscopal de Rennes, était-il bien désigné pour occuper un poste diplomatique des plus importants, surtout dans un temps aussi difficile? Vauréal était un parfait courtisan, très assidu à Versailles où le retenait son office à la chapelle royale, très empressé auprès du Cardinal avec qui il causait familièrement, bien vu du Roi, à qui, le moment venu, il ne craindra pas de rendre des services fort peu sacerdotaux (2), d'ailleurs d'une intelligence on ne peut plus souple et déliée; ses lettres, étonnamment vivantes et variées,

(1) *Recueil des Instructions*, etc., t. XII *bis*, p. 239.

(2) Nous ne pouvons que renvoyer au portrait tracé de mains de maître par M. le duc de Broglie, *Maurice de Saxe et le marquis d'Argenson*, t. I, p. 99.

riches d'anecdotes vivement contées, de mots piquants, d'aperçus ingénieux, vrai régal pour les curieux, en fournissent l'irréfutable témoignage. Il était né diplomate; par sa dextérité, il justifia la confiance du Cardinal qui aurait pu dire de lui qu'il était « l'homme de sa droite »; avec aucun de ses agents, à coup sûr, il n'usa de plus d'abandon et de laisser-aller. Vauréal devait rester à la cour d'Espagne plus de temps qu'aucun des ambassadeurs de Louis XIV et de Louis XV; il vit mourir Fleury et Philippe V.

I

Parti de Versailles le 11 avril 1741, l'évêque de Rennes fit route par Barcelone et arriva le 20 mai à Madrid. Le lundi 22, il se rendit à Aranjuez. Philippe venait d'avoir quelques accès de fièvre et ne put le recevoir que le 24. Le Roi était au lit, la Reine assise à son chevet (1).

Dès le début de son séjour à la cour, Vauréal se trouva admis à des conversations politiques très confidentielles avec Leurs Majestés Catholiques. « Quand vous voudrez parler au Roi, lui avait dit Élisabeth, quatre ou cinq jours après sa première audience, vous n'aurez qu'à me faire signe avant la messe, et aussitôt après la messe nous renverrons la compagnie. » — « L'Électeur de Bavière sera-t-il empereur? » lui demanda Philippe, le 2 juin. Vauréal répondit que le roi de France avait fait et continuait d'y faire tout son possible. « J'ai des nouvelles de Montijo, reprit le roi d'Espagne; le traité doit être fait présen-

(1) A. É. *Esp.*, t. 466, f°s 55 et 70. Vauréal à Amelot, 21 et 26 mai 1741. Les lettres de créance de l'évêque de Rennes, sont datées de Versailles, 8 mars 1741 (A. É. *Esp.*, t. 459, f° 368). Il reçut des instructions politiques qui n'ont pas été retrouvées; il est possible qu'il ait été simplement mis au courant par la relation du comte de La Marck qu'on lui aurait communiquée, et à laquelle on aurait ajouté quelques indications sommaires. C'est du moins ce qui résulte de ce que dit Tercier (Mém. et Doc. *Esp.*, t. 339, f° 245). On lui remit un *Mémoire du Roi pour servir d'instruction sur les matières qui intéressent le commerce maritime, la navigation et les privilèges dont ses sujets doivent jouir en Espagne.* Voir *Recueil des Instructions* etc. t. XII *bis*, *Espagne*, p. 239-240.

tement avec l'Électeur. » — « C'est, dit l'ambassadeur, la meilleure nouvelle que nous puissions apprendre, car le fondement de tout est d'empêcher le Grand-Duc d'être empereur. » — « J'ai bien peur, continua Philippe, que le roi de Prusse ne s'accommode avec la Grande-Duchesse. » Élisabeth intervint : « S'il s'accommode, ce ne pourra être que par les cessions que lui fera la Grande-Duchesse, et alors la Pragmatique sera rompue; ainsi ceux qui l'ont garantie seront libres. »

Sans transition, la Reine aborda l'incident de Turin, et dit en riant: « M. le Cardinal a été fâché contre nous, mais il a bien reconnu que nous n'avions point de tort et il nous rend justice présentement. » Le Roi se joignit à la Reine : « J'ai fait voir à M. le Cardinal des pièces convaincantes qui ne lui ont laissé aucun doute, et il a vu la vérité et que c'était une noirceur de M. d'Ormea qui voulait nous brouiller. « — « J'en suis charmé, répliqua Vauréal, car j'étais chargé de représenter à Vos Majestés combien le Roi était sensible à des discours et à des sentiments si peu conformes à l'amitié qu'il a droit d'attendre de Vos Majestés par celle qu'il a pour Elles. » Le Roi reprit avec une extrême vivacité : « Moi! je craindrais l'agrandissement de ma maison! J'aime ma maison autant que mes enfants. » —Comment, dit la Reine, se peut-il que le Roi craigne l'agrandissement de la France, puisqu'il a offert la Flandre au roi son neveu? » — « Cela fait voir, Madame, répondit Vauréal, que l'on a bien envie de brouiller les deux couronnes et par conséquent qu'elles doivent être également en garde contre tout ce qui pourrait troubler une union si nécessaire. » Le Roi : « Je désire beaucoup la conserver, et je ne fais rien que de concert avec M. le Cardinal, faites-lui mes compliments; mais nous sommes au mois de juin et nous n'avons rien fait. » — « C'est ce que je crains, ajouta la Reine, que nous n'ayons perdu bien du temps et, si le roi de Prusse s'accommode, il ne sera peut-être plus temps. »

Vauréal avait dit vrai quand il avait laissé entendre que l'affaire de Turin, que Philippe V croyait tout à fait réglée par sa lettre à Louis XV, ne l'était pas encore complètement et que

la France réclamerait peut-être quelque satisfaction. Cette satisfaction n'était autre que le sacrifice de Villarias que l'on songeait non pas à exiger, mais à insinuer. Fleury lui en voulait beaucoup de ses lettres presque comminatoires de la fin de mars. Or, tout justement, Leurs Majestés Catholiques étaient peu contentes de lui et, spontanément, elles dirent à l'ambassadeur de Louis XV qu'elles avaient réprimandé leur ministre pour ce qu'il avait écrit. « Il profitera sans doute de la leçon; » répondit Vauréal : « Oh! s'écria la Reine, il faut au Roi quelqu'un qui ait de l'esprit et des connaissances; Villarias n'en a point. » Philippe regardant Vauréal : « Campillo a de l'esprit. » — « Oui, dit Élisabeth, il en a, et de la capacité, et grand ennemi des fripons. Je crois que Villarias n'est pas fripon, et même qu'il n'est pas par lui-même opposé à la France; mais comme il est fort borné, il est conduit par cinq ou six petits coquins qui sont dans les bureaux. »

Puis, avec une ouverture étonnante, Leurs Majestés Catholiques se mirent à causer avec l'évêque de Rennes du gouvernement intérieur de leurs États et particulièrement de l'administration des finances. Au moment de se séparer : « Eh bien! Monsieur, dit encore la Reine, vous croyez donc qu'il n'y a point de temps perdu, car je n'ai pas oublié ce que vous nous avez dit hier. Cependant, il y a déjà plus de sept mois que l'Empereur est mort; et, ajouta-t-elle en riant, ce qui fit rire aussi le Roi, si vous aviez des enfants à établir, vous trouveriez le temps bien long. »

Le même jour, Scotti qui détestait Villarias et patronnait Campillo, rencontra Vauréal et marqua un empressement extrême pour la supériorité de la maison Bourbon dans toute l'Europe.

Campillo lui-même ne se gêna pas pour faire des avances assez claires au représentant du roi de France. Il lui dit qu'il faudrait joindre aux finances la marine et la guerre; que Montemar, président du Conseil de la guerre, n'y entendait rien; qu'Ustaris, qui en était secrétaire d'État, était paresseux et fourbe, et que La Quintana, chargé de la marine, était totale-

ment incapable et rempli d'épines, portant toutes les dépenses au triple de ce qu'elles devaient être. Il n'avait pas meilleure opinion de Villarias. C'était, selon lui, un bon homme, mais extrêmement borné et conduit absolument par un nommé Ottamendi, premier officier de la secrétairerie, qui lui tournait l'esprit, qui détestait la France et le poussait à écrire des lettres désagréables et rudes. Enfin, Campillo manifesta le désir de joindre les Indes aux autres secrétaireries d'État.

Vauréal ne tarda pas à lier partie avec lui ; mais, de peur de donner ombrage à Villarias, il se servit habituellement de l'intermédiaire d'un officier irlandais.

Une semaine environ après ces premiers entretiens, L. M. C. profitaient encore des tristes nouvelles d'Amérique pour tomber à bras raccourcis sur leurs ministres. « Nous sommes en vérité bien à plaindre, disait la Reine, quand nous avons besoin d'envoyer quelqu'un dans une cour, il faut que nous suyons des gouttes grosses comme le pouce. Il n'y a pas ici un homme qui ait le sens commun. » Et, sur ce jugement, on passa en revue tout le personnel gouvernemental. Très adroitement, Vauréal fit l'éloge de Scotti. « Oui, dit le Roi, celui-là nous est bien attaché. » — « Il est vrai, reprit la Reine, et qu'il en sait plus qu'eux tous. Il y a longtemps qu'il aurait pu être ministre, mais je m'y suis toujours opposée et je m'y opposerai toujours. C'est un Italien qui est ici pour moi et je ne veux pas que les Espagnols se plaignent que le Roi les fait gouverner par les Italiens. » — « Mais, Madame, vous aviez bien pris Alberoni. » — « Cela est vrai, répondit Élisabeth ; nous l'avions pris, ou plutôt c'est lui qui nous avait pris et qui était devenu notre maître et un maître insupportable ; il faut pourtant rendre justice, celui-là avait beaucoup d'esprit et était un grand ministre ; je lui aurais peut-être pardonné, mais le Roi ne pouvait plus le souffrir. » Philippe ajouta : « *C'est une bête féroce.* »

Tout doucement, la Reine essayait de faire entrer l'Infant dans les affaires. Vauréal raconte d'une manière amusante comment

cette souveraine, si impérieuse et pourtant si assujettie, s'y prenait pour parler à son fils, « le Roi ne voulant pas la perdre de vue un seul moment. » Après sa sieste, entre huit et neuf heures du soir, Élisabeth faisait une seconde toilette dans une pièce voisine de celle où se tenait le Roi; tous ses enfants y venaient et restaient fort peu; sous tous les prétextes, elle rappelait don Philippe et lui disait une phrase à la hâte, puis une autre, renouvelant ce manège jusqu'à dix fois en un quart d'heure. Le même jeu recommençait pendant la musique. C'était aussi pendant ce temps, et à bâtons rompus, qu'elle s'entretenait avec Scotti. Dans la chambre du Roi, elle se tenait sur un tabouret en face le fauteuil que Philippe ne quittait jamais, de sorte que rien de ce que faisait l'un n'échappait à l'autre.

En cela plus habile peut-être que ses prédécesseurs, l'évêque de Rennes s'efforçait de persuader à la Reine et au Cardinal que chacun des deux était revenu à l'égard de l'autre des préjugés d'antan. « Était-ce tout de bon? » demandait-il un jour à Élisabeth, du moins il le raconte dans une de ses lettres personnelles au Cardinal. « Oui, en vérité; lui avait répondu la Reine; si cela n'était pas vrai, vous le verriez d'abord. » Et en effet, remarquait l'évêque, bien qu'elle soit Italienne, la dissimulation n'est pas son principal caractère; du moins il n'est pas impossible de la deviner. » — « C'est le père de nos enfants, avait-elle dit une autre fois, il faut qu'il en ait soin. La Grande-Duchesse est, à ce qu'on raconte, fort aimable; je n'aurai pas beau jeu contre elle auprès de M. le Cardinal. » — « Cette princesse est en effet charmante, avait répondu l'évêque de Rennes; c'est une raison de plus pour engager Votre Majesté à l'emporter sur elle. » — « Bon! j'ai quarante-huit ans; et voyez comme je suis faite. »

Après tout ce marivaudage et ces détails si précis sur ce qui frappait ses yeux et ses oreilles, l'ambassadeur, comme pour s'attirer le compliment contraire, s'excusait de ses longues dépêches (1).

(1) A. É. *Esp.*, t. 466. Vauréal à Amelot, 26 mai, 1er, 2 et 12 juin 1741.

Elles faisaient le bonheur de Louis XV, de Fleury et des membres du conseil ; on les lisait à haute voix et le premier ministre ne le laissait pas ignorer à son ambassadeur préféré; il n'était d'ailleurs nullement insensible aux petites avances de la Reine : « Le tableau que vous nous faites de la cour où vous êtes, écrivait-il à Vauréal, le 27 juin, est fort au-dessus de ceux que nous avons reçus jusqu'à présent. Je vous avoue que quoique je fusse déjà prévenu des sentiments les plus respectueux pour Leurs Majestés Catholiques, les confidences que vous a faites la Reine, en augmentant l'idée que j'avais de ses grandes qualités m'ont inspiré pour elle *un attachement plus vif et même plus tendre* (1). »

Expressions un peu excessives que le bon Cardinal devait chercher à rattraper un peu plus tard ; et même, il les nia. « Je ne répondrai pas, mandait-il à l'évêque de Rennes, à toutes les expressions flatteuses dont votre lettre est remplie, puisque je n'en suis touché qu'autant que vous et moi pourrons contribuer à maintenir une parfaite union entre les deux cours. Je suis fort attaché à la reine d'Espagne, mais je ne crois pas m'être servi du terme *vif et tendre* dont vous me parlez, non que je voulusse affaiblir la force de mon attachement, mais parce que je ne prodigue pas ces expressions et que je me tiens dans le vrai et dans le simple. Elle a sans contredit beaucoup d'esprit, beaucoup de connaissances, une tendresse au delà des bornes ordinaires pour ses enfants, une ambition sans mesure pour leur établissement. Tout cela est excellent en soi, mais peut devenir pourtant très dangereux par l'excès et quand on n'a aucun égard à la possibilité du succès (2). »

Et le mois suivant : « Vous traitez trop sérieusement l'article de mon tendre attachement pour la reine d'Espagne et j'avoue sans peine mon tort. Je ne sais comment ce mot m'était échappé, car je ne le prodigue pas, quoique, sans flatterie je vois, par toutes vos conversations avec elle que cette princesse

(1) A. É. *Esp.*, t. 468, f° 95. Fleury à Vauréal, 27 juin 1741.
(2) *Ibid.*, t. 466, f° 346. Fleury à Vauréal, 27 juillet 1741.

a non seulement beaucoup d'esprit, mais qu'elle est très aimable par son caractère et qu'elle a un véritable fond de bonté. C'est dommage que sa vivacité qu'on peut appeler impétueuse la porte trop facilement à croire possible tout ce qu'elle désire et à s'en prendre à ceux qui lui résistent par la raison même de son intérêt. J'ai été avec cette princesse dans le commerce le plus intime qui m'a donné lieu de la bien connaître. Je ne sais si elle ne change pas un peu trop aisément sur ses goûts et même sur sa confiance qu'elle donne et ôte un peu légèrement (1). »

Et le vieillard partait de cette idée pour donner de sages conseils à l'ambassadeur, le mettant en garde contre une faveur peut-être passagère, capricieuse en tout cas : « Les sentiments que j'ai pour vous me déterminent à vous donner un avis pour vous seul sans exception. La reine d'Espagne s'engoue et se désengoue assez facilement. Ne vous laissez pas enivrer de votre faveur, car elle peut cesser à la première résistance que vous serez peut-être obligé de faire à ses volontés. Elle est aimable et séductrice, se confiant sans réserve dans de certains moments et n'oubliant rien de tout ce qu'on lui confie; aussi elle en sait faire usage et vous devez être fort réservé sur les choses dont elle en pourrait faire un mauvais. Vous direz que j'anticipe sur vos droits et que depuis que vous êtes auprès d'elle vous la connaissez mieux que moi. Cela peut être et doit même être, mais je vous dis sans réserve ce que je pense parce que ma lettre va par un courrier et je vous prie de la brûler. Je vous prie de m'y répondre aussi par un courrier (2). »

Déjà Vauréal s'inquiète; il soupçonne quelque anguille sous roche, mais Fleury le rassure : « Je puis vous jurer qu'on ne m'a rien dit, ni écrit contre vous et je vous l'avouerais si cela était. Je sais seulement qu'un homme qui ne vous aime pas et à qui vous rendez la pareille a dit que vous tranchiez du favori et que vous traitiez les Espagnols assez cavalièrement (3). »

(1) A. É. *Esp.*, t. 468, f° 151. Fleury à Vauréal, 13 août 1741.
(2) *Ibid.*, t. 466, f° 346. Fleury à Vauréal, 27 juillet 1741.
(3) *Ibid.*, t. 468, f° 151. Fleury à Vauréal, 13 août 1741

Il le charge de ses petites commissions de confiance; par un souvenir, accompagné d'un scrupule rare chez un homme d'État, il se rappelle que, bien des années en deçà, il a été la cause involontaire de la disgrâce du père Bermudez; cela lui « tient au cœur; » il lui fait porter « ses plus tendres compliments. » Mais Vauréal doit renoncer à voir le pauvre Jésuite à qui Élisabeth et Philippe n'ont pas pardonné l'aventure de la lettre secrète (1).

Scotti a fait au Cardinal un compliment en mauvais latin : « Je crois pouvoir lui répondre, écrit Fleury à l'évêque de Rennes, en lui disant : « *Ego ipsum remercio ex fundo cordis mei.* » Son latin, dans cette occasion, m'a fait plus de plaisir que celui de Cicéron (2). »

Et c'est avec la même familiarité que le prince de l'Église recourt aux offices de l'évêque-diplomate en matière plus grave : « Je vous fais, monsieur, ce billet de ma main pour chose secrète et d'importance. Vous avez dû voir dans vos instructions que le Roi vous permettait d'entretenir l'espérance que l'on a à Madrid du mariage de M. le Dauphin avec l'Infante Marie-Thérèse, mais sans rien dire de positif. En effet on en a parlé, mais les choses peuvent encore changer. J'ai eu avis que cette Infante a toutes les dents pourries et qu'elle est rousse, deux choses, et surtout la seconde, qui seraient capables d'inspirer un grand dégoût à M. le Dauphin et d'avoir des suites très fâcheuses. Écrivez-moi la vérité en homme de bien comme vous êtes. Je vous embrasse, Monsieur, cordialement (3). »

On voit sur quel ton d'intimité, tantôt badine et tantôt grave, le nouvel ambassadeur avait, dès ses premiers pas, mis les relations des deux cours.

(1) A. É. *Esp.*, t. 468, f° 95. Fleury à Vauréal, 27 juin 1741. « Voici une bagatelle, mais qui ne laisse pas de me tenir au cœur. Je me reproche d'avoir été la cause, quoique très innocente, de la disgrâce de P. Bermudez. Son innocence égale la mienne et, si vous le rencontrez, je vous prie de lui faire les plus tendres compliments. Ce pauvre homme est rempli de piété et je vous jure qu'il n'y a jamais eu entre lui et moi aucune sorte de commerce et d'intelligence qui ait pu lui attirer l'ombre même de répréhension. » Dans sa lettre du 14 août, Fleury raconte l'histoire de la lettre secrète qu'il a adressée à Bermudez (Cf. t. III, p. 264).

(2) *Ibid.*, t. 468, f° 150. Le même au même, 8 août 1741.

(3) A. É. *Esp.*, t. 468, f° 140. Fleury à l'évêque de Rennes, 27 juillet 1741.

II

Il avait dû pourtant commencer par un aveu désagréable : l'ordre donné par le gouvernement français aux escadres de Brest et de Toulon de rentrer au port : tous les hasards, disait-on, avaient été contraires. Or, sur le seul retard des opérations de ces escadres, le mécontentement de la cour d'Espagne s'était manifesté tel, que Des Varennes avait prédit le plus froid accueil à l'évêque de Rennes (1).

Pour comble de malchance, juste au moment où l'ambassadeur de Louis XV faisait cette déplaisante communication à Leurs Majestés Catholiques, les plus tristes nouvelles leur arrivaient d'Amérique ; après Porto-Bello, Carthagène, disait-on, était tombée aux mains des Anglais.

Ceux-ci, dans le courant de 1740, avaient équipé une escadre formidable que l'on croyait destinée à agir sur les côtes septentrionales de l'Espagne. L'expédition contrariée par les vents avait, au bout de deux mois, changé de direction et fait voile, sous les ordres de sir Chaloner-Ogle, vers les Indes-Occidentales. Lorsqu'elle avait opéré sa jonction avec l'escadre de la Jamaïque, Vernon avait pris le commandement maritime, et le général Wentworth celui de l'armée de terre, vacant par la mort de lord Cathcart. Mais divers obstacles avaient paralysé les efforts des commandants anglais, qu'inquiétait d'ailleurs la présence des deux escadres françaises; ce ne fut qu'après le départ de celles-ci, que la flotte anglaise osa tenter un coup audacieux; elle se dirigea vers Carthagène.

Toutes ces lenteurs avaient donné aux Espagnols le temps d'achever leurs préparatifs. Carthagène était défendue par don Sébastien d'Eslava, vice-roi de la Nouvelle-Grenade, officier aussi brave qu'intelligent, qui avait soigneusement fortifié toutes

(1) A. É. *Esp.*, t. 465, p. 349. Amelot à Vauréal, 7 mai; et t. 466, f° 83, Des Varennes à Amelot, 15 mai 1741.

les positions favorables. Les Anglais néanmoins attaquèrent avec une extraordinaire impétuosité, enlevèrent plusieurs forts, détruisirent les batteries flottantes et pénétrèrent dans le port. Il ne s'agissait plus que d'emporter le fort Saint-Lazare qui commandait la ville même.

Se croyant sûr du succès, l'amiral anglais envoya des dépêches en Angleterre, pour annoncer, outre ce qu'il avait déjà fait, la reddition imminente de la place (fin mars 1741). On s'empressa de frapper une médaille représentant Carthagène d'un côté, et de l'autre le buste de l'amiral Vernon, avec des inscriptions flatteuses pour le vengeur de l'honneur national (1). On annonça dans toute l'Europe la prise de Carthagène. « S. M. C., écrivit, le 5 juin, Amelot à l'évêque de Rennes, n'aura pas été plus consternée que nous d'une si terrible nouvelle. Vous jugez bien que S. M. n'est pas peu embarrassée sur le parti qu'il convient de prendre. Que peut-on imaginer de faire pour une nation qui se livre d'elle-même? Il faut compter que la Havane aura le même sort si elle est attaquée et on voudra encore nous l'imputer (2). » Amelot ne songeait qu'à incriminer l'Espagne; il oubliait sans doute le malencontreux rappel des vaisseaux français.

Campo-Florido, lui, ne l'oubliait pas; et il s'agitait démesurément pour arracher au gouvernement de Louis XV une déclaration de guerre immédiate contre l'Angleterre. Il s'attachait aux pas de Fleury et ne le lâchait, pour ainsi dire, pas d'une semelle, ne lui laissant même point de repos lorsqu'il allait s'enfermer à Issy. Sous prétexte de lui répéter ce qui se disait à Paris, il lui tenait les propos les plus désobligeants. A l'entendre, si la France ne se décidait pas cette fois, personne ne croirait plus à sa puissance et tout le monde s'accommoderait avec les cours de Londres et de Vienne.

Leurs Majestés Catholiques rejetèrent sur leurs ministres la

(1) Coxe, *op. cit.*, t. III, p. 428-431.
(2) A. É. *Esp.*, t. 466, f° 61. Amelot à Vauréal, 5 juin 1741.
(3) *Ibid.*, Mémoire de Campo-Florido 6 juin 1741 et Alcala, *Est.*, l. 4109. Campo-Florido à Villarias, 16 juin 1741.

responsabilité d'une guerre qui semblait mal tourner : « Nous ne l'avons pas voulue, disait la Reine, mais cet animal de Villarias et un autre qui est encore pis que lui, qui est La Quintana, l'ont voulue absolument; ce sont des Biscayens; tous les gens de cette province-là ne demandent que la guerre, parce qu'ils espèrent faire des prises. » Puis, tout en larmes, elle exprima ses craintes pour les vaisseaux qui allaient du Ferrol à Cadix; s'il y avait bataille, les Anglais seraient vainqueurs à cause de leur supériorité dans la manœuvre. » S'ils n'avaient pas voulu la guerre, le roi et la reine d'Espagne y avaient cependant consenti et ils se le reprochaient l'un à l'autre d'une façon assez amusante. « Mais, à la fin, vous vous êtes rendue! » disait le Roi à sa femme. « Et comment puis-je faire, répondait-elle, pour ne pas me rendre, quand ils sont tous contre moi et vous aussi, car (je m'en vais dire une sottise, mais vous me la pardonnerez) vous savez bien que, quand ils vous proposent quelque chose de périlleux, ils sont sûrs que vous êtes pour eux. Vous pouvez compter, dit-elle en se tournant vers Vauréal, et le Roi vous le dira que je suis comme la malheureuse Cassandre, que je prédis toujours tous les malheurs et que jamais on ne me croit que quand ils sont arrivés. » — « Il est vrai, reprit Philippe, que vous m'avez reproché cela souvent. »

La dispute étant stérile, on se mit à chercher les moyens de réparer l'affaire de Carthagène et de préserver ce qui restait de la marine espagnole, car elle courait réellement de grands risques. « Il y a une espèce de proverbe en Espagne, dit le Roi en regardant Vauréal, *la guerre avec tout le monde, mais la paix avec les Anglais.* » Cette parole fit grande impression sur notre ambassadeur. La conclusion de cet entretien fut que, si le roi de France et le Cardinal abandonnaient l'Espagne en cette grave circonstance, il serait impossible de sauver les Indes (1).

Philippe V écrivit donc de sa main au premier ministre une

(1) A. É. *Esp.*, t. 466, f° 189. Vauréal à Amelot, 12 juin 1741.

lettre fort pressante; il y exprimait le regret que la France ne pût envoyer plus de vaisseaux en Amérique; le comte de La Mark avait promis qu'il y en aurait cinquante au printemps; or c'était tout au plus s'il en restait neuf. De penser à une descente en Angleterre, comme Campo-Florido l'avait proposé, ce n'était pas raisonnable, étant donnés les sentiments unanimes de la nation contre les Espagnols et les Français; en outre, Philippe V n'avait pas, en Europe, plus de vingt vaisseaux sur lesquels il pût compter. Aussi demandait-il à Louis XV de renvoyer ses escadres dans la mer des Antilles et de déclarer la guerre aux Anglais (1).

Le gouvernement français ne se laissa pas toucher. « Malgré le danger où se trouve l'Amérique, répondit Amelot, il serait impossible aujourd'hui d'y porter un secours direct. Il ne servirait même de rien de déclarer formellement la guerre aux Anglais; on ne pourrait dans le moment présent la leur faire que par mer et c'est les attaquer dans leur fort. C'est donc en Europe qu'il faut songer à frapper au plus tôt les plus grands coups (2). »

III

Telle était bien en effet l'unique préoccupation du gouvernement français; les affaires d'Amérique, il faut l'avouer, le laissaient très froid à côté de celles d'Allemagne ou d'Italie.

Fleury s'était déterminé, le 15 juin, à répondre à la lettre de Philippe V du 9 mai et au mémoire de Campo-Florido du 26. Il avait daigné se déclarer satisfait par les explications du premier : « Nous entrons, lui disait-il, dans une guerre qui va devenir générale et qui nous causera bien des peines et des embarras. La confiance mutuelle est plus nécessaire que jamais,

(1) Alcala, *Est.*, l. 4077; et A. É. *Esp.*, t. 466, f[os] 214-224; lettres et mémoire, du 18 juin 1741, de Philippe V à Fleury.

(2) A. É. *Esp.*, t. 466, f[o] 237. Amelot à Vauréal, 30 juin 1741.

aussi bien que le concert réciproque de toutes nos opérations. Je ne cacherai rien à M. le prince de Campo-Florido et je suis persuadé qu'il en usera de même. Nous l'avons averti que le secret n'était point gardé en Espagne et nous lui en avons donné la preuve. Vos Majestés n'ignorent pas que les Anglais y ont conservé de grandes intelligences et que la cour de Vienne même y a conservé des amis. Nous ne les connaissons pas, mais les lumières de Vos Majestés en pourront pénétrer ou du moins soupçonner ceux sur qui cette infidélité doit tomber. Notre situation commune est si délicate et si importante que nous avons besoin d'un secret impénétrable aussi bien que de nous procurer des alliances solides et puissantes. Nous travaillons à gagner le roi de Prusse (Fleury qui venait de promettre de ne rien cacher, ne se vantait pas d'avoir obtenu déjà la signature du traité) et le plus sûr moyen d'y parvenir est de mettre en forces le duc de Bavière et de faire une puissante diversion en Italie. Le roi de Sardaigne sent qu'on ne peut se passer de lui et je crains bien qu'il ne veuille se vendre bien cher (1). »

Au mémoire de Campo-Florido, le premier ministre avait répondu par les déclarations suivantes : 1° jamais la cour de France n'entrerait dans un projet de traité préjudiciable à l'Espagne; 2° elle ne se chargerait pas de demander au roi de Sardaigne de laisser passer les troupes espagnoles en Italie avant que le traité fût fait, attendu que ce prince avait déjà dit à Masserano qu'il s'y opposerait plutôt par la force; 3° le roi de France répugnait au delà de toute expression à être partie principale dans le traité avec le roi de Sardaigne; mais Fleury avait écrit à ce prince qu'il était urgent qu'il conclût avec l'Espagne et que le roi de France y donnerait toutes les facilités qui dépendraient de lui; 4° avant de laisser partir l'expédition préparée en Catalogne, il fallait, non seulement avoir traité avec la Sardaigne, mais être assuré d'avoir assez de vaisseaux

(1) A. É. *Esp.*, t. 466, f° 96. Fleury à Philippe V, 15 juin 1741.

pour garantir le passage contre toute tentative de l'amiral Haddock; 5° l'Électeur de Bavière, malgré la conclusion du traité, ne pourrait se mettre en campagne avant le paiement des subsides (1).

Cependant, à l'heure même où Fleury écrivait ces choses, lui arrivaient de Turin des nouvelles qui allaient modifier sa politique et l'amener à intervenir d'une manière plus active dans les affaires d'Italie. D'Ormea en effet avait fini par signifier catégoriquement au prince de Masserano que, si la France n'entrait pas dans le traité, la Sardaigne ne conclurait pas avec l'Espagne (2). Ce n'était pas, s'il faut en croire une curieuse lettre de l'ambassadeur Manuel de Sada, par défiance des Espagnols que le gouvernement sarde manifestait cette exigence, mais au contraire par défiance des Français; si les Espagnols n'eussent pas été représentés par des princes de sang français, on leur aurait tout accordé et l'Italie les eût reçus à bras ouverts (3).

Quelle que fût la valeur de cette interprétation, le fait était vrai : Fleury dut le reconnaître; et, encouragé sans doute par l'alliance du roi de Prusse, il ne fit pas cette fois trop mauvaise figure à la nécessité de se jeter dans la mêlée italienne; une vague pensée de conquête traversa même son esprit. Il tint à Campo-Florido des propos presque belliqueux (4), tandis qu'Amelot écrivait à l'évêque de Rennes cette phrase typique : « *S. M. persiste à ne prétendre rien;* mais, si Elle est forcée d'intervenir dans la guerre, *il ne sera que juste qu'Elle y trouve quelque dédommagement* (5). »

Quel était donc ce dédommagement? Celui-là même qu'avait escompté Chauvelin en 1733, la Savoie (6), moyennant la cession

(1) A. É. *Esp.*, t. 466, f° 97. Mémoire de Fleury, 15 juin 1741.

(2) Alcala, *Est.*, l. 4077. Villarias à Campo-Florido, 8 juin 1741 ; et A. É. *Esp.*, t. 466, f° 237. Amelot à Vauréal, 30 juin 1741.

(3) *Ibid.*, Copie de la lettre de don Manuel de Sada, Turin, 24 mai 1741 communiquée par Villarias à Campo-Florido (avec la lettre du 8 juin).

(4) *Ibid.*, l. 4109. Campo-Florido à Villarias, 21 juin 1741.

(5) A. É. *Esp.*, t. 466, f° 181. Amelot à Vauréal, 23 juin 1741.

(6) Voir t. IV, p. 165.

au roi de Sardaigne du Milanais jusqu'à l'Adda. Don Philippe aurait Parme, Plaisance, le Crémonais et le duché de Mantoue. Un tel partage, qui ne pouvait plaire beaucoup à la cour d'Espagne, devait faire l'objet d'un traité secret, négocié directement entre Sénecterre et d'Ormea; le roi de France s'engagerait en outre à fournir à Charles-Emmanuel de huit à dix mille hommes, comme troupes auxiliaires (1) : « Vous jugez bien, écrivit Amelot à Vauréal, que si le Roi avait suivi son penchant, il aurait bien mieux aimé donner ses troupes au roi son oncle, mais le roi de Sardaigne en aurait eu trop de jalousie; les forces de la France et de l'Espagne combinées eussent été trop supérieures aux siennes. Le parti que le Roi a pris est donc un parti de nécessité (2). »

Leurs Majestés Catholiques furent averties de la résolution à laquelle Louis XV s'arrêtait; mais on ne leur parla pas de la Savoie (3).

Très peu de jours avant qu'il eût connaissance du projet de traité secret, Philippe V s'entretint précisément avec Vauréal de la répartition des États italiens. Il dit que l'Espagne devait être mieux traitée que la Sardaigne, parce que la Sardaigne n'avait d'autre titre que son ambition, tandis que l'Espagne avait des droits positifs; que, pour donner à l'Infant Parme, Plaisance et une petite partie du Milanais, ce n'était pas la peine de faire la guerre, qu'il lui fallait la ville même de Milan, et que le Tésin devait servir de frontière à Charles-Emmanuel. Vauréal laissa entendre que ce prince n'y consentirait pas. « Eh bien! voulez-vous, dit la Reine, qu'on lui donne Mantoue? » Vauréal, qui n'avait pas sur ce point d'instructions, proposa comme un acte de justice de rendre cet État à la maison de Guastalla, qui ne l'avait perdu que par son attachement aux deux couronnes et d'y mettre garnison neutre.

Philippe tenait toujours bon aussi pour que le commande-

(1) *Recueil des Instructions, etc.*, t. XIV. Savoie-Sardaigne, p. 382, Amelot au marquis de Saint-Nectaire (ou Sénecterre), 26 juin 1741. Carutti. *Storia* etc. t., IV, ch. v.

(2) A. É. *Esp.*, t. 466, f° 237. Amelot à Vauréal, 30 juin 1741.

(3) Alcala, *Est.*, l. 4109. Campo-Florido à Villarias, 3 juillet 1741.

ment militaire fût confié à l'Infant, répétant qu'il y avait de la différence entre lui et un roi de quatre jours qui ne l'était qu'à ses dépens (1). »

Il avait si grande envie de voir la France prendre part à la négociation avec Charles-Emmanuel, — étant admis le principe de cette négociation, — qu'il ne se montra nullement effarouché de l'idée du traité secret. Il demanda seulement si l'Espagne en serait garante et si le roi des Deux-Siciles entrerait dans les traités conclus par la France et par l'Espagne (2).

Sur ce second point, Amelot répondit, le 27 juillet, « que le désir du roi de France était de resserrer de plus en plus l'union des trois branches de sa maison, mais qu'il ne savait si cela conviendrait au roi de Sardaigne (3). »

Il faut ajouter qu'il y avait, au moment même, une légère pique entre Louis XV et Don Carlos, au sujet d'un incident survenu à Constantinople. Des officiers napolitains chargés de porter des présents au Sultan avaient négligé de faire visite à l'ambassadeur de France, et les vaisseaux qui les avaient amenés n'avaient pas rendu le salut à ceux de M. de Gabaret, chef de l'escadre française. A la nouvelle de ce fâcheux événement, Élisabeth Farnèse avait trempé de larmes son mouchoir, si bien que l'évêque de Rennes avait dû transformer en consolations les représentations qu'il avait eu charge de lui faire au nom de Louis XV sur la conduite de son fils. Elle écrivit d'ailleurs au roi de Naples que, « si l'aventure de Constantinople était vraie et qu'il y eût eu part, il fallait qu'il n'y eût pas de sens commun dans sa tête, non plus que dans celles de toutes les personnes qui l'environnaient. » Elle lui ordonnait d'accorder au roi de France toutes les satisfactions qu'il exigerait (4).

Cependant le gouvernement français s'était rapidement rendu

(1) A. É. *Esp.*, t. 466, f°s 284 et 293. Vauréal à Amelot, 27 juin et 2 juillet 1741.

(2) *Ibid.*, f° 306, le même au même, 7 juillet 1741 ; et Alcala, *Est.*, l. 4077. Villarias à Campo Florido, 11 juillet 1741.

(3) *Ibid.*, f° 337. Amelot à Vauréal, 27 juillet 1741.

(4) *Ibid.*, t. 466, f° 304. Vauréal et Amelot, 7 juillet 1741.

compte que ni le roi de Sardaigne ni le roi d'Espagne ne se tiendraient pour satisfaits de l'arrangement contenu dans la lettre d'Amelot à Sénecterre, du 26 juin 1741; et afin de faciliter les choses, il s'était, comme en 1733, résigné à laisser la Savoie au roi de Sardaigne, celui-ci abandonnant à don Philippe une partie du Pavesan (1). « Encore, écrivait Amelot à l'évêque de Rennes, le roi de Sardaigne ne sera pas content, car pour sa sûreté il veut une communication avec l'Allemagne (2). » Campo-Florido avait grand raison de dire que ce prince insatiable mettait tous les jours quelque nouvelle condition à son alliance (3).

IV

A part cette négociation qui n'avançait pas, les choses n'allaient pas mal pour la maison de Bourbon dans l'été de 1741. En Allemagne, Philippe V avait consenti à porter de huit à douze cent mille livres le subside qu'il payait à l'Électeur de Bavière et la France lui offrait la garantie du traité de Nymphenbourg (4). Les troupes françaises, envoyées comme auxiliaires à la Bavière, devaient passer le Rhin vers le 25 août, tandis qu'une autre armée de quarante mille hommes franchirait le fleuve du côté de Cologne. La Suède, prenant confiance, se mettait en hostilité ouverte avec la Russie; le roi d'Angleterre, tremblant dans le Hanovre à la seule apparition du corps d'armée de Maillebois, promettait sa voix à l'Électeur de Bavière, moyennant la garantie de la neutralité de son petit État; la Saxe, décidée par le tour que prenaient les événements, entrait aussi dans la coalition contre Marie-Thérèse et si-

(1) *Recueil des Instructions*, etc., t. XIV, Savoie-Sardaigne, p. 383, Amelot à Saint-Nectaire, 17 juillet 1741.
(2) A. É. *Esp.*, t. 466, f° 323. Amelot à Vauréal, 20 juillet 1741.
(3) Alcala, *Est.*, l. 4109. Campo-Florido à Villarias, 17 juillet 1741.
(4) A. É. *Esp.*, t. 466, f°s 284, 328, 337. Vauréal à Amelot 27 juin, et Amelot à Vauréal, 20 et 27 juillet 1741.

gnait avec l'Espagne un traité d'alliance le 20 septembre (1).

En Amérique aussi, la chance tournait contre les Anglais. L'assaut donné au fort Saint-Lazare, près de Carthagène, aboutissait pour eux à un désastre ; leurs chefs se divisaient ; les ravages du climat augmentaient leur détresse ; bref ils durent se rembarquer, après avoir perdu plus de la moitié de leur effectif.

Sur la côte du Pérou, le pillage de Païta et la prise d'un vaisseau chargé d'une riche cargaison, furent leurs seuls succès. Une expédition tentée contre Santiago de Cuba, en juillet, eut les mêmes alternatives et la même fin que celle de Carthagène. Ce second échec aggrava la mésintelligence entre les chefs. L'armée et l'escadre furent presque réduites à rien. Près de vingt mille hommes avaient été sacrifiés à ces entreprises aussi malheureuses que mal dirigées (2).

En présence de ces événements qui le remplissaient de joie, Philippe V avait d'autant plus de peine à comprendre les réserves que Fleury gardait à l'égard de l'Espagne et de ses vastes désirs. « Ne voyez-vous pas, disait-il à Vauréal dans les derniers jours de juillet, que le roi mon neveu n'est plus arrêté par la garantie de la Pragmatique que sur ce qui regarde mes droits sur la succession d'Autriche..... N'est-ce pas déclarer la guerre à la Grande-Duchesse que de s'allier avec ses ennemis la Prusse et la Bavière, et où serait la différence, si l'on soutenait de la même manière l'Espagne en Italie ? C'est le refus de la France qui a enhardi le roi de Sardaigne à augmenter ses prétentions. »

Vauréal tira parti de la proposition récemment faite par Louis XV de signer un traité secret avec Charles-Emmanuel. « La crainte même du roi de Sardaigne, reprit Philippe, de voir réunies les troupes de France, d'Espagne et des Deux-Siciles n'est-elle pas une preuve qu'on pourrait se passer de lui ? Puis il se plaignit de ce que le roi son neveu ne lui confiait rien de

(1) Duc de Broglie, *Frédéric II et Marie-Thérèse*, t. II, p. 32 et 73 ; *Recueil des Instructions*, t. XII *bis*, Espagne, p. 241 ; Cantillo, *Tratados de paz*, p. 359.

(2) Coxe, *op. cit.*, t. III, p. 431-438.

ce qui regardait la France dans ses traités; avec lui seul, ajoutait-il, Louis XV ne voulait pas d'alliance; il en était lui, l'oncle du roi de France, à ne pas même oser proposer un traité à son neveu! »

Le froid et l'embarras continuaient, les relations demeuraient pénibles entre l'ambassadeur et les souverains, lorsqu'arriva le courrier portant les dernières propositions de partage pour l'Italie, celles du 20 juillet. En les entendant, la Reine s'écria : « *No Señor!* » et tout de suite le Roi ajouta : « *Je ne ferai point la guerre pour le roi de Sardaigne.* » Que si, faisait-il observer, dans l'état présent, le roi de Sardaigne paraissait à la France si considérable qu'il fallût l'acheter de tout ce qu'il voulait, que serait-ce quand on aurait augmenté du double sa puissance? Pouvait-on mettre don Philippe à sa merci? Pourquoi l'Espagne s'était-elle fiée au Cardinal? Que n'avait-elle, comme en 1733, fait passer ses troupes en Italie? Elle serait aujourd'hui maîtresse de Parme, de Plaisance et de la Toscane (1)!

« Si le roi de Sardaigne, sans droits et sans prétentions et sans autre titre que celui d'être nécessaire, veut se faire acheter si cher, » disait encore au bout de quelques jours à l'ambassadeur de Louis XV le roi d'Espagne dans une conversation où il parla presque tout le temps contre son habitude, « je crois être aussi nécessaire que lui, et de plus j'ai de véritables droits. »

Vauréal très animé s'efforça de démontrer que Philippe « ne pouvait pas faire manquer un aussi grand ouvrage que l'écroulement de la maison d'Autriche pour un petit terrain de plus ou de moins accordé à don Philippe. » Il fut même si pathétique que la Reine finit par lui dire en riant : « Je vous avais bien dit que vous étiez fâché. Vous nous pressez beaucoup; vous avez eu le temps d'étudier votre leçon. Il faut que vous nous donniez le temps d'étudier aussi la nôtre pour vous répondre (2). »

(1) A. É. *Esp.*, t. 466. f° 370. Vauréal à Amelot, 29 juillet 1741.
(2) *Ibid.*, Vauréal à Amelot, 2 août 1741.

Elle était toute apprise, car les instructions de Campo-Florido, rédigées aussitôt après cet entretien, ne firent que commenter les premières déclarations du Roi. Ce prince exigeait, outre Parme et Plaisance, ou bien la Toscane, ou bien le Tortonais, le Pavesan, le Crémonais, le Lodésan ou le Mantouan sans le moindre démembrement. Si Fleury ne voulait pas, — et l'on ne se contenterait point d'une réponse ambiguë, — Philippe V ne ferait pas la guerre; on se passerait de son alliance; et il réserverait, pour en faire usage, quand bon lui semblerait, ses droits et ses revendications (1).

« Depuis la mort de l'Empereur, répondit le Cardinal à la communication de l'ambassadeur d'Espagne, vous m'avez demandé si je m'opposerais à ce que l'Espagne tentât quelque chose en Italie, et je vous ai répondu que, malgré la garantie de la Pragmatique, je fermerais les yeux; vous avez ensuite réclamé notre neutralité et je vous l'ai promise; puis vous avez souhaité que la France fût garante de l'accord que l'Espagne conclurait avec le roi de Sardaigne; j'y ai consenti. Vous avez alors exprimé le désir que la France vous aidât dans la négociation avec la Sardaigne, et elle l'a fait; enfin vous avez voulu, comme le demandait Charles-Emmanuel, que nous fussions partie contractante dans le traité, et j'ai proposé à ce prince un traité secret. Que pouvais-je faire de plus? Dès le commencement je vous ai dit que le roi de Sardaigne se vendrait très cher et que l'Infant devrait sans doute se contenter de Parme et de Plaisance, peut-être de Mantoue. Depuis, soucieux d'augmenter sa part, j'ai proposé d'y ajouter le Crémonais et une partie du Pavesan; vous trouvez que ce n'est point assez; le roi de Sardaigne juge que c'est trop; il se plaint aussi fort que le roi votre maître; il faut pourtant songer que la reine de Hongrie lui offre tout le Milanais. Et maintenant vous venez me dire qu'à de telles conditions, vous ne ferez rien en Italie; j'ai pourtant compté sur votre diversion dans ce pays pour régler les affaires

(1) Alcala, *Est.*, l. 4077. Villarias à Campo-Florido, 31 juillet et 9 août 1741.

d'Allemagne (1). » Et, répondant aux réflexions générales du roi d'Espagne, Fleury ajoutait dans une lettre à l'évêque de Rennes : « Je ne suis pas assez mauvais politique pour ne pas sentir qu'il est très dangereux d'agrandir le roi de Sardaigne et qu'un jour lui ou ses successeurs emploieront tout leur pouvoir contre la branche des Bourbons qui sera établie en Italie et qu'ils regarderont comme leur rivale (2). »

A cent vingt ans de là, — mais après quels événements, qui eussent confondu l'esprit de celui qui faisait cette prophétie, s'il avait pu seulement les entrevoir, — Victor-Emmanuel entrait à Naples et en chassait, pour toujours sans doute, les héritiers de don Carlos.

La politique d'entente avec la Savoie était déjà féconde en déboires pour Fleury, comme elle l'avait été pour Louis XIV, comme elle l'avait été pour Chauvelin, comme elle devait l'être pour d'Argenson, et pour bien d'autres après lui : « Si tout ce que les ministres espagnols qui sont à Turin rapportent des discours que leur a tenus M. d'Ormea est vrai, écrivait-il le 22 août à l'évêque de Rennes, il faut que ce prince soit un fourbe qui veuille nous trahir et qui soit d'accord ou prêt à l'être avec l'Angleterre et par conséquent aussi avec la reine de Hongrie (3). »

Que ne croyait-il le roi d'Espagne quand il lui disait que « Charles-Emmanuel s'imaginait que la France et l'Espagne étaient à ses ordres, mais qu'il changerait de ton s'il voyait deux bonnes armées en Italie (4)? »

Au contraire, Fleury tremblait toujours de voir Philippe V prendre des résolutions périlleuses et, après avoir énergiquement lutté pour l'empêcher de faire passer ses troupes avant la signature du traité, il finissait par lui donner à entendre fort clairement que, s'il croyait pouvoir agir en Italie sans le roi de Sardaigne, il le fît, mais que la France aurait assez affaire en

(1) Alcala, *Est.*, l. 4109. Campo-Florido à Villarias, 15 août 1741.
(2) A. É. *Esp.*, t. 468, f° 155. Fleury à Vauréal, 13 août 1741.
(3) *Ibid.*, t. 466, f° 438. Fleury à Vauréal, 22 août 1741.
(4) *Ibid.*, Vauréal à Amelot, 21 août 1741.

Allemagne pour ne pas prendre part à ce qui se ferait au delà des Alpes (1). »

Ce n'était pas tout encore. Le roi de Sardaigne refusait décidément le partage proposé, « à cause, disait Amelot, de la mortelle appréhension qu'il avait de voir l'Espagne puissante en Italie. » Mais ce refus, ajoutait le ministre, ne dégageait pas le gouvernement français des deux promesses qu'il avait faites à Charles-Emmanuel ; celle de ne donner, sans son consentement, aucun secours aux Espagnols et celle de ne pas laisser passer par la France la cavalerie de Philippe V. Or Charles-Emmanuel pouvait d'un jour à l'autre joindre ses trente mille hommes aux vingt mille de la reine de Hongrie ; et il n'était pas sûr que les Vénitiens ne fissent point cause commune avec eux.

Le seul espoir que Fleury laissât au roi d'Espagne était que les affaires d'Allemagne prenant une tournure très favorable, — (il se décidait enfin à avouer le traité conclu avec la Prusse depuis trois mois) — le roi de France obtiendrait de Marie-Thérèse, par voie de négociation, quelque chose en Italie pour le roi son oncle (2).

V

On laisse à penser quel effet durent produire de telles dépêches sur l'esprit de Leurs Majestés Catholiques. Philippe V était précisément dans une mauvaise phase, avec la fièvre et des accès de violence terribles (3).

Lorsqu'il apprit que le Cardinal s'était engagé vis-à-vis du roi de Sardaigne : « Ainsi, s'écria-t-il, pendant que le Roi aide directement ou indirectement tous les prétendants à la succession de l'Empereur, il s'est lié les mains à notre égard et ne peut plus nous donner aucune marque d'amitié que par le consentement d'un prince ennemi de la maison de Bourbon ! »

(1) A. É. *Esp.*, t. 466, f° 438 et 474. Fleury et Amelot à Vauréal, 22 et 29 août 1741.
(2) *Ibid.*, f° 491. Amelot à Vauréal, 5 septembre 1741.
(3) *Ibid.*, f° 503. Vauréal à Amelot, 28 août 1741.

Puis, comme il examinait le moyen de faire passer ses troupes par mer, Vauréal insinua, timidement et presque malgré lui, que peut-être la négociation réussirait mieux si L. M. C. la faisaient directement avec Charles-Emmanuel. L'insinuation fut si mal reçue que l'ambassadeur, malgré l'ordre qu'il avait de la faire, se vit obligé de dire qu'il avait proposé la chose de son chef, par le désir de chercher tous les moyens possibles de sortir de cet embarras. « Quoi! je le rechercherais, reprit le roi d'Espagne, lorsqu'il a refusé de traiter avec moi! M. le Cardinal vous dira bientôt des nouvelles de la manière de traiter de cette cour. Vous verrez la dépêche originale de Masserano où le marquis d'Ormea lui dit à son arrivée qu'il était bien aise de le voir, parce qu'il ne traiterait pas avec la France sans l'Espagne, ne voulant pas être trompé une seconde fois. »

« Le roi mon maître, dit encore Vauréal, n'est pas plus content du partage que V. M., mais il ne veut pas l'impossible. On a trois objets en vue pour la maison de Bourbon : faire un Empereur qui lui en ait obligation, partager la succession de Charles VI, et donner un établissement à l'Infant. Si V. M. avait conduit ces trois objets au point où ils sont présentement, hasarderait-elle les deux premiers pour avoir une satisfaction plus étendue sur le troisième et s'exposerait-elle à une guerre qui ruinerait entièrement cet établissement? »

Ce que le Cardinal avait écrit à Vauréal « *que le Roi ne voulant pas exposer son royaume aux suites d'une guerre contre le roi de Sardaigne, c'était à Leurs Majestés à décider si elles pouvaient se passer de la France,* » était plus fort que tout ce que contenait la dépêche d'Amelot. A la lecture de ce passage, le Roi regarda la Reine avec un visage fort altéré; et cette princesse, après quelques moments de silence, dit à l'ambassadeur : « Pour celui-là j'avoue que je ne m'y attendais pas! » Philippe fit un mouvement, comme pour s'en aller; mais la Reine le retint et, s'adressant à Vauréal : « Vous souvenez-vous qu'un jour, au Retiro, je vous dis que nous ne ferions rien que de concert avec la France, *à moins qu'elle ne nous abandon-*

nât, et que vous vous récriâtes si fort contre moi ; nous y voilà cependant! » — Non, Madame, vous n'y êtes point; la France ne vous abandonne point; mais vous ne voulez pas exiger d'elle l'impossible, ni que le Roi expose son royaume aux plus grands malheurs. » — « Nous sommes bien malheureux, reprit-elle, que le Roi qui est si puissant pour d'autres ne puisse rien pour nous. » — « Je parie, interrompit Philippe, que, de tous les prétendants, je suis le seul à qui il ait été répondu qu'il ne devait pas compter sur la France ; assurément je serais bien fâché de l'exposer au moindre danger ; mais ce danger là n'est que quand il s'agit de mes droits; je verrai ce que j'aurai à faire. » L'évêque de Rennes voyant le Roi si ému lui dit, une demi-heure durant, tout ce qu'il crut pouvoir le toucher, mais il n'en obtint plus aucune réponse. Élisabeth, de son côté, pria son mari de ne pas se chagriner. « C'est une affaire, disait-elle, qui me regarde personnellement; j'en ferai plutôt le sacrifice. Qu'en pensez-vous, Monsieur l'ambassadeur? » — « Je suis au désespoir, répondit-il, du chagrin où je vous vois ; mais il ne faut s'affliger que des choses sans remède; et, s'il y en a, il faut le prendre. La négociation avec le roi de Sardaigne est le moyen le plus sûr de réussir. »

Mais, quoi qu'il en dît, Vauréal lui-même jugeait avec une extrême sévérité la politique du roi de Sardaigne et du marquis d'Ormea (1).

A la suite de « ce coup accablant », Philippe V résolut de tenter une dernière démarche auprès du Cardinal; il lui fit tenir toutes les lettres qui prouvaient la duplicité de la cour de Turin et le conjura de ne pas sacrifier davantage à qui le trahirait le petit-fils de Louis XIV, l'oncle du roi son maître (2).

Mais Fleury n'était pas encore désabusé : tout entier aux affaires d'Allemagne, il n'entendait pas, sans l'alliance du roi de Sardaigne, s'engager plus avant dans celles de l'Italie.

(1) A. É. *Esp.*, t. 467, f°s 6 et 34. Vauréal à Amelot et à Fleury, 1er et 4 septembre 1741.
(2) Alcala, *Est.*, l. 4077. Campillo à Campo-Florido, 4 septembre 1741; et A. É. *Esp.*, t. 468, f° 182. Instruction pour le prince de Campo-Florido.

CHAPITRE IV

L'Espagne se décide à agir sans la France en Italie. — Nouveaux soupçons donnés par le roi de Sardaigne. — Élection de l'Empereur Charles VII. — Premiers revers des Français en Allemagne. — Convention du roi de Sardaigne avec Marie-Thérèse. — Chute du ministère Walpole. — Départ de l'Infant don Philippe pour l'Italie.

SEPTEMBRE 1741 — FÉVRIER 1742.

Laissées à elles-mêmes par le gouvernement français, Leurs Majestés Catholiques, se trouvaient dans la nécessité de prendre un parti. Tout d'abord, si fâchées qu'elles fussent contre Fleury, elles ne songeaient pas à rompre avec lui. C'eût été se trouver isolés en Europe et ne rien obtenir de celle qu'on voulait dépouiller.

Vers la fin de septembre donc, elles s'arrêtèrent à l'idée de combiner les deux systèmes d'une négociation avec la reine de Hongrie, puisque Fleury voulait bien les soutenir sur ce point, — et du passage de leur armée en Italie. De la sorte, on se débarrasserait de tout traité avec le roi de Sardaigne, ce qui serait à la fois plus glorieux pour la France et pour l'Espagne, et pour celle-ci plus avantageux, attendu qu'on n'aurait pas besoin de diminuer au profit de Charles-Emmanuel la part de Don Philippe. Quant à la négociation avec Marie-Thérèse, elle aboutirait d'autant plus facilement qu'il y aurait en Italie des troupes espagnoles.

Que demanderait-on à la reine de Hongrie? Soit Parme et Plaisance, avec ce qui avait été destiné à Charles-Emmanuel; soit la Toscane, Parme et Plaisance, en donnant au Grand-Duc le Milanais, sous la garantie des puissances; soit la Flandre, que Marie-Thérèse abandonnerait peut-être plus volontiers que ses

possessions italiennes. Des pleins-pouvoirs étaient envoyés à Campo-Florido pour négocier sur ces bases avec la reine de Hongrie sous les yeux du Cardinal.

Point n'était besoin d'ailleurs de briser ouvertement avec la cour de Turin et de cesser brusquement toute tentative d'entente avec elle (1).

I

Le gouvernement français n'était pas fâché de voir l'Espagne se décider à faire passer des troupes en Italie. Les grands préparatifs du roi de Sardaigne l'inquiétaient; l'attitude de ce prince lui devenait de jour en jour plus suspecte. D'autre part, la France avait besoin de toutes ses forces en Allemagne; elle pressentait que le roi de Prusse n'était pas éloigné de se retirer des hasards de la guerre, s'il pouvait garder ce qu'il avait pris; d'autres princes n'étaient que par la crainte retenus de se déclarer contre elle; l'Angleterre commençait à le prendre du haut; la Hollande fermentait; les Suédois avaient été battus. Bref une diversion au sud des Alpes présentait son utilité.

Seulement, il fallait que l'Espagne se pressât; Marie-Thérèse avait rappelé en Allemagne la plus grande partie de ses troupes pour les opposer à l'Électeur de Bavière; l'escadre de Norris, qui avait reçu l'ordre de renforcer celle de Haddock, était encore dans les eaux anglaises; il importait de profiter de cette double conjoncture.

Aussi, non content de ne plus mettre obstacle à l'embarquement des troupes espagnoles, Fleury promettait que la flotte de Toulon le protègerait, tandis que celle de Brest croiserait dans la Manche (2).

Le roi de Sardaigne avait, de son côté, pris occasion du retrait des troupes allemandes du Milanais pour sonder le gouverne-

(1) A. É. *Esp.*, t. 467. Vauréal à Amelot, 20 et 26 septembre, 7 octobre 1741 ; Alcala, *Est.*, 4077. Villarias à Campo-Florido, 20 et 26 septembre 1741.

(2) *Ibid.*, f°s 38 et 96. Amelot à Vauréal, 21 septembre et 9 octobre 1741.

ment de Louis XV. Ormea avait dit à Sénecterre qu'il ne comprenait pas que Marie-Thérèse eût pris pareille résolution si elle n'avait quelque garantie de la part de la France pour ses États italiens; puis il avait demandé si Louis verrait de mauvais œil que Charles-Emmanuel profitât de cette circonstance pour tenter quelque chose.

Mais les Espagnols se demandaient, eux, s'il ne fallait pas conclure de cet acte que Marie-Thérèse et Charles-Emmanuel étaient déjà secrètement d'accord. Amelot inclinait à penser qu'il n'y avait qu'à laisser le roi de Sardaigne entrer à Milan; les Espagnols, survenant à leur tour, occuperaient Parme, Plaisance et Mantoue. « Prenons aussi, ajoutait Campo-Florido, Crémone et Pavie; Milan, il y faut renoncer, car, l'élection de l'Empereur une fois faite, le Cardinal voudra revenir à sa première tranquillité; dès la première ouverture, il fera la paix et nous réduira à accéder à ce qu'il aura réglé. Une rupture avec lui serait pour nous sans appel (1). » Amelot envoyait un courrier pour obtenir au plus tôt la réponse du roi d'Espagne (2).

Celui-ci avait, aux premiers jours d'octobre, donné ses ordres pour le passage des troupes : elles devaient débarquer à Orbitello. L'Infant don Philippe voulait partir sans retard; mais on cherchait, sous différents prétextes, à lui faire attendre les couches de sa femme. Le roi d'Espagne priait Vauréal d'obtenir de son gouvernement réponse à ces deux questions : Louis XV voudrait-il autoriser l'escadre de Toulon à se joindre à celle de Navarro, si Haddock passait le détroit? Quels ordres convenait-il de donner aux troupes espagnoles et napolitaines si, sans provocation de leur part, elles étaient troublées dans leur marche par une attaque des Allemands de Toscane (3)?

« Nous ne pouvons jamais sans nous déshonorer, ôter la Toscane au Grand-Duc, » répondit le Cardinal, mais, si l'on attaque, « il faudra repousser la force par la force. » Quant à

(1) Alcala, *Est.*, l. 4077. Campillo à Campo-Florido, 15 octobre; l. 4109, Campo-Florido à Villarias, 16 octobre 1741.

(2) A. E. *Esp.*, t. 467, f° 128. Amelot à Vauréal, 16 octobre 1741.

(3) *Ibid.*, f° 137. Vaureal à Amelot, 6 octobre 1741.

unir l'escadre de Toulon à la flotte espagnole, ce serait la guerre avec l'Angleterre (1).

Ainsi Fleury, tout en cédant peu à peu, résistait toujours à demi et ne cessait jamais de paraître agir malgré lui. Vauréal, au milieu des flatteries dont il l'accablait, lui glissait un conseil discret, sous la forme de ce mot « d'un brave homme qui voyant un pape pleurer, alors qu'on le portait en triomphe, lui criait : *Beatissimo Padre allegramente!* » Et Fleury de répondre avec esprit : « Je n'aurais pas besoin de *l'allegramente* de Clément XII pour prendre courage; mais il y a tant de choses capables de le diminuer ou même de le faire perdre, que je ne sais quelquefois si ce mot ne peut pas m'être appliqué dans le sens de *l'allegramente Signor Poursognac!* Il faut toujours voguer et ne pas se lasser, quoiqu'en vérité la tête soit souvent prête à me tourner (2). »

Tous les ordres relatifs à l'expédition d'Italie avaient été donnés par Campillo, sans la participation et même à l'insu de Villarias. Le roi d'Espagne s'était en effet décidé à réunir entre les mains du premier, les quatre secrétaireries des finances, de la guerre, de la marine et des Indes. La Reine ne s'était résolue qu'avec beaucoup de peine à causer ce vif chagrin à Villarias; mais Vauréal l'avait soutenue et poussée. Campillo avait accepté la mission d'annoncer lui-même la chose à son rival malheureux; si Villarias se plaignait, il avait été décidé que le Roi se bornerait à lui répondre *es verdad* (c'est vrai), ne se sentant pas la force de lui faire un plus long discours (3).

Le pauvre ministre avait d'abord assez bien supporté le choc, parce que, dans le premier moment, il avait cru qu'à la faveur de Campillo manquait la circonstance la plus importante, le privilège de *dépêcher* avec le Roi (4). Dépêcher avec le Roi,

(1) A. É. *Esp.*, t. 467, f°s 150 et 163. Fleury et Amelot à Vauréal, 19 et 25 octobre 1741.

(2) *Ibid.*, f° 150. Fleury à Vauréal, 29 octobre 1741.

(3) *Ibid.*, f°s 137 et 148. Vauréal à Amelot et à Fleury, 6 et 7 octobre 1741.

(4) *Ibid.*, f° 156. Vauréal à Amelot, 14 octobre 1741. Vauréal rappelle à ce propos, — et le passage ne sera pas inutile à citer, — l'organisation des secrétaireries d'État en Espagne : « Dans ce gouvernement-ci, il y a naturellement six secrétaires d'État, savoir, des affaires étrangères, des finances, de la guerre, des Indes, de la marine et de la justice. Tous s'ap-

c'était bien, en principe, le droit de tout secrétaire d'État pour les affaires de son département; mais, en fait, Philippe V n'en admettait généralement qu'un à cet honneur, de sorte que les autres étaient obligés de porter leur travail à celui que le Roi avait choisi et qui remplissait dès lors les fonctions de premier ministre; c'était le cas de Villarias; or il eut bientôt la douleur de voir que Campillo l'avait réduit à ne plus rapporter que les affaires de son propre département. Campillo fit même, par la volonté de ses maîtres, de nombreuses incursions dans le domaine réservé de Villarias, les affaires étrangères; il correspondait directement avec les ambassadeurs d'Espagne et traitait souvent à Madrid avec ceux des autres puissances, avec l'évêque de Rennes en particulier (1).

L'exposé que Vauréal fit à L. M. C. de la dépêche d'Amelot, où il était dit que le roi de France persistait à n'accorder aucun secours direct au roi son oncle en Italie provoqua de nouveau les réflexions les plus amères de la part de ce prince. Quant à la proposition de laisser faire Charles-Emmanuel, elle fut rejetée avec hauteur et sécheresse : « Voulez-vous, s'écria la Reine, que je vous dise ce qui nous cause la plus vive douleur, c'est de voir qu'en quelque situation que soient les affaires, la France marque toujours la même disposition à favoriser le roi de Sardaigne (2). »

Mais, au moment même, on avait, ou du moins on croyait avoir grand besoin de la France; il fallait donc mettre une sourdine aux plaintes. La nouvelle s'était en effet répandue, — elle se trouva fausse, — que l'escadre d'Haddock était entrée

pellent dans leur ressort secrétaire *del despacho universal*. Il n'y a pas toujours des secrétaires d'État en titre, mais souvent plusieurs de ces emplois sont exercés ou par un ministre, comme l'était M. de Montemar, ou par des secrétaires des conseils, comme l'étaient don Zenon pour la marine, La Quintana pour les Indes, Ustaris pour la guerre; (celui-ci était en contradiction perpétuelle avec M. de Montemar, d'où s'ensuivait un grand désordre dans le service); toutes ces fonctions disparaissent quand il y a des secrétaires d'État en titre; et c'est ce qui vient d'arriver à ces messieurs par la nomination de M. de Campillo, qui est actuellement secrétaire d'État de toutes ces parties. »

(1) Rodriguez Villa, *Patiño y Campillo*, p. 140.

(2) A. E. *Esp.*, t. 467, f°s 171 et 196. Vauréal à Amelot, 18 et 29 octobre 1741. — Alcala. *Est.*, l. 4077. Villarias à Campo-Florido, 29 octobre 1741.

dans la Méditerranée. L. M. C. demandaient donc que l'escadre de Toulon s'unît à celle de Cadix pour protéger le passage des troupes; sinon qu'elle croisât devant Mahon et suivît Haddock s'il sortait. « Nous voilà compromis avec les Anglais et avec Turin! répondit Amelot d'assez méchante humeur. Néanmoins S. M. défendra le roi son oncle contre toute insulte de la flotte anglaise. » En effet, l'ordre fut envoyé à l'escadre de Toulon de croiser d'Iviça à Majorque et de ne pas perdre de vue les vaisseaux espagnols. Lorsqu'il fut avéré qu'Haddock était encore à Gibraltar, Philippe V, malgré le refus qui lui avait été précédemment opposé, pria Louis XV de laisser son escadre franchir le détroit afin d'aider Navarro, en cas qu'Haddock entreprît de lui disputer l'entrée de la Méditerranée (1). Il sollicitait en même temps le passage de l'Infant, de Perpignan à Antibes (2). Louis XV ne pouvait guère ne pas accorder cette faveur à son gendre; mais il voyait avec regret que le jeune prince se mît en chemin avant que l'Espagne possédât un pouce de terre en Italie, sans avoir la nouvelle du débarquement et sans être instruit du parti que le roi de Sardaigne prendrait. Fleury pria donc Campo-Florido d'envoyer un courrier pour tâcher de modérer la Reine sur cet objet (3).

II

Le roi de Sardaigne avait été profondément surpris d'apprendre l'embarquement des troupes espagnoles. Il fit écrire à Fleury par le marquis d'Ormea que cependant il n'y aurait de sa part aucun acte d'hostilité s'il savait exactement ce que voulait l'Espagne, mais qu'il ne signerait aucun traité sans qu'on lui eût donné parfaite connaissance de ce que posséderait don Philippe en Italie (4).

(1) A. É. *Esp.*, t. 467, f°s 171, 179, 196 et 238; Vauréal à Amelot et Amelot à Vauréal, 18, 29 octobre, 7 novembre 1741.
(2) *Ibid.*, f° 196. Vauréal à Amelot, 29 octobre 1741.
(3) *Ibid.*, Amelot à Vauréal, 16 novembre 1741.
(4) *Ibid.*, f° 221, Extrait de la lettre du marquis d'Ormea à S. E., du 1er novembre 1741.

L'exigence était formulée sur un ton très haut, presque insolent, Amelot lui-même était forcé d'en convenir (1). Mais la tournure peu brillante que prenaient les affaires d'Allemagne, obligeait à se montrer prudent. C'était le moment où Frédéric II s'entendait secrètement avec les généraux autrichiens en Silésie; où l'Électeur de Bavière, après une série de fautes, non content d'avoir abandonné le mouvement sur Vienne, s'arrêtait dans sa marche en Bohême; où Belle-Isle, déjà trop longtemps retenu près de l'archevêque de Mayence, dont il importait de fixer les hésitations, se trouvait cloué sur son lit par la maladie, lorsque sa présence à l'armée paraissait indispensable; où la reine de Hongrie, par conséquent, pouvait, d'un jour à l'autre, retrouver la libre disposition d'une partie de ses troupes pour défendre l'Italie (2). « Peut-être que nos ennemis ne connaissent pas tous leurs avantages, écrivait le 27 novembre Amelot à Vauréal, et c'est là toute mon espérance (3). »

Pour son honneur, la France avait un autre espoir, la vaillance de son armée : deux jours avant que fussent tracées par le ministre ces lignes découragées, Maurice de Saxe, bien secondé par Chevert et le comte de Broglie, avait escaladé les murs de Prague et fait capituler la ville. Quelques jours plus tard, Charles-Albert recevait à la cathédrale la couronne de Saint-Vacslav. Et, pour compléter cette série de bonnes fortunes, une révolution militaire à Saint-Pétersbourg enlevait à Marie-Thérèse son unique amie. A la régente Anne, gouvernant sous le nom du petit tsar Iwan, son fils, succédait brusquement, le 6 décembre 1741, la princesse Élisabeth, fille de Pierre le Grand et de la première Catherine. C'était la ruine du parti allemand et le triomphe du parti français.

Mais, en ce temps, les nouvelles étaient lentes à se répandre et l'on était encore, en France et en Espagne, sous le coup des fâcheuses impressions d'octobre et de novembre, lorsqu'on

(1) A. É. *Esp.* t. 467, f° 273. Amelot à Vauréal, 27 novembre 1741.

(2) Pour la situation des affaires en Allemagne, Cf. Duc de Broglie, *Frédéric II et Marie Thérèse*, t. II, pp. 94-128.

(3) A. É. *Esp.*, t. 467, f° 273. Amelot à Vauréal, 27 novembre 1741.

y prit connaissance des dernières demandes du marquis d'Ormea. Il voulait : 1° que la France fût partie principale et contractante au traité; 2° que l'Espagne donnât au roi de Sardaigne un plan exact et détaillé de la destination de tous les États d'Italie; 3° que l'Espagne reconnût, comme elle l'avait déjà fait, assurait-il, que la Sardaigne avait des droits sur le Milanais; 4° que, jusqu'à la ratification du traité qui interviendrait entre les deux cours, le roi de Sardaigne pût se réserver la liberté de mettre ses intérêts à couvert par toutes sortes de voies; 5° que le roi d'Espagne lui donnât communication du dernier traité de Munich.

Ces conditions si captieuses semblaient faites exprès pour permettre à Charles-Emmanuel de se vendre très cher à l'Autriche. Leurs Majestés Catholiques déclarèrent qu'elles prouvaient à elles seules que ce prince ne voulait pas traiter sérieusement avec la maison de Bourbon. Elles qualifièrent de *ridicule* la lettre d'Ormea que Fleury leur avait communiquée : comment le petit roi de Sardaigne osait-il se poser en juge souverain devant la France et devant l'Espagne et prétendait-il se faire tout soumettre?

Vauréal insista cependant pour qu'on laissât Charles-Emmanuel occuper Milan. Philippe alors devint sec et cassant dans ses paroles. Puis la Reine intervint : « Je vous ai laissé parler, dit-elle, je vous prie de ne m'interrompre pas. » Elle reprit l'histoire de tout ce qui s'était passé depuis la mort de l'Empereur. « L'Espagne a toujours été aux ordres de la France, *comme la dernière de ses alliées;* elle n'a pas osé avoir une pensée sans la lui communiquer; elle n'a agi que par son mouvement; elle a sacrifié l'amitié qui était entre elle et le roi de Pologne-électeur de Saxe au désir qu'a eu la France de préférer l'Électeur de Bavière; elle a traité avec celui-ci; elle lui paie des subsides par le conseil de la France; ce même conseil a réglé toutes ses autres démarches; elle a toujours attendu le retour d'une si parfaite confiance, mais elle l'a attendu vainement. » Puis, s'adressant directement à Vauréal : « Jamais

vous ne nous avez laissé entrevoir le moindre secours de la France; au contraire, vous ne nous avez jamais parlé que de son impuissance pour tout ce qui regardait l'Espagne; au temps où l'on espérait une conclusion si prompte et si glorieuse des affaires d'Allemagne, vous ne nous avez jamais donné la plus légère espérance que la France débarrassée de ce côté favoriserait nos desseins; vous nous avez cent fois représenté l'engagement que la France avait pris avec le roi de Sardaigne de ne point aider l'Espagne sans le consentement de ce prince, engagement qui n'était guère différent et qui produisait les mêmes effets qu'un traité contre l'Espagne; ce que vous nous avez dit de plus avantageux dans le moment où les choses allaient le mieux se réduisait à nous faire espérer Parme et Plaisance par la voie de la négociation; il semblait alors que l'on eût mis le roi de Sardaigne à l'écart; mais, bientôt après, vous êtes revenu à nous parler plus fortement pour nous engager à le satisfaire; l'Espagne, en soutenant toujours la dépense de ses troupes n'a jamais pu obtenir la liberté d'agir jusqu'au moment où cela est devenu nécessaire à la France; alors vous nous avez pressés vivement pour l'embarquement qui vous avait toujours paru impossible. »

Élisabeth reprocha ensuite à Vauréal de n'avoir pas écrit au Cardinal les raisons de leurs actes et de leurs désirs; elle dit encore qu'il était impossible de donner l'autorisation au roi de Sardaigne d'occuper Milan, alors que rien n'assurait la part de l'Infant, et qu'avec ses troupes en Italie, l'Espagne allait désormais tâcher de mieux servir la cause commune. « Le Roi vous déclare, ajouta-t-elle, que sa patience est à bout et qu'il aime mieux traiter avec la Grande-Duchesse qu'avec le roi de Sardaigne. » Alors elle se tourna vers son mari : « Mais ayez donc la bonté de parler! et qu'il ne puisse pas écrire que ce n'est l'affaire que de la Reine! » — « Non seulement, répondit le Roi, je pense tout ce que vous avez dit; mais je pense encore davantage. »

La conclusion fut que le Roi et la Reine informèrent Vau-

réal « qu'ils allaient se mettre en possession de ce qui leur appartenait en Italie et que si le roi de Sardaigne s'y opposait il se déclarerait leur ennemi et serait traité comme tel ».

Après ces paroles, le passage était difficile aux deux propositions que l'ambassadeur de Louis XV avait encore à présenter. La première était la clause que la Toscane n'appartiendrait jamais à aucun des deux contractants, ou que, si jamais la Toscane venait à l'Infant ou à ses descendants, un équivalent serait donné au roi de Sardaigne; la seconde était la renonciation à toutes prétentions nées ou à naître sur quelque autre partie de l'Italie.

Vauréal se résigna à aborder ce sujet, tant pour obéir à ses ordres que parce qu'il estimait Leurs Majestés déjà averties par Campo-Florido. Philippe d'ailleurs lui en fournit l'occasion. « Il ne vous dit pas encore tout, dit-il en regardant la Reine; » et, se tournant vers l'ambassadeur : « Vous ne nous dites pas les détails dans lesquels il faut que nous entrions sur la Toscane et sur nos autres prétentions. »

L'évêque les fit connaître : « Je vous avoue, Monsieur, écrit-il à Amelot, que l'effet qu'ils ont produit m'a donné beaucoup de regret de les avoir dits. J'ai craint pendant quelques moments les suites du plus vif ressentiment que le roi d'Espagne ait marqué peut-être depuis longtemps. Après qu'il a été un peu remis, il m'a dit : « A quel propos me mettre en parallèle avec le roi de Sardaigne au sujet de la Toscane? Venez-vous dire qu'il a aussi quelques prétentions sur cet État, comme sur le Milanais? car sans cela il est tout à fait extraordinaire de me proposer que ni lui, ni l'Infant ne posséderont jamais la Toscane; c'est-à-dire que, pour avoir le plaisir de le faire duc de Milan et pour l'engager à vouloir bien y consentir, il faut que la Reine renonce aux droits qu'elle a sur la Toscane! »..... Sur la renonciation à toutes les prétentions nées ou à naître, le roi d'Espagne a répété trois fois avec force ces dernières paroles *nées ou à naître!* et m'a dit : « Vous ne feriez pas une pareille proposition au dernier prince de l'Italie; quand je sau-

rais que, ni moi, ni mes enfants, n'aurions jamais aucune prétention, il serait honteux à moi de signer une pareille condition avec un roi de Sardaigne. » Et la Reine ajouta : « Si c'est la France qui nous fait ces propositions, il faut nous taire; mais si c'est le roi de Sardaigne, l'insulte est trop grande! » La scène finit par des larmes (1).

III

Les préparatifs du départ de l'Infant et les couches de sa femme apportèrent, dans les dernières semaines de 1741, quelque diversion à ces pénibles préoccupations d'ordre général. Louis XV, sur l'insistance du roi d'Espagne, avait enfin accordé à son gendre le passage par la France (2). Il avait même été question que don Philippe profitât de cette occasion pour se rendre à Versailles; on avait renoncé à ce projet, tant à cause des circonstances qui ne se prêtaient guère à un voyage de plaisir et d'apparat, que parce qu'il semblait ne pouvoir laisser qu'au détriment de son honneur la guerre commencer sans lui au delà des Alpes (3).

L'Infante de quatorze ans, bien près du terme de sa grossesse, déployait une grande force de caractère, désirait que le prince rejoignît Montemar, déjà parti pour l'Italie, et se déclarait prête à suivre son mari, dès qu'elle le pourrait. Elle écrivait dans ce sens à M[me] Henriette et tremblait qu'on ne fît courir sur don Philippe les soupçons, vraisemblablement peu fondés, répandus sur le Grand-Duc de Toscane (4). Elle-même avait accepté, avec beaucoup de raison, le refus que le Cardinal, de la part de Louis XV, avait opposé à la demande qu'elle avait faite de laisser sa nourrice venir au moment de ses couches (5).

(1) A. É. *Esp.*, t. 467, f° 283. Vauréal à Amelot, 20 novembre 1741.
(2) *Ibid.*, Amelot à Vauréal, 1[er] décembre 1741.
(3) *Ibid.*, f° 320. Vauréal à Amelot, 26 novembre; et Alcala, *Est.*, l. 4077. Campillo à Campo-Florido, 27 novembre 1741.
(4) Beauriez, *Une fille de France*, p. 19,
(5) A. É. *Esp.*, t. 466, f° 344. Fleury à Louise-Élisabeth, 27 juillet 1741.

Divers incidents, notamment les vents contraires qui rejetèrent la flotte de Navarro dans l'Océan, ayant retardé le départ de don Philippe, ce prince assista le 31 décembre 1741 à la naissance de sa fille Marie-Élisabeth-Louise-Antoinette, appelée en Espagne doña Isabel. » Ç'a été une grande grâce de Dieu, disait la Reine à Vauréal, d'avoir différé le départ de l'Infant, et je sens tous les jours combien la présence de ce prince était nécessaire à l'Infante. » En effet, il passait toute la journée auprès d'elle et elle en était fort satisfaite. La Reine paraissait revenue aux meilleurs sentiments pour sa belle-fille; elle allait la voir deux fois par jour et restait près d'elle une heure aux dépens de sa sieste, ce qui n'était pas un léger sacrifice (1).

Le vieux Fleury envoya son compliment au sujet de la naissance de la jeune princesse sous cette forme assez piquante : « Si j'ai différé, Monsieur, de répondre à vos deux dernières lettres du 31 décembre et du 5 de ce mois, c'est assurément malgré moi, mais vous êtes trop au fait de la crise où nous sommes pour ne pas être persuadé que je n'ai guère de temps de libre. Si Madame l'Infante eût accouché d'un Prince j'aurais été plus diligent à vous en marquer ma joie, mais nous ne faisons pas ici le même cas des filles qu'en Espagne et la loi salique nous endurcit un peu sur le beau sexe. C'est beaucoup que Mme l'Infante se porte bien, et il y a apparence qu'elle ne manquera pas de postérité. Tout ce que vous avez mandé à M. Amelot de son courage et de toutes les circonstances qui ont accompagné ses couches ont fait un vrai plaisir au Roi parce qu'il est très bon père et aime fort Mme l'Infante. J'ai suivi la mode de France et je n'ai pas cru devoir prendre la liberté d'en écrire à L. M. C. Si vous jugez à propos de me mettre à leurs pieds aussi bien qu'à ceux de Mme l'Infante et du sérénissime Infant, je vous serai très obligé. M. le Dauphin est ravi d'être oncle et ne sera pas fâché de faire tante Mme l'Infante. Rien

(1) A. É. *Esp.*, t. 470, f° 7, Vauréal à Amelot, 5 janvier 1742.

n'est plus charmant que toutes les marques de tendresse qu'elle a reçues de L. M. C., et il paraît dans tous leurs procédés une bonté de cœur et une cordialité qui sont assez rares dans les personnes de si haut rang (1). »

Le Cardinal avait assurément le droit de s'excuser sur la crise que traversaient les affaires. Il allait voir en quelques jours se réaliser le plus hardi de ses vœux, puis, par un prompt démenti, la fortune se tourner contre le prince son protégé et contre les armes de la France.

La prise de Prague avait produit sur Frédéric un effet magique : avec la plus parfaite désinvolture, il avait laissé là tous ses arrangements avec l'Autriche, porté la santé du nouveau roi de Bohême et déclaré que « les vrais principes politiques de sa maison demandaient qu'elle fût étroitement unie avec la France (2). »

« Ce n'était pas seulement, a-t-on dit, ni la ville de Prague, ni même la couronne de Bohême qui avait été enlevée par escalade, mais bien la dignité impériale elle-même (3). » La grande nouvelle était tombée en pleine diète à Francfort et avait déterminé l'unanimité des suffrages à se porter sur le victorieux candidat de la France : le 24 janvier 1742, Charles-Albert avait été élu sous le nom de Charles VII; il devait être couronné le 22 février suivant; pour la première fois depuis trois siècles, l'Empire échappait à la descendance de Rodolphe de Habsbourg.

« Voilà une belle et grande besogne de finie; » écrivit Amelot à l'évêque de Rennes; et il ajoutait aussitôt : « J'espère que les affaires de Bohême vont aussi s'éclaircir. Sur la nouvelle que la Bavière était menacée, le roi de Prusse est parti lestement et sans équipage pour aller se mettre à la tête de ses troupes. Le roi de Pologne lui a donné, comme vous le jugez bien, toute l'autorité sur les Saxons. » Puis se tournant vers les autres

(1) A. É. *Esp.*, t. 473, f° 25. Fleury à Vauréal, 20 janvier 1742.
(2) Duc de Broglie, *Frédéric II et Marie-Thérèse*, t. II, p. 140-146.
(3) *Ibid.*, p. 160.

théâtres de guerre : « Il faut présentement songer aux affaires d'Espagne et vous croyez bien que M. le Cardinal en est sans cesse occupé. L'arrivée du troisième convoi pourrait les avancer, mais vous savez quelles sont les difficultés de cette dernière expédition par mer, vu la supériorité actuelle des Anglais dans la Méditerranée. Je ne puis douter que l'amiral Haddock n'ait des ordres très précis pour attaquer nos deux escadres (1).

L'élection impériale en effet n'avait rien terminé; les opérations militaires n'avaient pas répondu à cet heureux événement. Le jour même où il prenait possession de sa dignité un peu idéale, Charles-Albert aurait pu concevoir de graves inquiétudes sur la sécurité de ses états patrimoniaux. Avant le premier janvier, les deux armées autrichiennes de Neipperg et de Khevenhüller avaient dessiné leur mouvement offensif. En vain Broglie résistait victorieusement à Pisek, le défaut d'entente entre le roi de Prusse et lui entraînait la capitulation de Ségur à Lintz (23 janvier). Bientôt, Passau était enlevé, Hongrois et Croates inondaient et dévastaient la Bavière; ils occupaient Münich le lendemain du couronnement de Charles VII, *Jean-sans-Terre,* disaient les plaisants de Paris. En Bohême, les généraux autrichiens, le Grand-Duc, son frère Charles-Alexandre, Lobkowitz, Neipperg, Kœnigsegg appuyés sur une ligne de places fortes, se formaient peu à peu en cercle menaçant autour de Prague. Un « prodigieux effort » devenait nécessaire en Allemagne; moins que jamais, la France n'allait pouvoir disposer de ses troupes pour l'Italie.

Au même moment, Robert Walpole, réduit à une majorité de trois voix, cédait, après vingt-et-un ans de ministère, la place à lord Carteret, dont la politique anti-française faisait prévoir une intervention plus énergique dans la guerre et l'envoi de nouveaux vaisseaux dans la Méditerranée.

Il semblait de plus en plus probable que la cour de Turin

(1) A. É. *Esp.*, t. 470, f° 43. Amelot à Vauréal, 30 janvier 1742.

était déjà d'accord avec celle de Vienne. Le commandeur Solar affectait, à Versailles, un air de parfaite indifférence qui contrastait avec la vivacité, l'empressement, l'inquiétude dont il avait fait preuve jusqu'alors.

« Je ne sais, disait Amelot à Vauréal, après lui avoir fait part de ces nouvelles, si vous devez communiquer cette lettre en entier à L. M. C. Elles n'y verront que des sujets de chagrin et de désespoir et elles imputeront peut-être notre indécision ou à trop de timidité ou au peu d'intérêt qu'on prend à leurs affaires (1). »

IV

Tel était bien en effet l'état d'esprit de Leurs Majestés Catholiques. Elles se plaignaient avec amertume de la conduite des représentants de la France en Italie, à Turin et à Venise surtout. A les en croire, un mot d'eux aurait suffi, avec l'apparition de quelques régiments français à la frontière des Alpes, pour déterminer les Italiens à suivre l'Espagne contre l'Autriche. Mais ce mot les Français ne le disaient pas (2). Bien plus, le commandant de l'escadre française, de Court, avait averti Navarro qu'il ne suivrait l'escadre espagnole que jusqu'à son arrivée à Orbitello et qu'il s'en retournerait à Toulon, même sans attendre que les troupes fussent débarquées (3).

Le résultat de cet accord trop imparfait, joint aux échecs de la France en Allemagne, ne tardait pas à se faire sentir. Le 1er février 1742, Charles-Emmanuel signait une convention provisionnelle avec la reine de Hongrie. En vertu de cet arrangement, les troupes austro-piémontaises devaient couvrir les duchés de Milan, de Parme, de Plaisance et de Modène contre les Hispano-Napolitains. Le roi de Sardaigne se réservait la

(1) A. E. *Esp.*, t. 470, f° 47. Amelot à Vauréal, 6 février 1742.

(2) *Ibid.*, f° 34. Vauréal à Amelot, 14 janvier; Alcala, *Est.*, l. 4087. Villarias à Campo-Florido, 18 janvier 1742.

(3) A. E. *Esp.*, t. 470, f° 34. Vauréal à Amelot, 14 janvier 1742.

faculté de faire valoir ultérieurement ses droits sur le Milanais et celle de traiter, même avec les ennemis de sa nouvelle alliée, pourvu que la Reine en fût prévenue un mois d'avance. Marie-Thérèse se trouvait dans la nécessité d'accepter ces bizarres stipulations. Charles-Emmanuel assurait ainsi le présent, tout en ménageant l'avenir : sans être accusé de trahison, il pouvait, si ses intérêts l'exigeaient, exécuter une volte-face analogue à celles dont son père avait donné l'exemple. Vis-à-vis des cours de Versailles et de Madrid, cet arrangement, divulgué, constituait une nouvelle invitation à rechercher son amitié. C'était un ingénieux expédient pour « allier l'intérêt à la bonne foi et la vérité à tout ce qui paraît lui être le plus contraire. Charles-Emmanuel regardait ce traité, dont il parlait souvent avec complaisance comme le chef-d'œuvre de sa politique (1). »

Le commandeur Solar n'en avait pas moins été passablement embarrassé pour annoncer au Cardinal la résolution de son maître. Fleury s'était borné à lui répondre très froidement qu'il en rendrait compte au Roi (2). Mais, dans le fond de son âme, il avait été fort affecté et ne s'en était pas caché avec Campo-Florido. « Prince, lui avait-il dit, voilà donc mes prophéties réalisées! Quand je vous disais de conclure avec Turin, ce n'était pas, vous le voyez maintenant, par affection pour cette cour. Qu'allez-vous faire en Italie? Les Sardes y sont unis aux Allemands, et bientôt six mille Croates iront les renforcer; le duc de Modène sera contraint de se joindre à vos ennemis. Vous êtes en mauvaise passe; et notre situation à nous est encore pire. Tout va très mal en Allemagne. » En disant ces mots, le vieux ministre paraissait totalement découragé. « Nous n'avons rien fait que par votre conseil, répliqua l'ambassadeur; et maintenant encore, il faut que vous nous en donniez un et un bon! » — « Je suis fort embarrassé, reprit le Cardinal; cependant, si vous m'en croyez, tâchez de vous accommoder avec la reine de Hongrie; envoyez à Vienne un personnage inconnu,

(1) *Recueil des Instructions*, etc., t. XIV. Savoie-Sardaigne, p. LXXXII.
(2) A. É. *Esp.*, t. 470, f° 60. Amelot à Vauréal, 9 février 1742.

un religieux par exemple, qui ouvrira la porte à une négociation régulière. »

« Comment, ajoutait Campo-Florido dans sa dépêche, déterminer maintenant le gouvernement français à se prononcer contre le roi de Sardaigne? Il va vouloir faire la paix tout de suite et à tout prix. » Ce fut une consolation pour lui que de s'entendre dire par Fleury et par Amelot que, puisqu'on craignait une agression d'Haddock, la cavalerie espagnole pouvait passer par la France et que Charles-Emmanuel baisserait peut-être le ton quand il verrait une forte armée espagnole en Italie (1). Encouragé par cette concession, il allait bientôt demander de la part de Philippe V que l'infanterie prît elle aussi la voie de terre (2).

Inutile de dire qu'en de telles circonstances le départ de l'Infant paraissait une grave imprudence aux ministres de Louis XV (3). Mais le roi d'Espagne, toujours pour les partis de bravoure, était décidé à la commettre. Don Philippe prit congé des siens le 22 février : « Toute cette cour, écrivit le jour même l'évêque de Rennes à Amelot, est en grande tristesse. Je n'ai vu aujourd'hui que des larmes. L'Infant est parti. Lundi dernier, l'ordre fut donné et le départ fixé à aujourd'hui. Madame, qui en parlait continuellement, fut frappée comme si elle ne s'y était pas attendue. Elle se mit au lit, s'enferma, pleura beaucoup; le lendemain, son courage reprit le dessus, aujourd'hui elle a gardé son lit. L'Infant a dîné auprès d'elle. Leurs Majestés Catholiques l'ont envoyé chercher; Elles venaient d'entendre la messe dans leur chambre; j'avais eu seul la permission d'y entrer. Lorsque j'ai vu arriver l'Infant, j'ai voulu me retirer, mais la Reine a voulu que je fusse témoin de cette scène qui véritablement a été des plus touchantes. Le roi d'Espagne a embrassé plusieurs fois son fils et lui a donné sa bénédiction, en lui disant : « Je ne vous verrai donc plus. » La

(1) Alcala, *Est.*, l. 3217. Campo-Florido à Campillo, 9 et 14 février 1742.

(2) A. É. *Esp.*, t. 470, f° 87. Vauréal à Amelot, 5 février 1742. Il demande la jonction avec le corps français du Dauphiné.

(3) *Ibid.*, f° 60. Amelot à Vauréal, 9 février 1742.

Reine, fondant en larmes et en grands sanglots, n'a pas cessé de lui faire une exhortation fort pathétique sur sa conduite. Ensuite, n'y pouvant plus tenir, elle est entrée dans son cabinet et l'Infant est parti (1). »

La veille de son départ, don Philippe avait adressé ce billet à celui de qui il dépendait de l'assister ou de l'abandonner dans cette aventureuse expédition : « Mon cousin, je ne puis partir pour l'Italie sans vous demander votre amitié; je la désirerais quand elle ne me serait pas nécessaire; ce sentiment est une suite de l'admiration qu'excite dans toute l'Europe le plus glorieux ministère que la France ait jamais vu. Je crois pouvoir me flatter d'avoir des droits particuliers sur votre sagesse et sur votre habileté qui sont si utiles à tous les alliés du Roi Très-Chrétien. Nous sommes ses enfants, l'Infante et moi, nous nous mettons entre vos mains : je vous demande aussi vos conseils. Ils suppléeront mon peu d'expérience, et je les mériterai par mon entière confiance et par ma sincère amitié pour vous (2). »

A la même heure, Fleury considérait d'un regard anxieux les résultats de la politique qu'il avait cru devoir adopter, et traçait, pour l'évêque de Rennes, ces quelques lignes qui la résumaient trop bien : « C'est assurément un phénomène très glorieux pour le Roi que la translation de l'Empire dans une autre maison que ce qui reste de la maison d'Autriche et de l'avoir fait passer à un prince, si fidèle allié de la France; mais jusqu'ici cet événement ressemble assez à un bel arbre couvert de belles feuilles très vertes et sans aucun fruit. Il faut espérer que nous en recueillerons dans les suites (3). »

(1) A. É. *Esp.*, t. 470, f° 124. Vauréal à Amelot, 22 février 1742.
(2) *Ibid.*, f° 123. Don Philippe à Fleury, 21 février 1742.
(3) *Ibid.*, t. 473, f° 45. Fleury à Vauréal, 20 février 1742.

CHAPITRE V

Vains projets de négociations avec l'Autriche et avec la Sardaigne. — Don Philippe ne peut passer en Italie. — Son séjour en Provence. — Défection du roi de Prusse.

FÉVRIER — JUILLET 1742.

Le laborieux et honnête Tercier, le premier commis des affaires étrangères, qui succéda au prince de Conti comme chef de la diplomatie secrète du Roi, au début de l'un de ses *Mémoires*, compare assez ingénieusement le passage de don Carlos en Italie et celui de don Philippe. « On a vu, dit-il, le départ de l'Infant don Carlos pour aller prendre en Italie possession d'États que les traités lui avaient assurés et qui lui frayeraient le chemin au trône des Deux-Siciles. On était en pleine paix; toutes les puissances, les unes de bon gré, les autres parce qu'elles ne pouvaient l'empêcher, concouraient à l'établissement de ce prince. Son frère au contraire partait d'une manière bien différente. Don Carlos était venu avec la pompe d'un souverain que ses sujets attendent. Le sort de don Philippe dépendait de son courage et de celui des troupes du Roi son père. Tous les chemins avaient été aplanis pour don Carlos; ils étaient tous fermés pour don Philippe et les mêmes Anglais qui avaient transporté les six mille Espagnols en 1731 étaient ceux qui formaient la plus grande opposition au passage des troupes que S. M. C. envoyait en Italie, tant la face des choses était changée en peu d'années par l'instabilité ordinaire des événements qui décident du destin des nations. Celui de l'Europe ne fut tranquille que six ans après par le traité d'Aix-la-Chapelle qui fixa l'établissement de l'Infant en Italie. La nécessité de satis-

faire en ce point la reine d'Espagne, prolongeant la guerre plus longtemps que vraisemblablement elle ne devait durer, augmenta les malheurs de l'humanité pour assurer à ce Prince un état très borné dont la proposition n'avait seulement pas été écoutée de Leurs Majestés Catholiques. »

Et le sage politique ajoute : « C'est ainsi que, par la constitution actuelle de l'Europe, se terminent presque toutes les guerres qui se font sur son continent, lorsqu'il ne s'agit que de quelques droits contestés et non, comme dans celle de 1700, de la succession à une vaste monarchie qu'il faut nécessairement après plusieurs années de combat qu'un des concurrents cède à l'autre. Dans toutes les autres guerres, quelques villes, quelques petits districts sont le seul fruit que la partie victorieuse retire de la perte immense qu'elle a faite en hommes et en argent (1). »

On s'excuserait de conduire le lecteur à travers le dédale d'événements politiques et militaires dont le dénouement devait être aussi mince, si l'effort de l'homme et les qualités qu'il déploie pour atteindre le but n'étaient souvent bien au-dessus de ce but et par eux-mêmes dignes d'intérêt.

I

Fleury, dès qu'il avait entrevu la tournure que prenaient les affaires d'Allemagne et surtout percé le secret des dispositions du roi de Prusse, avait senti se réveiller en lui l'ardent désir d'une pacification générale et il ne l'avait pas laissé ignorer au roi d'Espagne (2). C'était sans doute afin d'y parvenir plus aisément qu'il l'avait engagé à chercher à s'entendre directement avec Marie-Thérèse. Craignant que Frédéric II, fidèle à sa méthode, ne brusquât les choses, Philippe V envoya au

(1) A. É. *France*, Mém. et Doc., t. 472, f° 214.
(2) Alcala, *Est.*, l. 4065. Campo-Florido à Villarias, 23 janvier 1742.

comte de Montijo, qui avait dû se rendre à Antibes pour y attendre don Philippe, l'ordre de rebrousser chemin au plus vite « pour travailler auprès de Sa Majesté Impériale et des rois de Prusse et de Pologne à ce que l'Espagne ne fût pas exclue de la paix générale et obtînt pour don Philippe un établissement digne de son rang ». Montijo devait cependant prendre le temps de passer par Paris et d'y conférer avec le Cardinal (1).

Leurs Majestés Catholiques, qui ne voulaient plus entendre parler de traiter avec le roi de Sardaigne, étaient beaucoup moins éloignées d'entrer en pourparlers avec la reine de Hongrie. Mais elles déclaraient qu'elles n'avaient sous la main personne qui fût capable d'une négociation de cette espèce; elles eussent aussi préféré qu'on attendît pour l'entreprendre, même par le canal de la France, que les affaires d'Allemagne se fussent éclaircies et que les opérations militaires entamées par Frédéric eussent donné leurs résultats; « après un succès en Allemagne, disaient-elles, le Cardinal fera plus en huit jours pour réduire la cour de Vienne qu'en six mois par des émissaires secrets (2) ».

Amelot en était convaincu, lui aussi, « à moins, ajoutait-il, que les Espagnols ne se trouvassent tellement supérieurs en Italie qu'ils pussent eux-mêmes finir leurs affaires indépendamment de tout le reste (3) ». Vauréal évaluait à trente-huit mille hommes le chiffre de l'armée hispano-napolitaine en Italie : c'était assurément une force respectable si Marie-Thérèse était obligée de garder presque toutes les siennes en Allemagne : mais, sur ce dernier champ de bataille, que ne donnaient pas à craindre les dissentiments entre alliés et même, hélas! entre Français (4)?

Montijo avait reçu à Aix en Provence, presque au terme de son voyage, les ordres de Philippe V. Sans prendre le temps de se reposer, il s'était mis en route pour Paris, où il était

(1) A. É. *Esp.*, t. 470, f° 125. Philippe V à Fleury. 23 février 1742.
(2) *Ibid.*, f° 134. Vauréal à Amelot, 26 février 1742.
(3) *Ibid.*, f° 150. Amelot à Vauréal, 13 mars 1742.
(4) Duc de Broglie, *Frédéric II et Marie-Thérèse*, t. II, p. 211.

arrivé le 11 mars, avait eu coup sur coup plusieurs conférences avec Fleury et avec Amelot (1).

De la part du Cardinal, elles paraissent n'avoir été qu'une longue lamentation sur l'état des finances et des relations de la France; afin de corroborer ses dires et d'atténuer l'effet des assertions contraires que pourrait apporter Montijo, Amelot dut rédiger un mémoire « sur la situation des affaires » que Vauréal aurait mission de communiquer à Leurs Majestés Catholiques. A l'entendre, l'Angleterre et la Hollande étaient à la veille de se déclarer contre nous et « il ne resterait de troupes dans le royaume que ce qui serait absolument nécessaire pour contenir les religionnaires toujours prêts à remuer lorsqu'ils croyaient pouvoir le faire avec facilité ». C'était dire assez clairement à Philippe V qu'il n'avait guère à compter sur notre coopération militaire (2).

Fleury trouvait d'ailleurs une excuse, qu'il ne manquait pas d'invoquer, dans l'ignorance où il était des desseins du roi d'Espagne : « Au cours de la conférence que j'eus hier, écrit-il le 19 mars à Philippe V, avec M. le comte de Montijo et M. le prince de Campo-Florido, je crus tirer d'eux quelque notion sur le passage en Italie du S^me^ Infant don Philippe et sur les opérations militaires de M. le duc de Montemar ; mais ils commencèrent par me dire tous deux qu'ils n'avaient d'autres instructions que celles qu'ils comptaient de recevoir de moi. Je crus d'abord que c'était un compliment, mais les voyant persister dans cette demande, je ne pus m'empêcher de leur en témoigner mon étonnement, parce que je n'étais au fait de rien et que j'ignorais absolument ce que l'Infant voulait ou avait ordre de faire. La première question que je leur fis regarda son passage en Italie et s'il trouverait à Antibes des bâtiments prêts pour transporter toute sa suite et un vaisseau ou des galères pour y embarquer sa personne. Ils me répon-

(1) Alcala, *Est.*, l. 4065. Campo-Florido à Villarias, 19 mars 1742.

(2) A. É. *Esp.*, t. 473, f° 94. Fleury à Philippe V, 17 mars; t. 470, f° 177. Amelot à Vauréal, 23 mars; Alcala, *Est.* l. 4065, Campo-Florido à Villarias, 10 et 21 mars 1742.

dirent qu'ils n'en étaient point instruits, et il en fut de même sur le lieu où il débarquerait et sur le choix de la place où il séjournerait jusqu'à l'ouverture de la campagne. Ils m'assurèrent tous deux qu'ils étaient dans une ignorance parfaite de toutes ces choses, et n'en étant pas mieux informé de mon côté, notre conférence était assez inutile. Nous n'avons point reçu le moindre signe de vie de M. le duc de Montemar, et nous n'avons des nouvelles des différentes marches qu'il fait que par Rome. Les opérations militaires ne sont pas d'ailleurs de ma sphère et je ne serai pas assez téméraire pour prétendre les régler. Mon inquiétude principale regarde le S[me] Infant don Philippe (1). »

Ce silence, l'Espagne dépitée le gardait de parti pris. « La cour de France, dira bientôt Campillo, se plaint qu'on ne lui fait point part de ce que l'on pense. Le Roi, mal assuré de sa fidélité et connaissant d'ailleurs sa facilité et qu'elle ne fait communiquer ici, lorsque les courriers y arrivent, que des notions que contiennent les avis publics, est résolu d'user de son côté de la même réserve, comptant pour ses projets sur ses forces et nullement sur les secours de la France (2). »

Campo-Florido avait, comme de lui-même, suivant en partie le conseil du Cardinal, essayé de faire parvenir au Grand-Duc et à la reine de Hongrie quelques propositions pacifiques; et il avait cru ne pouvoir mieux faire que de s'adresser directement au marquis de Stainville (3). Le Grand-Duc avait répondu par une lettre fort obligeante, où il avait démontré sans trop de peine que, si la paix était troublée en Europe, ce n'était assurément pas la faute de l'archiduchesse, mais que cette princesse était pourtant disposée à aider à la rétablir « pourvu que cela fût juste, équitable et pour le bien de toute l'Europe (4) ».

Stainville avait alors demandé à Campo-Florido quelques in-

(1) A. É. *Esp.*, t. 473, f° 97. Fleury à Philippe V, 19 mars 1742.

(2) *Ibid.*, t. 471, f° 64. Campillo à Campo-Florido, 23 mai 1742.

(3) Alcala, *Est.*, l. 4065. Campo-Florido à Villarias, 1[er] avril 1742.

(4) *Ibid.*, Le grand-duc de Toscane à Stainville, dans une lettre de Stainville à Campo-Florido, du 31 mars 1742.

dications plus précises, en le priant de s'entendre avec le Cardinal qu'il tenait d'ailleurs lui-même au courant.

Fleury dit à l'ambassadeur d'Espagne que le ministre du Grand-Duc était en droit de savoir de lui ce que réclamait la cour de Madrid, puisque, sans ce préalable, aucune entente n'était possible; que l'Espagne ne devait faire que des demandes modérées, sous peine de perdre son temps en démarches inutiles; qu'elle avait tout avantage à s'accommoder ainsi avec Marie-Thérèse et que ce serait la meilleure vengeance à tirer du roi de Sardaigne. « Le roi votre maître, ajouta le Cardinal, voudra-t-il se contenter de la part qui lui revenait dans le traité avec la Sardaigne, Parme, Plaisance, Mantoue, Crémone et le Pavesan? — Je n'en sais rien, répliqua l'ambassadeur; mais j'en doute, après toutes les dépenses qu'il a faites pour envoyer une armée en Italie? — Eh bien moi? reprit Fleury, j'accueillerais ce projet à bras ouverts; rien pour le roi de Sardaigne, quel avantage pour l'Infant! Et, sachez-le bien, le Milanais aujourd'hui à l'Autriche, c'est plus tard le Milanais à l'Infant. Si vous attendez la pacification générale de l'Europe, la roi de Sardaigne aura sa part, soyez-en sûr (1)! »

Amelot s'empressa d'écrire en ce sens à l'évêque de Rennes : « Je vois, lui disait-il, que vous êtes aussi étonné que moi de la convention du roi de Sardaigne avec la reine de Hongrie et que vous pensez que cette princesse l'observera exactement, parce que l'Espagne ne se contentera pas du même partage qui a fixé pour le moment présent l'ambition du roi de Sardaigne. Il y a cependant un autre point de vue dans lequel cette affaire peut être envisagée et qui pourrait ébranler la cour de Vienne, en ce que, si l'Espagne veut s'accommoder avec la cour de Turin, il n'est pas douteux que l'Italie ne soit perdue en entier. M. le prince de Campo-Florido aura sans doute informé S. M. C. des conversations qu'il a eues à ce sujet avec M. le marquis de Stainville à qui j'ai tenu à peu près le même

(1) Alcala, *Est.*, l. 4065. Campo-Florido à Villarias, 1er avril 1742.

langage, en ajoutant qu'il ne pouvait douter que la France ne vît toujours avec grand plaisir que la cour de Vienne puisse s'accommoder avec celle Madrid; que le Roi ne regarderait pas du même œil l'accommodement que la reine de Hongrie ferait avec le roi de Sardaigne, qu'il pourrait venir des temps où nous aurions les mains plus libres et où la reine de Hongrie pourrait se repentir de n'avoir pas profité de l'occasion qui se présentait. M. de Stainville est convenu avec moi, au moins en apparence, de la vérité de ce raisonnement; et, suivant ce qu'il m'a dit des dispositions où était sa cour, il y aurait lieu d'espérer que, si l'on faisait des propositions raisonnables, elles seraient écoutées, d'autant que les Espagnols étant aujourd'hui presque égaux en forces à leurs ennemis, ils deviendraient bien supérieurs aux Piémontais s'ils étaient unis avec les Autrichiens. Mais il n'y aurait pas de temps à perdre pour se décider (1). »

Le roi d'Espagne était tout décidé; s'ils en doutaient encore, Amelot et Fleury ne le connaissaient guère. Dès le 12 et le 25 avril, Villarias faisait savoir qu'outre le partage proposé, Philippe V exigerait, ou tout le Milanais, ou toute la Toscane; de plus, il ne traiterait pas sans la participation de l'Empereur et du roi de Pologne, ses alliés (2).

Comme, de son côté, Campo-Florido soupçonnait le Grand-Duc et l'Archiduchesse de n'entretenir la négociation que pour se donner le temps d'arranger les affaires en Allemagne (3), on ne donna pas d'autre suite au projet qu'avait un instant caressé le cardinal de Fleury (4).

(1) A. É. *Esp.*, t. 470, f° 214. Amelot à Vauréal, 7 avril 1742.

(2) Alcala, *Est.*, l. 4087. Villarias à Campo-Florido, 12 et 15 avril 1742.

(3) *Ibid.*, l. 4065. Campo-Florido à Villarias, 30 avril 1742.

(4) A. É. *Esp.*, t. 471, f° 34. Vauréal à Amelot, 13 mai 1742 : « Pour le traité à faire avec la reine de Hongrie, L. M. C. m'ont dit qu'en conséquence des légères ouvertures entre M. de Stainville et M. de Campo-Florido, celui-ci avait reçu leurs ordres qui consistaient principalement à suivre cette affaire sous les yeux de M. le Cardinal et que, n'en ayant point entendu parler depuis, Elles n'avaient rien à me dire à ce sujet, n'ayant en main aucun moyen de lier par elles-mêmes une négociation avec la cour de Vienne. »

II

Cependant l'Infant don Philippe avait franchi les Pyrénées; rejoint à Barcelone par le marquis de la Ensenada, son secrétaire d'État, qui lui apportait une renonciation en sa faveur du roi son père au Milanais (1), il s'était dirigé par Perpignan, Narbonne, Montpellier, Marseille et Toulon, vers Antibes où il s'était arrêté : « Tout le monde a été charmé en Languedoc et en Provence de l'Infant, écrivait Fleury à Vauréal (sans doute avec l'intention que sa lettre fût mise sous les yeux de L. M. C.), et je vous le dis sans flatterie. Il est joli, aimable, parle bien sur toutes choses avec pourtant de la dignité, et surtout grand partisan de la France. Je donnerais volontiers quelque somme pour apprendre son arrivée en Italie et à la tête de son armée (2). »

Le jeune prince n'en était pas encore là et Fleury, malgré ses belles paroles, n'y aidait guère. « Nous sommes fort en peine de ce qu'il deviendra, disait, à la fin de mai, le roi d'Espagne à l'évêque de Rennes; et nous ne voyons de sûreté ni par terre, ni par mer. » Par mer, reprenait la Reine, Haddock avait, disait-on, l'ordre de tout tenter pour capturer l'Infant; il n'était nullement impossible qu'un bâtiment léger risquât quelque coup sur Antibes. Par terre, Montemar était fort éloigné et d'ailleurs le roi de Sardaigne pouvait lui barrer le passage. La réponse naturelle, et Vauréal la fit, était que ces difficultés auraient dû être prévues avant le départ et que Cardinal, ministre, ambassadeur, n'avaient pas ménagé les avertissements. « Il est vrai, répondit la Reine, mais on nous avait si fort assuré qu'il ne trouverait nul obstacle pour passer d'Antibes à la Spezzia ou du moins à Gênes; et, pour vous dire la vérité, nous avons toujours si bien

(1) Cette renonciation a été publiée par Rodriguez Villa, *Don Cenon de Somodevilla, marqués de la Ensenada*, p. 13.

(2) A. É. *Esp.*, t. 473, f° 114. Fleury à Vauréal, 6 avril 1742.

cru que jamais le roi de Sardaigne ne prendrait le parti qu'il vient de prendre que nous n'avons été frappés que de l'idée que notre honneur et celui de l'Infant exigeaient qu'il fût en Italie, lorsque nos troupes commenceraient à agir; nous pensions même que sa présence pourrait contribuer à d'heureux succès; mais enfin nous nous sommes trompés. La faute est faite; il faut voir les moyens de la réparer. »

L. M. C. n'en voyaient pas d'autre que de prier Louis XV d'autoriser l'Infant à passer par le Dauphiné et à entrer en Savoie avec le corps de troupes actuellement en marche pour Antibes. A cela Vauréal objectait que le roi de France avait toujours posé le principe que les terres du roi de Sardaigne seraient respectées. « Mais, reprit vivement la Reine, les choses ne sont-elles pas bien changées depuis la convention du roi de Sardaigne avec la reine de Hongrie; la déclaration que ce prince a faite aux ministres étrangers n'est-elle pas une véritable déclaration de guerre contre l'Espagne? »

Le lendemain elle revint à la charge avec plus de force encore pour démontrer que le roi de France devait se prêter à l'attaque de la Sardaigne. De temps en temps, elle s'interrompait elle-même pour dire au Roi : « Je ne suis qu'une femme; je ne sais ce que je dis; mais ayez la bonté de dire à M. l'ambassadeur si je répète bien les choses que vous m'avez dites et si c'est toujours votre sentiment. » Philippe déclara en effet qu'elle n'avait rien dit que ce dont ils étaient convenus, et que, plus il réfléchissait sur l'état présent des choses, plus il espérait que le roi son neveu ne lui refuserait ni le passage pour l'Infant, ni quelque secours de troupes. « Je sens, disait-il à l'ambassadeur qui se défendait de son mieux, toute la vérité de tout ce que vous nous avez représenté et les embarras où se trouve le roi mon neveu; aussi nous ne voulons pas lui être à charge, mais il ne peut jamais être à cinq ou six mille hommes près, et c'est tout ce que nous demandons, afin que du moins le roi de Sardaigne et le marquis d'Ormea ne puissent pas dire, comme ils font, que la France est neutre entre lui et nous, et

afin que toute l'Europe connaisse que notre union est telle que personne ne peut offenser l'un qu'il n'attaque l'autre. »

Vauréal allégua l'impossibilité d'un effort contre un nouvel ennemi. « Ah! Monsieur! dit la Reine en pleurant, nous direz-vous que le roi de France ne peut pas donner cinq ou six mille hommes à son gendre contre un prince qui depuis un an trompe les deux couronnes? Voilà ce que nous ne pourrons persuader à personne et tout le monde restera convaincu que ce ne peut être que manque d'amitié pour nous (1). »

Ces paroles firent impression sur Louis XV qui jugea l'honneur de l'Espagne trop compromis par le départ précipité de l'Infant pour qu'il pût refuser une marque de son affection à son oncle et à son gendre, même au risque de s'attirer toute la mauvaise humeur de la cour de Turin. Il laissa Philippe V libre de choisir entre le passage en Savoie par le Dauphiné et le passage par Nice, Villefranche et Final, tout en souhaitant qu'il pût imaginer d'autres ressources (2).

Dans cette condescendance il entrait bien un peu du désir de débarrasser la Provence et le Languedoc de la présence des troupes espagnoles, qui, au dire des intendants, épuisaient le pays (3).

Enfin, pour que don Philippe se trouvât mieux et plus en sûreté, Louis XV lui offrait de séjourner le temps nécessaire à Aix ou à Toulon.

Leurs Majestés Catholiques n'acceptèrent pas cette dernière proposition; don Philippe aurait eu l'air de rétrograder et sa présence aurait pu devenir à charge par les dépenses qu'elle eût entraînées (4).

Le Roi et la Reine — leur ministre plus encore — étaient en effet fort sensibles aux plaintes des intendants. « On dit,

(1) A. É. *Esp.*, t. 470, f° 224, Vauréal à Amelot, 21 mars 1742.

(2) *Ibid.*, Amelot à Vauréal, 16 avril 1742. Le 5 avril. Louis XV avait reçu à Choisy le marquis de Peralada, grand chancelier de don Philippe, venu de la part de ce prince faire compliment au Roi. *Mémoire de Luynes*, t. IV, p. 121.

(3) *Ibid.*, Amelot à Vauréal, 30 avril 1742.

(4) *Ibid.*, t. 471, f° 9. Vauréal à Amelot, 4 mai 1742.

écrivait assez brutalement Campillo à Campo-Florido, que nos troupes ruinent la Provence, et la vérité est que la Provence se rétablit sur la ruine des troupes et du trésor du Roi, puisqu'on y fait payer à des prix excessifs jusqu'à l'air qu'on respire (1). »

Campillo préférait le passage par Nice qu'il croyait pouvoir s'effectuer sans danger avec un corps de 16 ou 17 000 hommes. Le commandement de ce corps avait d'abord été confié à La Mina, puis, sur les représentations de Vauréal, au comte de Glimes. Mais l'inaction où se tenait Montemar exaspérait Leurs Majestés; Campillo, qui détestait l'illustre général, ne travaillait pas à les calmer. Fort irrité, le Roi avait un jour enjoint au ministre de lui apporter sur l'heure tous les ordres qu'il avait depuis deux mois expédiés à Montemar, afin de voir qui des deux était responsable. Pleinement justifié, Campillo avait dépêché au général l'ordre d'agir au plus tôt, lui disant que s'il ne marchait pas promptement il paraîtrait vouloir laisser le roi de Sardaigne libre d'opposer à l'Infant la majeure partie de ses troupes : c'était à lui au contraire à attirer de son côté les plus grandes forces de l'ennemi, afin de faciliter le passage de don Philippe; s'il en arrivait autrement, il en répondrait (2).

III

Il n'était que trop vrai qu'à Antibes le gendre du roi de France était à peine à l'abri d'un coup de main. La côte était en quelque sorte bloquée par les Anglais; huit ou dix de leurs vaisseaux croisaient devant Toulon, neuf devant Antibes; l'Infant en voyait constamment deux de ses fenêtres. Une telle insolence faisait bouillir le sang de Philippe V et il ne concevait pas que le gouvernement français ne la considérât pas comme une hostilité caractérisée à repousser par la force (3). « On

(1) A.-É. *Esp.*, t. 471, f° 64. Campillo à Campo-Florido, 23 mai 1742.
(2) *Ibid.*, f° 31. Vauréal à Amelot, 7 mai 1742.
(3) *Ibid.*, f° 34. Vauréal à Amelot, 13 mai 1742.

reconnaît aisément, répondait en gémissant Amelot, le courage et la noblesse des sentiments de S. M. C. dans le parti qu'Elle propose de faire sortir notre flotte; mais malheureusement cela n'est pas praticable; il faudrait du temps pour la mettre en état; et les Anglais qui seraient facilement avertis des préparatifs qu'on ferait dans le port seraient bientôt rassemblés, sans compter que l'amiral Matthews, qui a mis à la voile depuis longtemps, peut joindre la flotte anglaise d'un moment à l'autre. Alors la partie serait évidemment trop inégale, et ce serait exposer la marine de France et d'Espagne à une perte presque certaine. D'ailleurs rien n'est si capital que de retenir le plus longtemps possible la Hollande dans l'inaction et il n'est pas douteux qu'une rupture avec l'Angleterre précipiterait cette République dans des démarches auxquelles elle n'a pas voulu se prêter jusqu'à présent. »

De plus en plus pessimiste, presque pusillanime, écho de Fleury son inspirateur, Amelot ajoutait : « On ne voit qu'embarras de tous côtés et je ne puis vous dire combien Son Éminence est peinée de voir l'Infant don Philippe attendre à Antibes ce qu'il plaira à la Providence d'ordonner de sa destinée... Les troupes qui sont en Provence y périssent de misère; la plus grande partie des barques qu'on envoie de Barcelone chargées d'orge et de paille, tombent entre les mains des Anglais, et la subsistance manquera bientôt à la cavalerie. Le prêt des troupes est payé; mais les officiers ne touchent rien et vendent leurs nippes pour vivre. Tout cela est notoire et connu du public et vous pouvez juger de l'effet qu'un pareil désordre produit dans l'esprit et les dispositions des princes d'Italie. » Déjà le secrétaire d'État donnait comme imminente la trahison du duc de Modène, qui pourtant était fort loin d'y songer (1).

Les dispositions que révélait cette lettre produisirent à la cour d'Espagne l'impression la plus déplorable. Leurs Majestés Catholiques n'en revenaient pas de voir la France toujours

(1) A. É. *Esp.*, t. 471, f° 39. Amelot à Vauréal, 23 mai 1742.

alléguer son impuissance. Elles se contenaient en public, mais devant l'ambassadeur elles laissaient échapper des traits qui marquaient la plus vive douleur. Don Philippe leur mandait qu'il était notoire en Italie que le roi de Sardaigne traitait avec la France, et que l'on voyait fréquemment des courriers de Plaisance à Paris et de Paris à Plaisance. Philippe V avait dit en propres termes à Vauréal : « J'ai répondu à l'Infant qu'avec le roi de Sardaigne, il n'y avait plus d'accommodement qu'avec le canon, les mousquets et les baïonnettes; après cela, j'entendrai toujours avec confiance les propositions de M. le Cardinal, persuadé qu'il ne m'en fera aucune qui ne soit conforme à mon honneur et à mes intérêts. » Puis, après avoir regardé quelque temps la Reine, il se retourna vers l'ambassadeur et ajouta : « J'aime tendrement le roi mon neveu, j'aime la gloire de ma maison, j'aime la France, mais, si elle m'abandonne, je trouverai des ressources. » A plusieurs reprises, il laissa entendre qu'il pouvait, quand il voudrait, se réconcilier avec l'Angleterre (1).

Fleury à son tour fut ému à la lecture des paroles du roi d'Espagne; il se justifia comme il put par l'énumération de tout ce qu'il avait fait. N'avait-il pas, hélas! à l'heure même une excuse qui surpassait toutes les autres? Il venait d'apprendre la nouvelle consternante de la défection de Frédéric; les préliminaires de Breslau étaient signés; la France n'y était même pas nommée, tant l'abandon était complet; nos troupes étaient isolées en Bohême sans l'espoir de nul secours; l'Électeur de Saxe semblait n'avoir qu'une planche de salut : nous trahir à son tour (2). Au même moment, en Italie, le roi de Sardaigne prenait Modène et le pauvre allié de l'Espagne s'enfuyait à Venise; Montemar attaqué par Charles-Emmanuel risquait d'être refoulé vers le royaume de Naples, tandis que don Philippe serait arrêté à Nice; les vaisseaux anglais continuaient à braver

(1) A. É. *Esp.*, t. 471, f° 96. Vauréal à Amelot, 5 juin 1742.

(2) *Ibid.*, f° 127. Fleury à Campo-Florido, 30 juin 1742; c'est le jour même où le Cardinal répond à Frédéric; cf. Broglie, *op. cit.*, t. II, p. 315.

les nôtres tout le long des côtes de Provence. « On dit, écrit l'envoyé d'Angleterre, que le Cardinal a fondu en larmes, en recevant la lettre du roi de Prusse. » Il était accablé. « Nous ne devons plus, manda le tremblant Amelot à Vauréal, désirer que la paix et nous serons encore bien heureux si nous pouvons y parvenir (1). »

(1) A. É. *Esp.*, t. 471, f°s 112 et 118. Amelot à Vauréal, 22 et 26 juin 1742. « On ne peut envisager les suites *qu'en tremblant*, » écrit Amelot. Les préliminaires de Breslau sont du 11 juin et le traité de Berlin du 28 juillet. Cf *Mémoires d'Argenson*, t. IV, p. 14-15 et l'appendice n° 1 : Mémoire pour prouver qu'il faut sacrifier l'alliance de l'Espagne pour obtenir la paix.

CHAPITRE VI

Découragement de Fleury. — Il conseille à l'Espagne de s'accommoder avec la Sardaigne. — Échec et rappel de Montemar. — Don Philippe en Savoie. — Retraite de Prague. — Mort du cardinal de Fleury.

JUILLET 1742 — JANVIER 1743.

La seconde moitié de l'année 1742 est une des tristes périodes de notre histoire, non pas assurément qu'il n'y en ait eu beaucoup de plus malheureuses et de plus sombres; mais c'est un temps d'humiliantes faiblesses et de piteuse impuissance, où il semble que tout un régime et la nation elle-même participent à la décrépitude et à la lente agonie d'un ministre qui ne sait plus rien vouloir, mais s'obstine à serrer de ses mains tremblantes les débris d'un pouvoir qu'il est hors d'état d'exercer. Politique pusillanime, inutiles abaissements, efforts militaires d'une lamentable insuffisance, — sans le rayon de gloire de la belle retraite de Prague, — ce serait la honte. Louis XV, grand enfant sous la férule respectée du vieux maître qui va mourir, ne soutient pas l'honneur des Bourbons; le sang de Louis XIV parle plus haut chez son oncle d'Espagne; une fois encore, c'est de Madrid que viendront les conseils énergiques et les mâles inspirations; mais, en Espagne, les ressources ne sont pas à la hauteur des courages; il faudra suivre en frémissant les médiocres et timides desseins d'une politique qu'on réprouve et d'un ministre qu'on déteste. Toute l'histoire des relations de la France et de l'Espagne, pendant les derniers mois du ministère de Fleury, tient dans ces quelques mots.

I

Dès le premier jour, se manifesta le contraste entre l'attitude éplorée du premier ministre français et celle du roi d'Espagne; il faut d'ailleurs reconnaître que celui-ci n'était pas aussi directement atteint. « Jamais, dit Vauréal, il n'a plus montré combien son cœur est français; il ne fit point d'abord le moindre retour sur ses propres intérêts. »

L'ambassadeur entreprit de profiter de ces bonnes dispositions pour insinuer à L. M. C. la nécessité d'une prompte paix. Ce qu'il dit des projets du roi de Sardaigne ne fit qu'impatienter Philippe : « Vous en voulez donc faire un conquérant? » s'écria-t-il ironiquement. — « Nous espérons, ajouta la Reine, qu'il n'ira pas si vite et qu'il aura lui-même bien de la peine à se défendre, quand même le duc de Modène serait d'accord avec lui, ce qui n'est pas. » Puis elle insista sur le danger qu'il y aurait à faire la paix dans les circonstances présentes. « A tout le moins, dit le Roi, je demande communication des propositions qui seront faites, comme je vous promets de n'en recevoir aucune sans les communiquer au roi mon neveu. »

Les dépêches envoyées d'Allemagne par Montijo ne représentaient pas d'ailleurs à beaucoup près les choses comme aussi graves qu'on les dépeignait à Paris (1).

En conséquence de ces premiers entretiens, L. M. C. expédièrent un courrier à Campo-Florido pour qu'il exhortât le Cardinal à prendre un parti vigoureux. Après avoir examiné les deux hypothèses, ou de traiter avec l'Angleterre, ou de traiter avec la Sardaigne, elles inclinaient à ce dernier parti, quoi qu'il en coûtât à leur amour propre, et indiquaient les bases du partage à proposer (2).

(1) A. É. *Esp.*, t. 471, f° 164 et 191. Vauréal à Amelot, 1er et 9 juillet 1742.

(2) Alcala, *Est.*, l. 4087. Villarias à Campo-Florido, 10 juillet; et A. É. *Esp.*, t. 471, f° 193. Vauréal à Amelot, 11 juillet 1742.

Un fâcheux incident avait ravivé leur irritation contre le gouvernement français; cinq ou six de leurs galères avaient été brûlées devant Saint-Tropez, à portée de fusil du port. Elles regardaient comme très mortifiant qu'aux yeux de toute l'Europe leurs vaisseaux ne trouvassent pas de sûreté dans les ports de France. Aussi avaient-elles fait dire à l'Infant de sortir d'Antibes au plus tôt et de s'entourer de troupes espagnoles (1).

Fleury tarda plusieurs jours à répondre; « la tête lui tournait », c'est lui-même qui le dit. De même que, dans sa trop fameuse lettre du 11 juillet au maréchal de Kœnigsegg, il rejetait sur d'autres la responsabilité de la guerre contre Marie-Thérèse, de même dans sa lettre du 15 juillet à Vauréal, destinée à passer, peut-être tout entière, sous les yeux de Leurs Majestés, il ne craignait pas d'attribuer à l'imprudence de Philippe V le danger où se trouvait l'Infant, et au désir qu'il avait eu lui-même de plaire à L. M. C. la conclusion de l'alliance si malheureuse avec le roi de Prusse. Il n'était pas jusqu'au pauvre électeur de Bavière qui ne portât le poids des reproches dont Fleury entendait se disculper. Ceci fait, le Cardinal voulait bien ne plus parler du passé. « Mais je vais, disait-il, vous exposer les funestes suites d'un projet en apparence magnifique et grand, dont le succès pourtant m'a toujours fait trembler. Je sais qu'on m'accuse de timidité, et, sans vouloir m'en justifier, j'en conviens en cette occasion. Voici présentement où nous en sommes. » Il entamait alors le tableau le plus lamentable de la situation des affaires : « Abandonnés de tous nos alliés, hors de ceux qui nous sont plus à charge qu'utiles, nos armées séparées en Allemagne avec impossibilité de les réunir. Celle de Bohême réduite à vingt mille hommes sous Prague et investie de tous côtés par celle du Grand-Duc qui y est actuellement avec 50,000 hommes, tous ses derrières libres et en y joignant toujours de nouvelles troupes. Notre cavalerie n'ayant eu du fourrage jusqu'à cette heure qu'à la pointe de l'épée, et à qui on coupera inces-

(1) A. É. *Esp.*, t. 471, f° 173. Vauréal à Amelot, 3 juillet 1742.

samment tous les moyens d'en trouver. Notre armée de Bavière dépérissant tous les jours par les maladies et réduite à 15,000 hommes effectifs, menacée à tous moments d'être attaquée par M. de Khevenhuller quand on l'aura fortifié de nouveaux secours. Voilà la peinture fidèle de notre état actuel, sans avoir la consolation d'y envisager quelque changement que celui de faire revenir nos troupes en France si nous en avons la liberté.

« Ce n'est pas tout. Les Anglais ne respirent que rage et fureur contre nous. Leur quatrième convoi est prêt à partir pour la Flandre, et ils y auront 22,000 hommes avec une prodigieuse artillerie et des munitions sans nombre. Les Hollandais fort ébranlés et qui ne pourront sans un miracle résister aux efforts des Anglais pour les entraîner, et à tous les mauvais républicains qui paraissent prévaloir sur les bons. Le roi de Prusse intimement lié d'intérêt et de sentiment avec le ministère de Londres, sans que nous en sachions les articles secrets, mais que nous savons certainement ne demander qu'un prétexte pour se déclarer contre nous. Le roi de Sardaigne devenu l'idole de l'Angleterre qui cherche à prouver son accommodement avec la reine de Hongrie pour le partage de l'Italie. M. de Montemar si affaibli par la désertion de ses troupes qu'il n'est pas en état de tenir tête aux ennemis, ni de risquer une action. Je ne sais si L. M. C. sont informées de tous les projets que le roi de Sardaigne a formés avec l'Angleterre, et que nous avons tout lieu de craindre qu'ils ne portent toutes leurs forces du côté de Naples tandis que l'escadre anglaise les favorisera par mer. Il n'y a pas un Provençal instruit des défilés et chemins que M. le comte de Glimes paraît résolu à forcer qui ne dise que c'est une tentative téméraire et presque impossible. M. de Solar nous a porté plaintes que l'intendant de Provence avait fait une imposition pour 3,500 mulets sur la Provence, le Languedoc et le Dauphiné pour conduire l'artillerie et les convois des Espagnols et qu'il ne pouvait s'empêcher de me représenter que cette ordonnance était une véritable hostilité et déclaration de guerre. Serions-nous excusables de nous attirer ce nouvel ennemi qui

entraînerait en même temps l'Angleterre trop disposée d'ailleurs à nous chercher querelle? Les insultes qu'elle nous a déjà faites et qu'elle ne cesse de nous faire sont bien humiliantes, mais il faut bien les souffrir quand on ne peut s'en venger.

« Je finis un si triste tableau que je n'ai entrepris que pour vous mettre en état d'en faire usage à la cour où vous êtes, en adoucissant ou retranchant ce que vous jugerez à propos. Je vous prie ensuite de brûler ma lettre après l'avoir lue; car, quoique nos maux soient bien publics, il faut les cacher autant qu'on le peut et je voudrais pouvoir me les cacher à moi-même (1). »

Une dépêche de Campo-Florido, longue de cent pages, n'était pas moins mélancolique; l'ambassadeur d'Espagne, qui n'en pouvait plus ni manger ni dormir, apprenait tous les jours de sinistres détails, indices certains, pensait-il, du prochain abandon par la France, tant de l'Empereur que du roi d'Espagne et de l'Infant. Il avait eu vent de ce qui s'était dit dans l'entrevue du 2 juillet entre Belle-Isle et Kœnigsegg et la triste figure du Cardinal lui disait assez qu'il pouvait s'attendre à tout (2).

Campo-Florido avait pourtant un ami dans le ministère français, un ami qui l'était assez pour qu'il l'appelât l'*ami* sans autre désignation, et cet ami n'était autre que le comte de Maurepas. L'aimable et spirituel ministre était tout à fait las de la faiblesse et de « l'inconstance » du Cardinal son chef. Il ne savait pas s'en taire; il avait son système à lui qui cadrait merveilleusement avec les vues de l'ambassadeur d'Espagne et de son maître. « Je ne suis, disait-il à Campo-Florido, ni Espagnol, ni pensionné de l'Espagne; mais vous avez mille fois raison; l'unique résultat de tout ceci sera de laisser la France seule en guerre avec l'Angleterre; et, sans la marine espagnole, la nôtre n'est pas en état de lui résister; nous perdrons nos colonies. » Rester unis avec l'Espagne et pour cela lui donner satisfaction en Italie, ramener s'il se pouvait le roi de Sardaigne, puis déclarer la guerre à l'Angleterre, telle était donc la marche à suivre :

(1) A. É. *Esp.*, t. 473, f° 64. Fleury à Vauréal, 5 juillet 1742.
(2) Alcala, *Est.*, l. 4065. Campo-Florido à Villarias, 6 juillet 1742.

avant tout, reprendre courage et ne pas s'imaginer que, parce qu'on serait contraint d'évacuer l'Allemagne, tout serait perdu. Amelot, qui commençait à se ressaisir, n'était pas loin de penser de même. Tous deux avaient réussi à persuader au premier ministre — mais pour combien de temps? — qu'il fallait tenter encore un effort. Tandis que Maillebois rappelé couvrirait la frontière de Flandre, ne serait-il pas possible de prendre l'offensive en Italie?

Charles-Emmanuel venait de faire savoir « qu'il n'avait aucun traité avec l'Angleterre et qu'il n'était lié avec la reine de Hongrie que par la convention qu'il avait communiquée sans réserve ». — « Offrons-lui, disait Amelot, un partage assez considérable pour vaincre ses répugnances sur l'établissement d'un Bourbon de plus en Italie; s'il refuse, eh bien! le roi de France donnera au roi son oncle, après que ses armées seront rentrées d'Allemagne, des troupes auxiliaires en nombre suffisant! »

Cette promesse servait d'amorce à deux nouveaux projets de partage entre lesquels le roi d'Espagne était invité à choisir (1).

Le premier donnait à l'Infant don Philippe le duché de Mantoue, le Crémonais, les duchés de Parme et de Plaisance jusqu'au Pô, de telle sorte que ce fleuve servît de frontière aux deux États, « ce qui devrait se procurer partout où la situation le permettrait, soit qu'on suivît le premier projet ou le second ». Au roi du Sardaigne, l'État de Milan entre le Pô et les Alpes jusqu'aux confins du Bergamasque et du Crémasque et de là jusqu'au Pô, au long de l'Adda, jusqu'à la moitié de cette rivière, en y ajoutant la place de Pizzighettone et toute la province de Pavie.

Le roi de Sardaigne et l'Infant ne pourraient par aucune voie acquérir rien au delà de ce qu'ils possédaient et posséderaient en vertu du présent traité, non seulement en Lombardie, mais même dans le reste de l'Italie; ni prendre d'autres titres que ceux que prenaient les possesseurs de ce même État dans les der-

(1) Alcala, *Est.*, 1, 4065. Campo-Florido à Villarias, 18 juillet; et A. É. *Esp.*, t. 471, t. 476. Amelot à Vauréal, 18 juillet 1742.

niers temps; si don Philippe ou ses successeurs venaient à succéder au royaume des Deux-Siciles, ou réciproquement si le roi des Deux-Siciles ou ses successeurs venaient à succéder à la lignée de l'Infant, celui qui posséderait le royaume des Deux-Siciles ne pourrait rien retenir en Lombardie, au delà des deux duchés de Parme et de Plaisance, et tout le reste appartiendrait de plein droit au roi de Sardaigne ou à ses successeurs (1).

Le second projet concédait au roi de Sardaigne tout l'État de Milan, en y ajoutant une petite partie du Plaisantin; à l'Infant, le Mantouan, le Parmesan, Plaisance et le Plaisantin, sauf la susdite portion, plus le royaume de Sardaigne, avec le titre de roi. Le roi de Sardaigne retiendrait ce titre jusqu'à ce qu'il fût lui-même reconnu roi de Lombardie par toutes les puissances qui auraient part à la paix générale. Dans le cas où la lignée de l'Infant succéderait au royaume des Deux-Siciles ou réciproquement, celui qui aurait la couronne des Deux-Siciles ne pourrait retenir du partage ci-dessus que la Sardaigne et le duché de Parme, tout le reste revenant au roi de Sardaigne (2).

II

L'arrivée de ces propositions ouvrit en quelque sorte une nouvelle scène à la cour d'Espagne et il était temps, car on en était derechef aux injures contre la France et contre le Cardinal : exaspéré de la « couardise » de Fleury, Campo-Florido, par ses dépêches, jetait de l'huile sur le feu (3). Leurs Majestés Catholiques, à part quelques restrictions et réserves, acceptèrent le premier projet (4); leurs réflexions furent communiquées par Amelot au commandeur Solar, le 4 août, et envoyées à Sénec-

(1) A. É. *Esp.*, t. 471, f° 185. Le roi de Sardaigne faisait savoir qu'il céderait au besoin Pizzighettone et même une partie du Lodésan.

(2) *Ibid.*, f° 187.

(3) Alcala, *Est.*, l. 4065. Campo-Florido à Villarias, 23 et 28 juillet 1742. A. É. *Esp.*, t. 471, f° 208. Vauréal à Amelot, 24 juillet 1742.

(4) A. É. *Esp.*, t. 471, f° 213, Vauréal à Amelot, 27 juillet 1742.

terre, le 7. Elles portaient principalement sur les moyens d'exécution. Malheureusement, Sénecterre n'avait pas grand espoir dans le succès (1).

Le désir de L. M. C. était surtout d'empêcher la paix. Elles savaient en effet par Campo-Florido que le gouvernement français était en pleine crise. Dans le tête-à-tête de conversations de plus en plus fréquentes, Maurepas faisait à l'ambassadeur de bien indiscrètes confidences. Il lui disait que Fleury était prêt à conclure une paix « ignominieuse » avec l'Archiduchesse; qu'il était le vrai auteur de la perte des armées françaises en Allemagne par sa torpeur et son inertie; qu'il s'apprêtait à en faire autant en Italie; qu'on devrait infuser dans le ministère un sang nouveau; que lui-même, ainsi que tel de ses collègues, commençait à parler plus haut dans le conseil, que l'on avait de la sorte imposé au Cardinal de ne pas rappeler l'armée du maréchal de Maillebois; que plusieurs personnes avaient représenté au Roi que son premier ministre « déshonorait » la nation; Villeroi et Chauvelin avaient, disait-on, fait tenir à Louis XV, en main propre, des mémoires où ils démontraient qu'on pouvait avantageusement continuer la guerre; néanmoins, pensait-on, Fleury l'emporterait encore et jamais le Roi n'aurait le courage de se séparer de lui.

Prévision bientôt justifiée! A la fin d'août, le Cardinal consentait bien à « infuser un sang nouveau » dans le ministère; mais, au lieu de deux militaires que l'opinion réclamait, et qui l'eussent contredit, il choisissait un ami sûr, le comte d'Argenson, second fils du lieutenant de police de Louis XIV, et un autre lui-même, le cardinal de Tencin, qui paraissait devant lui « comme un novice ». « Il s'est donné, dit dans son journal le frère même d'un des nouveaux ministres, le marquis d'Argenson, des *auvens* dans le conseil. » Le coup avait été fait à l'insu des quatre secrétaires d'État pour les punir de leurs velléités d'indépendance. Paris ne fut pas content; quant à l'Espa-

(1) A. É. *Esp.*, t. 471, f° 233. Amelot à Vauréal, 14 août 1742.

gne, Tencin lui était suspect, à cause de la haine qu'il avait témoignée à Rome au cardinal Acquaviva; cependant il commença par déclarer à Campo-Florido « qu'il était impossible d'être bon Français, si l'on n'était bon Espagnol (1) ».

La résolution prise par Louis XV d'ordonner à Maillebois de marcher avec ses trente mille hommes au secours de l'armée de Bohême combla de joie Philippe V. « Seuls de tels partis, disait-il, sont capables de sauver l'honneur de la maison de Bourbon; que le roi mon neveu envoie donc aussi un corps d'armée en Dauphiné et nous viendrons à bout du roi de Sardaigne! » Pour la première fois, depuis longtemps, il se laissa aller, deux heures durant, à montrer à l'évêque de Rennes tous les résultats que pourrait encore produire l'union vraie de la France et de l'Espagne. « Restons comme nous sommes et dans peu la maison d'Autriche, l'Angleterre, la Moscovie, la Prusse, peut-être la Hollande, l'Empereur, le roi de Sardaigne, le roi de Pologne, le Portugal seront ligués contre nous... Que faire pour éviter cette coalition? La paix? Elle sera déplorable. Une contre-ligue? oui, et qui ait pour base l'étroite association de la France et de l'Espagne; car, aussitôt, les puissances aujourd'hui hésitantes, l'Empereur, le roi de Sardaigne, le roi de Pologne, la Suède, le Danemark, le Portugal se serreront autour de nous. Alors la guerre se fera dans de bonnes conditions et, à l'heure voulue, nous traiterons avec la reine de Hongrie, lui promettant au besoin de lui faire rendre la Silésie, moyennant ce qu'elle cédera en Italie (2). »

La réponse de Fleury fut peu encourageante et, suivant sa coutume en pareil cas, toute pleine d'insinuations désobligeantes contre le gouvernement espagnol et ses agents (3). Amelot, stylé par lui, faisait chorus, accusait Montijo de négocier avec les Anglais, taxait les ministres espagnols de « mauvaise foi » et parlait à mots couverts de la perpétuelle trahison

(1) Alcala, *Est.*, l. 4065. Campo-Florido à Villarias, 2, 10, 14, 31 août ; 3 septembre et 2 octobre 1742.

(2) A. E. *Esp.*, t. 471, f° 211. Vauréal à Amelot, 10 août 1742.

(3) *Ibid.*, t. 473, f° 194. Fleury à Vauréal, 17 août 1742.

de l'Espagne à l'égard de la France (1). La réponse de la cour de Turin ne valait pas mieux; elle était négative, « du moins en apparence, » disait, par un admirable euphémisme, le secrétaire d'État français, en la communiquant à Madrid; elle se réduisait en effet à ces deux déclarations : 1° que le roi de Sardaigne ne pouvait adopter avec la reine de Hongrie la conduite à laquelle l'engageait l'Espagne, attendu qu'elle serait extrêmement contraire à la bonne foi ainsi qu'à la convention du 1er février; 2° que les propositions de l'Espagne n'étaient en aucune façon proportionnées aux circonstances présentes et aux droits de S. M. Sarde. Charles-Emmanuel affirmait toutefois qu'il n'avait encore pris aucun engagement définitif (2).

III

L'attitude du roi de Sardaigne s'expliquait non seulement par l'état général des affaires dans l'Europe centrale, mais aussi par la fâcheuse situation de l'armée espagnole en Italie. Montemar, vieilli et mal secondé, s'était montré au-dessous de la glorieuse réputation que lui avaient acquise les campagnes d'Oran et de Naples.

Débarqué à Orbitello avec le premier convoi de troupes espagnoles, au commencement de décembre 1741, il avait marché aussitôt sur les États Ecclésiastiques afin d'opérer sa jonction avec les Napolitains. Mais bientôt Charles-Emmanuel avait mis ses troupes en mouvement vers Modène et Plaisance pour empêcher les Espagnols d'avancer et tendre la main aux Autrichiens. Après les victoires remportées en Allemagne, Traun avait pu détacher un corps considérable au sud du Pô et avait occupé une partie du Modénais.

Montemar menacé, avait tenté un effort sérieux au commen-

(1) Alcala, *Est.*, l. 4065. Campo-Florido à Villarias, 31 août 1742.

(2) A. É. *Esp.*, t. 471, f° 262. Amelot à Vauréal, 26 août 1742; Alcala, *Est.*, l. 4065. Campo-Florido à Villarias, 26 août 1742.

cement de juin et s'était porté vers Bologne, avec les trente-cinq mille hommes environ dont il pouvait disposer; il avait réussi à occuper Modène et La Mirandole. Mais, peu après, il avait dû les évacuer; et, se sentant trop faible pour engager la bataille, malgré les ordres qui la lui prescrivaient, il s'était replié vers Foligno, l'ennemi le suivant jusqu'à Rimini (1).

Au moment même où Montemar était forcé d'abandonner la Lombardie, une division de l'escadre anglaise se présentait à l'improviste devant Naples, le 18 août; un grossier capitaine de vaisseau, nommé Martin, se rendait au palais, en compagnie du consul anglais, déclarant qu'il allait bombarder la ville si don Carlos ne rappelait pas immédiatement ses troupes de l'armée de Montemar et ne promettait pas de rester neutre désormais; reçu par Montealegre, il lui donna deux heures pour se décider (2). Un conseil, composé des ministres, des généraux, des officiers du palais et de l'ambassadeur de France, se réunit sur-le-champ ; la ville était hors d'état de se défendre, les châteaux sans artillerie, la population, encore sous le coup d'un tremblement de terre qui, la veille, avait chassé de leur demeure tous les habitants, très agitée, très peu sûre; après une longue et douloureuse délibération, on décida de s'incliner; le délai n'était pas écoulé et déjà l'Anglais était là, exigeant sa réponse (3). Charles ne devait jamais oublier cette heure d'humiliation; elle était présente à son esprit lorsque, bien des années après, devenu roi d'Espagne, il s'engageait avec la France, par le pacte de famille, dans la guerre de Sept ans, et plus tard dans la guerre d'Amérique.

(1) Coxe, *op. cit.*, t. III, p. 442-445; Danvila y Collado, *Reinado de Carlos III*. p. 214-218.

(2) Voici le texte de la sommation du capitaine Martin. « La Grand-Brettagna, confederata dell' Austria, nemica della Spagna, propone al governo delle Sicilie neutralità nelle guerre d'Italia : se il re l'accetta, richiami le squadre napolitane dall' esercito di Montemar : se la rifiuta, si apparecchi à pronta guerra, pero que l'armata bordeggiante nel golfo al primo segno bombarderá la città. Due ore si danno al re per iscegliere. » Danvila, *op. cit.*, p. 220, note 1.

(3) M. Danvila y Collado a fait connaître tout le détail de cet événement, grâce aux lettres de Tanucci à Corsini, conservées à Simancas (*Est.*, l. 5931). Il a publié en grande partie celle du 7 octobre 1742 qui est d'un dramatique intérêt.

Le duc de Castropignano reçut au camp de Foligno l'ordre de séparer son armée de celle de l'Espagne; dans les premiers jours de septembre, les troupes napolitaines étaient rentrées dans le royaume. Cette retraite porta un nouveau coup aux projets militaires de la cour d'Espagne. Irrité de l'inaction et des mauvais succès de Montemar, Philippe V avait décidé de le rappeler, ainsi que le marquis de Castelar (1). L'illustre vainqueur de Bitonto reçut le 9 septembre, l'ordre de remettre le commandement au lieutenant-général de Gages qui avait une réputation de bravoure et de sagesse, mais qui n'avait jamais commandé en chef. A peine débarqué à Barcelone, Montemar fut exilé dans sa commanderie de Moratalla, et Castelar à Saragosse. C'était une rigueur non méritée, inspirée par l'inimitié du ministre Campillo. Après la mort de ce personnage, Montemar eut la permission de se rendre à la cour; l'apologie de sa conduite dans la campagne de 1742, qu'il fit paraître aussitôt après, acheva de dissiper le mécontentement du Roi et lui rendit sa faveur (2).

Le général malheureux avait pu voir le cardinal de Fleury se joindre à ses détracteurs (3); il eût été lui-même en droit d'imputer aux incertitudes et aux faiblesses du premier ministre français les difficultés qui avaient paralysé sa marche en Italie. Et de même, parmi les considérants de la délibération du conseil napolitain, lors de la sommation faite par l'escadre anglaise, figurait le peu d'espoir que l'on pouvait mettre dans la fermeté du Cardinal. L'événement avait ajouté à ses afflictions, mais, au lieu de mâles résolutions, ne lui avait inspiré, outre un joli mot, que des paroles de résignation chrétienne

(1) A. E. *Esp.*, t. 471, f° 282. Vauréal à Amelot, 24 août 1742.

(2) Coxe, *op. cit.*, p. 450; Danvila y Collado, *op. cit.*, p. 217-218.

(3) A. É. *Esp.*, t. 473, f° 211. Fleury à Vauréal, 5 septembre 1742. « Je crois que le défaut essentiel de M. de Montemar est l'ignorance et une totale incapacité de commander une armée. Il n'a eu aucun projet fixe et n'a fait que fuir partout les ennemis. Ses lettres étaient pitoyables et on n'a jamais su ce qu'il voulait faire. C'est dommage que Don Luc Spinola soit si goûteux, car tout le monde convient de son mérite et de ses talents. M. de Gages passe pour un très bon officier d'infanterie et très honnête homme; mais il n'a jamais commandé en chef et c'est un métier qu'on n'apprend que par l'usage et par l'expérience. »

fort à leur place dans la bouche du prêtre, beaucoup moins dans celle de l'homme d'État (1).

A toutes les demandes de l'Espagne, qu'elle concernassent le roi de Sardaigne ou le roi de Naples, à qui pourtant Louis XV avait donné sa garantie, — Vauréal continuait à ne répondre que par des fins de non-recevoir, en invoquant sans cesse de nouvelles impossibilités (2). Leurs Majestés Catholiques étaient exaspérées. « Le Roi, disait Élisabeth à Vauréal, n'a point oublié que, dans quelque situation qu'aient été les affaires, vous ne lui avez apporté que des refus, et que vous lui avez ôté toute espérance d'aucun secours direct de la France. Quand les affaires allaient bien, vous nous faisiez entendre qu'il fallait finir, faire la paix et nous contenter de ce qu'on voudrait bien nous donner; lorsqu'elles ont recommencé à aller mal, le besoin que vous aviez de la diversion d'Italie a fait sortir l'escadre de Toulon; le Roi n'en a pas moins été obligé au roi son neveu, mais il a fort bien senti que c'était plus pour les affaires d'Allemagne que pour ses intérêts... Il ne peut pas demeurer plus longtemps dans une telle incertitude, et, après avoir été depuis si longtemps aux ordres de la France sans avoir fait un pas que de son consentement, il veut savoir à quoi s'en tenir... Croyez-vous que le Roi puisse digérer que la France ait envoyé plusieurs armées comme troupes auxiliaires à l'Électeur de Bavière et que lui n'ait rien pu obtenir?... Croyez-vous que le Roi s'accommode du personnage qu'on lui fait faire de payer des subsides à l'Empereur et de n'être consulté sur rien, soit pour la paix, soit pour la guerre, et que tout le retour que nous éprouvons de notre confiance et de notre abandon à la France se borne à quelques confidences, que vous venez nous faire de temps en temps, en nous demandant un

(1) A. É. *Esp.*, t. 473, f° 211. Fleury à Vauréal, 5 septembre 1742.
« Je ne puis vous exprimer ma douleur de ce qui vient de se passer à Naples et que vous aurez déjà appris. C'est le comble de nos malheurs et le triomphe des Anglais... Les Anglais sont pires que les dogues de leur nation et ne pensent à rien moins qu'à écraser la maison de Bourbon. Dieu sur tout, comme dit l'almanach, et c'est en lui seul que je me confie. »

(2) *Ibid.*, t. 474, f° 282. Vauréal à Amelot, 21 août 1742.

grand secret de choses que, quatre jours après, nous voyons dans toutes les gazettes? Par où cela finira-t-il? Par apprendre quelque jour par les mêmes gazettes qu'il y a une paix faite dont nous n'aurons pas été plus instruits que la République de Lucques? » Tout cela était dit avec une extrême véhémence. Lorsque la Reine eut cessé, le Roi ajouta : « Il est certain que je serai très aise d'être toujours fort uni au roi mon neveu et à la France, mais, jusqu'à présent, il n'a pas paru prendre mes intérêts à cœur. »

Leurs Majestés Catholiques étaient particulièrement irritées de l'expression « *et des droits de Sa Majesté Sarde* » qui se trouvait dans la réponse de Charles-Emmanuel et qu'avaient employées Amelot et Campo-Florido dans leurs lettres du 26 août; « droits que seule la complaisance de la France avait pu lui faire imaginer », disaient Élisabeth et Philippe. Quant au rejet sans explication des propositions de l'Espagne, c'était une véritable injure. « Les deux premières couronnes de l'Europe, s'écriait la Reine, lui font des propositions, — et, en dernier lieu, interrompait le Roi, lui offrent presque tout le Milanais, — et jamais il n'a daigné leur répondre que par des refus indécents! »

Refus qui suffisaient, pensaient Leurs Majestés, à obliger le roi de France à fournir enfin le contingent militaire qu'il avait promis le cas échéant.

Mais ce qui les peinait surtout, c'étaient les insinuations relatives aux négociations de Montijo. Elles se sentaient si blessées que leur air et leur ton en étaient altérés : « Ne devez-vous pas aussi, finit par dire la reine d'Espagne, après avoir longtemps tourné autour du sujet sans l'aborder, nous faire des reproches de notre traité avec l'Angleterre par le comte de Montijo? » Vauréal répondit qu'il n'avait jamais pris la liberté de faire des reproches à L. M., mais que, bien loin d'y penser dans cette occasion, il était au contraire chargé de leur dire que le roi de France était persuadé que M. de Montijo agissait à leur insu. Ces paroles ne firent pas l'effet qu'en attendait l'ambassadeur :

« Pourquoi, dit la Reine, serait-ce à notre insu? » Et le Roi : « Est-ce que je ne suis pas maître de traiter avec qui je veux? » — « C'est qu'on est si accoutumé, reprit Élisabeth, à voir que nous ne faisons pas un pas sans la permission de la France! » Vauréal essaya d'entrer en explications. Philippe l'arrêta par deux ou trois fois, répétant : « Il n'y a pas tel traité, il n'y a pas telle conduite de Montijo; tout cela n'est pas vrai... » Et la Reine : « C'est une façon de parler que de dire que nous ne le savons pas, car on n'imagine pas que nos serviteurs osassent faire pareille chose sans notre ordre ou permission! » Ensuite elle dit à l'ambassadeur : « Le Roi est trop honnête homme pour entrer dans les vues des ennemis de la France; mais il est maître de traiter avec qui et comme il lui plaît, et, s'il se trouve obligé d'accorder des conditions qui déplaisent à la France parce qu'elle nous aura abandonné, ce ne sera pas notre faute. Au reste, nous voulons bien vous dire qu'il n'y a pas un mot de vrai dans les plaintes que vous nous faites contre le comte de Montijo; et, quand on veut avancer des faits semblables, il faudrait en avoir les preuves à la main; mais nous sentons bien ce que cela signifie; la France qui traite sans nous veut commencer par se plaindre de ce que nous traitons sans elle (1)! » Villarias en conséquence reçut l'ordre de réclamer du gouvernement français une déclaration catégorique de ses intentions (2).

IV

Tandis que ces plaintes et ces exigences, après tout justifiées, se formulaient à la cour d'Espagne, Campo-Florido les exprimait, à titre d'ambassadeur et « d'ami passionné », dans un mémoire qu'il remettait le 3 septembre au cardinal de Fleury (3). Elles produisaient une vive impression : « Votre

(1) A. É. *Esp.*, t. 472, f° 21. Vauréal à Amelot, 7 septembre 1742.

(2) Alcala, *Est.*, l. 4087. Villarias à Campo-Florido, 3 septembre 1742.

(3) A. É. *Esp.*, t. 471, f° 279. « La nécessité pressante où les armes du Roi mon maitre se trouvent d'un prompt secours de la part de la France a donné lieu au mémoire ci-joint

courrier, Monsieur, écrivit Amelot à Vauréal, est arrivé ici le 16 et m'a remis votre lettre du 7. J'aurais voulu pouvoir la cacher au Roi et lui épargner la douleur de voir à quel point le cœur de L. M. C. est ulcéré. Dans l'embarras où se trouve aujourd'hui S. M. pour prévenir les dangers qui menacent son royaume, c'est pour elle un surcroît de peine bien sensible que d'éprouver le refroidissement de l'amitié du roi son oncle et de ne pouvoir détruire les injustes préventions qu'on lui a inspirées (1). »

Fleury n'en sentait pas moins la nécessité d'atténuer ce qu'il y avait eu de trop de blessant dans ses reproches et il prit pour occasion une nouvelle lettre de Montijo, toute pleine d'explications qui, cette fois, lui parurent bonnes : « Je me vois donc obligé, mandait-il à l'évêque de Rennes, de rétracter ce que je vous en avais mandé, et il y a grande apparence que l'avis qu'on m'avait donné, quoique de très bonne part, est l'effet de la malice et de la ruse du ministère anglais. Il joint à la fureur la plus indécente contre nous les impostures pour nous séparer de nos alliés et pour soulever toute l'Europe contre nous. C'est une nation superbe, jalouse, et dont on peut dire : Tout le monde me hait, et je hais tout le monde (2). »

Enfin, ce qui valait mieux que des excuses, le gouvernement français laissait entrevoir quelques espérances, incertaines encore et comme voilées de tristesse chez Fleury, plus fermes

que j'adresse à V. E[ce] en qualité d'ambassadeur, mais je croirais mal répondre aux bontés et à la confiance dont elle m'honore, si, comme son serviteur et ami passionné, je ne lui découvrais pas mon cœur tout entier dans une occasion où ses déterminations peuvent avoir des suites si importantes. C'est donc en cette qualité d'ami qui ne souffre aucun déguisement et avec la confiance que me donne un titre si précieux que je rappellerai ici des vérités dont V. E. a une parfaite connaissance, mais dont, par une fatalité qui fait toute ma peine, elle semble laisser à l'écart les conséquences. » Il représente alors que l'Espagne avait mis toutes ses espérances en la France et pourquoi. — Veut-on forcer le roi d'Espagne à se jeter dans les bras de ses ennemis qui ne cessent de lui représenter l'abandon où le laisse la France? — Extrême douleur de Campo-Florido de voir que les choses en sont arrivés là. Mais la France persiste à ne pas agir! Et de plus elle ne s'explique ni sur la continuation de la guerre, ni sur les moyens de faire la paix. V. E. qui tient les rênes entre ses mains peut m'indiquer jusqu'où nous pouvons porter nos espérances, afin que d'un commun accord nous puissions faire des dispositions uniformes.

(1) A. É. *Esp.*, t. 472, f° 62. Amelot à Vauréal, 24 septembre 1742.

(2) *Ibid.*, t. 473, f° 231. Fleury à Vauréal, 18 septembre 1742.

chez Amelot : « Nous voilà, écrivait le premier, à la veille d'une crise bien importante et bien décisive. Dieu veuille la tourner en notre faveur et nous en avons grand besoin, car il y a longtemps que le ciel paraît bien irrité contre nous en toute façon!... Je finis parce que ma tête en a sa suffisance (1). » « Mais cette crise violente, disait de son côté Amelot, ne durera pas toujours. Que nos troupes d'Allemagne reviennent seulement en France, et nous pourrons faire quelque chose pour l'Espagne. » C'était le temps en effet où, au cœur de l'Allemagne, les forces des deux parties belligérantes se trouvaient en présence sur deux lignes très rapprochées, hésitant à s'attaquer, plus prêtes, semblait-il, à négocier qu'à combattre, si Marie-Thérèse n'eût, d'un mot, coupé court à toute résolution timide (2). Sans même attendre le résultat des opérations de Maillebois, Louis XV faisait annoncer au roi son oncle la levée de nouvelles milices et l'armement de deux escadres; en outre, tout en se disant obligé de garder un certain milieu avec le roi de Sardaigne, il autorisait le passage par la Provence et le Dauphiné des renforts que le roi d'Espagne destinait à l'armée de don Philippe en Savoie (3); ils allaient y être fort nécessaires.

C'était dans les premiers jours d'août que don Philippe, las d'attendre en Provence sans pouvoir passer en Italie, ni par mer à cause des Anglais, ni par la côte de Nice que défendaient douze mille Piémontais, s'était décidé à remonter vers le nord; cherchant un passage, et, s'il n'en trouvait pas, à occuper du moins la Savoie. Philippe V pensait qu'une fois l'Infant maître de ce duché, il serait très difficile de l'en déloger (4).

L'infanterie commandée par M. de Glimes avait franchi les contreforts des Alpes dans la direction de Barcelonnette et de

(1) Même lettre.

(2) Duc de Broglie, *Frédéric II et Louis XV*, t. I, p. 77 et suivantes.

(3) Alcala, *Est.*, l. 4065. Campo-Florido à Villarias, 21 et 25 septembre: A. É. *Esp.*, t. 472, f° 62. Amelot à Vauréal, 24 septembre 1742.

(4) Une intéressante lettre de Vauréal à Amelot, datée du 22 octobre 1742 (A. É. *Esp.*, t. 472, f° 184) montre très bien comment Philippe V fut amené à décider l'invasion de la Savoie.

Briançon; par des attaques sur son flanc droit, elle avait pu constater que toutes les passes étaient gardées et que nulle porte n'était ouverte pour pénétrer en Piémont. Après avoir atteint Briançon, les troupes de M. de Glimes apparurent bientôt au col du Galibier; la Maurienne s'étendait à leurs pieds, la Savoie sans défense à leur merci; le 1er septembre, le général espagnol, déjà maître de la vallée de l'Arc, prenait, en occupant Moutiers, possession de celle de l'Isère. La cavalerie, de son côté, qui avait marché par Gap et Grenoble, entrait à Chambéry.

Ravi de ce facile succès, don Philippe avait organisé sa conquête, répartissant ses troupes de manière à pouvoir les concentrer rapidement, se croyant sûr pourtant d'une longue tranquillité derrière les neiges des Alpes, qui formeraient bientôt une barrière infranchissable pour le roi de Sardaigne.

Mais celui-ci, vainqueur de Montemar, accourait à grands pas, des frontières de la Romagne, pour délivrer de l'occupation étrangère le berceau de sa dynastie. Vingt mille hommes l'attendaient à Aoste et à Suze prêts à s'élancer sur la Savoie. Le 29 septembre, il partait de Turin et, laissant le commandement du corps de Suze à Schulembourg, qui devait franchir le mont Cenis, il prenait lui-même le commandement du corps d'Aoste. Le 7 octobre, Schulembourg était dans la vallée de l'Arc; le 8, Charles-Emmanuel dépassait Moutiers, dans celle de l'Isère. Les Espagnols surpris se voyaient coupés de Briançon et menacés dans leurs communications avec Chambéry; il leur fallut se replier en toute hâte sur Montmélian, et, dès le 16 octobre, repassant la frontière, se mettre sous la protection du fort Barraux. Ils établirent là leur infanterie, tandis que leur cavalerie s'étendait dans la direction de Grenoble; don Philippe installa son quartier général à Montalier. Pas un soldat espagnol ne restait sur la terre de Savoie : Charles-Emmanuel s'arrêta (1).

(1) Pajol, *Les Guerres sous Louis XV*, t. III, p. 17-19.

En même temps, presque jour pour jour, le maréchal de Maillebois échouait dans son expédition pour la délivrance de Prague; le 22 octobre, il ramenait à Égra, quinze jours après en être parti, son armée épuisée (1).

De tels revers n'étaient que trop faits pour réveiller les querelles et les récriminations entre l'Espagne et la France, d'autant plus qu'un fâcheux incident semblait les rendre légitimes de la part des Espagnols. Des soldats de don Philippe avaient arrêté en Savoie un courrier que le commandeur Solar envoyait à Turin. Dans les dépêches saisies, Philippe V put voir que, malgré les dénégations de l'évêque de Rennes, Charles-Emmanuel était informé des projets avant qu'on ne lui en parlât à lui-même, que beaucoup de difficultés qu'on mettait dans la bouche de ce prince étaient supposées par le gouvernement français, que Fleury n'avait même pas transmis certaines propositions de l'Espagne après avoir promis de les discuter pied à pied, bien plus qu'il avait formellement accepté des propositions que le gouvernement espagnol avait formellement exclues (2).

La lecture de ces lettres indigna Leurs Majestés Catholiques : leur confiance, disaient-elles, avait été trompée; on les traitait avec mépris; on avait voulu les jouer comme des enfants pour les amener à donner au roi de Sardaigne le Milanais que la France lui avait déjà promis; on avait en outre volontairement compromis l'armée de don Philippe : n'assurait-on pas que Louis XV avait interdit *sous peine de mort*, aux habitants du Dauphiné, de faire sortir des vivres et des approvisionnements d'aucune espèce pour les troupes espagnoles en Savoie?

Un courrier de Campo-Florido arrivé le 25 septembre aigrit encore le mécontentement de Philippe V. A ses avances en effet, le gouvernement français répondait que, si l'Espagne désirait traiter avec lui, elle devait faire ses propositions et dire ce qu'elle voulait; Louis XV, n'étant point en guerre avec la reine

(1) Duc de Broglie, *Frédéric II et Louis XV*, t. I, p. 98.
(2) Alcala, *Est.*, l. 4087. Villarias à Campo-Florido, 25 septembre 1742.

de Hongrie, ne pouvait pas empêcher que l'Empereur ne s'accommodât avec cette princesse, et n'aurait point à entrer dans ses arrangements; quant à l'Infant, à quoi bon lui donner dix ou douze mille hommes, puisque avec les forces dont disposait l'Espagne en Italie elle ne pouvait espérer aucun succès?

Ces trois points furent traités avec une extrême chaleur entre L. M. C. et l'ambassadeur Vauréal. Elles n'ignoraient pas, disaient-elles, ce que c'était que de négocier un traité avec la France; après y avoir travaillé pendant trois ans, le comte de La Marck avait fini par leur dire qu'il n'en voulait point. Quant au sort de l'Empereur, toute l'Europe savait parfaitement qu'il dépendait du Roi Très-Chrétien. Le mépris avec lequel l'Espagne et tout ce qui avait rapport à elle étaient regardés en France ne se pouvait souffrir; l'armée de don Philippe était très bonne, forte de quatorze mille hommes effectifs, à la veille de recevoir deux mille hommes restés en Provence ou en Dauphiné, pour s'y remettre de leurs maladies; celle du comte de Gages, enfin, ne se trouvait pas le moins du monde hors d'état de tenir tête aux Autrichiens de Traun (1).

A tout cela, le gouvernement français opposait d'incessantes critiques, des reproches à peine déguisés, blâmant les opérations de don Philippe en Savoie, attribuant à la présence des Espagnols les insultes faites par les Anglais aux ports de Provence, imputant à Campo-Florido de mal traduire sa pensée et de transmettre inexactement ses vues (2). Et puis c'était, suivant la vieille habitude, l'accusation vingt fois renouvelée de se trahir l'un l'autre par des négociations secrètes; Montijo dénonçait dans chacune de ses lettres quelque intrigue française en Allemagne et les Français ripostaient en incriminant la conduite de San-Gil à La Haye (3).

(1) A. É. *Esp.*, t. 472, f° 90. Vauréal à Amelot, 26 et 27 septembre 1742; Alcala, *Est.*, l. 4087. Villarias à Campo-Florido, 25 septembre 1742.

(2) A. É. *Esp.*, t. 472, f°s 73 et 102. Amelot à Vauréal, 29 septembre, 13 octobre; t. 473. Fleury à Vauréal, 13 octobre; Alcala, *Esp.*, l. 4065. Campo-Florido à Villarias, 8 et 14 octobre 1742.

(3) Voir notamment une lettre de Vauréal à Amelot du 8 octobre 1742 (A. É., *Esp.*, t. 472, f° 114).

« Je tombe en vérité des nues, finissait par écrire Fleury désolé, et je ne serais pas plus surpris si je me trouvais transplanté dans un pays barbare et inconnu. C'est triste et douloureux de voir combien les mensonges sont écoutés et autorisés à Madrid. Ma réponse à tout ce qu'on nous impute sera courte, mais dans la plus exacte vérité. Il est faux : 1° que nous ayons donné un projet de pacification ni à Vienne, ni à Londres. Il n'a été question jusqu'à présent que de la retraite de nos armées et rien au delà. Il est vrai que l'Empereur a proposé de son côté l'évacuation respective de la Bohême et de la Bavière, aussi bien que de Passau, et il demande, outre cela, l'Autriche antérieure. M. le comte de Kœnigsegg n'a donné jusqu'ici aucune sorte de réponse à nos maréchaux; 2° il est faux encore que M. le comte de Montijo m'ait écrit pour se plaindre du peu d'égards que nous avions pour l'Espagne dans nos propositions;... 3° on a supposé, par la plus énorme noirceur, qu'il y avait une défense en Provence et en Dauphiné, sous peine de la vie, de laisser passer des munitions de guerre ou de bouche à l'armée espagnole de Savoie, alors qu'il est notoire qu'elle n'a rien que grâce aux vivres assurés par l'intendant de Dauphiné (1); 4° enfin on nous accuse de ne pas bien parler des troupes espagnoles, ce qui n'est pas moins faux que tout le reste (2). »

Après avoir fourni les mêmes explications, notamment au sujet de l'armée de Savoie, Amelot ajoutait que cependant le séjour de cette armée dans le poste qu'elle occupait non seulement était fort incommode, mais même mettait le royaume dans un très grand danger de recevoir quelque insulte; il ne craignait pas de soupçonner les conseillers de don Philippe d'avoir manœuvré exprès de manière à forcer la France à se déclarer ouvertement pour l'Espagne, « sans quoi, disait-il, il n'est pas vraisemblable que les Espagnols eussent si mal pris

(1) Campo-Florido finit par reconnaître la vérité du fait (Alcala, *Est.*, l. 4065; à Villarias, 1er novembre 1742).

(2) A. E. *Esp.*, t. 473, f° 280. Fleury à Vauréal, 19 octobre 1742.

leur temps pour entrer en Savoie et de si mauvaises mesures pour s'y maintenir (1) ».

Cette dépêche n'était pas partie qu'Amelot recevait un mémoire de Solar où cet ambassadeur déclarait de la part de son maître que « le roi de Sardaigne considérait comme un acte d'hostilité la permission que la France donnait aux Espagnols de se tenir à la frontière de Savoie et les facilités qu'elle leur procurait ». Louis XV eut du moins le mérite de répondre avec quelque fermeté. « L. M. C. seront contentes de sa réponse, écrivit Amelot à Vauréal; c'est présentement à Elles à décider du parti qu'Elles doivent prendre (2). »

V

Sur ce parti, le roi et la reine d'Espagne n'hésitaient guère. Ils n'avaient pas plus tôt appris le mouvement de retraite de l'Infant qu'ils lui avaient adressé des lettres fort sévères. « Depuis quand, lui demandait sa mère, le roi de Sardaigne était-il devenu la tête de Méduse dont les Espagnols ne pouvaient soutenir la vue? L'Infant voulait-il faire le second tome de M. de Montemar? Elle aimerait mieux le voir mort que déshonoré et il le serait s'il faisait une telle démarche; il n'y avait point de déshonneur à être battu, mais une pareille fuite était infâme; il eût bien mieux valu ne point sortir de Madrid; comment oserait-il s'y remontrer? Quoique l'honneur fût le premier motif et en comparaison duquel tout le reste n'est rien, il devait encore se souvenir qu'il avait à travailler pour s'assurer un état. Le Roi et moi, ajoutait Élisabeth, nous vieillissons et nous sommes déjà cassés; après nous, vous savez ce qui vous attend et que les sujets de vos frères disputeront la porte à vos enfants, *infantem nudum et positum in præsepio.* » La

(1) A. É. *Esp.*, t. 472, f° 173. Amelot à Vauréal, 30 octobre 1742.
(2) *Ibid.*, Amelot à Vauréal, 2 novembre; Alcala, *Est.*, l. 4065. Campo-Florido à Villarias, 2 novembre 1742.

lettre de Philippe V n'était pas moins ferme : « Je vois avec bien de la douleur qu'on vous propose une démarche qui serait contraire à votre honneur et à celui de mes armes. J'espère que vous ne l'aurez pas faite. Je ne veux point que vous vous exposiez témérairement, mais c'est un déshonneur que de fuir sans combattre devant un ennemi égal ou même inférieur. » Il finissait par ces mots : « Si vous vous êtes retiré, je vous ordonne pour réparer votre honneur et celui de mes armes de rentrer en Savoie et d'attaquer le roi de Sardaigne où il sera (1). »

Des dépêches datées du 16 octobre, arrivées dans la nuit du 23 au 24, apprirent à L. M. C. le détail de la retraite de leur armée jusque sous le fort Barraux et provoquèrent de leur part, avec des reproches encore plus vifs, des ordres plus impérieux (2).

Au fond, le jeune don Philippe ne demandait qu'à marcher de l'avant et, bien loin de se sentir blessé par les lettres de ses parents, il se réjouit des instructions qu'elles contenaient. Sa mère se retrouva fière de lui : « Vous savez comme je l'aime, disait-elle à l'ambassadeur de Louis XV; si Dieu voulait qu'il lui arrivât malheur, assurément je serais au désespoir, mais ma douleur ne pourrait pas être aussi amère que celle que j'ai eue quand j'ai cru qu'on pourrait le croire déshonoré. » L'Infante éprouvait les mêmes sentiments; quoiqu'on lui déguisât ce qui était capable de l'inquiéter, elle avait compris que le recul vers le fort Barraux atteignait la réputation de son mari et elle s'en était sentie fort affectée; on croyait même qu'elle avait spontanément écrit à don Philippe pour exciter son courage (3).

Tant de noblesse et de fermeté excitaient l'admiration de Fleury lui-même et il ne pouvait se défendre de l'expri-

(1) A. É. *Esp.*, t. 472, f° 192. Lettres citées par Vauréal dans sa lettre à Amelot du 23 octobre 1742.

(2) *Ibid.*, Vauréal à Amelot, 24 octobre 1742; et f° 210 et 211, lettres de L. M. C. à don Philippe.

(3) *Ibid.*, f° 231 et 249. Vauréal à Amelot, 6 et 10 novembre 1742.

mer (1). Mais, en homme accoutumé à se voir rendu responsable de tout, il s'empressait d'ajouter : « On ne nous accusera pas au moins d'avoir influé dans la résolution de l'armée, car je n'en ai pas reçu une panse d'a depuis qu'elle est en France et je n'y ai pas plus écrit aussi. Ce qu'il y a de sûr est que je fais l'impossible pour sa subsistance et pour son soulagement. » Et une autre fois : « Les justes inquiétudes de L. M. me touchent et je les partage bien sincèrement. Les lettres de L. M. C. à l'Infant sont en vérité admirables et on y voit leur cœur paternel et leur courage. Mais il ne suffit pas de donner des ordres de combattre, et il faudrait donner le talent et la science de l'art militaire pour les exécuter. L'Infant est infiniment aimable et je lui voudrais un habile général pour l'instruire. Vous pourriez peut-être en dire autant de nous (2). »

Cette question du commandement en Savoie préoccupait justement le roi d'Espagne. Très mécontent de voir que le comte de Glimes ne se pressait pas de reprendre l'offensive, il se décida, malgré le déplaisir qu'il savait devoir causer au gouvernement français et tout en le regrettant, à le remplacer par le marquis de La Mina (3). Fleury ne manqua pas en effet d'exprimer sa mauvaise humeur (4). L'événement justifia pourtant le choix de Philippe V. La Mina, arrivé au camp de Barraux le 5 décembre, arrêta sans retard son plan de campagne : au lieu d'assaillir de face les lignes piémontaises, il résolut de les tour-

(1) A. É. *Esp.*, t. 473, f° 308. Fleury à Vauréal, 5 novembre 1742 : « Les lettres de L. M. C. à l'Infant marquent bien la noblesse de leur cœur et sont bien dignes du sang dont Elles sortent. » F° 348, 11 décembre : « Ce que vous m'avez mandé de la lettre de l'Infant à la Reine sa mère m'a véritablement attendri ; car, outre les bonnes qualités de cette princesse, la tendresse de son cœur et la noblesse de ses sentiments me la rendent infiniment respectable. »

(2) *Ibid.*, t. 472, f° 348. Fleury à Vauréal, 11 décembre 1742.

(3) *Ibid.*, f° 277. Vauréal à Amelot, 26 novembre 1722.

(4) *Ibid.*, 473, f° 348. Fleury à Vauréal, 11 décembre 1742 : « L'Infant est à plaindre et on ne parle pas bien de la plupart de ceux qui l'entourent. Je ne sais si M. de La Mina réparera les fautes ou les malheurs passés, et nous pouvons nous attendre qu'il jettera sur nous tout ce qui arrivera de mal. C'est le plus habile courtisan que j'aie jamais connu et le plus présomptueux, en même temps qu'il est le plus souple et le plus bas adulateur quand il faut, du reste *malignantis et malignantissimæ naturæ*, sachant mieux que personne du monde se disculper aux dépens des autres. Je vous jure pourtant que je ne lui veux point de mal et que je souhaite du meilleur de mon cœur qu'il réussisse mieux que M. de Glimes. »

ner par leur droite. Le château d'Apremont était le seul obstacle à briser : c'était sur lui qu'il devait concentrer ses efforts. L'armée espagnole s'ébranla le 18 décembre; le 21, le château était enlevé; le 26, la position n'étant plus tenable, Charles-Emmanuel évacuait Chambéry; le 27, il ramassait toutes ses forces aux abords de Montmélian; mais, vivement pressé par les Espagnols, il devait s'estimer heureux de pouvoir ramener ses troupes dans le Piémont; le 6 janvier, plus un Piémontais ne restait en Savoie et don Philippe reprenait possession de la capitale. Fleury était alors bien malade. Amelot, en apprenant ces favorables nouvelles, ne trouva qu'une chose à dire, c'était « qu'il craignait que cela n'aigrît le roi de Sardaigne (1) »! En vérité, où était le courage du gouvernement français?

« Les objets tristes ne se bornent pas à l'Espagne, écrivait, le 11 décembre, le cardinal de Fleury, et ils nous suivent de quelque côté que nous nous trouvions. Il n'y a pas un seul de nos alliés qui ne nous fournisse un sujet d'affliction et qui ne nous soit en même temps à charge. Les divisions parmi nos généraux, car je n'ose pas dire leurs fautes, les maladies de notre armée et le pied de six-vingt mille hommes réduits à trente-cinq mille font en vérité une peine que je ne puis vous exprimer. Nous ne sommes pourtant pas découragés, mais les remèdes sont bien difficiles à trouver (2). »

Après l'échec de l'armée de Maillebois dans sa tentative pour délivrer Prague, le maréchal de Broglie avait été substitué au commandant malheureux chargé de ramener sur le Danube les troupes françaises singulièrement réduites; il n'avait pu que prendre ses quartiers d'hiver en Bavière et il avait dû renoncer au moindre espoir de secourir le maréchal de Belle-Isle. « Comme vous savez vous retourner mieux que personne, lui écrivait-il le 21 décembre, j'espère que vous pourrez trouver quelque moyen de vous tirer d'affaire. Je le souhaite de tout

(1) A. É. *Esp.*, t. 472. Amelot à Vauréal, 15 janvier 1743.
(2) *Ibid.*, t. 473, f° 348. Fleury à Vauréal, 11 décembre 1742.

mon cœur, tant par rapport à vous que pour le bien du service (1). »

Belle-Isle n'avait pas eu besoin d'attendre cet avertissement pour comprendre qu'investi de toutes parts, il ne pouvait plus compter que sur un coup d'audace pour arracher à la honte d'une capitulation et son armée et lui-même. Dans la nuit du 16 au 17 décembre, il sortait de Prague et commençait la périlleuse mais admirable retraite qui en huit jours le conduisait à Égra. A la nouvelle du salut de l'armée, le vieux Cardinal qui languissait sur sa couche murmura « qu'on lui enlevait de la poitrine le poids de la colline de Montmartre (2) ».

Mais en vérité c'eût été trop lui demander, après d'aussi terribles inquiétudes et dans l'incertitude de ce qui allait se passer en Allemagne, que de répondre sans nouveaux délais aux propositions de l'Espagne. Celle-ci pourtant le pressait sans trêve, ni relâche, surtout depuis qu'une parole qui lui était échappée au milieu de novembre avait fait revivre l'espérance d'une véritable et solide alliance entre les deux branches de la maison de Bourbon (3). Sommé de s'expliquer, Amelot s'était vu contraint de répondre le 16 janvier par un mémoire où il représentait que « les résolutions de la France étaient pour le moment dépendantes de celles de ses adversaires (4) ». Ce qu'il

(1) Lettre citée par le duc de Broglie, *Frédéric II et Louis XV*, t. I, p. 121.

(2) Chambrier à Frédéric II, 11 janvier 1743, cité par le duc de Broglie, *Frédéric II et Louis XV*, t. I, p. 156. Cf. A. É. *Esp.*, t. 472, f° 338. Amelot à Vauréal, 7 janvier 1743.

(3) Alcala, *Est.*, l. 4065. Campo-Florido à Villarias, 17 novembre 1742. Fleury lui avait dit que, s'il y avait bonne intelligence entre les deux cours, *il y aurait maintenant bien des questions à traiter et bien des projets à faire*. L'ambassadeur avait essayé de savoir d'Amelot ce que cela voulait dire. Amelot avait cherché à le faire parler sur les négociations de l'Espagne et de l'Angleterre. Campo-Florido avait insisté sur l'idée que l'Espagne se trouverait forcée de s'entendre avec cette puissance si la France ne voulait pas la soutenir, mais qu'elle préférait de beaucoup l'union avec la France. Alors Amelot avait répondu qu'on pouvait se rapprocher davantage et que Fleury en dirait plus long.

(4) Alcala, *Est.*, l. 4132. Amelot à Campo-Florido, 16 janvier 1742 : « Le retardement de la réponse que vous me demandez n'a point pour motif aucune intention cachée qui puisse vous être suspecte ; il ne vient que de l'impossibilité de pouvoir fixer dans les circonstances présentes de quelle manière et jusqu'à quel point nous pouvons aider l'Espagne... Avant que de former aucun projet soit pour la France, soit pour l'Espagne, il faut connaître quelles sont les puissances que nous devons regarder comme amies et ennemies, et de quel côté nous avons le plus à craindre ; et V. Exc. sait bien qu'à cet égard tout est encore dans la plus grande obscurité. » Suit un tableau des dispositions des puissances de l'Europe... « Et si nous sommes dans une pareille incertitude sur ce qui nous regarde

ne disait pas, ce que Campo-Florido savait pourtant, c'est que le premier ministre de Louis XV était désormais hors d'état de donner une réponse quelle qu'elle fût et que tout en France était tenu en suspens par l'imminence du dénouement de cette vie qui avait si longtemps défié la nature.

VI

On ne refera point ici l'histoire des intrigues qui s'entre-croisèrent autour du lit de mort du cardinal de Fleury; elle a été contée, cette histoire, avec un talent supérieur, par un maître après qui l'on ne repasse pas volontiers (1). On se contentera donc, comme il convient au sujet particulier qui nous occupe, de noter les impressions et les espérances de l'ambassadeur et de la cour d'Espagne, lorsqu'il fut évident pour tous que celui de qui avait si longtemps dépendu la politique de la maison de Bourbon allait enfin disparaître de la scène.

Il y avait déjà des années que les ambassadeurs signalaient

directement, comment pouvez-vous exiger que M. le Cardinal vous donne une réponse positive, sur laquelle votre cour puisse absolument compter ? »..... « Je ne vous reprocherai pas tout ce que nous avons fait en votre faveur, mais souffrez pourtant que je le rappelle, parce qu'il me semble que vous l'oubliez trop facilement pour ne faire attention qu'à ce que nous n'avons pas fait, parce que notre impuissance et les embarras dans lesquels nous nous sommes trouvés, et nous nous trouvons encore, nous en ont empêchés. Comptez-vous pour rien la flotte que le Roy a envoyée en Amérique, et qui au moins a retardé l'entreprise de l'amiral Vernon sur Carthagène jusqu'à la mauvaise saison qui l'a fait échouer; les escadres qui ont convoyé vos troupes en sûreté dans l'Italie, en mettant les bâtiments espagnols à couvert de toutes les insultes auxquelles ils auraient été exposés; la complaisance de recevoir M. Navarro dans le port de Toulon, qui nous a attiré et nous attire journellement des insultes de la part des Anglais, aussi honteuses que préjudiciables à notre commerce, et que nous sommes cependant forcés de souffrir; le passage accordé par la France aux troupes espagnoles, chose qui n'a jamais eu d'exemple pour les troupes étrangères; les secours de toute espèce que le royaume leur a fournis au delà même de ce qui est d'usage dans ces provinces méridionales, pour les propres troupes du Roi; les ingénieurs qu'on a pris soin de faire venir pour donner aux généraux espagnols la connaissance exacte du pays. J'ose vous demander, Monsieur, si une pareille conduite de la part de S. M. doit être taxée de froideur et d'indifférence pour les intérêts du Roi son oncle, et même si elle s'accorde avec la neutralité que les circonstances obligent le Roi de garder extérieurement entre votre cour et celle de Turin. Soyez bien sûr que le roi de Sardaigne n'y est pas trompé. » C'est même ce qui empêche l'entente de la France avec ce prince.

(1) Duc de Broglie, *Frédéric II et Louis XV*, t. I, chap. II. Mort de Fleury.

dans leurs dépêches la baisse presque continue de la santé physique et intellectuelle du cardinal de Fleury ; le lecteur se souvient peut-être des impitoyables pronostics, toujours démentis par l'événement, du marquis de La Mina. Mais, à partir du mois de novembre 1742, le doute ne fut plus possible : la fin approchait à grands pas ; si la flamme se rallumait encore, après chaque indisposition, c'était toujours plus faible, comme celle d'un cierge qui va s'éteindre. Fleury s'en rendait compte et s'en attristait : « Mon cœur souffre, écrivait-il à son ami Vauréal, le 11 décembre, et ma santé s'en ressent. Je suis venu passer à Issy un mois pour me reposer sans beaucoup d'espérance de la rétablir... Je n'entrerai dans aucun détail avec vous sur les affaires, car la faiblesse de ma tête ne me le permet pas. » Que de fois cette phrase revient sous sa plume ! Il parle d'affaires pourtant, mais on le sent accablé ; tantôt il s'attendrit et pleure ; tantôt il s'impatiente et se fâche ; tantôt il se résigne et perd courage (1). Vauréal a pour le vieillard de délicates attentions ; Fleury en est touché, mais n'en profite guère (2). A la cour d'Espagne, c'est à peine si l'on cache sa joie, à la pensée d'être enfin débarrassé du ministre qui s'est jeté au travers de tant de projets ambitieux ; Vauréal ne le dit pas, mais Villarias, dans ses lettres à Campo-Florido, ne prend guère la peine de le dissimuler ; volontiers il écrirait comme l'avocat Barbier, dans son *Journal :* « Le public commence à s'impatienter que M. le Cardinal traînasse si longtemps. »

Aussi Campo-Florido, avec un mélange de déférence vraie et de curiosité inquiète, va chaque jour s'informer de la santé du vieillard. Tout comme Chambrier, le ministre de Prusse, il note les progrès du mal « avec un mélange singulier d'observations politiques et médicales et une crudité de détails digne d'un infirmier d'hôpital (3) ». — « Le Cardinal est toujours malade,

(1) A peu près toutes les lettres à Vauréal, en 1742, fournissent la preuve de ce que j'avance.

(2) A. É. *Esp.*, t. 473, f° 348. Fleury à Vauréal, 11 décembre 1742. « Je vous remercie de votre tabac qui est tout des meilleurs et j'en prends si peu que votre pot me suffira pour longtemps. Je vous embrasse. »

(3) Duc de Broglie, *loc. cit.*, p. 169.

écrit-il le 30 novembre, bien que chaque jour on dise qu'il va mieux; et pour le faire croire, il reçoit quelques visites; mais, à mon avis, il va de mal en pis; sa figure est cadavérique; il a les yeux éraillés et ternes, les joues parcheminées; il est triste et abattu, bien qu'il fasse des efforts pour ne pas le paraître; on sent qu'il commence à douter de sa vie, mais pourtant il n'a pas dépouillé toute illusion.

« Chaque matin j'envoie quelqu'un prendre de ses nouvelles et j'y vais moi-même chaque après-midi; ce matin j'ai trouvé une note de son fidèle valet de chambre Barjac; il dit d'abord que la nuit a été mauvaise, puis il ajoute que cela va mieux; de ces deux choses contradictoires, l'une est pour moi, parce qu'il me parle en confiance, et l'autre est pour le public; c'est la politique. Je suis allé à Issy; Son Éminence jouait au piquet, mais sans y prendre goût et sans faire attention; le jeu fini, je lui ai parlé seul à seul; je lui ai demandé comment il allait : « Je n'ai « aucune maladie, m'a-t-il répondu, je mange avec appétit, mais « peu; cependant je ne suis pas bien; d'ailleurs, à mon âge, com- « ment pourrait-on l'être? Et puis, tous ces maux qui fondent sur « la France! Hélas! dans quel état sont les affaires! » Il a causé longtemps, sans sourire une fois, sans un seul de ces bons mots qui lui étaient familiers. Sa vie s'éteint; le peu de chair qui lui reste se consume; ses forces diminuent; cela peut durer deux mois au plus, mais cela peut aussi finir d'un instant à l'autre. Ce qu'il y a de sûr, c'est que cet homme mourra dans son fauteuil; jusqu'au dernier moment il refusera de se mettre au lit, afin de cacher son état.

« A Paris, on le tient déjà pour mort, ou du moins l'on dit que, cette fois, il n'en réchappera pas; comme on ne le voit pas, on n'ajoute aucune foi aux nouvelles qui se donnent; on n'a pas voulu croire que je l'ai vu habillé et jouant aux cartes.

« Cette maladie a bien fait voir comme on le déteste, aversion longtemps couverte par la peur, mais qui se montre au grand jour depuis qu'on n'a plus peur. A Paris, à Versailles, on aspire après sa mort comme les Juifs après le Messie. »

Puis l'ambassadeur s'abandonne à ses réflexions : « Si cette maladie dure longtemps, la France est perdue, car on a besoin de promptes résolutions et personne n'en prend. Lorsque le Cardinal se portait bien, c'était déjà de sa part la torpeur et l'inaction; vous pouvez penser ce que c'est maintenant qu'il est malade et que ses facultés l'abandonnent; que la mort se fasse attendre, le mal fait à la France sera irréparable. »

Ce qui, comme tous les politiques, préoccupe surtout Campo-Florido, c'est la succession du vieux précepteur de Louis XV. Il suit, autant qu'il le peut, les menées des partis; il voit manœuvrer les amis de Chauvelin et à leur tête la duchesse de Bourbon et la princesse de Conti; il se persuade que Madame de la Tournelle, dont il a signalé la faveur grandissante, est l'instrument dont on se sert pour tirer de son exil l'ancien garde des sceaux, qui compte en outre de forts appuis à Versailles et à Paris. Il raille le manège du cardinal de Tencin qui continue à se faire tout petit devant Fleury et ne gagne pas un doigt d'autorité; il ne croit pas à son avenir, parce qu'il ne plaît pas au Roi; au surplus, les quatre secrétaires d'État sont ligués contre lui. Campo-Florido ne se dissimule pas que le ministre moribond peut encore traverser le jeu des cabales; les autres ministres et ses familiers le lui révèlent et lui, dans la haine effroyable qu'il porte à Chauvelin, ne lui pardonnera ni vivant, ni mort; il ne négligera rien pour le perdre à jamais dans l'esprit du Roi; tout sera bon pour lui barrer le chemin, même Tencin que les autres secrétaires d'État, somme toute, accepteraient faute de mieux, pour n'avoir pas Chauvelin qui serait leur maître. L'ambassadeur d'Espagne cite de curieux exemples de cette animosité persistante du Cardinal contre celui qu'il avait chassé du ministère en 1737; tel le cas de cet ecclésiastique qui recommandé pour un évêché ou pour une abbaye par le nonce, par le duc de la Mirandole et par Campo-Florido, se vit tout refuser, après s'être entendu tout promettre, dès que le premier ministre eut appris qu'il avait été le précepteur des enfants de Chauvelin.

« Sa haine contre cet homme est telle, disait en terminant sa

lettre l'ambassadeur de Philippe V, que, s'il ne voit pas d'autre moyen, il fera de son vivant nommer par le Roi un autre premier ministre. Et voilà le beau sujet d'édification que nous donne cette Éminence mourante (1) ! »

En décembre, admirablement informé par Maurepas, Campo-Florido avertit sa cour que c'en est fait de la fortune renaissante de Chauvelin, que Tencin ne sera rien de plus que ce qu'il est aujourd'hui, qu'après Fleury il n'y aura point de premier ministre et que c'est Fleury lui-même qui en a donné le conseil (2).

Bonne nouvelle pour la cour d'Espagne, car elle a pris terriblement ombrage de Tencin, au point qu'elle a ordonné à son ambassadeur de remuer ciel et terre pour l'empêcher d'arriver et de recourir au besoin à des représentations faites au Roi lui-même de la part de son oncle; Villarias est si monté qu'à l'en croire l'élévation de Tencin n'irait pas à moins qu'à ruiner tout à fait l'entente de l'Espagne et de la France (3).

Que Louis XV gouverne par lui-même, tel est le cri des Espagnols comme des Français (4) !

Les derniers jours du Cardinal sont arrivés. Campo-Florido ne peut s'empêcher de rendre hommage à la fermeté d'âme dont il fait preuve; sur le lit où il agonise, — car décidément il n'a pu mourir debout, — il sait dire à chacun ce qui convient, il a pour tous un mot aimable; de lui-même, le 26 janvier, se sentant très mal, il a fait réciter les prières des agonisants. Ce qui frappe l'ambassadeur encore plus que l'énergie de celui qui meurt, c'est la douleur de celui qui va pour la première fois tenir vraiment en main les rênes de l'État, la « *suma tristeza* » du roi de France (5). Elle est vraie cette douleur,

(1) Alcala, l. 4065. Campo-Florido à Villarias, 30 novembre 1742.

(2) *Ibid.*, Campo-Florido à Villarias, 7 et 12 décembre 1742.

(3) Voir notamment une lettre de Villarias à Campo-Florido, du 24 janvier 1743 (Alcala, *Est.*, l. 4149).

(4) Tel est l'avis du comte de Bena, prince de Masserano, qui réside en ce moment à Paris et entretient avec Villarias une correspondance fort intéressante, dont la sobriété fait contraste avec la prolixité de Campo-Florido. Simancas, *Est.*, l. 4438. Voir sur ce sujet la lettre du 13 janvier 1743.

(5) Alcala, *Est.*, l. 4151. Campo-Florido à Villarias, 21 et 28 janvier 1743.

car le prince éprouve le besoin de la confier à la fille qu'il aime et qui se dessèche à Madrid, loin de son mari que Fleury a laissé s'enfermer en Savoie. « Le cardinal de Fleury, lui écrit-il, le 21 janvier, est depuis huit jours à toute extrémité; son bon tempérament le soutient, mais son grand âge ne nous donne plus aucune espérance. Il est bien soumis à la volonté du Seigneur et attend la mort avec la tranquillité d'un prédestiné. Il m'a élevé et je le connais depuis que je me connais moi-même. Jugez de là, ma chère fille, où va mon affliction (1). »

Le 29 janvier, le Cardinal meurt à midi, — enfin, — écrit dans son *Journal* le marquis d'Argenson; mais à cet enfin du peuple et des courtisans répond encore la peine du souverain. Dès qu'il a su la nouvelle, « il est allé s'enfermer dans son cabinet les larmes aux yeux (2) ». Au bout de quelques heures pourtant, il a fait entrer l'ambassadeur du roi son oncle. Campo-Florido le trouve encore si ému que, bien qu'il connaisse les vrais sentiments de son maître, il croit devoir parler de la douleur qu'éprouvera Philippe V; et il fait bien, car Louis XV touché lui dit qu'il va écrire lui-même au roi d'Espagne et lui donner l'assurance qu'il maintiendra l'union des deux cours. La promesse est tenue le jour même; la lettre du roi de France a un accent tout personnel qui ne manquera pas de faire impression sur Leurs Majestés Catholiques.

« L'Infante ma fille doit avoir prévenu V. M. que, la mort du cardinal de Fleury arrivant, cela n'apporterait aucun changement dans mes affaires ni dans ma façon de penser. Dieu vient de le rappeler à lui et je ne perds pas un moment pour vous réitérer les assurances de ma plus tendre amitié et de l'envie que j'ai de maintenir toujours l'étroite union qui subsiste entre nous. Je perds un bon ami et un bon serviteur qui m'était infiniment attaché. Sa mort n'a été imprévue ni pour lui, ni pour moi; et, s'il m'a appris à bien vivre, il ne m'a pas moins appris

(1) Alcala, *Est.*, l. 4837. Louis XV à Louise-Elisabeth, 21 janvier 1743.

(2) Alcala, *Est.*, l. 4151. Campo-Florido à Villarias, 29 janvier; Simancas, *Est.*, l. 4438. Le comte de Bena à Villarias, 29 janvier 1743.

à mourir ; car il est mort avec un courage, une fermeté et une religion dignes d'un si grand homme, ce qui nous fait espérer que Dieu lui aura fait miséricorde. Pour moi, je le regrette infiniment ; et, par le bonheur qu'il avait d'être connu de V. M., je me flatte qu'Elle le regrettera aussi. Je le connais depuis ma plus tendre enfance, et, ayant été mon mentor dans le gouvernement de mon royaume, je puis dire que je tiens tout de lui et qu'ayant eu le malheur de perdre mon père et ma mère avant que j'eusse connaissance, je l'ai toujours regardé comme tel, ce qui me rend sa perte plus douloureuse ; mais j'espère qu'avec l'aide du Seigneur et les bonnes instructions qu'il m'a données, je serai en état de bien gouverner mon royaume. Le moment est bien critique et, quand j'aurai bien pesé le tout, je ferai communiquer à V. M. par l'évêque de Rennes, mon ambassadeur auprès d'Elle, mes idées. Il ne me reste qu'à réitérer à V. M. les assurances de ma plus tendre amitié et de l'envie sincère que j'ai de vivre dans la plus sincère intelligence (1). »

Leurs Majestés Catholiques ne pouvaient se réjouir de voir chez leur neveu une pareille résolution de se conformer aux leçons du cardinal de Fleury ; mais elles comprirent que, dans les premiers temps au moins, il ne fallait pas chercher à aller contre un sentiment aussi fort. Aux ministres seulement on dirait ce qu'on pensait des traditions de la politique française telles que les avaient faites celui qui, dix-sept années durant, avait été l'unique chef de l'État (2).

(1) A. . *Esp.*, t. 473, f° 413. Louis XV à Philippe V, 29 janvier 1743. Les *Mémoires de Luynes*, t. IV, p. 397, 29 janvier 1743, confirment ce que disent les dépêches espagnoles sur la douleur de Louis XV à la mort de Fleury : « Le Roi, écrit Luynes, lui a presque toujours parlé en pleurant (à l'évêque de Mirepoix). » C'est le contraire de ce qu'avance d'Argenson qui apparemment se laisse entraîner par sa passion contre Fleury.

(2) Alcala, *Est.*, l. 4149. Villarias à Campo-Florido, 9 février 1743. « y como se deja inferir tambien que conserbarà por algun tiempo esta memoria apasionada quiere S. M. que no obstante lo que se previene à V. E. camine con alguna reserba en estos principios en quanto à quejarse de la conducta de aquel Purpurado : esto se entiende con S. M. X^ma^, pero no con sus ministros. »

CHAPITRE VII

État des affaires à la mort de Fleury. — Amelot se décide à continuer sa politique. — Don Philippe en Savoie. — Reprise des négociations avec le roi de Sardaigne.

JANVIER — AVRIL 1743.

Aux ministres Amelot et Maurepas, venant lui annoncer la nouvelle de la mort du Cardinal, Louis XV aurait, s'il faut en croire le bruit qui se répandit dans Paris, répondu : « Eh bien! Messieurs, me voilà premier ministre! » De fait, le Roi prit lui-même la présidence de son conseil, y déclara que Fleury n'aurait point de successeur et que sa mort n'entraînerait de changement ni dans le ministère, ni dans la politique. Il ordonna que dorénavant, suivant l'usage observé du temps de Louis XIV, les dépêches des ambassadeurs lui fussent adressées, à cachet volant, dans le paquet du ministre des affaires étrangères. Le public fut satisfait; et l'Espagne estima que ce qu'il y avait de mieux disposé pour elle dans le gouvernement français, c'était encore la personne même de Louis XV.

Le Roi écarta d'une main résolue les prétendants que l'opinion avait plus ou moins désignés pour recueillir l'héritage du premier ministre défunt : d'abord, le cardinal de Tencin, qui s'effaça de lui-même, comprenant que la France, surtout en ce temps de guerre, ne voulait plus d'un prêtre à la tête des affaires; puis Chauvelin, qui tenta l'aventure et acheva de se perdre en adressant au Roi un mémoire où il énumérait toutes les fautes qu'il avait épargnées au Cardinal; il échangea l'exil encore supportable de Bourges contre la triste résidence d'Issoire; Belle-Isle enfin, qui, accueilli poliment mais sèchement, dut, à l'intérêt extrême que l'on témoignait au rétablissement de sa santé, com-

prendre qu'il fallait songer à la retraite : l'heure de la faveur et de la gloire était passée pour lui. Six semaines après la mort de Fleury, la situation ministérielle fut complètement réglée par l'appel au conseil du maréchal de Noailles, le premier et le plus ardent de ceux qui avaient cherché à inspirer à Louis XV le désir de régner (1).

Amelot conservait les affaires étrangères; lui qui jusqu'alors avait rendu compte de tout au Cardinal et n'avait jamais rien tranché par lui-même, se trouvait seul pour décider et pour conduire au moment le plus difficile. Une guerre malheureuse, des finances compromises, des alliés à charge, de nouveaux ennemis prêts à se déclarer, la confiance détruite par l'échec successif de tous les projets, avec cela une autorité personnelle fort médiocre en Europe, c'en était assez pour rendre hésitant et timide un homme même plus énergique et plus clairvoyant qu'Amelot. Son ministère, qui devait encore durer quinze mois, ne fut, surtout jusqu'à l'alliance de Charles-Emmanuel et de Marie-Thérèse, que la queue du ministère Fleury : « Le Cardinal, il vit encore, il est un *pou* malade, » dira spirituellement Campo-Florido (2).

I

Philippe V avait pourtant conçu quelque espérance en apprenant que son neveu allait gouverner lui-même; et il avait fait le grand sacrifice de lui écrire, au sujet de la mort du Cardinal, une lettre de condoléances qu'il s'était efforcé, sans y réussir parfaitement, de ne pas rendre blessante pour la mémoire de celui que Louis XV regrettait si sincèrement :

« J'ai reçu la lettre que V. M. m'a écrite le 29 du mois der-

(1) Ces faits sont connus par un grand nombre de documents qu'a utilisés M. le duc de Broglie, *Frédéric II et Louis XV*, p. 231 et suivantes; ils sont racontés tout au long dans les lettres du comte de Bena (Simancas, *Est.*: l. 4.438) et de Campo-Florido (Alcala, *Est.*: l. 4.151 à Villarias, 4, 15, 19 février, 11 et 13 mars 1743. Le 21 avril (Alcala, *Est.*: l. 4.149), Villarias manifeste sa satisfaction de l'entrée de Noailles, au conseil.

(2) *Mémoires de Luynes*, t. V, p. 86, juillet 1743.

nier pour me faire part de la mort du cardinal de Fleury. Je comprends aisément l'affliction que V. M. en aura ressentie et je puis l'assurer que j'y entre comme je dois, tout ce qui lui fait de la peine m'en faisant aussi beaucoup par la tendresse que j'ai pour Elle et le vif intérêt que je prends à tout ce qui la regarde. Elle fait fort bien de ne point prendre d'autre premier ministre, puisque je ne crois pas que cela lui convienne à l'âge où Elle est déjà, et avec les talents que Dieu lui a donnés et l'expérience qu'Elle a dans l'art de régner. J'espère qu'Elle ne trouvera pas mauvais que je lui explique si franchement mes sentiments, mon amitié pour Elle étant ce qui me fait parler. Je me flatte qu'Elle réparera entièrement l'honneur de la maison de Bourbon, et cela ne se peut mieux faire qu'en entretenant une parfaite union entre nous, comme je ne doute pas qu'Elle ne veuille bien le faire de son côté, et comme Elle ne peut pas douter aussi que je n'y apporte tous mes soins du mien. J'espère qu'Elle voudra bien aussi procurer l'établissement de l'Infant Don Philippe mon fils et de l'Infante sa fille, et Elle peut être assurée qu'Elle ne saurait me faire un plus grand plaisir que celui-là puisque je lui dirai en confiance que quoique j'aime fort tous mes enfants, c'est celui pour qui je me sens le plus d'inclination et qu'ainsi je regarderai comme fait à moi-même tout ce qu'Elle voudra bien faire pour lui. Je me remets du reste à ce que le prince de Campo-Florido lui représentera de ma part, croyant qu'Elle ne trouvera pas mauvais tout ce qu'il aura l'honneur de lui dire qui ne vient que de la tendre amitié que j'ai pour Elle, et qu'Elle l'écoutera en différentes sessions qu'il lui demandera pour ne la pas incommoder dans une seule... (1). »

Vauréal n'avait pas manqué l'occasion de faire sa cour en flattant les sentiments bien connus de Louis XV; sa douleur devait d'ailleurs être sincère car il perdait en Fleury un protecteur et un ami. Aussi se répandait-il en imprécations contre l'inexorable mort qui « enlevait au Roi l'homme de son cœur et de sa

(1) A. É. *Esp.*, t. 475, f° 105. Philippe V à Louis XV, 8 février 1743.

droite, à l'Église et à la religion un zélé défenseur, à l'État le plus fidèle dispensateur de l'autorité royale, et au monde un modèle unique de sagesse, de bonté et de désintéressement. »

Consciemment ou non, il entrait dans la conspiration qui poussait Louis XV à tenir personnellement les rênes de son État, si flatteuses étaient les paroles qu'il mettait dans la bouche de Philippe V et que ce prince n'avait peut-être pas prononcées tout à fait telles qu'il les rapportait : « Après la perte que mon neveu a faite, aurait dit entre autres choses le roi d'Espagne, il ne pouvait avoir de ministre digne de lui que lui-même. »

Mais Leurs Majestés Catholiques ne se bornaient pas aux compliments. Elles s'emparaient au contraire de la circonstance pour tenter d'élever le roi de France à des résolutions plus hautes, si hautes même que Vauréal en était effrayé. « Nous ne voulons pas, disaient-elles, des conditions que Campo-Florido nous propose de la part de votre gouvernement, qu'il s'agisse de traiter avec la cour de Vienne ou avec celle de Turin. On nous laisse entendre que, nous accordant avec Vienne, il faudra nous contenter de Parme et de Plaisance; jamais nous n'y consentirons; nous aimerions mieux garder la Savoie. Si nous traitons avec la Sardaigne, que ce ne soit pas pour un médiocre partage; chassons les Autrichiens de toute l'Italie, y compris la Toscane; alors seulement, et à grand peine encore, nous consentirons à voir le roi de Sardaigne duc de Milan (1). »

Ces dispositions formaient un étrange contraste avec celles que l'on entretenait à Versailles. Comme pour faire voir que rien n'était changé, Amelot avait débuté dans sa nouvelle correspondance avec Vauréal par des lamentations tout à fait dignes de celles qui remplissaient depuis si longtemps les lettres de Fleury. A l'entendre, l'évacuation de l'Allemagne s'imposait : d'ailleurs, l'opinion publique la réclamait (2); la paix n'était guère moins nécessaire et l'Empereur la voulait faire avec Marie-Thérèse. Mais, la paix ainsi conclue, c'était toutes les

(1) A. É. *Esp.*, t. 475, f°s 111 et 125. Vauréal au Roi, 9 février 1743.
(2) Voir duc de Broglie, *Frédéric II et Louis XV*, t. 1, p. 241.

troupes autrichiennes refluant sur l'Italie et l'armée espagnole écrasée. Par intérêt pour le roi son oncle, Louis XV risquerait donc une nouvelle campagne (1), seulement il suppliait Philippe V de s'entendre avec la reine de Hongrie.

Ah! sans doute, on pouvait poursuivre la négociation de Turin; mais que d'inconvénients! Quelle lenteur, quelle préoccupation de gagner du temps chez le roi de Sardaigne; quelle jalousie, quelle méfiance des généraux et des troupes, à supposer qu'on se mît d'accord! Quels subsides immenses paraîtraient nécessaires au prince après les campagnes de Lombardie et de Savoie qui lui avaient tant coûté! Puis resterait-il dans le parti qu'il aurait embrassé? Enfin ne faudrait-il pas conquérir toute l'Italie pour former un partage convenable aux deux partis? Quel espoir de forcer la reine de Hongrie, même par une très longue guerre? Combien ne valait-il pas mieux se contenter d'avantages médiocres, mais procurant la paix, Parme, Plaisance, Crémone et Pavie, obtenues de Vienne à l'insu de Turin, par une négociation que conduiraient San-Gil ou Campo-Florido?

Moyennant quelques concessions, les Anglais approuveraient cette paix et vraisemblablement la feraient eux aussi (2).

Rarement dépêche française causa pareille surprise à la cour de Madrid : et pourtant Vauréal avait eu la précaution de ne la débiter que par morceaux ; pour tout dire, il s'y reprit à cinq fois.

Il commença par les affaires d'Allemagne ; l'exposé en fut accueilli par un soubresaut d'étonnement suivi d'un morne silence. Enfin le Roi s'écria : « La paix est donc faite et l'on nous abandonne! J'avoue que je ne m'y attendais pas. » — « Et moi, dit la Reine, je me suis toujours attendue à tout! »

L'évêque de Rennes laissa un moment s'ancrer cette idée afin de faire paraître meilleur le parti proposé de soutenir encore la guerre pendant une campagne.

(1) Amelot se gardait bien d'avouer qu'il y était acculé par le refus de Marie-Thérèse de se prêter à aucune espèce d'accommodement. (*Ibid.*, p. 248).

(2) A. É. *Esp.*, t. 475, f° 79. Amelot à Vauréal, 5 février 1743.

Philippe réfuta une à une toutes les assertions d'Amelot, soutenant que l'Autriche et l'Angleterre étaient plus épuisées que la France et l'Espagne. Un courrier vint, sur ces entrefaites, apporter à sa thèse le témoignage de Montijo : « Il n'y a rien de ce que vous nous avez dit hier, déclara Philippe à Vauréal. L'Empereur ne pense pas à la paix ; au contraire, il se prépare avec vigueur à la guerre pour laquelle il a même de grands secours du roi mon neveu ; les troupes françaises sont assez fortes pour aller jusqu'à Vienne ! »

La charge éloquente d'Amelot contre l'alliance sarde, après tout ce que la France avait dit et fait pour les y amener, parut à L. M. C. dénoter une trop forte puissance de contradiction; néanmoins la pensée que le roi de Sardaigne n'aurait rien ne laissait pas que de réjouir la Reine.

Lorsqu'après toutes sortes de précautions oratoires, l'ambassadeur fit allusion à la paix avec l'Angleterre, le roi d'Espagne dit trois fois à la Reine : « Entendez-vous ce qu'il dit? » Puis, se tournant vers Vauréal : « Moi, je demanderais la paix à l'Angleterre! J'ai fait une guerre honorable et je ferais une paix honteuse! Toute l'Europe dirait que j'ai demandé la paix! Cela est encore contre mon honneur et celui de la nation. » L'évêque de Rennes insista sur l'intérêt de l'Infant, mais cette considération ne réussit pas même auprès de la Reine qui prit le ton du Roi : « Quoi! dit-elle, vous, Monsieur, qui nous avez fait voir tant de fois de l'inquiétude sur notre accommodement avec l'Angleterre et même d'une manière qui ne convenait pas trop, après les assurances contraires que le Roi vous a données lui-même, vous nous proposez aujourd'hui de faire des avantages aux Anglais. Je n'avais pas tort lorsque je répondis voyant ces inquiétudes que nous pouvions en avoir de mieux fondées.... Le Roi est résolu de ne point faire la paix sans avoir au moins Gibraltar (1). »

A Madrid, le mécontentement fut grand lorsqu'on y entendit

(1) A. É. *Esp.*, t. 475, f° 133. Vauréal au Roi, 18 février 1743.

parler, encore qu'assez vaguement, des propositions de la France : Villarias et Campillo se montrèrent fort opposés à l'idée de concéder quoi que ce fût aux Anglais. De Naples, don Carlos fit chorus avec ses parents pour blâmer la conduite pusillanime des Français et déplorer que « l'esprit du Cardinal vécût encore (1). »

Ce n'était pas seulement son esprit qui vivait encore : Louis XV, plusieurs semaines après la mort du Cardinal, ne pouvait supporter qu'on critiquât ses actes. Campo-Florido s'était trouvé fort embarrassé pour remettre la lettre du roi son maître, à cause de cette phrase : « Je me flatte que V. M. réparera complètement l'honneur de la maison de Bourbon. » Il avait commencé par lire au Roi ses dépêches en ajoutant « l'honneur de la maison de Bourbon *compromis par ses ennemis* », de telle sorte qu'en prenant connaissance de la lettre du roi d'Espagne, Louis XV fût porté à interpréter dans le même sens le passage qui en réalité faisait allusion à la conduite de Fleury. L'ambassadeur se présentait devant le roi de France, ayant en main une tabatière ornée du portrait du Cardinal, que celui-ci lui avait donnée lui-même; et Louis XV n'en recevait que mieux le ministre du roi son oncle (2).

II

A l'heure où la France paraissait enfin renoncer à rechercher son alliance, Charles-Emmanuel, rentré à Turin, ne s'oc-

(1) Alcala, *Est.*, l. 2760. Don Carlos à L. M. C., 26 février et 5 mars 1743.

« V. M. me disent que j'ay raison de dire que je ne comprend point la conduite des François en Allemagne et il est très seure comme V. V. M. M. dissent que pourveu qu'ils aiyent la paix ils sacrifieront tout le reste de ses alliées comme je me souvient qu'ils firent la guerre passée à moins que la mort du Cardinal n'ait changée l'esprit du gouvernement. »

« Je voy aussi ce que V. M. me font la grâce de me dire au sujet de la mort du Cardinal de Fleuri, et il me déplait infiniment de voir que son esprit vit encore, et VV. MM. sçauront mieux que personne la conduite qu'on doit tennir avec ces gents là. Je voy aussi la confiance que vos MM. ont la bontée de me faire à l'égard du Roy de France ce qui me déplaît infiniment, VV. MM. peuvent estre tres seures que cela restera en moy seul bien que tout le monde en parle de mesme. »

(2) Alcala, *Est.*, l. 4151. Campo-Florido à Villarias, 19 février 1743.

cupait que de mettre en défense tous les passages des Alpes, afin de préserver d'une invasion qu'il croyait inévitable pour le printemps, ses États d'au-delà des monts. Quant à la Savoie, don Philippe agissait comme s'il eût voulu s'y installer à jamais. Son secrétaire d'État La Ensenada, presque à la veille d'être appelé aux plus hautes destinées, organisait le gouvernement, procédant avec une énergie qui ne ménageait personne. Déjà Fleury s'était fait à ce sujet l'écho de certaines plaintes venues jusqu'à lui. Elles redoublèrent après la seconde occupation de la Savoie. Les unes provenaient des Genevois dont les privilèges en Savoie, stipulés par le traité de Saint-Julien et garantis par la France étaient violés (1); les autres de l'aristocratie savoisienne un peu trop brutalement traitée (2).

Une amicale intervention du gouvernement français porta ses fruits; Philippe V ordonna de respecter le traité de Saint-Julien et d'agir avec toute la bienveillance que comporterait

(1) L'article 12 du traité de Saint-Julien affranchissait les terres possédées en Savoie par les Genevois avant 1603 de toute imposition ou charge publique. La Ensenada n'en tenait pas compte. Genève se plaignait en outre que les garnisons espagnoles la pressassent de trop près et menaçait de faire venir une garnison de Bernois. La France intervint comme protectrice des Genevois et garante du traité de Saint-Julien.

(2) Voici un spécimen de ces plaintes; c'est une lettre d'une noble dame de Chambéry, incluse dans une lettre d'Amelot à Campo-Florido, 24 janvier 1743 (Alcala, *Est.*, l. 4032) :

« Mon mari, écrivait cette dame, a été emmené depuis le jour que l'on chanta le *Te Deum*, où on a eu ordre de se trouver. Il fut hier à la cour et vit M. de la Ensenada qui lui parla fort vivement et (si j'ose dire) grossièrement. Il lui dit que tout ce qui était dans le château des Marches, appartenait au Roi Catholique, et que la maison ou château lui revenait de même, parce que c'était une forteresse et que le R. C. pouvait la faire brûler et raser. Mon mari se possédait heureusement; car, s'il avait répondu un peu le vrai, je pense qu'on l'aurait fait arrêter pour avoir manqué de respect aux grandes puissances. Il s'est contenté de répondre qu'il n'avait pas lu cette loi de la guerre dans Grotius, ni n'avait jamais vu qu'on brûlât la maison d'un particulier parce que son souverain s'en était servi. Il lui dit : « *Vous n'avez donc guère vu.* » Mon mari lui répondit : « *Si fait; plus que vous qui êtes plus jeune que moi;* mais rasez, brûlez ma maison: vous en êtes le maître, parce que vous avez vingt mille hommes à votre suite: le Roi mon maître est assez grand prince pour me dédommager. Je perds déjà dans cette guerre mes forêts et toute ma terre, brûlez ma maison, si vous voulez, *parce que vous pouvez tout.* » L'autre lui répondit avec un air de colère : « *Demandez grâce*, et S. A. vous l'accordera, *mais ne parlez pas de justice.* » Mon mari répondit qu'il ne le ferait pas, que c'était une trop petite grâce pour le Roi Catholique, et qu'il était indigne de lui de la demander. Enfin ils se sont séparés très mal ensemble. Je vais dans le moment à l'assemblée chez l'Infant; y étant invitée, je n'ose pas refuser. Il est bon, mais son intendant est le Diable et notre bien est dans ses mains ».

le maintien de l'autorité espagnole à l'égard des grandes familles du pays (1).

Mais il voulut aussi que les États prêtassent serment et la cérémonie fut encore la cause d'un incident assez délicat. La Ensenada en effet exigea que l'évêque de Grenoble s'y rendît, prétendant que sa présence était absolument nécessaire; l'évêque de Grenoble se laissa faire, tout en s'excusant auprès de Louis XV sur la contrainte morale à laquelle il avait cédé et qu'on pouvait, disait-il, invoquer auprès du roi de Sardaigne pour pallier son intervention. La cérémonie, célébrée le 25 février, ne fut que trop tôt suivie d'un fâcheux événement : l'incendie du palais de Chambéry, qui dut achever d'indisposer Charles-Emmanuel contre ses vainqueurs du moment (2).

Or précisément, après l'accès de découragement qu'avait marqué la dépêche d'Amelot du 5 février, le gouvernement français en était revenu à l'idée qu'il fallait s'entendre avec le roi de Sardaigne; et il espérait cette fois trouver l'Espagne mieux disposée (3). Le comte de Gages, en effet, après la sanglante et indécise bataille de Campo-Santo, livrée le 8 février, s'était vu obligé de se retirer dans son camp de Saint-Michel, près de Bologne, laissant les États du duc de Modène à la merci de l'ennemi (4). Harcelé par Traun, de Gages devait, en mars, reculer plus loin encore. Étant donnée la tactique de Charles-Emmanuel, on pouvait se demander si la crainte d'avoir trop avancé les affaires de l'Autriche ne le porterait pas à rétablir l'équilibre, en passant au moins pour un temps du côté de la maison de Bourbon (5).

Ce fut le 1er mars que, pour la première fois depuis la

(1) Alcala, *Est.*, l. 4151. Campo-Florido à Villarias, 26 février 1743.

(2) A. É. *Esp.*, t. 473, f°s 431, 434, 441, 450. La Ensenada à l'évêque de Grenoble, 20 février; l'évêque de Grenoble à Amelot, 22 février; relations par l'évêque de Grenoble de la cérémonie du 25 février et de l'incendie du palais, 28 février et 2 mars 1743.

(3) A. É. *Esp.*, t. 475, f° 158. Amelot à Vauréal, 1er mars 1743; et Alcala, *Est.*, l. 4151. Campo-Florido à Villarias, 3 mars 1743.

(4) *Mémoires de Luynes*, t. V, p. 243. Diverses pièces sur la bataille de Campo-Santo.

(5) Pajol, *Les guerres sous Louis XV*, t. III, p. 23-24; et duc de Broglie, *Frédéric II et Louis XV*, t. II, p. 22.

mort du Cardinal, Campo-Florido traita à fond avec Louis XV en personne la question de l'union *vraie* de la France et de l'Espagne et de la politique commune qu'à son avis elles devaient adopter. Son langage ne manqua pas de hardiesse: il osa dire au Roi que les ministres étrangers plaisantaient jusque dans son antichambre de la *grande* alliance entre les deux branches de la maison de Bourbon; il montra cette maison humiliée par tous ses ennemis, le royaume de Naples en danger, la guerre générale inévitable, la France sans alliés parce que, depuis la mort de l'Empereur, son gouvernement perdait le temps en vains pourparlers avec celui de l'Espagne au lieu de conclure une alliance solide et sincère; l'Espagne sacrifiant inutilement, par la faute de la France, et ses troupes et son argent; l'Italie presque livrée aux Piémontais et aux Autrichiens; il conjura Louis XV d'envoyer enfin une armée dans la Péninsule.

Loin de s'offenser de la liberté avec laquelle s'exprimait l'ambassadeur d'Espagne, le roi de France l'en remercia et lui fit dire par Amelot, sous le sceau du secret, que si la réponse de Charles-Emmanuel n'était pas favorable, il lui déclarerait la guerre et donnerait vingt-cinq mille hommes à l'Infant; il octroyait dès maintenant à ce prince, comme un premier gage, vingt-quatre canons que don Philippe avait demandés (1).

Plusieurs conférences dans la première quinzaine de mars eurent pour but de transformer ces assurances en engagements positifs. D'après les avis particuliers que Maurepas continuait à lui donner, l'ambassadeur put se flatter de n'avoir pas trop mal réussi : Amelot travaillait déjà sérieusement à la répartition de la Lombardie; il acceptait l'idée d'un traité avec la République de Gênes; il s'éloignait en revanche de celle d'une médiation anglo-hollandaise. Et certes il n'avait pas tort : car l'Angleterre, il le savait, poussait Marie-Thérèse

(1) Alcala, *Est.*, l. 4151. Campo-Florido à Villarias, 3 mars 1743; et A. É. *Esp.*, t. 473, f° 495. Campo-Florido à Amelot, 13 mars 1743.

à se dédommager de la Silésie sur la Bavière et l'Empereur à compenser ce qu'il perdrait ainsi par la conquête de l'Alsace et de la Lorraine (1).

En même temps, à Madrid, Vauréal subissait de nombreux assauts. Villarias lui remettait notamment un mémoire qui combattait avec la dernière énergie les intentions pacifiques que, malgré toutes les dénégations, il imputait toujours à la France (2). Il prétendait y indiquer à Amelot l'infaillible moyen de relever les affaires en Allemagne. Mais surtout il l'invitait à sommer le roi de Sardaigne de se prononcer; il dépendait entièrement de la France, disait-il, de le déterminer par l'alternative d'un traité qui le ferait roi de Lombardie, ou d'une guerre où vingt mille Français unis à l'armée de l'Infant travailleraient à le chasser même du Piémont. Une armée franco-espagnole en Italie, trois armées françaises sur la Moselle, aux Pays-Bas, en Allemagne, tel était le plan que proposait Philippe V; si la France l'acceptait, il ordonnerait à don Carlos de sortir de la neutralité. Les deux escadres de Toulon contiendraient l'amiral Matthews; celle de Brest pourrait jeter six mille hommes en Angleterre. Ainsi on procurerait à l'Infant un établissement, sans l'acheter de la maison d'Autriche, et l'on obligerait l'Angleterre à demander la paix (3).

Villarias sentait-il ce qu'il y avait d'énorme à exiger de la France trois armées et demie, contre une demi-armée espagnole, plus trois escadres, sans mettre en avant d'autre fin que d'établir un fils d'Élisabeth Farnèse et de permettre à Philippe V de traiter avec les Anglais? Il est possible d'en douter. Là pourtant, on ne saurait trop le répéter, était la grande fai-

(1) Alcala, *Est.*, l. 4151. Campo-Florido à Villarias, 14 mars 1743.

(2) A. É. *Esp.*, t. 476, f° 214. Mémoire joint à la dépêche de Vauréal du 14-15 mars 1743. Le dernier plan de paix, dit Villarias, laisserait l'Empereur misérable et abattu, l'Angleterre libre de conclure avec l'Espagne un accommodement avantageux; la maison d'Autriche se vengerait de l'Empereur; le duc de Lorraine serait nommé roi des Romains; la cour de Vienne demanderait à la France un dédommagement pour la Silésie; l'Angleterre réclamerait la démolition de Dunkerque; la France tombée dans le mépris ne trouverait plus d'alliés; l'Espagne serait obligée de faire une paix honteuse et la Hollande elle-même demanderait quelque chose aux dépens de la France.

(3) Même mémoire de Villarias.

blesse du gouvernement espagnol : il voyait, plus clairement que le gouvernement français, ce que réclamait l'honneur de la maison de Bourbon ; mais presque tous ses moyens d'action, il était réduit à les emprunter à la France.

Quand ce mémoire parvint à Versailles, l'effort en Allemagne était déjà chose décidée ; le ministre de la guerre, d'Argenson, trouvait qu'il était temps « d'agir un peu davantage (1) ». Ce qu'Amelot vit surtout dans l'écrit de Villarias, ce fut donc l'autorisation implicite de reprendre avec le roi de Sardaigne cette négociation à laquelle il s'était lui-même raccroché : « Seulement, s'empressa-t-il d'écrire à Vauréal, ce prince voudra exiger encore plus que par le passé ; loin de marchander avec lui, il faudra le prendre au mot ; comptons plus sur les promesses que sur les menaces ; Sénecterre a reçu l'ordre de parler comme il convient (2) ».

III

On a fort heureusement dépeint « ce bureau de commissaire priseur » que fut pendant le printemps et l'été de 1743 le palais de Charles-Emmanuel, « et surtout le cabinet de son ministre, le rusé Savoyard marquis d'Orméa (3) ». Avec un sans-gêne, peut-être sans précédent, le roi et le ministre, grâce à l'étrange façon dont ils avaient rédigé la convention de février 1742, jouaient à ciel ouvert leur double jeu. Le marquis d'Orméa recevait et débattait à peu près publiquement les propositions que les agents anglais se rendaient garants de faire accepter à Marie-Thérèse, et celles que les agents français croyaient pouvoir imposer à l'Espagne. Les malheureux pays des deux rives du Pô, taillés, découpés en tous sens au gré des contractants, semblaient mis à l'encan. Aux divers concurrents, d'Or-

(1) D'Argenson au maréchal de Broglie, 5 avril 1743 ; cité par le duc de Broglie, *loc. cit.*, p. 310.

(2) A. É. *Esp.*, t. 475, f° 247. Amelot à Vauréal, 29 mars 1743.

(3) Duc de Broglie, *Frédéric II et Louis XV*, t. II, p. 21.

méa tenait la dragée haute : « Vous venez bien tard, répondait-il à Sénecterre qui lui apportait dans les derniers jours de mars, les nouvelles offres de la France; nous avons conclu avec la reine de Hongrie; le traité, il est vrai, n'est pas signé; mais nos représentants à Vienne ont pleins pouvoirs pour le signer. » — « Répliquez-lui, s'écriait Campo-Florido furieux, par l'envoi de vingt mille hommes en Savoie, et tout ce manège sera bientôt fini! » — « Mais non, disait timidement Amelot; attendez encore sa *dernière* réponse; » cette dernière réponse qui n'était jamais la dernière. Et, gémissant, il écrivait à Vauréal : « La hauteur de la cour de Turin a de quoi révolter celle de Madrid, mais l'affaire est si importante..... » Et, non content de proposer à l'Espagne une part diminuée, il lui faisait entendre qu'il allait encore falloir payer des subsides à Charles-Emmanuel (1)!

Sa lettre n'était point partie qu'une dépêche de Sénecterre annonçait que la cour de Turin paraissait se radoucir, mais que d'Orméa jetait les négociateurs dans un grand embarras en demandant un nouveau plan. Devant cette singulière prétention, le gouvernement français s'inclinait encore et traçait quatre combinaisons nouvelles qu'il présentait, honteux, au choix de L. M. C. : « Ce n'était pas sans peine, écrivait Amelot, que S. M. proposait ces projets qu'elle savait bien être inférieurs à tous les précédents et qui, par cette raison, pourraient d'abord révolter le roi et la reine d'Espagne et renouveler leurs soupçons sur la partialité de la France pour la cour de Turin. » Il les suppliait cependant « de faire au roi de Sardaigne des conditions qui le déterminassent sur-le-champ et, si elles ne voulaient pas tout d'un coup dire leur dernier mot, de confier du moins au roi de France leurs intentions (2). »

(1) Alcala, *Est.*, l. 4151. Campo-Florido à Villarias, 2 avril; et A. É. *Esp.*, t. 475, f° 268. Amelot à Vauréal, 5 avril 1743.

(2) A. É. *Esp.*, t. 475, f° 278. Amelot à Vauréal, 6 avril 1743.

1[er] *plan*. Reprendre le premier projet en y faisant un changement assez notable pour que d'Orméa qui l'a rejeté pût le considérer comme nouveau. Ce changement consisterait à donner le Mantouan au duc de Modène à condition qu'il donnerait le duché de Modène

Campo-Florido n'en revenait pas de tant de condescendance et d'aveuglement; il ne doutait pas, lui, que Charles-Emmanuel ne cherchât qu'à tromper la France et l'Espagne, qu'il ne mît sur le tapis de nouveaux projets que pour empêcher l'envoi d'une armée française en Italie; après quoi, la saison venue, il combinerait avec l'Autriche et l'Angleterre la conquête du royaume de Naples; les Bourbons en Italie, n'était-ce pas le cauchemar de la maison de Savoie? Il fournirait donc de dix à quinze mille hommes, l'Archiduchesse en enverrait trente mille; Matthews bombarderait Naples et débarquerait trois mille hommes pour appuyer les troubles s'il s'en produisait, et le royaume de Naples serait perdu.

L'ambassadeur de Philippe V croyait pourtant qu'il n'y avait pas moyen de refuser à la France ce qu'elle demandait, ni même de ne pas lui remettre un projet émanant de l'Espagne, car, — et ce n'était pas un des moindres embarras de la situation, — ni la France, ni l'Angleterre, n'étaient jusque-là pleinement autorisées par leurs commettants. Mais il gardait la ferme espérance qu'après avoir tout tenté pour s'accorder avec la Sardaigne, Louis XV finirait par faire descendre en Italie les vingt mille hommes nécessaires : on pouvait compter sur Charles-Emmanuel pour rompre lui-même la négociation (1).

L'évêque de Rennes, au reçu des dépêches du 5 et du 6 avril, se prépara à livrer à L. M. C. un combat qu'il pressentait devoir être des plus vifs, qui le fut en effet et dura trois au-

à l'Infant, sauf à reprendre sur l'un de ces deux États de quoi réparer l'inégalité qui pourrait se trouver dans cet échange.

La répugnance du roi de Sardaigne diminuerait si le Mantouan n'était pas entre les mains de l'Infant.

On pourrait retrancher du lot de l'Infant Pizzighettone et la portion du Lodesan entre l'Adda et le Pô.

On pourrait pareillement laisser le Crémonais au roi de Sardaigne et donner à l'Infant partie du Pavesan.

2e *plan*. Le roi de Sardaigne, roi de Lombardie. Le titre de roi à l'Infant. C'est le deuxième projet que Fleury avait envoyé.

3e *plan*. A l'Infant, Savoie, Sardaigne, Parme et Plaisance avec le titre de Roi.

Mantoue rendue à la maison de Guastalla.

Sûreté qui en résulterait pour l'Infant.

4e *plan*. Mantoue aux Vénitiens avec indemnité pour la maison de Guastalla, etc.

(1) Alcala, *Est.*, l. 4151. Campo-Florido à Villarias, 13 avril 1743.

diences consécutives. Le Roi et la Reine renouvelèrent leurs plaintes « sur la hauteur insupportable et les prétentions injustes de la cour de Turin, ainsi que sur la douceur de Sénecterre, si éloignée du ton qu'ils voulaient que l'on prît avec le roi de Sardaigne ». Ils rappelèrent que, lors des derniers projets de partage envoyés par Fleury, le gouvernement français leur avait dit que ces projets étaient si avantageux à Charles-Emmanuel que si ce prince les refusait, on ne pourrait plus douter de sa mauvaise volonté et qu'aussitôt le roi de France ferait cause commune avec eux. Aujourd'hui, la même comédie recommençait : « Que le Roi, concluait Élisabeth, ait la bonté de nous dire qu'il ne veut rien faire pour nous, et nous prendrons notre parti ; mais de voir les deux couronnes subir la loi d'un roi de Sardaigne, c'est ce qui ne se peut supporter, surtout quand tout le monde voit évidemment que si le Roi voulait faire seulement semblant d'envoyer quinze mille hommes dans le Dauphiné, le roi de Sardaigne serait trop heureux de recevoir ce qu'on voudrait bien lui donner (1). »

Quoi qu'elles en dissent pourtant, L. M. C. se mirent à étudier les quatre nouveaux projets qu'on leur adressait, et, la lettre de Campo-Florido aidant, elles finirent par marquer leur préférence pour le numéro 3, qui donnait à l'Infant la Savoie, Parme, Plaisance et la Sardaigne avec le titre de Roi, à la condition qu'on y ajoutât la ville de Nice et un chemin par Monaco jusqu'à la frontière de Gênes, afin qu'en temps de paix et de guerre don Philippe pût passer librement dans ses États de Parme et de Plaisance; à la condition aussi que le duché de Modène fût restitué à son légitime propriétaire. Elles consentiraient alors à ce que le roi de Sardaigne eût le Milanais avec le titre de roi de Lombardie, Mantoue étant rendu à la maison de Guastalla. Moyennant d'importantes modifications, L. M. C. se fussent aussi rangées aux plans, numéro 1 et numéro 2 (2).

(1) A. É. *Esp.*, t. 475, f° 352. Vauréal à Amelot, 19 avril 1743.

(2) Alcala. *Est.*, l. 4149. Villarias à Campo-Florido, 21 avril 1743. « S. M. C. consentirait aussi à l'exécution du 1er plan, si l'on donnait au duc de Modène tout le Mantouan et l'État de Novellara, et à l'Infant Parme, Plaisance, Modène, Reggio, Le Mirandolois, le du-

Mais il était un point sur lequel elles ne voulaient plus transiger, Villarias le déclarait dans une lettre séparée : un délai de dix, quinze ou vingt jours au maximum, devait être donné à Charles-Emmanuel pour répondre par oui ou par non. Et de même Campo-Florido avait ordre de demander au gouvernement français de vouloir bien faire savoir, par oui ou par non, si, en cas de réponse négative ou dilatoire du roi de Sardaigne, il soutiendrait, de ses troupes, les Espagnols en Italie (1).

ché de Guastalla lorsqu'il vaquerait par la mort du duc de ce nom, en démence et sans postérité, et si l'on y ajoutait Bozzolo et Sabionetta avec leurs territoires, en supposant préalablement le consentement du duc de Modène. »

S. M. C. adopterait aussi le 2e plan en l'expliquant de manière que l'Infant aurait Parme, Plaisance, le Mantouan, Guastalla, Bozzolo, Sabionetta et la Sardaigne avec le titre de roi.

(1) Alcala, *Est.*, l. 4149. Villarias à Campo-Florido (2e lettre), 21 avril 1743.

CHAPITRE VIII

Mort de Campillo et arrivée au ministère du marquis de La Ensenada. — Malgré les avertissements de l'Espagne, Amelot poursuit l'alliance de la Sardaigne et se laisse duper par Charles-Emmanuel. — Ce prince signe le traité de Worms avec Marie-Thérèse. — La France obligée de recourir à l'alliance espagnole.

AVRIL — SEPTEMBRE 1743.

La malheureuse Espagne se trouvait une fois encore en face d'une crise gouvernementale. Celui qui détenait toute l'administration entre ses mains, Joseph Campillo, était mort subitement le 11 avril, après avoir exercé le pouvoir environ deux années. « L'Empereur, disait Élisabeth à Vauréal, fait une grande perte en sa personne; et nous sommes, quant à nous, fort embarrassés pour le remplacer. » Leurs Majestés étaient décidées pourtant à ne pas diviser les charges qu'il avait remplies, persuadées qu'en ce temps de crise ce qui importait avant tout, c'était l'unité de direction (1). Après réflexion, elles jetèrent les yeux sur un homme qui avait été le collaborateur de Campillo et qui, disciple comme lui de Patiño, devait, sous le nom désormais illustre de marquis de La Ensenada, continuer la lignée des grands ministres purement espagnols dont Patiño avait été le premier.

Don Cenon de Somodevilla y Bengoechea était né en 1702 à Alesanco dans la province de Logroño. Très jeune, à dix-huit ans, il était entré au service de l'État dans les bureaux de Patiño, alors intendant-général de la marine; Patiño avait remarqué son zèle et son activité lorsqu'il avait lui-même, en 1720, organisé l'expédition destinée à la délivrance de Ceuta;

(1) A. É. *Esp.*, t. 475, f° 352. Vauréal à Amelot, 19 avril 1743.

en 1726, don Cenon s'était trouvé sous les ordres directs de Campillo; nommé en 1728, sur la proposition de Patiño, commissaire de la marine, il s'était vu successivement appelé à exercer ses fonctions dans les principaux ports de l'Espagne, notamment à Carthagène et au Ferrol, puis sur l'escadre de Cornejo, lors de l'expédition d'Oran. Ses services dans cette circonstance lui valurent, outre le titre de commissaire-ordonnateur, l'honneur d'être associé à la conquête du royaume de Naples en 1733 et 1734; il s'y distingua de telle sorte que don Carlos, non content de le recommander au roi son père, le créa lui-même, en 1736, marquis de La Ensenada. Le jeune roi, dans ses lettres patentes, se plaisait à rappeler tout ce qu'avait déjà fait cet homme encore si jeune, — il n'avait que trente-quatre ans. Lorsqu'en 1737 Philippe V eut rétabli, pour son fils don Philippe, l'amirauté générale de l'Espagne et des Indes, il ne manqua pas d'instituer un conseil d'amirauté : La Ensenada fut tout naturellement appelé à y siéger; il en fut même le secrétaire; promu en outre intendant de la marine, il se trouva prendre une part tout à fait prépondérante à l'étude, puis à la rédaction des grandes ordonnances maritimes qui marquèrent les années 1737 et 1738. L'attention du Roi était donc depuis longtemps fixée sur lui, lorsqu'à la fin de 1741 il fallut confier à un homme d'expérience le jeune don Philippe envoyé à la conquête d'un État italien : le secrétaire de l'Amirauté était tout désigné pour suivre l'Amiral-général; honoré du titre et chargé des fonctions de secrétaire d'État et de la Guerre, ainsi que d'Intendant général de la guerre et de la marine pour l'expédition d'Italie, La Ensenada accompagna donc l'Infant, qui reçut pour instruction de se conformer à ses avis. Ce fut en Savoie que l'ordre royal qui lui conférait les quatre secrétaireries des finances, de la guerre, de la marine et des Indes vint trouver l'intendant général.

Le premier mouvement de La Ensenada fut de refuser; il écrivit coup sur coup plusieurs lettres à son ami Scotti pour qu'il suppliât le Roi de revenir sur sa décision; il se déclarait

hors d'état de porter un pareil fardeau et invoquait entre autres raisons pour en être déchargé sa jeunesse, — il avait tout juste quarante ans, — et son ignorance de la plupart des affaires dont on lui confiait la direction. Rappelé d'urgence en Espagne, il renouvela ses instances auprès de Philippe V, mais dut enfin s'incliner devant une volonté qui ne permettait plus de réplique (1).

Tandis qu'avec cette rare modestie La Ensenada s'efforçait de repousser le pouvoir qui venait à lui, l'opinion des politiques le tenait pour seul capable de l'exercer; l'évêque de Rennes en particulier écrivait à Amelot que ce choix était le meilleur que l'on pût faire (2).

Et certes ce n'était pas sans raison que L. M. C. avaient pris, pour le mettre à la tête des affaires, un administrateur; car c'était toujours par défaut d'organisation que péchait l'Espagne; or tout faisait prévoir qu'à moins de renoncer totalement à recueillir aucun profit de l'ouverture de la succession autrichienne, elle allait avoir à fournir un prodigieux effort financier, militaire et maritime.

I

Les réponses de la Sardaigne ne laissaient à espérer rien de bon. Et cependant aux concessions, déjà faites par Philippe V, le gouvernement français avait cru pouvoir ajouter, de son chef, une promesse de subsides et surtout l'engagement que les États de l'Infant ne recevraient aucun accroissement dans l'avenir (3). Il avait ainsi indigné L. M. C., sans désarmer la mauvaise volonté de Charles-Emmanuel (4).

Celui-ci, « révolté de la demande de Nice et du chemin jus-

(1) Rodiguez Villa, *Don Cenon de Somodevilla, marquès de la Ensenada*, p. 1-29.
(2) A. É. *Esp.*, t. 475, f° 352. Vauréal à Amelot, 19 avril 1743.
(3 *Ibid.*, f° 386. Amelot à Vauréal, 9 mai 1743.
(4) *Ibid.*, t. 476. f° 18 et 29. Vauréal à Amelot, 13 et 23 mai ; Alcala. *Est.*, l. 4149. Villarias à Campo-Florido, 27 mai 1743.

qu'à Monaco », rejetait les trois projets auxquels avait accédé l'Espagne et que Sénecterre lui avait transmis. Il les déclarait inférieurs à ceux que Fleury lui avait présentés et tout à fait hors de proportions avec ce que les circonstances présentes lui permettaient d'exiger. Il formait lui-même un nouveau projet sur des bases très différentes. Il avertissait d'ailleurs que son arrangement avec Vienne pourrait être conclu avant que la réponse de l'Espagne ne fût arrivée, auquel cas le plan qu'il envoyait serait tenu pour nul et non avenu. Il prétendait obtenir, préalablement à tout, communication du traité de l'Empereur avec le roi d'Espagne et le duc de Modène. Puis, joignant l'ironie à l'exigence, il demandait que l'Espagne remboursât elle-même à l'Angleterre les deux cent mille livres que cette puissance avait prêtées à la Sardaigne sous cette clause, « qu'elles ne seraient pas restituées si la Sardaigne s'engageait avec la reine de Hongrie, mais le seraient dans le cas contraire. » Il voulait enfin que l'Empereur entrât dans le traité.

Après avoir communiqué toutes ces prétentions du roi de Sardaigne, Amelot ajoutait humblement « que le roi de France craignait, s'il se relâchait encore, d'abuser de la confiance de S. M. C., mais voyait en même temps que, si l'on différait de conclure, tout périssait (1). »

En vérité, le gouvernement français avait-il des yeux pour ne point voir?

Son excuse était dans les tristes nouvelles qui lui venaient

(1) A. É. *Esp.*, t. 476, f° 39. Amelot à Vauréal, 12 juin 1743. Voici le projet de partage proposé par Charles-Emmanuel : à l'Infant, le royaume de Sardaigne, les duchés de Parme et de Plaisance au delà du Pô. Au roi de Sardaigne, tout l'État de Milan, à l'exception du Crémonais, en joignant audit État les petites portions du Plaisantin qui sont en deçà du Pô vers l'État de Milan et le titre de roi de Lombardie.

A la reine de Hongrie, le Crémonais, l'expectative de la succession de tout ce que le duc de Guastalla possédait alors en Italie relevant de l'Empire et le Mantouan excepté ce que ci-dessous.

Au duc de Modène, la partie du Mantouan au delà du Pô, désigné dans les projets de la France, en addition aux États qu'il possédait avant la guerre.

La reine de Hongrie ne voulant point accéder au susdit plan, tout ce qui était destiné ci-dessus à la Reine serait ajouté au partage du Roi qui, en échange, céderait à l'Infant le duché de Savoie, excepté la Tarentaise, la Maurienne, les mandements de Beaufort et d'Aiguebelle.

Ni l'un ni l'autre prince ne pouvait s'agrandir davantage.

d'Allemagne. L'Empereur avait donné sa ratification au *conclusum* par lequel la Diète avait exprimé des vœux pour le rétablissement de la paix et invoqué la médiation des puissances maritimes. Il menaçait de traiter seul avec Marie-Thérèse et s'entendait fort mal avec le maréchal de Broglie qui commandait l'armée française de Bavière. En outre, Montijo, assurait-on, avait sollicité l'Empereur de faire en sorte que l'Empire étendît sa médiation sur les affaires d'Italie, et déclaré que l'Espagne était disposée à se contenter de tout ce qui serait jugé équitable. Grave démarche, s'écriait Amelot, et qui mettait le roi de France dans le plus grand embarras, car, l'Angleterre exerçant sa médiation d'accord avec l'Empire, comment l'Espagne pouvait-elle l'accepter? Et d'autre part comment combiner cette médiation avec la négociation que l'on suivait à Turin (1).

A dire le vrai, Amelot jouait de la mauvaise nouvelle, en en exagérant la portée, pour exercer une pression sur les résolutions de l'Espagne; il savait fort bien que le *conclusum* de la Diète n'était qu'une stérile manifestation, et que la plus petite victoire des armées françaises détournerait Charles VII de tout désir d'un accord auquel il ne se résignait qu'à contre-cœur.

Malheureusement les évènements militaires ne tardèrent pas à confirmer les sinistres appréciations du secrétaire d'État. Le maréchal de Broglie se retirait sous Ingolstadt; l'Empereur réduit à abandonner Munich, sans États, sans argent, sans armée, ne se trouvait plus en sûreté nulle part; encore une fois, les Autrichiens allaient se trouver libres d'agir en Italie.

Vite, Amelot et Louis XV lui-même profitèrent de la situation pour frapper sur Philippe V le coup décisif. « Le Roi, écrivit Amelot, ne peut donner pour l'Italie que huit ou dix mille hommes, encore en dégarnissant le royaume; le seul remède est donc de faire au roi de Sardaigne des offres assez avantageuses pour le déterminer; le Roi a pris sur lui de les faire;

(1) A. É. *Esp.*, t. 476, f° 39. Amelot à Vauréal, 12 juin 1743.

de si prodigieux avantages ont ébranlé l'ambassadeur Sarde, mais il a déclaré ne pouvoir accepter faute de pouvoirs ; il vaut mieux que la reine de Hongrie garde quelque chose en Italie ; cela la brouillera dans l'avenir avec le roi de Sardaigne ; il est affligeant de faire une si grande part à ce prince ; mais c'est la carte forcée (1). »

Ce qu'on proposait à Charles-Emmanuel, c'était à peu de chose près ce qu'il avait réclamé lui-même. Louis XV s'excusait auprès de son oncle de l'initiative qu'il avait prise : « Ces tristes évènements, disait-il, et qui peuvent avoir des suites si promptes et si funestes à tant d'égards ne m'ont pas laissé le temps de consulter V. M. J'ai fait ce que j'ai cru qu'elle ferait elle-même en de pareilles circonstances. J'ai regardé l'alliance du roi de Sardaigne comme l'unique ressource et j'ai pris sur moi de lui faire de nouvelles offres encore plus avantageuses que les précédentes. J'espère que V. M. voudra bien les approuver ; mais ce que je désire le plus est qu'Elle soit persuadée de ma tendre amitié, et que, dans quelque situation que se trouvent les affaires, je ne me séparerai jamais d'avec Elle et que je regarderai toujours ses intérêts comme les miens propres » (2).

Quelques jours plus tard, la bataille de Dettingen, à demi-perdue par le maréchal de Noailles, et transformée en désastre par la faute du maréchal de Broglie qui, malgré ses instructions, avait évacué la Bavière, aggravait singulièrement la situation de la France : l'Alsace même était menacée. Médiocre encouragement pour le roi de Sardaigne !

II

Cependant les propositions que ce prince avait faites et qu'Amelot avait transmises le 12 juin avaient été placées sous

(1) A. É. *Esp.*, t. 476, f° 53. Amelot à Vauréal, 15 juin 1743.
(2) *Ibid.*, f° 59. Louis XV à Philippe V, 15 juin 1743.

les yeux de Leurs Majestés Catholiques. Elles n'y avaient vu, est-il besoin de le dire, qu'un nouveau moyen de prolonger le temps et de faire perdre la campagne. La parole d'Amelot à Campo-Florido, — *qu'il fallait contenter le roi de Sardaigne à quelque prix que ce fût,* — avait provoqué les réflexions les plus amères de la part de la Reine. Elle adressa à l'évêque de Rennes un long discours, affectant de ne plus s'occuper de l'intérêt de l'Infant, mais uniquement de celui de la maison de Bourbon; elle lui montra quelle ruse perfide cachait le roi de Sardaigne sous la fallacieuse demande de communiquer le traité à la reine de Hongrie; il n'avait pour but que de faire acheter plus chèrement son concours par l'Angleterre et par l'Autriche; après s'être bien moqué de la maison de Bourbon, il se déclarerait sûrement contre elle; la Hollande avait déjà pris ce parti; l'Empereur se livrerait aux ennemis; quand il ne le ferait pas, sa fidélité serait plus onéreuse qu'utile; la ligue était formée; la France ne pouvait plus compter que sur l'Espagne; mais après les efforts qu'elle avait faits, l'Espagne ne pouvait plus soutenir seule la guerre en Italie; la France serait attaquée de tous côtés, et plût à Dieu qu'on ne vît pas s'exécuter le projet formé depuis si longtemps de trouver aux dépens de ce royaume le dédommagement de la Silésie!

Les répliques de l'évêque de Rennes ne produisirent aucun effet. « Toute l'Europe, reprit Élisabeth, jugerait ces offres indécentes. Où irait demeurer l'Infant? en Sardaigne? Quel crime avait-il commis pour être ainsi relégué dans une île dont l'air est si malsain, où un étranger ne peut pas vivre? A Plaisance, où, en en retranchant le peu qu'il y a du Plaisantin en deçà du Pô, le roi de Sardaigne pourrait d'un coup de pierre briser les vîtres de don Philippe? »

« Vous nous faites toujours voir des horreurs, disait encore la Reine à Vauréal, et jamais de remède. Pour moi, j'en propose un ; c'est que la France déclare au roi de Sardaigne qu'elle ne peut se charger de nous faire des propositions aussi honteuses qu'impossibles à exécuter; qu'elle est résolue à prendre notre

parti et qu'elle envoie dix mille hommes à l'armée de l'Infant; alors on verra le roi de Sardaigne s'accommoder, et la France pourra faire en Allemagne une campagne glorieuse. »

L. M. C. conclurent que « tout ce qu'elles pouvaient faire était de se réduire au partage tel qu'il avait été proposé par la France, c'est-à-dire à la Sardaigne, la Savoie, Parme et Plaisance; qu'elles se pressaient d'envoyer leurs réponses et que si le courrier ne rapportait pas le consentement du roi de Sardaigne, le marquis de La Mina aurait ordre d'entrer au Piémont, quelque chose qui pût arriver (1) ».

Trois ou quatre jours après cette conversation, le roi et la reine d'Espagne recevaient le nouveau plan que Louis XV avait pris sur lui de proposer au roi de Sardaigne : « Voilà donc, dit Philippe, sans aigreur, mais avec beaucoup de douleur, à quoi nous en sommes réduits. Le roi de France nous aime, et le roi de Sardaigne aura tout ou presque tout! Comment voulez-vous que nous ne sentions pas que cette différence vient uniquement de la conduite de la France? » — « C'est plutôt de ses malheurs, » reprit l'évêque de Rennes.

La Reine entreprit une longue récapitulation de ce qui s'était passé depuis la mort de l'Empereur : « Tout ce que nous demandons, ajouta-t-elle, c'est que l'on nous traite à l'avenir, autrement que l'on a fait par le passé. »

Tristement on se rangea aux propositions de Louis XV, moyennant quelques rectifications et quelques surcroîts de garanties pour l'Infant (2).

(1) A. É. *Esp.*, t. 476, f° 85. Vauréal à Amelot, 18 juin; et Alcala, *Est.*, l. 4149. Villarias à Campo-Florido, 18 juin 1743.

(2) A. É. *Esp.*, t. 471, f° 112. Vauréal à Amelot, 24 juin 1743 et Alcala, *Est.*, l. 4149. Villarias à Campo-Florido, 23 juin 1743. L. M. C. demandent la totalité du Lodésan ou la partie du Pavesan contiguë au Plaisantin, à la rive droite du Pô; puis la lisière du Plaisantin de l'autre côté du Pô sans laquelle l'Infant ne pourrait jamais jouir du reste. Il faudra commencer à exécuter immédiatement après la signature, sauf à inviter ensuite la reine de Hongrie à accéder.

Si le premier projet avait lieu, l'Infant n'avait aucune conquête à faire puisqu'il ne s'agirait que de lui remettre Parme et Plaisance : dans ce cas il ne paraissait pas convenable qu'il allât pour ainsi dire servir sous le roi de Sardaigne pour des entreprises qui n'intéressaient que ce prince, mais en attendant où demeurerait-il? Le roi de Sardaigne ferait-il difficulté de le voir ou à Chambéry ou à Plaisance?

Si le 2e projet s'exécutait, l'Infant aurait la conquête de Mantoue à faire. Il était de la

Les conséquences de la bataille de Dettingen et de l'évacuation de la Bavière ne tardèrent point à se faire sentir. Au grand déplaisir de Louis XV, Charles-Emmanuel gardait un silence inquiétant. L'Empereur au contraire parlait beaucoup, passant de l'irritation à l'épouvante et de la menace aux prières. Un jour il se répandait en imprécations contre Broglie et la France, tout prêt à s'en remettre à la générosité du roi d'Angleterre ; le lendemain, il se jetait dans les bras de Noailles et faisait montre de sa fidélité (1). « Ce ne sont pas les renonciations qu'on me demande qui m'arrêtent, disait-il au ministre de France ; je n'ai plus rien à perdre. J'ai même, ajoutait-il, consulté sur ce point, mon directeur de conscience qui est théologien, et il m'a dit que la violence étant avérée, je pouvais me résigner à tout ; mais (mettant la main sur son cœur) c'est ceci qui me retient : je suis le parent et l'allié du Roi, et je ne puis digérer certaines conditions. Et cependant, disait-il encore, comment faire quand on y est réduit en même temps par l'ennemi et par l'ami (2)? »

Au commencement de juillet, Amelot recevait de Bruxelles la nouvelle que l'Empereur avait fait la paix avec l'archiduchesse et il en avertissait sur-le-champ Campo-Florido. A ce bruit s'en joignait pour l'ambassadeur d'Espagne un autre encore plus inquiétant ; c'était que la France imitait l'exemple de Charles VII (3).

Aussitôt L. M. C. envoyèrent à Campo-Florido l'ordre de demander à Louis XV qu'il exigeât de Charles-Emmanuel une réponse définitive dans les quarante-huit heures ; Montijo dut également prier l'Empereur de s'expliquer sans ambages sur son accommodement avec la reine de Hongrie. « Nous n'osons

décence qu'il se trouvât à l'armée qui en ferait le siège, opération par laquelle il faudrait commencer. Mais L. M. C. appréhendaient que ce prince qui voudrait traiter les affaires de guerre avec la même hauteur qu'il avait mise dans la négociation, ne prétendît assurer d'abord son partage, après quoi il ferait des difficultés sur ce qui devrait revenir à l'Infant.

L'évêque de Rennes croyait qu'on préférerait le premier projet, pourvu qu'on y ajoûtât quelque chose.

(1) Duc de Broglie, *Frédéric II et Louis XV*, t. I, p. 346 ; t. II, p. 17.

(2) *Ibid.*, t. II, p. 17-18.

(3) Alcala, *Est.*, l. 4152. Campo-Florido à Villarias, 8 et 21 juillet 1743.

point, disait Élisabeth à Vauréal, nous servir des mêmes termes par rapport à la France; cependant nous voyons qu'elle a besoin que nous lui soyons fidèles; cette fidélité nous coûte cher. Dites-nous du moins clairement sur quoi nous pouvons compter. Il faut faire, ajouta le roi d'Espagne, comme en 1701, temps où la France était seule contre tous et où elle avait à sa charge l'Espagne qui au contraire peut l'aider aujourd'hui (1). »

Tout en prétendant « qu'on n'osait pas se servir avec la France des mêmes termes qu'avec le roi de Sardaigne ou l'Empereur, » on ne se gênait pas pour faire parvenir à Louis XV par le canal de Campo-Florido des vérités fort durement exprimées et qui sentaient quelque peu la menace (2). Le gouvernement français y fut justement sensible. Il venait de faire partir dix mille hommes pour l'armée de l'Infant et maintenant on lui en de-

(1) A. É. *Esp.*, t. 476, f° 165, Vauréal à Amelot, 17 juillet 1743. Alcala, *Est.*, l. 2748. Don Philippe à ses parents, 15 juillet 1743. — « Je vois aussi ce que V. M. ont la bonté de me dire sur la paix de ce qu'elles craignent que la France ne soit d'accord avec l'Empereur et les Anglais pour faire mettre en exécution le projet du cardinal de Fleury duquel je ne suis point instruit mais que je ne doute pas qu'il ne soit digne de lui. Je commence aussi à soubçonner sur ce que cette réponse tarde tant à venir qu'il n'y ait de la manigance là dessous. Enfin l'on tiendra ferme la Savoye parce que comme V. M. me font l'honneur de me le dire ou ils la laisseront à V. M. ou bien ils donneront un équivalent. »

(2) Alcala, *Est.*, l. 4032. Mémoire présenté par Campo-Florido à Amelot, le 28 juillet 1743. Il y est dit que la conduite de la France va forcer Philippe V à se jeter dans les bras de ses ennemis. *Ibid.*, l. 4152. Campo-Florido à Villarias, 1er août 1743. A. É. *Esp.*, t. 474, f° 227. *Traduction d'un mémoire espagnol qui a été envoyé par le courrier du 7 août 1743 à M. de Campo-Florido pour qu'il fasse des représentations à la France.* Ce mémoire débute par des plaintes très vives relatives à la négociation avec la Sardaigne; puis viennent des reproches sur l'évacuation de l'Allemagne; enfin un blâme général de la politique suivie depuis la mort de Fleury et des avis sur la conduite à suivre. « L. M. C. pensent que si la France, en formant une aussi grande entreprise avait fait tout à la fois un plus grand effort, tout aurait mieux réussi. Si, en 1741, elle avait envoyé 50 mille hommes de plus en Allemagne et qu'elle eût favorisé l'entrée des troupes espagnoles en Piémont, le roi de Prusse n'aurait pas osé se détacher, le roi de Sardaigne aurait été obligé de s'accommoder, l'archiduchesse n'avait que peu de troupes et la plupart mauvaises, l'Angleterre ne lui donnant que de faibles secours, la Hollande était fort éloignée d'entrer dans la querelle...

Au lieu de cela efforts médiocres et successifs de la France... beaucoup plus de dépenses et rien n'a réussi...

Aujourd'hui la maison de Bourbon doit compter pour ennemis toutes les puissances encore incertaines et tenter un grand effort sur ce pied là. Ligue comme en 1701; seulement alors l'Espagne affaiblissait la France, tandis que maintenant elle l'aidera; de plus on peut compter sur la neutralité de l'Empereur.

Que le maréchal de Noailles fasse un grand effort pour battre les Anglais avant leur jonction avec les Hollandais. Puis que la France fasse une offensive vigoureuse dans les Pays-Bas autrichiens. L'armée de l'Infant agira vigoureusement contre le Piémont. S'il se peut, descente en Angleterre; ne pas renoncer aux conquêtes.

mandait vingt-cinq ou trente mille qu'il n'avait jamais promis! « C'était à croire, écrivait Amelot, que l'Espagne cherchait des prétextes pour se détacher de la France (1). »

Le calme cependant succéda bientôt à l'orage. La réponse de Turin, si longtemps attendue, était enfin arrivée; mais on ne s'en trouvait pas beaucoup plus avancé, parce que Charles-Emmanuel imaginait de nouvelles chicanes. « Pour mettre cette cour entièrement dans son tort », Louis XV avait autorisé Sénecterre à rédiger en forme de traité les articles déjà proposés et lui avait envoyé ses pouvoirs et ceux de l'Empereur, joints aux copies des traités avec l'Espagne et avec le duc de Modène. Il était probable que, malgré ces dernières concessions, on aurait le roi de Sardaigne pour ennemi. « Que le roi d'Espagne, écrivait en conséquence Amelot, donnât à l'Infant et au marquis de La Mina les ordres qu'il jugerait à propos. » Si, pour le moment, le roi de France ne pouvait disposer en leur faveur que des dix mille hommes promis, il s'engageait à les augmenter plus tard jusqu'à vingt ou vingt-cinq mille, quand l'armée de Bavière serait refaite et rétablie. Il n'y avait rien à attendre de l'Empereur; néanmoins on le traiterait en allié tant qu'il ne se joindrait pas aux ennemis. Le roi de France promettait enfin de ne pas traiter sans la participation de l'Espagne et avant d'avoir obtenu un établissement pour l'Infant (2).

Ces assurances produisirent un changement total dans l'esprit de L. M. C. et ravivèrent leurs espérances (3).

III

Au même moment, on crut enfin aboutir avec le roi de Sardaigne; il acceptait en principe un traité que Sénecterre était autorisé à signer. Don Philippe devait avoir le Mantouan

(1) A. É. *Esp.*, t. 474, f° 222. Amelot à Campo-Florido, 6 août 1743.
(2) *Ibid.*, t. 476, f° 158. Amelot à Vauréal, 25 juillet 1743.
(3) *Ibid.*, f° 297. Vauréal à Amelot, 10 août 1743.

à l'exception de la partie destinée au duc de Modène, l'expectative de la succession de Guastalla, les duchés de Parme et de Plaisance à la droite du Pô et la Sardaigne, avec le titre de roi. Charles-Emmanuel devait réunir à ses États les portions situées à la gauche du Pô, ainsi que tout l'État de Milan, et prendre le titre de roi de Lombardie (1). Louis XV annonçait joyeusement la nouvelle à son oncle et lui demandait enfin positivement son alliance : « V. M. verra, disait-il, par le projet de traité qui a été convenu avec le marquis de Sénecterre et que j'ai envoyé à l'évêque de Rennes que le partage de l'Infant est tel à peu près qu'on pouvait l'espérer dans les conjonctures présentes : c'est là le point principal auquel j'ai cru qu'on pouvait sacrifier tout le reste, quoique le zèle du prince de Campo-Florido l'ait engagé à me faire quelques représentations sur d'autres articles. Mais la négociation eût été certainement rompue si je m'y étais prêté. Et il m'a paru si capital de profiter du moment où le roi de Sardaigne peut être mécontent de la cour de Vienne, pour faciliter l'entrée des Espagnols en Italie, et prévenir le danger dont le royaume de Naples est menacé, que je n'ai point cru abuser de la confiance de V. M. en faisant assurer le roi de Sardaigne qu'Elle ratifierait le traité tel qu'il est. L'évêque de Rennes aura l'honneur de lui expliquer ce que j'ai fait en conséquence. Je serais bien affligé si Elle n'y donnait pas son approbation. Mais j'ai jugé de ses sentiments par les miens propres. La cause de la France et de l'Espagne est aujourd'hui la même. C'est à toute la maison de Bourbon qu'on en veut. C'est le moment où il faut qu'elle se réunisse et je ne prétends pas m'en tenir à l'alliance stipulée avec le roi de Sardaigne qui n'a que l'Italie pour objet. Je suis prêt et désire d'en contracter une plus étroite avec V. M. Ses ennemis sont les miens. Ce n'est que par des diversions promptes et puissantes qu'on peut déranger leurs projets. Et je me suis flatté que,

(1) A. É. *Esp.*, t. 476, f° 304. Amelot à Vauréal, 25 août 1743.

dans un moment aussi critique, Elle consentirait à sacrifier quelque chose pour un intérêt commun et pour consommer un ouvrage qui peut changer tout d'un coup la face des affaires. Je la prie de compter sur une confiance sans réserve de ma part (1). »

Campo-Florido avait effectivement présenté un certain nombre d'observations, dont on n'avait pas tenu compte sous prétexte que le temps manquait; mais, somme toute, lui-même engageait son gouvernement à accepter le traité, si imparfait qu'il fût. Il rappelait l'état où se trouvait la monarchie espagnole au lendemain du traité d'Utrecht et ce que le traité de 1735 avait fait pour lui rendre l'Italie méridionale; le nouveau traité allait lui permettre de reprendre pied au centre et au nord; plus tard une occasion s'offrirait d'occuper le Milanais, et l'Espagne aurait ainsi recouvré ses annexes extérieures (2).

Philippe V se résigna : n'était-ce pas là, depuis bien des années, son état normal pour tout ce qui lui venait de France? « J'ai reçu, écrivit-il à Louis XV, dès le 2 septembre, la lettre de V. M. du 23 du mois dernier par les mains de l'évêque de Rennes qui m'a communiqué en même temps le traité qui a été conclu avec le roi de Sardaigne, et les motifs qui y ont porté V. M. Comme ils sont à ce que je comprends de sauver la maison de Bourbon des pernicieux desseins que nos ennemis communs avaient formés contre elle, et la France de l'invasion qu'ils avaient méditée, et de donner un établissement à l'Infant don Philippe mon fils, ces mêmes motifs et celui de complaire à V. M., m'ont contraint de passer par-dessus toutes les raisons que j'aurais eues de ne le pas accepter par les conditions dures et onéreuses qui y sont contenues, et d'envoyer les rectifications, comme je le ferai en effet sous trois ou quatre jours, et comme V. M. peut en assurer, si elle le juge à propos, le roi de Sardaigne pour gagner le plus de temps qu'il sera possible pour l'exécution du dit traité..... Pour

(1) A. É. *Esp.*, t. 474, f° 262. Louis XV à Philippe V, 23 août 1743.
(2) Alcala, *Est.*, l. 4152. Campo-Florido à Villarias, 24 et 27 août 1743.

ce qui est de ce que V. M. me dit dans sa lettre et qui m'a touché sensiblement, que mes intérêts sont les siens, je la prie d'être bien persuadée que j'ai les mêmes sentiments gravés réciproquement dans mon cœur, et cette expression de V. M. me fait espérer que, comme les Anglais sont mes principaux ennemis et qu'ils sont aussi les siens, elle voudra bien m'aider contre eux, comme elle fait contre l'Archiduchesse, et comme elle m'avait fait entendre qu'elle avait intention de le faire dès le commencement de la guerre.

« Quant à l'alliance que V. M. me propose de faire plus étroitement avec moi, elle sait que ce n'a pas été ma faute qu'elle ne se conclût dès le temps que le marquis de la Mina était auprès d'Elle, mais que le cardinal de Fleury ne le jugea apparemment pas à propos, et S. M. peut être assurée que de mon côté je ne demande pas mieux que de resserrer de plus en plus les liens qui nous unissent déjà et de faire tout ce qui conviendra le plus au bien de nos maisons et de nos royaumes, la priant d'être bien persuadée qu'il n'y a point de termes assez forts pour lui exprimer la tendresse que j'ai pour Elle (1). »

En annonçant cette lettre au roi de France, Vauréal faisait valoir en termes pompeux le merveilleux effet de celle que ce prince avait écrite au roi son oncle. Elle avait, disait-il, attendri Philippe V et l'avait déterminé à ratifier sans tarder un moment le traité conclu (2).

En réalité, les choses s'étaient passées bien autrement, l'évêque de Rennes l'avouait dans un compte particulier qu'il en rendait à Amelot. Leurs Majestés avaient marqué le plus vif ressentiment. « Non seulement, disaient-elles, on n'a eu aucun égard à aucune de nos demandes; mais on nous retranche de ce qui nous est offert et l'on nous condamne à payer cinq millions pour la jouissance de la Savoie dont nous n'avons pas la cinquième partie. Le roi de Sardaigne commandera toutes les troupes; on n'y parle point de l'Infant qui, jusqu'à ce qu'il ait

(1) A. E. *Esp.*, t. 477, f° 7. Philippe V à Louis XV, 2 septembre 1743.
(2) *Ibid.*, f° 11. Vauréal à Louis XV, 2 septembre 1743.

un établissement, devra prendre l'ordre de ce prince ou revenir ici. La France donne dix mille hommes, non à nous, mais au roi de Sardaigne qui pourra, s'il le veut, commencer par le siège de Milan et même faire celui de Pizzighettone avant celui de Mantoue. La France réussit par ce moyen dans son projet de donner tout le Milanais au roi de Sardaigne et de faire une diversion en Italie, s'embarrassant peu, pourvu que cette diversion occupe ses ennemis, si elle sera utile à l'Infant. »

Vauréal était fort embarrassé pour répondre à ces plaintes dont la vivacité avait pour objet principal le mystère que la France, disaient le Roi et la Reine, leur avaient fait de la négociation, au moment même où on les assurait de la plus grande confiance. « Comment, s'écriait la Reine, saurions-nous ce qui regarde l'Empereur, lorsqu'on nous cache ce qui nous concerne ? » — « Je suis sûr, ajoutait le Roi, qu'il vient chaque semaine trois courriers de M. de Sénecterre pour rendre compte de ses conférences. » Puis la Reine : « On savait tous les jours à Versailles le progrès de la négociation ; et, pendant ce temps-là, on nous disait toujours que l'on n'avait pas de nouvelles ! » Nous voyons bien que tout ce qu'on nous promettait en troupes et canons n'était donné qu'au roi de Sardaigne. Nous n'avons jamais pu obtenir qu'on ordonnât à ces troupes d'obéir à l'Infant (1) ; nous ne traiterions pas ainsi, non un duc de Modène, mais un duc de La Mirandole qui est domestique du Roi ! Dans le temps qu'on nous assure qu'il n'y a plus d'espérance, on nous envoie tout conclu un traité de vingt-quatre articles, parmi lesquels il y en a plusieurs de nouveaux, et il faut que notre ambassadeur signe dans l'instant ou que la négociation se rompe. »

Élisabeth, les larmes aux yeux, ajouta : « S'il avait eu le temps d'attendre notre ordre... », et n'acheva pas. Pendant qu'elle parlait, Philippe la regardait avec beaucoup d'agitation et di-

(1) Vers le même moment Louis XV écrit à don Philippe, le 11 septembre (Alcala, *Est.*, l. 2748), pour lui dire que, sans vouloir restreindre l'autorité qu'il lui a donnée sur ses troupes, elles sont trop peu nombreuses pour qu'on les sépare, qu'il ne faut en laisser aucune partie dans des postes fixes, etc., etc.,

sait : « Cela est sûr, cela est sûr! « Il ne nous reste donc, dit enfin la Reine, que l'un de ces partis à prendre, ou ratifier, ou nous déclarer; c'est sur quoi le Roi enverra ses ordres à son ambassadeur; toute l'Europe verra comme on en use avec nous, puisqu'elle saura que le traité était arrêté, quand nous avons ordonné à l'Infant de marcher pour forcer le passage. »

Il fallut pour calmer Élisabeth l'intervention du marquis Scotti et, pour déterminer Philippe à promettre sa ratification, la perspective de l'alliance française que lui avait ouverte Louis XV (1).

Tandis qu'à la cour d'Espagne on s'inclinait, la mort dans l'âme, devant ce que l'on considérait comme le fait accompli, à Fontainebleau et à Turin on était tout à la joie. Jamais d'Orméa n'avait paru plus heureux. A Fontainebleau, en vain la Reine écrivait que Charles-Emmanuel n'était pas sincère, en vain Campo-Florido, tout en remettant la réponse de Philippe V, représentait une dernière fois le tort que ferait à la France l'agrandissement continu du roi de Sardaigne, en vain, constatant le retard apporté à la ratification du traité par ce prince, il flairait et dénonçait une nouvelle perfidie, le gouvernement de Louis XV gardait une noble confiance. Le 13 septembre seulement, une légère inquiétude perçait dans une dépêche d'Amelot à Vauréal, parce que Sénecterre parlait d'une petite difficulté relative à l'expédition des ratifications, mais le ministre se rassurait lui-même (2).

Or précisément, à cette heure-là, se concluait le traité de

(1) A. É. *Esp.*, t. 477, f° 13. Vauréal à Amelot, 2 septembre 1747. Alcala, *Est.*, l. 2746. Don Philippe à L. M. C., de Briançon, le 11 septembre 1743. « Je vois aussi ce que V. M. me font la grâce de me dire sur ce qu'elles attendoient le courrier de l'Évêque pour résoudre sur le traité quoy qu'elles croyoient qu'elles passeroient par là et il est bien seure que par ce traité et cela met le Roy de Naples en seureté et cela m'asseure aussi un établissement, et par là V. M. sortent bien de leur entreprise pour moy. Je ne doutte pas qu'il n'ait été fait d'accord avec la France à l'inçu de V. M. Hier l'on dépêcha sur le champ un courrier à Chambéry pour retirer les contributions avant que la ratification arrive. Le M[is] de la Mina est party ce matin pour aller reconnoitre les chemins affin de ne pas donner à comprendre qu'il y ait quelque chose de nouveau, et nous attendons à tous moments un courrier qui achève de nous tirer d'inquiétude. »

(2) Alcala, *Est.*, l. 4152. Campo-Florido à Villarias, et 14 et 19 septembre; A. É. *Esp.*, t. 477, f° 6. Amelot à Vaureal, 13 septembre 1743.

Worms entre l'Autriche, l'Angleterre et la Sardaigne. Charles-Emmanuel s'engageait à tenir sur pied une armée de 45.000 hommes. L'Angleterre lui assurait un subside annuel de deux cent mille livres sterling. La reine de Hongrie lui cédait la partie du Milanais à l'ouest du Tessin, les districts du Pavesan situés au sud du Pô, Plaisance et une partie du Plaisantin ; elle abandonnait en outre au roi de Sardaigne le marquisat de Final, alors possédé par les Génois, et qui devait procurer aux Piémontais un nouveau port sur la Méditerranée.

C'était l'effondrement de la politique suivie par Fleury et par Amelot ; le gouvernement français était humilié et déconcerté ; Campo-Florido triomphait ; comme il l'avait tant de fois prédit, il ne restait plus au roi de France qu'à se jeter dans les bras de l'Espagne, sous peine de ne plus compter un allié en Europe (1). Louis XV eut du moins le mérite de prendre rapidement son parti. Le surlendemain du jour où il avait reçu la nouvelle du traité de Worms, il écrivait au roi son oncle : « Au moment où je croyais toucher au point qui devait opérer un changement si favorable dans les affaires de V. M. et dans les miennes par l'accommodement avec le roi de Sardaigne, je vois toutes nos espérances détruites par le manque de parole de ce prince... C'est avec la plus grande douleur que j'annonce à V. M. une aussi fâcheuse nouvelle, et je prévois toute la vivacité de son juste ressentiment contre un procédé aussi infidèle. Je dois en être encore plus piqué, puisque c'est par moi que tout a passé et que j'ai été malheureusement le canal dont on s'est servi pour la mieux tromper. J'ai sur-le-champ envoyé ordre au marquis de Sénecterre de partir de Turin et de revenir en France. Mais ces démonstrations de mécontement ne suffisent pas, *et je suis résolu d'unir mes forces avec celles de V. M. pour tirer vengeance d'une aussi noire perfidie.* V. M. ayant accepté le traité d'alliance que je lui ai offert, il ne s'agit plus que de fixer les points qui doivent y entrer. Le projet qui avait été dressé, il y a trois

(1) Alcala, *Est.*, l. 4152. Campo-Florido à Villarias 19 septembre 1743.

ans, paraît demander quelques changements par rapport aux circonstances présentes et surtout par rapport à l'établissement de l'Infant don Philippe, que je n'ai pas moins à cœur que V. M. C'est sur quoi, je la prie d'envoyer au plus tôt ses instructions au prince de Campo-Florido, regardant les intérêts de V. M. comme les miens (1). »

Cette fois le retour à l'alliance espagnole était bien réel et bien complet. En cinq semaines, le second *pacte de famille* allait être conclu.

(1) A. É. *Esp.*, t. 474. Louis XV à Philippe V, 20 septembre 1743.

CHAPITRE IX

La conclusion du pacte de famille de Fontainebleau.

25 octobre 1743.

Philippe V et la reine sa femme s'étaient attendus aux résolutions hostiles du roi de Sardaigne. Le coup qu'ils reçurent en apprenant le traité de Worms n'en fut guère moins fort. Mais la joie l'emporta sur la tristesse; on était si fier d'avoir prédit l'événement; on s'amusait de si bon cœur de la déconfiture du gouvernement français; on pouvait le prendre de si haut avec lui. Et certes on ne s'en priva pas. Villarias, dans ses dépêches, se donnait les apparences d'un vainqueur dictant la loi. Sans considérer « qu'on avait un ami de moins et un ennemi de plus », on ne voyait qu'une chose : plus de prétendant à partager avec l'Infant; et on en concluait qu'à don Philippe devait appartenir toute la succession de l'Empereur en Italie; ce qu'on n'aurait pas osé espérer la veille, on le dédaignait aujourd'hui. Les moindres restrictions apportées par Vauréal étaient accueillies par de gros mots et faisaient renaître les soupçons contre la cour de France : pourquoi d'ailleurs Louis XV n'avait-il pas chassé de Paris dans les vingt-quatre heures le commandeur Solar? Pourquoi n'avait-il pas dénoncé à l'Europe le jeu perfide de Charles-Emmanuel? Encore un peu, on eût rejeté avec mépris sa proposition d'alliance; mais l'Espagne daignait avoir pitié de la France menacée par l'invasion et consentait à entrer en pourparlers (1).

(1) A. É. *Esp.*, t. 477, f° 71. Vauréal à Amelot, 29 septembre; t. 474, f° 333, 1er octobre 1743. Alcala, *Est.*, l. 4149. Villarias à Campo-Florido, 8 octobre 1743.

I

Le projet d'alliance du 8 août 1740 et le pacte de l'Escurial du 7 novembre 1733 devaient servir de base au nouveau traité; les circonstances survenues depuis lors n'exigeaient dans ces actes, qu'elles rendaient à la fois plus nécessaires et plus efficaces, aucun changement essentiel, mais seulement des modifications secondaires, dont les principales étaient les suivantes.

Leurs Majestés Catholiques voulaient pour don Philippe, ou tout l'État de Milan, avec Parme et Plaisance; ou la Toscane, Parme, Plaisance, le Crémonais, le Lodésan et le Pavesan; ou la Savoie et le Piémont, cette troisième combinaison imaginée pour tirer une vengeance plus éclatante du roi de Sardaigne. Il leur fallait un secours considérable, notamment en artillerie, pour combattre ce prince. Elles demandaient que, en vertu d'engagements pris à Nymphenbourg, l'Empereur fût compris dans le traité. Elles prétendaient que Louis XV déclarât la guerre à l'Angleterre et ne déposât pas les armes avant d'avoir obtenu pour l'Espagne la rétrocession de Gibraltar et de Minorque, ainsi que l'abandon par les Anglais de leur colonie de Géorgie, du vaisseau de permission et du privilège de l'asiento des nègres. Elles revenaient sur la vieille réclamation de Castro et de Ronciglione. Elles spécifiaient la neutralité du roi des Deux-Siciles, encore mal affermi, et dont les États étaient trop ouverts. Enfin il ne leur convenait pas qu'on impliquât cette fois la négociation d'un traité de commerce dans celle du traité d'alliance. Tel était le maximum de leurs revendications. Campo-Florido était d'ailleurs autorisé à se relâcher sur quelques points.

Il pourrait notamment conclure, même si Louis XV s'opposait formellement à ce qu'il fût question de l'Empereur, même si ce prince ne consentait pas à déclarer la guerre aux Anglais, pourvu qu'en ce cas il laissât les escadres de Brest et de Toulon soutenir les opérations des flottes espagnoles et fournît, à titre

d'auxiliaires, un nombre de vaisseaux suffisant pour atteindre le but poursuivi (1).

Le gouvernement français était disposé à tout concéder; il avait seulement fait savoir à Campo-Florido qu'il ne voulait pas de la Savoie, parce qu'il faudrait à la paix générale une compensation au roi de Sardaigne en Italie, et qu'il ne permettrait pas non plus qu'on touchât à la Toscane, sauf dans le cas où les Autrichiens envahiraient la Lorraine. Aussi aucun article, — à part le septième qui engageait la France et l'Espagne à obtenir pour l'Empereur beaucoup plus qu'on ne pourrait, — ne donna lieu à une discussion vraiment sérieuse. Le traité fut conclu en dix jours; il ne manqua pas cependant de gens pour représenter au roi de France et à ses ministres qu'ils allaient s'engager dans une guerre générale pour le seul plaisir de l'Espagne et sans intérêt suffisant. Mais on était décidé à se relever de la faiblesse des dernières années et Louis XV avait pris son parti de se montrer à la tête de ses armées. Il n'y avait plus à reculer (2).

Le traité fut signé à Fontainebleau le 25 octobre.

Le préambule énumère les raisons qui rendent insuffisant pour les circonstances présentes le pacte de l'Escurial, tout en permettant de le prendre pour base de la nouvelle alliance, qui

(1) Alcala, *Est.*, l. 4149. Villarias à Campo-Florido, 8 octobre 1743. Ce projet est accompagné d'une lettre de Philippe V à Louis XV, même date (A. É. *Esp.*, t. 477, f° 95), ainsi conçue : « J'ai reçu la lettre de V. M. où j'ai vu avec bien de la surprise la perfidie avec laquelle le roi de Sardaigne en a usé envers vous en manquant à la parole solennelle qu'il avait donnée à V. M. de conclure le traité que lui-même avait proposé, et en signant un autre en même temps avec l'Archiduchesse. Cette action qui n'a point d'exemple mérite bien que nous nous unissions ensemble V. M. et moi pour nous en venger, et j'espère qu'elle voudra bien me donner les secours nécessaires en troupes, en artillerie et en munitions, et ordonner que tout se fasse avec le plus de diligence qu'il sera possible pour ne pas perdre de temps et agir dès le premier jour d'avril. Pour ce qui est du traité qui se doit conclure entre nous, j'envoie mes ordres sur cela au prince de Campo-Florido me flattant que V. M. voudra bien entrer dans ce qu'il lui proposera de ma part et écouter en cela les dispositions favorables où elle est pour l'Infant don Philippe mon fils auxquelles on ne peut être plus sensible que je le suis et je puis assurer V. M. qu'elle ne me peut faire un plus grand plaisir ni me donner une plus grande marque de son amitié que de lui procurer un établissement convenable à sa naissance... »

(2) Alcala, *Est.*, l. 4152. Campo-Florido à Villarias, 19, 25 septembre, 9, 16, 22 octobre, 12 novembre 1743. Dans cette dernière lettre est inclus un mémoire intéressant adressé à Louis XV *par un fidèle sujet* et lu au conseil. Campo-Florido sait tout ce qui se passe, le plus souvent par les confidences de Maurepas.

est stipulée par l'article premier. « Chacun des deux rois regardera le préjudice de l'autre comme le sien propre, en sorte que les amis soient communs aussi bien que les ennemis. » En conséquence (art. 2), ils se garantissent l'un à l'autre royaumes, seigneuries et droits, tant au dedans qu'au dehors de l'Europe. Si l'une des deux couronnes est attaquée ou insultée par quelque puissance que ce soit, l'autre s'obligera à obtenir pour son alliée une prompte satisfaction, même par la guerre, faite avec toutes ses forces. Philippe V et Louis XV s'engagent, *sur la foi de leur parole royale*, à ne pas se désunir et à ne pas traiter séparément, quelques méfiances qui puissent s'élever entre leurs ministres ou leurs généraux. « La bonne foi sera préférée même aux plus grands avantages et aux conquêtes non concertées. »

Or, remarquons-le en passant, il n'y avait de « conquêtes concertées » que pour l'Espagne, sauf les forts d'Exilles et de Fénestrelles cédés par la France au traité d'Utrecht et qu'elle devait reprendre à Charles-Emmanuel.

Par l'article 4e, Louis XV s'obligeait à déclarer la guerre au roi de Sardaigne avant l'ouverture de la campagne prochaine et à fournir contre lui trente bataillons de troupes réglées, cinq bataillons de milices, trente escadrons et une artillerie proportionnée tant de campagne que de siège. Ces troupes devaient être mises sous le commandement de don Philippe et se trouver à l'armée au 1er avril 1744. Le roi d'Espagne promettait (art. 5) d'entretenir l'armée de l'Infant sur le pied de quarante-huit bataillons et de trente-huit escadrons.

« S. M. C., disait l'article 6e, ayant pour principal objet dans la poursuite de ses droits sur la succession du feu Empereur Charles VI et de ceux de la Reine son épouse de faire au Sme Infant don Philippe un établissement digne de sa naissance déclare lui faire aujourd'hui toute cession et transport desdits droits et consent que pour équivalent ledit seigneur Infant don Philippe soit mis en possession de l'État de Milan en toute souveraineté, avec ses provinces, appartenances et dépendances, tel que ledit feu Empereur le possédait au jour de son

décès, ainsi que les duchés de Parme et Plaisance sous la condition convenue par S. M. T. C. et S. M. C. que la reine d'Espagne devra jouir et jouira sa vie durant desdits duchés de Parme et de Plaisance en toute souveraineté, comme ayant été le patrimoine de ses ancêtres, — le tout sous la garantie de S. M. T. C. et de S. M. C... »

Cette clause relative à la Reine ne se trouvait pas dans le projet envoyé par Villarias; elle avait été insinuée par Campo-Florido, et Louis XV l'avait acceptée, « par le plaisir constant qu'il avait à donner à cette princesse des preuves de l'intérêt qu'il prenait à ce qui la regardait (1). »

Le gouvernement français avait trouvé de graves inconvénients à ce que l'on communiquât intégralement à l'Empereur, le traité conclu entre la France et l'Espagne. Afin pourtant de ne pas le lui laisser ignorer tout à fait, il avait accepté l'expédient proposé par Villarias de rédiger un acte public auquel Charles VII prendrait part (art. 7). En vertu de cette alliance à trois, on lui promettait, non seulement de lui faire restituer ses États, « mais même, autant que possible, de les lui augmenter par un dédommagement proportionné aux pertes qu'il avait souffertes et à ses prétentions, afin qu'il pût maintenir la dignité impériale... et balancer par ses forces celles de la reine de Hongrie ».

Pour ce qui concernait l'Angleterre, la France avait au fond concédé tout ce que réclamait l'Espagne, sauf la déclaration de guerre immédiate. On s'était arrêté à cette formule un peu compliquée : « Leurs Majestés sont convenues de se concerter pour déterminer les circonstances où il conviendra que S. M. T. C. déclare aussi la guerre à l'Angleterre et cependant lesdites Majestés s'arrangeront dans la vue de leur mutuelle défense, etc... »

Par l'article 14, Louis XV renouvelait sa garantie à don Carlos, tout en acceptant qu'il restât neutre (2).

(1) A. É. *Esp.*, t. 477, f° 109. Amelot à Vauréal, 26 octobre 1743.
(2) *Ibid.*, t. 472, f° 506. Le pacte de famille de Fontainebleau est publié dans Cantillo, *Tratados de paz* etc., p. 367.

« Rien ne pouvait, » écrivit le roi de France au roi d'Espagne, le lendemain du jour où ce nouveau « pacte de famille, d'union et d'amitié » avait été signé, « me donner plus de satisfaction que de voir l'union de nos deux couronnes affermies pour toujours par le traité que je viens de conclure avec V. M. et je me flatte qu'elle ne ressentira pas moins de joie. Cette alliance étant selon mon cœur, j'ai consenti avec plaisir à tout ce que le prince de Campo-Florido a proposé. Il ne s'agit plus dans le moment présent que de prendre conjointement des mesures efficaces pour prévenir les desseins de nos ennemis communs et c'est à quoi je vais travailler de tout mon pouvoir (1). »

II

La France, on vient de le voir, avait accepté sans la moindre difficulté tout l'essentiel des propositions de l'Espagne. Celle-ci pourtant ne se tint pas encore pour satisfaite. Sans doute, au premier moment, Leurs Majestés Catholiques témoignèrent de la joie. « Elles s'étaient jusqu'alors, dirent-elles aimablement à l'évêque de Rennes, regardées comme dans un état forcé; elles rentraient dans leur état naturel. » Elles étaient sensibles au désintéressement de Louis XV, comprenant qu'Exilles et Fénestrelles entre les mains de la France, c'était moins un avantage pour elle qu'une grande sûreté pour les deux Infants établis en Italie. La Reine se montrait touchée de l'article qui la concernait; « non pas, assurait-elle, que je compte en jouir jamais; car pour ces pauvres enfants, vous savez si j'ai envie de leur ôter quelque chose; je n'ai jamais songé à rien pour moi; s'il m'arrivait un malheur, ce que j'espère qui n'arrivera pas, il ne me faut qu'un couvent et je le trouverai partout (2). »

Mais ce n'étaient là que des apparences. Villarias faisait en-

(1) Louis XV à Philippe V, 26 octobre 1743.
(2) A. É. *Esp.*, t. 477, f° 160. Vauréal à Amelot, 5 novembre 1743.

tendre des plaintes assez vives; selon lui, la cour de France n'avait pas eu, quoi qu'en dît Louis XV, toutes les facilités dont elle se vantait (1). Il était choqué des expressions employées dans le préambule pour parler du traité de l'Escurial, ce traité si indignement violé naguère par Fleury; il relevait une contradiction entre l'article 3 qui faisait allusion aux droits de Philippe V sur la succession impériale et l'article 6 relatif au partage de don Philippe; il trouvait surtout fort mauvais et même inacceptable que les héritiers de don Philippe et de don Carlos n'eussent point été expressément mentionnés dans les engagements et les garanties du roi de France, comme si l'on eût voulu subrepticement les restreindre à la seule personne des deux Infants. Il regrettait que Campo-Florido se fût contenté de termes aussi vagues, touchant la participation de la France à la guerre contre les Anglais. Il prétendait enfin que l'article qui était censé assurer à la Reine la jouissance de Parme et de Plaisance était rédigé de telle sorte qu'il demeurerait parfaitement illusoire.

Leurs Majestés Catholiques furent si frappées de ces observations qu'elles hésitèrent un moment à ratifier le traité; du moins Campo-Florido fut blâmé de s'être tant pressé; on lui fit même observer que ses pleins-pouvoirs ne l'autorisaient pas à faire ce qu'il avait fait et que le traité, en conséquence, était tout plein de « nullités (2) ».

Si, pour ne pas blesser profondément Louis XV, on ne lui refusait pas la ratification qu'il avait demandée, on réclamait de lui qu'à tout le moins il spécifiât par un article explanatoire, ajouté au traité, que ses promesses et ses garanties s'étendaient aux héritiers de don Carlos et de don Philippe.

Tel fut le sens de la réponse que le roi d'Espagne adressa à son neveu et qui dut paraître un peu froide (3).

(1) « Algunos puntos en que ha sido poco indulgente esa Corte; no obstante dice el Christianisimo, etc. »

(2) Alcala, *Est.*, l. 4149. Villarias à Campo-Florido, 6 novembre 1743.

(3) A. É. *Esp.*, t. 477, f° 168. Philippe V à Louis XV, 6 novembre 1743. « J'ai reçu avec bien du plaisir la lettre de V. M. du 26 du mois dernier et ce qu'elle m'y marque des bonnes

Élisabeth Farnèse ne se vantait-elle pas comme d'un grand mérite de n'avoir point laissé le marquis de San-Gil écouter, à La Haye, les propositions de Mylord Stairs qui lui offrait pour l'Infant la Toscane, Parme et Plaisance, plus la partie française de Saint-Domingue pour l'Espagne, si cette puissance se déclarait contre la France? Et lorsque Vauréal abordait la question du traité de commerce, Villarias lui répondait brusquement « qu'il n'y avait pas encore pensé (1). »

Cependant était arrivé à Paris pour soutenir les efforts de Campo-Florido un ambassadeur beaucoup plus intransigeant que lui et qui n'était autre que le comte de Montijo, muni de deux lettres de créance, l'une de Sa Majesté Catholique et l'autre de Sa Majesté Impériale. Il se présentait l'esprit tout plein des vastes desseins que forgeait encore, malgré tant de revers, le malheureux Charles VII, et persuadé que ce prince avait le droit de tout demander, la France le devoir de le satisfaire sans délai. Avant de quitter l'Allemagne, il avait confié à l'Empereur qu'il pouvait compter sur une ligue défensive et offensive entre lui, l'Espagne et la France (2).

Le traité de Fontainebleau, dont il prit connaissance en arrivant, lui parut très insuffisant et bien vite il expédia à Madrid de volumineuses dépêches qui en contenaient l'acerbe critique. Au fond, ses observations concordaient avec celles de Villarias. Lui aussi se plaignait que le traité eût été conclu avec une précipitation extrême et qu'on y eût oublié tout ce qui pouvait lier la France. Peut-être un peu de jalousie se mêlait au zèle de Montijo, car il était parti d'Allemagne avec l'espoir de pren-

intentions où elle est d'augmenter toujours de plus en plus l'union entre nous et nos sujets. Le traité que le P[ce] de C. F. m'avait envoyé et que j'ai vu avec bien de la joie m'en est une preuve.

Comme il y a des points dans ce traité qui ne sont pas assez éclaircis, j'ordonne au P[e] de C[o] F[o] de lui représenter de ma part ce que je pense là-dessus et de convenir et de se mettre d'accord sur les dits points avec les ministres de V. M. Cependant pour lui faire connaître avec combien d'empressement j'embrasse toutes les occasions de lui marquer mon amitié, j'envoie par ce courrier ma ratification espérant qu'elle voudra bien faire attention à ce que le susdit Prince de C[o] F[o] lui exposera par mon ordre. »

(1) A. É. *Esp.*, t. 477, f[os] 149 et 205. Vauréal à Amelot, 31 octobre et 11 novembre 1743.

(2) A. É. *Esp.*, t. 477, f[os] 111, 124, 134. Amelot à Vauréal, 28 octobre, 4, 11 novembre 1743.

dre part à la négociation et il la trouvait achevée. De même il est permis de croire que Campo-Florido s'était un peu plus hâté qu'il n'eût fallu, de peur que son collègue ne s'attribuât l'honneur du traité (1).

Il s'empressa de se justifier auprès de sa cour, répondant à toutes les objections que, fussent-elles fondées, il avait bien fait de signer quand même. Il fallait, disait-il, être où il était pour se rendre compte du violent effort que certaines cabales avaient tenté pour empêcher le roi de France de traiter avec son oncle ; combien l'avaient conjuré de ne s'embarquer point dans les affaires d'Italie ! combien lui avaient représenté qu'il allait ruiner son État ! Ne pas saisir au vol l'occasion de conclure cette alliance, c'eût été de la part d'un ambassadeur d'Espagne manquer de fidélité à son maître (2).

Le gouvernement français n'était pas plus flatté de l'accueil fait à Madrid au pacte de famille : « S. M., écrivait Amelot à Vauréal, s'était prêtée avec tant de bonne foi et de facilité à ce que l'Espagne avait demandé que des réflexions si scrupuleuses et tirées de si loin n'auraient pas dû avoir lieu, mais il pouvait être aussi que cette facilité du Roi eût été suspecte et qu'on eût pensé que la nécessité plus que tout autre motif avait fait chercher l'alliance de cette couronne, qu'ainsi on ne courait aucun risque à tenir ferme sur les moindres bagatelles et à profiter de cette occasion pour lier la France si étroitement qu'elle ne pût échapper si elle en avait jamais le désir et pour la forcer à consentir aveuglément à tout ce que l'Espagne voudrait, manière de procéder qui ne serait pas fort amiable. On n'avait garde de l'imputer à L. M. C.; mais leurs ministres n'étaient peut-être pas également bien intentionnés et pouvaient penser que la France était trop heureuse de trouver des alliés (3) ».

Depuis l'arrivée de Montijo, Campo-Florido se montrait

(1) A. É. *Esp.* t. 477, f° 215. Vauréal à Amelot, 13 novembre 1743.
(2) Alcala, *Est.*, l. 4152. Campo-Florido à Villarias, 15 novembre 1743.
(3) A. É. *Esp.*, t. 477, f° 191. Amelot à Vauréal, 18 novembre 1743.

moins liant et moins empressé. Les deux ambassadeurs avaient remis conjointement le projet d'article explanatoire réclamé par l'Espagne; Montijo et Grimberghen présentaient des demandes de l'Empereur; Montijo voulait en outre que la France fît une proclamation de représailles contre l'Angleterre. Sur ce dernier point, Louis XV ne céda pas; mais il fit armer à Toulon dix-sept vaisseaux et quatre frégates qui devaient être en état de sortir sur la fin de janvier; à Brest et à Rochefort, vingt-deux autres vaisseaux. A Charles VII, on accorda 3.600.000 livres de subsides alimentaires, ce qui faisait 1.600.000 au delà des subsides ordinaires; cette augmentation devait courir du 1er août. Les six millions destinés à l'entretien de son armée devaient lui être payés exactement, quoiqu'il n'eût pas le tiers des troupes qu'il devait avoir. On lui continuerait pendant l'année suivante ce subside, à deux conditions: 1° que ses troupes agiraient de concert avec celles du roi de France; 2° que ce prince ferait veiller lui-même à l'emploi de l'argent, afin qu'il ne fût pas dissipé comme toutes les sommes que la France avait fournies jusqu'alors (1).

Enfin l'article explanatoire fut purement et simplement accepté, tel qu'il avait été proposé par l'Espagne. Il fut signé le 21 novembre et les ratifications s'échangèrent le même jour (2).

Les deux traités de Worms et de Fontainebleau, — le second, conséquence du premier, — donnaient une nouvelle face aux affaires.

La France rappelait ses troupes du centre de l'Allemagne, où elle n'avait éprouvé que des revers au lieu des succès dont elle s'était flattée; mais elle entreprenait en Italie une autre guerre qui, par le climat, l'éloignement, l'hostilité du roi de Sardaigne, risquait de n'être pas beaucoup plus heureuse. Elle devenait l'ennemie des puissances maritimes, de l'Angleterre surtout, et voyait par là même s'imposer à elle, outre la néces-

(1) A. É. *Esp.*, t. 477, fos 134, 176 et 191. Amelot à Vauréal, 5, 15 et 18 novembre 1743.
(2) *Ibid.*, Amelot à Vauréal, 23 novembre 1743.

sité de combattre sur ses propres frontières, celle d'étendre au monde entier le théâtre de ses luttes.

A la fin de 1743, s'ouvrait donc une nouvelle époque de cette guerre, pendant laquelle la mort de l'empereur Charles VII allait placer la maison d'Autriche ressuscitée sur le trône impérial, renversant ainsi l'œuvre que Fleury avait considérée comme le principal avantage de l'ouverture de la succession de Charles VI.

De même qu'en 1733, lors de la guerre dont l'élection du roi de Pologne avait été l'occasion, les intérêts de l'Espagne en Italie passaient au premier plan. L'établissement de l'Infant don Philippe apparaissait de plus en plus comme l'unique résultat probable du grand duel où s'était engagée la maison de Bourbon, et il était facile de prévoir que, à moins d'être écrasé, le roi de Sardaigne, mû par les mêmes raisons qui avaient empêché son accord avec cette maison, ne tolèrerait jamais que cet établissement fût considérable.

Les intérêts généraux de l'Europe et les sentiments personnels d'Élisabeth Farnèse allaient une fois de plus se trouver en conflit. Fâcheuses conditions même pour la cordialité de l'alliance qui venait de se reformer entre la France et l'Espagne et dont cependant, malgré bien des traverses, Philippe V ne devait pas voir la fin.

LIVRE SECOND

L'ALLIANCE DE LA FRANCE ET DE L'ESPAGNE PENDANT LA SECONDE PARTIE DE LA GUERRE DE SUCCESSION D'AUTRICHE. DU PACTE DE FAMILLE DE FONTAINEBLEAU A LA MORT DE PHILIPPE V.

OCTOBRE 1743 — JUILLET 1746.

CHAPITRE PREMIER.

Défiances qui subsistent entre la France et l'Espagne. — Le prince de Conti nommé au commandement de l'armée d'Italie. — Le traitement de fils de France accordé à don Philippe soulève la question des renonciations d'Utrecht. — Intervention de la France dans la guerre contre les Anglais. — Le débarquement de Charles-Édouard. — Le combat naval du 22 février et les polémiques qu'il suscite. — Projet de ligue en Allemagne et ambassade du comte de Bena. — Déclaration de guerre de la France à l'Angleterre et à la reine de Hongrie. — Démission d'Amelot.

25 OCTOBRE 1743 — 27 AVRIL 1744.

Il est triste de commencer l'histoire d'une alliance par celle des défiances qui se manifestent entre les puissances associées pour un but commun. Comme après le pacte de famille de l'Escurial, l'union de la France et de l'Espagne, après celui de Fontainebleau, nous présente ce douloureux spectacle. Elle ne connut même pas cette sorte de lune de miel qui marque en général les débuts d'un accord politique entre deux grandes nations. Projets pour le présent et pour l'avenir, plans de campagne, coopération diplomatique, maritime et militaire, tout fut matière à âpres discussions ; rien ne se résolut par une entente parfaite. La mauvaise volonté de quelques-uns des ministres ou

des agents de Philippe V, leurs dissentiments qui les induisaient à conseiller leurs maîtres en sens différents, les méchants rapports de Montijo et de La Mina, empêchèrent, dès l'origine Leurs Majestés Catholiques de se donner pleinement et sans réserve à l'alliance qu'elles venaient de conclure (1). Elles se sentaient médiocrement servies, mais pouvaient-elles cependant, comme le leur demandait Vauréal, ne pas tenir compte des renseignements et des avis de ceux qu'elles employaient (2)? Leurs inquiétudes et leurs soupçons se font jour dans la correspondance intime qu'elles entretiennent avec les Infants leurs fils, surtout avec le roi de Naples (3). Toujours soucieux de défendre son autorité contre les empiétements vrais ou supposés qu'on lui signale, Philippe V, au moment même où il se rapproche de Louis XV, laisse ministres et gouverneurs redoubler de rigueurs à l'égard des négociants français; La Ensenada accueille avec

(1) Sur ces dissentiments des ministres et sur ces rapports, cf. lettres de Vauréal à Amelot des 26 novembre, 2, 9, 23 décembre 1743 (A. É. *Esp.*, t. 477). Montijo et Campo-Florido se font la guerre à Paris; Villarias soutient Campo-Florido; Villarias envoie des ordres à l'insu du Roi; La Mina expédie rapports et projets; Montijo veut venir à Madrid; il ne veut pas rester à Paris avec Campo-Florido, ni retourner à Francfort avec le comte de Bena. La Mina et lui finissent par fatiguer L. M. C.

(2) L'évêque de Rennes raconte dans ses lettres du 26 novembre et du 9 décembre qu'il parla de la peine que lui causaient ces discussions sur un projet qui n'avait été formé que pour l'avantage de L. M. C., qu'au lieu de la joie qu'elles devaient en ressentir elles n'avaient que du tourment qui venait uniquement de ce qu'elles écoutaient des gens dont elles connaissaient l'insuffisance et la partialité et qui ne pouvant penser d'une manière élevée croyaient qu'en formant des difficultés destituées de toute apparence de raison on les regarderait comme de grands politiques. « Il a raison, dit le roi d'Espagne, en regardant la Reine. Montijo et Campo-Florido sont comme chien et chat, etc... » La Reine fort agitée ajouta : « Que voulez-vous que nous fassions? Il faut bien que nous écoutions nos serviteurs; nous sommes à plaindre de ce qu'ils n'en savent pas davantage. » L'évêque de Rennes leur conseille de mettre toute leur confiance dans le roi de France. » Oh! mon Dieu! dit la Reine, vous savez que nous l'avons tout entière. » — Eh bien! Madame, ayez en donc en vous-même qui en savez plus que tous ceux qui vous font naître des doutes contre vos propres intérêts. » — « Cela est bien aisé à dire, répliqua la Reine, mais on a aussi peur de se tromper... »

(3) Témoin cette lettre de don Carlos, à L. M. C., du 8 décembre 1744. (Alcalá. *Est.*, l. 2760). J'en respecte l'orthographe et le style.

« VV. MM. me disent aussi que je sçaurez peut être que les Anglois ont déjà déclaré la guerre à VV. MM. dans toutes les formes, et que VV. MM. verront un peu ce que les Fraçois fairont et que Dieu veuille qu'ils façent un peu mieu que les autres fois, que vos MM. ne s'y fie pas, que celà que vos MM. me le dissent pour moy seul, vos MM. peuvent être bien seures de mon secret, et j'espère en Dieu qu'ils ne voudront pas s'ajouter une autre tache à celle de la Paix avec l'Empereur, et j'espère dans le sous dit qu'il favorisera la justice de VV. MM. comme VV. MM. le méritent et pour laqu'elle josse je ne manque poin de le prier, et particulièrement ce matin dans la Communion. »

une incroyable hauteur les observations de notre ambassadeur; des vaisseaux français sont saisis; à Carthagène et à Alicante, les armes du roi de France sont brutalement arrachées par des soldats de la porte des consulats et Louis XV se voit obligé d'écrire lui-même au roi son oncle « qu'il espère que la nation française éprouvera de la part de S. M. dans ses États toute la justice et protection dont elle a besoin pour pouvoir continuer les efforts qu'elle a faits avec tant de zèle pour l'avantage commun des deux monarchies (1). »

Enfin, par une sorte de fatalité tout ce qu'on tentait en vue de mieux assurer l'union se trouvait provoquer quelque conflit petit ou grand : tel fut le cas pour la nomination du prince de Conti à l'armée de l'Infant et pour le secours accordé à l'escadre de Navarro.

I

Toute l'année 1743, remplie par les négociations avec le roi de Sardaigne, avait été, pour l'armée de Savoie, fort insignifiante au point de vue des opérations militaires. Dans le courant du mois d'août, étaient arrivées les troupes françaises promises par Louis XV; elles étaient commandées par le lieutenant général de Marcieu, qui était lui-même subordonné à l'Infant don Philippe. Leur concentration avec les troupes espagnoles s'était faite sous les murs de Briançon. Un plan d'attaque des lignes piémontaises, combiné par la Mina, trop hardi dans la conception, très mollement exécuté, n'avait

(1) Louis XV à Philippe V, 6 novembre 1743. — On trouvera le résumé de ces difficultés relatives aux négociants dans quatre lettres de Vauréal à Villarias, 8 octobre 1743, à Amelot, 14 octobre (A. É. *Esp.*, t. 477, p. 93 et 98), de Campo-Florido à Villarias, 2 janvier 1744. (Alcala, *Est.*, l. 4064), d'Amelot à Campo-Florido (Alcala, *Est.*, l. 4032). Maurepas fait remarquer à Campo-Florido que c'est le moment même où on vient de signer le traité d'alliance qu'on choisit pour faire à la France un outrage public dont s'amusent toutes les gazettes de l'Europe. La Ensenada va jusqu'à dire qu'il faut savoir qui est le maître en Espagne, ou le Roi ou les négociants français. Il prétend que ceux-ci poussent les sujets espagnols à rechercher la protection du roi de France.

eu d'autre résultat que de ramener au bout de dix jours l'armée franco-espagnole dans ses cantonnements. Dès le milieu d'octobre, elle avait pris ses quartiers d'hiver. Réduit à l'inaction, don Philippe avait charmé ses loisirs comme il avait pu, faisant quelques excursions, une notamment à la Grande-Chartreuse « qui lui inspira une mélancolie horrible (1) ».

L'échec complet du plan de La Mina avait fait faire de salutaires réflexions à Leurs Majestés Catholiques. Toute l'année précédente, elles s'étaient mises en garde contre l'envoi à l'armée de don Philippe d'un officier français qui eût le pas sur leurs propres généraux. Maintenant elles souhaitaient un maréchal de France et ne voulaient même plus autoriser La Mina à se rendre à Paris pour y concerter les opérations de guerre (2).

Louis XV pensa ne pouvoir donner de « preuve plus éclatante et moins équivoque à l'Europe de l'union des deux couronnes », que de mettre un prince de son sang à la tête de l'armée qui devait passer en Italie et son choix se fixa sur le prince de Conti, alors âgé de vingt-six ans. Il demandait pour lui à Philippe V des pouvoirs qui lui permissent de commander les troupes espagnoles sous les ordres de l'Infant (3).

Fallait-il donner au prince de Conti une patente de général, ou seulement une autorisation verbale? Le roi d'Espagne hésita quelque temps. Ne convenait-il pas aussi que Louis XV accordât à l'Infant une patente de généralissime? Les bonnes paroles de Vauréal et la complaisance de Louis XV arrangèrent tout : chacun des deux monarques octroya la patente demandée (4). Restait à régler le cérémonial entre les deux princes, ce fut l'occasion d'une controverse épique; lettres, mémoires, contre-mémoires, s'échangèrent sur des sujets de cette gravité : l'Infant devait-il employer à l'égard du prince de Conti, en terminant

(1) Alcala, *Est.*, l. 2748. Lettres de don Philippe à ses parents, année 1744. *Mémoires de Luynes*, t. V, p. 170. 28 octobre 1743 : « L'entreprise qui vient d'être faite par les Espagnols de passer en Piémont ne paroit pas avoir disposé ici trop favorablement les esprits pour M. de La Mina. »

(2) A. E. *Esp.*, t. 477, f° 266. Vauréal à Amélot, 26 novembre 1743.

(3) *Ibid.*, f° 346. Amelot à Vauréal, 3 janvier 1744;

(4) *Ibid.*, t. 478. Vauréal à Amelot, 14 janvier et Amelot à Vauréal, 28 janvier 1744.

ses lettres, la formule : Je prie Dieu, *Monsieur* mon cousin, » ou seulement : « Je prie Dieu, mon cousin? » L'ordre de préséance des deux armées souleva une polémique encore plus longue ; la France voulait que ses troupes eussent la droite dans la marche ; Villarias réclamait cet honneur pour les troupes espagnoles et n'acceptait même pas l'expédient que suggérait Campo-Florido et qui finit par être admis de part et d'autre : la droite aux Espagnoles, les troupes françaises étant considérées comme *auxiliaires*.

Une troisième querelle du même genre faillit avoir des conséquences plus graves, en soulevant la question même des renonciations d'Utrecht. Par courtoisie pour le roi son oncle, Louis XV avait décidé que l'Infant don Philippe serait traité comme *fils de France;* telle était donc la règle qui devait présider à ses rapports avec les princes du sang, c'est-à-dire, dans le cas particulier, avec le prince de Conti. Celui-ci n'y faisait point de difficulté. Mais les autres princes du sang ne l'entendirent point de cette oreille et protestèrent.

« La renonciation signée en 1713 par Philippe V faisait de lui, disaient-ils, un prince étranger ; par conséquent son fils n'avait d'autre caractère que celui de fils de roi, et nullement d'un prince qui pût être appelé à la couronne de France ; or les princes du sang français n'avaient jamais cédé la main aux archiducs d'Autriche, ni autres fils de princes régnants. Si l'on prétendait d'ailleurs considérer en don Philippe le fils du duc d'Anjou, il n'était en ce cas qu'un prince du sang, comme les autres.

L'ordre de traiter ce prince en fils de France préjudiciait au droit des princes français à la succession de ce royaume, parce qu'il aurait pour résultat d'intercaler entre le trône et eux toute la branche d'Espagne qui n'y avait plus aucun droit depuis 1713. »

(1) Alcala, *Est.*, l. 4064. Janvier et février 1744.

(2) *Ibid.*, l. 4032, 4063 et 4064. Lettres de Villarias et de Campo-Florido, des 14 février, 2, 26, 31 mars 1744.

Celui qui avait pris l'initiative de cette protestation était, — à ce que croyait Campo-Florido, — le comte de Charolais.

Amelot était frappé des raisons des princes et assez porté à ne leur point donner tort. Maurepas, qui, deux ans auparavant, avait déjà entretenu Campo-Florido de la valeur des renonciations, traita cette fois avec lui la question un peu plus à fond. « Il est certain, lui dit-il, que le cas échéant, le roi votre maître régnerait en France; les Parlements et la nation l'appelleraient sans l'ombre d'un doute et agiraient conformément aux lettres-patentes que Louis XIV avait d'abord fait enregistrer. » Puis il fit à ce propos une confidence à l'ambassadeur qui, pour n'avoir qu'un intérêt rétrospectif, n'en valait pas moins la peine d'être notée. « Le feu duc d'Orléans, ce prince d'une si rare perspicacité, avec qui je vivais en toute confiance, parce qu'il m'avait si jeune fait secrétaire d'État, savait parfaitement que si le Roi, qui n'était alors qu'un enfant, venait à mourir, le roi d'Espagne serait appelé sur l'heure et acclamé, de telle sorte qu'il n'avait quant à lui aucune chance de succéder jamais à la couronne de France. Aussi, résolu à ne pas courir une pareille aventure, il avait traité fort secrètement avec les Anglais, laissant la France au roi Philippe et demandant l'Espagne pour lui-même. Il leur avait fait passer un mémoire où il représentait les inconvénients auxquels toute l'Europe serait exposée si, Philippe régnant en France, un de ses fils régnait à Madrid, inconvénients qui, selon lui, étaient tous évités par sa propre élévation au trône d'Espagne.

« Pour prix de leur concours, il offrait aux Anglais des avantages commerciaux et de vastes territoires en Amérique. Ce projet fut agréé par les Anglais qui s'engagèrent même à le faire garantir par leurs alliés, le cas échéant. »

« Tous les Français, ajoutait Maurepas, ont au fond la même opinion sur la renonciation; il n'en est pas moins vrai

que légalement elle existe encore et qu'il est difficile de donner tort aux princes du sang sur ce terrain-là (1). »

La question de l'abolition légale et régulière de cet acte regardé comme fatal aux deux monarchies demeurait à l'ordre du jour, comme le prouve, entre autres, un très curieux mémoire de mai 1741 conservé aux Affaires étrangères, « *sur l'effet que la rupture du traité d'Utrecht produira par rapport aux renonciations des princes français à la couronne d'Espagne et de Philippe à la couronne de France* (2) ».

Mais, ni le gouvernement espagnol, ni le gouvernement français n'avaient la moindre envie de discuter présentement une affaire de cette importance : tous deux s'unirent pour démontrer aux princes du sang qu'un simple règlement de cérémonial ne pouvait la résoudre, et ceux-ci consentirent à faire silence.

Le prince de Conti acheva de gagner le cœur du roi et de

(1) Alcala, *Est.*, l. 4064. Campo-Florido à Villarias, 30 janvier et 4 février 1743; l. 4063. Villarias à Campo-Florido, 14 février 1743.

(2) A. É. *Esp.*, *Mém. et Doc.*, t. 182. L'auteur montre que le traité d'Utrecht a été, jusqu'à cette date, pris pour base de tous les traités, mais que vraisemblablement la mort de l'Empereur et la guerre qui s'ensuivra vont changer cet état de choses. Il se propose d'établir le danger que les renonciations font courir à la France et à l'Espagne; que cependant elles subsisteront tant que le traité d'Utrecht subsistera; mais qu'elles cesseront en même temps que le traité et qu'il est de la dernière importance pour la France et pour l'Espagne de saisir la première occasion qui s'offrira pour rétablir l'ordre nature de succession dans l'une et l'autre monarchie; que cet événement sera pour toutes deux la source de plusieurs avantages considérables. Ce mémoire se divise en quatre parties. Dans la première, l'auteur se livre à des considérations fort intéressantes sur le mal que ces renonciations font à la France et il va jusqu'à dire qu'il eût peut-être mieux valu céder plusieurs provinces que de les signer. Il montre comment la loi dite salique assure la forme de monarchie la plus parfaite et la plus sûre. Dans la deuxième, il établit que les renonciations d'Utrecht sont obligatoires, mais que l'opinion qui les regarde comme nulles est la plus répandue. Dans la troisième, il recherche les moyens d'arriver à une annulation si nécessaire au bien de l'État. Il rappelle que l'Angleterre, la Hollande, la Savoie furent d'abord les seules puissances contractantes, puis que le duc d'Orléans réussit à y amener l'Empereur; la France est donc liée à l'égard de quatre puissances, mais la guerre la déliera, le jour même où elle éclatera; or il n'y a pas d'autre exclusion que celle du traité; les princes français ne peuvent contracter le vice de pérégrinité. Dans la quatrième partie, il démontre les avantages durables de l'abolition. S'il n'y a pas en fait entente plus cordiale entre la France et l'Espagne, dit-il, c'est en grande partie à cause des renonciations. Si chaque nation pensait avoir dans son sein le prince qui gouvernera l'autre et peut-être les réunira toutes les deux, quel accord! Que l'Europe craigne la réunion, passe! mais nous! Il réfute les objections tirées des inconvénients de l'union et conclut que si l'Europe s'oppose à l'union, il n'est pas difficile d'assurer la séparation des deux couronnes par un autre procédé.

la reine d'Espagne par les éloges qu'il fit de l'Infant, conformément aux conseils de Vauréal (1), et en se disant « leur homme » à l'égal du prince leur fils (2).

Malheureusement, les difficultés ne devaient pas tarder à renaître au sujet des opérations militaires, la France se voyant comme toujours taxée de pusillanimité.

II

La résolution arrêtée d'intervenir dans la guerre hispano-anglaise avait amené le gouvernement de Louis XV à adopter, d'accord avec Philippe V, un plan dont le succès aurait pu être décisif. Depuis longtemps le roi de France recevait des projets pour le rétablissement des Stuarts en Angleterre; il en venait parfois du gouvernement espagnol lui-même; mais aucun ne lui avait jusqu'alors paru appuyé sur des fondements assez solides; il craignait, — et une partie de son conseil, le maréchal

(1) Mémoire de Vauréal, joint à sa dépêche du 15 février 1744, sur la conduite que selon lui, devait tenir le prince de Conti : « Le moyen de gagner la Reine était de la louer en louant l'Infant. Le prince de Conti peu de jours après son arrivée à l'armée, devrait écrire à cette princesse qu'il trouvait l'Infant fort au-dessus de ce qu'on lui avait marqué, qu'on ne pouvait le voir sans s'y attacher, que depuis qu'il l'avait vu, il sentait son zèle augmenter, qu'il lui trouvait les plus grandes dispositions et les qualités du fils d'un grand Roi et d'une Reine qui emplissait toute l'Europe de ses qualités. »

(2) A. É. *Esp.*, t. 480, f° 197. Le prince de Conti au roi d'Espagne, Versailles, 4 mars 1744 : « C'est avec une grande satisfaction que je rends compte à V. M. que tout est prêt pour commencer l'opération de Nice qu'elle a désiré que l'on fît, et que je pars pour joindre l'Infant et employer sous ses ordres tout le zèle qui m'anime pour la gloire des armes de V. M. et pour sa satisfaction. Je puis vous assurer, Sire, que je n'ai rien tant à cœur que de mériter vos bontés; je ne négligerai rien pour y parvenir et j'espère que ma conduite pour mériter l'amitié de l'Infant servira à l'en convaincre, ainsi que la façon dont je chercherai toujours à me conformer à ses intentions et la sincérité des comptes que je lui demande la permission de lui rendre directement, tant de mes actions que de mes sentiments. J'ai encore une grâce à demander à V. M. à laquelle je crois le bien de son service intéressé. V. M. m'a honoré du commandement de ses troupes sous les ordres de l'Infant; je suis son homme ainsi que celui du Roi. Je la supplie donc de vouloir bien m'instruire et de ses intentions et de ses vues. Ne les connaissant que par d'autres que par vous, je pourrais, Sire, tomber dans l'inconvénient de les combattre les regardant comme des sentiments particuliers, au lieu qu'instruit que ce sera les vôtres, je les respecterai comme je le dois et ne négligerai rien pour qu'ils succèdent comme vous pouvez le désirer... et j'espère que V. M. sera persuadée qu'homme de sa maison je remplirai les devoirs que cette qualité m'impose plus étroitement qu'à aucun autre, etc. » L. F. de Bourbon.

de Noailles en tête, était de cet avis, — que toute tentative en ce sens n'eût d'autre résultat que de grouper tous les partis autour de Georges II; il doutait que les forces navales de la France fussent prêtes pour une aussi vaste entreprise; enfin, tant qu'il avait conservé l'espoir d'une entente avec Turin, il avait cru pouvoir obtenir sans guerre générale une satisfaction suffisante pour l'Espagne. Mais l'ambition démesurée de la Grande-Bretagne, l'insolence avec laquelle elle bloquait l'escadre espagnole dans un port français, avaient fini par blesser profondément le juste orgueil de la nation; le Roi « avait jugé qu'on devait aller à la source du mal ». Il avait vérifié les appuis du chevalier de Saint-Georges en Angleterre et s'était décidé à épouser ouvertement sa cause en la soutenant de ses armes (1). Les escadres combinées de Toulon devaient attaquer celle de l'amiral Matthews, dans la Méditerranée, pendant que l'on préparerait une expédition dans les ports du canal, pour porter sur la côte anglaise quinze mille hommes avec le fils de Jacques III, sous les ordres du maréchal de Saxe. L'opération devait être protégée par les escadres de Rochefort et de Brest, regardées comme assez fortes pour détruire l'escadre anglaise stationnée dans le canal. On espérait que, si ce grand dessein pouvait être mis à exécution sans une déclaration formelle de guerre de la part de la France, la côte d'Angleterre se trouverait sans défense, et que l'escadre ne serait pas en mesure d'y remédier (2).

Tout ceci avait été traité avec un profond secret, à l'insu même des ambassadeurs, entre le roi de France et le roi d'Espagne (3) :

(1) Tout ce qui précède est raconté par Amelot à Vauréal, dans une dépêche du 25 février 1744 (A. É. *Esp.*, t. 478, f° 101). Cela confirme l'exposé de Coxe, *L'Espagne sous les rois de la maison de Bourbon*, trad. Muriel, t. III, p. 460. On sait que cet ouvrage, quoique ancien, est bien informé pour tout ce qui concerne l'Angleterre. Aussi, tout en admettant avec M. le duc de Broglie (*Frédéric II et Louis XV*, t. II, p. 199) que le débarquement de Charles-Édouard fut inopiné, *au moment où il se produisit*, croyons-nous, avec Coxe, que tout le plan contre l'Angleterre avait été combiné d'avance.

(2) Coxe, *ibid.*, p. 461.

(3) On lit dans une dépêche de Vauréal à Amelot, 26 novembre 1743. (A. É. *Esp.*, t. 477, f° 266) que Montijo a écrit à L. M. C. que « *sans le départ secret de Rome du fils du Prétendant* » le projet formé contre l'Angleterre ne peut aboutir. Le 20 décembre (A. É. *Esp.*, t. 477, f° 350), Vauréal écrit qu'il a reçu de Louis XV un paquet à remettre directement à

le ministère anglais paraissait ne se douter de rien (1).

Au commencement de janvier, le gouvernement français estima que le temps de l'exécution était venu. Des bâtiments de transport et des troupes furent envoyés à Dunkerque; Maurice de Saxe, par une patente datée du 13, fut investi du commandement à exercer en Angleterre au nom de Jacques III; enfin M. de Court, lieutenant-général des armées navales, reçut l'ordre clair et précis de soutenir la flotte espagnole commandée par Navarro et d'attaquer les Anglais, *à quelque prix que ce fût*, conjointement avec lui (2). Il s'agissait de débarrasser la côte provençale de cette garde incommode qui barrait le passage en Italie, gênait les opérations de l'armée de terre, et constituait un grave danger pour Charles-Édouard, au débarquement de qui l'on songeait déjà. « Il n'y a pas un moment à perdre, écrivait Amelot, pour prévenir l'arrivée du renfort que l'amiral Matthews attend..... Jamais on ne retrouvera une occasion aussi favorable (3). »

En conséquence L. M. C., tout en appréhendant que leurs vaisseaux ne fussent pas entièrement prêts, parce qu'elles avaient compté sur une quinzaine de jours en plus, enjoignirent à Navarro « de faire tout ce que demanderait M. de Court et de sortir au premier signal avec tous les vaisseaux qui seraient en état de tenir la mer (4). »

Sur ces entrefaites, le prince Charles-Édouard, parti de Rome incognito, sans prévenir personne, traversait les provinces occupées par les troupes autrichiennes, s'embarquait à Livourne,

L. M. C.; il sut plus tard que ce paquet concernait le projet d'Angleterre. L. M. C. avaient mis en avant un prétexte pour ne pas l'ouvrir devant lui. Le 27 février 1744 (*ibid.*, t. 478, f° 101), Amelot écrit à Vauréal « qu'il est temps de lui dévoiler le mystère du départ du fils du Prétendant *que nous appellerons bientôt le prince de Galles.* Il n'avait pu le lui découvrir plus tôt, parce que le Roi s'était réservé à lui seul ce secret; mais, comme S. M. n'en avait point pour le roi son oncle elle lui avait tout confié dès l'origine. L'évêque de Rennes devait donc trouver ce prince plus instruit qu'il ne l'était lui-même des détails antérieurs. »

(1) A. É. *Esp.*, t. 478, f° 101. Amelot à Vauréal, 27 février 1744.

(2) *Ibid.*, t. 480, f° 7. Mémoire du Roi pour servir d'instruction au sieur de Court, joint à la dépêche d'Amelot à Vauréal, du 8 janvier 1744.

(3) *Ibid.*, t. 477, f° 359. Amelot à Vauréal, 8 janvier 1744.

(4) *Ibid.*, t. 478, f° 44. Vauréal à Amelot, 19 janvier 1744.

et se présentait brusquement à Antibes, devant le commandant, M. de Villeneuve, qui n'osait l'inviter à reprendre la mer : « Jamais, écrivait le 12 février Amelot à Vauréal, résolution n'avait été plus imprudente et plus mal concertée. Le Chevalier de Saint-Georges avait promis de ne laisser partir son fils que quand il aurait des nouvelles de l'embarquement préparé à Dunkerque. On ne pouvait comprendre quel avait été son motif. Le ministère anglais, averti de toutes parts, avait l'œil aux aguets; tous les préparatifs étaient surveillés. On ne savait plus que faire. L'idée du jeune prince était d'aller servir dans l'armée de l'Infant don Philippe. Le roi d'Espagne avait déjà, quelque temps auparavant, rejeté cette proposition; mais il paraissait nécessaire qu'il voulût bien y consentir, puisque, après l'éclat que cette démarche avait fait, il serait honteux à la France de le renvoyer et même impossible, sans lui faire courir le risque de la vie (1). »

Le ministère anglais avait en effet réclamé l'expulsion du Prince; Louis XV, qui n'avait nulle envie de recommencer le scandale de la Régence, déclara que « quand les Anglais observeraient les traités, il verrait ce qu'il aurait à répondre (2). »

La surprise du gouvernement français n'était pas feinte; il est certain que la venue prématurée de Charles-Édouard ne pouvait que compromettre le succès du mouvement projeté.

Cependant, à Toulon, de Court et Navarro avaient reçu leurs instructions. Le 10 février, sur la convocation du commandant français, un conseil de guerre se tint à bord du *Terrible :* don Juan Navarro y assistait, ainsi que tous les capitaines français et espagnols. De Court communiqua ses ordres et déclara qu'au premier jour où le vent serait favorable, il comptait attaquer la flotte anglaise, ancrée aux îles d'Hyères, fût-elle supérieure en nombre. Les Espagnols ouvriraient le feu, puisqu'ils étaient en état de guerre déclarée avec les Anglais; les Français suivraient comme auxiliaires.

(1) A. É. *Esp.*, t. 478, f° 68. Amelot a Vauréal, 12 février 1744.
(2) *Ibid.*, f° 101. Amelot à Vauréal, 27 février 1744.

Le 19 février au soir, sortirent de la rade de Toulon, vingt-neuf vaisseaux de ligne, douze espagnols et dix-sept français, quatre frégates de trente canons, trois brûlots et un vaisseau-hôpital. Quelques vaisseaux anglais vinrent, dans la journée du 20, observer les mouvements de la flotte franco-espagnole, à la hauteur du cap Sicié.

La bataille s'engagea le 22. Que s'y passa-t-il exactement? Il est très difficile de le dire avec certitude, tant sont contradictoires les relations françaises et les relations espagnoles. Matthews s'acharna d'abord contre le *Royal-Philippe* puis contre le *Poder*. L'amiral français paraît n'être intervenu qu'assez tard, mais avoir manœuvré avec assez d'habileté, non seulement pour dégager quelques-uns de ses propres vaisseaux qui avaient perdu leurs agrès, mais pour sauver plusieurs vaisseaux espagnols. Quand la nuit sépara les combattants, on put constater que les effets de la bataille étaient tombés principalement sur les Espagnols. Leur vaisseau amiral le *Royal-Philippe,* n'ayant plus que la carcasse, fut remorqué, après avoir coulé bas un brûlot envoyé pour l'incendier; *le Poder,* pris et repris deux fois, fut enfin abandonné le lendemain et brûlé par les Anglais. Sans la mauvaise volonté de Lestock, qui laissa Matthews lutter seul, les deux escadres espagnole et française étaient écrasées. Elles se retirèrent dans le plus grand désordre et firent voile vers la côte d'Espagne. Un coup de vent les sépara; les Français finirent par arriver à Alicante, les Espagnols à Carthagène; Matthews, au bout de quelque temps, se retira à Minorque (1).

A la suite de ce combat, les alliés s'entre-déchirèrent. Un premier vaisseau espagnol, le *Neptune,* apporta la nouvelle à Barcelone; il avait perdu son capitaine et près de cent hommes de son équipage; il était percé de coups de canons, de sorte qu'il n'avait pu arriver qu'à grand peine. Les officiers de ce vaisseau avaient signé une relation qui fut sur-le-champ portée à Madrid :

(1) Il existe un grand nombre de relations de cette bataille. Voir notamment celle de M. de Lage aux Affaires étrangères, t. 480, f° 115; et la relation espagnole citée par Danvila y Collado, *Reinado de Carlos III*, t. I, p. 236. Cf. Coxe, *op. cit*, t. III, p. 462.

on y affirmait que l'escadre française n'avait pas pris part à l'action, de tout l'après-midi, en sorte que les douze vaisseaux espagnols s'étaient battus contre quarante-trois anglais de toute espèce pendant six heures, qu'il y en avait eu jusqu'à sept contre le *Royal-Philippe*, et que chacun des autres avait affaire à trois, quatre et jusqu'à cinq des ennemis; qu'à six heures du soir les Anglais avaient cessé le combat, qu'alors seulement M. de Court avait paru, et que sans doute il y aurait eu le lendemain un nouveau combat entre les Anglais et les Français. Les officiers du *Neptune* ajoutaient qu'ils n'avaient pu l'attendre, étant en danger de périr à tout moment et qu'emportés par le vent, ils avaient heureusement gagné Barcelone.

Tel fut le récit qui se débita immédiatement au palais et dans la capitale, avec les commentaires les plus amers contre la nation française. « Leurs Majestés Catholiques n'avaient, disait-on, que ce qu'Elles avaient mérité pour s'être fiées à la France; jamais l'Espagne n'avait eu lieu de se féliciter de sa confiance et elle éprouverait la même chose toutes les fois qu'elle se lierait avec cette couronne. Il lui serait infiniment plus utile de se tourner du côté de l'Angleterre et de la reine de Hongrie qui la recevraient à bras ouverts. » Ces discours étaient tenus par les plus grands, même de la cour, si l'on en exceptait le duc de Santisteban, le marquis Scotti et le comte de Montijo.

Il fallut que le Président de Castille prit des mesures pour qu'on ne fît aucune insulte aux Français; on ne les ménagea cependant point dans quelques villes, à Malaga, par exemple et à Cadix, où l'on afficha des placards invitant à égorger tous les Français comme traîtres.

Leurs Majestés Catholiques blâmèrent fortement ces discours et ces manifestations. Vauréal leur représentait que Louis XV ne pouvait en éprouver que beaucoup de ressentiment : « Que voulez-vous, répondit la Reine, ils ne nous traitent pas mieux; vous savez ce qu'ils ont dit de nos propres troupes à la bataille de Campo-Santo. »

En revanche les Français se répandaient en critiques sur les

officiers espagnols. Ils faisaient de Navarro un personnage grotesque, marin d'occasion, coupable de toutes les fautes et de toutes les lâchetés, qui, pour une égratignure, s'était fait soigner, à l'abri dans l'entrepont, pendant presque toute la durée du combat.

Des relations plus véridiques, s'appuyant sur le témoignage d'officiers espagnols, attestèrent l'intervention efficace de M. de Court et calmèrent un peu les esprits; Philippe V voulut bien faire insérer, dans la *Gazette de Madrid*, le rapport même de M. de Court à Maurepas. Il n'en resta pas moins évident que l'escadre française était arrivée en bon état dans le port d'Alicante, tandis que l'escadre espagnole était criblée de coups, et de plus que M. de Court avait pris tout à fait à la lettre son rôle d'auxiliaire, tandis qu'un effort décisif de sa part aurait presque certainement assuré le succès du combat (1).

Aussi Louis XV se montra très mécontent du commandant de son escadre et lui fit infliger par Maurepas un blâme sévère (2). Il exprima sa douleur à Campo-Florido en termes émus; « il eût mieux aimé, lui dit-il, perdre la moitié de son escadre, que de voir celle de l'Espagne si cruellement atteinte, en partie par la faute de l'un de ses officiers (3). » Enfin, il tint à justifier sa conduite auprès du roi son oncle (4) et à lui faire con-

(1) A. É. *Esp.*, t. 478. Vauréal à Amelot, 2, 4, 9, 21 mars; Amelot à Vauréal, 7 mars 1744.

(2) *Ibid.*, t. 480, f° 227. Copie de la lettre écrite de la part du Roi par M. de Maurepas, à M. de Court, le 10 mars 1744, « J'ai reçu et lu au Roi la lettre que vous avez pris la peine de m'écrire le 27 du mois passé de la rade d'Alicante. Vous pouvez aisément juger que S. M. a appris avec beaucoup de peine que les vaisseaux espagnols ont été très maltraités dans le combat du 22, sans que les siens se soient opposés aux efforts des Anglais contre l'escadre d'Espagne et sans qu'ils aient combattu, à l'exception du *Terrible* et de vos deux matelots. Il est d'autant plus fâcheux que le vent ne nous ait pas permis de secourir cette escadre, que plusieurs officiers espagnols avaient dit et écrit, comme vous le savez, qu'ils craignaient d'être abandonnés si l'on en venait à un combat. S. M. n'est pas moins peinée de savoir que notre escadre n'a point conservé dans leur route à la côte d'Espagne les vaisseaux espagnols qui étaient endommagés et particulièrement le *Real* qui était remorqué par un autre vaisseau et que les nôtres ne devaient pas abandonner. » Cf. *Mémoires de Luynes*, t. V, p. 362.

(3) Alcala, *Est.*, l. 4064. Campo-Florido à Villarias, 11 mars 1744. « El rey X^mo viendome en su gabinete me llamó y retirandome à la ventana, me manifestó su gran sentimiento y dolor expresandome que habria deseado perder la mitad de su escuadra antes que oir el daño que ha recivido la nuestra y se explicó poco contento de M. de Court etc... »

(4) *Ibid.*, l. 2716. Louis XV à l'Infante sa fille, 23 mars 1744. « Enfin, chère fille, il vient

naître les mesures par lesquelles il espérait réparer cet échec, d'autant plus regrettable que l'entreprise sur les côtes d'Angleterre, trop tôt divulguée, devait, elle aussi, malgré les instances de l'Espagne (1), être remise à des temps meilleurs :

« C'est avec la plus vive douleur que j'ai appris le triste succès du combat que nos escadres ont livré à l'escadre anglaise. Quoique celle-ci fût plus forte, il y avait lieu de se flatter d'une meilleure issue; on ne peut trop louer la bravoure et la fermeté des Espagnols, et, si mes vaisseaux avaient pu agir en même temps que ceux de V. M., les Anglais auraient été pour longtemps chassés de la Méditerranée. Cependant un mauvais événement dont le hasard est cause ne doit pas faire perdre courage et j'espère que, si les vaisseaux de V. M. ont pu regagner les ports de l'Espagne, nos forces réunies seront encore capables de mettre obstacle aux pernicieux desseins de nos ennemis. Mais quoiqu'il arrive il est temps que l'Europe connaisse à des marques certaines que nos intérêts sont les mêmes. J'avais suspendu de me déclarer ouvertement dans l'attente du projet que j'avais formé avec l'approbation de V. M. pour le rétablissement de la Maison de Stuart sur le trône d'Angleterre. Une infinité de contretemps l'ont déconcerté et surtout l'arrivée prématurée du fils du Prétendant l'a rendu impraticable pour le moment présent en l'annonçant avant le temps. Peut-être que je retrouverai les occasions de le reprendre, le mécontentement étant toujours le même contre la maison d'Hanovre, mais les circonstances ne me permettent pas d'attendre des événements aussi incertains; et, bien loin que le malheur que nous venons d'éprouver dans la Méditerranée me fasse hésiter, c'est au contraire ce qui me détermine à remplir sans différer les engagements que j'ai avec V. M. J'ai donc pris la résolution de déclarer incessamment la

d'arriver un courrier au prince de Campo-Florido qui porte l'heureuse arrivée de Navarro à Carthagène. J'en suis d'une joye que je ne puis vous exprimer. Je vous prie de bien assurer de ma part L. M. que M. de Court n'avait que des ordres très précis d'attaquer l'escadre anglaise, et non de les laisser pour ainsi dire à l'abandon comme il l'a fait. Je doutte qu'il puisse se disculper etc. »

(1) Alcala, *Est.*, l. 4064. Campo-Florido, à Villarias, 12 février 1744.

guerre à l'Angleterre. La déclaration est toute prête, et je ne la tiens secrète que pour avoir le temps de faire passer mes ordres dans mes colonies, afin qu'elles ne soient pas prises au dépourvu. Uni avec V. M. jamais je ne m'en séparerai et toute ma conduite répondra à la sincère amitié etc. (1). »

Louis XV ne disait pas, mais Amelot se chargeait de faire savoir à l'évêque de Rennes, que, pour différents motifs plus ou moins plausibles, il n'était pas question de l'Espagne dans la déclaration de guerre contre les Anglais (2).

Quoique Vauréal eût préparé L. M. C. à voir échouer ou différer le projet sur l'Angleterre, cependant elles avaient conservé l'espoir d'en apprendre la réussite; aussi ne furent-elles pas moins fâchées du débarquement des troupes et de la rentrée de M. de Roquefeuille dans le port de Brest que si elles ne s'y étaient nullement attendues. Ce mauvais succès renouvela toute l'amertume de l'affaire de la Méditerranée et fit naître beaucoup de doutes dans leur esprit. Il ne fallait pas moins qu'un coup d'éclat comme la déclaration de guerre pour ramener le Roi et la nation (3).

Malheureusement, la coopération des escadres française et espagnole, après le combat du 22 février et les polémiques qui l'avaient suivi, était devenue chose à peu près irréalisable.

M. de Court ayant écrit d'Alicante à un commandant de vaisseau à Carthagène de venir le trouver, cet officier répondit par une lettre très piquante que le mauvais état de son vaisseau ne le lui permettait pas, faisant en même temps compliment à M. de Court sur le bon état de l'escadre française et finissant par dire qu'il attendrait les ordres du roi son maître. Celui-ci était disposé à apaiser les dissentiments. Un officier envoyé par M. de Court, soucieux d'expliquer sa conduite, fut bien accueilli et reçut même un diamant : « J'estime

(1) A. E. *Esp.*, t. 478, f° 158. Louis XV à Philippe V, 15 mars 1744.

(2) *Ibid.*, f° 151. Amelot à Vauréal, 15 mars 1744.

(3) *Ibid.*, f° 234. Vauréal à Amelot, 27 mars 1744; f° 278, 5 avril 1744. La déclaration de guerre à l'Angleterre est datée du 15 mars.

beaucoup la marine française, lui dit Philippe, et je sais qu'elle n'est composée que de braves gens. Vous pouvez les en assurer de ma part. » Néanmoins, malgré ses bonnes intentions et diverses démarches tentées par le gouvernement français, il crut impossible de faire opérer de nouveau la jonction des deux flottes; et, comme Vauréal insistait, il lui coupa la parole en lui disant que « les officiers espagnols demanderaient plutôt à se retirer (1). »

Ainsi cette première tentative faite en commun entraîna les plus fâcheuses conséquences; les vaisseaux espagnols ne sortirent plus guère de leurs ports et les Français éprouvèrent des pertes en détail; les Anglais restèrent les maîtres de la Méditerranée.

La déclaration de guerre à l'Angleterre devait être bientôt suivie de celle à la reine de Hongrie; mais, avant de signaler ce dernier événement, il convient de revenir sur les efforts qu'avait faits l'Espagne, depuis le traité de Fontainebleau, pour aider la France, tout en la surveillant, à se lier plus étroitement avec l'Empereur, à attirer le roi de Prusse dans l'alliance, et à constituer une nouvelle ligue en Allemagne (2).

III

Le malheureux Charles VII ne cessait pas de crier misère; par toutes les voies, il continuait à réclamer, pour son entretien et pour celui de sa petite armée, de nouveaux subsides. Non content de fatiguer de ses exigences et de ses plaintes le comte de Lautrec, le successeur de Belle-Isle auprès de lui, il avait chargé Montijo, plus ou moins de l'aveu de leurs

(1) A. E. *Esp.*, t. 478, f° 234. Vauréal à Amolot, 27 mars; f° 252. Philippe V à Louis XV, 30 mars; Alcala, *Est.*, l. 4063. Villarias à Campo-Florido, 13 et 25 mars 1744.

(2) Je n'ai pas, cela va sans dire, l'intention de refaire ce qui a été si bien fait par M. le duc de Broglie dans les chap. IV et V du t. II de *Frédéric II et Louis XV;* je me propose uniquement de montrer la part de l'Espagne à cette négociation.

Majestés Catholiques (1), d'implorer en sa faveur la générosité de Louis XV (2).

L'Espagnol s'était bien acquitté de sa commission (3); mais finalement, voyant les efforts considérables que la France soutenait de toutes parts, il avait écrit à l'Empereur pour lui persuader de se désister des demandes outrées qu'il avait faites. Touchant un autre point sensible, — le refus que faisait la France de renvoyer ses armées au cœur de l'Allemagne, — il avait même, pour être agréable au gouvernement français, cherché à faire sentir à Charles VII « que la cour de Vienne ne tirant ses véritables forces que de ses alliés, la guerre que S. M. se disposait à porter en Flandre le servirait plus efficacement que les autres secours qu'on pourrait lui donner. »

L'Empereur qu'exaspéraient ces sortes de raisonnements avait répondu « qu'il ne reconnaissait pas dans de pareils conseils la franchise d'un Castillan. »

Animé par ce reproche, Montijo demanda une audience au Roi; il le pria « d'augmenter les secours qu'il donnait à l'Empereur, puisqu'ils étaient insuffisants pour l'objet qu'on devait se proposer, et de lui laisser aussi toutes ses troupes allemandes. » Afin de mieux justifier son intervention, il invoquait l'intérêt de l'Espagne; si la reine de Hongrie n'était pas obligée de garder toutes ses troupes en Allemagne et pouvait en faire passer en Italie, « les engagements que la France avait pris avec L. M. C. ne seraient d'aucune utilité. »

Louis XV objecta qu'il ne pouvait agir également partout, que l'Espagne, qui donnait de si bons conseils, ne payait pas à l'Empereur tout ce qu'elle lui avait promis, et qu'au surplus il s'occupait au moment même d'un plan qui aurait pour résultat une augmentation sensible de l'armée impériale (4).

(1) On voit dans une lettre de Vauréal à Amelot, du 26 novembre 1743 (A. É. *Esp.*, t. 477, f° 266) que L. M. C. nient absolument avoir donné sur ce point un ordre précis à Montijo.

(2) *Mémoires de Luynes*, t. V, p. 169. 28 octobre 1743 : « On attend ici M. de Montijo... on croit qu'il vient pour quelques négociations par rapport aux intérêts de l'Empereur. »

(3) *Ibid.*, p. 175. Note du 2 novembre 1743.

(4) A. E. *Esp.*, t. 477, f° 251. Amelot à Vauréal, 3 décembre 1743.

Le roi de France venait en effet d'envoyer en Allemagne, avec une mission spéciale, un agent renommé par sa dextérité, son expérience et ses lumières, Chavigny que nous avons déjà plus d'une fois rencontré au cours de cette histoire. A vrai dire, les démarches de l'Espagne n'avaient été pour rien dans cette résolution. Les velléités d'un rapprochement avec la France qui s'étaient manifestées chez Frédéric, la nécessité de savoir à quoi s'en tenir sur les besoins réels et sur les intentions de Charles VII, surtout les premiers symptômes « d'une disposition de quelques princes allemands à se grouper autour de l'Empereur » son protégé, tels avaient été les motifs qui avaient déterminé Louis XV (1).

Chavigny ne se fut pas plus tôt rendu compte de cet état des esprits que sa mémoire, meublée de précédents, se reporta vers les temps glorieux du règne de Louis XIV, où la France, au nom des libertés dont elle était garante, s'était placée à la tête d'une confédération germanique, la fameuse *Ligue du Rhin*. Le modèle étant trouvé, Chavigny n'eut pas grand peine à le faire trouver bon par l'Empereur « qui ne désirait rien tant que de voir la France s'engager de nouveau et par un lien plus étroit dans ses intérêts (2). » Ses ouvertures furent en outre favorablement accueillies d'un certain nombre de princes présents à Francfort, de Guillaume de Hesse en particulier, qui ne parut pas éloigné de faire passer ses six mille Hessois du service de l'Angleterre à celui de Sa Majesté Impériale.

Au milieu de janvier, Chavigny vint à Paris soumettre au Roi un projet d'entente déjà très précis. Grâce à Noailles, et malgré l'opposition d'Amelot, il le fit adopter et repartit pour Francfort, muni de pleins pouvoirs et d'un crédit de dix millions (3).

(1) Duc de Broglie, *Frédéric II et Louis XV*, t. II, p. 157 et suivantes. *Mémoires de Luynes*, t. V, p. 153, 8 octobre 1743.

(2) Duc de Broglie, *Frédéric II et Louis XV*, t. II, p. 161.

(3) *Ibid.*, p. 165. Mémoires de Chavigny au Roi, 13 janvier et du maréchal de Noailles 14 janvier 1744. Pleins pouvoirs donnés à Chavigny, 19 janvier 1744. Cf. *Mémoires de Luynes*, t. V, pp. 291 et 304, 4 et 19 janvier 1744.

Tout ceci s'était passé à l'insu de Philippe V. La venue de Chavigny à Paris donna l'éveil à Campo-Florido et au comte de Montijo : dès le 16 janvier, l'ambassadeur informait sa cour « des premiers avis qui lui avaient été donnés de la négociation d'une nouvelle ligue en Allemagne », et se préoccupait de savoir « si l'idée était venue de la France ou de la Prusse (1) ». Mais déjà aussi il se demandait avec inquiétude ce qui résulterait de bon pour l'Espagne de cette affaire, menée sans elle. Aussi ne tardait-il pas à remettre un mémoire entre les mains d'Amelot, persuadé, disait-il, que « ses efforts pour resserrer l'union de la France et de l'Espagne ne permettraient pas de mal interpréter les éclaircissements qu'il allait demander. » Son interrogatoire était des plus précis :

1° Qui avait le premier proposé cette ligue?

2° La proposition en avait-elle été communiquée à l'Empereur?

3° Qu'est-ce que l'Empereur avait témoigné à ce sujet à la France?

4° Cette ligue regardait-elle uniquement l'Allemagne et quels étaient les princes qui la composaient?

5° Quel en était le but et quels les projets?

6° L'Espagne y entrerait-elle pour ce qui regardait ses droits en Italie et comment?

7° Si l'Espagne n'y était pas comprise, quelle était sa situation par rapport à cette ligue et de quel œil devait-elle la regarder?

8° Se proposait-on de contraindre l'archiduchesse par la force des armes, ou seulement d'ouvrir une voie à la paix générale?

9° Si Marie-Thérèse acceptait la médiation de la ligue pour éviter la guerre en Allemagne et qu'elle portât toutes ses forces en Italie qu'en devait attendre l'Espagne?

10° Si la ligue se rendait l'arbitre des affaires d'Allemagne et proposait un arrangement sans y comprendre l'Espagne, que ferait la France?

(1) Alcala, *Est.*, l. 4064. Campo-Florido à Villarias, 16 janvier 1744.

11° Les dispositions de cette ligue auraient-elles quelque influence sur nos opérations en Italie et pouvaient-elles les affaiblir?

12° En quelle qualité et dans quelle forme la France entrerait-elle dans la ligue?

13° Enfin quelles instructions et quels ordres avait-on donnés à M. de Chavigny pour la former relativement à cet objet (1)?

Par un autre mémoire, Campo-Florido exprimait le vœu que l'établissement de don Philippe fût stipulé dans le traité de la ligue (2).

Aux questions de l'ambassadeur d'Espagne, le ministre des affaires étrangères ne fit point difficulté de répondre verbalement par un exposé assez exact de ce qui s'était passé, forçant peut-être un peu le rôle du ministre de Hesse, atténuant celui de Chavigny. La ligue, disait-il, devait être composée du roi de France, de l'Empereur, de la maison de Bavière, de la maison Palatine, de celles de Wurtemberg et de Hesse, des margraves d'Anspach et de Bayreuth. On se flattait enfin d'y engager le roi de Prusse. L'objet apparent que l'on se proposait était de forcer la reine de Hongrie à reconnaître l'élection de l'Empereur, à restituer à ce prince ses États patrimoniaux et à soumettre à la médiation de l'Empire les discussions survenues à l'occasion de la mort de l'empereur Charles VI. Cette expression pouvant paraître trop générale, Chavigny avait ordre de la restreindre aux seules affaires d'Allemagne jusqu'à ce que S. M. C. se fût expliquée sur la médiation de l'Empire par rapport à celles d'Italie. La négociation n'était d'ailleurs qu'à l'état embryonnaire; on promettait de tenir Philippe V au courant, tant par Campo-Florido que par l'évêque de Rennes.

Quant à répondre par écrit aux mémoires de l'ambassadeur, on ne savait si Louis XV y consentirait, « non qu'il voulût rien cacher au roi son oncle, mais parce que cette manière de négocier indiquait une méfiance qui n'était pas de saison ». Com-

(1) Alcala, *Est.*. l. 4032. Mémoire du 25 janvier 1744.
(2) A. É. *Esp.*, t. 478. f° 6. Mémoire du 17 janvier 1744.

ment d'ailleurs l'Espagne prendrait-elle ombrage d'une négociation qui ne pouvait tourner qu'à son profit?

Montijo lui-même n'était-il pas venu à Paris exprès pour inciter le roi de France, au nom des intérêts espagnols, à aider plus efficacement l'Empereur (1)?

C'était vrai. Aussi le projet de Chavigny fut-il envisagé très favorablement, à Madrid, sous ce rapport. Mais il n'en fit pas moins naître toutes sortes de réflexions contraires dans l'esprit de Leurs Majestés Catholiques. Elles se demandaient si, au fond, le but qu'on donnait comme apparent n'était pas le vrai, autrement dit si Louis XV ne cherchait pas un moyen de faire la paix, réglant d'abord toutes les affaires d'Allemagne, et jetant enfin à l'Espagne, comme un os à ronger, une maigre satisfaction en Italie. Le mémoire, remis sur ce sujet par le prince de Campo-Florido, paraissait à l'évêque de Rennes contenir des demandes « aussi utiles qu'indiscrètes ». On y reconnaissait la main de Montijo et comme le « testament politique » qu'il avait laissé en partant.

Villarias, pour tirer de la ligue le parti qu'en espérait l'Espagne, c'est-à-dire pour en faire un instrument, non de paix mais de guerre, demandait que Philippe V y entrât, et qu'elle lui garantît l'exécution du traité de Fontainebleau en ce qui concernait l'Infant, à savoir Milan, Parme et Plaisance (2).

Mais s'en rapporter pour cela à la France, c'était bien scabreux; sans hésiter un seul moment, Leurs Majestés Catholiques décidèrent, sitôt avoir pris connaissance des réponses d'Amelot à Campo-Florido, d'envoyer, elles aussi, un ambassadeur à Francfort, pour qu'il y tînt, au moins provisoirement, la place de Montijo, que sa santé rappelait en Espagne (3). Elles choisirent un lieutenant-général de leurs armées navales, gentilhomme de la chambre, frère du prince de Masserano, le comte de Bena, qui,

(1) A. É. *Esp.*, t. 478. Amelot à Vauréal, 20 et 28 janvier; Alcala, *Est.*, l. 4032. Amelot à Campo-Florido, 31 janvier; l. 4064. Campo-Florido à Villarias, 23 janvier 1744.

(2) Alcala, *Est.*, l. 4063. Villarias à Campo-Florido, 9 février 1774. A. É. *Esp.*, t. 478, f° 81. Vauréal à Amelot, 15 février 1744.

(3) Ou il reprit ses fonctions de président du conseil des Indes.

désigné pour les fonctions de ministre d'Espagne en Russie, résidait depuis longtemps à Paris (1). On le fit partir si brusquement qu'on ne prit pas le temps de le mettre, par une instruction en règle, au courant des affaires, se bornant à le renvoyer aux papiers de Montijo que lui communiquerait, à son arrivée, le secrétaire Oreytia (2). Or il se trouva que Montijo avait tout emporté (3)!

Les premiers ordres du comte de Bena datés du 9 février et complétés le 2 mars, furent assez vagues. On lui recommanda d'étudier de près le caractère et les dispositions de l'Empereur, de l'exciter à continuer la guerre, de l'encourager par le spectacle de ce qu'allaient faire, en Italie, l'Espagne et la France, de lui promettre le paiement de ses subsides, mais sans se laisser induire sur ce point à aucun engagement nouveau.

Avec Chavigny, Bena dut afficher la plus étroite liaison afin d'arriver à savoir de lui, s'il se pouvait, le fin mot de ce que se proposait la France.

A l'égard de la ligue enfin, le plénipotentiaire espagnol devait en favoriser la formation, mais, en vérifiant sans cesse si l'on n'y oubliait pas l'établissement de l'Infant, objet principal de la diplomatie espagnole (4). Surtout, il ne fallait point qu'il perdît de vue ce principe que, sans l'adhésion du roi de Prusse, la confédération projetée serait vaine : « rien d'utile ne pouvait se faire sans ce prince et sans son armée (5) ».

De ceci le gouvernement français était pour le moins aussi persuadé que le gouvernement espagnol. Par malheur, Frédéric se faisait prier. S'il sentait bien la nécessité où il se trouvait de recommencer la guerre contre Marie-Thérèse, et s'il reconnaissait l'avantage de la faire en compagnie de princes allemands

(1) *Mémoires de Luynes*, t. III, p. 454-455 et t. V. p. 175. *Ibid.*, p. 337, 19 février 1744.

(2) « M. le comte de Bêne m'a dit aujourd'hui qu'il partait dans quinze jours pour aller à Francfort remplacer M. de Montijo, mais qu'il ne prendrait que la qualité de ministre plénipotentiaire. » Il partit le 10 mars; *ibid.*, p. 357.

(3) Simancas, *Est.*, l. 7578. Lettres instructives de Villarias au comte de Bena, 9 février 1744.

(4) « Que es el principal objeto de todas nuestras negociaciones. »

(5) Simancas, *Est.*, l. 7578. Villarias au comte de Bena, 2 mars 1744.

dont la coopération diminuerait pour lui l'odieux d'une alliance étrangère, il voyait aussi toute la distance qu'il y avait d'une ligue dont il eût été le chef à celle qu'avait imaginée Chavigny, où le principal rôle était réservé à la France et à son Empereur. Les hésitations du roi de Prusse en entraînaient d'autres; l'idée que le roi de France profiterait de la guerre pour rétablir la dynastie catholique en Angleterre troublait les consciences protestantes et paralysait pendant quelque temps les efforts de Chavigny.

Bref, lorsque, vers le milieu de mars, le comte de Bena arriva en Allemagne, il y trouva toutes choses en pleine confusion : le plénipotentiaire français en était à se demander s'il ne fallait pas renoncer à faire entrer la France dans la confédération ; ce n'était guère l'instant d'y trop mêler l'Espagne (1). Le ministre de Philippe V dut se contenter d'abord du rôle d'observateur. Mais n'était-ce pas au fond le principal objet d'une mission. plutôt inspirée par la défiance de l'alliée, que par la pensée d'intervenir d'une manière efficace dans la conclusion des grands projets qui s'agitaient alors? Seulement deux mois plus tard, la négociation d'un nouveau traité avec l'Empereur devait faire du comte de Bena un plénipotentiaire actif.

Louis XV cependant avait enfin compris qu'il ne mettrait un terme aux tergiversations de Frédéric II et des princes que par un parti de hardiesse. Sans interrompre les pourparlers, donnant même satisfaction au roi de Prusse sur tous les points qui ne souffraient pas trop grande difficulté, il n'attendit pas sa réponse pour engager l'action. Le 27 avril, la déclaration de guerre contre la reine de Hongrie était publiée à Paris. Le même jour, le représentant le plus fidèle et le moins aimé de la politique de Fleury dans le ministère, Amelot, dut donner sa démission. Louis XV, décidément en veine de tout faire par lui-même, annonça l'intention de ne pas le remplacer. Le 3 mai, à trois heures du matin, il partait prendre le commandement de l'armée de Flandre.

(1) A. E. *Esp.*, t. 478, f° 182. Amelot à Vauréal, 24 mars 1744.

CHAPITRE II.

Difficultés entre la France et l'Espagne au sujet du plan de campagne en Italie. — Occupation du comté de Nice. — Rupture de la neutralité par le roi de Naples. — Les négociations de la France et de l'Espagne en Allemagne. — L'alliance de Louis XV avec Frédéric II et plusieurs princes allemands. — Nouveau traité entre Philippe V et l'Empereur. — Invasion du Piémont.

MARS-AOUT 1744.

La France avait promis à l'Espagne sa coopération active en Italie et Louis XV, nous l'avons vu, avait désigné le prince de Conti pour commander ses troupes, l'Infant don Philippe conservant le titre de généralissime et le marquis de La Mina le commandement effectif de l'armée espagnole. Mais on ne s'était pas entendu sur le plan de campagne et la divergence de vues entre les deux gouvernements de Versailles et de Madrid laissait encore prévoir de pénibles conflits. A Madrid, on voulait une attaque prompte et décisive qui portât le plus tôt possible l'Infant au cœur des États qui devaient lui appartenir, en vertu du traité de Fontainebleau, et lui permît d'en prendre possession. A Versailles, au contraire, on entendait que l'armée d'invasion gardât ses communications avec la France et s'avançât méthodiquement par le Piémont (1); mais ce prétexte d'ordre stratégique cachait des intentions politiques qu'il n'était pas très difficile de percer. On n'avait pas, malgré tout, perdu l'espoir de ramener le roi de Sardaigne à l'alliance bourbonienne; on espérait peser sur lui par l'occupation de ses États et l'on voulait garder le moyen de le gagner en ne livrant pas tout de suite le Milanais à son rival.

(1) A. É. *Esp.*, t. 478, f° 116. Amelot à Vauréal, 7 mars 1744.

Une autre raison encore faisait souhaiter à l'Espagne la marche immédiate sur Parme, Plaisance et Milan, c'était le désir de donner la main à l'armée de M. de Gages et de permettre au roi des Deux-Siciles de sortir de la neutralité que lui avaient imposée les Anglais. Dès la fin de février, malgré des bruits de conspirations dans ses propres États, don Carlos avait demandé à ses parents, la permission d'aller joindre de Gages avec douze mille hommes d'infanterie, « si ce général était obligé de se retirer sur les frontières du royaume de Naples. »

Villarias pensait qu'il serait peut-être plus avantageux pour la cause commune de ne pas attendre que M. de Gages fût battu et de rompre tout de suite la neutralité. Lobkowitz surpris serait presque à coup sûr vaincu par des forces supérieures aux siennes.

Sentant combien il était délicat d'attirer l'orage sur le roi de Naples, l'évêque de Rennes n'avait pas osé mettre en avant cette idée. Mais, lorsqu'il vit que Leurs Majestés Catholiques n'y répugnaient pas, il la soutint discrètement. La Reine était presque déterminée à l'accepter, d'autant plus qu'elle était persuadée qu'il y avait dans le traité de Worms des articles secrets contre le royaume de Naples ; à la réflexion pourtant on résolut d'attendre le sort des escadres ; — on ne connaissait pas encore le combat du 22 février ; — si l'amiral Matthews était obligé de se retirer, don Carlos se déclarerait sur l'heure (1).

Mais de toutes façons il fallait que l'armée de l'Infant don Philippe fût à portée de lui venir en aide. Bien loin de s'attarder en Piémont, elle devait, ou pousser une pointe hardie sur Milan sans se soucier des forteresses piémontaises, ou tenter un débarquement sur la côte italienne, ou enfin passer par la rivière de Gênes et gagner Plaisance. Dans cette dernière hypothèse, l'alliance de la république de Gênes était fort utile ; on y songeait déjà à Madrid, mais on ne la souhaitait pas à Versailles. C'est autour de ces questions qu'allait rouler la discussion entre

(1) A. É. *Esp.*, t. 478, f° 125. Vauréal à Amelot, 29 février 1744.

les deux gouvernements pendant l'année 1744 : l'irréductibilité de la France devait amener l'échec final de la campagne.

I

Il était un point cependant sur lequel pouvaient se rencontrer au moins momentanément les projets de la France et de l'Espagne : c'était l'occupation du comté de Nice ; par cette conquête en effet, la France exerçait sur Charles-Emmanuel la pression désirée et l'Espagne s'ouvrait la route de la rivière de Gênes. Aussi se mit-on bientôt d'accord pour la tenter. Pendant l'hiver, la plus grande partie de l'armée franco-espagnole passa de Savoie en Provence. Le prince de Conti proposa de fixer l'ouverture de la campagne du 10 au 15 mars ; cette date fut adoptée ; l'Infant se trouva à Aix le 29 février. Toutefois des retards imprévus survinrent et le passage du Var, qui devait avoir lieu le 25 mars, fut contremandé.

La dispersion de la flotte espagnole et de la flotte française après le combat du 22 février rendait en effet nécessaire de mettre la côte de Provence en sûreté contre les entreprises de l'amiral Matthews resté maître de la mer. Les opérations, le long de la côte de Nice, devenaient plus dangereuses, et les chances d'un débarquement en Italie plus problématiques. Tout cela, Leurs Majestés Catholiques le sentaient fort bien : mais, aventureuses à leur ordinaire, elles passaient outre.

La déclaration faite par Louis XV de ne pas permettre que ses troupes passassent en Italie sans conserver leurs communications avec la France avait produit la plus pénible impression sur le roi et la reine d'Espagne. « Le roi de France est le maître de ses troupes, disait Élisabeth ; mais, pour nous, rien ne nous empêchera de faire passer les nôtres et de tout risquer plutôt que d'exposer l'armée de M. de Gages et notre fils à une perte certaine. Ce parti, ajoutait-elle, a été pris par la France qui a imaginé la prise de Nice et de Villefranche pour passer de là en Italie. Si,

après s'en être emparé, il reste encore les mêmes difficultés pour passer les montagnes, il est inutile de les attaquer; il vaudra mieux laisser reposer les troupes et épargner le monde que ces sièges pourraient coûter. Comment le secours à envoyer à M. de Gages arrivera-t-il si les Anglais reparaissent aux îles d'Hyères? Si M. de Court l'avait bien voulu, cela ne serait pas. Nous étions prêts à faire déclarer le roi de Naples, si le combat naval avait réussi; mais dans l'état des choses comment voulez-vous que nous le déterminions à rompre la neutralité? (1) »

Le résultat fut que, sans plus tarder, Philippe V expédia à l'Infant l'ordre de s'en tenir au projet d'entrer à quelque prix que ce fût en Piémont par l'état de Gênes, aussitôt après la prise de Nice. En même temps, il écrivit à Louis XV pour le prier d'envoyer dans la Méditerranée une douzaine de vaisseaux de plus, grâce auxquels on pourrait bloquer Matthews à Mahon et assurer le passage des troupes en Italie. Il lui demandait surtout, s'il tenait à faire la conquête méthodique du Piémont et à couvrir le Dauphiné, d'y envoyer une quinzaine de mille hommes qui assiègeraient Coni et Demont, mais sans les enlever à l'armée de Nice : entreprendre ces deux sièges avec cette armée, ce serait, disait-il avec une justesse de vues que l'événement devait vérifier, une expédition de trois ou quatre mois, « qui nous mettrait hors d'état de pénétrer cette année en Italie et d'y faire les conquêtes qu'on pouvait attendre de la supériorité de nos forces (2). »

Cependant, la nuit du 31 mars au 1er avril, l'armée franco-espagnole avait commencé le passage du Var, qui avait été totalement effectué le 2. A la nouvelle de l'approche des Français, le roi de Sardaigne avait évacué précipitamment la ville de Nice et retiré les troupes qui l'occupaient dans les formidables retranchements du Mont-Gros. Avant de les attaquer, le prince de Conti jugea nécessaire de les entourer et de les couper de l'armée du roi de Sardaigne. Dans la nuit du 20 au

(1) A. É. *Esp.*, t. 478, f° 234. Vauréal à Amelot, 27 mars 1744.
(2) *Ibid.*, f° 252. Philippe V à Louis XV, 30 mars 1744.

21 avril, les Piémontais furent réduits à céder la place ; ils s'embarquèrent à Villefranche pour Oneille. Le 24, le fort Montalban capitula et les batteries de siège furent aussitôt tournées contre la citadelle de Villefranche, qui se rendit deux jours après. Le comté de Nice était conquis ; il fallait maintenant choisir entre le plan de la France et celui de l'Espagne.

La décision était d'autant plus urgente que le roi de Naples avait enfin pris son parti. Rejetant sur les menaces de l'armée impériale et de la flotte anglaise la responsabilité de la rupture, il avait annoncé l'intention de marcher contre Lobkowitz. Il avait laissé la régence à Don Miguel Reggio et envoyé à Gaëte la reine sa femme et sa fille, tandis que lui-même se rendait à Castel-di-Sangro dans les Abruzzes. L'armée de Lobkowitz opérait au sud de Macerata, avec l'intention visible de gagner la frontière napolitaine : celle des Espagnols était concentrée à Atri, non loin du Vomano, entre la montagne et la mer. Inquiet, de Gages pria don Carlos de n'avancer que lentement; les généraux napolitains, réunis en conseil de guerre, invitèrent même le Roi à reculer jusqu'à Venafro, près de San-Germano, ce qu'il fit (1).

De tous ces actes, plusieurs déplurent à Leurs Majestés Catholiques. Elles trouvaient fâcheux que leur fils n'eût pas cédé aux instances des Napolitains qui l'avaient conjuré de leur laisser la Reine; c'était, lui écrivaient-elles, leur donner à penser qu'en cas de malheur on les abandonnerait, ce qui encouragerait les malintentionnés et intimiderait les autres. Le roi d'Espagne disait même à son fils que, loin de céder à la fortune, il fallait se raidir contre elle et se défendre jusqu'à la dernière extrémité; il se citait pour exemple, rappelant que, deux fois obligé d'abandonner sa capitale et pressé de se retirer, il avait résolu de périr plutôt que de sortir d'Espagne. Il trouvait aussi la déclaration de don Carlos trop timide et trop incertaine ; il lui enjoignait enfin d'attaquer Lobkowitz, même

(1) Ces divers mouvements se placent entre le 25 mars et le 21 avril 1744 ; cf. Danvila y Collado, *Reinado de Carlos III*, t. I, p. 242.

s'il n'était pas entré dans le royaume de Naples ; l'armée napolitaine jointe à celle de M. de Gages était supérieure en nombre à l'armée impériale ; elle pouvait vaincre et, profitant d'un premier avantage, suivre les Autrichiens avec la plus grande vivacité (1).

Mais, pour que les succès de l'armée hispano-napolitaine eussent une efficacité réelle sur l'issue des événements, il fallait évidemment qu'y répondissent les mouvements de don Philippe et du prince de Conti dans la vallée du Pô. Louis XV, ayant manifesté l'inquiètude que lui causait la situation du roi de Naples et le désir de lui venir en aide (2), le roi d'Espagne crut le moment bien choisi pour renouveler auprès de lui, avec des instances encore plus fortes, la démarche qu'il avait tentée le 30 mars : ce fut l'objet d'une lettre toute personnelle qu'il lui adressa le 5 mai (3). En même temps, il envoyait à don Philippe l'ordre d'agir conformément au plan du marquis de La Mina et de s'emparer de la principauté d'Oneille, enclavée dans les terres de la République de Gênes.

Vauréal, irrité de ces instructions qu'il savait directement opposées aux vues de son gouvernement, demandait, ou qu'on séparât les deux armées, laissant les Espagnols marcher, si bon leur semblait, par la rivière de Gênes, ou qu'on obtînt coûte que coûte le rappel de La Mina et son remplacement par Castelar (4). Il excitait tant qu'il pouvait le prince de Conti

(1) Danvila donne l'analyse des lettres de don Carlos et de L. M. C., t. I, p. 242-243 ; cf. A. É. *Esp.*, t. 478, f° 307. Vauréal à Amelot, 20 avril 1744.

(2) A. É. *Esp.*, t. 478, f° 288. Louis XV à Philippe V, 22 avril 1744 : « La principale et la plus pressée (des opérations que nous avons en vue) est le secours à porter au royaume de Naples. Ce que j'ai appris depuis quelques jours de la situation où se trouve le roi des Deux-Siciles me met dans la plus vive inquiétude... Je voudrais pouvoir ne m'occuper que des affaires d'Italie. » Il faut avouer que la lettre de Louis XV renferme plus de protestations que de promesses d'aide efficace.

(3) Alcala, *Est.*, l. 2716. Philippe V à Louis XV, 5 mai 1744. « Quant à ce qui est d'envoyer du secours au roi de Naples, il me semble que le meilleur moyen de le secourir serait d'aller en avant par la côte de Gênes, ce qui rappellerait bientôt Lobkowitz en Lombardie etc. »

(4) A. É. *Esp.*, t. 479. Vauréal à Amelot, 8 mai 1744. « Cela paraissait fait, dit Vauréal à propos de ce remplacement, mais un petit ministre de la guerre, le plus frivole colifichet qu'il y ait au monde, (c'est La Ensenada que Vauréal traite ainsi) et qui n'a de réel que sa haine contre la France, a trouvé que M. de La Mina n'ayant rien fait qu'on pût lui reprocher, ce serait donner un désagrément sensible à la nation etc. »

contre le général espagnol et même contre l'Infant qui flattait ses parents en faisant valoir la résistance qu'il opposait lui-même au prince (1).

En dépit de toutes les prières, le gouvernement français tenait ferme à sa résolution première. Par un ordre du 3 mai, le prince de Conti avait été invité à cantonner ses troupes dans le comté de Nice et même en Provence jusqu'à Arles : du coup, le roi d'Espagne s'était cru abandonné (2). Pour lui faire savoir que sa lettre du 5 mai n'avait pas produit l'effet espéré, on jugea indispensable de recourir à la plume même de Louis XV. Du théâtre de ses faciles exploits, du camp devant Menin, le roi de France écrivit à son oncle une lettre fort longue et fort sérieuse : « J'ai différé tant que j'ai pu, lui disait-il, d'ouvrir mon cœur à V. M. sur la peine où je suis de voir que le projet du marquis de La Mina ne me paraît pas s'accorder avec la juste raison, et j'ai profité de ce délai pour approfondir par moi-même les projets pour pénétrer en Italie. Je ne cacherai pas à V. M. que je sens parfaitement et par moi-même les suites des pointes en avant, sans s'être assuré de ses derrières. Je n'ai d'autre objet que la conservation des États du roi des Deux-Siciles et l'établissement de l'Infant mon gendre. Le roi de Sardaigne nous a manqué ; il faut l'en faire repentir. Je sais que la conquête du comté de Nice le jette dans le plus grand embarras et a répandu la consternation dans son pays, en sorte que je crois qu'il ne sera pas difficile d'y pénétrer, si nos forces demeurent réunies. Malgré cela, je ne prétends pas que nous nous écartions de notre but principal. L'entrée en Piémont nous ouvre celle de toute l'Italie et je ne la regarde que comme un moyen qui doit délivrer le royaume de Naples des forces de la reine de Hongrie, ou en nous ouvrant un passage plus sûr pour les aller combattre, ou en les obligeant de venir au secours du roi de Sardaigne. *J'assure V. M. que ce*

(1) A. É. *Esp.*, t. 481. Vauréal au prince de Conti, 8 mai 1744.

(2) Pajol, *Les guerres sous Louis XV*, t. III, p. 55 et A. É. *Esp.*, t. 479, f° 54. Vauréal au Secrétaire d'État, 14 mai 1744.

n'est pas le retour du roi de Sardaigne à quoi je songe, comme je sais qu'on a voulu le faire entendre à V. M., et je puis lui protester qu'il ne m'en a été fait aucune ouverture, et qu'elle peut être assurée que s'il m'en venait quelqu'une V. M. en serait la première informée. » C'étaient donc uniquement des raisons stratégiques qui déterminaient le choix du gouvernement français ; Louis XV les exposait fort en détail et s'arrêtait surtout à combattre l'idée du passage par Gênes : « J'ai interrogé, disait-il, et je me suis fait donner des mémoires par plusieurs officiers généraux et particuliers qui ont fait la guerre dans ce pays-là ou qui ont suivi cette route dans le temps où nous avions le roi de Sardaigne pour nous, et je puis assurer V. M. qu'il n'y en a pas un seul qui m'ait fait espérer que l'on puisse à force ouverte faire passer par ce chemin une armée, avec ce qui est nécessaire pour qu'elle puisse agir efficacement au sortir des défilés, c'est-à-dire avec l'artillerie et les approvisionnements qui sont à la suite. »

Fallait-il donc séparer les deux armées de l'Infant et du prince de Conti? ou former une nouvelle armée française, comme le souhaitait Philippe V, pour couvrir le Dauphiné et attaquer le Piémont? Mais, séparées, les deux armées seraient trop faibles et la France n'avait plus de troupes disponibles : « V. M. pourra aisément savoir qu'il ne me reste pas un seul bataillon qui ne soit employé dans mes armées et que celle du Rhin est même disproportionnée à celle que la reine de Hongrie assemble en diligence pour l'attaquer. Je parle à V. M. avec autant de franchise que de confiance..... Je vous explique ma situation, et j'entre dans celle de V. M. comme elle-même; mais sur toutes choses agissons de concert. Ne rendons point infructueuse notre bonne volonté réciproque par des diversités d'opinions qu'il faut laisser débattre à ceux qui sont sous nos ordres, mais que nous devons décider par nous-mêmes, après nous en être bien instruits. »

En conséquence Louis XV proposait à Philippe V l'invasion immédiate du Piémont par toute l'armée franco-espagnole et

le siège de Coni (1). Il ordonnait que l'on prît sur les bataillons de milice trois mille hommes pour renforcer le prince de Conti. « C'était le dernier terme non du vouloir, mais du pouvoir (2). » En remettant cette lettre au roi d'Espagne, l'évêque de Rennes devait l'appuyer des réflexions les plus fortes sur une affaire « qui était devenue une des plus importantes de l'État (3). »

Vauréal n'osa pas présenter lui-même à Leurs Majestés Catholiques une missive qu'il savait devoir leur être aussi pénible : il la leur fit tenir par Villarias. Le lendemain, il remarqua sur le visage de la Reine beaucoup de sérieux et l'impatience de renvoyer les courtisans. Elle commença la conversation en lui donnant à lire la lettre de Louis XV. L'ambassadeur s'arrêta sur plusieurs passages pour en faire sentir la justesse. « Certainement qu'elle est bien écrite ! » disait le roi d'Espagne. La Reine approuva du geste cette appréciation. Enfin, elle prit la parole : « Si le roi de France a ses officiers et ses ingénieurs qui lui disent d'une façon, nous avons aussi les nôtres qui nous disent autrement, et pourquoi ne les croirions-nous pas ? » Vauréal fit respectueusement observer que ni officiers, ni ingénieurs espagnols n'avaient écrit sur la possibilité de ce projet : « Nous n'avons pas besoin, reprit Élisabeth, qu'on nous propose de projets; c'est nous qui les faisons et qui ordonnons qu'on les exécute. » — « La Reine, faisait observer l'ambassadeur, croit qu'agir ainsi, c'est savoir régner. Elle ne disait que trop vrai; ici personne ne propose, personne n'examine. Qui a de l'expérience, on se garde de le consulter. Qu'un flatteur dise un mot qui plaise à la Reine, tout est délibéré, ordres sur ordres tenant lieu de raisons et de moyens. Les ministres n'osent rien représenter. Voilà pour les affaires qui intéressent la Reine, les autres vont à la diable, abandonnées à l'indifférence et à l'incapacité des ministres. »

Malgré tout, ayant su par une lettre de Campo-Florido, arri-

(1) A. É. *Esp.*, t. 479, f° 36. Louis XV à Philippe V, 23 mai 1744.
(2) *Ibid.*, f° 40. Le comte d'Argenson à Vauréal, 23 mai 1744.
(3) *Ibid.*, f° 45. Le comte d'Argenson à Vauréal, 24 mai 1744.

vée le 10 juin au soir, que le maréchal de Noailles et d'autres conseillers de Louis XV avaient définitivement fait écarter les dernières réflexions en faveur du passage par Gênes (1), L. M. C. consentirent au siège de Coni, moyennant deux conditions : 1° qu'on prît par le col de Tende et que l'armée ne retournât pas par la Provence et le Dauphiné; 2° qu'aussitôt après la prise de Coni, on entrât en Lombardie. Philippe V demandait en outre à Louis XV de traiter avec les Gênois et l'informait qu'il avait lui-même envoyé à cet effet des pleins-pouvoirs au marquis de La Mina (2). Villarias avouait à Campo-Florido qu'on n'était pas dupe des intentions du roi de France, mais qu'il fallait se remettre entre ses mains, *faute de pouvoir faire autrement;* du moins devait-on tâcher d'intéresser son honneur à accélérer l'opération du prince de Conti.

II

Tandis que s'était ainsi lentement élaboré l'accord des Français et des Espagnols contre le roi de Sardaigne, les débuts militaires de Louis XV en Flandre avaient été heureux. Il avait pris Menin en huit jours, puis, après être rentré à Lille en triomphateur, s'était porté devant Ypres, qui devait à son tour tomber entre ses mains avant la fin de juin.

La marche du Roi en Flandre, tenue pour le *coup d'éclat* qu'il avait exigé, avait enfin déterminé Frédéric II à conclure avec Louis XV. « Ses scrupules comme ses exigences, avaient diminué à vue d'œil (3). » La France ne lui cherchant pas chicane sur l'extension de territoire qu'il réclamait en Bohême, Frédéric de son côté, n'avait élevé nulle contestation sur l'accroissement proportionnel que Louis XV prétendait, cette fois, obtenir aux Pays-Bas. Les deux souverains s'étaient promis de

(1) A. É. *Esp.*, t. 481, f° 405. Noailles à Campo-Florido, 3 juin 1744.
(2) Alcala, *Est.*, l. 2716. Philippe V à Louis XV, 11 juin 1744 et A. É. *Ep.*, t. 479, f° 154. Vauréal à du Theil, 11 juin 1744.
(3) Duc de Broglie, *Frédéric II et Louis XV*, t. II, p. 276.

ne pas mettre bas les armes avant de s'être assuré réciproquement ces avantages. Le roi de Prusse ne s'était point relâché de la demande qu'il avait dès longtemps formulée de l'envoi d'une nouvelle armée française en Allemagne; mais il avait accepté que Louis XV ajournât l'exécution de sa promesse, jusqu'au moment où le succès des opérations entamées sur la frontière d'Alsace et en Flandre la lui permettrait. Si l'armée autrichienne des bords du Rhin était réduite à se retirer et si l'armée anglaise se repliait sur le Hanovre, Frédéric s'était engagé à les poursuivre. En revanche, rien n'avait pu le décider à se mettre en mouvement, avant la date qu'il avait fixée, c'est-à-dire avant la fin d'août. Le 5 juin, les signatures s'étaient échangées, à Paris, entre le cardinal de Tencin et le comte de Rottenbourg. Quatre jours après, le traité d'union des princes allemands, rédigé par Chavigny, avait reçu à Francfort sa sanction définitive. La France y entrait comme partie contractante, mais en vertu d'un article séparé et secret par lequel elle donnait à la convention sa garantie (1).

La diplomatie espagnole n'était pas, elle non plus, restée inactive; toutefois les résultats qu'avaient obtenus le comte de Bena ne pouvaient être mis en balance avec ceux qu'avaient atteints Chavigny. L'Empereur l'avait rendu confident de sa lamentable situation. « Que faire? ou aller? disait ce malheureux prince. Je n'ose me mettre à la tête de mon armée si faible, surtout tant que les Français n'auront point passé le Rhin. Le roi de France me sacrifie pour aller chercher de la gloire personnelle en Flandre où les opérations de guerre sont parfaitement inutiles (2). »

Charles VII songeait à s'en remettre aux décisions d'une junte composée non seulement de ses ministres, mais des ambassadeurs de ses alliés. Faute de connaître les véritables intentions de la France, le représentant de Philippe V se trouvait fort embarrassé.

D'autre part il avait ordre, tout en négociant entre l'Empe-

(1) Duc de Broglie, *Frédéric II et Louis XV*, t. II, p. 270-278.
(2) Simancas, *Est.*, l. 7578. Bena à Villarias, 23 mai 1744.

reur et S. M. C. un nouveau traité « pour la sûreté de leurs droits respectifs sur la succession de Charles VI, » de n'engager l'Espagne à rien de plus que ce qu'elle avait accepté par le traité de Nymphenbourg. Il devait au contraire obtenir de l'Empereur qu'il garantît ses États au roi de Naples et qu'il s'engageât à faire la guerre jusqu'à ce que l'Infant don Philippe fût en possession du duché de Milan, ainsi que de Parme et de Plaisance, patrimoine de la Reine.

Ce projet avait d'abord été caché à la France; mais Chavigny ayant fait connaître que Louis XV entrerait volontiers dans ce que désirerait le roi son oncle, on s'était décidé à le lui communiquer, non sans avoir inséré dans le texte quelques phrases qui fortifiaient les engagements du traité de Fontainebleau. Si le gouvernement de Louis XV s'en plaignait, on devait se contenter de son accession pure et simple au traité précédemment proposé à l'Empereur.

La signature de l'alliance de Francfort vint un peu compliquer les choses; les efforts du comte de Bena tendirent désormais à y faire entrer l'Espagne au même titre que la France. Mais il reconnaissait lui-même que sur ce terrain il n'avait pas grand chance de succès (1). « Pourvu que cette ligue ne soit pas trop bonne! » s'était écriée la reine Élisabeth en en apprenant la conclusion. Elle craignait en effet que Marie-Thérèse ne demandât à traiter et que la France n'y consentît. La rapidité des conquêtes de Louis XV en Flandre l'alarmait pour le même motif. Elle voyait déjà « l'Autriche et la Sardaigne obligées de se soumettre, l'Angleterre amenée à consentir à des avantages raisonnables pour l'Empereur, la Hollande forcée, pour ne pas s'exposer à de plus grandes pertes, à laisser à la France ce qu'elle aurait conquis, enfin la paix faite sans sa participation et sans l'accomplissement de ses vues en faveur de l'Infant (2). »

(1) Alcala. *Est.*, l. 2978. Villarias au comte de Bena, première et deuxième lettre du 9 juin 1744; A. É. *Esp.*, t. 479, f° 130. Du Theil à Vauréal, 14 juin; t. 481, f° 464. Projet de traité entre l'Empereur et le Roi Catholique.

(2) A. É. *Esp.*, t. 479, f°s 199 et 267. Vauréal à du Theil, 17 juin et 10 juillet 1744.

Sa mauvaise humeur se traduisait de toutes les manières. Par exemple, une promotion faite dans la marine fit avancer ceux des officiers qui s'étaient le plus signalés par leur animosité contre les Français après le combat du cap Sicié (1). Et cependant Louis XV avait poussé la condescendance jusqu'à retirer le commandement de l'escadre à de Court pour le donner à Gabaret. Les commerçants français se voyaient de nouveau maltraités. La Ensenada les « persécutait », s'il faut en croire Vauréal; il agissait en tout comme « notre ennemi passionné », se sachant soutenu par la Reine : « Madame, disait à celle-ci l'évêque de Rennes, que peut penser le Roi de voir dans les circonstances présentes ses sujets ainsi traités et cela dans des choses qui n'intéressent nullement Vos Majestés? » — « Je ne sais pas pourquoi, répliqua Élisabeth, vous vous adressez à moi; je n'entre point dans ces affaires-là; je ne veux pas aller à tous les diables comme Campillo. Vous devez savoir que je ne songe qu'à l'éducation de mes filles et que je ne me mêle de rien. » — « Si cette insensibilité m'affligea, écrit Vauréal à du Theil, la réponse me surprit encore davantage. Cent fois, la Reine m'a dit que ce qui la fâchait le plus dans le genre de vie que le roi son mari l'oblige à mener, c'est que, dans toute l'année, elle ne trouve pas un moment pour parler aux Infantes, et cela est vrai. Me dire à moi, après trois ans de séjour ici, qu'elle ne se mêle de rien prouve une passion qui obscurcit étrangement la raison. Enfin l'oraison funèbre de Campillo est fondée sur ce que La Ensenada a fait entendre à la Reine que Campillo avait fait beaucoup d'injustices aux Espagnols pour s'assurer la faveur de la France. » L'ambassadeur se tourna vers le Roi le suppliant de vouloir bien donner ses ordres à ses ministres sur ces affaires et lui épargner la douleur d'informer S. M. qu'Elle n'avait aucune justice à espérer en Espagne pour ses sujets. La Reine l'interrompit : « On sait, dit-elle, que le Roi aime

(1) A. É. *Esp.*, t. 479, f°s 54 et 116. Vauréal à du Theil, 14 et 31 mai 1744.

son oncle et sa famille; si ses ministres étaient de même tout irait bien (1)! »

Par ces mots la Reine visait, entre autres, Vauréal lui-même qu'elle accusait, non sans raison, de souffler le feu contre tout ce qui venait d'Espagne et d'exciter de ses avis quiconque s'opposait à un projet ou à un désir de Leurs Majestés Catholiques (2).

III

Cependant le comte d'Argenson avait informé le prince de Conti du consentement donné par le roi d'Espagne au siège de Coni et des conditions auxquelles il était attaché. Il lui enjoignait de faire le possible pour se conformer aux volontés de Philippe V en pénétrant en Piémont par les débouchés du comté de Nice et de la principauté d'Oneille; avant tout, disait-il, évitons toute désunion entre les deux couronnes (3).

Mais, au moment où il envoyait ces instructions destinées sans doute à être montrées à l'Infant comme un témoignage de bonne volonté, il était déjà trop tard pour les exécuter.

Dès le commencement de juin, Conti avait résolu, — et son avis avait entraîné don Philippe et La Mina, — d'aborder le Piémont, non par le col de Tende, mais par la vallée de la Stura et de ne se présenter devant Coni qu'après avoir fait tomber la forteresse de Demont. Une partie de l'armée s'était déjà mise en marche sur Barcelonnette et Mont-Dauphin. Conti avait d'ailleurs laissé dans le comté de Nice assez de troupes espagnoles et françaises, pour le défendre en cas de brusque attaque et le mettre à l'abri des insultes de Matthews qui, toujours maître de la mer, venait encore d'enlever plus

(1) A. É. *Esp.*, t. 479, f° 199. Vauréal à du Theil, 17 juin 1744.

(2) Villarias écrivit même à ce sujet à Campo-Florido (Alcala. *Est.* l. 4063, 17 juin, et l. 4064, Campo-Florido à Villarias, 11 juillet 1744). Cette accusation était fondée. Vauréal fit tout ce qu'il put notamment pour aigrir le prince de Conti. (A. É. *Esp.*, t. 482).

(3) A. É. *Esp.*, t. 479, f° 181. Le comte d'Argenson au prince de Conti, 27 juin 1744.

de trente bâtiments de commerce revenant du Levant. Tous les chemins du col de Tende avaient été coupés de manière à les rendre impraticables à l'artillerie. Monaco, Antibes et Nice avaient été mis en état de défense. Maurepas s'était rendu de sa personne à Toulon pour accélérer les préparatifs de l'escadre française qui devait s'unir à celle de Carthagène.

Malheureusement le temps perdu en négociations sur le plan de campagne entre l'Espagne et la France avait profité au roi de Sardaigne : ce prince avait réparé le désordre de ses troupes et s'était retranché sur tous les points menacés; il occupait les débouchés de la Stura et de la Vraita; les troupes retirées sur Ceva étaient en marche pour le rejoindre; enfin les vallées de la Doire et de la Clusane étaient fortement défendues.

Dans les premiers jours de juillet, toute l'armée franco-espagnole avait terminé son mouvement et campait dans les vallées de Queyras et de Barcelonnette (1).

Ces nouvelles causèrent à Leurs Majestés Catholiques un mécontentement d'autant plus vif qu'elles coïncidèrent avec d'autres, venues des frontières de Naples, et qui étaient bien de nature à leur inspirer le regret de voir l'une de leurs deux armées s'enfermer dans un coin du Piémont. Lobkowitz avait en effet reçu l'ordre de tenter la conquête du royaume de Naples; pour éviter les défilés des Abruzzes, il devait marcher par les États de l'Église droit sur San-Germano et provoquer, ce qui paraissait toujours possible, un soulèvement en Campanie et à Naples. Afin de déjouer ce projet, le comte de Gages détermina don Carlos à s'avancer lui-même, par Arpino et Anagni, jusqu'à Frascati où il prendrait position. Mais Lobkowitz marcha si vite qu'il parvint à Marino avant que l'armée napolitaine eût dépassé Velletri. De Gages et don Carlos s'arrêtèrent là, très portés à croire que les Impériaux, à la nouvelle des succès de Conti et de don Philippe, allaient remonter

(1) Pajol, *Les guerres sous Louis XV*, t. III, p. 56-59.

vers le nord (1). Lobkowitz savait apparemment à quoi s'en tenir sur le danger réel couru par le roi de Sardaigne et par la Lombardie, car, loin de reculer, il établit très fortement son armée sur les hauteurs de Genzano et de Nemi, tout proche des avant-postes ennemis. Un combat assez vif, livré par de Gages le 15 juin, se termina à l'avantage des Espagnols, mais ne produisit aucun résultat décisif : les deux armées devaient garder leurs positions respectives, sans oser s'attaquer, jusqu'au 10 août.

Vauréal ne pouvait pas disconvenir que ces circonstances ne fussent un motif d'entrer en Lombardie, mais il se rabattait sur les précautions nécessaires et sur les dangers de la route de Gênes. La Reine avait cessé de lui montrer les lettres de l'Infant et elle avait recommandé à son mari de ne lui en jamais parler. Un jour cependant Philippe dit à Vauréal que l'on avait tenu chez l'Infant un conseil de guerre dans lequel le prince de Conti avait dit qu'il fallait rentrer en Dauphiné pour tomber sur Coni. Ce fut pour Élisabeth Farnèse l'occasion de s'échapper sans mesure contre ce prince et contre tous les ministres français. « Est-il juste, disait-elle, que des gens qui ne savent rien, qui n'entendent rien, et dont il n'y en a pas un qui ait été dans le pays l'emportent...., l'évêque de Rennes croyait qu'elle allait dire sur nos officiers qui connaissent le pays, ce qui cependant n'était pas possible, parce qu'aucun d'eux ne pouvait être de cet avis, mais elle finit en disant,.... l'emportent sur nous qui raisonnons, qui avons du sens, et sur moi qui ai vu le chemin, et cependant il faut que nous obéissions (2) ! »

« L'argument unique et auquel tout doit céder, écrivait encore Vauréal dans une de ces lettres enfiellées qu'il adressait au prince de Conti, est que la Reine a passé par là en chaise à porteurs quand elle est venue en Espagne pour se

(1) Don Carlos à L. M. C. du camp de Velletri, 2 juin 1744 ; cité par Danvila, *op. cit.*, t. I, p. 244.

(2) A. É. *Esp.*, t. 479, f° 227. Vauréal à du Theil, 30 juin 1744.

marier; c'est-à-dire qu'une personne de vingt ans qui passe en chaise dans des montagnes avec le secours de beaucoup d'ouvriers peut juger, trente ans après, si une armée, si de la cavalerie, si de l'artillerie peut y passer. Ce que je dis là à V. A. doit paraître incroyable, c'est cependant l'exacte vérité. A tous mes raisonnements, jamais il n'a été répondu autre chose sinon : *je vous dis que j'y ai passé,* et quand j'ai voulu représenter la différence entre ce passage et celui d'une armée, la Reine me répondit : « Je sais bien que je ne suis qu'une bête, mais je croyais du moins pouvoir juger d'un chemin que j'ai fait (1). »

Une autre fois, la Reine s'emporta très fort contre don Philippe qui se laissait, disait-elle, mener par le nez, et dont elle ne voulait plus entendre parler. « S'il lui arrive du bien, continuait-elle, j'en serai bien aise parce que c'est mon fils, mais cela m'est devenu fort indifférent. » Cette colère venait de ce que l'Infant avait écrit que les officiers espagnols avaient reconnu que l'armée risquait de périr en suivant la route marquée par la Reine. « Après avoir pris Coni, disait cette princesse, — et en ceci elle n'avait pas tort, — on n'en sera pas plus avancé; tout au plus on ravagera le pays du roi de Sardaigne ce qui pourrait le forcer à s'accommoder; on fera la paix, on nous dira ensuite : Prenez ce morceau de pain, et il faudra s'en contenter. »

Brusquement et sans aucuns préliminaires, Philippe dit à Vauréal : « Le roi de Sardaigne est d'accord avec la France! » Élisabeth parut très fâchée de ces paroles et empêcha le Roi

(1) A. É. *Esp.*, t. 481, f° 484. Vauréal à Conti, 15 juin 1744. Il dit dans la même lettre : « Le mot que V. A. me dit *point de caractère* me fait connaître qu'elle est au fait. Il faut pourtant s'attacher là; c'est presque notre seule ressource; elle n'est pas sûre, mais vous plaisez, c'est beaucoup; avec cela, elle nous servira quelquefois; nous pouvons en avoir encore une qui n'est pas de meilleure espèce; c'est l'inconstance qui règne ici; il n'est pas impossible qu'il y ait des temps où l'on aura une confiance entière en vous où on vous élèvera jusqu'aux nues, mais les retours sont fâcheux et certains; et quand nous réussirions à ôter M. de La Mina, nous n'en serions guère plus avancés; car, comme je vous l'ai fait voir, il n'est pas l'auteur des projets qui occasionnent la contradiction; c'est d'ici qu'ils viennent et lui-même n'y va que comme les chiens qu'on fouette... »

de continuer. « Je n'ai pas dit, reprit Philippe embarrassé, que cela soit, mais seulement qu'on le dit. » Vauréal répliqua qu'un tel discours ne pouvait venir que d'ennemis des deux couronnes. « S'ils étaient d'accord, fit observer la Reine, la France ne voudrait pas faire de si grands efforts contre le roi de Sardaigne », ajoutant tout de suite : « Il est vrai que c'est peut-être aussi pour mieux cacher sa négociation. Nous autres, nous sommes de meilleure foi, car l'Empereur nous a offert de nous raccommoder avec le roi de Sardaigne et nous avons répondu que nous ne voulions rien faire que de concert avec la France. »

Élisabeth se plaignait encore que Conti refusât d'obéir à l'Infant, mais elle avait si peu de preuves de ce qu'elle avançait que sommé par sa femme de confirmer ce qu'elle disait en ces termes : « Parlez donc! afin qu'il ne me croie pas une menteuse! » Philippe refusa de rien dire (1).

Conti était si peu disposé à résister aux ordres catégoriques de don Philippe qu'il lui offrit encore de tenter le passage par le col de Tende, s'il le voulait. Ce fut La Mina qui s'y opposa (2).

Après une courte démonstration dans la vallée de la Doire, le prince de Conti avait fait enlever par M. de Givry les retranchements de Bellines, près de Château-Dauphin, dans la vallée de la Vraita, tandis que lui-même et don Philippe débouchaient sans grande résistance dans la vallée de la Stura. Tous deux emportaient brillamment la redoutable position dite des Barricades, le 18 juillet, le jour même où Givry débusquait les Piémontais de Bellines : « Cette journée, écrivit Conti à Louis XV, est une des plus vives et des plus brillantes actions qui se soient jamais passées : les troupes y ont montré une valeur au dessus de l'humanité... Le roi de Sardaigne

(1) A. É. *Esp.*, t. 479, f° 227. Vauréal à du Theil, 30 juin 1744. Le 27 juin (Alcala, *Est.*, l. 4063), Villarias écrit à Campo-Florido que, quand même S. M. C. serait obligée de remplacer La Mina, elle enverrait quelqu'un de la même autorité et Conti n'y gagnerait rien.

(2) *Ibid.*, f° 267. Vauréal à du Theil, 10 juillet 1744.

pleurait de rage, levant les bras au ciel, quand il a vu les Français maîtres des retranchements et lui obligé de se retirer. »

Ce succès ouvrait la route de Demont, seul obstacle qui restât à surmonter pour arriver à Coni. Malheureusement l'artillerie de siège n'était pas là; Castelar put bien entrer dans la ville, mais il fallut attendre pour assiéger le fort; le 9 août seulement, la tranchée fut ouverte; la place succomba le 17. Le roi de Sardaigne se retira vers le nord, dans la direction de Saluces. Le prince de Conti ne jugea pas à propos de le poursuivre, bien que ce fût l'avis de La Mina; et il préféra continuer sa marche vers Coni, dont il pensait mener le siège avec vigueur. L'intervention de Frédéric II devait empêcher Marie-Thérèse de secourir Charles-Emmanuel; la République de Gênes, voyant le succès des Bourbons, se montrait disposée à s'allier à eux; elle avait donné pleins pouvoirs pour traiter à son représentant à Madrid, l'abbé Grimaldi, et Philippe V priait Louis XV d'envoyer les siens à Vauréal pour que la négociation ne subît aucun retard (1).

Mais quand cette lettre parvint au roi de France, la situation était singulièrement modifiée; les Impériaux avaient passé le Rhin; Louis XV, au moment où, sans hésiter, il se portait lui-même au secours de l'Alsace menacée, s'était vu arrêté à Metz par un mal qui semblait implacable; et déjà la France se demandait avec anxiété si elle n'allait pas perdre son roi.

(1) A. É. *Esp.*, t. 479, f° 308. Philippe V à Louis XV, 18 juillet 1744.

CHAPITRE III.

La maladie de Louis XV. — Projets et réflexions qu'elle suscite à la cour d'Espagne. — Débuts de la négociation avec Gênes. — Le siège de Coni. — Soupçons et mécontentement de Leurs Majestés Catholiques. — Malheureuse fin de la campagne de Piémont. — Le marquis d'Argenson nommé aux Affaires étrangères.

8 Aout — 18 Novembre 1744.

Le 8 août, au matin du jour où il devait quitter Metz pour l'Alsace, Louis XV s'était réveillé avec un grand mal de tête et une grosse fièvre. Dans les journées du 10 et du 11, l'état s'aggrava et les médecins donnèrent l'alarme.

L'ambassadeur d'Espagne avait ordre de suivre le Roi partout où il irait (1), à plus forte raison en une circonstance aussi importante pour les deux monarchies. Le 15 août, après avoir informé par un courrier L. M. C. du danger que courait le roi leur neveu et de la douleur immense dont le peuple de Paris se montrait pénétré, Campo-Florido partait pour Metz (2).

I

Le passage de la Reine, du Dauphin, de Mesdames avait dégarni tous les relais. Après avoir usé de ses propres chevaux l'ambassadeur d'Espagne dut se servir de ceux que les paysans voulaient bien lui louer et il n'avança que lentement. Le 16, il était à Dormans, sans avoir rencontré un seul courrier, ce qui augmenta ses inquiétudes : pour une bonne nouvelle, on en eût

(1) Ordre de Villarias, 26 juillet 1744. (A. É. *Esp.*, t. 482, f° 40.)

(2) Je n'ai pas l'intention de refaire l'histoire de la maladie de Louis XV ; je ne raconte que ce qui concerne le rôle de l'ambassadeur d'Espagne et l'impression produite à Saint-Ildefonse.

lancé de tous côtés; vers le soir, un homme qui passait dit à l'un des domestiques de l'ambassade qu'il n'y avait plus d'espoir, que S. M. avait reçu les derniers sacrements et perdu connaissance.

Mesdames étaient en avance de quatre relais sur Campo-Florido et le Dauphin de huit : l'ambassadeur, pour continuer sa route, dut attendre le retour de leurs chevaux; partout il put constater l'affliction du peuple. Du plus loin qu'ils apercevaient sur la route une chaise ou un cavalier, les paysans, abandonnant leur travail, couraient aux nouvelles.

Campo-Florido employa le temps de cet arrêt forcé à rendre compte au roi son maître d'une importante conversation qu'il avait eue avec « l'ami » Maurepas au moment de quitter Paris. Le ministre n'avait pas caché ses craintes : la monarchie retombant, en un pareil moment, sur un enfant qui n'avait pas quinze ans, et qui pourtant, légalement majeur, serait le maître, c'est-à-dire dépendrait en fait de celui vers qui son inclination le porterait!

Jusqu'alors deux personnes avaient eu autorité sur lui, le duc de Châtillon, comme gouverneur, l'évêque de Mirepoix, comme précepteur. « Le premier, disait Campo-Florido, ne passe pas pour homme d'esprit et, de plus, il a été longtemps grand partisan du roi de Sardaigne; il a changé depuis à ce qu'il semble; mais de telles sympathies laissent toujours quelques étincelles dans le cœur. »

« Maurepas, ajoutait l'ambassadeur, prétend que le prince ne peut souffrir son gouverneur; je n'en sais rien; mais quand cela serait, s'il devient roi, par amour, ou par crainte, je suis persuadé qu'il le gardera près de lui; à son âge, on ne secoue pas si facilement le joug accoutumé! Or nous n'avons rien à gagner à ce que Châtillon le conseille; j'ai tout lieu de croire qu'il est de ceux qui ont désapprouvé le Roi de s'engager dans les affaires d'Italie et de nous y soutenir. »

Quant à l'évêque de Mirepoix, toujours au témoignage de Maurepas, il était fort aimé du Dauphin. « Mais, faisait remar-

quer Campo-Florido, c'était un homme sombre, taciturne, mal vu de tout le monde, de basse naissance, au demeurant bon prédicateur et lettré, de ces gens tels que les aimait le cardinal de Fleury; le Cardinal l'avait choisi comme précepteur du Dauphin et c'était encore lui qui, avant de mourir, avait déterminé Louis XV à donner à l'évêque de Mirepoix la feuille des bénéfices que tout le monde destinait à Tencin. Il est vrai que cet emploi même ne lui avait pas valu grand crédit. »

Maurepas ne dissimula pas à son interlocuteur que des circonstances aussi critiques pouvaient être la ruine de la monarchie et que ce n'était pas une mince affaire que de soutenir les engagements du Roi Très Chrétien; il y fallait un rare esprit de conduite : « J'ai, lui dit-il en confidence, comme ministre d'État, expédié un courrier au comte d'Argenson, afin que, malgré la maladie du Roi, on attaque, conformément à ses ordres antérieurs, l'armée du prince Charles dans sa retraite. Sinon, ce prince reprendrait courage et surtout le roi de Prusse se figurerait que tout est changé et suspendrait ses opérations, ce qui serait fatal à notre armée. Même si le Roi meurt, on attaquera Philipsbourg, car, au premier signe de faiblesse de notre part, toute l'Europe est contre nous et le roi de Prusse se retourne du côté de nos ennemis. Le cardinal de Tencin pense comme moi et a écrit avec moi à d'Argenson. »

Campo-Florido estimait encore qu'en cas de mort du Roi la Reine jouirait d'une grande autorité, à cause des sentiments de tendre déférence que le Dauphin avait pour elle. Or la Reine mettait sa confiance en Maurepas d'abord, puis en Tencin. Mais comment unirait-elle ces deux hommes qui ne s'aimaient guère? Tencin disait bien qu'il se retirerait dans son diocèse, sitôt le Roi mort, mais l'en pouvait-on croire?

L'ambassadeur en était là de ses réflexions lorsqu'on vint lui offrir les moyens de se remettre en route. Le 17, à cinq heures du matin, à midi, à une heure, il rencontra successivement trois courriers, porteurs de dépêches de Richelieu et d'Argenson, et annonçant un mieux dans la santé du Roi. La nouvelle lui fut

confirmée par le gouverneur de Châlons qui, le matin même, avait vu les lettres adressés à Mesdames.

Le lendemain 18, au milieu de l'après-midi, non loin de Manheulle, Campo-Florido croisa sur la route trois voitures d'aspect mystérieux, tous les stores baissés, lancées au grand galop de six chevaux de poste; interrogés, les domestiques qui suivaient déclaraient qu'ils avaient ordre de ne rien dire et de ne pas nommer les personnes qui étaient dans les voitures; l'ambassadeur crut que le Roi était mort et que les princes ou autres personnages principaux rentraient en toute hâte à Paris. Mais il fut bientôt détrompé par le conducteur d'une voiture qui suivait les autres à quelque distance; cet homme consentit à lui dire que celles qui venaient de passer contenaient la duchesse de Châteauroux, la duchesse de Lauraguais, et des dames de leur compagnie; il ajouta qu'elles devaient courir ainsi jusqu'à Paris. Très ému et très intrigué, entrevoyant pourtant ce qui avait dû se passer, Campo-Florido nous avoue qu'il eut encore plus grande envie d'arriver et de connaître au plus tôt les détails d'une aussi intéressante séparation. Aussi enragea-t-il de se trouver derechef arrêté quelques heures, faute de chevaux, à la poste de Manheulle.

Il y eut du moins la surprise d'y voir arriver les voitures de Mesdames. Celles-ci le reconnurent et l'appelèrent; elles lui dirent que le Roi était beaucoup mieux, que les grandes douleurs de tête avaient cessé, que la fièvre persistait, mais légère; qu'elles avaient reçu l'ordre de rebrousser chemin, sauf nouvel avis qu'elles en étaient désolées, puisqu'elles s'étaient approchées jusqu'à trois lieues de Metz, mais qu'elles n'avaient qu'à obéir et qu'après tout elles devaient se tenir trop heureuses de l'amélioration de la santé de leur père.

Le dix-neuf enfin, sur les dix-heures du matin, l'ambassadeur d'Espagne entra à Metz. La joie était peinte sur tous les visages, Louis XV était décidément hors de danger et l'on criait au miracle, tant on l'avait cru perdu. Campo-Florido ne tarda pas à être au courant de ce qui l'intéressait si fort : on lui conta ce qu'avait fait l'évêque de Soissons, comment il avait obtenu que

Madame de Châteauroux et sa sœur fussent éloignées de Metz, d'abord de quelques lieues, puis renvoyées à Paris, avec défense de revenir à Versailles. On lui dit que le Roi avait chargé l'évêque de demander en son nom aux ministres, officiers et courtisans présents pardon du scandale qu'il avait donné, qu'il avait lui-même spontanément promis de ne point appeler madame de Châteauroux à la surintendance de la maison de la Dauphine et de ne point faire Madame de Lauraguais dame d'atours, qu'il avait tendrement embrassé la Reine, lorsqu'elle était arrivée au milieu de la nuit, et qu'il l'avait priée de lui pardonner les peines qu'il lui avait causées. Tous ces faits étaient publics dans Metz ; tout le monde s'en entretenait et s'en réjouissait ; on voyait le Roi revenu au bien en même temps qu'à la santé. Campo-Florido partageait l'espoir commun et annonçait déjà la ruine totale de l'influence du duc de Richelieu ; il escomptait, pour le bien de l'Espagne, le crédit relevé de Marie Leszczynska et de son conseiller Maurepas, le seul des ministres qui n'eût pas fléchi le genou devant l'idole aujourd'hui renversée. Bref avec beaucoup d'autres, il prévoyait de grands et d'heureux changements dans la vie du monarque. Pouvait-il deviner, ce qui n'allait que trop tôt apparaître aux yeux des témoins les plus proches et les plus intimes, que tout ce repentir du Roi n'avait été que l'effet passager d'une servile pusillanimité en présence de la mort imminente (1)? Comment ne pas se fier aux bonnes dispositions d'un prince qui, à peine revenu à lui, avait fait dire au maréchal de Noailles cette belle parole si capable de plaire à Leurs Majestés Catholiques : « N'oubliez pas que c'est pendant que Louis XIII était mourant que le prince de Condé a gagné la bataille de Rocroy (2) ! »

(1) Duc de Broglie, *Frédéric II et Louis XV*, t. II, p. 356.

(2) *Ibid.*, p. 361. Tous les détails ci-dessus sont empruntés à une lettre-journal de Campo-Florido à Villarias, du 16 au 20 août 1744. (Alcala, *Est.*, l. 4064).

II

La première nouvelle de la maladie de Louis XV avait causé de vives inquiétudes à la cour de Saint-Ildefonse, bien que, depuis la naissance du Dauphin, la question de la vie ou de la mort du roi de France eût perdu pour Philippe V beaucoup de son intérêt. La Reine s'était attendrie en parlant de son neveu : « Vous ne devez pas en être surpris, avait-elle dit à Vauréal; toute notre espérance est en lui..... Si j'osais, je dirais que je l'aime comme un de mes enfants (1). »

Mais, si la voix du sang se faisait entendre, les préoccupations politiques ne tardaient pas à parler encore plus haut (2) et L. M. C. dictaient à Villarias pour Campo-Florido, d'importantes instructions. « Sans doute, pensaient-elles, quand ces instructions arriveront, elles ne seront peut-être plus guère opportunes; car du moment qu'on a jugé à propos d'administrer le Roi, il est probable qu'on lui aura aussi fait faire un testament et prendre les mesures nécessaires pour continuer la guerre et organiser le gouvernement du Dauphin à peine majeur. Néanmoins, comme les malades se prolongent parfois plus qu'on ne pense, il est bon de mettre notre ambassadeur en état d'influer sur ses dernières volontés. »

« Le Dauphin est légalement majeur, disaient encore Leurs Majestés Catholiques, donc il ne peut être question d'une régence, mais seulement d'un conseil de gouvernement; tout se réduit à composer ce conseil de gens capables, amis de la justice et partisans de l'union avec l'Espagne. » Tel était bien en effet le problème.

En première ligne, se trouvait la Reine mère. Campo-Florido ne saurait trop pousser à ce qu'elle eût une grande part au

(1) A. É. *Esp.*, t. 479, f° 417. Vauréal à du Theil, 20 août 1744.

(2) Alcala, *Est.*, l. 4063. Villarias à Campo-Florido, 23 août 1744 : « Los estimulos de la sangre hacen su oficio, como es natural, y los de la reflexion martirizan no menos por la delicada positura en que se hallan y los comunes intereses, etc. »

gouvernement, car elle était la personne la plus vertueuse et la plus respectable qu'il y eût au monde; elle aimait l'Infante Louise-Élisabeth, femme de don Philippe; et, par conséquent elle réunissait toutes les qualités que pouvaient souhaiter Leurs Majestés Catholiques.

Comment ne pas mettre dans ce conseil le duc de Châtillon, gouverneur du Dauphin? D'ailleurs n'était-il point honnête et judicieux et jusqu'à présent aucun indice sérieux ne donnait à croire qu'il fût opposé à l'union des deux couronnes.

Après ces deux noms qui s'imposaient en effet, le roi et la reine d'Espagne en recommandaient d'autres qui dénotaient de leur part une vraie connaissance de la cour de France : c'était d'abord le duc de Noailles; comblé d'honneurs par Philippe V, il avait donné plus d'une preuve de sa reconnaissance; aussi paraissait-il très propre au dessein qu'on se proposait; puis M. de Chavigny. Sans doute on ne l'avait pas toujours eu en gré à la cour d'Espagne, mais il fallait reconnaître qu'il n'avait guère son rival en matière de politique extérieure et que personne ne remplirait comme lui la place laissée vide par Amelot. La raison voulait qu'on le fît entrer au conseil.

Le maréchal de Belle-Isle avait acquis un crédit si mérité par sa conduite politique en Allemagne qu'il était lui aussi tout désigné pour prendre rang parmi les conseillers intimes du nouveau Roi. Personne même, à vrai dire, n'avait, depuis la mort de Charles VI, aussi bien compris que lui les véritables intérêts de la maison de Bourbon.

Leurs Majestés Catholiques jetaient ensuite les yeux sur un homme dont depuis longtemps on n'osait plus guère parler devant Louis XV, Chauvelin. « Pouvons-nous oublier, disaient-elles, les succès qu'il a obtenus pendant son ministère et surtout l'accusation que ses ennemis avançaient contre lui d'être trop porté en faveur de l'Espagne? Pour le bien des deux couronnes, il faudrait qu'il remontât là d'où l'envie l'a fait déchoir. »

— « Allez avec prudence, mandaient-elles à Campo-Flo-

rido, et voyez dans quelle mesure votre désir sur ce point pourra s'accomplir. »

L'aversion du duc de Richelieu pour la maison d'Orléans l'imposait à l'attention de Philippe V, et lui faisait souhaiter de lui voir garder quelque influence; il hésitait pourtant, en raison du vilain rôle que ce personnage avait joué près de Louis XV et qui scandalisait fort justement le plus fidèle des maris.

Peut-être, ajoutaient les instructions données par Villarias, était-il d'autres sujets qui réuniraient les qualités voulues, mais Leurs Majestés Catholiques n'en étaient point assez certaines pour se prononcer dès l'abord : « Agissez donc, écrivait-on à l'ambassadeur, en faveur de ceux dont nous vous avons donné les noms et de ceux-là seulement; mais faites-le avec assez d'habileté pour n'indisposer personne et surtout pour ne pas vous aliéner ceux qui pourraient être choisis, en dehors de ceux que nous recommandons. »

« Si le Roi est mort, si toutes les mesures sont déjà prises quand ces instructions vous arriveront, écrivait encore Villarias, vous n'en aurez pas moins beaucoup à faire. Que tous vos actes et toutes vos paroles soient pour gagner la Reine; qu'elle sache que nous l'aimons, que nous comptons sur elle, que nous la tenons comme le plus ferme champion de l'union des deux monarchies, cette union qui est la meilleure garantie de la puissance des Bourbons en Europe. Veillez aussi sur toutes les menées de la maison d'Orléans; recherchez ses adhérents; voyez ce que feront et diront les princes du sang; faites tout ce qui dépendra de vous pour paralyser les adversaires de notre maison. Travaillez à conclure sans retard le mariage de l'Infante Marie-Thérèse et du Dauphin; c'est sur ce mariage que se fondent nos principales espérances; le rompre, serait poser le germe de haines implacables. Nous ne croyons pas qu'on y puisse songer; mais, avec un changement de règne, tout est en mouvement, le plus invraisemblable peut arriver. »

Et, dans leur tendresse de père et de mère, autant que dans leurs préoccupations politiques, voici que Leurs Majestés Catholiques entrevoyaient un danger. La duchesse de Modène était retirée à la cour de France; elle avait une fille, jeune, jolie, spirituelle; si le Dauphin allait s'éprendre d'elle, s'il allait vouloir l'épouser! On disait bien qu'il était question de la marier : faible obstacle devant le désir d'un jeune roi amoureux!

De ces considérations sur la charmante princesse de Modène, le roi et la reine d'Espagne passaient à une question « qui n'était presque pas moins grave, » celle de l'alliance prussienne. Campo-Florido avait ordre d'insister pour qu'elle fût maintenue et de parler de telle sorte que Frédéric se sentît encouragé à ne pas abandonner la cause commune. Quant au traité de Fontainebleau, l'ambassadeur verrait, dès les premiers jours s'il y avait lieu de le renouveler ou d'en faire un autre, mais sans laisser penser le moins du monde que la mort de Louis XV suffît à le rendre caduque (1).

Ces instructions n'étaient pas parties, lorsqu'un courrier apporta la nouvelle que Louis XV était hors de danger. De même qu'on les avait rédigées, malgré le péril imminent où paraissait être le Roi, « parce que les malades se prolongent parfois plus qu'on ne pense », de même on les envoya, malgré cette amélioration « parce que les rechûtes sont toujours à craindre (2) ».

Il n'y eut point de rechûte et chaque courrier confirma les espérances données par celui du 23 août. La lettre de Campo-Florido faisant part du renvoi des duchesses de Châteauroux et de Lauraguais causa la plus vive satisfaction à Philippe V; la pensée qu'elles auraient une place dans la maison de la future dauphine était, disait-il, le seul déplaisir que sa femme et lui eussent trouvé dans l'affaire du mariage de leur fille; il ne doutait pas que ce changement de vie n'en entraînât quelque

(1) Alcala, *Est.*, l. 4063. Villarias à Campo-Florido, 23 août 1744.
(2) Post-scriptum de la même lettre.

autre dans le gouvernement; à Campo-Florido de faire connaître quels personnages il conviendrait désormais de ménager (1).

Le changement hélas! ne devait pas être tel que l'espérait, dans sa conscience et dans sa vertu, le bon roi d'Espagne. Avant la fin de novembre, mesdames de Châteauroux et de Lauraguais étaient rappelées à la cour pour y reprendre leurs charges; en vain la mort lui enlevait madame de Châteauroux; c'était l'irrémédiable décadence morale qui commençait pour le prince infidèle aux promesses que la peur seule lui avait arrachées.

Le 30 août enfin, on avait annoncé à Saint-Ildefonse la guérison du Roi. Élisabeth et Philippe avaient voulu lire tous les détails que contenaient les dépêches de Vauréal et de Villarias.

L'évêque de Rennes s'était rendu dans les appartements des princes et des princesses, où il avait été reçu avec tous les témoignages possibles de l'intérêt que chacun prenait à la santé de Louis XV. Le prince et la princesse des Asturies s'exprimèrent en termes fort touchants; l'Infante Marie-Thérèse pleura de joie et dit qu'elle avait regardé le malheur que l'on avait redouté comme un des plus grands qui pût lui arriver. Pour Madame Infante, elle avait passé en peu d'heures par les sentiments les plus extrêmes. Elle aimait si fort le roi son père qu'on lui avait caché les mauvaises nouvelles reçues du 13 au 23. Le 22, la Reine avait dit à l'ambassadeur qu'elle ne croyait pas qu'on pût différer plus longtemps à lui parler; Vauréal se rendit le soir dans l'appartement de la princesse, mais la marquise de Leyde lui conseilla d'attendre encore jusqu'au lendemain. Dès que Louise-Élisabeth eût compris que son père était en danger, elle se trouva mal, puis, revenue à elle, elle s'abandonna à la plus violente douleur; la Reine essaya de la calmer et prit le parti de lui faire lire les lettres mêmes. Heureusement, le soir même du 23 était arrivée la première nouvelle du mieux : celle de la guérison fut ac-

(1) Alcala, *Est.*, l. 4063. Villarias à Campo-Florido, 30 août 1744.

cueillie, comme elle devait l'être, par des transports de joie. Philippe V s'y associa; il donna cent pistoles d'or au courrier, à qui l'Infante fit présent d'une montre précieuse; un *Te Deum*, trois jours de gala, des fêtes de toutes sortes furent ordonnés pour célébrer le rétablissement de celui que ses sujets venaient d'appeler le *Bien-aimé* (1). Le roi d'Espagne écrivit de sa main à son neveu pour le féliciter et il eut en outre le bonheur de lui faire compliment par la même lettre des succès que don Philippe en Piémont et don Carlos à Naples venaient de remporter sur les ennemis de la maison de Bourbon (2).

III

Décimée par la maladie et la désertion, l'armée autrichienne, arrêtée devant Velletri depuis les derniers jours de mai, avait enfin résolu d'attaquer par surprise les positions de don Carlos. Elle réussit en effet à pénétrer dans Velletri, la nuit du 10 au 11 août; le roi de Naples faillit être pris dans son lit et dut s'échapper par la fenêtre; il réussit cependant à s'enfermer dans le fort des Capucins, où le duc de Modène, l'ambassadeur de France, le duc de Castropignano purent le rejoindre; ce dernier se mit en devoir de rallier les forces napolitaines éparses dans la ville et fuyant de toutes parts devant les Autrichiens qui, déjà maîtres de tous les points importants, livraient au pillage les plus riches maisons. Par bonheur, le comte de Gages revint sur ces entrefaites d'une visite qu'il avait faite aux avant-postes; il avait à sa disposition quelques bataillons qui rétablirent le combat et servirent de noyau aux troupes dispersées; au bout de trois heures, après des prodiges de valeur, de Gages était maître de la ville et les Autrichiens se retiraient en désordre. L'assaut avait coûté près de sept mille hommes aux deux armées. Don Carlos célébra sa victoire; ce ne fut pourtant qu'au commence-

(1) A. É. *Esp.*, t. 479. Vauréal à du Theil, 31 août 1744.
(2) *Ibid.*, f° 426, Philippe V à Louis XV, 31 août 1744.

ment de septembre que l'armée de Lobkowitz dessina sa retraite; une partie des troupes s'embarqua à Fiumicino; le reste remonta vers le nord par les États de l'Église. Le 3 novembre, don Carlos entrait à Rome et s'y voyait reçu avec de grandes démonstrations de joie par le Saint-Père et par le peuple. Laissant à de Gages le soin de poursuivre Lobkowitz, il revint lui-même à Naples jouir de son triomphe et de l'autorité morale que lui valut une campagne si heureusement terminée.

La prise de Demont par l'armée de don Philippe et du prince de Conti avait suivi de peu de jours la victoire de Velletri. Mais, de ce côté, on n'avançait qu'avec une sage lenteur, car il s'écoula près d'un mois avant que commençassent les travaux de siège devant Coni. Aussi les soupçons de Leurs Majestés Catholiques à peine éteints renaissaient : bien des indices étaient de nature à les fortifier.

Dès que Louis XV avait été assez rétabli pour s'occuper d'affaires, Campo-Florido avait remis au maréchal de Noailles un plan d'invasion de la Lombardie; il proposait de commencer par le siège de Milan et de continuer par ceux de Pizzighettone, de Crémone, de Parme, et de Plaisance, pour finir par celui de Pavie, ou bien encore de commencer par celui de Plaisance (1). Comme toujours, le conseil du Roi ne vit que difficultés insurmontables au plan de l'Espagne et l'écarta doucement. Quant au traité avec la République de Gênes, on avait autorisé de mauvaise grâce l'évêque de Rennes à y concourir, mais en laissant entendre qu'on n'aboutirait à rien (2).

Ce refus, cette mauvaise volonté, concordant avec certains propos de Chavigny, à Francfort, et certaines insinuations attribuées à Frédéric II par le gouvernement français (3), finirent par persuader à Leurs Majestés Catholiques que Louis XV

(1) Alcala, *Est.*, l. 4037. Campo-Florido à Noailles, 21 août, 5 septembre 1744.

(2) A. É. *Esp.*, t. 480. Du Theil à Vauréal et *Mémoire* joint à la lettre, 15 septembre 1744. Alcala, *Est.*, l. 4037. Noailles à Campo-Florido, 6 septembre et *Mémoire* du maréchal de Noailles sur les opérations de l'armée des deux couronnes en Piémont, 17 septembre 1744.

(3) Alcala, *Est.*, l. 4064. Campo-Florido à Villarias, 15 et 27 août 1744.

était toujours prêt à se rapprocher du roi de Sardaigne et à lui céder le Milanais : « L'âme de cette négociation est la France, écrivait le 15 septembre, Villarias à Campo-Florido, mais elle veut en faire retomber l'odieux sur la Prusse. Tout prouve sa dissimulation ; tout révèle chez les ministres français leur aversion pour toute idée d'agrandir l'Infant, leur souci de ne point souffrir qu'on amoindrisse le moins du monde le roi de Sardaigne. Philippe V n'en peut plus douter ; la France ne recherche que son propre avantage ; il y a pour lui péril imminent. » Aussi le roi d'Espagne avait-il résolu de forcer Louis XV à se découvrir par la négociation avec Gênes, directement contraire à celle qu'il tramait avec la cour de Turin ; « ce sera pour nous la pierre de touche, s'écriait Philippe, car si la France veut vraiment l'entrée de l'armée dans le Milanais et le progrès des armes de l'Infant, cette alliance et ce projet l'assurent (1). »

Villarias achevait sa lettre en enjoignant à Campo-Florido, presque sur un ton de reproche, de déployer en cette circonstance toute son énergie et toute sa perspicacité.

L'ambassadeur prit très mal l'avis qu'on lui donnait et le gouvernement français se montra fort choqué des soupçons qu'exprimait Villarias. Par un procédé scabreux de la part du représentant d'une puissance étrangère, Campo-Florido conclut avec les ministres du roi de France une sorte d'alliance contre celui dont il était l'agent. Il leur présenta, écrite de la main de son propre secrétaire la minute d'une lettre des plus sèches et des plus raides que du Theil devait écrire à l'évêque de Rennes, lui fournissant le moyen de tirer vengeance des procédés de Villarias et d'Ensenada. Le roi de France s'y disait « extrêmement peiné qu'on affectât d'ignorer les témoignages qu'il avait donnés de ses sentiments ; il avait maintes fois déclaré au prince de Campo-Florido qu'on ne rechercherait point le roi de Sardaigne, qu'on ne lui ferait aucune proposition et que l'on n'en recevrait point de sa part. Il y avait bien de la malice aux mi-

(1) *Ibid.*, l. 4068. Villarias à Campo-Florido, 15 septembre 1744.

nistres espagnols à supposer à la France une insinuation dont ils n'avaient certainement aucune preuve. S. M. vivement blessée de ces imputations chargeait l'évêque de Rennes de vérifier avec l'attention la plus exacte si les sentiments, les doutes, les soupçons que M. le prince de Campo-Florido avait manifestés lui étaient propres, et s'ils devaient être regardés comme venant de son chef, ou s'il expliquait ceux de L. M. C. ou de leurs ministres, afin d'y apporter les remèdes les plus prompts et les plus efficaces, puisque, tant qu'ils subsisteraient, il serait impossible d'agir avec le concert nécessaire au succès des entreprises des deux couronnes (1).

Ce projet de lettre fut approuvé par les ministres et elle fut expédiée par l'ordinaire du 26 septembre.

Un mois après, Campo-Florido, qui était resté à Metz pendant le siège de Fribourg, marquait à du Theil que personne ne lui écrivait d'Espagne sur la plainte que l'évêque de Rennes devait avoir faite des ministres espagnols. Il croyait cependant qu'elle avait produit bon effet. Lui-même avait écrit à Villarias que, « si ses lettres avaient pour objet la rupture de l'Espagne avec la France, il vînt exécuter lui-même sa commission; il ne voulait pas, quant à lui, trahir son maître; » depuis lors, les dépêches de Villarias étaient d'un ton plus doux (2).

Vauréal avait en effet transmis à qui de droit les observations comprises dans la lettre qu'avait dictée Campo-Florido et signée du Theil (3). Elles avaient porté, car Élisabeth Farnèse avait ordonné à Scotti d'écrire secrètement à Campo-Florido « qu'elle le chargeait d'assurer Louis XV qu'il ne pouvait lui rien écrire qui ne lui fût très agréable, qu'il pouvait s'expliquer en toute liberté parce qu'elle avait, ainsi que le roi son mari particulièrement à cœur de concourir à tout ce que S. M. désirerait. » Scotti ajoutait « que la différence dans les opinions ne devait pas empêcher S. M. de faire connaître ses sentiments, L. M. C.

(1) A. É. *Esp.*, t. 480. f° 31. Du Theil à Vauréal, 26 septembre 1744.
(2) *Ibid.*, f° 74. Campo-Florido à du Theil, 26 octobre 1744.
(3) *Ibid.*, Vauréal à du Theil, 19 octobre 1744.

était toujours très disposées à les adopter et à s'y conformer. » Il disait plus ; « si, par quelque motif particulier, on ne faisait pas à Madrid la première fois ce que S. M. aurait paru souhaiter, on le ferait certainement à la seconde, si elle voulait bien le répéter. » La reine d'Espagne avait en outre ordonné à son confident de mander à Campo-Florido « qu'il devait s'attacher à maintenir l'union entre les deux couronnes et fortifier l'amitié et la confiance entre les rois, sans s'arrêter aux artifices des personnes malintentionnées. » — « Les extravagances du marquis de La Mina, poursuivait Scotti, étaient connues. » Enfin il assurait Campo-Florido, par ordre de la Reine, « qu'elle voulait qu'il ne changeât rien à sa manière *sans s'embarrasser des lettres des ministres*, ni penser à se retirer parce qu'il était nécessaire en France (1). »

Tandis que la Reine faisait tenir ce langage au roi son neveu, Vauréal, de qui la malveillance augmentait chaque jour, profitait des explications qu'il avait eues avec elle pour la déchirer à belles dents. « Elle avait toujours été autrichienne dans le cœur et contraire à la France, écrivait-il à du Theil. Depuis la mort de l'Empereur, elle était changée sur le premier point, mais la France n'y avait gagné que des démonstrations extérieures arrachées par l'intérêt. Elle haïssait et méprisait les Espagnols qu'elle savait ne la pas aimer, mais elle nous aimait encore moins... L'ambition, la jalousie, la défiance partageaient toute son âme dans laquelle l'amitié et la reconnaissance n'étaient jamais entrées On prétendait même qu'elle n'aimait ses enfants qu'autant qu'ils devenaient l'objet de son ambition. Le roi de Naples avait été son favori ; don Philippe lui avait succédé ; peut-être don Louis prendrait-il la place ; elle ne pouvait supporter de voir un jour un de ses enfants sujet du prince des Asturies, qu'elle ne pouvait souffrir, quoiqu'il lui marquât la plus parfaite obéissance. L'unique tort de ce prince était de vivre... Elle voulait que la France fît tout pour elle, mais elle

(1) A. É. *Esp.*, t. 480, f° 87. 14 octobre 1744.

ne pouvait consentir à lui donner quelque chose... Jamais génie n'avait été si fécond en soupçons que le sien; c'était tout ce qu'elle savait mettre dans les affaires dont elle était absolument incapable, n'ayant aucun genre de connaissances; elle saisissait avec avidité le soupçon le plus absurde et le plus démenti par l'évidence, toujours persuadée qu'on cherchait à la tromper. Quand même on ferait tout ce qu'elle veut, elle croirait alors qu'on aurait pu faire davantage. Aussi, pour lui faire sa cour, on lui portait des soupçons qui étaient toujours bien reçus. La preuve de son incapacité dans les affaires se voyait en ce que, dans celles qui ne la touchaient point par un intérêt particulier, son esprit ne pouvait rien examiner, ni discuter ; mais lorsqu'une chose la regardait, elle ne pouvait rien entendre, tout était examiné, les réflexions les plus sensées et les plus utiles cachaient à ses yeux quelque piège. Enfin sur toute espèce d'affaires, elle se flattait à un point que l'on ne pouvait croire. Les forces de l'ennemi, les difficultés de l'entreprise, le défaut de vivres et autres choses de cette nature n'étaient rien pour elle, au lieu que la circonstance la plus frivole, un parti de cinquante hommes battu par les Espagnols, une nouvelle qu'un de ses flatteurs avait trouvée dans quelque gazettier, ou peut-être inventée, suffisait pour donner à cette princesse la plus grande sécurité... Il fallait toujours vouloir comme elle. Un instant de diversité d'opinion faisait perdre le fruit de plusieurs années de complaisances et de services. Cependant la crainte l'adoucissait et alors elle devenait insinuante et touchante. Depuis le traité de Fontainebleau, elle était persuadée que la France avait besoin de l'Espagne ; aussi n'avait-elle pas permis de faire le traité de commerce et elle laissait maltraiter les négociants français plus qu'avant. Elle croyait que la France voulait traiter sans l'Espagne, que de Court avait l'ordre de laisser périr la marine espagnole, que c'était pour l'endormir que l'on avait imaginé la déclaration du mariage du Dauphin etc., etc. »

De tout cela, Vauréal concluait que c'était elle qui avait ins-

piré la lettre de Villarias et que Campo-Florido, — il devinait juste, — n'avait agi que par ordre et sans avoir par ses écrits provoqué les soupçons de L. M. C. (1).

IV

Pour le prendre d'aussi haut avec la reine d'Espagne et s'attribuer le droit de la juger aussi sévèrement, il aurait fallu servir la cause commune un peu plus efficacement qu'on ne le faisait en Italie.

Le 27 septembre, le roi de Sardaigne avait quitté son camp de Saluces et, soutenu par les Barbets, avait singulièrement compromis les communications de l'armée franco-espagnole. Le 30, s'était engagé devant Coni un combat très vif qui dura toute la journée, coûta six mille hommes au roi de Sardaigne, et se termina à l'avantage du prince de Conti. Ce prince avait perdu plus de deux mille hommes dont seulement trois cents Français.

Malgré cette victoire, la situation de l'armée assiégeante demeurait très précaire; ses communications par la vallée de la Stura et le col de Tende étaient presque coupées et les subsistances manquaient; l'armée sarde l'égalait en nombre et était libre de ses mouvements. La chute de Coni, fixée d'après les calculs des ingénieurs au 20 octobre, paraissait devoir, en raison des difficultés, être ajournée beaucoup plus loin. Par surcroît de malheur, les torrents débordés au commencement d'octobre emportèrent plusieurs ponts ; Charles-Emmanuel détruisit quelques-uns des travaux d'attaque et l'investissement cessa d'être complet; bref il fallut songer à lever le siège ; le 11 octobre, La Mina s'exprima sur ce sujet avec une extrême vivacité, déclarant qu'une plus longue obstination perdrait l'armée ; le 17, un conseil de guerre se rassembla chez l'Infant.

(1) A. E. *Esp.*, t. 480, f° 108. Vauréal à du Theil, 19 octobre 1744.

et décida qu'il était de toute nécessité d'opérer, avant la mauvaise saison, la retraite au delà des Alpes. On y agita également la question de savoir si l'on conserverait Demont, de manière à garder pour la campagne prochaine un pied dans la vallée de la Stura, ou si on l'évacuerait, après en avoir toutefois rasé les fortifications; il en fut référé à Versailles; et, dans un rapport détaillé, Conti fit ressortir les avantages et les inconvénients des deux solutions, tout en inclinant pour conserver Demont. Il ajoutait à l'appui de son opinion la nécessité de rassurer les Génois.

Le 22 octobre, le siège de Coni était levé et le lendemain le gros de l'armée française repassait les Alpes par le col de l'Argentière. Quant à Demont, les ordres de Versailles furent formels; sans même prendre l'avis du roi d'Espagne, on enjoignit au prince de Conti d'en faire sauter les fortifications et de l'évacuer (1).

Rentrée en France, l'armée se sépara. L'Infant partit pour Gap, puis pour Marseille. Les Espagnols prirent leurs quartiers d'hiver dans le comté de Nice, les Français en Dauphiné et en Provence. Le prince de Conti vint à Versailles en décembre pour y rendre compte de sa mission (2).

De telles nouvelles ne pouvaient qu'irriter profondément L. M. C. Chose étrange! Ce fut encore Campo-Florido qui donna lui-même à du Theil la trame de la lettre qu'il était bon d'écrire et des excuses qu'il convenait de faire valoir pour annoncer et expliquer la levée du siège de Coni. Il rejetait la faute sur les généraux et les ministres de son propre pays! « Il fallait, marquait-il à du Theil dans une lettre datée de Strasbourg, le 20 octobre, que S. M. fît connaître à S. M. C. la peine qu'elle ressentait de ce revers *et l'attribuât aux disputes de M. de La Mina* qui avaient fait perdre deux mois; 2° qu'Elle ne laissât pas ignorer au roi son oncle *que l'armée*

(1) A. É. *Esp.*, t. 480, f° 92, Mémoire d'Argenson pour l'évêque de Rennes, 29 octobre 1744.
(2) Pajol, *Les guerres sous Louis XV*, t. III, p. 65-79.

espagnole avait manqué de beaucoup de choses et que ses ministres l'avaient trompé en lui faisant croire le contraire; 3° que le roi d'Espagne pouvait connaître le faux de leurs projets, puisque, *si l'on avait pénétré en Lombardie, les troupes auraient été perdues,* le roi de Sardaigne aurait conquis la Savoie et le comté de Nice et coupé le retour aux deux armées.

Il ajoutait que, malgré ce qui venait d'arriver, S. M. devait continuer à faire tous ses efforts pour soutenir les droits de l'Espagne, but auquel on ne pouvait parvenir si l'on n'était parfaitement d'accord et *tant que les ministres espagnols auraient quelque défiance* (1).

Dans une autre lettre, Campo-Florido informait du Theil que le roi d'Espagne avait de nouveaux accès de mélancolie et qu'il serait désirable que le roi de France le consolât et le soutînt par la promesse de nouveaux secours et les assurances de sa tendresse (2).

Philippe V avait écrit une lettre suppliante pour que, s'il en était temps encore, on ne levât pas le siège de Coni (3). Quand il sut que tout était consommé, il tomba dans un morne chagrin. Quant à la Reine, elle déclara qu'elle n'avait plus que du mépris pour l'Infant (4).

On n'avait pas lieu d'être plus content de l'attitude de la France dans la négociation avec Gênes. Cette République voulait qu'il n'y eût point d'État intermédiaire entre les siens et ceux de l'Infant et que, par conséquent, l'on ôtât au roi de Sardaigne, Alexandrie et Tortone. Philippe V avait demandé ces deux places pour don Philippe et Louis XV, sans d'ailleurs vouloir se lier, avait répondu qu'il n'y voyait point d'inconvénient. Mais, en même temps, du Theil écrivait à Vauréal

(1) A. É. *Esp.*, t. 480, f° 61. Campo-Florido à du Theil, 26 octobre 1744.

(2) *Ibid.*, f° 74. Campo-Florido à du Theil, 26 octobre 1744.

(3) *Ibid.*, f° 146. Philippe V à Louis XV, 23 octobre 1744.

(4) *Ibid.*, f° 150. Vauréal à du Theil, 29 octobre 1744. Au sujet de la démolition de Demont, Philippe V écrit à Louis XV le 11 novembre 1744 (*ibid.*, f° 183) et Vauréal à du Theil, 12 novembre (*ibid.*, f° 189.)

« que S. M. ne voulait aucunement conquérir Alexandrie et Tortone pour en faire le partage de l'Infant et qu'il employât toute son adresse à faire traîner la négociation avec les Génois, sans compromettre Louis XV (1). »

Il n'est pas très surprenant que l'Espagne se défiât et cherchât par tous les moyens à fortifier les engagements que la France avait pris par le traité de Fontainebleau (2).

Malheureusement pour elle, au moment même où elle en sentait plus que jamais le besoin et le désir, Louis XV reconnaissant les inconvénients qu'il y avait à laisser sans titulaire le ministère des Affaires étrangères, se décidait à y appeler l'homme qui comptait le plus sur le roi de Sardaigne et le moins sur l'alliance espagnole, le marquis d'Argenson. La politique du pacte de famille était à la veille de subir les plus rudes assauts.

(1) A. É. *Esp.*, t. 480, f°s 108 et 134. Vauréal à du Theil et du Theil à Vauréal, 19 octobre et 6 novembre 1744.

(2) *Ibid.*, f°s 108 et 150. Vauréal à du Theil, 19 et 29 octobre 1744.

CHAPITRE IV

Le mariage du Dauphin et de l'Infante Marie-Thérèse.

NOVEMBRE 1744-FÉVRIER 1745.

Quelles que fussent les idées personnelles du marquis d'Argenson, il se trouvait, comme tout nouveau ministre, en présence de questions engagées avant lui et dont la solution lui était à peu près dictée par des actes antérieurs. Il lui fallait d'ailleurs un certain temps pour se mettre lui-même au courant de l'état vrai des choses et déterminer son orientation. Les circonstances n'allaient que trop tôt lui imposer des partis décisifs : mais, en novembre 1744, peu d'indices encore en faisaient prévoir la nécessité, et il semblait qu'on pût s'accorder le loisir de la réflexion. La première affaire qui s'imposât à l'attention du ministre était la conclusion imminente d'un mariage que vraisemblablement il n'eût pas voulu tel : celui du Dauphin et de l'Infante d'Espagne Marie-Thérèse.

I

Le 15 janvier 1744, Villarias mandait à Campo-Florido que L. M. C. trouveraient bon qu'on en vînt à la conclusion de ce mariage dont on parlait depuis tant d'années (1). « Sachez de L. M. C. en grand secret, écrivait le 23 mars suivant Louis XV à sa fille, si la personne du duc de Richelieu ne leur serait pas désagréable pour faire la demande de l'Infante Marie-

(1) Alcala, *Est.*, l. 4063.

Thérèse pour mon fils, lequel aura quinze ans accomplis au mois de septembre et en quel temps à peu près elles veulent que cela se passe; comme nous sommes en guerre, il est difficile de ne pas laisser achever la campagne à ceux qui l'auront commencée (1). »

Ce choix ayant été agréé, Louis XV le rendit public le 22 avril. Ce ne fut que le lendemain 23 qu'il demanda au Dauphin son consentement pour son mariage. Le 24, il dit qu'il faisait M[me] de Châtillon dame d'honneur de la Dauphine et M[me] de Châteauroux surintendante : c'était un titre nouveau et sans précédents. M[me] de Lauraguais figurait aussi parmi les dames : mais non M[me] de Saulx en faveur de qui la Reine avait vainement sollicité le Roi. M. de Mirepoix était nommé premier aumônier; le chevalier de Créquy premier maître d'hôtel (2).

De toutes ces nominations, quelques-unes devaient paraître assez déplaisantes au roi et à la reine d'Espagne et on le vit bien lorsque Louis XV malade les rétracta. Mais la matière était trop délicate pour qu'ils pussent faire connaître leurs véritables sentiments; ils se bornèrent donc à exprimer leur satisfaction en termes généraux.

Convenait-il d'appeler dès lors l'Infante Madame la Dauphine? Grave problème qui agitait la cour d'Espagne. On en était bien tenté, mais d'autre part c'était lui donner le pas sur toute la famille royale, même sur le prince et la princesse des Asturies, s'obliger à lui constituer une maison, des équipages etc., etc. (3). Bref Louis XV trancha la question en demandant que Marie-Thérèse fût appelée Madame la Dauphine dans l'intimité, mais non publiquement, pour éviter tous ces embarras et toutes ces dépenses (4).

Ainsi se passa l'été de 1744, l'absence du roi ne permettant point de s'occuper du mariage avant la fin de la campagne.

(1) Alcala, *Est.*, l. 2716. Louis XV à Louise-Élisabeth, 23 mars 1744.
(2) *Mémoires de Luynes*, t. V, p. 398-401
(3) A. É., *Esp.*, t. 479, f° 28. Vauréal à Amelot, 6 mai 1744.
(4) *Ibid.*, f° 43. Le comte d'Argenson à Vauréal, 23 mai 1744.

Mais, dès que celle-ci parut sur le point de s'achever, on procéda sans retard aux derniers arrangements.

Soit par l'effet des incidents de Metz, soit que réellement il eût besoin de ses services auprès de lui, Louis XV avait renoncé à envoyer en Espagne comme ambassadeur extraordinaire le duc de Richelieu et il avait prié Philippe V de se contenter de Vauréal, comme lui-même avait jadis agréé, pour la demande de sa fille, le marquis de La Mina (1) : « Le temps presse, écrivit-il de sa main à l'évêque de Rennes, puisque nous voilà au mois d'octobre, et cela vous sera un prétexte pour ménager votre bourse et la mienne, et l'empressement du Roi et de la Reine pour ce mariage leur fera passer pardessus bien des choses. L'on vous enverra incessamment tout ce qui regarde ce mariage et j'espère que Leurs Majestés n'y apporteront aucune difficulté. Je voudrais bien que la consommation pût être faite avant le carême, mais mes équipages ne peuvent partir qu'après qu'ils seront de retour d'ici. Cependant j'espère qu'il y aura encore du temps, juste à la vérité (2). »

Les documents annoncés ne furent expédiés que le mois suivant, accompagnés d'une « instruction » pour l'évêque de Rennes, qui fut l'une des premières au bas de laquelle d'Argenson ait apposé sa signature (3).

Il s'y plaignait d'abord que rien ne fût statué pour le cérémonial et reconnaissait qu'il était trop tard pour entrer dans l'examen du plus ou moins de prétentions que l'on pouvait former. Il recommandait surtout à l'évêque de Rennes de ne pas produire devant Leurs Majestés ce qui s'était fait lors de l'ambassade du duc de Saint-Simon, car on ne pouvait « trop éviter de rappeler la mémoire de ce qui avait été l'objet de cette ambassade ».

Vauréal devait donc s'adresser directement à L. M. C. pour

(1) A. É. *Esp.*, t. 480, f° 44. Louis XV à Philippe V, 8 octobre 1744.
(2) *Ibid.*, t. 468, f° 246. Louis XV à Vauréal, 7 octobre 1744.
(3) *Recueil des Instructions, etc.* Espagne, t. XII *bis*, p. 254 ; 25 novembre 1744.

convenir avec Elles « depuis la plus importante jusqu'à la moindre circonstance des honneurs qui lui seraient rendus. » Il suivrait leurs désirs à la seule condition que L. M. règleraient tout elles-mêmes et non par leurs ministres.

Cela n'empêchait pas d'ailleurs d'Argenson de donner à l'ambassadeur des prescriptions fort strictes. « A l'audience des princes et des princesses, par exemple, il ne devait pas manquer de mettre son bonnet quarré, de même que les ambassadeurs mettent leur chapeau en haranguant le roi d'Espagne. »

Les articles du contrat seraient les mêmes que ceux qui avaient été arrêtés pour le mariage de la princesse de Brésil, mais l'évêque de Rennes devait avoir attention à « ne rien laisser mettre dans cet article de relatif au mariage du prince de Brésil, parce que la moindre idée de comparaison du Dauphin de France avec l'héritier présomptif de la couronne de Portugal déplairait extrêmement à S. M. »

Ces articles se signaient comme un traité avec l'alternative des signatures, l'ambassadeur du Roi signant le premier sur l'exemplaire français et les commissaires espagnols sur l'autre.

Il convenait en effet qu'il y eût deux commissaires, avant le marquis de Villarias « qui ne suffisait pas seul pour une cérémonie aussi éclatante; le Président de Castille et un Grand d'Espagne, avec le Secrétaire d'État, ne formeraient qu'une commission proportionnée à la dignité et à l'importance de la chose. »

« Si les fêtes que l'évêque de Rennes donnerait à cette occasion avaient lieu après la cérémonie des épousailles, il ne devait pas y « supplier » l'Infante Marie-Thérèse, parce que, dès l'instant qu'elle aurait été accordée, elle devenait pour tout sujet du Roi aussi respectable pour le moins que les têtes couronnées. »

On recommandait encore à l'ambassadeur de faire la plus grande attention à la place qu'il occuperait au moment des épousailles et de ne tolérer aucun ambassadeur sur la même ligne que lui.

Avant la fin d'octobre, Philippe V avait fixé au 8 décembre le jour de la demande, au 13 la signature du contrat et au 18 la cérémonie des épousailles.

Afin d'être sûr de la conduite qu'il devait tenir dans toutes ces fonctions, Vauréal avait fait rechercher tant en Espagne qu'en France les relations les plus exactes de la façon dont avaient procédé Saint-Simon et La Mina. En Espagne, on n'avait rien pu trouver; on regardait seulement comme certain que l'ambassadeur extraordinaire devait être, trois jours avant celui de la demande, logé dans une maison que le roi d'Espagne lui ferait préparer et y être servi par les officiers de sa maison.

Tout cela avait été rendu public à Madrid dès le commencement de novembre et l'on ne doutait pas que Vauréal ne reçût avant le 5 décembre les ordres et les pouvoirs nécessaires. Les premiers jours de décembre se passèrent cependant sans que rien arrivât. L. M. C. en conçurent une vive inquiétude, non sur les intentions du Roi, mais sur les discours qu'on ne manquerait pas de tenir et qui en effet avaient déjà commencé.

Un courrier de Campo-Florido assura que l'ambassadeur de Louis XV aurait incessamment toutes les pièces entre les mains. Le Roi et la Reine supplièrent en conséquence Vauréal de se rendre, le jour fixé, à l'hôtel qu'ils lui avaient fait préparer.

Très anxieux lui-même, l'évêque de Rennes s'inclina devant leur désir. Il était depuis quelques heures déjà dans cet hôtel lorsqu'il reçut enfin les dépêches et l'instruction du marquis d'Argenson, datées du 25 novembre. Les actes les plus indispensables manquaient et ne devaient être apportés que par un courrier suivant! Très alarmée, la Reine fit dire à Vauréal que, pour faire la demande, il n'avait pas besoin de pleins pouvoirs ; ceux-ci n'étaient nécessaires que pour la signature des articles et du contrat, qui ne devait se faire que le 13 ; pour la demande, on regarderait comme suffisantes et plus que suffisantes les lettres d'octobre par lesquelles il avait été chargé

de la faire. Villarias rapportait même ces lettres de Louis XV, afin que l'ambassadeur les remît au terme de son discours à L. M. C., sans que personne pût s'apercevoir que les véritables lettres de créance manquaient.

Certain de la volonté du Roi, persuadé que le courrier ne pouvait être retardé que par les mauvais chemins ou par quelque accident, voyant d'ailleurs le mauvais effet que produirait dans les esprits le moindre retard, Vauréal tremblait pourtant de risquer quelque fausse démarche; aussi fut-il singulièrement soulagé lorsque, le 6 ou le 7 décembre, se présenta chez lui le courrier du 28 novembre, porteur des lettres de créance, des pouvoirs du Roi, de la Reine et du Dauphin, des procurations du Roi, de la Reine et du Dauphin pour le prince des Asturies et pour l'Infant don Louis.

Mais comment, dans le peu de temps qui restait, régler d'une manière satisfaisante tous les points du cérémonial sur lesquels il ne paraissait guère possible de passer? On retrouva enfin dans les registres de la grande écurie quelques détails de ce qui s'était fait lors de l'audience publique de Saint-Simon. Philippe V avait envoyé son carrosse comme pour une véritable entrée. C'était à peu près conforme à la pratique de Versailles, sauf qu'en France c'était un prince de la maison de Lorraine qui allait dans le carrosse du Roi prendre l'ambassadeur, tandis qu'en Espagne ce n'était qu'un majordone ou maître d'hôtel; de même en France, le carrosse du Roi était attelé de six ou huit chevaux, tandis qu'en Espagne il n'y en avait que quatre et sans postillon.

Vauréal prit son parti de ces différences. D'ailleurs il avait été fort bien traité dans l'hôtel, dont le marquis de Villa-Castel, majordome du Roi, lui avait fait les honneurs. Pendant les trois jours, pour tous les seigneurs qui venaient, deux tables de quarante couverts étaient servies soir et matin avec beaucoup de magnificence; il y avait en outre plusieurs tables pour les « domestiques » de l'ambassadeur, au nombre de cent dix personnes.

Le 8 décembre, à midi, Villa-Castel vint prendre l'évêque de

Rennes dans un carrosse du Roi et se plaça à sa gauche. Deux suisses, avec leurs baudriers, s'avançaient à cheval, à la tête de quarante laquais à pied; toute cette livrée, aussi bien que celle de l'écurie, était écarlate, avec des parements jaunes, galonnée sur toutes les coutures d'un galon de livrée entre deux galons d'argent, et des nœuds d'épaule de rubans rouges, blancs et jaunes, avec des dentelles et franges d'argent; les vestes rouges avec double galon d'argent et les chapeaux brodés de point d'Espagne d'argent avec des plumets blancs.

Après la livrée, venait à cheval le maître d'hôtel de l'ambassadeur, suivi de six valets de chambre aussi à cheval avec un uniforme café, galonné d'argent. Les équipages de leurs chevaux étaient écarlate galonnés d'argent. Ensuite, l'écuyer, habillé de drap écarlate galonné d'or sur toutes les coutures, à cheval, en tête de douze pages, également à cheval, vêtus de velours couleur de feu, brodé d'or sur toutes les coutures, les manches de velours jaunes, aussi brodées d'or, les vestes d'étoffe d'or, les nœuds d'épaule des rubans de la livrée brodés d'or, avec des franges à grains d'épinards d'or; les chapeaux brodés de point d'Espagne d'or et des plumets blancs. L'équipage du cheval de l'écuyer était brodé d'or, et ceux des chevaux des douzes pages étaient de velours cramoisi avec double galon d'or.

Paraissaient alors le carrosse du roi d'Espagne, puis ceux de l'ambassadeur au nombre de quatre, attelés chacun de six mules, le premier de velours cramoisi brodé d'or en dedans et en dehors le second de velours vert garni de galons et de franges d'or, le troisième de velours bleu garni de même en or, le quatrième de velours cramoisi, garni de soie de la même couleur. Les housses des cochers étaient pareilles au dedans des carrosses. Les harnais des trois premiers étaient de velours galonné d'or avec les guides or et soie de même couleur que le carrosse. La têtière de chaque mule était ornée d'une aigrette et de trois glands d'or mêlé de la couleur du carrosse.

Ce cortège traversa tout Madrid au milieu d'une foule immense qui criait : « Vive le roi de France! Vive le Dauphin! »

Il fit le tour de la seconde cour du Palais afin de passer sous les fenêtres de la Reine qui en avait manifesté le désir.

A la porte de la première antichambre, Vauréal fut reçu par le duc de Bournonville, capitaine des gardes du corps en quartier ; et, à la porte de la salle d'audience, par le secrétaire de la chambre. Le roi d'Espagne, portant le collier du Saint-Esprit, était au bout de la salle, appuyé à une table, les grands officiers autour de lui, et tous les grands et principaux seigneurs rangés des deux côtés, les chevaliers de la Toison avec le collier.

A la seconde révérence de l'ambassadeur, le Roi ôta son chapeau ; ce fut la seule fois qu'il l'ôta pendant toute l'audience ; sachant que l'usage était différent en France, Philippe avait là-dessus prévenu Vauréal.

Celui-ci prit alors la parole et dit : « Sire, le roi mon maître m'a chargé de la commission la plus intéressante pour lui et pour Votre Majesté. Lié à V. M. par les nœuds du sang et plus encore par les sentiments d'estime et de tendresse, il vous offre ce que le ciel lui a donné de plus précieux, un fils unique, premier objet de ses soins et de ses complaisances, héritier de son trône, l'espérance de notre nation. Ce fils, orné de tous les dons de la nature, excité par les exemples de deux princes en qui l'Europe admire des héros dignes d'être fils de V. M. était déjà impatient d'entrer comme eux dans la carrière de la gloire, mais avant tout il se doit à l'État, il se doit à une épouse destinée à perpétuer le plus beau sang de l'univers.

« Dans tous les temps, les deux monarchies se sont donné réciproquement des reines, mais la politique formait seule ces alliances, et la jalousie subsistait toujours entre deux nations si longtemps rivales et qui ont acquis tant de gloire en combattant l'une contre l'autre : désormais elles n'en chercheront plus que contre leurs ennemis communs sous les auspices de Votre Majesté.

« Sire, ces alliances, en resserrant les nœuds de l'amitié entre les deux monarques, uniront de plus en plus leurs sujets et assureront dans les deux empires le règne de la vertu et la félicité des peuples.

« Le Roi que le ciel a rendu aux vœux de son royaume, qui, imitateur de V. M. et de votre immortel aïeul, vient de donner par ses armes un nouvel éclat à la plus auguste maison du monde, au milieu des acclamations que ses peuples donnent à sa guérison et à ses conquêtes attend de V. M. ce qui doit combler sa satisfaction. Il vous demande une princesse qui sait allier aux plus solides vertus les grâces les plus touchantes. Par le don de l'Infante Marie-Thérèse, l'Espagne s'acquittera envers la France qui lui a donné le plus grand, le plus juste, le meilleur de ses rois. Déjà tous les cœurs l'appellent ; elle fera l'ornement d'une cour attentive à lui plaire. Nous ne devons point, Sire, lui paraître un peuple nouveau ; votre auguste fille rentrera dans sa patrie, dans la vôtre, dans celle de Louis-le-Grand. »

Vauréal présenta alors ses lettres de créance. Pendant tout ce discours, Philippe n'avait pas cessé de manifester sa satisfaction; contre son ordinaire, il fit une réponse assez longue.

A la Reine, l'ambassadeur adressa une harangue non moins étendue que celle qu'il avait débitée devant le Roi. Il lui parla de « l'admiration que toute la France avait pour son génie, » et affirma, entre autres choses, que « les vertus de Louis XV égalaient sa puissance. » Élisabeth entreprit de répondre, s'embrouilla, et dit tout bas à Vauréal que « les jambes lui manquaient, tant elle avait de peur ». Elle se remit pourtant et put achever.

Alors vint le tour de l'Infante Marie-Thérèse, qui répondit en fille obéissante. A l'Infante Marie-Antoinette, l'évêque tourna ce galant compliment : « Madame, si la France était aussi riche en princes que l'Espagne l'est en princesses, son ambition ne serait pas remplie; nous formerions encore d'autres vœux, et vous en seriez l'objet; nous ne pouvons qu'applaudir au bonheur de la nation sur laquelle vous régnerez. »

Après les audiences du prince et de la princesse des Asturies, puis de l'Infant don Louis, Vauréal fit encore une courte visite à Marie-Thérèse, qui lui avoua « l'extrême frayeur » qu'elle avait éprouvée en lui répondant.

La journée se termina par un grand dîner offert par l'ambassadeur et suivi d'un feu d'artifice.

Les articles du contrat furent signés le 11 décembre. Signèrent avec Villarias l'Inquisiteur-général et le marquis de Lara qui, depuis la mort du cardinal Molina, faisait fonction de gouverneur du Conseil de Castille, quoiqu'il n'en eût pas le titre. Les deux exemplaires étaient en espagnol, les Espagnols prétendant que les traités de mariages devaient être dans la langue de la future épouse; en effet celui de Madame-Infante était en français, et celui de la princesse des Asturies en portugais.

Le 18 décembre enfin, le prince des Asturies, en vertu des pouvoirs du Roi, de la Reine et du Dauphin, épousa l'Infante Marie-Thérèse. Le patriarche des Indes, revêtu des habits pontificaux et assisté de tous les ecclésiastiques de la chapelle du roi d'Espagne célébra le mariage.

Dès le matin, l'Infante avait commencé à être servie en Dauphine. Ses frères et sœurs avaient dîné chez elle. Vers les sept heures du soir, tous passèrent dans l'appartement de L. M. C., le prince des Asturies donnant la main à Marie-Thérèse, la princesse des Asturies lui cédant le pas. Toute la famille royale se rendit alors dans la pièce destinée à la cérémonie et qui était celle où avait eu lieu l'audience de demande. Le Roi et la Reine s'assirent; le prince des Asturies et l'Infante Marie-Thérèse demeurèrent debout vis-à-vis de Leurs Majestés. Vauréal était immédiatement derrière l'Infante et il n'y avait personne sur le même rang que lui.

Les cérémonies du mariage n'étaient pas exactement les mêmes qu'en France. Le Patriarche, après avoir rapporté les pouvoirs du prince des Asturies et la dispense du Pape demanda par trois fois à l'Infante si elle voulait accepter Mgr le Dauphin pour époux. Suivant l'usage, la future épouse ne répondit rien à la première fois; à la seconde, elle mit un genou en terre pour baiser la main au Roi et à la Reine qui l'embrassèrent tendrement; à la troisième, elle répondit « oui » en rougissant. Le prince des Asturies fut ensuite interrogé

suivant le rituel. Le Patriarche donna enfin la bénédiction.

La Dauphine quitta Madrid, au jour dit, le 20 décembre. La séparation causa bien des larmes à L. M. C. et à la jeune princesse qui même s'évanouit. L'évêque de Rennes la prit enfin par la main et la conduisit au comte de Montijo et à la duchesse de Medina-Sidonia, sa camarera-mayor, qui l'attendaient. La Reine aurait voulu l'accompagner jusqu'à Alcala; mais il n'était pas possible de faire faire au Roi ce à quoi il n'était pas accoutumé; or il ne sortait plus de sa chambre, si ce n'est pour les voyages qui étaient devenus de règle pour lui.

Un très grand nombre de personnes allèrent jusqu'à cette petite ville, terme de la première étape sur la route de Paris. A partir de là, Marie-Thérèse n'eut plus affaire qu'à sa suite, laquelle ne comptait pas d'ailleurs moins de deux cent cinquante personnes, non compris les gardes et les hallebardiers, au nombre de soixante-douze. Tous les services, la chapelle, la faculté, la saucerie, la fruiterie, la cirerie etc., se trouvaient représentés dans cette maison en marche (1).

Aussi longtemps que dura le voyage, la Dauphine reçut chaque jour un courrier de ses parents. Elle leur écrivit elle-même fort régulièrement : « Mais, raconte assez finement Vauréal, elle a déjà sans doute des intérêts qu'elle ne communique pas à L. M., car elle s'est bornée à écrire que la duchesse de Brancas lui avait donné une lettre de Mgr le Dauphin. Ce mystère a fait beaucoup rire le Roi et la Reine qui ont écrit à la Dauphine qu'elles louaient beaucoup cette discrétion, mais qu'elles voulaient avoir la copie de la lettre. La Dauphine n'a pas été moins réservée sur le portrait du Dauphin (2). »

Et Louis XV, au sujet de la correspondance de Marie-Thérèse, écrit à l'évêque de Rennes, cette lettre un peu leste, mais amu-

(1) Alcala, *Est.*, l. 2520. Documents relatifs au mariage de l'Infante Marie-Thérèse. — A. É. *Esp.*, t. 482, f° 203. Liste des personnes destinées à servir l'Infante etc.... ; t. 480, f° 286. Vauréal à d'Argenson, 14 décembre 1744; t. 482, f° 319. Relation des audiences que j'ai eues etc... f° 361. Vauréal à d'Argenson, 18 décembre 1744; t. 480, f°s 304 et 306. Le roi et la reine d'Espagne à Louis XV, 18 décembre 1744. t. 480, f° 318. Vauréal à d'Argenson, 21 décembre 1744.

(2) A. É. *Esp.*, t. 483, f° 130. Vauréal à d'Argenson, 16 janvier 1745.

sante : « Je suis fasché que la lettre de ma belle-fille n'ait pas été d'elle et j'attends celle qui en sera avec une grande impatience; j'ay vu hier une belle lettre pour elle et qui est entièrement de mon fils, il l'attend avec autant d'impatience que moy; mais il ne s'attend pas du tout à ce qui lui arrivera et je m'en fais d'avance un grand plaisir; vous deves (*devez*) avoir trouvé son portrait parlant, car je n'en ay jamais vu un pareil, vous le trouveres (*trouverez*) un peu grandi quand vous le revoires (*reverrez*). Il me passe actuellement, et à quinze ans ordinairement on n'est pas au bout de sa croissance.

« Je n'ay jamais conté qu'il vînt personne d'Espagne avec ma belle-fille. Je sçavois que le P. Duchesne étoit provincial en Champagne, et j'ay envoié un autre jésuite à la frontière pour recevoir la conscience de ma belle-fille laquelle je croy aussy pure que la vôtre a pu ne l'être pas. — Louis. — M. Orry trouve la dépense un peu forte, l'on voit bien que vous avez senti que le Cardinal n'y étoit plus (1). »

Ce mot de la fin n'était pas le plus agréable pour Vauréal qui avait dépensé plus de quatre cent mille livres pour les fêtes de la convalescence du Roi et du mariage. Or on ne lui en accordait que quatre-vingt mille! Le malheureux ambassadeur faisait valoir que le duc de Richelieu, qui se proposait le duc de Saint-Simon pour modèle, avait parlé de dépenser quinze cent mille livres. D'Argenson le rassura, quoiqu'imparfaitement, par ce mot joint à la lettre de Louis XV, « qu'il ne devait jamais avoir d'inquiétude sur les dépenses justes et nécessaires faites en servant le Roi, quoiqu'au premier coup d'œil la somme des dépenses extraordinaires eût paru considérable à S. M. (2). »

II

La disgrâce du duc et de la duchesse de Châtillon (3), la fa-

(1) A. É. *Esp.*, t. 483, f° 26. Louis XV à Vauréal, 5 janvier 1745.

(2) *Ibid.*, t. 480. f°s 314 et 323, Vauréal, à d'Argenson et d'Argenson à Vauréal, 20 décembre 1744 et 5 janvier 1745.

(3) *Mémoires de Luynes*, t. VI, p. 133.

veur rendue à Mesdames de Châteauroux et de Lauraguais, ainsi qu'à tous leurs amis, avaient entraîné, sitôt le retour de Louis XV, d'importantes modifications dans la maison française de la future Dauphine. La duchesse de Brancas, intime amie du duc de Richelieu, belle-mère de madame de Lauraguais, avait été nommée dame d'honneur et chargée d'aller recevoir la princesse sur la frontière des Pyrénées (1). Le duc de Lauraguais s'était vu confier l'honorable mission de présider à cette réception; M. de Verneuil, introducteur des ambassadeurs, devait signer l'acte; Des Granges, lieutenant-général des armées du Roi et maître des cérémonies, les accompagnait (2).

Il y avait en tout cent quatre-vingts personnes, plus quatre-vingts gardes (3). A Paris, les poètes se préparaient à célébrer l'heureux événement du mariage du Dauphin; Roy avait composé deux opéras sur lesquels il comptait pour s'ouvrir les portes de l'Académie française; mais, depuis longtemps, le duc de Richelieu avait donné la préférence à Voltaire, dont l'ouvrage s'achevait rapidement (4).

Le 13 janvier, la jeune Infante fut remise entre les mains de la duchesse de Brancas et du duc de Lauraguais. M. de Verneuil fit savoir « que son portrait n'en donnait aucune idée et qu'il était impossible de représenter ses grâces. » « Nous raffolons tous de Mme la Dauphine, écrivit aussi l'un des officiers de ses gardes du corps; elle est charmante, cherche à dire des choses agréables à tout le monde; elle n'aura pas grand peine, car cela paraît naturel en elle : je crois qu'elle sera fort gaie (5). »

A Bordeaux, Marie-Thérèse prit un plaisir extrême aux bals, fêtes et spectacles qu'on lui donna.

Enfin, le 9 février, le duc de Lauraguais arriva à Versailles,

(1) *Mémoires de Luynes*, t. VI, p. 157; et A. É. *Esp.*, t. 482, f° 271. Mémoire pour servir d'instruction à madame la duchesse de Brancas, nommée dame d'honneur de Madame la future Dauphine, allant par l'ordre du Roi à la frontière des Pyrénées etc.

(2) *Mémoires de Luynes*, t. VI, p. 161 et 165. A. E. *Esp.*, t. 482, f° 342. Mémoire pour servir d'instruction au duc de Lauraguais etc. 12 décembre 1744.

(3) A. É. *Esp.*, t. 482, f° 257. État des personnes qui iront sur la frontière etc.

(4) *Mémoires de Luynes*, t. VI, . 268.

(5) *Ibid.*, pp. 273 et 277.

porteur des lettres de la Dauphine, pour le Roi, la Reine et le Dauphin; il annonçait que la princesse serait à Étampes, où le Roi avait exprimé l'intention de l'aller chercher, un jour ou deux plus tôt qu'on ne l'avait pensé.

Elle y arriva effectivement le dimanche 21 février : Louis XV et son fils s'étaient avancés jusqu'à Mondésir, première poste au delà d'Étampes, et c'est là qu'ils l'avaient rencontrée. Marie-Thérèse voulut se mettre à genoux dès qu'elle vit le Roi; celui-ci la releva et l'embrassa; il lui présenta le Dauphin qui l'embrassa sur les deux joues; puis il la fit monter dans son carrosse, le Dauphin sur le devant avec Mme de Brancas, Mme de Lauraguais à une portière et personne à l'autre (1).

Tous les princes du sang, sauf le duc d'Orléans et le comte d'Eu, avaient suivi le Roi à Étampes; Louis XV les présenta lui-même à la Dauphine. Tout ce qu'il y avait de ducs et de grands d'Espagne dans la suite du Roi, puis les secrétaires d'État furent admis au même honneur, mais sans qu'on les nommât individuellement.

Ce même jour, la Reine était allée coucher à Sceaux. Le Roi lui avait promis « qu'il lui manderait à quelle heure il fallait qu'elle s'avançât pour aller au devant de la Dauphine »; il le

(1) Tous ces détails amusent fort l'Infant don Philippe à qui on les rapporte et dans sa correspondance intime avec ses parents il se livre même à des réflexions assez piquantes. Alcala, *Est.*, l. 2519. L'Infant don Philippe à leurs MM. CC., le 8 mars 1745.

« Je leurs rends les plus humbles grâces des nouvelles qu'elles ont la bonté de me donner de la santé de l'Infante, de celles de ma fille et de l'arrivée de ma sœur à Orléans avec toutes les circonstances que V. M. ont bien voulues me faire la grâce de me marquer du présent de la Reine de France et du petit billet du Dauphin écrit avec un crayon ce qui m'a semblé à merveille. La frase de la lettre de la duchesse de Brancas m'a aussi bien fait rire, et exprime très-bien les mouvements d'un jeune homme qui lui sont encore inconnus, je suis aussi bien impatient de sçavoir comment se sera passée la première entrevue du Roy de France et du Dauphin avec elle car elle sera devenue cramoisie certainement, mais je ne doute pas qu'elle n'ait été trouvée très-bien. Je suis charmé aussi qu'elle ait gagnée les bonnes grâces de Madame de Lauraguais qu'on dit être une terrible femme, et dont on m'a rapporté des traits que je n'oserais jamais écrire parce qu'il faudrait me servir du langage d'un grenadier, enfin on assure qu'elle nomme chaque chose par leur nom, et qu'elle excelle dans l'art de jurer voylà trait pour trait le portrait qu'on m'en a fait. Je suis aussy remply de reconnaissance de ce que Vos Majestés daignent me marquer que mes rabâchâges ne leurs déplaisent pas, je vois aussi ce que Vos Majestés me font la grâce de me marquer qu'il y avait les petits soupers et les bals à l'ordinaire. Ils resteront éternellement gravés dans ma mémoire et j'ay toujours un plaisir extrême à y penser. »

lui fit savoir en effet par « une lettre fort honnête où il marquait comment il avait trouvé Mme la Dauphine et qu'il espérait qu'elle en serait contente. » La rencontre se fit le 22 février à une demi-lieue de Longjumeau; Marie-Thérèse, comme la veille devant le Roi, se jeta à genoux; la Reine la releva et l'embrassa. Ensuite le Roi monta dans le carrosse de la Reine, avec le Dauphin et la Dauphine sur le devant, Mesdames aux portières. Au château de Sceaux, nouvelles présentations de hauts personnages et de dames titrées, ainsi que des grandes d'Espagne.

La Dauphine passa la nuit au château et partit le 23 de bonne heure pour Versailles, où elle arriva vers dix heures du matin. Elle passa aussitôt à son appartement, y reçut le Roi et la Reine, et se mit sans retard à sa toilette. Il était environ une heure après midi quand elle fut prête; elle était habillée tout en brocard d'argent, avec beaucoup de perles. Le Dauphin, qui lui donnait la main, avait un habit et un manteau d'étoffe d'or, garnis de diamants. S'il faut en croire le duc de Luynes, bon juge en pareil cas, le coup d'œil de la galerie que suivit le cortège royal pour se rendre à la chapelle était fort beau, et celui de la chapelle encore plus beau. Sur les gradins, dont toutes les travées étaient remplies, s'étageaient, merveilleusement parées, toutes les dames de la cour.

Le Dauphin et la Dauphine allèrent se placer sur la première marche du sanctuaire; le prie-Dieu du Roi et de la Reine était reculé vers le milieu de la chapelle. Tous les évêques, venus pour l'assemblée du clergé, occupaient la gauche depuis le prie-Dieu jusqu'à la marche du chœur. Les princes et les princesses étaient placés alternativement suivant leur rang : puis les ducs et les grands d'Espagne. Le cardinal de Rohan, qui officiait, avait auprès de lui le curé de la paroisse en étole; il prononça le discours d'usage; c'était une courte instruction sur l'état, les devoirs et la sainteté du mariage; ensuite les louanges convenables pour le roi et la reine d'Espagne, le Roi et la Reine; il parla aussi des alliances de la France avec

l'Espagne, remontant jusqu'à Blanche de Castille; il finit sur son attachement personnel et celui de sa maison. « Son discours était fort éloquent et il le prononça à merveille. » Il procéda ensuite à la cérémonie du mariage. Le Dauphin fit la révérence au Roi et à la Reine avant de dire oui, et la Dauphine de même. Ce fut encore le cardinal de Rohan qui célébra la messe.

Le Dauphin et la Dauphine devaient dîner ensemble et être servis par « la bouche » de Mme la Dauphine. « En conséquence, raconte gravement le duc de Luynes, on avait mis la table dans le grand cabinet de Mme la Dauphine, avec deux couverts; mais le Roi ayant dit qu'ils pouvaient envoyer proposer à Mesdames de venir dîner avec eux, on ajouta deux autres couverts et deux autres fauteuils, et on laissait toujours la table dans le même cabinet. M. de Maurepas, qui s'y trouva, représenta à Mme de Brancas que, si la table restait dans ce cabinet, il fallait que ce fût elle qui servît; c'est la règle en pareil cas. Mme de Brancas était excédée de fatigue, et l'on prit le parti de passer la table dans l'antichambre qui est avant le cabinet; alors ce fut grand couvert et le service à l'ordinaire. »

L'après dînée, entre six et sept, le Roi, la Reine, le Dauphin, la Dauphine et toute la cour se rendirent dans la salle du manège pour y assister au ballet; le sujet était *la Princesse de Navarre*, paroles de Voltaire, et musique de Rameau. La musique fut généralement approuvée, la pièce critiquée par un grand nombre et même par la jeune Dauphine. On trouva que le sujet était absolument inventé; que tout était trop à l'avantage de la France et pas assez à celui de l'Espagne, qu'enfin la représentation des Pyrénées s'abîmant et faisant place au temple de l'Amour était ridicule.

Le souper qui suivit se prolongea jusqu'à minuit. Peu de temps après, le Roi passa chez le Dauphin et la Reine chez la Dauphine; tous les hommes entrèrent chez le Dauphin et les dames chez la Dauphine. Le cardinal de Rohan fit la béné-

diction du lit. Le Roi donna la chemise au Dauphin et la Reine à la Dauphine. Mesdames étaient allées se coucher. « Ce n'est point l'usage, fait observer le duc de Luynes, que les princesses filles se trouvent à ces cérémonies. »

Le jour du mariage et les deux jours suivants il y eut des illuminations du plus bel effet. De tous les divertissements qui se succédèrent, l'un des plus jolis fut le bal masqué donné dans la galerie des glaces; on estima qu'il y avait eu en même temps quatorze ou quinze cents masques. Le Roi était masqué en if, lui et sept autres; le Dauphin et la Dauphine en berger et en bergère.

Il y avait trois tables pour les rafraîchissements. Comme c'était la nuit du jeudi au vendredi, tout était servi en maigre. « Il y avait une quantité prodigieuse de poisson, des vins de toutes espèces, et l'on donnait à chacun dans le moment tout ce qu'il demandait. L'indiscrétion des masques fut extrême. On prétend qu'il y eut des oranges du bal revendues au marché (1). »

Ce n'était pas hélas! chose inouïe que ces procédés peu délicats dans une aussi élégante société. Au cours même du voyage de la Dauphine, la duchesse de Brancas et la première femme de chambre s'étaient assez vilainement disputé la propriété des jambons offerts à la princesse par la ville de Bayonne!

Passons sur ces menus profits! De plus nobles récompenses étaient accordées à quelques-uns de ceux qui avaient tenu leur rôle en cette occasion. Voltaire, pour commencer par lui, reçut une pension de deux mille livres, une expectative de gentilhomme ordinaire et le brevet d'historiographe de Sa Majesté. La marquis Scotti, le prince de Campo-Florido, le comte de Montijo furent faits chevaliers du Saint-Esprit (2), ce qui fournit à l'évêque de Rennes le prétexte d'un panégyrique des deux

(1) *Mémoires de Luynes*, t. VI, p. 324. Tous les détails qui précèdent sont empruntés à ces *Mémoires*, t. VI, février 1745. Cf. quelques lettres d'Argenson à Vauréal, A. É. *Esp.* t. 483.

(2) *Mémoires de Luynes*, t. VI, p. 287.

premiers, tel que sa méchante langue en savait faire (1).

C'est que lui-même était passablement jaloux des honneurs décernés à autrui; il se plaignait avec amertume qu'on ne fît rien pour lui : « Mais aussi, écrivait-il le 16 février 1745 à d'Argenson, ne faut-il pas croire qu'au bout de quatre ans on regarde cet emploi-là comme le jour qu'on est nommé; il y a peines de corps et peines d'esprit. La fatigue de celui-ci est terrible; imaginez-vous que depuis quinze jours que le temps s'est mis à la pluie, il faut trois heures pour aller d'ici au Pardo et qu'il y a cent trous à être enterré dans la boue : il faut que je revienne de là à minuit, et tous les jours, j'arrive mort de lassitude et c'est pourtant alors qu'il faut que je travaille. Pour les peines d'esprit, vous en pouvez juger, vous savez ce que j'ai à faire. Après cela, il faut dire la vérité. Les hommes sont hommes; *sans récompense, le travail ne peut se soutenir*. Depuis quatre ans, à la réserve des trois premiers mois, où l'on me prodiguait les éloges, je n'ai presque reçu que des sécheresses jusqu'à votre lettre du 18 janvier..... On cherche de l'honneur aux yeux du public; je ne puis vous dire quelle impression de discrédit contre moi a fait ici sur tout le monde, de voir qu'après les choses dont j'ai été chargé et que j'ai fait le moins mal que j'ai pu, je demeure sans la moindre marque de satisfaction du Roi. Je vous assure que L. M. même m'en ont marqué leur surprise. Je suis entre vos mains : *verbum non amplius addam* (2). »

(1) A. É. *Esp.*, t. 483, f° 350. Vauréal à d'Argenson, 15 février 1745. « Le prince de Campo Florido était, disait-il, l'homme le plus méprisé qu'il y eût en Espagne : voler pour donner et donner pour voler étaient les deux points de sa politique. Cette méthode lui avait fait dans la garde-robe du Roi des amis qui lui avaient procuré le commandement de Valence (suit l'histoire de ses concussions, etc.)... Le marquis Scotti était dans un autre genre un caractère indéfinissable, fou, visionnaire à l'excès, vendeur d'orviétan sans talent pour le débiter, poète, historien, orateur, architecte, géographe, mathématicien, politique, il était de tous les arts et de tous les métiers; ses conversations embrassaient toutes sortes d'objets et finissaient par des ordures sur ses bonnes fortunes. On ne pouvait dire qu'il fût notre ennemi parce qu'il voyait que l'Espagne ne pouvait rien faire sans nous, mais il était prêt à le devenir au premier moment, sûr par là de plaire à la Reine. Son objet favori était de retirer Plaisance sa patrie des mains des Autrichiens et du roi de Sardaigne. »

(2) A. E. *Esp.*, t. 483, f°. 377. Vauréal à d'Argenson, 16 février 1745.

Ces belles paroles n'étaient que pour servir de préambule et d'annonce à la grâce que sollicitait Vauréal, le chapeau de cardinal (1). Mais avant d'en parler au roi son maître, l'ambassadeur avait eu l'imprudence de s'adresser directement à Philippe V. Celui-ci écrivit au Pape qui fit des difficultés; alors seulement, Vauréal pria le roi d'Espagne d'écrire au roi de France pour qu'il s'intéressât à cette affaire. Philippe consentit à cette seconde démarche, comme à la première (2); mais elle n'eut pas plus de succès. On fut au contraire fort scandalisé à Versailles, et même à Madrid, que Vauréal eût risqué pareille demande sans la licence de son souverain (3).

Voulant à tout prix honorer de quelque façon l'ambassadeur extraordinaire qui avait fait la demande de sa fille, le roi d'Espagne finit par lui concéder, en juin 1745, le titre de grand (4). Mais, soit pour des motifs politiques, soit par économie, l'évêque de Rennes devait quitter Madrid sans avoir prix possession de la grandesse, ni retiré ses patentes.

Trois mois durant, à Paris et à Versailles, le bruit des affaires avait été couvert par celui des fêtes. Après les douloureux événements de Bohême et de Bavière, l'invasion de l'Alsace, les tristes scènes de la maladie du Roi, la cour et la ville s'étaient ruées pour ainsi dire sur cette magnifique occasion de divertisment et de gaieté qu'apportait le mariage du Dauphin. « Le Français en général, dit à ce propos le chroniqueur Barbier, oublie toutes les inquiétudes pour les nouveautés de marque et de plaisir. » Et il ajoute : « On a beau crier misère, le public trouve de l'argent pour fêtes et plaisirs. »

Les affaires n'avaient pas chômé cependant; et, si elles n'avaient pas réussi à fixer l'attention du public, elles n'en avaient pas moins apporté au Roi et à son nouveau ministre des affaires étrangères les plus graves sujets de préoccupation.

(1) A. É. *Esp.*, t. 483, f° 41?. Vauréal à Louis XV, 26 février 1745.
(2) *Ibid.*, f° 398. Philippe V à Louis XV, 22 février 1745.
(3) Alcala, *Est.*, l. l. 4060 et 4113, Villarias à Campo-Florido et Campo-Florido à Villarias 23 février et 5 mai 1745.
(4) A. É. *Esp.*, t. 485, f° 349. Vauréal à d'Argenson, 23 juin 1745.

CHAPITRE V

Les débuts politiques et les idées du marquis d'Argenson. — Sa mauvaise volonté à l'égard de l'Espagne. — Revers de Frédéric II. — Mort de l'empereur Charles VII. — Capitulation de la Bavière par le traité de Fuessen. — Maladresses de la politique française en Allemagne. — Maintien de l'alliance espagnole. — Intervention limitée en Italie. — Difficultés à propos du plan de campagne. — Traité de la France et de l'Espagne avec la République de Gênes.

18 NOVEMBRE 1744 — 1er MAI 1745

Il y avait à coup sûr fort longtemps que la France n'avait rencontré, pour présider à ses relations extérieures, un ministre aux vues aussi originales que le marquis d'Argenson. Si Louis XV avait su que celui sur qui, à défaut du marquis de Villeneuve non acceptant, son choix venait de s'arrêter, était un spéculatif, un théoricien, presque un rêveur, — assez du moins pour se croire prédestiné au rôle non seulement d'un Sully, mais d'un Moïse, — peut-être se fût-il borné à répondre aux protecteurs de M. d'Argenson par le mot de Louis XIV sur Fénelon, et l'eût-il tenu aussi soigneusement à l'écart des affaires que son aïeul l'archevêque de Cambrai. Mais Louis XV ne connaissait pas à fond son nouveau ministre ; et, s'il avait ouï dire qu'il avait naguère appartenu à la société de l'*Entresol*, cette réunion de beaux esprits qui se tenait chez l'abbé Alary, il avait appris aussi qu'au premier signe de mécontentement donné par Fleury la petite académie s'était dispersée, sans que d'Argenson plus que les autres se fît avertir à deux fois (1).

Il ne saurait nous appartenir de présenter ici les plans en partie réalisables, en majeure partie chimériques, grâce auxquels le marquis d'Argenson pensait transformer la France,

(1) Duc de Broglie, *Marie-Thérèse impératrice*, t. I, p. 172.

presque à l'insu du souverain, en une démocratie quasi-républicaine, sous l'autorité toujours absolue de ses rois héréditaires (1). Mais il ne serait pas possible de comprendre la façon dont, pendant les deux années qu'il exerça le pouvoir, il conçut les relaions de la France et de l'Espagne, ainsi que le rôle de ces deux puissances en Italie, si nous ne rappelions au moins rapidement les traits essentiels de la politique extérieure qu'il s'était forgée par avance, dans le silence du cabinet, sans autres éléments d'information que les traités connus et les feuilles publiques.

I

C'est en 1737, quelques mois après la chute de Chauvelin, que le marquis d'Argenson avait composé ce fameux *traité de politique* qui parut sept ans après la mort de l'auteur sous ce titre : « *Considérations sur le gouvernement ancien et présent de la France,* » et dont la seconde partie, beaucoup plus courte que la première, contenait les « plans pour le dehors ». C'était, comme on l'a dit, un véritable programme ministériel, mais l'en-tête même : « *Essai de l'exercice du tribunal européen par la France seule* », n'en faisait que trop prévoir le caractère peu pratique.

La pensée de l'auteur se portait d'abord, cela n'a rien de surprenant, sur le *grand dessein* d'Henri IV et aussi sur le projet de tribunal européen de l'abbé de Saint-Pierre. Mais il prétendait avoir trouvé quelque chose d'infiniment plus sûr et plus efficace : à savoir l'*arbitrage armé* de la France.

Son roi et son ministère sont fort sages, écrivait-il, sa réputation est grande, elle est arrivée « à un point d'arrondissement » qui lui rend inutiles de nouvelles conquêtes : contente de son bonheur, elle ne doit plus songer qu'à celui des autres.

Mais les autres seraient-ils disposés à se laisser ainsi assurer

(1) Cf. Zévort, *le Marquis d'Argenson*, chap. Ier; et Broglie, *op. cit.*, p. 172-177

leur bonheur? Le rôle d'arbitre armé n'est-il pas toujours un peu inquiétant? « Il y a en Europe, répond d'Argenson, une disposition prochaine à l'équilibre ». La France ne peut qu'en profiter : qu'elle travaille donc, non plus à reculer ses frontières, mais à réprimer les ambitieux!

Les ambitieux, c'était l'Autriche, c'était la Russie, c'était l'Espagne, c'était l'Angleterre. L'Autriche, d'accord avec la Russie, menaçait les vassaux de l'Empire, l'Italie et la Turquie d'Europe. La Russie, d'accord avec l'Autriche, faisait courir le même danger aux puissances du Nord et à la Turquie d'Asie. L'Espagne revendiquait toutes ses anciennes possessions aux Pays-Bas, en Italie et même le Portugal. L'Angleterre portait atteinte au commerce universel et convoitait les colonies espagnoles des Indes occidentales. Quels moyens la France devait-elle employer pour forcer ces quatre puissances « à devenir heureuses? »

1° Elle ameuterait tous les vassaux de l'Empire contre la maison d'Autriche, prouverait par des actes sa modération et son désintéressement, chercherait à établir en Allemagne la liberté de conscience, sans favoriser ni catholiques ni protestants, et profiterait de la prochaine extinction de la maison d'Autriche, pour élever une nouvelle maison, pour chasser de l'Italie les Allemands, *et même les Espagnols* qui sont aussi des barbares (1).

2° Elle regagnerait la Russie en lui envoyant ses émissaires, ses artistes en tous genres et ses subsides; elle la contiendrait, en lui opposant une ligue avec le Danemark et la Suède.

3° *Elle réprimerait les desseins chimériques de l'Espagne en dédaignant sa colère et ses caresses :* « Quand même l'Espagne pousserait fort loin ses menaces contre nous, je demande, écrivait d'Argenson, par où elle nous entamera et quel mal il nous en arrivera? » Il prévoyait cependant que l'Espagne serait longtemps l'écueil des ministres français et que toute leur habileté s'y viendrait briser.

4° Enfin, la France donnerait aux Anglais des affaires chez eux

(1) D'Argenson daignait pourtant reconnaître que l'expulsion de l'Empereur était plus pressante que celle de don Carlos.

pour les empêcher de mésuser de leurs forces en argent, de faire la guerre et de ruiner l'équilibre; elle aurait une marine digne de son empire, pour protéger la Hollande contre sa rivale dominante et les colonies espagnoles contre la contrebande.

Ce système établi, d'Argenson se demandait quels seraient les alliés de la France. La réponse ne l'embarrassait guère : la France n'aurait point d'alliés fixes, mais « elle aurait toujours l'Europe entière pour amie et pour dépendance ». Il voulait bannir ces associations de puissances qui ont « l'envahissement pour vocation ». Sa conclusion était que la France seule était en volonté et en pouvoir de jouer ce beau rôle d'arbitre universel. « Elle ne demande rien et on ne lui demande rien, quelle plus belle situation (1)? »

Telles étaient les idées que d'Argenson nourrissait en 1737 et qu'il devait apporter au ministère en 1744. Pendant quelques années, avec une ambition naïve et qui s'étale dans ses écrits, il guetta l'occasion de les appliquer.

A défaut du sens exact des réalités et de la science des faits, possédait-il du moins la connaissance des hommes, le tact qui permet de les deviner et fait que l'on découvre du premier coup la manière de traiter avec chacun? Chauvelin s'était efforcé de faire l'éducation de l'apprenti-ministre et de le prémunir contre les tendances qui eussent risqué de ne faire de lui qu'un second abbé de Saint-Pierre. Mais d'Argenson avait apparemment mal compris les leçons de son maître. Semblable à un collégien récemment sorti des bancs, il s'était imaginé que, pour apprendre à connaître les hommes, il fallait « aller au spectacle, boire bouteille et voir des filles. » Inutile de dire que ce genre d'expérience ne lui avait enseigné ni le grand monde, ni la diplomatie, et ne l'avait arraché ni au débraillé de ses manières, ni même à ses livres ou à son écritoire auxquels il revenait toujours.

Il manquait donc bien des choses au marquis d'Argenson

(1) Cet exposé est fait d'après Zévort, *le Marquis d'Argenson*, p. 3-5.

pour être, nous ne dirons pas un conducteur de peuples comme Moïse, ou un ministre dirigeant comme Sully, mais simplement un ministre écouté du Roi et utile au royaume (1).

Cela n'empêchait pas Voltaire, son ami, de remplir ses lettres du vœu très ouvertement exprimé qu'un si grand homme fût mis à même de poursuivre l'application de ses vastes projets : « Plût à Dieu, lui écrivait-il, que vous fussiez dans la place que vous méritez! Ce n'est pas pour moi, c'est pour le bonheur de l'État que je le désire. » Et Voltaire se flattait en outre de rapprocher, sous les auspices de la philosophie, Frédéric et d'Argenson. « Le Salomon du Nord, disait-il encore à celui-ci, m'a parlé souvent de ceux qui font le plus d'honneur à la France : il a voulu connaître leur caractère et leur façon de penser. Je vous ai mis à la tête de ceux dont on doit rechercher les suffrages. » Si Frédéric ne paraît pas avoir subi le charme du futur ministre, celui-ci en revanche se persuada aisément qu'avec Frédéric la vertu et le génie étaient montés sur le trône et qu'il fallait regarder ce prince comme un oracle (2).

Il n'en fut que trop convaincu, car, bientôt dupé, berné par le philosophe couronné, le philosophe ministre, continuera à faire de l'alliance prussienne le pivot de la politique française en Allemagne, comme de l'alliance sarde l'axe de la politique française en Italie.

Soyons juste et reconnaissons du moins chez d'Argenson, avec un sincère amour du bien public, une rare puissance de travail, une infatigable activité, un zèle constant à remplir ses devoirs professionnels.

Qualités et défauts, tout d'Argenson se montre au naturel dans ses dépêches vives et primesautières, ou, d'autres fois, se trahit par un mot saillant, un tour pittoresque, une formule énergique, dans l'œuvre de ses subordonnés du Theil et Ledran (3).

(1) Zévort, *op. cit.*, p. 9.
(2) Duc de Broglie, *Marie-Thérèse impératrice*, t. Ier, p. 185-195.
(3) *Ibid.*, p. 199-201.

Au demeurant, homme d'une remarquable intelligence, mais le moins fait du monde pour le métier de diplomate et de ministre des affaires étrangères, tel fut, dans les conseils du Roi, le marquis d'Argenson. C'en est assez pour expliquer et sa durable renommée et ses échecs politiques.

II

Avec les idées que nous venons d'exposer et qui étaient depuis si longtemps arrêtées et mûries dans sa tête, faut-il être surpris qu'à peine maître du pouvoir d'Argenson se soit prononcé contre l'ambitieux système de l'Espagne? Il se déclara en effet hautement en faveur d'une paix prochaine et il fit connaître au Roi les conditions auxquelles il croyait possible de l'obtenir. Suivant lui, il aurait fallu adopter sur-le-champ le système d'une *heureuse et prévoyante défensive,* renoncer par conséquent à tout mouvement en avant, soit en Flandre, soit en Allemagne, soit en Italie, se borner à garder vigoureusement les positions prises et attendre que cet édifiant exemple de modération donné par la France provoquât partout un mouvement en faveur de la paix. Louis XV dut faire comprendre à son ministre combien cette attitude était contraire aux engagements qu'il avait pris avec Charles VII, avec Frédéric II, avec Philippe V, en un mot avec tous ses alliés qui comptaient sur sa parole. Il ne pouvait pas poser les armes sans avoir obtenu satisfaction pour l'Empereur et constitué pour don Philippe un apanage en Italie. Le moyen d'obtenir de bonnes conditions n'était pas de paraître renoncer au combat, mais d'effrayer les ennemis. « Effrayer! s'écrie douloureusement d'Argenson. Pourquoi effrayer? Cessons les injures, diminuons les craintes, et nous ramènerons la paix (1). »

Engagé malgré lui dans une politique qu'il désapprouvait,

(1) Duc de Broglie, *Marie-Thérèse impératrice*, t. Ier, p. 202-203.

d'Argenson se rattrapa, grave imprudence, encore qu'assez ordinaire, en la soutenant mal. A l'égard de l'Espagne en particulier, il fit preuve d'une très évidente mauvaise volonté.

L'un de ses premiers actes, cinq jours après sa nomination, avait été de demander à l'évêque de Rennes, outre un tableau de la cour d'Espagne, un mémoire sur le parti qu'il croyait que l'on pût tirer de son alliance (1). Pour le tableau, Vauréal se borna à renvoyer à ses dépêches depuis le mois de mai, et désormais, se sentant en communion d'idées avec le ministre, il donna encore plus libre carrière qu'auparavant à sa verve méchante. Ce qu'on devait attendre de l'Espagne, disait-il dans sa réponse à d'Argenson, c'était 1° la fidélité, 2° la coopération. Sur le premier point, il n'y avait rien à redouter jusqu'à ce que l'Infant fût établi. La fidélité de la Reine ne pouvait être tentée que par l'Angleterre; or l'Angleterre la croyait trop attachée à la France pour rien essayer; d'ailleurs elle demanderait que l'Espagne se retournât contre la France; et cela Philippe V ne l'accorderait jamais. Quant à la coopération, elle serait très limitée. Pour l'argent, l'Espagne devait six quartiers à l'Empereur et le ministre de ce prince à Madrid était réduit à demander l'aumône pour son maître et pour lui. Cependant l'Espagne n'avait rien perdu de sa hauteur et avait considéré comme une injure que l'on voulût insérer dans le nouveau traité le paiement régulier des subsides. Les Génois savaient à quoi s'en tenir sur ceux qu'ils demandaient.

Quant aux hommes, on ne pouvait pas trouver en Espagne de quoi compléter l'armée de l'Infant et celle de M. de Gages. L'armée de l'Infant était réduite à moins de dix mille hommes effectifs. La Reine prétendait qu'il y aurait trente mille hommes à l'entrée en campagne; mais comment le croire? L'armée de M. de Gages n'avait pas plus de huit mille fantassins espagnols avant l'arrivée des Napolitains. Elle avait reçu trois mille recrues de Majorque et de Barcelone; elle comptait au plus dix mille fan-

(1) A. É. *Esp*., t. 482, f° 247. D'Argenson à Vauréal, 23 novembre 1744.

tassins espagnols et douze cent cinquante cavaliers, y compris les Napolitains. La cavalerie de l'Infant ne dépassait pas deux mille cinq cents hommes. En Espagne, à Oran, à Ceuta, aux Canaries, à Majorque, il ne restait pas plus de vingt-six bataillons, soit en tout six mille hommes.

La flotte était réduite aux débris qui se trouvaient à Carthagène : sur douze vaisseaux, il y en avait cinq qui n'étaient que des bâtiments marchands, pris de force par le ministre au commencement de la guerre.

La Reine niait qu'il ne se trouvât que ce petit nombre d'hommes aux armées; il n'y avait pour s'en convaincre qu'à faire faire des revues très exactes en présence d'officiers espagnols et français (1).

De tels renseignements n'étaient guère faits pour relever dans l'esprit du ministre la valeur d'une alliance contre laquelle il était déjà prévenu. Aussi ne se prêta-t-il d'abord à aucune concession, qu'il s'agît de renforts, du plan de campagne, ou du traité avec la République de Gênes. Vauréal, qui pourtant n'était pas suspect, lui propose-t-il de remettre à Campo-Florido un mémoire où se trouve cette phrase : « Au 1er de mars, l'armée française sera pour le moins telle que le Roi s'y est obligé par le traité de Fontainebleau; » d'Argenson écrit brutalement en marge : *non!* et c'est d'un autre *non* qu'il accompagne ces lignes : « S. M. fera même les derniers efforts pour aider l'Infant d'un plus grand nombre de troupes, pourvu que l'Espagne remplisse également ses engagements (2). »

Leurs Majestés Catholiques conçoivent-elles le plan, — celui-là même qui devait être couronné d'un heureux succès en 1745, — d'opérer la jonction de l'armée de M. de Gages avec celle de l'Infant dans l'état de Gênes pour écraser Charles-Emmanuel et marcher sur Milan, le gouvernement français se fâche, qualifie de *déraison* le projet espagnol, défend que les troupes françaises entrent sur le territoire de Gênes avant que le traité ait été conclu

(1) A. É. *Esp.*, t. 480, f° 325. Vauréal à d'Argenson, 23 décembre 1744.
(2) *Ibid.*, f° 338.

et menace de retirer en Provence les bataillons qu'il a laissés dans le comté de Nice (1).

Quant au traité génois, la levée du siège de Coni produit sur la République un effet désastreux; le refus de donner à l'Infant Tortone et Alexandrie achève de l'inquiéter; Grimaldi demande qu'on laisse au moins pour l'hiver une force considérable à proximité, car les Anglais menacent autant que les Piémontais (2).

Heureusement l'Espagne tient bon. La Reine use à l'égard de l'Infant d'une énergie voisine de la dureté. Elle l'accuse de vouloir passer l'hiver à Chambéry où il se plaît et, pour le punir, elle lui fait enjoindre par le Roi de ne pas quitter Nice de toute la saison. Les représentations de l'Infant sur « le mauvais air de cette ville » et du marquis de la Mina « sur le danger que pouvait courir le prince exposé aux bombes et aux gros canons des vaisseaux anglais, » ne l'attendrissent nullement (3). Don Philippe est maté et fait sa soumission en ces termes d'une platitude qui ne laisse rien à désirer : « Je vois aussi, écrit-il à sa mère, ce que V. M. me fait la grâce de me marquer au sujet de ma docilité; je sais parfaitement que devant Vos Majestés je dois ramper la langue à terre, ce que je ferai toujours et par devoir et par inclination, n'en pouvant jamais assez faire pour ceux qui font tout pour moi; et, pour ce qui est des autres, j'en userai selon que Votre Majesté a la bonté de me le marquer (4). » — « Si on ordonnait à l'Infant, écrit Vauréal, de marcher à Milan, il le ferait sans oser risquer la plus légère représentation. »

La Mina est rappelé et exilé dans sa commanderie, parce qu'il a opiné pour la levée du siège de Coni.

Enfin on fait savoir à la France qu'on en a assez de toutes

(1) A. É. *Esp.*, t. 480. f° 245; Vauréal à du Theil, 28 novembre; f° 258, d'Argenson au prince de Conti; t. 483, f° 39. Vauréal à d'Argenson, 7 janvier 1745; f° 45. Mémoire de Campo-Florido.

(2) *Ibid.*, f°s 205 et 226. Vauréal à du Theil et à Villeneuve (qu'il croit nommé aux affaires étrangères) 13 et 20 novembre 1744; t. 483, f° 7. Vauréal à d'Argenson, 2 janvier 1745.

(3) *Ibid.*, t. 483, f° 7. Vauréal à d'Argenson, 2 janvier 1745.

(4) Alcala, *Est.*, l. 2704. Don Philippe à la Reine, 12 décembre 1744.

ses remises et de toutes ses tergiversations et qu'on exige une réponse immédiate afin de pouvoir envoyer des ordres à M. de Gages (1).

En conséquence, « quoique S. M. n'eût pas été jusqu'alors aussi empressée à conclure avec Gênes que la cour de Madrid qui voyait les choses plus faciles qu'on ne les jugeait à Versailles, cependant l'état des affaires générales la déterminait à donner ordre à l'évêque de Rennes de signer le traité sans défaite ni délai. » Vauréal devait cependant observer de « ne point faire contracter à S. M. l'engagement absolu de procurer à l'Infant Alexandrie et Tortone, mais seulement de ne les pas laisser revenir au roi de Sardaigne. » Il pouvait, afin de satisfaire les Génois, signer le traité tel qu'il était projeté; mais il y aurait un article secret entre les rois de France et d'Espagne, portant que « quoiqu'il fût stipulé que S. M. promettait à l'Infant la conservation de Tortone et d'Alexandrie, néanmoins elle n'y serait astreinte qu'autant que les deux rois consentiraient pour eux et pour l'Infant qu'il fût pris sur le total de l'établissement en Italie de ce prince un équivalent propre à satisfaire le roi de Sardaigne, si la paix ne pouvait se faire sans cela (2). »

Quant au plan de campagne, Louis XV consentait à faire passer ses troupes d'Oneille et de Finale dans le Montferrat,

(1) Alcala, *Est.*, l. 4060. Villarias à Campo-Florido, 8 janvier 1745.

(2) A. É. *Esp.*, t. 483, f° 144. d'Argenson à Vauréal, 18 janvier 1745. La France avait fait aussi certaines demandes relatives au duc de Modène : elles furent mal accueillies (ibid., f° 169). Vauréal à d'Argenson, 21 janvier 1745 : « Je n'avais que trop prévu le mauvais succès de la dernière proposition dont vous m'avez chargé pour M. le duc de Modène, quoique je me sois abstenu de proposer que l'on payât les troupes que ce prince pourra lever.... « A voir les instances qu'on nous fait pour lui, dit la Reine, il semble que ce soit le premier objet de la France et que nous ne venions qu'après lui. C'est pour lui que M. de Maillebois s'est opposé à aller à Milan, aimant mieux regagner les États de M. de Modène que d'assurer à l'Infant la capitale du Milanais etc..... ». — Cet orage fut fort long. Après qu'il fut un peu calmé, je suppliai la Reine de réfléchir que je ne lui avais rien demandé pour M. de Modène.... que j'avais souhaité qu'il pût former un corps de troupes.... La reine d'Espagne tourna en ridicule les troupes que le duc pourrait lever et m'a dit que si c'était un bataillon de statues de marbre pour des jardins, il en pourrait faire un dans ses carrières de Massa ; mais que, pour des soldats, jamais il ne mettrait cinquante hommes ensemble. Il fallut sourire à cette plaisanterie et y trouver de la grâce. »... La Reine se plaint que Maillebois n'ait que 14 mille hommes, ce qui est bien loin du traité de Fontainebleau et dit qu'elle n'a que faire du duc de Modène.

pourvu qu'elles conservassent leurs communications avec Nice et le Daupiné. A cet effet, il exigeait derechef que l'on commençât par le siège de Coni que l'on ferait, disait-il, dans de meilleures conditions que l'année précédente; puis on s'occuperait du siège de Tortone. Il ne s'engageait pas encore à aller à Milan. L'armée des deux couronnes devait monter à quatre-vingt-neuf bataillons et à soixante-huit escadrons, auxquels le roi de Sardaigne ne pouvait opposer que cinquante-cinq bataillons, trente-deux escadrons et des milices (1).

Ainsi l'intervention de la France en Italie et le traité avec la République de Gênes qui devait la rendre plus facile et plus sûre étaient choses décidées lorsqu'arriva à Versailles la nouvelle qui allait une fois de plus remettre en question toute la politique de la maison de Bourbon : l'empereur Charles VII, « attaqué d'une goutte remontée », était mort le 21 janvier, ne laissant comme successeur qu'un enfant de dix-huit ans, pressé de tous côtés par ses ennemis victorieux. « Allez trouver Chavigny, avait dit à son médecin le souverain sur le point de rendre le dernier soupir, et dites-lui, mais à lui seul, de se ressouvenir que j'ai mis toute ma confiance en lui et dans son cher roi, et que j'espère qu'il continuera à mon fils son attachement et ses conseils. »

III

La mort de Charles VII survenait au milieu des plus fâcheuses circonstances. Frédéric II avait dû, à la fin de novembre, évacuer précipitamment la Bohême; sa retraite, qui avait eu toutes les apparences d'une déroute, avait achevé de tourner contre lui l'opinion publique allemande et singulièrement ébranlé la confiance que les cabinets européens avaient mise en son génie.

(1) A. É. *Esp.*, t. 483, et Alcala, *Est.*, l. 4045. D'Argenson à Campo-Florido et mémoire sur les opérations en Italie, 30 janvier 1745.

Molwitz, Chotusitz et Prague ne comptaient plus. Le maréchal de Belle-Isle, sur qui seul on faisait fond pour restaurer l'influence française, rassurer l'Empereur, consolider l'entente avec la Prusse, s'était sottement laissé prendre à Elbingerode sur le territoire hanovrien et se voyait conduit captif en Angleterre. L'Électeur de Saxe, roi de Pologne, venait de conclure à Varsovie un traité secret avec l'Autriche, l'Angleterre et la Hollande, par lequel les quatre signataires s'engageaient à se préserver réciproquement de toute attaque. Enfin, à l'heure où Charles VII expirait, les armées autrichiennes avaient déjà franchi les frontières de son électorat et se préparaient à marcher à grands pas vers sa capitale. A Münich même, la passion antifrançaise envahissait tout le monde et le général de l'armée bavaroise Seckendorf, Autrichien de naissance, était le premier à semer le découragement.

Si l'Allemagne était lasse de l'intervention des Français, l'opinion publique en France, il faut bien le reconnaître, n'était pas plus favorable à une politique que l'expérience semblait avoir décidément condamnée. En quatre ans, trois grandes armées étaient allées se fondre au delà du Rhin; nos meilleurs généraux y avaient compromis leur renommée; l'avenir s'annonçait de ce côté aussi sombre que le passé. Sur la frontière de France tout au contraire, dans ces champs de la Flandre, où tant de fois avait coulé le sang français, un jeune Roi à la tête d'une brillante armée avait ramené la victoire sous nos drapeaux; et, si les alliés se plaignaient d'opérations qu'ils jugeaient stériles, les Français en revanche y applaudissaient à l'envi et y voyaient le plus sûr moyen de conquérir une paix glorieuse.

Par la mort de l'Empereur, il semblait que la Providence offrît elle-même à Louis XV un moyen de sortir des affaires d'Allemagne. Bien plus, « on se trouvait subitement reporté de quatre ans en arrière. » Au moment où l'on sentait la faute commise en 1741, l'occasion s'offrait de la réparer : le jeu nous était rendu à peu près tel qu'il avait été entre les mains de Fleury; de nouveau, nous pouvions traiter avec Marie-Thérèse, moyen-

nant certains avantages, contre la promesse de ne pas nous opposer à l'élection du Grand-Duc à l'Empire.

Sans doute, comme l'avait fait observer deux mois plus tôt Louis XV à son ministre, nous étions liés sur certains points; mais par suite du changement profond et inattendu produit par la mort de Charles VII, nous pouvions assez facilement dénouer plusieurs de ces liens. Assurément, il eût été honteux d'abandonner le jeune Électeur de Bavière, mais on pouvait lui assurer des conditions acceptables; et d'ailleurs quelques jours devaient suffire pour démontrer que la politique française allait surtout avoir à l'arrêter dans son pusillanime empressement à se soumettre. L'union de Francfort demeurait sans objet puisqu'elle n'avait plus d'empereur à soutenir et presque tous ses membres ne paraissaient que trop disposés à négocier leur accommodement particulier. Frédéric II lui-même pensait à nous fausser compagnie : la fortune des armes ne semblait-elle pas, pour lui aussi, avoir fourni les bases d'un accord, en lui faisant perdre la Bohême, en lui laissant la Silésie? Restait donc l'Espagne, cette Espagne à charge au ministre, non pas pourtant à Louis XV : mais précisément, parce que Louis XV ne voulait rien pour lui-même, il pouvait, en échange de ses propres conquêtes et de l'appui moral donné à la candidature de François de Lorraine, obtenir de Marie-Thérèse l'apanage italien que réclamait don Philippe.

Ainsi l'on pouvait traiter au commencement de 1745 pourvu que la France renonçât franchement à toute intervention hostile à la maison d'Autriche en Allemagne.

Mais, si l'on ne voulait pas se ranger à ce système, il fallait alors concentrer toutes les forces du Roi en Allemagne et, par une expédition formidable, dicter au Corps germanique les volontés de la France. De cela personne ne voulut. Mais on n'eut pas davantage le courage d'embrasser catégoriquement la politique pacifique avec toutes les conséquences qu'elle comportait.

Louis XV ne pouvait se défendre, à l'égard de François de Lorraine, d'une antipathie jalouse : l'idée de voir empereur,

avant lui dans la hiérarchie des souverains, l'humble prince, son voisin de la veille, lui paraissait on ne peut plus déplaisante. Il tenait d'ailleurs à sa campagne de Flandre : de tous les rôles qu'il avait assumés à la mort de Fleury lorsqu'il avait prétendu se charger du gouvernement de son État, celui de soldat était le seul qui lui eût valu quelque gloire et auquel il n'eût pas renoncé : or le roi de France ne pouvait pas combattre au loin.

Non plus que son maître, le ministre ne sut choisir, et lorsque, par un coup inespéré, le ciel lui fournit, après deux mois de ministère, l'occasion d'appliquer ses propres idées, il ne comprit pas, et se borna à continuer la politique de ses prédécesseurs, celle-là même qu'il avait tant blâmée. Il reconnut que « tout était changé par la mort de l'Empereur », et que « la ligue de Francfort n'avait plus d'objet, la France n'ayant plus le prétexte de soutenir l'Empereur »; mais il persista à vouloir l'alliance de la France avec la Bavière et avec la Prusse, niant jusqu'à la dernière minute des défections qu'on lui annonçait de toutes parts et se bornant à substituer à la candidature de l'Électeur de Bavière celle de l'Électeur de Saxe qui, tout comme les autres lui faisait faux bond (1).

« On chercherait vainement, dit M. le duc de Broglie, dans les premiers écrits qui portent la signature de d'Argenson une indication quelconque de laquelle on puisse conclure qu'il ait aperçu la voie nouvelle qui s'ouvrait devant lui et encore moins qu'il ait eu la tentation d'y entrer. Rien de plus confus, de plus contradictoire que les premières instructions qu'il envoie après l'évènement imprévu de Münich. Là où on chercherait le coup d'œil et la décision de l'homme d'État, on ne trouve que l'émotion d'un esprit systématique arrivé aux affaires plein de confiance dans ses théories, et qui se trouve jeté à l'improviste dans la mêlée confuse de complications pratiques qu'il n'avait même pas soupçonnées; c'est l'éblouissement d'un solitaire qui

(1) Ces idées sont admirablement développées dans le chapitre de M. le duc de Broglie intitulé « La vacance de l'Empire » (*Marie-Thérèse impératrice*, t. Ier); j'en donne ici un très succinct résumé, nécessaire à l'intelligence de ce qui suit.

sort de l'obscurité, et que les jeux inattendus de la lumière aveuglent au lieu de l'éclairer. Toutes les difficultés sont soulevées, aucune n'est résolue. Ce sont des questions qu'il pose et non des indications qu'il donne (1). »

Sa correspondance avec l'ambassadeur de Louis XV à Madrid confirme absolument cette impression. Le 28 janvier, il écrit à Vauréal que Louis XV a pris la résolution « de persister dans ses engagements avec l'Espagne, la maison de Bavière et le roi de Prusse; qu'il demande au roi son oncle son avis sur la manière de faire éclater cette résolution et sur la méthode de l'exécuter; qu'il demandera également à ses autres alliés de lui communiquer leurs desseins, relativement au maintien des engagements, principalement à l'égard de la position des troupes françaises dans l'Empire. » Il ajoute que « la première démarche du Roi sera vraisemblablement de faire connaître aux États-Généraux la droiture de ses intentions sur la liberté à laisser au Corps germanique dans l'élection d'un empereur et de leur déclarer qu'il voulait soutenir en entier et vigoureusement les intérêts de l'Espagne et ceux de la maison de Bavière. L'évêque de Rennes pouvait assurer L. M. C. que « la conduite de la France, ses démarches et ses écrits auraient la dignité noble et constante qui lui est convenable et ne marqueraient aucun relâchement dans une occasion où le fruit de tant d'efforts se perdait dans un instant (2). »

D'Argenson chargeait enfin Vauréal de s'informer « si c'était à l'Électeur de Bavière ou à l'Empereur que le roi d'Espagne avait cédé ses droits sur la succession autrichienne en Allemagne. »

Sur ce point, la réponse fut « qu'il n'y avait pas eu de cession mais seulement un consentement de la part de l'Espagne pour que l'un agît en Allemagne pendant que l'autre en ferait de même en Italie. Il était sous-entendu que, selon le succès que l'on aurait des deux côtés, on pourrait alors se céder et se garantir réciproquement ce qu'on aurait pris. On avait imaginé

(1) Duc de Broglie. *Marie-Thérèse impératrice*, t. Ier, p. 207.
(2) A. É. *Esp.*, t. 483, f° 410. D'Argenson à Vauréal, 28 janvier 1745.

cette subtilité parce que, dès 1740, la cour de Madrid avait cru voir que la France voulait faire beaucoup en Allemagne et peu en Italie. On craignait en conséquence que l'Électeur de Bavière ne s'emparât d'une partie des États de la maison d'Autriche en Allemagne pendant que l'Espagne ne pourrait rien faire en Italie. Alors S. M. C. aurait inutilement cédé ses droits sur l'Allemagne. Cette convention qui avait précédé l'élection avait par conséquent été faite avec l'Électeur de Bavière et non avec l'Empereur; elle subsistait donc avec le nouvel Électeur (1). »

L'Espagne au fond regardait, d'un œil assez indifférent, les affaires d'Allemagne; elle apprit avec plaisir que le Roi maintenait ses engagements avec le roi de Prusse et l'Électeur de Bavière, parce qu'elle y vit le moyen d'empêcher la reine de Hongrie d'envoyer de nouvelles troupes en Italie. Tout ce que L. M. C. en effet réclamaient de Louis XV, c'était qu'il ne perdît pas de vue l'établissement de don Philippe. Sitôt qu'Élisabeth avait appris la mort de Charles VII, elle avait enjoint à son fils d'écrire au roi de France (2). Ni elle d'ailleurs, ni le représentant de l'Espagne à Versailles ne partageaient les illusions du gouvernement français sur ce qu'il était désormais possible de faire en Allemagne. La nuit même où était arrivée à la cour de France la nouvelle de la mort de l'Empereur, Campo-Florido avait eu avec Louis XV en personne une heure entière d'entretien. Sans hésiter il avait émis l'opinion qu'avant peu on apprendrait l'accommodement du jeune Maximilien de Bavière avec Marie-Thérèse et que, malgré tous les efforts contraires, François de Lorraine serait, cette fois, élu empereur. Moins clairvoyant, d'Argenson avait vivement contesté cette manière de voir (3).

(1) A. É. *Esp.*, t. 483. f° 344. Vauréal à d'Argenson, 13 février 1745.

(2) Alcala, *Est.*, l. 2519. Don Philippe à L. M. C., 13 février 1745. « Je vois aussi ce que Vos Maj. me font la grâce de me dire au sujet de la mort de ce pauvre Empereur et qu'Elles jugent à propos que j'écrive au roi de France pour me recommander à lui, ce que je ferai d'abord prenant mon texte de ce que Campo-Florido m'a mandé qu'il lui avait dit, qu'il ne songerait à faire la paix que je ne fusse établi; je l'en remercierai et la prierai de me continuer ses bonnes dispositions. »

(3) Alcala, *Est.*, l. 4113. Campo-Florido à Villarias, 25 et 26 janvier 1745.

Mais, quoi qu'il pût penser du résultat final, le gouvernement espagnol ne pouvait pas se séparer du gouvernement français sur une question aussi importante aux yeux de ce dernier. Philippe V déclara donc qu'à part le grand-duc de Toscane, il lui était égal qui serait empereur, qu'il s'en rapportait au choix du roi de France et que ses agents auraient ordre de seconder ses démarches (1). »

Dès le 3 mars, Villarias rédigea pour le comte de Bena des instructions en conséquence : bien entendu, on y retrouvait la trace des défiances accoutumées et la crainte que la France, en traitant avec Marie-Thérèse, ne trahît de quelque façon ses engagements envers l'Espagne (2).

A tout le moins elle mettait fort peu d'empressement à faire connaître à l'Espagne le détail de ses vues, car Louis XV avait depuis longtemps commencé ses démarches à Dresde que Philippe V ignorait encore qui de l'Électeur de Saxe ou de l'Électeur de Bavière, — les deux seuls possibles à ses yeux, comme aux yeux de tous, — serait le candidat opposé au grand-duc (3). Le 15 mars encore, Louis XV n'écrivait à son oncle, malgré les re-

(1) A. É. *Esp.*, t. 483, f° 344. Vauréal à d'Argenson, 13 février; f° 398. Philippe V à Louis XV, 22 février; Alcala, *Est.*, l. 4113. Campo-Florido à Villarias, 17 mars 1745.

(2) Alcala, *Est.*, l. 2978. Villarias au comte de Bena, 3 mars 1745. « Aunque no ha descubierto todavia la Corte de Paris su animo deliberado por lo que mira á la nueva eleccion, y es materia dudosa acia donde querra llebar el trono del Imperio; y se halla el Rey por este motibo irresoluto tambien en los impulsos que debe dar á sus Ministros : *non valancea S. M. en que se sigan los pasos de los Franceses y en esta segura suposicion procurara V. E. medir sus operaciones por las de M. de Chavigni;* singularmente en lo que se hermane con las antiguas maximas practicadas durante la vida del Emperador.

No se persuade S. M. á que se proceda sustancialmente en contrario á lo menos en lo que toca á aquella conexion que tenian con nuestros empeños; pero si succediere, procedera V. E. con la maior disimulacion y concurriendo solo lo que basta á descubrir con certidumbre lo que se intentare hacer, o se hiciere, pausara V. E. en lo demas, hasta que sepa la determinacion del Rey que solicitara por medio de los mas prontos avisos, despachando extraordinario luego que se descubra con probabilitad algun rastro de semejante mudanza. — Se deja bien comprender que la Corte de Francia ha de caminar en la futura eleccion entre ese soberano y el de Sajonia; y como de fijarse en el uno ó en el otro pueden resultar efectos tan distinctos, es menester que vele V. E. sobre las acciones del nuevo Elector en qualquiera de los dos casos, porque pueda resultar tambien de ambos el ajustarse con la corte de Viena; poco satisfecho tal vez de la de Paris si se inclina esta à la de Dresde; o por un commun acuerdo desistiendo de sus pretensiones en cambio de la corona imperial y de alguna corta ventaja que añadir á sus Estados. »

(3) Alcala, *Est.*, l. 2978. Villarias au comte de Bena, 3 mars 1745; A. É. *Esp.*, t. 484, f° 67. Vauréal à d'Argenson, 12 mars 1745.

présentations de Campo-Florido, qu'une lettre assez vague (1).

Rien n'eût été plus facile, suivant l'évêque de Rennes, que de donner quelque activité à la cour de Madrid sur l'affaire de l'élection impériale : d'abord à cause du désir qu'elle manifestait de savoir tout ce qui y avait rapport; puis parce que l'opinion publique estimait que pareille question ne pouvait être posée en Europe sans que l'Espagne jouât aucun personnage. On entendait paraître sur le même rang que la France. Ce désir, assurait Vauréal, avait été le principal motif de l'envoi du comte de Montijo à la diète de l'élection de Charles VII ; mais on n'était pas, cette fois, en état de dépenser les sept ou huit mille piastres que ce voyage avait coûtées et c'est pourquoi l'on se contentait de laisser à Francfort le comte de Bena, couvrant l'impuissance de faire des choses d'un plus grand éclat du prétexte honnête de vouloir ce que la France voulait. Au surplus, dans l'élection précédente l'influence de l'Espagne avait été nulle et il y avait tout lieu de croire que son intervention ne serait pas présentement plus efficace.

S'il était vrai que les circonstances ne permettaient pas au représentant de Philippe V en Allemagne le rôle actif auquel il eût volontiers aspiré, elles ne lui enlevaient pas du moins les moyens de surveiller l'opinion et d'en noter pour ses maîtres les divers mouvements. C'est ainsi que, dès le mois de février, il annonçait, en se fondant sur des indices trop certains, que l'électeur de Bavière cèderait tout à la crainte : c'était le moment en effet où Marie-Thérèse faisait offrir la paix à Maximilien aux conditions les plus rigoureuses et où Chavigny, fort imparfaitement soutenu par son gouvernement, ne pouvait guère aider le mal-

(1) A. É. *Esp.*, t. 484, fº 89. Louis XV à Philippe V, 15 mars 1745 : « En recevant la lettre de V. M. du 22 février, j'ai eu une conversation avec le prince de Campo-Florido. Je lui ai dit mes sentiments sur les suites qu'entraîne dans nos affaires la mort de l'Empereur et mes ministres l'ont mis au fait avec plus de détail des mesures que je prends. Pour ne pas m'étendre ici sur cette grande affaire, je dirai que tout se réduit principalement à exclure le grand-duc de l'élection. Il prendrait le nom et les sentiments tyranniques de la maison d'Autriche et cette nouvelle maison deviendrait plus puissante que celle sur laquelle elle serait entée et ne voudrait pas laisser le Rhin pour bornes à ses possessions. » Alcala *Est.*, l. 4113. Campo-Florido à Villarias, 17 mars 1745.

heureux prince que de ses encouragements (1). D'Argenson, averti, méprisait, bien entendu, les avis du comte de Bena : « Jamais, répondait-il à Vauréal, le 5 avril, il n'y a eu d'allié plus déterminément attaché, fidèle et constant que l'électeur de Bavière, encore qu'il n'ignore point qu'il n'est pas l'objet des vues du Roi pour la couronne impériale (2). » Quinze jours plus tard, le 19 avril, la Bavière envahie de toutes parts avait capitulé, et Maximilien, la tête basse, montrait, revêtu de sa signature, à Chavigny, le traité de Fuessen, qui le réconciliait avec Marie-Thérèse et lui rendait son électorat, mais à quel prix!

C'était en tout de la part de notre ministre les mêmes illusions. Dans les premiers jours d'avril, il affirmait à Campo-Florido que la désunion irait s'accentuant entre le roi de Pologne et l'Archiduchesse, que, malgré les apparences, et sans oser se déclarer ouvertement, ce prince souhaitait la couronne impériale, et que le roi de Prusse, malgré les mauvais sentiments qu'il avait voués à Auguste III, aimerait encore mieux lui donner sa voix qu'à l'électeur de Bavière (3). Or de toutes ces assertions le contre-pied était l'exacte vérité (4).

Aussi quand arriva la nouvelle de la capitulation de la Bavière, ce fut la consternation dans le cabinet du ministre des affaires étrangères et dans toute la cour de France (5). D'Argenson avait nié jusqu'à la dernière minute! « Il n'entend rien à ces sortes d'affaires, s'écrie Campo-Florido indigné; il est incapable; il ne sait se conduire; il a précipité toute cette négociation; il a induit le Roi en erreur et l'a entraîné par ses réflexions sans fondement. Et maintenant, toute sa négociation avec le roi de Pologne est à l'eau; le grand-duc sera empereur sans même avoir besoin de la voix de l'électeur de Saxe (6)... Cette défection en-

(1) A. É. *Esp.*, t. 484, f° 67. Vauréal à d'Argenson, 12 mars 1745; cf. Duc de Broglie, *Marie Thérèse impératrice*, t. Ier, ch. III : Capitulation de la Bavière.

(2) A. É. *Esp.*, t. 484, f° 236. D'Argenson à Vauréal, 5 avril 1745.

(3) Alcala, *Est.*, l. 4113. Campo-Florido à Villarias, 12 avril 1745.

(4) Voir Duc de Broglie, *loc. cit.*, la 2e partie du chapitre intitulé : *Vacance de l'Empire.*

(5) « Este succeso ha puesto en consternacion à esta Corte. »

(6) « No entiende estas dependencias, ni es capaz, ni tiene conducta; ha precipitado esta negociacion con sus poco fundadas reflexiones, mayormente que muchos ministros de

traînant à bref délai celle du roi de Prusse... nous voilà seuls, absolument seuls!... L'Autriche va envoyer des troupes en Italie et tenter de reprendre la Lorraine... Les Français sont las de cette guerre; un parti nombreux réclame la paix et crie qu'on ne continue la guerre que pour l'Espagne, à qui pourtant l'on ne doit pas sacrifier la France... Mais si l'on propose la paix maintenant, elle ne peut pas être avantageuse. D'autre part, si le roi de Prusse se déclare neutre, la France n'aura plus qu'à défendre ses frontières, et, si l'Autriche est victorieuse en Flandre, la route de Paris est ouverte!... Ah! pourquoi ne m'a-t-on pas cru? Je leur ai proposé d'aider le grand-duc à devenir empereur, faisant de nécessité vertu; Maurepas et Tencin ont approuvé mon idée, mais d'Argenson l'a dédaigneusement repoussée (1)! »

Tremblant pour l'avenir de don Philippe, Campo-Florido demanda une nouvelle audience au Roi qu'il entretint fort longuement de la situation. Louis XV lui dit qu'elle était moins grave qu'elle ne le paraissait à première vue; qu'il espérait encore que Frédéric II ne se séparerait pas de lui; qu'au demeurant il allait faire un grand effort en Flandre et que la victoire pouvait lui sourire; que ses armées des Pays-Bas et d'Allemagne retiendraient la majeure partie des forces autrichiennes et que, par conséquent don Philippe et don Carlos ne seraient guère plus menacés qu'auparavant en Italie. Maurepas ajouta peu après que le roi de France était toujours décidé à ne faire de ses conquêtes qu'un objet d'échange pour l'établissement de son gendre. Enfin d'Argenson lui-même acheva de rassurer l'ambassadeur d'Espagne en lui promettant que la France ne demanderait pas la paix et que le double effort, soutenu en Flandre et en Allemagne, n'empêcherait pas la campagne d'Italie (2).

gavinete han sido contrarios á sus sentimientos. De esto nace que queda desvanecida la negociacion con el Rey de Polonia, y que el Gran Duque sera Emperador sin necesitad de la voz de Saxonia..... Quedamos solos etc... »

(1) Alcala, *Est.*, l. 4113. Campo-Florido à Villarias, 29 avril 1745.

(2) *Ibid.*, Campo-Florido à Villarias, 2945.

IV

Du moment en effet que, malgré la mort de l'Empereur, Louis XV restait fidèle à ses engagements et ne renonçait pas au système des diversions, il fallait bien arriver à une entente sur cette expédition au delà des Alpes, qui avait valu déjà tant de déboires à la cour d'Espagne; pas plus que de coutume, l'entente ne s'établit facilement.

Lorsque Vauréal avait parlé de l'article séparé introduisant une réserve au traité avec la République de Gênes, Élisabeth Farnèse l'avait reçu comme s'il eût été question de retrancher Parme et Plaisance à l'Infant. Elle avait fini par consentir, voyant qu'elle ne pouvait faire autrement (1).

La réponse du Conseil du Roi au plan de campagne communiqué par le prince de Campo-Florido, la prétention maintenue de commencer par le siège de Coni, avaient été encore plus mal accueillies : « Cette réponse, avait dit à l'évêque de Rennes Villarias sombre et ténébreux, ne contient aucune raison valable et il est facile de voir que la France veut fermer aux Espagnols la porte de l'Italie. » « Un ministre de S. M. C., avait riposté Vauréal, ne devrait pas tenir de pareils propos, surtout dans un temps où toute l'Europe voit ce que le Roi fait pour l'Espagne; ils sont d'autant plus déplacés que V. E. n'ignore pas que le Roi, après avoir pesé toutes les raisons contenues dans ce mémoire, en a écrit de sa main au roi son oncle. C'est apparemment pour fermer la porte de l'Italie aux Espagnols que le Roi fait au roi de Sardaigne une guerre qui ne l'intéresse que pour le bien de l'Espagne, donne à cette couronne une armée de trente mille hommes et traite avec les Génois! »

Villarias se plaignit encore que le mémoire français supposât que l'armée espagnole devait être de quarante-huit bataillons

(1) A. É. *Esp.*, t. 483, f° 263, Vauréal à d'Argenson, 3 février 1745.

et dit que les instructions de Campo-Florido ne l'autorisaient point à signer rien de pareil. « On a donc fait à Versailles une grande faute, répliqua l'évêque de Rennes, de ne pas demander à voir ces instructions ; malgré la connaissance qu'on en avait à Madrid, cette faute y a été répétée par la ratification que le roi d'Espagne a donnée du traité de Fontainebleau. Mais pour qui sont, ajouta-t-il, les conquêtes que l'on se propose de faire? Si elles sont toutes pour l'Espagne, est-ce à nous à la presser d'y employer le plus de forces qu'il sera possible? Ne devrait-elle pas s'y porter d'elle-même, quand elle n'y serait obligée par aucun traité? »

Nouvelle scène à propos du siège de Coni. Villarias s'écria que la France ne songeait qu'à protéger ses frontières, ou peut-être à garder cette ville. Vauréal répondit que « l'Espagne voulait nous sacrifier à elle, sans se soucier de notre sécurité; qu'une telle insensibilité de sa part, ne pouvait avoir que de mauvais effets ».

Ces pénibles discussions se renouvelèrent avec Leurs Majestés Catholiques et eurent leur écho à la petite cour de don Philippe (1). Elles se prolongèrent pendant tout le mois de mars par un incessant échange de mémoires et même par une correspondance directe entre les souverains (2). La France céda enfin;

(1) A. É. *Esp.*, t. 483, f° 354, Vauréal à d'Argenson, 25 février 1745. Cf. Alcala, *Est.*, l. 4045. D'Argenson à Campo-Florido, 30 janvier et l. 2519. Don Philippe à L. M. C., 3 février 1745.

« Je rends mille grâces très humbles à VV. MM. de ce qu'elles ont la bonté de me répondre à ce que j'avais eu l'honneur de leurs écrire des bataillons français, mais tout cela est réparé pour le présent comme je pris la liberté de leurs en rendre compte hier, je leurs avoueray pourtant que ce qui m'a fait le plus de peine dans toute cette aventure est de voir que la belle patente du Roy de France n'est qu'un vain titre, et que je ne puis y compter dans l'occasion, mais j'avalle gros. J'ay reçu aussi un courrier de Campo-Florido sur le projet de campagne sur lequel je ne diray rien parce que V. Maj. l'auront reçu bien avant ma lettre. Cependant autant que je puis parler de ces choses-là, il me semble qu'il ne va pas absolument au but que V. Maj. se proposent pour cette campagne et que l'exécution pour bien des choses n'en serait pas aussi facile que ces Messieurs-là font paraître sur une belle feuille de papier. Enfin j'attendray les ordres de V. M. que j'obéiray comme je dois c'est-à-dire aveuglément. »

(2) A. É. *Esp.*, t. 483, f° 414. Vauréal à d'Argenson, 26 février 1745 : « Ma dépêche de ce mois ne vous aura pas laissé beaucoup d'espérance d'un prompt consentement de cette cour aux changements que le Roi a faits au plan d'opération qui avait été envoyé d'ici : je m'attendais bien à des difficultés, mais je ne m'attendais ni à une négative absolue, ni à la manière dont elle m'a été annoncée. » Philippe V écrit à Louis XV le 22 février. Campo

elle accepta de prendre le territoire de Gênes comme base des opérations et reconnut en conséquence que le point de départ était un bon traité avec la République (1); puis elle admit le principe d'une action combinée entre les armées de don Philippe et du comte de Gages, c'est-à-dire l'ancien plan du marquis de La Mina, celui qu'on avait qualifié naguère encore d'insensé. Elle demanda seulement, — c'était, disait Louis XV, son ultimatum, — que treize bataillons fussent commis à la garde de la frontière française et dix bataillons espagnols à celle de la Savoie. Elle s'engageait à donner à l'Infant vingt-cinq ou vingt-six bataillons et trente-quatre escadrons qui tous passeraient le Var avant la fin de mai. Ce contingent joint aux trente-huit bataillons et aux trente-huit escadrons espagnols et aux six bataillons de secours des Génois porterait l'armée de don Philippe à soixante-dix bataillons et à soixante-douze escadrons; elle serait ainsi supérieure de vingt bataillons et de quarante escadrons aux troupes du roi de Sardaigne. Elle se porterait dans la vallée du Haut-Tanaro, prendrait Ceva et Mondovi, puis descendrait sur Cherasco. Le corps de Gages marcherait vers la Scrivia et se chargerait du siège de Tortone (2).

Le maréchal de Maillebois fut nommé à la place du prince de Conti qui passait à l'armée d'Allemagne; il fallut une demande formelle du roi de France pour obtenir que ce maréchal commandât, ainsi que l'avait fait Conti, les troupes espagnoles sous l'Infant. Les Français ne devaient encore être considérés que comme auxiliaires des Espagnols. Une grande déférence à l'égard des ordres de don Philippe était recommandée à Maille-

Florido remet le 7 mars un plan de campagne tel que le veut Philippe V. (A. É. *Esp.*, t. 484, f° 41). Louis XV écrit le 25 mars à Philippe V. (Ibid. f° 89) : « J'ai traité plusieurs fois dans mon conseil le projet de campagne d'Italie. V. M. recevra bientôt les dernières réflexions qu'on y a faites; je n'y veux comme V. M. que la promptitude, la force et la sûreté. Quelque bien que je veuille aux affaires et à l'établissement de l'Infant don Philippe, nous sommes assujettis à suivre les saisons et à ménager nos sujets, etc. » Philippe à Louis XV 28 mars 1745 (f° 201).

(1) Alcala, *Est.*, l. 4045. Le comte d'Argenson à Campo-Florido, 25 mars 1745; l. 4060. Villarias à Campo-Florido, 31 mars 1745.

(2) A. É. *Esp.*, t. 494, f° 291. Réponse au mémoire remis par M. le prince de Campo-Florido, 9 avril 1745.

bois; il était autorisé à apporter au plan de campagne les modifications nécessaires si les Espagnols, au lieu de marcher sur Alexandrie, après la prise de Ceva et de Mondovi, consentaient à se détourner sur Coni. « L'essentiel, disaient les instructions du maréchal, était de frapper, n'importe où, le roi de Sardaigne dans ses États, de s'y établir, d'occuper, si l'on pouvait, Parme et Plaisance, et de conserver ses communications avec la France, ou tout au moins avec le comté de Nice, par le littoral de Gênes. » Provisoirement, on ne devait pas se proposer davantage; Maillebois ne pouvait prêter son concours à l'Infant pour opérer dans le Milanais que dans le cas de succès très rapides au début et s'il n'y avait aucune témérité à le faire (1).

Tous les officiers d'état-major reçurent l'ordre de se trouver à Aix le 1er mai.

Ce jour-là même fut signé à Aranjuez le traité d'alliance entre les princes de la maison de Bourbon et la République de Gênes. Les derniers scrupules de Vauréal avaient été levés par une lettre du marquis d'Argenson qui lui disait que « si le traité avec les Génois n'était pas encore signé, il devait s'en rapporter au jugement et à la décision de L. M. C. sur les difficultés qu'il pourrait encore se faire à lui-même. » Le ministre se demandait si les tristes événements de Bavière, la défaite du marquis de Ségur et la soumission forcée de l'Électeur n'allaient pas, au dernier moment, arrêter la signature, la ratification ou l'exécution de ce traité. Villarias fut saisi de la même frayeur lorsqu'une heure avant celle qui avait été fixée pour la signature, un courrier de Campo-Florido lui apporta la nouvelle de la capitulation de la Bavière : qu'allait faire l'abbé Grimaldi? Villarias lui épargna toute responsabilité en lui cachant la chose jusqu'après le moment où il eut mis son nom au bas de l'acte qui engageait sa patrie (2).

Il était interdit à tout bâtiment français, espagnol ou napolitain, abordant aux ports et havres de la République, de frauder

(1) Pajol, *Les guerres sous Louis XV*, t. III, p. 87.
(2) A. É. *Esp.*, tt. 484 et 485. Vauréal à d'Argenson, 27 avril et 5 mai 1745.

les droits, de faire la contrebande, ou de donner asile aux déserteurs: les navires génois obtenaient dans les trois royaumes le traitement de la nation la plus favorisée; les trois puissances s'engageaient à conquérir et à céder à la République; 1° les terres et territoires de Rezzo, Alto et Capranna, les quatre neuvièmes de Bardinetto, le sixième de Carasio, lesquelles terres avaient été usurpées par le roi de Sardaigne à la paix de 1735; 2° les terres et territoires de Lavina, Cenova, Aurigo, usurpés en 1479 et Montegrosso, usurpé en 1575; 3° la terre et territoire de Pareto, cédés à la République par le traité qu'elle avait signé, en 1419, avec Philippe-Michel-Ange Visconti, duc de Milan; 4° la terre et territoire de Serravalle, cédé par Léonard Doria, le 14 juin 1723.

Gênes obtenait pleine et entière souveraineté sur les terres sus-mentionnées à la réserve de la dépendance de l'Empire pour Serravalle, Bardinetto et Carosio.

Les trois puissances garantissaient à perpétuité les possessions anciennes et nouvelles de la République; elles lui promettaient un équivalent proportionné à défaut desdites cessions (1).

Jonville, envoyé extraordinaire de Louis XV auprès de la République, trouvait ces concessions excessives et ne cessait de faire ressortir ce que les Génois devaient aux trois puissances; mais d'Argenson lui répondait avec beaucoup de raison : « Si vous condamnez le gouvernement de Gênes de ne s'intéresser

(1) Traité analysé dans Zévort, *Le marquis d'Argenson*, p. 61. L'exemplaire du traité envoyé par Vauréal était en espagnol. D'Argenson lui fit observer l'irrégularité de cette forme (A. É. *Esp.*, t. 485, f° 212, 27 mai 1745), le Roi ne ratifiant que ce qui était en français ou en latin; S. M. n'admettait cette dernière langue que dans les traités avec l'Empereur et l'Empire, quoiqu'elle fût regardée comme commune. Cependant, pour ne pas retarder, on avait pris le parti de sceller la ratification avec le scel secret, le Chancelier ne pouvant y apposer le grand sceau sans une espèce de prévarication, puisqu'il serait censé avoir scellé pour le Roi et pour la couronne des engagements qu'il n'aurait pas entendus. De plus, quoique le Roi donnât à S. M. Sic. les traitements des plus grands rois, il n'entendait pas que dorénavant les traités qu'il ferait avec ce prince fussent pour l'une et pour l'autre partie en une autre langue qu'en français, ainsi qu'on l'observait avec le roi de Sardaigne. Il serait indécent d'ailleurs qu'une aussi petite puissance que la république de Gênes conservât dans ses archives un acte ratifié par le Roi en une autre langue que la française. On avait pris seulement la précaution de mettre avant la date de la ratification que c'était sans approuver que l'exemplaire sur lequel S. M. donnait sa ratification n'eût pas été dressé en français. »

au succès de nos projets que par rapport à son intérêt propre, vous n'en trouverez guère en Europe qui ne vous donne même matière à le blâmer, non pas même parmi ceux qui sont le plus intimement liés à la France. »

Pour forcer les Génois à tenir leurs engagements, on divulgua peu à peu le traité d'Aranjuez, et on expédia le marquis de la Chétardie à Gênes pour arracher à la République une déclaration contre la reine de Hongrie. Elle devait être publiée le 24 juillet : « Les Génois, s'écriait d'Argenson, ont fait ce qu'il y avait de plus grand et de plus avantageux pour eux;..... ils n'auront désormais plus rien à craindre (1). »

La reine de Hongrie, aidée de l'Angleterre, se chargea de démontrer aux Génois l'erreur du ministre; mais, ainsi que l'écrit Tercier dans un de ses mémoires, « une révolution dont il n'est presque point d'exemples dans l'histoire, produite par le seul courage des habitants de la ville de Gênes et soutenue ensuite par les armes de la France lui rendit sa liberté. »

(1) Cité par Zévort, le *Marquis d'Argenson*, p. 63.

CHAPITRE VI.

Heureuse campagne de l'armée franco-espagnole d'Italie en 1745. — Défaite du roi de Sardaigne. — Conquête de Parme, de Plaisance et de Milan.

1er MAI. — 19 DÉCEMBRE 1745.

« A peine trouverait-on dans l'histoire des guerres, écrit William Coxe, une campagne comparable à celle d'Italie, en 1745, soit par la hardiesse des plans militaires, soit par la rapidité de leur exécution. L'expérience des années précédentes avait appris aux cours de Versailles et de Madrid que tous les efforts pour conduire une armée à travers les Alpes seraient en pure perte tant qu'elles ne pourraient ou compter sur un appui durable dans les possessions des États italiens, ou réunir une escadre assez puissante pour être sûres des communications maritimes. Elles avaient appris également l'inefficacité des attaques particulières et isolées contre les armées réunies d'Autriche et de Sardaigne; il était évident que l'armée ennemie pourrait réunir, quand elle le voudrait, toutes ses forces sur un point donné; et qu'étant maîtresse des défilés qui communiquent de l'Allemagne à l'Italie, elle pourrait faire arriver continuellement des secours sur le théâtre de la guerre....... Le plan de la nouvelle campagne consistait à réunir dans les environs de Gênes les deux armées qui avaient eu des cantonnements d'hiver sur des frontières éloignées, telles que Naples et la Provence. Là elles devaient être augmentées de dix mille hommes auxiliaires que fournirait cette République. Elles devaient ensuite descendre le long du Tanaro et de la Scrivia pour traverser la ligne de montagnes qui bordent le Pô, afin de séparer les Autrichiens des Sardes, en pénétrant dans le Milanais; et lorsqu'elles com-

manderaient tout le pays qui s'étend depuis les Apennins jusqu'aux montagnes du Tyrol, elles devaient tomber avec leurs forces réunies sur les divisions isolées de l'armée ennemie (1). »

On a vu par tout ce qui précède ce qu'il convient de rabattre de la part d'éloges donnés par Coxe à ceux qui avaient adopté ce plan, excellent en effet au point de vue des opérations militaires; la France n'y avait accédé que malgré elle; par des raisons politiques encore, elle allait trop souvent en entraver l'exécution, au grand désespoir de don Philippe et de ses parents (2). Le succès répondit pourtant aux efforts des généraux; la prise de Milan couronna la campagne et, si 1746 vit s'anéantir les résultats acquis en 1745, la faute en fut, non point aux soldats, mais aux politiques qui ne surent pas prévoir la désertion du roi de Prusse.

I

Avant même que le plan proposé par l'Espagne eût été adopté par la France, le comte de Gages s'était mis en marche vers le nord. Après avoir rassemblé son armée à Viterbe, il avait obligé par diverses manœuvres l'ennemi à disséminer ses forces sur toute la frontière du Bolonais. Puis, traversant l'Apennin (18 mars), il avait cherché à le surprendre dans ses cantonnements; la vigilance de Lobkowitz avait fait échouer son projet. Il harcela cependant les Autrichiens dans leur retraite et les suivit jusqu'à la Secchia, où ils prirent une forte position dans les environs de Modène (18 avril).

Il se préparait à les déloger et à s'avancer ensuite sur Parme et la vallée du Pô, lorsqu'il reçut l'ordre de se diriger vers le territoire de Gênes et d'y opérer sa jonction avec l'armée de don Philippe. Ce n'était pas chose aisée; car, si trois routes

(1) Coxe, l'*Espagne sous les rois de la maison de Bourbon*, trad. Muriel, t. III, p. 476-478.

(2) La correspondance de don Philippe et de ses parents, en 1745, est très fréquente; à certains moments, il écrit tous les jours; sa mère lui donne des ordres.

s'offraient à lui, chacune était périlleuse pour quelque motif. « Il était dangereux de se retirer par les chemins difficiles du Parmesan, devant un adversaire actif et entreprenant. On ne pouvait revenir dans les États du Pape et prendre le chemin de la mer sans traverser un pays épuisé par les campagnes précédentes et sans tromper la vigilance des escadres anglaises; enfin, c'était une entreprise hérissée de mille difficultés que de traverser les Apennins par Lucques dans cette saison de l'année (1). »

Ce fut pourtant à ce dernier parti que de Gages s'arrêta. Pour rendre sa marche moins embarrassante, il envoya ses équipages et l'artillerie avec une escorte de cinq mille hommes par les États de l'Église; et, lorsque ce convoi eut gagné un jour de marche, il leva brusquement son camp, et se dirigea, par la route de Gordano, vers le passage de Monte-San-Pellegrino. Deux colonnes franchirent la montagne sans trop de peine; mais la troisième, qu'il commandait lui-même, fut surprise au sommet par un froid glacial; beaucoup de chevaux périrent; les hommes, chargés de leurs effets, enfonçaient dans la neige; à la descente, ils furent assaillis par une effroyable tourmente. Au pied de la montagne, ils rencontrèrent et enlevèrent brillamment deux postes autrichiens, ceux de Castel-Nuovo et de Veracula. Enfin l'armée se trouva dans l'état de Lucques où elle put se refaire un peu et marcher sans encombre jusqu'à Sarzana sur la frontière de Gênes où elle fut rejointe par le duc de Modène (6 mai).

La position de Gages était encore passablement critique; il lui fallait passer le torrent de la Magra, considérablement grossi par la fonte des neiges, puis s'engager dans un pays coupé et montagneux, hérissé de forêts, rempli de précipices et de défilés. Il pouvait craindre d'y être attaqué par les Autrichiens, pour qui rien n'était plus facile que de détacher quelques corps à travers les montagnes de Pontremoli. Enfin

(1) Coxe, *loc. cit.*, p. 478.

il ignorait le traité conclu par la République avec les Bourbons et ne savait sur quoi compter de la part des Génois.

Il réussit à établir un pont sur la Magra et effectua le passage le 15 mai, sous la protection de son arrière-garde qui eut à soutenir une violente attaque d'irréguliers autrichiens. Pour prévenir leur retour offensif, il occupa fortement le défilé de Sestri-di-Levante. Alors, malgré le manque de fourrages et de provisions, il traversa rapidement la rivière orientale, parvint à Gênes et envoya, sans le moindre retard, des forces suffisantes garder le fameux passage de la Bochetta qui commande la route de Gênes vers le nord. De Gages avait brillamment accompli la première partie de sa tâche.

Les mouvements de l'armée de don Philippe avaient été moins rapides. Maillebois n'était arrivé à Aix que le 16 mai! Impatienté et craignant pour M. de Gages (1), l'Infant n'avait pas attendu son arrivée, pour faire avancer l'infanterie espagnole et deux régiments de dragons sur Albenga marqué comme point de rassemblement. La concentration de l'armée française fut achevée le 29 mai. Le même jour, l'Infant et le maréchal de Maillebois la rejoignirent à Nice et le départ de la première colonne fut fixé au 31.

La campagne, qui allait enfin commencer, s'ouvrait sous les

(1) Alcala, *Est.*, l. 2519. Don Philippe à L. M. C. 2 mai 1745 : « Je vois aussi ce que V. M. me font la grâce de me dire sur le retardement, ou pour mieux dire, la lenteur des Français; je leur avouerai que pour moi, elle est insoutenable, car nous perdons un temps bien précieux, au lieu que si nous avions été en état d'agir, nous aurions déjà fait des mouvements qui sans contredit auraient été utiles à M. de Gages; et, qui pis est, Castelar ayant écrit, ainsi que j'eus l'honneur d'en rendre compte à V. M. à M. de Mauriac... pour faire venir les 4 bataillons français qui étaient à ma bienséance, ledit Mauriac a répondu qu'il était tres mortifié de ne pouvoir m'obéir, le roi de France ayant fait un autre emploi de ces troupes là..... Enfin toute la bonne envie du roi de France qui voulait qu'on ouvrît la campagne au 1er de mars n'a servy de rien. Patience. Cependant si de Gages mande qu'il est pressé je vole à son secours parce qu'il ne me semble pas juste de laisser sacrifier l'armée de Vos maj. pour les aises de ces Mrs. Je leur demande mille pardons si je m'echaufe ce qui ne devrait jamais être devant elles, mais le zèle m'emporte. Le commissaire génois vint hier me haranguer encore en peu de mots pour reiterer la demande de la Republique à quoy jé lui répondis avec beaucoup de politesse que je serays toujours charmé de faire connaître à la République l'estime que j'avais pour elle, mais qu'en ayant rendu compte à Vos majestés, et les réponses ne pouvant pas tarder à arriver, je ne pouvois procéder à rien sans savoir leur volonté à ce sujet à quoy il me repondit qu'il attendroit tant que je voudrois et me fit beaucoup de protestations de la part de la République les plus belles du monde ».

heureux auspices de la grande victoire remportée le 11 mai par Louis XV à Fontenoy. Le roi de France l'avait lui-même annoncée à L. M. C. par un billet daté du soir de la bataille; et Leurs Majestés avaient aussitôt fait connaître la nouvelle à Vauréal. Celui-ci, bien qu'il fût deux heures du matin, s'était sur-le-champ rendu au palais. « Voilà, lui dit Philippe, une grande gloire pour le roi mon neveu; il peut dire comme César : Je suis venu, j'ai vu, j'ai vaincu. Le roi mon grand-père, en soixante-douze ans d'un règne glorieux, n'a point gagné de bataille en personne et le roi mon neveu a sur lui cet avantage. » La joie du Roi et de la Reine ne fut surpassée que par celle de Madame-Infante. La victoire fut célébrée à la cour par trois jours de gala. Tournai, Gand, Oudenarde, Bruges ouvraient bientôt leurs portes au vainqueur; on s'attendait à Londres à une prochaine descente de l'ennemi héréditaire. Trois semaines après Fontenoy, le 4 juin, à Friedberg, Frédéric II culbutait les Saxons et les Autrichiens. C'était maintenant à l'armée d'Italie à faire ses preuves.

II

Les trois divisions de l'armée française commandées par MM. de Mirepoix, de Brun et de Grammont partirent de Nice, du 31 mai au 4 juin, pour Albenga. Sur une longueur de plusieurs lieues, la route qui n'avait pas alors plus de trois pieds de large présentait de véritables dangers : les hommes devaient passer un à un; or, le 1er juin, 101 bâtiments anglais s'étaient embossés à quatre lieues de Monaco. Ils ne réussirent pas pourtant à incommoder la marche de nos troupes le long du littoral; en revanche, ils créèrent de très grands embarras en empêchant le ravitaillement, bloquant les ports et s'emparant de tout ce qu'ils pouvaient saisir sur mer. Le 9 juin, l'Infant et

(1) A. É. *Esp.*, t. 485. Louis XV à L. M. C. 11 mai; d'Argenson à Vauréal, 12 mai : L. M. C. à Louis XV, 23 mai; Vauréal à d'Argenson, 24 mai 1745.

le maréchal de Maillebois parvinrent enfin à Albenga. Pendant cette marche, le roi de Sardaigne avait envoyé des renforts dans toutes les places que pouvaient attaquer les alliés au nord de Gênes : Novi, Mondovi, Ceva, Acqui et Tortone. Shulembourg, qui avait remplacé Lobkowitz dans le commandement des Autrichiens, avait quitté Modène avec ses dix-huit mille hommes. Le 1er juin, il avait pris position sur la rive gauche du Pô, entre Belgiojoso et Malleo ; puis il s'était avancé, par Stradella et Voghera, dans la direction de Tortone et de Novi (17 juin). Les Piémontais et les Autrichiens se trouvaient tout proches.

L'Infant et le maréchal résolurent alors de pousser leur armée sur la Bormida, tandis que le comte de Gages marcherait sur Gavi, où il se trouverait en face de Schulembourg. Cette résolution détermina les Génois, qui jusqu'alors gardaient par peur une attitude expectante, à mettre leurs troupes en mouvement, vers Novi (26 juin).

Le 29 juin, l'armée entière s'ébranla, formée en cinq colonnes qui devaient converger sur Carcare. La place d'Acqui seule pouvait arrêter la marche de l'armée; les remparts avaient été récemment remis en état, le roi de Sardaigne y avait fait entrer une forte garnison; mais la résistance ne fut pas longue; Chevert et Pignatelli l'emportèrent par un coup de vigueur, le 11 juillet. Au même moment, de Gages, qui avait pris position à Voltaggio, s'emparait de Novi.

Le roi de Sardaigne, avec le gros de ses forces sur le Tanaro entre Asti et Alexandrie, Schulembourg à Rivalta, l'Infant à Acqui, de Gages à Gavi, deux plans se présentaient : l'un consistait à diriger les troupes de l'Infant d'Acqui sur Alexandrie par les hauteurs de la rive gauche de la Bormida, et celles de M. de Gages, le long de la Scrivia, de Gavi sur Tortone. On se fût avancé ainsi en deux colonnes parallèles sur les Autrichiens et les Piémontais qu'on pouvait espérer battre séparément. Mais les Autrichiens et les Piémontais pouvaient se réunir, se jeter entre les deux armées et les attaquer chacune avec toutes leurs

forces. L'autre était de quitter les montagnes, de se concentrer dans la plaine et de marcher à l'ennemi avec les deux armées réunies, de manière à se placer entre Alexandrie et Tortone; l'avantage était de maintenir les ennemis séparés, ou tout au moins de les combattre à forces égales.

Un mouvement de concentration des ennemis força d'adopter le second plan; Fregarolo fut marqué comme le point de jonction des armées du comte de Gages et de l'Infant. Aussitôt Schulembourg recula derrière le Tanaro; ses troupes, jointes à celles de Charles-Emmanuel, occupaient une longue ligne dans la presqu'île que forment le Tanaro et le Pô, entre Alexandrie et Bassignano. Tortone nous semblait livré; cette place commandait à la fois la vallée de la Scrivia et la plaine de la Bormida; de Gages reçut la mission d'en pousser le siège, tandis que Maillebois formerait le corps d'observation opposé au roi de Sardaigne.

Jusqu'alors, Maillebois et de Gages ayant opéré chacun de leur côté, la question de préséance et de subordination n'avait pas été posée. Elle le fut, dès que la jonction des armées se fut accomplie. Maillebois, en sa qualité de maréchal, prétendit avoir droit au commandement sur M. de Gages, capitaine-général. Celui-ci, fidèle à la tradition espagnole, invoqua l'égalité de ces deux grades et se défendit vivement de passer sous les ordres du maréchal. Louis XV appuya Maillebois; Philippe V, dans un esprit de conciliation, accorda à celui-ci une patente de capitaine-général; mais cet expédient, dans le cas présent, ne faisait qu'aggraver la difficulté, puisque de Gages était plus ancien. Le roi de France finit par céder de fait et admit l'alternative du commandement; ce conflit n'en avait pas moins failli exercer une très fâcheuse influence sur la direction même des opérations, en réveillant l'idée d'agir chacun de son côté (1).

D'ailleurs, une autre crainte encore agitait l'esprit de Leurs Majestés Catholiques et de l'Infant : c'était celle que, sous pré-

(1) Alcala, *Est.*, l. 2519. Don Philippe à L. M. C., 23 juillet, 23 août 1745; A. É. *Esp.*, t. 486, f° 278. D'Argenson à Vauréal, 25 août 1745.

texte d'assurer les communications, — elles furent effectivement menacées à plusieurs reprises pendant le mois de juillet, — et en réalité pour éviter la conquête du Milanais, les Français ne cherchassent à détourner la campagne du côté du Piémont et ne voulussent attaquer successivement toutes les petites places des vallées de la Bormida et du Tanaro.

Au fond, tant que Tortone ne serait pas pris, la division n'était pas à redouter ; mais après (1)?

La tranchée avait été ouverte le 8 août; la ville se rendit le 14; le château capitula le 3 septembre, le jour même où Charles-Emmanuel se décidait à franchir le Tanaro pour le secourir; par deux fois, le Roi fut repoussé. L'heure était venue de prendre un parti.

Les Espagnols, indifférents à l'occupation du Montferrat, voulaient que l'on marchât aussitôt sur les duchés de Parme et de Plaisance, puis, de là, sur le Milanais. Les Français désiraient que l'on ne dépassât point à l'est le point déjà atteint et que, tout en contenant le roi de Sardaigne et Schulembourg derrière le Tanaro, l'on s'attachât à la prise des places du Montferrat et de la ville, sinon de la citadelle, d'Alexandrie (2).

(1) Alcala, *Est.*, l. 2519. Don Philippe à L. M. C., 23 juillet 1745. « J'obéis aux ordres de V. M. en répondant à part à ce qu'elles me font la grâce de me marquer de la méfiance qu'elles ont de nos amis et que je prenne garde qu'ils ne nous entraînent du côté du Piémont, sur quoi j'aurai l'honneur de dire à V. M. que, pour le présent, il n'y a rien à craindre; mais, pour après le siège de Tortone, je prévois qu'ils exigeront celui de Ceva, car il n'y a pas de jour que le maréchal ne me répète qu'on lui ordonne de ne pas l'oublier; mais nous pourrons faire la séparation des (?), moi leur donnant quelques bataillons pour assurer l'expédition et demeurant avec tout le reste joint à de Gages, et entreprendre de notre côté de séparer le Schulembourg du roi de Sardaigne et battre chacun le sien ou tâcher de surprendre Pavie si cela se peut. Cette dernière idée est du maréchal. Je supplie très humblement V. M. de vouloir bien me donner leurs ordres là-dessus, car le siège me donnera le temps de savoir leurs volontés. »

(2) A. E. *Esp.*, t. 486, f° 306. Le comte d'Argenson à Maillebois (copie), le 29 août 1745 : s'opposer au plan de la cour d'Espagne; le roi de France veut à tout prix entretenir une communication avec ses frontières ; tirer ses objections du projet même et ne recourir qu'à la dernière extrémité à la volonté exprimée du Roi, afin de ne pas nuire à l'union. Le 23 août, don Philippe espère encore décider les Français (lettre à sa mère, Alcala, *Est.*, l. 2519) : « Le maréchal reçut hier au soir un courrier de sa cour par lequel on lui permet de prendre jour avec de Gages; ainsi cela ne souffrira plus aucune difficulté et dès que Tortone sera prise la réunion du corps qui fait le siège aura lieu, et même je n'en doute plus. Dutillot m'a de plus annoncé qu'il a eu des conversations avec Bourcet qui est celui qui a eu le plus de part dans tous les projets lequel lui a assuré que l'on ne ferait pas le siège de Ceva et que l'on pousserait dans le Milanais; ainsi j'ose dire que les choses vont

Maillebois exposa avec fermeté les vues de son gouvernement; Louis XV écrivit lui-même à son gendre (1); les Espagnols furent informés que les Français ne concourraient point aux entreprises qui n'auraient pas l'assentiment de la cour de Versailles; rien n'y fit; l'expédition sur Plaisance fut résolue et, il faut le reconnaître, menée avec une extrême vigueur.

Le duc de la Viefville, parti le 6 septembre de San-Giuliano, arriva le 8 devant Plaisance, donna immédiatement l'assaut aux remparts, et, dans la nuit du 8 au 9, s'empara par escalade de la ville. Le 12, la citadelle se rendit. Laissant une partie de ses forces campée sous Plaisance, il envoya immédiatement le reste sur Parme, et, le 16, la ville et la citadelle capitulèrent. Non content d'avoir conquis la rive droite du Pô, La Viefville franchit brusquement le fleuve à la Stella, un peu au-dessous de l'embouchure du Tessin, et parut devant les murs de Pavie. La ville était mal défendue; il s'en empara par surprise le 22 septembre et emporta le château le lendemain (2).

bien; tout ce qui nous embarrasse est de déposter les ennemis d'où ils sont, et c'est à quoy nous allons travailler d'abord. Cela exigera peut-être la séparation de quelques petits corps, mais je prie V. M. de n'en être point inquiète car ce ne sera que pour tâcher de donner quelque torquet à l'ennemy, mais j'espère qu'il ne sera plus question de Piedmont au moins pour moy. Au surplus j'ose assurer V. M. que Dutillot nous est utile car il a su gagner la confiance du maréchal et de son fils et qu'il les porte toujours au bien tant qu'il peut. » (Il le défend contre les accusations de Castelar).

Le projet sur Ceva n'est cependant pas abandonné.

(1) Alcala, *Est.*, l. 2519. Don Philippe à L. M. C., 14 septembre 1745. « Le maréchal reçut hier une lettre du Roy son maître en réponse au projet qu'il avait proposé dans laquelle il lui marque qu'il est très désireux de mon agrandissement, et qu'il m'aimait tendrement, mais qu'il n'était pas en état d'abandonner une armée (qu'il regarderait comme cela en perdant la communication avec ses États) à cause de la guerre qu'il avait à soutenir contre tant de monde et qu'au surplus ayant fait un traité avec les Gennois par complaisance pour Vos Majestés et ceux-cy réclamant qu'on leur tînt les conditions qui y sont de prendre Alexandrie et de maintenir une armée dans le Monferrat il lui semblait indispensable de remplir ces deux objets en prenant la première place et faisant faire le siège de Ceva par M. de Mirepoix pendant celui d'Alexandrie si cela est possible et que débarrassez de ces deux points et les Gennois couverts par la prise de ces deux places, si la saison le permettait encore il ne s'opposait pas que l'on fît une pointe dans le Milanais. Sur cela, j'ai demandé au maréchal s'il exigerait qu'au cas qu'Alexandrie fût plus tôt prise que Ceva, à cause que les approvisionnements pour ce siège seront longs, s'il exigerait que toute l'armée s'y portât. Sur cela, il m'a répondu que non, qu'il suffirait de tenir la position d'Alexandrie, et que cela couvrirait assez le siège, sur quoi je lui ai répondu que j'en étais charmé parce que je n'aurais pas pu m'y prêter, ayant des ordres pour que l'armée que j'ai l'honneur de commander ne rentrât plus en Piémont, parce que cela m'éloignerait des conquêtes que nous avions faites, et des objets que Vos Maj. ont, etc. »

(2) Pajol, *les Guerres sous Louis XV*, t. III, p. 107.

Quelle satisfaction de telles nouvelles apportées coup sur coup causèrent à la cour d'Espagne, il est à peine utile de le dire (1).

Conformément au traité de Fontainebleau, Philippe s'empressa de signer un acte de cession et de don des États de Parme et de Plaisance en faveur de la reine d'Espagne et, à son décès, en faveur de l'Infant don Philippe. En dépit des pronostics de Vauréal, Élisabeth Farnèse parut extrêmement engouée de cette cession qui ne pouvait être faite plus promptement, puis qu'elle le fut dès qu'on connut l'évacuation de Parme par l'ennemi. L'évêque de Rennes ne manqua pas de faire à la Reine un compliment dans les formes; elle y fut très sensible : « Vous savez, dit-elle, combien j'aime l'Infant et l'Infante; ils jouiront de tout, et je voudrais avoir cent fois davantage à leur donner, mais je veux être maîtresse; il est bon que les enfants dépendent. » Elle ajouta qu'elle songeait à faire achever la citadelle de Parme et à tirer du Pô un canal qui environnerait Plaisance et en ferait la plus forte place d'Italie (2). Enfin, elle voulait demander au Pape l'investiture de ces duchés.

Le gouvernement français approuva cette dernière résolution, persuadé que le Souverain Pontife en serait d'autant plus engagé à ne pas reconnaître le grand-duc pour empereur, du moins sans avoir fait ses conditions. Mais, écrivait d'Argenson, n'aurait-il pas été plus sûr pour cette princesse d'entrer en jouissance de ces États en vertu du droit qu'avait Élisabeth, d'héritière des derniers ducs que par un don du Roi Catholique? Celui-ci, dès qu'il en était reconnu maître légitime, n'avait pas plus de droit d'en disposer en faveur de qui que ce soit, autre que son successeur à la couronne, que de tous ses autres États (3).

(1) A. É. *Esp.*, t. 486, f°s 379, 388, 408. Campo-Florido à d'Argenson, 20 septembre; Vauréal à d'Argenson, 24 septembre; il dit qu'on lui a avoué que tout avait été fait par les ordres directs de la cour de Madrid, que Philippe V s'est trahi lui-même et que les observations que lui Vauréal a faites à ce sujet à Villarias lui ont valu des paroles très seches de la Reine; Philippe V à Louis XV, 24 septembre 1745.

(2) *Ibid.*, f° 410. Vauréal à d'Argenson, 24 septembre 1745.

(3) *Ibid.*, t. 487, f° 34. D'Argenson à Vauréal, 9 octobre 1745. La vraie raison des objections faites par le gouvernement français était que, Parme et Plaisance à la Reine, on serait bien embarrassé pour faire un établissement à l'Infant. Cf. *ibid.*, f° 189.

III

Pendant que La Viefville achevait son mouvement sur Plaisance et sur Pavie, l'armée restée en face du roi de Sardaigne sortait de son inaction et se rapprochait du Pô; Maillebois s'établissait à Castelnovo-di-Scrivia et de Gages à Voghera. La position de Castelnovo était admirablement choisie, en face de Bassignano d'un côté, c'est-à-dire de la partie basse du cours du Tanaro, où la rive gauche cessant d'être dominante, offre moins d'obstacles à un passage de vive force; et, de l'autre, à proximité du Pô, d'où l'ennemi pouvait craindre que notre intention ne fût de continuer le mouvement au nord et d'envahir la Lomelline ou la Lombardie. La position de M. de Gages à Voghera, d'où il pouvait soutenir La Viefville, était de nature à entretenir cette appréhension. Aussi Schulembourg se hâta de prendre position sur la rive gauche du Pô, au sud de Vigevano, dans l'intention de couvrir Milan.

L'ennemi se trouvait ainsi scindé en deux, tandis que Gages et Maillebois, toujours concentrés, pouvaient passer le Tanaro, derrière lequel ne se trouvait plus que le roi de Sardaigne, affaibli, isolé, et hors d'état de recevoir rapidement le secours de son allié, dont un grand fleuve le séparait (1).

Dans la nuit du 26 au 27 septembre, l'Infant et le maréchal de Maillebois se dirigèrent sur Rivarone, et M. de Gages sur Bassignano. On devait passer le Tanaro en même temps et se jeter sur l'ennemi une heure avant le jour, afin de mieux surprendre le roi de Sardaigne; mais on perdit du temps et l'on se trouva privé des avantages d'une attaque de nuit. Charles-Emmanuel n'en fut pas moins obligé de céder le champ de bataille : c'est à peine s'il eut le temps de détendre son camp. Il jeta à la hâte quelques bataillons dans Alexandrie et replia son armée en dé-

(1) Pajol, *les Guerres sous Louis XV*, t. III, p. 111.

sordre. Une partie marcha immédiatement sur Casal; le reste, pour couvrir la retraite, prit position, le 27 au soir, à Valenza. Schulembourg, qui avait compris enfin où était le véritable danger, arriva pour assister à la défaite complète de son allié. Il rejoignit à Valenza le roi de Sardaigne et se retira lui aussi vers Casal. Les troupes *gallispanes,* comme on les appelait, avaient montré un entrain admirable, franchissant la rivière, de l'eau jusqu'à la ceinture, malgré un feu terrible de l'ennemi, et chargeant impétueusement les Piémontais.

Les résultats de la bataille du Tanaro, ou de Bassignano, furent considérables; dès le 30 septembre, Autrichiens et Piémontais se renfermaient dans le camp retranché de Casal (1).

Valenza et Alexandrie se trouvaient à découvert. La prise de ces deux places devint l'objectif des nouvelles opérations. Le corps de Gages, qui devait toujours tenir la droite, fut chargé du siège de la première; celui de l'Infant et de Maillebois dut réduire la seconde. La tranchée devant Alexandrie fut ouverte dans la nuit du 6 au 7 octobre; le 12, la ville se rendit. A huit heures du matin, l'évêque arborait le drapeau blanc. Le gouverneur avait fait entrer avant le jour la garnison dans la citadelle avec toutes les provisions de bouche et munitions de guerre qui se trouvaient dans les magasins de la ville. Dès le lendemain, la citadelle fut bloquée; le siège paraissant offrir trop de difficultés, et devant, s'il était entrepris, paralyser les mouvements de l'armée en immobilisant un trop grand nombre de soldats, on se contenta de maintenir rigoureusement l'investissement (2).

(1) Pajol, *les Guerres sous Louis XV*, p. 111-115; A. É. *Esp.*, t. 487. f° 28. Philippe V à Louis XV, 7 octobre 1745.

(2) Pajol, *les Guerres sous Louis XV*, t. III, p. 113. L. M. C. témoignent leur joie de ces succes en termes chaleureux. L'infant leur répond le 20 octobre 1745 (Alcala, l. 2519) : « Je ne sais de quels termes me servir pour témoigner à Vos Majestés combien je suis pénetré de leur bontez au sujet de la bataille : tout ce que je puis avoir l'honneur de leur dire est que leur prétieuse lettre m'a plus remply de consolation que l'évennement même et tout ce que je puis leur dire encore est qu'avec les troupes que j'ay l'honneur de commander, je suis toujours sûr de battre leurs ennemis car elles sont étonnantes. Je ne sçais plus ce que je dis tant je suis plein de joye de voir mes maîtres contents; c'est tout ce que je désire au monde; ainsi je suis au comble, et j'espère que ce ne sera pas la dernière fois de cette campagne. »

Le siège de Valenza suivit la prise d'Alexandrie : Maillebois avait en effet renoncé à son entreprise sur Ceva. Dans la nuit du 28 au 29 octobre, le gouverneur prit le parti de se retirer sur la rive gauche du Pô, abandonnant la ville et sa citadelle.

Poursuivant le cours de leurs succès, les deux armées marchèrent au roi de Sardaigne et à Schulembourg, toujours campés sous Casal. La prise de cette place et celle d'Asti devaient nous assurer la possession de la région montagneuse qui sépare le bas Tanaro du Pô; elles furent décidées.

Charles-Emmanuel n'osa pas attendre l'attaque; il évacua Casal, se bornant à laisser une solide garnison dans le château, puis se retira dans la direction de Turin; Schulembourg, soucieux de protéger la Lombardie, établit ses cantonnements vers Novare et le haut-Tessin. Asti fut occupé le 8 novembre par M. de Chevert.

Au milieu de novembre, l'armée sentait le besoin de repos. Les résultats obtenus étaient satisfaisants; fort près de Turin, les *Gallispans* étaient maîtres de Tortone, de Valenza, de Casal et d'Asti; en sécurité, ils étaient libres d'établir leurs quartiers d'hiver dans le pays d'Alexandrie et dans la riche plaine de Tortone, en continuant à resserrer la citadelle d'Alexandrie et à attendre patiemment que la garnison dût se rendre par l'épuisement de ses vivres.

L'Espagne pourtant n'était pas satisfaite : exigeant toujours la conquête immédiate de la Lombardie, elle voulait la continuation de la guerre pendant l'hiver. La France, dont les vues politiques étaient autres, ainsi qu'on le verra bientôt, invoquait des raisons d'ordre militaire pour s'arrêter.

Il ne manquait pas de gens pour souffler aux oreilles de L.M.C. que la France négociait toujours secrètement avec le roi de Sardaigne et était fort éloignée de vouloir sa ruine. Ainsi, faisait-on remarquer, ce prince ayant été surpris dans son camp du Tanaro de manière qu'il n'eut pas le temps de s'habiller, n'était-il pas étrange que les troupes victorieuses n'eussent point fait un pas pour suivre les fuyards qui étaient dans un tel désordre que

toute leur armée était entièrement perdue, si on avait envoyé à sa suite la cavalerie? Maillebois n'avait pas voulu écraser son adversaire. L'Infant était ébranlé par les conseils de ce maréchal; lui-même avait représenté dans une lettre les inconvénients d'aller à Milan après la prise d'Alexandrie et de Valenza. Aussi la Reine s'était-elle mise en grande colère contre lui, disant qu'il se laissait mener par le nez, qu'il commençait à prendre le ton de la fin de la dernière campagne, où il n'avait jamais voulu exécuter les ordres de L. M. C. de rentrer en Piémont. « Mais, ajoutait-elle, nous lui avons écrit qu'il se souvînt qu'il est fils et sujet du Roi et qu'il doit obéir sans réplique. » L'injonction de marcher sur Milan lui fut par quatre fois réitérée (1).

Le gouvernement français refusa décidément de suivre son allié dans cette voie. Maillebois, qui cependant avait fini par approuver la pointe sur le Milanais, fut seulement autorisé à mettre à la disposition de l'Infant, s'il lui en adressait la demande, quatre escadrons de cavalerie française. Le régiment Royal-Piémont fut désigné (2).

Précédé de forts détachements, l'Infant se mit en route le 25 novembre; il franchit le Pô au pont de Busca, vers l'embouchure du Tessin, et se dirigea sur Pavie, y entra le 9 décembre, et, tandis qu'une portion de ses troupes continuait par Voghera sa marche sur Plaisance, il envahit le Milanais avec le gros de ses forces. Avec M. de Gages, il campa le 12 décembre à Rebecco, de

(1) A. É. *Esp.*, t. 487, f[os] 49 et 62. Vauréal à d'Argenson, 18 et 24 octobre 1745; f° 57. Philippe V à Louis XV. 23 octobre; f° 129. Mémoire pour représenter qu'il y a grand inconvénient à attaquer Milan; etc. 8 novembre 1745.

(2) Alcala, *Est.*, l. 2519. Don Philippe à L. M. C., 6 décembre 1745: « J'ai encore veu le Maréchal ce matin qui a encore eu des avis de M. de Montal que les ennemis ont des desseins sur lui. Ainsi il marche pour rassembler les troupes et tâcher de leur donner un bon coup de patte; il m'a encore repetté ce mattin qu'il avoit été très fort gronde d'avoir consenty à cette pointe dans le Milanez et qu'il avoit ordre de m'en détourner mais qu'il n'en feroit jammais rien. Je ne sçais si ce ne sera pas pour se faire valoir. Enfin cela n'y fait rien, et même en répondant l'autre jour au Roy de France je lui marquay que j'allois à Milan selon les ordres que j'en avois reçu de Vos Majestez, et que j'esperois par l'intérêst qu'il voulloit bien prendre à ce qui me regardoit que cette nouvelle ne luy seroit pas desagréable. Sa réponse me fera voir si ce que le Maréchal m'a dit est vrai : à bon compte dans six jours je dois être à Milan et alors je me moque de toute la terre. »

manière à isoler la ville de Milan des secours que le prince de Lichtenstein, successeur de Schulembourg, eût pu lui envoyer; il y fut rejoint par le *Royal-Piémont*. Le 15, il s'avança à Magenta, sur le canal de Milan, et, le 16, s'empara de cette grande capitale, où il fit son entrée le 19 (1).

Don Philippe établit son quartier général à Milan et s'occupa du siège du château, pendant que le reste de ses troupes allait prendre des quartiers d'hiver le long du Tessin sur la rive gauche. Bientôt, il est vrai, le maréchal de Maillebois réussissait à démontrer à l'Infant qu'il était imprudent de poursuivre le siège du château de Milan, avant d'en avoir fini avec celui d'Alexandrie; il se contenta donc d'investir la citadelle (2).

L'armée franco-espagnole n'en restait pas moins fort dangereusement partagée, hivernant en pays ennemi, avec des communications précaires, occupant des quartiers trop étendus et séparés par de grands fleuves.

Quel que fût l'optimisme de la cour de Madrid, la gravité de cette situation ne lui échappait pas : aussi se hâtait-on de préparer des renforts que l'on pût expédier le plus tôt possible en Lombardie. Il fallait d'ailleurs remplacer les bataillons génois que la République était obligée de faire passer en Corse pour tenir tête aux révoltés soutenus par les Anglais.

Mais, moyennant ces secours, la reine Élisabeth comptait bien achever en une campagne la conquête de l'Italie du nord; elle voyait déjà la couronne de Lombardie orner le front de son second fils.

C'est alors qu'intervinrent deux facteurs nouveaux : le plan du marquis d'Argenson sur l'Italie et la défection du roi de Prusse.

(1) Alcala, *Est.*, l. 2519. Don Philippe à L. M. C. 19 décembre 1745. « Mon très cher père et ma très chère mère, je commence ma lettre par me prosterner aux pieds de Vos Majestés, à l'occasion du grand jour d'aujourd'hui.... »

(2) A. E. *Esp.*, t. 487, f° 141. Philippe V à Louis XV, 10 novembre 1745; Alcala, *Est.*, l. 4060. Mémoire sur les opérations du Milanais, 13 décembre; l. 4113. Campo-Florido à Villarias 20 décembre; A. E. *Esp.*, t. 487. Vauréal à d'Argenson, 10 et 28 décembre 1745.

CHAPITRE VII.

Le grand projet du marquis d'Argenson sur l'Italie. — Négociations pendant l'été de 1745 pour amener l'Espagne à la paix. — Élection de François de Lorraine à l'Empire.

MAI-SEPTEMBRE 1745.

Si, au début de 1745, après la mort de l'empereur Charles VII, le marquis d'Argenson n'avait en fait apporté aucun changement notable à la politique jusqu'alors suivie par le gouvernement français, il y avait cependant songé et c'est à cette époque, très exactement (1), qu'il faut rattacher le grand mémoire sur la répartition des États italiens qui renferme quelques-unes des vues les plus originales et les plus vantées du penseur homme d'État.

Ce n'était pas l'unité de l'Italie que se proposait le ministre de Louis XV; c'était « sa tranquillité durable » par un partage égal et par l'indépendance.

L'Italie, selon lui, ne devait plus être composée que de six puissances, quatre monarchies, le Pape, le roi des Deux-Siciles, le roi de Lombardie, le duc de Modène et de Toscane, et deux républiques, Gênes et Venise.

Les États pontificaux, le royaume des Deux-Siciles, la république de Venise resteraient tels qu'ils étaient. Le roi de Sardaigne, devenu roi de Lombardie, augmenterait son État de tout le reste du Milanais, du Crémonais, du Mantouan, de Parme et Plaisance, mais il laisserait la jouissance de ces deux derniers États à la reine d'Espagne sa vie durant. Il céderait à don Phi-

(1) Ce mémoire porte aux Affaires étrangères la date du 5 février 1746; mais il suffit de le lire pour se convaincre que c'est 1745 et non 1746; M. Zévort qui l'a publié (Appendice, p. 387) le met en janvier; c'est un peu tôt, surtout la mort de l'Empereur n'ayant été connue à Paris que dans la nuit du 25 au 26 janvier, et ce mémoire la supposant.

lippe la Savoie et la Sardaigne; le comté de Nice et toutes ses autres possessions maritimes aux Génois. La Savoie serait réversible à la France, faute d'héritiers mâles de don Philippe, ou s'il lui arrivait de succéder à des États considérables; la Sardaigne retournerait à l'Espagne dans les mêmes cas. Le duc de Modène acquerrait le grand-duché de Toscane. La maison de Lorraine aurait en échange les Pays-Bas catholiques, en tout ou en partie, et s'appellerait maison de Flandre ou de Brabant.

« Que l'Italie entière devienne libre, écrivait d'Argenson; qu'on en bannisse cette suzeraineté des empereurs d'Allemagne qui a causé tant de troubles et qui a ébranlé plusieurs fois la religion dans le siège du Saint-Père. Que chaque suzerain ne tienne ses droits qu'en franc-alleu et de Dieu et de son épée, que les Allemands soient chassés d'Italie pour toujours et que ce qu'il y restera d'Espagnols devienne Italien en ne dépendant plus d'Espagne... Alors les Italiens se gouverneront par eux-mêmes et y formeront un équilibre durable. Le partage en six souverainetés, comme on l'a combiné, les rend assez égales entre elles pour que le plus fort n'opprime pas le plus faible sans appeler les étrangers pour se défendre. »

D'Argenson faisait habilement valoir les avantages de cet arrangement. Le roi des Deux-Siciles n'ayant plus à s'occuper que de la bonne administration de ses domaines « acquerrait par là une solidité qu'il n'aurait jamais sans cela, » ce qui serait encore un bien pour l'Espagne. La reine Élisabeth, « plus occupée de son personnel que des avantages de la monarchie de Castille et même du bien de ses enfants, rencontrerait enfin ce qu'elle désirait, un asile pour sa viduité et la possession des lieux qui l'avaient vu naître. L'Europe si alarmée des désirs insatiables d'Espagne et des secours que les deux branches de France pourraient se donner pour acquérir, trouverait désormais leur extension arrêtée : elles n'auraient pas un pied de plus en Italie et ce que la maison de France y possédait y serait aussi borné que solide. » Les Génois, s'étendant jusqu'à la Provence, seraient à même d'être secourus par la France sans pour cela lui ouvrir

à leur volonté les portes de l'Italie, les Apennins et les places de Piémont y formant une double barrière. Le duc de Modène servirait à l'équilibre italique; il fallait anéantir sa souveraineté ou l'étendre; « autrement ces petits princes sont gagnés par les plus puissants; » celui-là méritait d'ailleurs d'être récompensé de son attachement et de ses pertes par la France et par l'Espagne.

Selon d'Argenson, le roi de Sardaigne ne pouvait manquer d'accepter un arrangement qui augmentait autant sa puissance et qui faisait de lui l'arbitre de l'Italie, sans l'en rendre maître. Assurément, depuis la mort de Charles VI, il n'avait point voulu de notre alliance, ni de nos offres; la raison en était « l'avidité et les manquements de l'Espagne; un nouveau prince d'Espagne en Italie en attirerait peut-être un troisième et bientôt s'étendrait comme une tache d'huile; nulle sûreté pour le Savoyard; les Français attireraient les Espagnols : telle est la source de sa défiance et de sa résistance jusqu'à cette heure; le nouveau plan remédie à toutes ces raisons de nous suspecter. »

« Que la reine d'Espagne cesse de se plaindre de la paix de 1735, disait encore l'auteur du mémoire; on accorda à son fils aîné autant qu'il convenait en lui assurant les Deux-Siciles; mais que l'Italie et l'Europe se plaignent de ce que les Allemands étant alors chassés d'Italie on les y fit rentrer pour leur rendre le Milanais, le Mantouan, l'État de Parme et la Toscane. »

Si le grand-duc parvenait à l'Empire, l'exclure de l'Italie serait l'unique moyen de l'empêcher d'être pour la France un ennemi trop redoutable. Le roi de Sardaigne ne comprendrait-il pas le danger qui le menacerait lui-même? Ami de la reine de Hongrie menacée, ne deviendrait-il pas l'adversaire de la terrible autorité de la maison d'Autriche restaurée?

Au cas où ce projet pourrait réussir avant l'élection, la France devrait favoriser celle du grand-duc, moyennant quelque augmentation en Flandre, en vertu de cette raison et de cette maxime « qui est de ne pousser ses succès que peu à peu et de laisser pour ainsi dire reposer l'Europe pour s'accoutumer à nos succès et à la dégradation de nos rivaux; » ce serait certainement

assez pour un seul règne, quelque long que le ciel veuille nous l'accorder : 1° d'avoir acquis la Lorraine; 2° d'avoir soustrait l'Italie à l'Allemagne; 3° d'avoir procuré les Deux-Siciles à l'Infant; 4° d'avoir acquis Savoie et Sardaigne; 5° d'avoir exigé la sûreté de Dunkerque; 6° d'avoir ôté la Silésie et l'Autriche antérieure à la succession d'Autriche.

La suite de notre agrandissement ne devrait plus consister que dans l'amélioration de nos affaires du dedans et dans la haute réputation de la France au dehors.

Après avoir posé tous ces principes, le ministre recherchait le moyen de les faire passer dans la pratique; et c'est ainsi qu'il en venait à l'idée de cette alliance avec le roi de Sardaigne à laquelle il allait désormais tout sacrifier.

« Le traité serait d'abord signé par le roi de France et le roi de Sardaigne; Louis XV s'y porterait fort pour S. M. C., disant que le peu de temps qui avait été laissé pour le conclure et la confiance particulière du roi de Sardaigne en S. M. T. C. avaient empêché de concilier ces articles avec S. M. C., mais qu'on y avait trouvé ses désirs remplis et tant d'avantages pour le repos de l'Europe que le Roi n'avait pas hésité à conclure.

« Peu après avoir dépêché à Madrid pour en faire part, les troupes françaises et piémontaises se réuniraient pour passer sur l'État de Venise après les réquisitions ordinaires, et fermeraient les gorges du Trentin et du Frioul, et combleraient les ports de Trieste et de Fiume pour empêcher tout secours allemand d'accourir...

« Par le même traité, les autres princes et républiques d'Italie seraient invités à l'accession et y accèderaient certainement. Il fallait s'attendre que la reine d'Espagne jetât un premier feu : il ne lui faudrait envoyer qu'une instruction et un mémoire par l'évêque de Rennes; celui-ci était accoutumé à essuyer ces bourrasques et se faisait un plaisir secret de les surmonter... En supposant même la contradiction absolue d'Espagne, nous nous trouvons assez forts avec le roi de Sardaigne pour l'exécution de l'entreprise : les princes italiens y donneraient les mains et

on n'irait pas jusqu'à appréhender que S. M. C. joignît ses armes aux Autrichiens pour s'y opposer. Il y aurait de la folie à le soutenir. Les dix mille Autrichiens seraient interceptés et obligés à se rendre; on leur accorderait une capitulation pour sortir d'Italie, ou ils seraient faits prisonniers de guerre s'ils tentaient de résister (1). »

Il ne faut pas perdre de vue ce mémoire si l'on veut bien comprendre les négociations de 1745, car, raisonnable ou chimérique, il en donne vraiment le fil conducteur.

I

« Le triomphe est la plus belle chose du monde, écrit d'Argenson à Voltaire après la bataille de Fontenoy, mais le plancher de tout cela est du sang humain et des lambeaux de chair humaine. » Est-ce sous cette inspiration humanitaire qu'au lendemain même de la victoire, le ministre des affaires étrangères conseilla au Roi d'adresser officiellement des offres pacifiques aux États généraux de Hollande (2)? Toujours est-il qu'à dater de ce jour ses préoccupations se tournent toutes vers le rétablissement de la paix générale. Il est plus que jamais pénétré de l'idée, — et cette idée se répand dans toute la France, — qu'on ne fait plus la guerre que pour l'Espagne. Campo-Florido en est gêné, ennuyé, et cependant il n'ose trop combattre cette opinion, car, écrit-il, « on pourrait me répondre : « Eh bien, si vous ne croyez pas que nous combattons pour vous, nous allons finir la guerre! » On lui fait sentir que l'Espagne est à charge, qu'elle n'est jamais contente de rien, que plus on fait pour elle, plus elle témoigne de défiance (3). « Votre dépêche du 12 de ce mois, mande d'Argenson à Vauréal, du camp devant Tournay le 29 mai, nous représente bien

(1) Zevort, *Le marquis d'Argenson*, Appendice, p. 387-393.
(2) Duc de Broglie, *Marie-Thérèse impératrice*, t. 1er, p. 141.
(3) Alcala, *Est.*, l. 4113. Campo-Florido à Villarias, 22 mai 1745.

l'esprit et le cœur de la cour d'Espagne à notre égard, inquiète, méfiante et jalouse. Elle soutient qu'elle nous confie tout pendant qu'elle ne nous dit rien. Elle ne fait que nous nuire, en nous entraînant à l'exécution de ses idées qui sont nuisibles, même à ses propres intérêts. Elle contrarie ou du moins est inutile à nos desseins. Néanmoins elle voudrait être informée de tout chaque jour (1). » Il est si las de l'Espagne qu'il voudrait « qu'elle fît son accommodement particulier avec l'Angleterre, tant sur la navigation que sur l'Italie. Si vous pouviez, Monsieur, la conduire insensiblement à ce coup, ce serait le plus beau de nos jours que celui où vous donneriez l'avis du succès de ces travaux, puisque, si nous n'avions plus rien à prétendre pour nos alliés, nous pourrions fort bien conserver nos conquêtes en Flandre (2). »

La mauvaise humeur du ministre se manifeste encore par la façon raide et cassante dont il réfute les reproches que lui fait la cour d'Espagne. On l'accuse d'avoir été au courant des négociations de l'électeur de Bavière et de Marie-Thérèse, de ne pas vouloir continuer la guerre, de s'entendre avec la czarine, de pousser à des opérations militaires fort peu utiles à l'Espagne, que sais-je encore? Il répond sèchement « qu'il ignore absolument la nature et le contenu de l'acte signé entre Vienne et Munich; que le Roi n'y a point donné son consentement; » et il le prouve par une lettre du prince dont il envoie copie; « qu'il n'est pas question de paix générale, mais au contraire d'une guerre générale de toute l'Allemagne contre la France, *ce qui peut mettre hors d'état de soutenir les intérêts*

(1) A. É. *Esp.*, t. 485, f. 225; avec cette mention : *entierement à chiffrer.* D'Argenson ajoute : « J'ai dit à M. le P[ce] de Campo-Florido qu'étant continuellement avec nous, il peut s'informer. Je satisfais en effet à toutes ses questions. Je lui ai souvent communiqué des écrits dont il a pris des copies pour envoyer à sa cour. Je me rappelle entre autres lui avoir fait part de cette façon d'un mémoire sur l'objet de la mission de M. de Valori à Dresde lorsqu'il passa auprès du roi de Pologne immédiatement après la mort de Charles VII. Je viens encore de lui communiquer la lettre de l'Électeur de Bavière dont je vous envoie copie. Enfin, nous ne cachons rien à la cour d'Espagne de nos objets et de nos opérations; mais nous ne pouvons pas suffire à lui donner à toutes les heures des nouvelles circonstanciées de ce qui se passe sur tant de choses et en tant de pays différents. »

(2) Même lettre.

espagnols; que, si le titre d'impératrice a été donné à la czarine ce n'est point par une étroite intelligence, mais parce qu'on craignait qu'elle ne favorisât nos ennemis; il fallait avoir un ministre auprès d'elle et elle n'en recevait plus, que ce titre ne lui fût reconnu; que la France sert plus à L. M. C. en attirant sur soi les Autrichiens en Flandre et en Allemagne qu'en renvoyant quelques bataillons au delà des Alpes; que, pour lasser les ennemis, il ne suffirait pas d'un grand coup en Italie, on le voyait bien par le peu d'effet de la bataille de Fontenoy; que les troupes enfin n'étaient pas assez nombreuses en Flandre, où il fallait songer à la conservation du Roi et du Dauphin (1). »

L'évêque de Rennes, qui pourtant n'est point un enthousiaste de l'alliance espagnole, s'effraie des tendances qu'il découvre chez son ministre. Avec toutes les précautions respectueuses de mise en pareil cas, il essaie de le mettre en garde : « Votre dépêche en chiffre du 29 mai traite d'une matière bien importante, lui écrit-il le 19 juin. Rien de plus digne de votre zèle pour le service du Roi que le désir dont vous êtes occupé de trouver un dénouement par lequel le Roi pût conserver des conquêtes qui, en même temps qu'elles ont acquis à S. M. une gloire immortelle, formeraient à la France une nouvelle barrière. Et vous estimez, Monsieur, que le moyen d'y parvenir serait que l'Espagne pût faire son accommodement particulier avec l'Angleterre, tant sur la navigation que sur l'Italie. Je serais trop heureux, Monsieur, de pouvoir être l'instrument d'un aussi grand service rendu au Roi et je ferai tout ce qui sera possible pour exécuter avec succès les ordres que vous me donnerez; mais ce point est si délicat que je n'oserais prendre sur moi le choix des moyens. Depuis que je suis ici, un des objets sur lesquel j'ai eu ordre de veiller avec le plus d'attention est cet accommodement s'il se faisait à l'insu de la France; et, dans les moments de mécontente-

(1) A. E. *Esp.*, t. 485. f° 226. d'Argenson à Vauréal, 29 mai 1745.

ment on savait me le faire entrevoir comme une ressource à laquelle on aurait recours si la France ne faisait pas tout ce qu'on lui demandait. Je ne sais ce qui en serait arrivé, si l'Angleterre n'avait pas exigé qu'on se déclarât contre nous et si elle avait pu offrir à la reine d'Espagne des avantages capables de remplir ses vues. Par tout ce que j'ai pu découvrir depuis, j'ai lieu de croire que ses offres n'ont jamais été que médiocres et qu'elle les mettait à un prix auquel le roi d'Espagne n'aurait jamais consenti. Ces deux difficultés ont coupé tout fil de négociation entre les deux cours, surtout depuis que le Roi a joint ses troupes à celles de l'Espagne et que S. M. a déclaré la guerre à l'Angleterre.

« Si je fais une insinuation pour que l'on cherche à négocier à Londres, dans l'instant naîtront toutes sortes de soupçons. On croira notre paix faite avec l'Angleterre et que nous ne donnons à l'Espagne la liberté de traiter de son côté que parce que nous voulons nous débarrasser d'elle........ S'il ne s'agissait que de souffrir un accès d'humeur, il ne faudrait pas hésiter à s'y exposer, s'il était possible d'en tirer un bon effet, et il y aurait d'autant moins de risque que, dans la situation présente des choses, je regarde comme impossible une résolution violente de cette cour contre nous; le mariage de madame la Dauphine, les suites qu'il a eues par les bontés et l'amitié du Roi pour cette princesse, par la tendresse que L. M. C. ont également prise pour M[gr] le Dauphin ayant infiniment changé les idées en faveur de la France.

« Mais c'est ce bon effet qui m'échappe et dont je ne vois pas la possibilité de quelque côté que je regarde cette affaire. On voudra ici tout ce que l'on espère. L'Angleterre ne voudra, ni ne pourra le procurer... Les avantages commerciaux que l'Espagne concèderait à l'Angleterre porteraient préjudice à la France... Comment l'Angleterre pourrait-elle déterminer la reine de Hongrie à céder tout ce que demande la reine d'Espagne? Celle-ci ne se contentera pas à moins de ce qui est stipulé par le traité de Fontainebleau. La reine de Hongrie

ne l'accordera que si elle y est réduite par la ruine de ses affaires et, en ce cas, la France aimera mieux que l'Espagne ne traite pas sans elle (1). »

Vers le même moment, Campo-Florido écrivait à L. M. C. que Louis XV lui avait dit « qu'il fallait songer à la paix, que lui-même ne voulait cependant faire aucunes propositions, mais qu'il souhaiterait fort que les alliés lui en fissent, résolu d'ailleurs de ne consentir à rien que l'établissement de l'Infant ne fût assuré. » Ces paroles avaient produit une impression profonde sur le roi et la reine d'Espagne; et Vauréal n'en était pas fâché, car désormais la glace était rompue, et l'on pouvait s'entretenir de la paix (2).

Un mois plus tard, c'est-à-dire vers le milieu de juillet, l'ambassadeur d'Espagne à Paris tenait pour certain qu'on allait la conclure; elle pouvait, disait-il, être glorieuse; tout dépendait de la volonté du roi de France; mais n'y avait-il pas lieu de craindre qu'il ne voulût garder quelques-unes de ces villes de Flandre si utiles à la protection de la frontière française, quoiqu'il eût affirmé tant de fois qu'il ne faisait la guerre que pour l'Infant? « Le souvenir de ce qui s'est passé pour la Lorraine, ajoutait Campo-Florido, doit faire trembler »; et il exhalait sa fureur contre Fleury « cet homme faux et de mauvaise foi ». Du Theil cependant, que Louis XV consultait sur toutes ces affaires, l'avait un peu rasséréné en lui disant : « Je sais ce que le Roi a promis; je sais qu'il veut assurer à la Reine le patrimoine de la maison Farnèse; je le sais à n'en pas douter; je confie à V. Exc. que c'est l'intention formelle du Roi. Il veut aussi établir l'Infant, parce qu'il s'y est engagé dans le traité de Fontainebleau, mais tout cela dépend de la façon dont finira la guerre; il est certain que cette guerre se fait pour l'Espagne; le Roi fait démolir les fortifications de Tournay; cela doit vous prouver qu'il a l'intention de rendre la place à la paix. »

(1) A. É. *Esp.*, t. 485, f° 320. Vauréal à d'Argenson, 19 juin 1745.
(2) *Ibid.*, Vauréal à d'Argenson, 19 juin 1745.

Mais, malgré tout, l'inquiètude perçait encore à la fin de la dépêche et se trahissait par ce cri. « Si le roi de France veut garder quelques villes en Flandre, l'Archiduchesse ne cédera pas le Milanais à l'Infant (1) ! »

A Madrid, cela va sans dire, les soupçons étaient encore plus forts. « On ne croirait pas penser, écrivait Vauréal, si on ne soupçonnait pas! » Soupçons à vrai dire qui ne s'égaraient pas sur une trop mauvaise piste, puisqu'il s'agissait de velléités d'entente entre le marquis d'Argenson et le roi de Sardaigne (2).

Les réflexions de l'évêque de Rennes sur l'utilité dont le marquis d'Argenson croyait que serait un accommodement particulier de l'Espagne avec l'Angleterre, avaient donné lieu au ministre d'approfondir son idée et d'en expliquer plus clairement la portée, tant au Conseil du Roi qu'à l'ambassadeur Vauréal: « Ce que l'Espagne prétendait en Italie, disait-il, n'intéressait qu'elle seule ; les moyens de l'obtenir *par la négociation* étaient dans sa main. Pour qu'elle y parvînt *par la supériorité des armes*, il fallait que la France l'aidât, comme elle le faisait depuis deux campagnes, sans que l'Espagne nous secourût en rien pour des objets qui nous intéressaient particulièrement, tels que des acquisitions en Flandre et un état de supériorité en Allemagne.

« C'était donc à l'Espagne de fixer le plus ou moins de ses prétentions en Italie, selon le plus ou moins d'efficacité qu'elle verrait dans les moyens de force ou le plus ou moins de concessions qu'elle voudrait faire aux Anglais pour réussir par la négociation ; elle devait cependant considérer que, si ces conces-

(1) Alcala, *Est.*, l. 4113. Campo-Florido à Villarias, 18 juillet 1745; cf. lettre du 19 juin *ibid.*.

(2) A. É. *Esp.*, t. 486, f° 64. Vauréal à d'Argenson, 10 juillet 1745. « J'entends souvent des mots échappés qui me font connaître qu'on ne perd point de vue ce que le prince de Campo-Florido a écrit sur la nécessité de penser à la paix..... On écrivit, il y a quelques jours, que, pendant les préparatifs de l'Infant pour pénétrer, le roi de Sardaigne était tranquille à Turin. J'ai connu que l'on en concluait intérieurement qu'il savait à quoi s'en tenir, et qu'il était sûr de la France sur son accommodement. Ces soupçons sont fort choquants, mais il n'y a point de remède. »

sions étaient excessives, non seulement elles lui causeraient un très grand préjudice, mais elles en apporteraient un plus grand et plus prompt à la France.

« Loin que la guerre d'Italie nous fût d'aucune utilité, elle nous privait de plus de moyens et de forces que la cour de Vienne n'en employait.

« Si les deux couronnes devenaient inférieures dans cette partie, les royaumes de Naples et de Sicile pourraient être envahis par la maison d'Autriche à qui ces États donneraient une grande augmentation de forces.

« Le roi de Prusse, allié utile à la vérité, n'était pas plus docile que l'Espagne sur les plans que la France lui proposait, mais, quelques avis qu'il suivît, il occupait la plus grande partie des forces de l'ennemi.

« Si la France n'était point chargée de former l'établissement de don Philippe, en premier lieu, le Roi pourrait garder ses conquêtes en Flandre; en second lieu, on ne serait pas obligé de renouveler aux Anglais ces privilèges de commerce dont ils avaient si fort abusé et qui seraient toujours très préjudiciables, quand même ils n'en jouiraient que conformément aux règles.

« L'Espagne n'étant plus dans l'alliance soulagerait donc la France, à moins qu'elle ne tournât ses armes contre nous, ce qui paraissait impossible, par tout ce que l'on savait des sentiments de S. M. C... »

Il restait à examiner comment on parviendrait à cet accord entre l'Angleterre et l'Espagne. D'Argenson pensait que « les Anglais pourraient reprendre cet esprit de complaisance qu'ils avaient presque toujours eu pour l'Espagne et dont ils avaient donné une preuve marquée en transportant en 1732 l'infant don Carlos en Italie ».

Le conseil du Roi était d'avis que « le partage de l'Espagne serait convenable, si l'on cédait à l'Infant la Savoie et que la reine d'Espagne eût Parme et Plaisance, même le Parmesan uniquement, pour en jouir personnellement et pendant sa vie

comme la duchesse douairière de Lorraine avait joui de Commercy. Le revenu de l'Infant serait honnête et ce prince serait à portée de voir le roi son beau-père. On savait que l'objet principal de la reine d'Espagne était de procurer des établissements à ses enfants et qu'elle désirait une retraite assurée pour son veuvage... Si cette princesse avait cette retraite dans le pays qui l'avait vu naître, il était à présumer qu'elle serait contente et qu'elle laisserait enfin l'Europe tranquille.

« *Mais, si cette idée était fausse et qu'on voulût absolument faire de grandes choses en Italie, il était nécessaire de gagner le roi de Sardaigne, en lui présentant des arrangements qui lui fussent avantageux, et en employant avec lui des procédés francs.*

« De cette manière, il ne serait pas impossible, non seulement de chasser d'Italie la puissance autrichienne, mais même de faire perdre à l'empire d'Allemagne ses prétendus droits sur cette partie de l'Europe et son pouvoir, afin d'y trouver, avec la satisfaction du roi de Sardaigne, un partage considérable pour la maison de Bourbon. »

« Je réfléchis quelquefois, ajoutait d'Argenson, sur la différence du sort de la France et de celui d'Angleterre. Il n'y a qu'un point en quoi ils aient quelque sorte de ressemblance : c'est que l'une et l'autre paient tout, car c'est bien de notre part payer tout, que de faire les dépenses énormes que le Roi fait, sans que S. M. envisage encore aucun avantage uniquement propre à sa couronne. Mais nos alliés le roi d'Espagne et le roi de Prusse marchent égaux avec le Roi, bien loin que nous puissions, en aucun cas, espérer de les persuader sur leurs véritables intérêts, nous n'osons en entamer les propos. L'Angleterre commande à ses alliés et en tout; tous obéissent et en tout. Ainsi a-t-elle commandé la cession de la Silésie et celles du traité de Worms; la cour de Vienne a obéi. Mais aussi cette considération ne fait-elle pas naître celle que si, suivant les idées exposées dans cette dépêche, on pouvait porter les choses au point que l'Angleterre ordonnât au roi de Sardaigne de céder la

Savoie et à la reine de Hongrie de céder à ce prince un dédommagement dans le Milanais, elle serait obéie (1)? »

II

Cependant les quelques propositions pacifiques faites par d'Argenson après la bataille de Fontenoy et dont l'excellent Van Hoey, le ministre des États-Généraux à Paris, ainsi que l'abbé de la Ville, notre représentant à La Haye, s'étaient faits les échos, étaient parvenus aux oreilles du marquis de San-Gil, toujours à l'affût des négociations particulières de la France (2). En outre, cette parole de l'électeur de Saxe, « qu'il donnerait son consentement à être élu empereur, *à condition que son élection mît le sceau à la paix générale,* » avait été rapportée par le comte de Bena à la reine d'Espagne. De ces deux indices, Élisabeth avait conclu que, malgré tous les démentis de la France ses conjectures étaient vraies et qu'on traitait sans elle (3).

Campo-Florido se décida à aborder très sérieusement la question avec le duc de Richelieu dans les premiers jours du mois d'août. « Il est vrai, lui dit celui-ci, que la paix est nécessaire et pour la France et pour l'Espagne ; vous n'avez plus ni hommes, ni argent ; l'inaction du prince de Conti pendant toute cette campagne ne permettra pas des conditions aussi avantageuses qu'on l'avait espéré ; il faudra se contenter d'assurer à la reine d'Espagne son patrimoine de Parme et de Plaisance,

(1) A. É. *Esp.*, t. 486, f° 79. Vauréal à d'Argenson, 13 juillet 1745.

(2) Zévort, *Le marquis d'Argenson*, p. 260. Alcala, *Est.*, l. 4045. D'Argenson à Campo-Florido, Gand, 27 juillet 1745 : « Je vous suis garant qu'il ne se fait rien ici qui puisse donner le moindre fondement à des inquiétudes d'un ministre, telles qu'en témoigne M. le marquis de S. Gil. Si quelques membres du gouvernement de la République de Hollande ont tenu des propos de paix à l'abbé de la Ville, il a bien fallu qu'il les ait écoutés. Quand même ces propos auraient été moins vagues et moins généraux, a-t-on pu penser que le Roi y répondit sérieusement, et à plus forte raison décidât rien sans la participation de ses alliés ? Pardonnez-moi si je vous représente que concevoir des soupçons du contraire, c'est manquer en quelque chose aux sentiments et à l'esprit dans lequel doivent être les ministres qui servent la maison de Bourbon. »

(3) A. É. *Esp.*, t. 486, f° 158. Vauréal à d'Argenson, 5 août 1745.

et de donner à l'Infant, par exemple, Nice et la Savoie. » « Mais pourquoi, répondit Campo-Florido, lui donner cette province qui peut être un jour agrégée à la France, surtout quand nous avons déjà tant fait, vous et nous, pour lui assurer le Milanais? Vous n'ignorez pas que mylord Carteret a par deux fois fait dire au marquis de San-Gil que, si l'Espagne voulait se séparer de la France, l'Angleterre ferait avoir la Toscane à l'Infant. Par fidélité, le roi d'Espagne n'a rien voulu entendre ; il ne faut pas lui donner lieu de s'en repentir. » — « Considérez donc ce qui est possible, reprit Richelieu ; voyez à quoi nous nous exposons en continuant la guerre; contentons-nous pour le présent d'établir l'Infant. » Ne croirait-on pas entendre le cardinal de Fleury? Campo-Florido était persuadé que Richelieu n'avait parlé que d'après les confidences que lui faisait Louis XV; il conclut de sa conversation qu'il n'y avait aucun traité proprement dit en cours de négociation; mais qu'on craignait que l'élection désormais certaine du Grand-Duc à l'empire, ne changeât entièrement la face des choses ; et qu'en conséquence la France voulait que don Philippe se contentât de n'importe quoi (1).

Une idée était venue à ce sujet au prince de Campo-Florido et il s'y attacha de tout son cœur pendant un temps. C'était celle-ci. Puisque Louis XV marchait à grands pas dans la conquête de la Flandre, pourquoi ne donnerait-il pas tout simplement cette province à l'Infant, réservant Parme et Plaisance à la Reine? Déjà, l'on s'en souvient, il avait exposé ce projet au Cardinal. Cette fois, il reçut de Villarias, quoique ce ministre se rendît parfaitement compte des difficultés, l'autorisation d'en entretenir qui de droit (2). Il ne craignit pas de s'adresser à Louis XV en personne qui, à vrai dire, lui en fournit une excellente occasion. C'était à propos des acclamations qui, à Bruges et en d'autres lieux, avaient accueilli l'entrée du roi de France : « Ces braves gens, dit Louis XV à l'ambassadeur, veulent l'in-

(1) Alcala, *Est.*, l. 4113. Campo-Florido à Villarias, 4 août 1745.
(2) Alcala, *Est.*, l.l. 4113 et 4060. Campo-Florido à Villarias et Villarias à Campo-Florido, 18 et 31 juillet 1745.

fant don Philippe, et ils croient que c'est pour lui que ces conquêtes sont faites. » — « Eh bien! contentons-les! » répondit en souriant Campo-Florido. « Nous aurions, reprit le Roi, toute l'Europe contre nous; mais, par voie d'échange, ces conquêtes serviront à établir l'Infant. » Plusieurs des principaux du pays s'ouvrirent pourtant de leur désir à l'ambassadeur d'Espagne qui finit par se persuader qu'on triompherait à la rigueur de l'opposition des puissances. D'Argenson lui dit à son tour que la France ferait en ce sens ce qu'elle pourrait. Ce n'était pas beaucoup s'engager (1).

Se sentant pénétré, le ministre énumérait ses prétendus griefs dans une longue lettre particulière à l'évêque de Rennes : « Depuis quelques jours, Monsieur, il a plu ici un vent de tracasseries d'Espagne dont j'ai vu peu d'exemples : c'est une fureur. Le roi de Sardaigne que nous ne connaissons ni d'Ève, ni d'Adam, qui ne nous dit rien, à qui nous ne disons rien, qui se pique d'une constance à toute épreuve pour la cour de Vienne, on nous accuse encore de négociation singulière et si avancée avec lui, qu'on date et on articule un traité de nous avec Turin. On sème la division entre Versailles et Madrid, entre Alost (2) et Balsaïn. Nous sommes donc des traîtres, nous nous vendons, nous qui sacrifions nos troupes, nos généraux, nos conquêtes pour établir don Philippe.

« Je ne t'ai pas aimé, cruel, qu'ai-je donc fait?

« Ou l'on radote en Espagne, ou l'on y assassine ; vous avez des traîtres parmi vous autres grands ; on dit que vous avez un ministère ennemi de la France et des roués qui ne cherchent qu'à tromper. Nous mériterions bien qu'on en usât autrement : c'est le moyen que tout aille mal... La France et l'Espagne se soutinrent ensemble ayant tout contraire, sous Louis XIV, parce que le conseil des deux monarchies était un. Je ne résiste pas à l'évidence de l'affectation qu'il y a depuis quelque temps à jeter tant de dé-

(1) Alcala, *Est.*, l. 4113. Campo-Florido à Villarias, 4, 16 et 31 août 1745.
(2) Où était alors l'armée royale.

fiance de nos négociations. Le roi de Prusse, tout hérétique qu'il est, et tout auteur qu'il est de la défection de Breslau, se fie aujourd'hui à nous comme à lui-même et davantage... La cour du roi d'Espagne nous mésestime donc davantage?..

P. S. Je vais vous dire encore, puisque ma lettre sera si secrète, pour la décharge de ma conscience, que si jamais nous négocions en particulier, ce ne sera que pour préparer les choses de façon à en faire ce qu'on appelle une galanterie, pour dire à l'Espagne : voilà ce qu'on vous propose, voilà où j'ai mis les affaires; mais, si vous ne l'approuvez pas, je n'y donnerai pas le moindre consentement, fût-ce le don de l'Asie en entier (1). »

Cette curieuse épître, a-t-on dit, nous révèle d'Argenson tout entier; il veut que Espagne s'entende avec l'Angleterre; il cherche de son côté à négocier sans elle à La Haye, à Turin; il la traite en suspecte, sinon en ennemie, et il s'étonne très sincèrement de ne pas posséder toute sa confiance (2).

Ces contradictions déroutaient quelque peu l'évêque de Rennes; sans doute, on l'a vu, il se rendait mieux que personne compte des inconvénients que présentait l'union avec l'Espagne; mais il lui semblait que les avantages d'une rupture n'étaient nullement prouvés, surtout si le Roi était résolu d'avance à ne pas conserver ses conquêtes. Aussi revint-il, par une étude minutieuse et fondée, sur les questions qu'avait examinées son ministre dans sa longue dépêche du 13 juillet : « Il y a longtemps, lui disait-il, que je regarde l'Espagne telle que vous me la dépeignez, c'est-à-dire comme uniquement à charge au Roi et entièrement inutile à la France. Dans les deux premières années de mon séjour ici, je ne la regardais pas le même. Avant l'élection de l'empereur Charles VII et quelque temps après cette élection, la diversion en Italie pouvait nous être fort utile, parce qu'alors elle ne devait se faire que par les seuls Espagnols, que le Roi ne se brouillait point avec le roi de Sardaigne, n'envoyait point d'armée en Piémont et par conséquent que toutes les forces de

(1) A. É. *Esp.*, t. 486. D'Argenson à Vauréal, 6 août 1745 ; cité par Zévort, p. 33-34.
(2) Zévort. *Le marquis d'Argenson*, p. 35.

la France pouvaient être employées au soutien des vues de S. M. Pendant ce temps-là, la reine d'Espagne ne nous demandait que de faciliter le transport des Espagnols en Italie; elle croyait que, dès qu'ils y seraient, la conquête de la Lombardie était infaillible.

« Ses espérances ayant été totalement trompées, elle commença à demander au Roi de joindre un corps de troupes françaises à l'armée de l'Infant pour forcer le roi de Sardaigne : de ce moment, je vis que l'Espagne ne nous serait qu'à charge, je vis qu'ayant dans le roi de Sardaigne un nouvel ennemi, la guerre de Piémont coûterait au Roi plus de troupes que la diversion d'Italie n'occuperait d'Autrichiens, et par conséquent que l'union avec l'Espagne n'était plus désirable que pour empêcher qu'elle ne se tournât contre nous.

« Cette réflexion de l'inutilité pour nous de la diversion d'Italie, même du préjudice qu'elle nous causait, je n'ai pas craint de la manifester ici dans les occasions qui s'en sont présentées... Cela n'a causé que de la crainte par rapport à soi, aucun sentiment d'intérêt pour nous... Nous n'avons même pas pu par ce moyen améliorer les affaires des Français qui sont ici... On jalouse extrêmement nos prospérités... Il est maintenant avéré qu'au début, malgré toutes les dénégations, accompagnées de larmes, de la Reine, le prince de Masseran a proposé à d'Ormea le traité avec l'Espagne seule, y ajoutant le motif que, si la France y entrait, elle voudrait quelque chose pour elle et qu'elle n'était déjà que trop puissante.

« Ce sentiment de jalousie n'est point éteint; les conquêtes du Roi lui ont donné une nouvelle activité. Les illuminations que nous faisons sont une marque certaine de la joie du roi d'Espagne, mais pour d'autres ce sont autant de pompes funèbres, et il y a des cœurs qui pleurent pendant que les visages s'efforcent de rire. De ce sentiment, il est tout simple de conclure qu'un médiocre établissement pour l'Infant irritera encore plus par la comparaison qu'on en ferait avec les avantages qui resteraient à la France.

« Ce que vous me faites l'honneur de me dire que, dans l'état présent des choses, le Roi pourrait garder ses conquêtes, si nous n'étions pas chargés de l'Espagne, me donne un terrible regret au traité de Fontainebleau. Plût à Dieu que nous nous en fussions tenus à cette espèce de traité implicite qui était l'effet naturel de la parenté. Le Roi n'aurait aucun engagement positif, tout ce que S. M. voudrait bien faire serait tout à fait libre, et on serait obligé de paraître en savoir gré, au lieu que, depuis ce traité, on ne parle que des choses auxquelles la France est obligée, et on n'est pas même susceptible de la pensée que les engagements et les secours doivent être réciproques, que chacune des parties doit y trouver son avantage. Certes, cette réciprocité ne se trouve pas dans le traité de Fontainebleau.

« Quand je le dis, on me répond que le Roi n'a qu'à garder Exilles ou Fénestrelles, ou Nice. A peine l'a-t-on dit qu'on semble le regretter..... Vous supposez la reine d'Espagne touchée de ce qui la regarde personnellement. Tous ceux qui ne la connaissent pas intimement le croient; on dit qu'elle entasse de l'argent, etc..... Tout cela est chimérique. J'ai vu la reine d'Espagne dans toutes les situations de désirs, d'espérances, de craintes (ceci est presque incroyable); jamais je ne l'ai vue un seul instant occupée d'elle, ni même susceptible des insinuations qu'on lui faisait pour ses intérêts. Elle dissipe sans mesure, elle achète tout ce l'on veut, elle a des magasins de toutes sortes de choses inutiles; mais je ne crois pas qu'en quelque lieu que ce soit elle ait cent mille écus en argent. Campillo, croyant la flatter, fit un projet pour lui assurer par les retours des Indes un fonds considérable; elle y fut insensible et lui dit de travailler seulement à ce que l'argent ne manquât pas pour la guerre. Cette indifférence sur l'argent ne marque pas quelqu'un d'occupé d'une retraite qu'avec de l'argent elle pourrait s'assurer où elle voudrait. Bien des fois je lui ai entendu dire que, si le roi d'Espagne mourait, elle n'avait besoin que d'un couvent qu'elle trouverait partout, et j'ai toujours vu sa conduite répondre à ce discours.

« Dans tous les projets qui ont été faits d'établissement pour l'Infant, jamais il n'a été question d'elle, si ce n'est dans des moments où elle croyait être mécontente de l'Infant; alors elle me disait que les pères et mères devaient toujours tenir leurs enfants dans la dépendance, et que l'Infant pourrait bien attendre après elle à jouir de son établissement; mais le moment d'après, elle n'y pensait plus; et, pour augmenter le partage de l'Infant d'un bailliage, elle aurait renoncé à tout. Elle n'avait nullement songé à ce qu'on a mis pour elle dans le traité de Fontainebleau; elle n'a été touchée que du procédé du Roi...

« Tels sont les sentiments de la reine d'Espagne; son ambition pour ses enfants n'a point de bornes. Elle a pour elle-même celle de gouverner absolument, de regarder comme ennemi tout ce qui peut faire la plus légère ombre à son autorité, d'exercer cette autorité sans ménagement, même pour des personnes dont elle peut dépendre d'un moment à l'autre, mais pour elle-même il ne paraît pas qu'elle songe à l'avenir.

« Le partage proposé de Savoie ne ferait qu'exciter sa fureur... Aux pires moments de 1743, lorsqu'on la lui a offerte avec beaucoup d'autres choses, elle n'a accepté qu'à contre-cœur. »

Après avoir ainsi déblayé le terrain. Vauréal abordait enfin ce qu'avec son esprit politique il avait deviné être le centre même et le nœud du nouveau système que comptait suivre le marquis d'Argenson; et, cette fois encore, il ne craignait pas de combattre l'opinion de son ministre : « Si la reine d'Espagne, lui disait-il, ne peut pas se contenter du médiocre, vous pensez, Monsieur, qu'il faudrait donc en ce cas s'accommoder avec le roi de Sardaigne, procéder avec lui de bonne foi, et, en l'engageant par d'assez grands avantages, effacer de l'Italie le nom autrichien, même le nom d'Empire. »

Mais, poursuivait l'ambassadeur, quels reproches la reine d'Espagne ne nous a-t-elle pas faits pour notre partialité en faveur du roi de Sardaigne? Et avait-elle toujours tort? Vous dites qu'il faudrait procéder avec lui d'une façon sûre et franche; mais on n'a pas le droit d'affirmer qu'ici l'on ait agi de mau-

vaise foi envers ce prince; on ne l'a même pas pu, parce que tout se passait sous nos yeux. Quelque éloignement que l'on eût de lui, on n'a point refusé, et on ne refuserait pas maintenant de traiter avec lui, pourvu qu'on y trouvât l'avantage de l'Infant. Seulement, là est toute la question. Quelles conditions ne faudrait-il pas pour décider le roi de Sardaigne? Que peut-on lui offrir de plus que ce qu'on lui a offert au mois d'août 1743? Et il n'a pas accepté! Et nous irions récompenser son odieuse trahison! En vérité ne vaut-il pas mieux prendre sur la part de ce prince pour l'établissement de don Philippe?

Non, disait en terminant Vauréal, la France ne joue pas plus que l'Angleterre un rôle de dupe. L'une et l'autre poursuivent, aidées tant bien que mal par leurs alliées, un but élevé et utile : l'Angleterre travaille à édifier une nouvelle maison d'Autriche pour l'opposer à la France, comme elle faisait l'ancienne; la France travaille à disperser les matériaux dont on veut édifier cette nouvelle maison et surtout à l'exclure de l'Empire. Elle y est une première fois parvenue; si le Grand-Duc est empereur aujourd'hui, ce sera un malheur, mais moindre que si cela fût arrivé à la mort de Charles VI, parce que la succession autrichienne est déjà entamée.

Pousser la reine d'Espagne à traiter séparément avec l'Angleterre, ce serait faire le jeu de cette puissance et marcher à l'inverse du but que nous poursuivons. Gardons-nous bien d'une telle erreur (1)! « Si nos conquêtes sont sacrifiées d'avance, ménageons du moins ce sacrifice de manière à obtenir quelque satisfaction de l'Espagne sur le commerce; obtenons d'elle à tout le moins ce traité qui a été promis par le pacte de Fontainebleau (2)! »

C'était, il est facile d'en juger, une véritable leçon de politique que l'ambassadeur d'Espagne se permettait d'adresser au chef du département des affaires étrangères. Elle était sage et rem-

(1) A. E. *Esp.*, t. 486, f[os] 222 et 246. Vauréal à d'Argenson, 20 et 22 août 1743.

(2) *Ibid*, f[os] 287 et 307. Vauréal à d'Argenson, 27 et 30 août 1745. Aussi déclare-t-il qu'il n'informera pas Philippe V de cette parole de Louis XV « qu'il était décidé à ne pas conserver ses conquêtes. »

plie des vues les plus justes. Mais d'Argenson n'était pas d'humeur à en profiter. « Nous ne retirerons jamais de cette couronne-là aucun bien, devait-il bientôt répondre à Vauréal, mais seulement l'exemption du mal (1). » La nouvelle de l'élection de François de Lorraine à l'empire, qui fut apportée au ministre peu de jours après la lettre de Vauréal, allait achever de le déterminer à chercher « le bien » du côté du roi de Sardaigne.

III

On a vu comment Louis XV et d'Argenson s'étaient, malgré toutes les apparences, laissé leurrer par l'idée d'opposer à la candidature du grand-duc de Toscane à l'Empire celle du roi de Pologne, électeur de Saxe. La reine d'Espagne les avait, sans grande ardeur, suivis dans cette voie, semée de pièges et d'illusions. Dès qu'elle avait connu la résolution du gouvernement français, elle avait mandé à sa belle-fille, la reine des Deux-Siciles, « de chercher à savoir les sentiments du roi son père au sujet de la dignité impériale ». Aux questions de sa fille, Auguste III avait répondu par un mémoire où il faisait valoir toute espèce de considérations sur le bien de l'Empire, et finalement déclarait qu'il accepterait la couronne, « si elle lui était conférée pour le bien public et légitimement, c'est-à-dire par l'unanimité ou la pluralité des suffrages ». C'était la phraséologie habituelle de l'électeur de Saxe et il n'y avait pas lieu d'en tirer grandes conséquences. Ce mémoire n'en suscita pas moins d'innombrables réflexions de la part de L. M. C. : elles en conclurent, à leur ordinaire, que le gouvernement français, moins explicite, ne leur disait pas tout et ne leur marquait pas assez de confiance (2). Elles se plaignaient aussi de ne pas

(1) A. É. *Esp.*, t. 487. D'Argenson à Vauréal, 23 décembre 1745; cité par Zévort, *op. cit.*, p. 35.
(2) *Ibid.*, t. 485, f° 137. D'Argenson à Vauréal, 15 mai 1745.

savoir ce que faisait l'armée du prince de Conti; on aurait pu leur répondre, hélas! qu'elle ne faisait rien; et que, bientôt affaiblie de vingt mille hommes au profit de l'armée de Flandre, elle allait, assez piteusement repasser le Rhin et laisser le champ absolument libre aux opérations autrichiennes autour de Francfort.

Philippe V, une fois consommée la soumission de l'électeur de Bavière, estima qu'il était inutile de conserver un ministre auprès de lui. Il ordonna donc au comte de Bena de se rendre à Dresde, pour y travailler d'accord avec le représentant de Louis XV, Vaulgrenant. Il devait, disent ses instructions, « ranimer l'amitié avec la cour de Dresde, exciter l'ambition du roi de Pologne, lui promettre tout ce qui pouvait dépendre de l'Espagne, même des subsides, tout employer pour le détacher de la cour de Vienne, et le réunir avec le roi de Prusse. » Il avait aussi l'ordre de se rendre à Berlin dans le cas où il pourrait contribuer à affermir le roi de Prusse dans l'alliance de la maison de Bourbon. Indépendamment de cette mission officielle, le comte de Bena devait, comme le lui avaient déjà indiqué ses instructions du 3 mars, surveiller les négociations particulières de la France et en entamer lui-même, le cas échéant. Sa correspondance avec Villarias prouve qu'il ne fut pas toujours d'une parfaite franchise avec le ministre français (1).

Louis XV, au contraire avait résolu de laisser Chavigny à Münich; on ne s'était pas mal trouvé, disait-il, d'avoir laissé Valori à Berlin après la défection du roi de Prusse. « Il était à souhaiter, écrivait d'Argenson à Vauréal, que le comte de Bena réussît mieux que ne l'avaient fait M.M. de Valori, de Saint-Séverin et de Vaulgrenant, par le canal desquels tantôt conjointement, tantôt séparément, on avait fait à Dresde au delà de ce qui était possible, sans pouvoir rien obtenir (2). » Tous

(1) A. É. *Esp.*, t. 485, f° 169. Copie des instructions données par Villarias au comte de Bena, 19 mai 1745. — Alcala, *Est.*, l. 4045. Campo-Florido à d'Argenson, 5 juin 1745; l. 2978. Villarias au comte de Bena, 4 septembre 1745.

(2) A. É. *Esp.*, t. 485, f° 255. D'Argenson à Vauréal, 6 juin 1745.

leurs efforts en effet n'avaient pas même abouti à faire retarder l'élection. L'apparition menaçante des troupes prussiennes sur la frontière de Saxe n'eut d'autre résultat que de déterminer Auguste III à sortir de l'attitude équivoque qu'il avait adoptée : son envoyé à Francfort, le comte de Loos, annonça tout haut que sa voix était acquise au Grand-Duc. L'Électeur lui-même déclara tout net à Vaulgrenant que, puisqu'on ne le ménageait plus, il n'avait plus de raison de garder, quant à lui, aucune réserve. Une explication très aigre eut lieu à ce sujet entre le comte de Brühl et Vaulgrenant chez l'ambassadeur d'Espagne : « Je tâchai, écrit Vaulgrenant, de garder autant de sang-froid que l'autre montrait de fureur. — Vous entendez, ai-je dit au ministre d'Espagne, ce qu'on nous dit? Vous voyez quel est le fruit de nos soins et quelle reconnaissance on nous témoigne?... Vous concevez que notre présence ici est déplacée, en même temps qu'elle devient inutile. Informons nos cours et attendons les ordres qu'elles jugeront convenable de nous donner. »

Brühl, un peu ému, essaya bien de rattraper ses paroles, mais rien ne fut changé au fond des choses (1)?

D'Argenson, navré d'avoir été trompé, ou pour mieux dire de s'être aussi grossièrement trompé, n'en conclut pas moins qu'il fallait soutenir la gageure jusqu'au bout, bien qu'on pût prévoir qu'il faudrait céder à cette conduite *monstrueuse*, et, en guise de dernière ressource, il ouvrit à Saint-Séverin un crédit de trois cent mille écus pour corrompre, s'il était possible, un des plénipotentiaires autrichiens (2).

Il était trop tard. Le 13 septembre, l'élection du grand-duc de Toscane comme roi des Romains fut proclamée. Ainsi, dirons-nous avec l'illustre historien de *Marie-Thérèse impératrice*, après cinq ans de luttes sanglantes et au lendemain d'une grande victoire, toute l'œuvre de la France était détruite; l'ancien vassal de Louis XV montait, malgré Louis XV, au trône des

(1) Duc de Broglie, *Marie-Thérèse impératrice*, t. II, p. 185-186.
(2) *Ibid.*, p. 189.

Césars; le vœu de Charles VI était accompli; sa fille était impératrice (1).

Le gouvernement français s'empressa de faire savoir à L. M. C. qu'il ne reconnaîtrait pas comme empereur le nouvel élu de Francfort : L. M. C. répondirent sans hésiter « qu'elles se conformeraient à tout ce que ferait sur ce sujet le roi leur neveu (2). »

(1) Duc de Broglie, *Marie-Thérèse impératrice*, t. II, p. 190.

(2) A. É. *Esp.*, t. 486, f° 383 et t, 487, f° 4. D'Argenson à Vauréal, et Vauréal à d'Argenson, 22 septembre et 4 octobre 1745.

CHAPITRE VIII

Nouveaux efforts du marquis d'Argenson pour amener l'Espagne à la paix. — L'Angleterre et la Hollande. — L'Espagne ne fait rien pour Charles-Édouard. — Négociations secrètes et séparées de la France et de l'Espagne avec Marie-Thérèse. — Défection de Frédéric II et paix de Dresde.

13 SEPTEMBRE — 25 DÉCEMBRE 1745.

L'élection du grand-duc à l'empire apportait aux affaires générales un très profond changement. Marie-Thérèse triomphante et satisfaite n'avait plus de raison sérieuse de ne pas s'entendre avec la France, si cette puissance voulait bien s'y prêter. Son adversaire le plus redouté, c'était désormais son voisin le roi de Prusse, notre capricieux et très peu sûr allié. Ce prince venait précisément de signer, le 26 août, à notre insu, avec le roi d'Angleterre, cette convention de Hanovre, par laquelle, des deux signataires, l'un abandonnait son allié et l'autre disposait des domaines du sien sans son aveu, voire contre son gré. Le traité de Breslau était déclaré rétabli dans toutes ses clauses principales, la Silésie restant à Frédéric, comme la Bohême à Marie-Thérèse, Georges et Frédéric se garantissant réciproquement l'intégrité de leurs territoires. Le roi d'Angleterre devait faire partir un courrier pour Vienne, afin d'exiger de Marie-Thérèse la cessation des hostilités en Allemagne. Or la nouvelle impératrice n'était nullement d'humeur à céder ; reprendre la Silésie était tout au contraire son unique objectif; que la France, indignée d'avoir été trompée une fois de plus, consentît à laisser dépouiller l'infidèle roi de Prusse et la paix était faite; quelques villes des Pays-Bas, Parme et Plaisance pour l'Infant, étaient le prix

assuré de nos victoires. Marie-Thérèse nous le fit proposer par l'intermédiaire de nos ministres en Saxe et en Bavière, Vaulgrenant et Chavigny. Elle comptait sans l'impéritie et l'aveuglement de d'Argenson qui, alors que tout le monde lui criait la défection imminente ou déjà consommée du roi de Prusse, persistait à croire à la bonne foi de ce prince et ne songeait qu'à lui faire conserver la province usurpée que réclamait Marie-Thérèse (1).

D'Argenson pourtant continuait à souhaiter la paix. Le Roi lui-même la croyait désirable et il ne craignit pas de le dire à Campo-Florido, peu de jours avant de lui faire part, en termes bien obscurs, des menées soupçonnées de Frédéric II et des velléités d'accommodement de Marie-Thérése. L'ambassadeur se reprit à trembler : pour obtenir la restitution de Louisbourg, enlevé par les Anglais, le roi de France n'allait-il pas renoncer à tout autre équivalent de ses conquêtes aux Pays-Bas (2) ?

I

Il est certain que d'Argenson, si empressé à servir la Prusse était de plus en plus disposé à sacrifier l'Espagne. On verra bientôt qu'au lendemain même de l'élection de François de Lorraine, il avait définitivement pris le parti de traiter avec le roi de Sardaigne; en attendant le succès de ses négociations, il ne songeait qu'à préparer Leurs Majestés Catholiques aux renoncements nécessaires et l'on ne peut pas dire qu'il y apportât même la moindre bonne grâce : « On veut tout avoir, écrivait-il à Vauréal, le 23 septembre, en parlant de la cour d'Espagne; on ne se pliera à rien; prenons cela pour un plein-pouvoir de faire tout pour nous-mêmes et pour le mieux, mais assurément il y aura un jour l'intervalle nécessaire entre l'arran-

(1) Duc de Broglie, *Marie-Thérèse impératrice*, t. II, p. 144-146 et p. 194 et suivantes.
(2) Alcala, *Est.*, l. 4113. Campo-Florido, 13 et 23 septembre 1745.

gement et le consentement, on dira : Le voulez-vous ainsi? Cela me paraît bien. Tâchez d'y consentir; car, si vous n'y consentiez pas, je ne pourrais mieux faire; je ne puis en conscience achever de me ruiner pour vous. Avec de tels discours, ne croyez-vous pas, Monsieur, que le consentement viendrait? MM. du Theil et de Vaulgrenant ont eu besogne encore plus difficile à faire à Madrid, le dernier surtout aux préliminaires de 1735. »

Après ce préambule médiocrement encourageant, le ministre laissait discrètement entendre à son subordonné que l'heure d'agir pouvait bien être proche : « Peut-être, lui disait-il, y a-t-il quelque chose sur le métier actuellement. Préparez-vous, Monsieur. Quel bien ce serait pour le royaume que la paix! Nous ne nous amollissons pas en France, il y paraît dans les combats; mais nous devenons aussi sensibles à l'abondance et au repos que les Espagnols le sont encore à la vaine gloire. Ne craignez pour les conquêtes de Flandre que ce que la raison et la saine politique exigent qu'on en retranche; vous dites que tout est bien changé pour cela depuis ma lettre, c'est-à-dire par la conquête d'Ostende, mais réfléchissez-vous à la perte de Louisbourg et aux pertes de notre Compagnie des Indes, au danger universel de tout notre commerce extérieur? *On est ici fort entêté de commerce étranger. Peut-être nos neveux ne le regarderont-ils que comme nous regardons aujourd'hui les croisades, et feront-ils plus de cas de l'amélioration de nos provinces*, comme le faisaient nos pères. Enfin, songiez-vous que, quand vous écriviez, le grand-duc allait être élu empereur et qu'il vient de l'être? »

Aux difficultés que l'évêque de Rennes avait soulevées contre son système, d'Argenson répondait : « Vos objections sont belles et étendues sur l'impossibilité que vous trouvez à ce que l'Espagne traite directement avec l'Angleterre; je n'y répondrai que par un axiome de physique : *ab actu ad posse valet consequentia;* on y travaille, on y travaille. Si M. de San-Gil était à la torture, il dirait bien des choses sur cela; ne

dites jamais rien de ce que nous en savons; le sens de ce que je vous écrivais sur cela n'était point de faire, mais de laisser faire, d'aider un peu si l'occasion vous en venait... La proposition d'un congrès général est venue sur le champ de la bataille de Fontenoy même et les propos que la générosité du Roi lui inspira au moment de la victoire marquèrent bien que, chez les princes justes et vertueux, *pax quœritur bello*... Voilà toute l'Allemagne contre nous... Si l'Angleterre continue à nous persécuter, il lui faudra en 1746 le double d'argent qu'en 1745 pour profiter de ses avantages... Les progrès d'Italie cheminent grandement et le roi de Sardaigne peut être réduit à l'extrémité dans deux mois. Pourquoi se querelle-t-on encore pour l'établissement de don Philippe? »

Quatre jours plus tard, le ministre complétait sa pensée par une missive qui contenait ces mots catégoriques : « Les affaires d'Allemagne rendent la paix nécessaire... Par toute la France on la réclame... *Il faudra beaucoup rabattre du traité de Fontainebleau* (1). » C'était la conclusion attendue.

Vauréal se plaignait que, depuis un certain temps, d'Argenson le laissât sans nouvelles positives. « Vous ne savez jamais rien que ce que nous vous apprenons », lui disait brutalement la Reine; et Campo-Florido se vantait de remplir à lui seul les deux ambassades. Lorsque l'évêque de Rennes se rendit chez Leurs Majestés Catholiques pour les entretenir des affaires d'Allemagne, il les en trouva encore une fois infiniment mieux instruites qu'il ne l'était lui-même. Heureusement, il put présenter des lettres du Roi, où Louis XV assurait qu'il était prêt à continuer la guerre pour les intérêts de L. M. C. et que, s'il était nécessaire, il ferait encore la prochaine campagne avec la plus grande vigueur. Élisabeth pleura de joie, mais aussitôt se prévalut de la parole royale contre tout ce que l'ambassadeur avait pu lui dire sur la nécessité de faire la paix : « En deux

(1) A. É. *Esp.*, t. 486, f°s 384 et 438. D'Argenson à Vauréal, 23 et 27 septembre 1745.

mots, dit la Reine, le Roi est pour nous, mais nous savons que bien des gens sont contre (1). »

Par ce « bien des gens », c'était surtout le ministre des affaires étrangères que l'on visait, et l'on visait juste. Dans des lettres de plus en plus animées, Campo-Florido l'attaquait et le rendait responsable de tout ce qui se passait de malheureux en Allemagne, notamment de la défection de nos alliés (2). On ne se trompait pas non plus en distinguant le Roi de ses ministres ; il était vrai qu'avec son bon sens Louis XV voyait plus juste que beaucoup d'entre eux ; mais il n'avait ni l'énergie d'imposer ses vues, ni celle de mettre un terme aux profondes divisions qui se manifestaient dans son Conseil, et dont l'écho parvenait jusqu'aux oreilles d'Élisabeth Farnèse.

Très peu disposé à répondre aux désirs de l'Espagne, d'Argenson n'en demandait pas moins à cette puissance de s'associer aux diverses résolutions de la France. Déjà plusieurs fois il s'était plaint qu'elle ne parût guère s'intéresser à cette entreprise de Charles-Édouard, à laquelle elle avait naguère si vivement poussé. Or voici que les circonstances, en posant la question sur un terrain un peu différent, paraissaient exiger que Philippe V se solidarisât avec Louis XV. La rébellion de l'Écosse s'était rapidement propagée; le 17 septembre, l'héritier des Stuarts avait été reçu en triomphe dans la capitale et avait pris possession au nom de son père du royaume de ses aïeux. Trois jours après, la victoire de Preston-Pans lui avait livré l'Écosse entière et ouvert l'entrée de l'Angleterre. L'opinion en France s'était émue et d'Argenson lui-même, qui aurait répugné à imposer par la force à une nation libre un gouvernement dont elle n'eût pas voulu, ne se faisait plus scrupule d'accorder à un prétendant acclamé l'aide dont il avait besoin. Un agent secret, le jeune marquis d'Éguilles, avait été envoyé à Charles-Édouard, avec deux bâtiments chargés d'armes, de poudre et d'argent. L'invasion française, ce spectre si souvent agité devant les

(1) A. É. *Esp.*, t. 487, f° 17. Vauréal à d'Argenson, 6 octobre 1745.
(2) Alcala, *Est.*, l. 4113. Campo-Florido Villarias, 10 octobre 1745.

imaginations anglaises, allait-elle devenir la plus effrayante des réalités?

En vertu d'un ancien traité, la Hollande était tenue, au cas où la succession protestante se trouverait menacée en Angleterre, de fournir pour sa défense un secours de trois bataillons d'environ six mille hommes. A la surprise générale, l'Angleterre réclama le concours de la Hollande menacée sur ses propres frontières par l'armée du maréchal de Saxe. On eut bientôt la clé de cette singulière démarche, lorsqu'on vit les États-Généraux désigner pour servir en Angleterre les bataillons qui, assiégés l'année précédente dans deux des places de la *Barrière*, Tournay et Dendermonde, en étaient sortis par capitulation, avec promesse de ne plus porter les armes contre la France.

L'abbé de La Ville protesta contre ce qu'il appelait une violation indirecte de la foi jurée; d'Argenson, courroucé de voir la Hollande répondre par un tel procédé à ses pacifiques avances, déploya une vigueur inaccoutumée et rappela de La Haye notre chargé d'affaires (1). Philippe V pouvait-il y laisser le marquis de San-Gil? D'Argenson prétendit que non et sollicita le rappel de ce ministre ainsi que l'adoption par l'Espagne des mêmes mesures de rupture qui seraient prises par la France sur mer et dans les ports : « Il est temps désormais, écrivait-il le 1[er] novembre à l'évêque de Rennes, qu'il paraisse que l'Italie n'est pas de tous les objets de la guerre le seul qui soit commun aux deux couronnes et qu'au contraire elles s'intéressent également l'une et l'autre à tous. Malgré cette nécessité, il importerait fort que ce fût sur votre simple représentation ou pour mieux dire sur la seule exposition du fait de l'abbé de la Ville que le R. Cath. prît le parti du rappel de M. de San-Gil, car s'il arrive qu'il ne s'y porte que sur des exhortations et des instances que vous lui ferez, il en résultera que L. M. C. prétendront, au moins mentalement, que ce sera un sacrifice qu'elles

(1) Voir le récit de cette affaire dans Broglie, *Marie-Thérèse impératrice*, t. II, p. 278-287.

nous feront et nous en tiendront sinon plus amplement au moins plus fortement engagés à remplir leurs désirs sur l'Italie, et certainement nous ne devons pas plus souhaiter de fortifier que de multiplier nos engagements soit envers nos alliés, soit envers la gloire de la France. En voilà d'assez grands à l'un et à l'autre égard. L'Infant Don Philippe à établir convenablement en Italie, ne faire la reconnaissance du grand-duc pour empereur qu'avec dignité, faire éprouver aux Hollandais la peine de leurs procédés injustes et indécents à notre égard, appuyer et consommer la révolution commencée dans la Grande-Bretagne et, cette révolution une fois confirmée, la rendre permanente, sans lui sacrifier les intérêts maritimes des deux couronnes. Vous m'avouerez que si dans tout cela nous avions à partir d'un point tant soit peu plus éloigné que celui où les succès de cette campagne nous ont mis, il faudrait avoir un prodigieux courage d'esprit pour présumer d'arriver partout au but (1). »

A cette demande de rupture avec la Hollande, le gouvernement français ajoutait bientôt celle d'un envoi de deux mille Espagnols au prince Édouard (2).

La démarche de d'Argenson fut mal accueillie par L. M. C. : au premier mot que Vauréal dit de l'abbé de La Ville, elles répondirent qu'il y avait déjà dix ou douze jours qu'elles savaient cela et qu'elles le lui avaient dit. Elles se moquèrent même de lui, affectant d'être très surprises qu'il fût au courant de cette affaire. La Reine lui dit « qu'on avait déjà écrit à Campo-Florido qu'il y avait des raisons de ne pas rappeler le marquis de San-Gil, que cependant, *si le Roi l'exigeait,* on le ferait ».

Sans se laisser démonter par les sarcasmes, Vauréal montra combien il était nécessaire de prouver à l'Europe qu'on marchait d'accord. N'était-ce pas, après tout, pour L. M. C. que, depuis trois ans, le roi de France faisait la guerre au roi de Sardaigne? L'établissement de l'Infant n'était-il pas la seule

(1) A. É. *Esp.*, t. 487, f° 99. D'Argenson à Vauréal, 1er novembre 1745.

(2) *Ibid.*, f°s 239 et 283. Campo-Florido à d'Argenson et d'Argenson à Campo-Florido, 24 et 30 novembre 1745.

cause qui arrêtât aujourd'hui la paix? N'était-ce pas seulement à l'occasion de cette guerre que les Hollandais avaient manqué à la France? La Reine écoutait avec impatience, mais elle finit par reconnaître que la demande du gouvernement français était fondée. Malheureusement, les jours suivants, elle se monta la tête, qu'on me passe le mot, sur les prétentions de la cour de Versailles : « Nous voyons bien, dit-elle aigrement à Vauréal, qu'on veut reprendre en France le ton du cardinal de Fleury qui parlait d'une façon à notre ambassadeur et écrivait d'une autre à l'ambassadeur de France. » Aux explications calmes et respectueuses de Vauréal elle répondit avec colère par ces paroles qui ne lui étaient que trop ordinaires : « Je ne suis qu'une bête, je n'entends rien, aussi je ne me mêle de rien ; voilà le Roi, parlez-lui; il vous dira qu'il a déjà envoyé sa réponse à Campo-Florido et qu'il n'en a point d'autre à faire avant de savoir celle qui aura été faite à Campo-Florido. » Ensuite elle s'adressa au roi d'Espagne et lui dit : « Mais parlez donc, car vous m'impatientez, il faut que ce soit moi qui parle pour vous et tout tombe sur moi, pendant que je ne fais que répéter ce que vous avez résolu. Dites donc à M. l'ambassadeur que vous ne voulez pas faire d'autre réponse jusqu'à ce que Campo-Florido ait écrit. » Le Roi, qui paraissait n'avoir nulle envie de parler, répéta avec peine et en ayant l'air de penser à autre chose ce que la Reine venait de dire (1). Le malheureux Vauréal déclarait n'y rien comprendre. Au fond, le gouvernement espagnol voulait garder partout des agents capables de le renseigner sur les négociations qu'il soupçonnait et même au besoin d'en entreprendre de particulières. C'était le rôle de San-Gil à La Haye; c'était celui de Bena à Dresde.

II

Malgré ses robustes et tenaces sympathies pour le roi de Prusse, le marquis d'Argenson s'était enfin vu forcer la main

(1) A. É. *Esp.*, t. 487, f° 196. Vauréal à d'Argenson, 19 novembre 1745.

par ses collègues du Conseil et il avait dû, — mais avec quelles incertitudes et quels regrets, — entrer en pourparlers avec Marie-Thérèse par l'intermédiaire, d'ailleurs intéressé et douteux, de la cour de Dresde. L'Impératrice, après avoir énergiquement refusé d'adhérer à la convention de Hanovre, avait enjoint au prince de Lorraine de prendre sans délai une vigoureuse offensive contre l'ennemi. La bataille de Sohr, malgré les quelques circonstances fâcheuses qui en avaient terni l'éclat, avait tiré Frédéric II de la situation fort critique au point de vue politique et militaire où il s'était un moment trouvé, et l'avait au moins pour un temps rejeté, plus insolent, il est vrai, et plus exigeant que jamais, dans l'alliance française (1). Mais Marie-Thérèse le redoutait et le haïssait encore davantage. Après comme avant la victoire du roi de Prusse, la question d'une immédiate réconciliation entre la France et l'Autriche se trouvait donc posée; et le conseil de Louis XV n'avait pas à revenir sur la décision qu'il avait prise d'écouter les propositions autrichiennes.

Mais fallait-il admettre l'Espagne dans le secret de ces pourparlers? D'aucuns le pensaient, craignant le mécontentement de Philippe V et plus encore les fureurs de sa femme. A vrai dire, la question semblait tranchée d'avance : car le père Guarini, le confesseur d'Auguste III, qui partageait avec le comte de Brühl l'honneur de diriger la politique saxonne, avait fait confidence au comte de Bena des avances de l'Impératrice à la maison de Bourbon. Bien plus, il avait, de lui-même, proposé à l'ambassadeur de Philippe V « de travailler à un accommodement dont l'établissement de l'Infant serait le fondement (2) ».

(1) A. É. *Esp.*, t. 487, f° 76. D'Argenson à Vauréal, 25 octobre 1745 : « La dernière victoire du roi de Prusse, très considérable, quoiqu'un peu trop exaltée dans ses circonstances, nous rend au moins pour quelque temps cet allié qui avait essayé de nous échapper, mais elle ne nous le rend pas, je ne dirai point plus docile (car il ne l'a jamais été) aux idées et projets qui partiraient de nous et qui seraient également convenables aux divers intérêts de chacun; elle ne nous le rend pas, dis-je, moins impérieux dans les idées, projets et dispositions qu'il ramène tous à son intérêt particulier ou, pour parler plus juste, à la conservation par lui de la Silésie. » D'Argenson en conclut que L. M. C. devront de toutes façons se contenter de moins que ne leur a promis le traité de Fontainebleau.

(2) *Ibid.*, f° 111. Campo-Florido à d'Argenson, 3 novembre 1745.

« Bien qu'autorisé à regarder ce qui venait de cette cour comme peu assuré », Philippe V avait autorisé la négociation et, à la date du 23 octobre, envoyé des instructions précises au comte de Bena (1).

Il y était recommandé d'appuyer sur les conquêtes faites en Italie et de réclamer pour l'Infant l'État de Milan, tel qu'il était à la mort de Charles II, plus Parme et Plaisance comme patrimoine de la Reine, pour passer après elle à don Philippe et à ses successeurs.

Honnêtement, le roi d'Espagne avait communiqué au roi de France et les avances du père Guarini et les instructions par lesquelles il y avait répondu (2). Mais, à ces instructions mêmes, il avait fait une addition très secrète qui diminuait singulièrement le mérite de sa franchise ; il y prévoyait en effet le cas où la cour de Vienne, inquiète des prétentions de la France, aimerait mieux traiter avec l'Espagne seule ; il permettait au comte de Bena de prêter l'oreille à ce qu'on lui dirait, se réservant à lui-même de trouver les moyens de concilier l'intérêt de sa couronne et l'honneur de sa parole (3).

C'était après tout un moyen terme acceptable ; celui auquel s'arrêta le gouvernement français l'était moins, puisqu'il n'était même pas partiellement loyal. Écoutons d'Argenson résumer, de mauvaise humeur, les résolutions du Conseil auxquelles il ne souscrivait que malgré lui : « Il y aura, marquait-il à Vaulgrenant, trois négociations : la première vraie avec l'Autriche en particulier, la deuxième fausse en participa-

(1) Alcala, *Est.*, l. 2978. Villarias au comte de Bena, 23 octobre 1745.

(2) *Ibid.*, l. 4060. Villarias à Campo-Florido, 23 octobre ; et A. É. *Esp.*, t. 487, f° 111, Campo-Florido à d'Argenson, 3 novembre 1745.

(3) *Ibid.*, l. 2978. Villarias à Bena, 23 octobre 1745 : « Hasta aqui se comunica à la Francia al pie de la letra lo que llevo referido. Lo que voy á exponer servira unicamente para govierno de V. E..... Es muy factible que la Corte de Viena se preste á la particular convencion con S. M. que á la comun con sus aliados, o porque la sean grabosas las condiciones que pretendera tal vez la Francia o porque repugnara á los empeños que aya contrahido con sus Aliados el convenirse con uno que el ajustarse con todos.

En este caso no suelte V. E. prenda que nos obligue o que nos exponga á las reconvenciones y sentimientos de la Francia ; pero entregala con ilusion y de aviso para que determine S. M. lo que mas importe á sus intereses sin desdoro de su buena fe... » Que sur ceci Bena n'écrive rien, mais qu'il le garde dans sa mémoire.

tion avec Brühl, la troisième illusoire et complètement fausse avec Brühl et Bêne. Je conviens que ce sera fort difficile,... mais tel est le système du Conseil. » Et, comme il ne tenait point du tout à voir triompher le système du Conseil, il avait soin de rappeler qu'à aucun prix le roi de Prusse ne devait être dépouillé de sa conquête : « Plus la reine de Hongrie témoigne de vouloir s'attacher, préférablement à toutes choses, à recouvrer une province aussi riche et aussi à sa convenance que la Silésie, plus nous devons avoir à cœur que la Prusse la conserve (1). »

Or, Marie-Thérèse ne négociant avec la maison de Bourbon que dans l'espoir de remettre la main sur la Silésie, c'était marcher à un échec certain que de la lui refuser d'avance.

La négociation se poursuivit néanmoins pendant les deux mois de novembre et de décembre : le scepticisme du marquis d'Argenson se trahit presque dans chacun de ses écrits : « J'ai reçu, répond-il à Campo-Florido, dès le 5 novembre, avec votre dépêche du 3 de ce mois, la copie du mémoire envoyé à M. de Bêne pour lui servir d'instruction dans une négociation de paix générale que le comte de Brühl a proposée pour profiter du dépit où l'on suppose qu'est tombée la reine de Hongrie contre l'Angleterre sur ce que S. M. Brit. a conclu un traité de pacification avec le roi de Prusse, se faisant fort de la reine de Hongrie et cédant généreusement la Silésie à S. M. prussienne avec garantie. Rien n'est mieux fait que d'instruire à tout événement les ministres qui résident dans les cours étrangères des intentions de leur cour selon les cas qu'on prévoit. Mais il n'y a véritablement de sincérité aujourd'hui que dans les conseils de la maison de France. Nous disons avec vérité que nous voulons la paix ; nous voulons qu'elle ne se fasse qu'avec toutes les parties intéressées ; nous demandons un congrès pour bannir toutes les négociations clandestines qui achèveront de bannir la confiance dans les alliances et la justice entre les souverains ; enfin nous

(1) Cité par le duc de Broglie, *op. cit.*, t. II, p. 341-342, d'après des lettres de d'Argenson, des 13 et 20 novembre 1745.

disons assez volontiers et assez promptement tout ce que nous désirons. Mais il s'en faut bien que les autres cours avec qui nous avons affaire soient de la même franchise; leur subtilité fait leur grande force et l'art de tromper leur habileté. Avec le roi de Prusse, depuis notre alliance, nous marchons pour ainsi dire sur des charbons ardents et l'événement n'a que trop justifié notre inquiétude de sa conduite, depuis le traité du 26 août dernier;... et le comte de Brühl qui vaut seul tous les mauvais conseils qu'on pourra jamais nous donner ne cesse de nous inspirer la défiance et nous a perpétuellement trompés depuis la mort de Charles VII (1). »

De toutes ces considérations, d'Argenson concluait qu'il fallait ne se livrer qu'à bon escient et ne pas faire connaître exactement ce qu'on voulait.

Ce raisonnement s'était justement produit dans l'esprit de Philippe V et il avait donné ses ordres en conséquence au comte de Bena (2). Toutefois le ministre d'État espagnol et ses agents paraissaient compter beaucoup plus que le ministre français sur le succès final de la négociation. Villarias était persuadé de la sincérité des désirs de Marie-Thérèse, — et il n'avait pas tort; Campo-Florido s'entretenait assidûment avec M. de Loos représentant de la cour de Dresde; il paraissait croire que l'Impératrice irait jusqu'à céder la Flandre à la France et le Milanais à don Philippe; Vauréal lui-même subissait en quelque mesure l'entraînement commun; il aspirait à voir se consommer la rupture entre Vienne et Londres et, comme contre-partie, l'union des deux couronnes avec la reine de Hongrie. A la fin de novembre, le comte de Bena recevait l'ordre de suivre l'affaire avec le père Guarini (3).

Sur cette ardeur soufflait, pour l'éteindre, le marquis d'Argenson; il niait que la cour de Dresde pût être de bonne foi et

(1) Alcala, *Est.*, l. 4045. D'Argenson à Campo-Florido, 5 novembre 1745.
(2) A. É. *Esp.*, t. 487, f° 119. Campo-Florido à d'Argenson, 5 novembre 1745.
(3) Alcala, *Est.*, l. 4060. Villarias à Campo-Florido, 7 novembre; l. 4113. Campo-Florido à Villarias, 8 novembre; A. É. *Esp.*, t. 487. Vauréal à d'Argenson, 12 novembre; Campo-Florido à d'Argenson, 24 novembre 1745.

il en donnait pour preuves les actes contradictoires que la peur inspirait à Auguste III; revenu à Frédéric depuis que celui-ci, averti des secrets desseins de la Saxe et de l'Autriche, avait pris le parti de rentrer en campagne, il n'obéissait plus aux volontés du Conseil qu'en rongeant son frein et se vengeait de la politique qu'on lui imposait en en prédisant l'insuccès (1). Aussi défiant à l'égard de l'Espagne que confiant à l'égard de la Prusse, il accusait Élisabeth Farnèse d'avoir livré à Marie-Thérèse le secret du traité de Fontainebleau : faute bien inutile d'ailleurs, s'écriait-il, car la reine de Hongrie savait « qu'elle aurait toujours meilleur marché des Français que des Espagnols sur les cessions qu'on voudrait exiger d'elle en Italie (2) ».

Tandis que les diplomates discutaient et jouaient au plus fin, Frédéric II s'apprêtait à leur imposer, l'épée à la main, la solution de son choix. L'armée autrichienne avait reculé devant lui sans livrer combat; Auguste III s'était réfugié à Prague avec sa famille; le 15 décembre enfin, à Kesselsdorf, sous les murs de Dresde, le roi de Prusse remportait la victoire décisive qui mettait à sa merci la capitale et l'électorat.

La nuit même qui suivit la bataille, au milieu des blessés et des fuyards, le comte d'Harrach, plénipotentiaire autrichien, se rendait chez le ministre de France. Pressant, il suppliait la France d'accepter Ypres, Furnes et Beaumont pour elle-même, Parme et même Pavie pour l'Infant d'Espagne; d'Alexandrie et de Tortone, possessions du roi de Sardaigne, il ne pouvait disposer; il ne cachait pas d'ailleurs que c'était à prendre ou à laisser, puisque, si la France refusait, Marie-Thérèse n'avait plus qu'à s'incliner devant son vainqueur et à reconnaître,

(1) Alcala, *Est.*, l. 4113. Campo-Florido à Villarias, 30 novembre et A. E. *Esp.*, t. 487, f° 283. D'Argenson à Campo-Florido, 30 novembre 1745.

(2) A. É. *Esp.*, t. 487, f° 408. D'Argenson à Vauréal, 25 décembre 1745 : « Le Roi a parfaitement senti par tout ce que vous mandez relativement à la négociation de M. de Bena que le traité de Fontainebleau n'est plus un secret pour la cour de Vienne; mais il n'est pas aisé de concevoir quelle vue la reine d'Espagne a pu avoir en faisant communiquer à la reine de Hongrie les stipulations de ce traité. C'est vouloir de gaieté de cœur apprendre à l'héritière d'Autriche que la France a formé de grands projets pour la dépouiller. Si l'Espagne s'imagine que cette confidence lui frayera le chemin à une paix particulière avec la cour de Vienne, elle se trompe assurément. »

comme la Saxe, cette convention de Hanovre qui lui faisait horreur. Vaulgrenant réservé, inquiet, tremblant de dépasser les instructions de son ministre, ne songeait qu'à se garder d'en dire trop ou trop peu; il se montra intraitable et rien ne fut conclu.

Ainsi, dirons-nous, en empruntant la belle page par laquelle l'historien, qui, le premier, a mis en lumière ce dramatique épisode de notre histoire diplomatique, termine le récit émouvant qu'il a tracé de « cette nuit d'alarmes et d'angoisses, » ainsi « on a tout ensemble la surprise et le regret de le constater, la France pouvait ce jour-là, assurer à la fois l'extension et la sécurité de sa frontière; non seulement cet avantage lui était offert, mais on lui tenait en quelque sorte la main pour la forcer d'y souscrire. Elle renonça (non sans quelque effort pour se dérober à ces instances) au prix si noblement acheté par les victoires de Maurice de Saxe, uniquement afin de réserver à un Infant d'Espagne la chance plus que douteuse d'acquérir la possession de deux citadelles qui n'avaient jamais relevé de la couronne des Rois Catholiques et qui, en définitive, ne devaient jamais lui revenir (1). Le fait, en lui-même assez étrange, paraît encore plus incroyable quand on songe que le ministre qui imposait cette abnégation à son envoyé, non seulement ne professait aucune prédilection pour l'alliance espagnole, mais se plaignait hautement, dans toutes ses dépêches, du joug que faisaient peser sur la France les obligations contractées envers le couple royal qui trônait à Madrid. N'allait-on pas le voir, quelques jours après, lui-même offrir au roi de Sardaigne des conditions de paix qui devaient exciter, non seulement le déplaisir, mais le courroux, presque la fureur d'Élisabeth Farnèse? Ce n'était donc pas l'Espagne, mais bien la Prusse, qui tenait au cœur du ministre français. Si ses instructions commandaient de briser, sur un si faible prétexte, un simulacre de négociation qu'il n'avait jamais voulu prendre au sérieux, ce

(1) Nous ajouterons et dont Louis XV n'avait jamais voulu lui garantir la possession, comme on l'a vu ci-dessus, lors de la négociation du traité avec Gênes.

n'était pas même pour ménager les espérances chimériques d'un petit-fils de Louis XIV et du gendre de Louis XV; mais c'était le conquérant de la Silésie qu'il ne voulait pas laisser troubler dans la jouissance de sa possession. Comment alors ne pas s'affliger en pensant que l'occasion manquée ne devait pas se retrouver, et que, trois ans plus tard, après une nouvelle série de luttes et de triomphes, la France, lassée de vaincre, devait accepter, presque avec reconnaissance, une paix qui, restituant l'intégrité des Pays-Bas à l'héritière de Charles-Quint, n'accrut pas d'une ligne le sol français (1)? »

Les événements n'avaient plus qu'à suivre leur cours. Huit jours après son entretien nocturne avec Vaulgrenant, le comte d'Harrach revenait à Dresde, cette fois pour y traiter avec Frédéric; et, le 25 décembre, était signée, dans la capitale saxonne, la paix qui, détachant une seconde fois le roi de Prusse de la France, le laissait paisible possesseur du fruit de ses victoires.

(1) Duc de Broglie, *Marie-Thérèse impératrice*, t. II, p. 355-356.

CHAPITRE IX

La négociation secrète du marquis d'Argenson avec la Sardaigne. — Communication de cette négociation à l'Espagne. — Indignation de Leurs Majestés Catholiques. — La réponse de Philippe V à Louis XV.

OCTOBRE 1745 — JANVIER 1746

Tandis que se consommait à Dresde l'œuvre de la réconciliation forcée du roi de Prusse et de l'Impératrice, la nuit même qui suivit la signature du traité, aboutissait, ou du moins semblait aboutir, à Turin, la négociation secrète qui devait faire du roi de Sardaigne l'allié du roi de France (1).

I

Dès son arrivée au ministère, on l'a dit, le marquis d'Argenson avait songé à modifier l'orientation de la politique française, à l'égard de l'Espagne et de la Sardaigne. Partisan de l'alliance sarde, il y voyait surtout le moyen d'accomplir cette transformation de l'Italie, chimérique objet de ses rêves, qu'il

(1) Ce chapitre et le dixième se trouveront forcément suivre d'assez près les chapitres II et III du tome Ier de *Maurice de Saxe et le marquis d'Argenson*, que M. le duc de Broglie a consacrés à l'étude de la même question. Je ne pouvais, d'une part, omettre dans un livre qui raconte tout le règne de Philippe V le récit de la dernière grande négociation qui ait marqué ce règne. Et, d'autre part, tous les documents du ministère des affaires étrangères (soit la correspondance d'Espagne, soit le mémoire de Tercier, intitulé : *Histoire de la négociation du Roi avec le roi de Sardaigne commencée au mois d'octobre* 1745 *et suivie jusqu'au mois de mars* 1746, FRANCE, t. 474), ont déjà été mis en lumière une première fois par M. Zévort, *le Marquis d'Argenson*, puis utilisés avec un art merveilleux par M. le duc de Broglie. J'apporte cependant quelques détails nouveaux et quelques corrections tirés tant des papiers d'État espagnols que du livre de Domenico Perrero : *Asti ricuperata e la citadella d'Alessandria liberata* (1745-46). *Studio storico diplomatico* Turin, 1898.

avait d'avance indiquée dans son mémoire de février 1745. Poursuivi de cette idée fixe, il était à l'affût de toute occasion qui lui permît de l'appliquer. Une première fois, au mois de mars, il avait fait faire certaines ouvertures au comte de Montgardin, conseiller d'État piémontais, intendant général de la maison de Savoie qui, sous couleur de liquider l'héritage du prince Thomas de Savoie-Carignan, mort en 1741, faisait à Paris fonction d'agent secret du roi son maître. Après quelques résistances, le marquis del Carreto di Gorzegno, gérant du ministère des affaires étrangères sarde pendant la maladie du ministre d'Ormea, avait autorisé Montgardin à s'entretenir avec d'Argenson lui-même; cette conversation secrète avait eu lieu le 1er avril 1745; le ministre français avait exposé de son mieux à son interlocuteur l'utilité qu'il y aurait pour Charles-Emmanuel à accepter une alliance négociée à l'insu de l'Espagne. Cette première tentative avait échoué devant la volonté de Charles-Emmanuel de ne point se séparer pour traiter de ses alliés. Une seconde proposition avait été faite, par l'intermédiaire du marquis de Vence, au marquis de Suse prisonnier de guerre en France. Elle était formulée en trois articles :

1° S. M. le roi de Sardaigne pouvait être assurée que S. M. T. C. ne voulait que le bien de ses voisins et le repos de l'Italie;

2° Qu'elle avait en vue d'augmenter considérablement les terres du roi de Sardaigne, *sans augmenter celles de l'Infant.*

3° Qu'on ne proposait point de rien conclure sans l'aveu et le concours de la reine de Hongrie et de l'Angleterre. Bien entendu que du côté du roi de Sardaigne, S. M. admettrait en temps et lieu les alliés de la couronne de France.

Charles-Emmanuel avait fait répondre qu'il espérait ressentir à l'avenir l'effet des sentiments de S. M. T. C. pour ses voisins et pour le repos de l'Italie; qu'il ignorait ce que l'on voulait dire par ces mots « les terres de l'Infant »; qu'il était prêt à entrer en négociation dans les termes fixés par le troisième article.

Cette réponse peu encourageante, suivie des défaites de la Sardaigne, avait amené le désaveu du marquis de Vence. Mais,

en juillet 1745, une troisième tentative s'était produite par l'entremise de la princesse de Carignan; après quelques conversations entre Montgardin et la comtesse de La Rivière, cousine du marquis d'Argenson, celui-ci reçut de nouveau Montgardin et lui exposa sans réserve ses vastes projets; il lui montra les Allemands chassés d'Italie, le roi de Sardaigne régnant sur les anciennes provinces autrichiennes, l'Infant réduit à un modeste partage, l'Italie confédérée, la prépondérance assurée de la maison de Savoie. Charles-Emmanuel ne se laissa point séduire et déclara s'en tenir aux propositions échangées entre le marquis de Vence et le marquis de Suse.

D'Argenson ne perdit point courage et chargea Levesque de Champeaux, résident de France à Genève, de s'aboucher avec M. de Montgardin. Les deux personnages se rencontrèrent le 27 octobre dans le jardin des Capucins du Faubourg Saint-Jacques. Champeaux affirma que les propositions de M. de Vence ne pouvaient pas être prises au sérieux et y substitua trois nouveaux articles dont le premier contenait en substance tout le plan du ministre français : bien entendu, aucun des intéressés dans le partage de l'Italie, ni l'Infant, ni sa mère, n'avaient été d'avance consultés, ou même pressentis. Charles-Emmanuel laissa fort poliment entendre, par la réponse de son ministre, datée du 12 novembre, que si l'on cherchait non la paix générale, comme on le prétendait, mais la guerre universelle, on avait trouvé le plus sûr moyen d'y parvenir. Il ne refusait pas de poursuivre la négociation si cela convenait à la France, mais il demandait discrètement qu'on n'insistât pas plus longtemps sur ce qui n'était qu'une chimère.

C'était mal connaître d'Argenson : avec le même aveuglement qu'il avait apporté aux affaires prussiennes, il allait s'entêter et s'enferrer dans la négociation piémontaise, forçant pour ainsi dire Charles-Emmanuel à le duper, comme Frédéric l'avait joué.

Dans l'espoir de persuader le roi de Sardaigne, il lui envoya donc, travesti en un « M. l'abbé Rousset », Champeaux armé de

trois nouvelles propositions auxquelles Louis XV en personne, qui décidément conspirait avec d'Argenson contre le reste de son ministère, avait donné sa très formelle adhésion. La première avait pour but d'allécher Charles-Emmanuel qu'elle entretenait de *ses droits* sur le duché de Milan, ce même duché de Milan que le traité de Fontainebleau avait reconnu à don Philippe; la troisième reproduisait, à grand renfort d'arguments et d'éloquentes considérations, le projet d'expulsion des Allemands et de confédération italienne. Par un article spécial, il était réglé qu'en aucun cas les possessions assignées aux deux princes de la maison de Bourbon ne pourraient être réunies sur une même tête.

Après six jours de négociations, dans la nuit du 25 au 26 décembre, Champeaux et Gorzègne finirent par se mettre d'accord; mais, pour en venir là, le négociateur français avait dû abandonner ce qui tenait le plus au cœur de son ministre, le grand projet, et se contenter d'un traité de partage; encore, pour inspirer confiance, s'était-il vu réduit à produire le texte même du projet de partage écrit de la main de Louis XV et, qu'assure-t-on, il avait falsifié pous la circonstance (1).

Ce traité renfermait d'ailleurs bien des points équivoques, notamment sur la concession d'un armistice : la cour de Turin le réclamait et voulait qu'il fût signifié sans délai aux trois armées belligérantes; en même temps que Champeaux, un courrier partait pour Paris portant au comte de Montgardin les pouvoirs nécessaires pour conclure la suspension d'armes.

Rien ne pouvait embarrasser davantage la cour de France : l'armée espagnole et l'armé française agissaient de concert en Italie; or, si l'on avait escompté à Turin l'assentiment de la cour d'Espagne, on ne l'avait pas demandé à Madrid; inter-

(1) Perrero l'affirme. Le projet était le suivant : « Au roi de Sardaigne, tout le Milanais qui est à la rive gauche du Pô et à la droite jusqu'à la Scrivia. A l'Infant, toute la rive droite depuis la Scrivia jusques et compris l'État de Parme, le Crémonais (le fort de Gera d'Adda rasé), et la partie du Mantouan qui est entre l'Oglio et le Pô; celle par delà à la république de Venise, et ce qui est à la rive droite du Pô au duc de Modène, avec l'eventualité du duché de Guastalla. Et aux Génois la principauté d'Oneille, avec Final et le château de Serravalle. » Cf. *Recueil des Instructions, etc.* t. XIV. Savoie-Sardaigne, t. 1er, p. 395.

rompre les opérations militaires au moment où les citadelles de Milan et d'Alexandrie étaient à la veille de succomber avait quelque chose de monstrueux qui révolterait Leurs Majestés Catholiques; d'ailleurs c'était un officier espagnol, le comte de Lasci, et non un Français qui commandait l'armée combinée bloquant Alexandrie; était-on sûr de son obéissance? pouvait-on, sans trahison, le laisser seul exposé aux coups de l'ennemi?

La question pouvait avoir de telles conséquences militaires que d'Argenson n'osa pas la résoudre sans son frère le ministre de la guerre; il obtint de Louis XV la permission de le mettre au courant. La surprise et le mécontentement du comte furent extrêmes. « La pensée de lâcher prise sur la foi d'une parole en l'air et d'un papier en partie inintelligible lui causa une sorte d'indignation qu'il ne cacha pas (1). »

Afin de gagner du temps, on chercha à négocier avec Montgardin de véritables préliminaires de paix; il allégua que ses pouvoirs ne s'étendaient pas jusque-là; alors le petit conseil royal prit sur lui de rédiger lui-même ces préliminaires, en leur donnant pour base le partage des territoires tel qu'il venait d'être convenu à Turin, et de renvoyer Champeaux demander au gouvernement piémontais une adhésion à laquelle on ne croyait guère possible qu'il se refusât; en même temps, on informerait celui de Madrid et on lui enverrait les actes tout prêts à être signés (2).

Par malheur, sur ces entrefaites, le bruit du traité signé à Dresde se répandait dans toute l'Europe; le prince Édouard perdait du terrain en Écosse; Charles-Emmanuel n'allait-il pas revenir à l'Angleterre et à l'Autriche? Privé de l'avantage immédiat et certain d'une suspension d'armes, n'attendrait-il pas le secours désormais assuré des armées de Marie-Thérèse pour relever sa cause en Italie? Montgardin le disait et demandait qu'on ordonnât au moins aux généraux français de s'abstenir

(1) Duc de Broglie, *Maurice de Saxe et le marquis d'Argenson*, t. Ier, p. 144.
(2) *Ibid.*, p. 145. — *Recueil des Instructions, etc.*, t. XIV. Savoie-Sardaigne, t. Ier, p. 399. Instruction pour le sieur Champeaux, etc., 16 janvier 1746.

de tout acte d'agression. A l'insu de son frère, le marquis d'Argenson céda et écrivit lui-même au maréchal de Maillebois cette lettre, si féconde en conséquences malheureuses, qui demeure comme une tache snr la mémoire de celui qui l'a signée : « Une négociation est fort avancée avec Turin, mais le plus difficile est à Madrid. Nous le prenons sur le ton qui pourra être efficace; c'est le plus grand secret du monde, tout est ici entre le Roi et moi. On l'a voulu ainsi; en attendant, le roi de Sardaigne voulait que l'armée de France le ménageât. Je n'ai aucun ordre à vous donner sur cela. Pour les Allemands, ils ne sont point à ménager bien au contraire. Ce serait à mon frère à vous envoyer ses ordres; mais il ne sait rien encore, non plus que monsieur votre fils. J'espère que bientôt j'aurai la bouche ouverte avec eux. En attendant, ils travaillent ferme à la prochaine campagne, dont j'espère que toute l'opération consistera à se porter promptement au Tyrol et au Trentin, comme en 1735, pour interrompre l'Italie d'avec l'Allemagne. »

P. S. — « Si, dans ces circonstances, on entreprenait quelque chose contre Lichtenstein, il pourrait arriver que le roi de Sardaigne laissât faire, mais il nous soupçonnerait de mauvaise foi et de vouloir abuser de la conjoncture délicate et secrète où nous sommes. Ainsi c'est aujourd'hui la simple défensive et la tranquillité jusqu'à ce que le traité soit signé (1). »

Par ce chef-d'œuvre de naïveté, d'Argenson condamnait l'armée française à l'inaction et laissait l'ennemi libre d'agir contre elle. Mieux eût valu l'armistice pur et simple.

Champeaux était autorisé à faire part de cette concession au roi de Sardaigne; il devait aussi lui dire, — mais sans laisser d'écrit, — que, si le roi d'Espagne refusait son adhésion aux points convenus, le maréchal de Maillebois serait rappelé et l'Infant laissé à ses propres forces.

Il ne restait plus qu'à informer l'Espagne de la belle besogne que l'on avait faite sans elle.

(1) Note autographe de d'Argenson, 19 janvier 1746, citée par le duc de Broglie, *op. cit.*, t. Ier, p. 148.

II

Le gouvernement de Philippe V était loin de s'attendre à pareille communication et elle ne pouvait tomber pour lui plus mal à propos. Le Roi et la Reine, ravis de la prise de Milan, étaient tout à la conquête de la Lombardie et ne songeaient qu'à se plaindre des lenteurs suspectes de Maillebois (1). Bien plus, le 3 janvier, le ministre de confiance de Leurs Majestés Catholiques, La Ensenada, écrivait à Campo-Florido, de la part du Roi, une lettre très secrète dont Villarias lui-même n'avait pas connaissance. Il s'agissait de demander à Louis XV, mais à Louis XV seul, sans en avoir au préalable averti ses ministres, la proclamation et la reconnaissance immédiates de l'Infant don Philippe, comme duc de Milan : Campo-Florido ne devait d'abord présenter la chose que comme une idée qui lui était venue (2). « Si vous réussissez, ajoutait le ministre, vous aurez rendu à S. M. un de ces services qu'elle a l'habitude de récompenser. »

Le 18 janvier, — il y avait déjà quarante-huit heures qu'était écrite la lettre par laquelle Louis XV faisait part au roi son oncle de l'accord franco-sarde, — Campo-Florido demandait et obtenait une audience du roi de France : Louis XV paraissait

(1) A. É *Esp.*, t. 488, f° 2. Philippe V à Louis XV, 3 janvier 1746 et f° 51, 12 janvier 1746 : « J'ai appris par le prince de C° F° avec une joie plus grande que je ne puis l'exprimer à V. M. celle qu'elle avait bien voulu lui témoigner de l'entrée de l'Infant mon fils dans Milan et qu'elle serait fort aise qu'on poussât les conquêtes le plus avant qu'il se pourrait dans le Milanais. Ces sentiments de V. M. dont je n'ai jamais douté m'ont fait d'autant plus de plaisir que le maréchal de Maillebois a dit positivement qu'il avait des ordres d'empêcher qu'on ne fît le siège du château de Milan dans cet hiver et qu'on ne poussât pas plus loin les progrès de nos armes en Lombardie. Je suis trop persuadé de l'amitié que V. M. a pour moi et pour l'Infant pour croire que ce soient les intentions de V. M.; ainsi je la prie de vouloir bien donner ses ordres au maréchal pour qu'il ne s'oppose pas d'ici en avant aux opérations qu'on jugera nécessaires pour le bien de nos intérêts et qu'on ne perde un temps qui devient encore plus précieux par l'accommodement du roi de Prusse avec l'Archiduchesse et le roi de Pologne. »

Il se plaint ensuite de tous les retardements qu'a opposés Maillebois, etc.

(2) « Como pensamiento suyo »; Alcala, *Est.*, l. 4080. La Ensenada à Campo-Florido, 3 janvier 1746.

étonné, pensif, embarrassé et finissait par dire à l'ambassadeur que l'idée lui semblait prématurée, que la conquête de la Lombardie n'était pas achevée, qu'il fallait attendre qu'elle le fût. Campo-Florido insista; le château de Milan ne pouvait résister longtemps; la ville serait heureuse d'avoir un duc. « Non, répondait Louis XV; tant que le château n'est pas pris, Milan est une ville ouverte, disposée à reconnaître le premier occupant. Quand nous serons maîtres du château, reparlez-moi de l'affaire, je ne la désapprouve pas en principe et, si le Roi Catholique en exprime le désir, je ne m'y opposerai pas. » Le 21 janvier, nouvelles instances de l'ambassadeur : « Eh bien! dit Louis XV, écrivez-en au roi votre maître (1). »

Avant la lettre de son ambassadeur, Philippe V aurait lu celle de son neveu. Le courrier qui la portait était parti le 19 janvier, muni en outre d'instructions précises pour l'évêque de Rennes.

« Il y a longtemps, Monsieur, écrivait à ce dernier le marquis d'Argenson, que vous n'avez reçu de dépêche aussi importante que celle-ci et qui ait demandé de votre part dans l'exécution des ordres du Roi plus de dextérité, de force et de sagesse. » Puis il exposait sommairement ce qui s'était passé : « Le tout, ajoutait-il, sera vraisemblablement signé lorsque votre courrier que je vous renvoie arrivera à Madrid... Votre premier soin doit être de remettre au roi d'Espagne la lettre que le Roi lui écrit pour lui annoncer cette négociation et pour le prier de vouloir bien la perfectionner par une prompte et entière adhésion... S. M. aurait fort désiré de pouvoir se concerter d'avance avec L. M. C. par rapport aux stipulations de l'accommodement avec le roi de Sardaigne, *mais ce n'est que depuis peu de jours que ce prince a fait des propositions et des offres*, et les moments étaient si précieux, les conjonctures si critiques, et les avantages de la nouvelle alliance si considérables que le Roi n'a point hésité à terminer brusquement l'affaire... Ne dis-

(1) Alcala, *Est.*, l. 4080. Campo-Florido à La Ensenada, 23 janvier 1746.

simulez point, Monsieur, qu'il serait trop tard et inutile de faire aucune objection contre une résolution *déjà exécutée*... Représentez fortement les conséquences et les dangers du refus que L. M. C. feraient de seconder les intentions du Roi. S. M. mande au roi son oncle que, dans ce cas, elle se verrait obligée quoiqu'à regret de rappeler sur-le-champ en France l'armée que commande M. le M[al] de Maillebois, et à abandonner totalement l'affaire d'Italie pour ne s'occuper désormais que de la sûreté et de la défense particulière de ses propres États... Quoiqu'il arrive et, soit que la cour de Madrid accède au traité dont vous lui communiquez le projet, soit qu'elle refuse d'y prendre part, *S. M. vous ordonne de n'attendre que pendant deux fois vingt-quatre heures le résultat des délibérations* de L. M. C. et de dépêcher sans le moindre délai, après cet intervalle de temps, un courrier pour rendre compte à S. M. de la résolution qu'elles auront jugé à propos de prendre (1). »

S'il faut en croire d'Argenson, c'était le Roi lui-même qui avait fixé ce délai brutalement court; le ministre avait proposé quatre jours; « deux suffiront, » aurait répondu Louis XV (2).

« L'ennemi est aux portes, disait d'Argenson en terminant; il s'agit du ciel ou des enfers, pourra-t-on hésiter ou finasser? »

La main du ministre, maladroite et blessante, se trahissait dans la lettre du roi de France au roi d'Espagne. Elle commençait par un mensonge, attribuant au roi de Sardaigne l'initiative des propositions et à la défection du roi de Prusse la facilité avec laquelle, en France, on les avait écoutées :

« Monsieur mon frère et oncle, la dernière bataille que le roi de Prusse a gagnée contre les Saxons et la reine d'Hongrie, ayant produit l'effet que nous en craignions qui est sa paix avec ces deux puissances, je crois que c'est le moment d'écouter les *propositions* que le *roi de Sardaigne* vient de me faire faire; il me propose de s'unir à nous, je conviens que c'est un peu tard; mais que Votre Majesté songe que la reine d'Hongrie

(1) A. É. *Esp.*, t. 488, f° 63. D'Argenson à Vauréal, 16 janvier 1746.
(2) *Mémoires d'Argenson*, t. IV, p. 291.

étant débarrassée du roi de Prusse, elle va porter toutes ses forces en Italie et sur le Rhin ; sur le Rhin, je puis me défendre; mais cette défense me met dans l'impossibilité totale de secourir Votre Majesté en Italie, et je vois l'Italie perdue, point d'établissement pour l'Infant et peut-être le royaume de Naples perdu aussi. Ainsi je ne vois d'autre moyen de parvenir à notre but, que de nous lier avec le roi de Sardaigne, lequel reconnaissant sa faute, paraît venir à nous de la meilleure grâce du monde, ainsi que Votre Majesté va le voir dans ses propositions de partage de la succession du feu empereur Charles VI en Italie. »

Le Roi faisait ensuite valoir, aussi habilement que possible, les avantages du traité, parmi lesquels il rangeait « l'expulsion totale des Autrichiens d'Italie, qui lui plaisait infiniment », oubliant sans doute que Charles-Emmanuel avait refusé de s'y prêter; puis il vantait les mérites d'un partage « conforme aux idées que S. M. C. avait souhaitées *avant* le traité de Fontainebleau », l'attention particulière qu'on avait eue aux intérêts de la Reine et de l'Infant, la sûreté qui résulterait pour don Carlos de tels arrangements, l'indépendance des puissances italiennes « en état de se soutenir par elles-mêmes », sous la protection des deux couronnes de France et d'Espagne « qui les maintiendraient en paix et en justice et préviendraient sagement les troubles que l'ambition d'acquérir pourrait dans la suite susciter entre elles. »

Tant de biens précieux ne pouvaient que déterminer les rois de France et d'Espagne à accepter les propositions du roi de Sardaigne, si perfide qu'il eût été jadis; du côté de la France, c'était tout fait; du côté de l'Espagne, comment douter qu'il n'en fût bientôt de même?

« Votre Majesté est trop religieuse et trop humaine, pour ne pas réfléchir avec moi sur le besoin que nos peuples ont de repos; les miens commencent à s'épuiser par les dépenses considérables de la guerre, que je fais depuis cinq ans.

« Je viens d'apprendre que la reine d'Hongrie a déjà détaché

un corps considérable pour l'Italie; ainsi le temps presse et il n'y a pas un moment à perdre; en acceptant les propositions sans délai, nous préviendrons les desseins de cette princesse et nous réussirons même à la chasser de l'Italie et à lui en fermer les avenues.

« Toutes ces raisons me déterminent à conclure avec le roi de Sardaigne et je compte même que les articles préliminaires que je communique à Votre Majesté seront signés, avant que ma lettre lui soit parvenue; je n'ai principalement en vue, dans le parti que les circonstances me font prendre, que les avantages réels que j'y trouve pour l'établissement du fils de Votre Majesté mon gendre, et les intérêts de la Reine ma tante; quelque tort qu'ait le roi de Sardaigne envers nous, il vaut mieux l'intéresser pour nous que d'aigrir la jalousie et les soupçons de ce prince; il sent qu'il ne peut être grand que par nous, et nous devons sentir (sans pourtant le dire) que nous ne pouvons être assurés de ce que nous désirons que par lui. Le succès avec lui est certain, et sans lui presque certain du contraire. Donc il faut prendre le certain pour l'incertain, et oublier le passé. Les liens du sang nous unissent à lui; rappelons l'en et par un nouveau traité cimentons si bien notre alliance, que ces nouveaux établissements soient durables à jamais. Je suis persuadé, que quand Vos Majestés auront réfléchi et mûrement pesé toutes les considérations que je viens de leur exposer, Elles n'hésiteront pas de concourir à ce que je leur propose, et à me donner en cette occasion une nouvelle preuve de leur équité, de leur modération et de leur tendre amitié pour moi. »

Pourtant Leurs Majestés Catholiques pouvaient ne pas céder; en cette hypothèse, le Roi, ou plutôt son ministre, laissaient parler la menace, c'est-à-dire la chose du monde, — l'expérience aurait dû le leur apprendre, — qui était le moins capable d'agir sur le roi d'Espagne :

« Dans cette certitude, je ne puis me persuader qu'elles se refusent à un accommodement que je vois sûr; *mais, si cela arrivait, je me verrais peut être forcé à prendre des partis que*

je n'ose lui dire sans frémir, mais que le bien de mes sujets pour lors demanderait, qui serait de songer uniquement à la défense de mon royaume pour parvenir à leur prompt soulagement du fardeau de la guerre; mais j'augure trop favorablement des sentiments de V. M. et de ceux de la Reine pour croire qu'Elles voudront me réduire à de telles extrémités qui ne pourraient qu'être très pénibles pour mon cœur... Nos ennemis seront confondus de ce coup et nos désirs seront promptement et sûrement accomplis... Jamais moment ne fut plus favorable ni ne demanda une plus prompte exécution (1). »

A cette dépêche et à cette lettre, était jointe enfin une instruction fort détaillée, adressée à l'évêque de Rennes où, non content de reprendre, en les développant, toutes les idées de l'épître royale et tous les arguments qu'on pouvait faire valoir contre l'exécution intégrale du traité de Fontainebleau (2), d'Argenson revenait à son cher projet de confédération italienne et d'expulsion totale des étrangers, y compris les Espagnols, hors de la péninsule. « Après tout, faisait-il observer, l'union d'États italiens à la couronne d'Espagne, n'a jamais été et ne peut jamais être bonne pour cette puissance; et il est infiniment plus glorieux pour la maison de Bourbon de travailler au triomphe d'un pareil dessein que de s'annexer quelques territoires (3). »

(1) A. É. *Esp.*, t. 488, f° 73. Louis XV à Philippe V, 16 janvier 1746.

(2) *Recueil des Instructions*, etc. Espagne, t. XII *bis*, p. 258. Instruction pour l'évêque de Rennes, jointe à la dépêche du 16 janvier 1746. C'était avec beaucoup de regret, y disait d'Argenson, que le Roi se voyait dans l'entière impossibilité d'exécuter le traité de Fontainebleau. Toutes les puissances qui en avaient connaissance, tant celles qui étaient en guerre que celles qui étaient restées neutres, pensaient que l'on ne pouvait espérer la fin de cette guerre et qu'il fallait s'attendre à voir augmenter le nombre des ennemis des deux couronnes, si elles persistaient dans le projet de vouloir former à don Philippe un établissement aussi considérable... On accusait la maison de Bourbon de vouloir dominer l'Italie... La France était fatiguée... Les négociants ruinés par la guerre maritime... La cour de Vienne maintenant en état d'envoyer de grands renforts en Italie... Avantages de traiter avec le roi de Sardaigne etc , etc. »

(3) *Ibid.*; Proposition de ligue générale de tous les princes d'Italie pour ne laisser à la cour de Vienne, ni au grand-duc aucun État en Italie, pour chasser irrévocablement de cette partie de l'Europe tous les Allemands, pour empêcher les troupes allemandes d'y pénétrer à l'avenir sous quelque prétexte que ce pût être et pour abolir au moins par le fait toute l'autorité et la juridiction que les Empereurs précédents prétendaient avoir droit d'exercer sur toute l'Italie. Avantages qui en résulteraient pour le roi de Naples

Telles étaient les idées que Vauréal devait présenter avec les propositions positives du 26 décembre : « Faites usage de tous vos talents et de toute votre sagesse pour traiter avec fruit une matière aussi délicate. Il ne s'agit que d'une négociation de droiture, de candeur et de vérité. Évitez tout ce qui pourrait exciter la colère et le dépit de la reine d'Espagne, et mêlez à la fermeté de vos discours toute l'onction nécessaire (1). »

III

Il est des choses que toute la fermeté et toute l'onction du monde ne peuvent faire passer. Si accoutumé qu'il fût aux orages de la cour d'Espagne, Vauréal ne s'était point attendu à la scène qui l'accueillit lorsqu'après avoir soigneusement médité les termes de sa dépêche et de ses instructions, il se rendit au Pardo le 25 janvier. Le Roi lui demanda selon sa coutume, quelles nouvelles il avait. Sans mot dire, Vauréal lui remit la lettre de Louis XV. Philippe lut tout haut la première page, jusqu'à l'endroit où le partage de l'Infant était indiqué. Il s'arrêta. « Et le traité de Fontainebleau ! s'écria la Reine. Il n'y a donc plus rien de sacré dans le monde. Combien de fois vous l'ai-je dit que la France nous traiterait comme elle a toujours fait ? » Le Roi était dans une agitation que l'ambassadeur ne lui avait encore jamais vue ; il demanda plusieurs fois si Louis XV était d'avis de rendre au roi de Sardaigne tous ses États et de laisser le Milanais à la reine de Hongrie. L'évêque de Rennes avoua que le duché de Milan était destiné à Charles-Emmanuel. La consternation se peignit

et pour don Philippe. — Ce projet avait un inconvénient : procurer de grands États à un prince qui avait trahi la France et l'Espagne. On ne peut faire autrement. — Autre objection : les États de l'Infant ne pourraient jamais être réunis à la couronne d'Espagne. Cela vaut mieux pour l'Espagne. De plus, on ne pouvait déterminer les princes italiens à chasser les Allemands et à dépouiller même le grand-duc de Toscane, si on n'eût pas contracté pour la France et pour l'Espagne des engagements assortis à l'intérêt et au désir de ces puissances.

(1) D'Argenson à Vauréal, 17 janvier 1746, cité par le duc de Broglie, *loc. cit.*, p. 153.

sur le visage de Leurs Majestés. Puis, tout au rebours de ce qui se passait ordinairement, la Reine demeura plongée dans un morne abattement et ne proféra plus une parole; tandis que Philippe, transformé subitement en un autre homme, comme si cette nouvelle eût ranimé en lui toute la sensibilité dont il avait jamais été capable, dit à l'ambassadeur des choses si vives et si fortes que celui-ci n'osait pas les rapporter dans sa dépêche. Le roi d'Espagne relut ce qu'il avait déjà lu de la lettre de Louis XV; il s'arrêta sur le passage qui parlait de la paix du roi de Prusse. « On n'a donc jamais eu intention, dit-il, d'exécuter le traité de Fontainebleau, puisque, quand on l'a fait, la cour de Vienne et celle de Berlin étaient en paix. Il rappela la différence qu'il y avait entre la situation où l'on se trouvait et celle de ce temps-là; aujourd'hui, disait-il, la reine de Hongrie est affaiblie par les pertes qu'elle a faites pendant la campagne; la Flandre est conquise; le roi de Sardaigne est réduit presque à sa capitale; les Anglais sont occupés chez eux et tout cela n'était point quand on a fait le traité; comment donc peut-on dire qu'on ne peut pas l'exécuter actuellement? » Vauréal invoqua, mais sans succès, toutes les raisons exposées dans l'Instruction. Le Roi revenait toujours sur cette idée « qu'on ne peut pas exécuter un traité quand les circonstances sont malheureuses, mais que les succès des deux couronnes ayant dépassé ce qu'on pouvait espérer, et l'établissement de l'Infant étant plus possible que lors de la conclusion du traité, il était sans exemple qu'un allié se tournât tout d'un coup du côté de l'ennemi, traitât avec lui contre les engagements les plus formels et lui procurât les plus grands avantages au préjudice de l'allié. »

Philippe demanda alors ce que c'était que ces préliminaires. Vauréal lui en présenta la copie, ainsi que celle de l'armistice. Mais il avait eu soin de supprimer l'article séparé par lequel on voyait que c'était la France qui avait proposé au roi de Sardaigne les conditions de la paix et que le traité ne devait avoir lieu qu'après le consentement de L. M. C. Dès que la

Reine eut vu ces documents, elle dit à l'ambassadeur de les remettre à Villarias ; le Roi disait toujours : « Cela ne se peut pas, cela ne se peut pas ! » Affectant plus de calme, Élisabeth disait : « Il faut examiner. »

Villarias, que l'évêque de Rennes alla trouver ensuite, ne fut ni moins surpris, ni moins affligé que L. M. C., mais il soupira plus qu'il ne parla.

Le lendemain, on entra un peu plus en matière. Leurs Majestés avaient en effet pris connaissance de toutes les pièces que Vauréal leur avaient communiquées. Elles firent observer qu'il était inouï qu'une puissance auxiliaire eût traité de suspension d'armes et de préliminaires avec l'ennemi, sans en donner connaissance à l'allié et qu'elle prétendît l'obliger, en le menaçant de l'abandonner. Puis, ce qui dut intéresser davantage le marquis d'Argenson, le roi et la reine d'Espagne, entreprirent de discuter à fond ses idées sur l'Italie ; et leurs objections, il faut le reconnaître, démontraient une fois de plus leur très réelle perspicacité. « Comment, disaient-elles, pouvait-on faire, sinon en plusieurs années, cette fédération des États italiens et dépouiller l'Empire de ses droits traditionnels? S'imaginait-on que le roi de Sardaigne cesserait du jour au lendemain sa politique de bascule entre la maison d'Autriche et la maison de Bourbon? On pouvait se tenir pour assuré qu'il faudrait beaucoup plus d'années pour mener à bien une telle entreprise que pour finir avantageusement l'affaire actuelle. Et puis, quelle illusion de croire que, cette république de souverains une fois formée, le roi de Sardaigne chercherait à défendre un pareil ordre de choses. Il n'aurait qu'un but, dépouiller successivement tous ceux qui seraient à sa bienséance, jusqu'à ce qu'il fût le maître. Cette forme donnée à l'Italie serait de toutes la plus funeste, non seulement à l'Infant, mais à la maison de Bourbon. Mieux valait maintenir la maison d'Autriche dans le nord de l'Italie, parce qu'elle serait intéressée à empêcher l'agrandissement excessif du roi de Sardaigne. Ignorait-on l'ambition de ce

prince et la haine qu'au fond il portait aux Bourbons? Voilà pourquoi l'Espagne avait toujours si fort répugné à traiter avec lui. »

Les événements dont notre siècle a été le témoin n'ont-ils pas singulièrement justifié les pronostics d'Élisabeth Farnèse et de Philippe V?

Revenant aux circonstances présentes, il était évident, disaient Philippe et Villarias, qu'on négociait depuis longtemps ce traité qui contenait beaucoup de clauses. Il ne l'était pas moins que la France avait fait les premiers pas. A qui ferait-on croire que Charles-Emmanuel, dans l'état où il se trouvait, eût osé demander de pareilles conditions? La France avait donc marqué dans cette occasion une grande défiance et beaucoup de mépris pour L. M. C. C'était le même procédé qu'en 1743; et qui prouvait qu'il n'aurait pas le même succès? On verrait le roi de Sardaigne communiquer à Vienne le projet formé par le gouvernement français, se faire pardonner par là ses négociations secrètes et continuer la guerre de concert avec les Allemands.

Ce jour-là encore, la Reine garda le silence, sauf une explosion d'indignation lorsqu'il fut question devant elle du délai de quarante-huit heures. Poussé par les instances de Vauréal, Philippe finit par dire à sa femme : « Si on nous abandonne et que nous ne puissions faire la guerre seuls, il n'y a qu'à faire revenir l'Infant. »

L'ambassadeur était sérieusement inquiet; si le Roi se persuadait que sa dignité était blessée, il était susceptible de prendre les partis les plus extrêmes. Élisabeth paraissait le craindre, — ce qui prouvait, disait Vauréal, qu'elle n'avait de ressource préparée, ni à Vienne, ni à Londres, — car elle cherchait à calmer son mari; et Scotti travaillait dans le même sens. Entré suivant sa coutume vers trois heures du matin dans l'appartement de L. M. C., Scotti s'était entendu appeler par le Roi qui lui avait dit : « *Le roi mon neveu m'abandonne; il a fait en mon nom, sans m'en parler, un traité avec le roi*

de Sardaigne, par lequel il lui donne le Milanais, et si je n'y consens pas, il me menace! Jamais pareille chose n'est arrivée au roi d'Espagne; les propositions qu'il me fait sont contre mon honneur. »

— « Il ne me semble pas, lui avait dit Scotti, et je crois que, moyennant de meilleures conditions, V. M. pourrait entrer en négociations avec le roi de Sardaigne. »

Les ministres, eux, conseillaient au Roi de ne pas consentir au traité et affirmaient, que, si Louis XV retirait ses troupes, ils pourraient en peu de temps envoyer assez de renforts en Italie pour soutenir la guerre sans lui (1).

Cependant le délai fixé par le gouvernement français était passé; le 29 janvier, Vauréal était de nouveau reçu par L. M. C. ; la Reine, maintenant convaincue qu'on avait dû commencer la négociation en pleins succès du roi de Prusse comme de l'armée franco-espagnole en Italie, pleura amèrement : « Voilà, dit-elle, comme la France observe ce traité, *ce pacte de famille,* qui devait être sacré et éternel! » Le roi d'Espagne ne dit que deux mots, l'un qu'il n'était plus parent du roi de Sardaigne et l'autre qu'il ne pouvait se persuader que le Roi eût signé sans attendre sa réponse, mais qu'en tout cas, cela ne l'obligeait point. » De sa propre réponse, il ne parla pas et Vauréal n'osa la lui demander de peur de tout briser; il avait l'impression que l'on commençait à se calmer et que « le tout aboutirait à demander au Roi une augmentation (2). »

Ce n'était pas pourtant le parti auquel s'était arrêté Philippe V; à l'insu de Vauréal, que la Reine se vantait « d'avoir bien attrapé (3) », il avait décidé d'envoyer en France un des plus grands seigneurs de sa cour, le duc d'Huescar, porteur d'une lettre autographe, aussi digne qu'habile, où non content de protester contre la conduite suivie à son égard, Philippe faisait

(1) A. É. *Esp.*, t. 488, f° 134, Vauréal à d'Argenson, 27 janvier 1746.

(2) *Ibid.*, f° 145. Vauréal à d'Argenson, 29 janvier 1746.

(3) C'est seulement par sa dépêche du 6 février que Vauréal annonce la mission d'Huescar ; encore a-t-il ignoré jusqu'à ce jour si Huescar se rendait à Londres, à Vienne ou à Paris. A. É. *Esp.*, t. 488, f° 186. Vauréal à d'Argenson, 6 février 1746.

valoir les plus sérieuses considérations contre le traité qu'on prétendait lui imposer. Il visait directement les procédés du marquis d'Argenson, cherchait à séparer Louis XV de son ministre, et traitait le roi son neveu lui-même avec une hauteur qu'expliquait la supériorité de l'âge et que tempérait l'affection.

« C'est avec bien de l'étonnement, disait Philippe, que j'ai vu dès les premières lignes de la lettre de Votre Majesté du 16 de ce mois combien nos idées sont différentes sur l'état présent de l'Europe. Je remarque qu'on a surpris l'esprit de Votre Majesté par de faux préjugés qui ne répondent point à la véritable situation où se trouvent les deux couronnes, et à celle de nos ennemis, et je connais avec beaucoup de douleur que la malice qui a travaillé depuis si longtemps à rompre nos projets est venue à bout de détruire dans l'esprit de Votre Majesté les lumières qu'elle a par elle-même, pour la tromper et la conduire à des fins particulières. »

Après ce préambule quelque peu dédaigneux et sur la portée duquel il était difficile de se méprendre, Philippe V entamait la discussion des arguments, grâce auxquels on avait entrepris de le persuader : « Il n'est pas difficile de comprendre que la paix du roi de Prusse n'altère pas à un tel point les résolutions qui ont été prises entre les deux couronnes qu'il soit nécessaire d'admettre un accommodement déshonorable, et sans profit, quand nous sommes victorieux partout et que notre pouvoir n'est ni abattu ni épuisé. L'Archiduchesse n'a plus les subsides qu'elle avait auparavant à cause des troubles de l'Angleterre, et leurs armées ne se trouvent pas en état d'aspirer à autre chose qu'à une défensive. La Hollande confesse elle-même la terreur où elle est par les condescendances qu'elle a eues pour les justes demandes de Votre Majesté. Le prince de Galles maintient encore la campagne, et les secours que Votre Majesté lui destine peuvent faire durer longtemps son entreprise, et même la faire réussir. La garantie du roi de Prusse ne passe pas les limites de l'Allemagne, de manière qu'il n'y a pas lieu de craindre qu'il se mêle des affaires de Flandre, du

Rhin, ni de Lombardie. Ce sont des faits qu'on ne peut pas nier, et qu'on doit avoir cachés à Votre Majesté. Mais c'est encore plus qu'on lui aura défiguré la situation des affaires en Italie. Votre Majesté peut-elle se persuader que le roi de Sardaigne accablé, et rencoigné comme il l'est puisse faire ce qu'il n'a pas fait quand il était dans toute sa puissance et avec toutes ses forces? Les Autrichiens et les Piémontais se trouvent séparés et dispersés tandis que nos armées sont unies et victorieuses, et doit-on craindre à cette heure ce qu'on n'a pas craint auparavant? Avec une armée de 90.000 hommes doit-on convenir d'une paix honteuse? Je prie Votre Majesté de vouloir bien faire réflexion là dessus, et de voir combien cette peinture est différente de celle qu'on lui aura faite. »

S'élevant ensuite à des considérations plus générales, le roi d'Espagne s'efforçait de faire sentir à Louis XV le danger d'agrandir le roi de Sardaigne; les attaques contre d'Argenson devenaient plus directes et plus pressantes : « Il est encore plus surprenant qu'on puisse assurer Votre Majesté que ce prince aura moins d'ambition quand il sera plus puissant, et qu'on le regarde comme digne par ses perfidies d'une récompense et d'un agrandissement dont on ne juge pas digne un prince de la maison de Bourbon, qui a l'honneur d'être gendre et cousin germain de Votre Majesté, qu'on donne les provinces les plus riches et les plus étendues à un ennemi irréconciliable, et les plus petites, et les plus pauvres à un ami, et si proche parent. Je ne puis pas penser que ce soit Votre Majesté qui se soit déterminée à pareilles choses qui ne répondent nullement à l'amitié qu'elle veut bien avoir pour moi et pour ma maison, ni à la correspondance qui a été jusqu'ici et qui doit être entre nous. C'est sans doute un ouvrage de qui serait bien aise de nous voir mal ensemble, ou de voir notre sang le plus cher, et le plus précieux exposé aux périls les plus évidents. Que Votre Majesté me permette qu'en même temps que je la reconnais pour le chef de notre Maison, je prenne la liberté comme le plus vieux, et par conséquent plus expérimenté

qu'un autre par les conjectures épineuses où je me suis trouvé, de lui conseiller qu'elle n'écoute point ceux qui veulent l'éloigner de l'union sincère et constante que je crois avoir méritée par la bonne foi avec laquelle je lui ai toujours été attaché. Je me persuade que Votre Majesté pourra bien s'imaginer que l'inexécution des traités qui sont trop récents pour qu'on puisse les avoir oubliés, la limitation du temps qu'on me prescrit pour donner la réponse, et, ce qui est encore plus, les menaces qu'on m'y insinue ne sont pas des moyens propres pour la conserver. Je connais trop la justice de Votre Majesté pour pouvoir croire qu'elle le pense de la sorte, et quoique je l'aie vu écrit de sa main, je le regarde comme inspiré de gens qui couvrent leur malice de l'apparence d'une bonne intention. De quelque manière que ce soit je passe par dessus ces réflexions sans me plaindre, ainsi puissé-je aussi souscrire de même à tout ce qu'on a proposé à Votre Majesté pour lui donner cette marque de plus du désir que j'ai de lui complaire, mais comme dans ce traité il ne s'agit que d'agrandir le roi de Sardaigne, le duc de Modène, et les Vénitiens, et de réduire en même temps l'infant mon fils à une situation où il ne se trouve aucune sureté quand il méritait à ce qu'il me semble plus d'attention que des princes étrangers, dont le premier de plus nous a fait tout le mal qu'il a pu, je ne puis m'empêcher de faire ressouvenir Votre Majesté des traités de Fontainebleau et d'Aranjuez, et des obligations qu'elle y a contractées, et de la religion de ces engagements, afin que ces raisons, jointes aux motifs du sang et de l'amitié qui sont entre nous, surmontent la répugnance qu'elle pourrait avoir à écouter ce que je lui expose quoique la solidité des raisons sur lesquelles il est fondé ne me permette pas de croire qu'elle puisse y en avoir, et il n'importe pas pour remédier à ce qui aura été fait, ce que je ne puis pas me persuader pourtant qu'il l'ait été sans attendre ma réponse, sur tout après toutes les assurances que Votre Majesté m'a données qu'elle ne conclurait rien sans m'en faire part auparavant, en se plaignant même des soupçons que j'aurais pu avoir qu'elle traitât sans

ma connaissance, il n'importe pas dis-je qu'il soit fait, pour y remédier, par ce que les ratifications y manquant, ce ne sera pas le premier exemple qu'on n'ait pas tenu ce qui avait été stipulé, même dans des cas où il n'y avait pas les mêmes raisons pour le faire. Je n'ai presque pas de doute connaissant comme je fais l'équité de Votre Majesté qu'elle ne condescende à ce que je lui demande, ni qu'elle ne me réponde aussi promptement que cela est nécessaire. J'envoie cependant sans perdre de temps le duc de Huescar que j'ai nommé en qualité de mon ambassadeur extraordinaire auprès de Votre Majesté pour cette occasion. Il porte avec lui ma réponse aux projets d'armistice, et de préliminaires que Votre Majesté m'a fait donner par l'évêque de Rennes. Il aura l'honneur de représenter de plus à Votre Majesté tout ce que je pense là dessus, et de lui exposer la droiture de mes intentions, et j'espère qu'avec cela tout pourra s'accommoder à notre satisfaction réciproque (1). »

Pour compléter l'effet de cette lettre éloquente, Louise-Élisabeth conjurait le roi son père, de ne pas abandonner l'Infant son époux, tandis qu'Élisabeth Farnèse écrivait de son côté à la Dauphine sa fille (2). La fermeté de Louis XV tiendrait-elle contre pareil assaut?

(1) A. É., *Esp.*, t. 488, f° 152. Philippe V à Louis XV, 30 janvier 1746.

(2) A ce sujet, Vauréal écrit à d'Argenson, le 4 mars 1746 (A. É. *Esp.*, t. 488, f° 286) : « J'ai su aussi que le roi et la reine d'Espagne ont écrit tous deux à Mme la Dauphine de faire auprès du Roi les plus fortes instances en faveur de l'Infant et que Mme la Dauphine a répondu que L. M. ne doutaient pas de l'intérêt qu'elle y prenait, qu'elle était pourtant bien embarrassée comment faire un tel pas. Quand j'ai été assuré de la chose, j'ai cru devoir dire à la reine d'Espagne que j'en étais fâché, que, quelque tendresse que le Roi ait pour Mme la Dauphine, S. M. pourrait ne pas souhaiter qu'elle entrât dans de pareilles affaires, que j'avais souvent entendu L. M. louer la sage conduite de Mme Infante parce qu'elle ne se mêlait de rien, pas même des plus petites choses, etc., etc. La reine d'Espagne m'a répondu, comme sur l'envoi du duc d'Huescar, *que dans les maux extrêmes il fallait tout employer.* »

CHAPITRE X

La mission du duc d'Huescar à la cour de France. — L'Espagne sur le point de céder. — Le maréchal de Maillebois et la capitulation d'Asti. — Perte d'Alexandrie et de Milan. — Échec de la politique du marquis d'Argenson en Italie. — Colères soulevées contre ce ministre.

FÉVRIER-MARS 1746.

Il est à peine besoin de dire avec quelle impatience Louis XV et son ministre attendaient le retour du courrier qu'ils avaient fait partir pour Madrid le 19 janvier. Elle était d'autant plus grande qu'il leur fallait poursuivre à l'égard des ministres et de Campo-Florido une campagne de dissimulation qui n'allait pas sans difficultés et promettait un lendemain désagréable. L'ambassadeur d'Espagne continuait à transmettre imperturbablement les assurances de la bonne volonté du roi de France. Leurs Majestés Catholiques s'indignaient à la fois de la perfidie de leur neveu et de la crédulité de leur représentant. « Si Montijo eût été à Paris, disaient-elles, il aurait sûrement pénétré ce mystère. » Même lorsque Campo-Florido eût entendu parler des préliminaires du 26 décembre et fut allé lui demander des explications, Louis XV essaya encore de l'endormir par de belles paroles : « Il n'y avait rien de signé, lui déclara-t-il, et jamais il ne conclurait rien sans le consentement du roi son oncle (1). »

Dans les premiers jours de février, le Nonce qui était fort attaché à l'Espagne, vint tout ému trouver l'ambassadeur et lui fit lire une lettre qu'il venait de recevoir de Turin. « Le prince de Lichtenstein, y disait-on, avait découvert une négociation

(1) A. É. *Esp.*, t. 488, f° 186. Vauréal à d'Argenson, 6 février 1746.

entre la France et la Sardaigne; il croyait le traité très près d'être signé, passait cependant à Turin pour s'y opposer s'il en était encore temps, et comptait, en cas d'échec, ramener toutes les troupes autrichiennes autour de Mantoue, pour ne pas les exposer à être sacrifiées par le roi de Sardaigne. » Aussitôt, Campo-Florido s'en fut auprès du marquis d'Argenson; le ministre s'expliqua, dépeignit la triste situation de la France, soutint qu'il s'agissait de donner à l'Infant un patrimoine plus grand que celui dont on se contentait avant le traité de Fontainebleau et une sécurité bien supérieure, puisque la France, l'Espagne, Naples, Venise et Gênes seraient également intéressées à le défendre; au surplus, il n'y avait pas d'autre moyen de finir la guerre. Campo-Florido se débattit, essaya de démontrer qu'il n'y avait aucun avantage à chasser les Autrichiens, si c'était au profit des Piémontais, ne gagna rien sur le ministre, cela va sans dire, et se consola en qualifiant ses idées d'extravagantes (1).

I

Le courrier d'Espagne arriva enfin. Aussitôt après avoir pris connaissance de la lettre du roi son oncle, Louis XV fit appeler le prince de Campo-Florido; il lui dit que le roi d'Espagne paraissait fort peu satisfait de sa proposition et qu'il lui annonçait l'envoi d'un ambassadeur extraordinaire, le duc d'Huescar. Qui donc était ce personnage? Campo-Florido avait-il lui-même reçu quelque commission? L'ambassadeur répondit que Philippe V n'avait pu voir qu'avec une peine infinie les idées du marquis d'Argenson et qu'il ne consentirait assurément pas à une pareille diminution du patrimoine de l'Infant.

Louis XV reprit avec assez d'animation qu'après tout, si l'on

(1) Alcala, *Est.*, l. 4161. Campo-Florido à Villarias, 7 février 1746.

en était là, c'était la faute de l'Espagne; qu'il avait, quant à lui, toujours voulu attaquer le roi de Sardaigne; que la cour d'Espagne l'en avait empêché en sacrifiant tout à la conquête de la Lombardie, en abandonnant contre toutes les règles militaires l'attaque de la citadelle d'Alexandrie, bien plus importante que celle de Milan, qu'il y avait eu mille disputes entre le maréchal de Maillebois et les généraux espagnols, que, si on avait pris la citadelle d'Alexandrie et ensuite fortement poursuivi Charles-Emmanuel, ce prince, contraint de céder, serait aujourd'hui avec nous, tandis que maintenant il fallait l'acheter, sous peine de voir une concentration formidable d'Autrichiens et de Piémontais sous les murs de Mantoue.

Campo-Florido se défendit à son tour en incriminant les négociations dont la France, disait-il, avait pris l'initiative. « Rien n'est plus faux! » s'écria Louis XV. « Mais, Sire, répliqua l'ambassadeur, le marquis d'Argenson est le protecteur attitré de la couronne sarde! » et il se répandit en invectives contre le ministre. « Enfin, dit le roi de France, puisque S. M. C. ne veut pas accepter ma proposition, je ne peux rien dire en ce moment à V. Exc.; il faut attendre l'ambassadeur extraordinaire. » — « Laissez-moi, Sire, espérer que tout n'est pas perdu, » continua Campo-Florido et il énuméra toutes les forces que les deux couronnes avaient en Italie. Louis XV protesta qu'il ne voulait abandonner ni l'Infant, ni l'Espagne, mais représenta que, depuis cinq ans, il faisait la guerre sans avoir l'ombre d'une prétention pour lui-même et que, pour assurer l'établissement de don Philippe, il rendrait toutes ses conquêtes de Flandre : « Quel malheur, s'écria l'ambassadeur, de se dessaisir de ces provinces pour agrandir le roi de Sardaigne en Italie! Ne vaudrait-il pas mieux les donner à l'Infant et Parme et Plaisance à la Reine. » — « Jamais les puissances n'y consentiraient, » reprit le Roi. « Cependant, Sire, V. M. ne m'a-t-elle pas confié que le comte d'Harrach lui avait dit que l'Archiduchesse aimerait mieux faire des sacrifices en Flandre qu'en Italie? » — « Encore une fois, conclut Louis XV, attendons le

duc d'Huescar; nous verrons ce qu'il nous apportera (1). »

Campo-Florido n'était déjà plus seul à attaquer la résolution du Roi et à chercher à l'ébranler. Du jour où l'ambassadeur d'Espagne avait connu la négociation secrète, il n'avait plus été possible de la dissimuler au Conseil. La consternation, d'Argenson l'avoue, avait été terrible; les ministres tenus dans l'ignorance s'étaient jugés fort offensés; ils s'alarmaient aussi et se demandaient où pouvait tendre un pareil changement de politique. Maurepas surtout était furieux. D'Argenson ne pouvait même pas compter sur son frère qui redoutait avec raison les conséquences des ordres subrepticement donnés au maréchal de Maillebois. Bref le ministre des affaires étrangères commençait à sentir le terrain se dérober sous lui (2). Il exhalait sa mauvaise humeur par des invectives de plus en plus virulentes contre l'Espagne « qui ne méritait pas, disait-il, d'avoir des alliés et dont la France ne voulait être ni la dupe, ni la victime (3). »

Il félicitait Vauréal de la façon dont il avait exécuté sa délicate commission et le pressait d'agir encore sur Leurs Majestés Catholiques. « Il serait maintenant dangereux, lui écrivait-il le 9 février, de négocier sur le plus ou moins à donner à don Philippe. L'ennemi est aux portes; les Allemands accourent en Italie; la réconciliation avec le roi de Sardaigne pare à tous les dangers de ce côté. » Et il ajoutait cette phrase malheureuse qui ne devait point passer uniquement sous les yeux de l'évêque de Rennes : « *Le traité de Fontainebleau n'était qu'un ouvrage de politique forcée et le fruit passager de la colère et de la partialité.* Comment pouvait-on se flatter qu'il pût jamais être observé dans tout son contenu? Il suffisait, pour le sentir, de se rappeler la triste époque de cette négociation; nous avions été défaits à Dettingen, etc. »

Enfin le ministre s'efforçait de convaincre l'ambassadeur,

(1) Alcala, *Est.*, l. 4161. Campo-Florido à Villarias, 15 février 1746.
(2) Duc de Broglie, *Maurice de Saxe et le marquis d'Argenson*, t. I[er], p. 161.
(3) A. É. *Esp.*, t. 488, f° 166. D'Argenson à Vauréal, 1[er] février 1746.

pour qu'à son tour il portât la persuasion dans l'esprit de L. M. C., que le traité avec la Sardaigne était avantageux à la maison de Bourbon et que la forme nouvelle qu'il s'agissait de donner à l'Italie n'était nullement irréalisable.

A Campo-Florido qui le pressait de ne pas s'opposer à l'envoi de nouvelles troupes en Italie, il ne savait répondre qu'une chose : « Le succès sera beaucoup mieux assuré par l'accord avec le roi de Sardaigne (1). »

Mais cet accord serait-il conclu? Les gens perspicaces auraient pu commencer à se le demander sérieusement. Depuis qu'à Turin on avait appris la signature de la paix entre la Prusse et l'Autriche on n'était pas sans inquiétude sur les résultats que pouvait entraîner pour la Sardaigne le renversement de ses alliances. Si encore Champeaux eût rapporté l'armistice signé en bonne et due forme, l'avantage présent eût été si grand qu'il eût fait fermer les yeux sur les inconvénients à venir. Mais ce simple avertissement donné à Maillebois était quelque chose de bien incertain! Si également on eût en France accepté sans réserve les propositions du 26 décembre; mais on les avait modifiées, et comment? En introduisant à nouveau dans le projet le grand dessein d'Argenson déjà deux fois repoussé par Charles-Emmanuel! Si enfin on avait pu dire : « Nous sommes sûrs de l'Espagne; elle s'inclinera devant le fait accompli. » Mais rien n'était moins certain!

Dans de telles conditions, on conçoit fort bien que le roi de Sardaigne, puisque, par son faux calcul, d'Argenson avait fait de ce vaincu l'arbître de la situation, ait à peu près sommé Louis XV d'en passer par ce qu'il voulait et cela dans un délai assez court. Le 3 février 1746, Charles-Emmanuel prévenait officiellement Champeaux que, si l'armistice n'était pas signé le 20 février au plus tard, il entendrait avoir repris sa liberté d'action. Gorzègne demandait en outre que la convention proposée fût, avant la fin du mois, devenue définitive et rigoureu-

(1) A. É. *Esp.*, t. 488, f° 202. D'Argenson à Vauréal, 9 février; et f° 207. Campo-Florido à d'Argenson, 12 février 1746.

sement conforme dans son fond aux engagements du 26 décembre (1). L'arrivée imminente des Autrichiens ne permettait guère, il faut l'avouer, une attitude différente au roi de Sardaigne et à ses ministres : ce n'était pas leur faute si d'Argenson s'était engagé dans une affaire irréalisable, vu le peu de temps dont on disposait.

Le gouvernement anglais, que Charles-Emmanuel avait informé de tout ce qui se passait, comprit sans peine que la négociation n'aboutirait pas ; moins aveuglés, Champeaux et son ministre auraient pensé de même ; d'Argenson ne vit qu'une chose, c'est qu'il fallait à tout prix avoir conclu avant le 1er mars et il se mit en devoir de tout céder. Apprenant que le duc d'Huescar, « qui avait couru jour et nuit », arrivait enfin, il voulut compromettre irrémédiablement Louis XV ; et, par une nouvelle injure à l'égard de l'Espagne, à l'heure même où l'ambassadeur extraordinaire de Philippe V entrait à Paris, le 17 février, le secrétaire d'État mandait chez lui le comte de Montgardin et « signait, au courant de la plume, le fameux armistice, objet de tous les vœux de la cour de Turin, sans y mettre ni une condition, ni une réserve, et en y laissant insérer un article spécial qui stipulait la levée immédiate du blocus d'Alexandrie (2). »

Deux jours après, le 19, il signait l'instruction destinée au comte de Maillebois, son gendre, qu'il envoyait, à la place de Champeaux, en qualité de plénipotentiaire auprès du roi de Sardaigne, pour procéder aux arrangements définitifs. Dès les premières lignes, on y lisait cette phrase : « Il est aisé de prévoir les inconvénients et les longueurs auxquels on s'exposerait, si on voulait faire dépendre la conclusion du traité du consentement de l'Espagne. Il suffit que le Roi se fasse fort d'obtenir dans la suite l'accession de Leurs Majestés Catholiques ; et rien ne sera plus propre à les déterminer que de leur repré-

(1) Champeaux à d'Argenson, 5 février 1746, cité par le duc de Broglie, *op. cit.*, p. 171.
(2) Duc de Broglie, *Maurice de Saxe etc.*, t. Ier, p. 177.

senter un ouvrage déjà consommé et qui n'est plus susceptible de contradiction ou de changement (1). »

II

Fernando de Silva Alvarez de Toledo, duc d'Huescar et plus tard duc d'Albe, était le fils du comte de Galvez, qui avait pris parti pour la maison d'Autriche dans la guerre de succession d'Espagne. Malgré l'amnistie accordée par Philippe V, le comte de Galvez était resté à Vienne; il y avait épousé Marie-Thérèse, fille de la duchesse d'Albe, qui, tandis que son mari servait Philippe V, s'était, elle, montrée zélée autrichienne et s'était réfugiée, avec sa fille unique, à la cour impériale. Les trois enfants du comte de Galvez et de Marie-Thérèse d'Albe, le duc d'Huescar et les duchesses de Berwick et de Medina-Sidonia, étaient nés « au centre de la rébellion », ce qui ne les avait point empêchés, une fois rentrés en Espagne, d'y faire une fort belle fortune, au grand scandale de bon nombre de jaloux. Tandis que ses deux sœurs devenaient dames du palais, le duc d'Huescar recevait le régiment de Navarre; l'Infant don Philippe le prenait pour aide de camp en 1742 et bientôt lui faisait donner le commandement de la compagnie des gardes du corps, vacant par la mort du duc de Bedmar. Les éloges que don Philippe faisait de lui avaient « mis à la mode de le prôner ». Vauréal s'y était prêté lui-même « aux instantes prières de sa mère ». Mais, depuis qu'on le voyait de près à la cour, on avait, paraît-il, une moindre opinion de ses qualités. « Il était, dit Vauréal, poli et plutôt fastueux que magnifique, haut et bas suivant l'occasion; on lui reprochait peu de sincérité (2). » Ses instructions lui enjoignaient de protester très catégoriquement contre ce qui s'était fait entre Louis XV et Charles-Emmanuel,

(1) *Recueil des Instructions* etc. t. IV, *Savoie-Sardaigne*, t. Ier, p. 406.
(2) A. É. *Esp.*, t. 488, f° 186. Vauréal à d'Argenson, 6 février 1746; et notice sur le duc d'Huescar, dans le *Recueil des Instructions*, etc. Espagne, t. XII *bis*, p. 436.

de combattre les idées du marquis d'Argenson, en un mot de développer toutes les vues que Philippe V avait sommairement indiquées dans sa lettre du 30 janvier (1). Campo-Florido avait reçu l'ordre de n'avoir aucun secret pour lui et de lui communiquer tous les documents en sa possession (2).

Dès le 18 février, l'ambassadeur extraordinaire de Philippe V fut reçu par le ministre de Louis XV : le dialogue fut très simple; d'Argenson prêcha l'utilité des concessions faites à propos; Huescar répliqua sur tous les tons que son maître l'envoyait pour protester contre ce traité et qu'il avait raison. Il redit le lendemain la même chose au Roi; après l'audience, d'Argenson lui déclara que de plus longs discours étaient désormais superflus, que le traité était fait, et que Louis XV avait donné sa parole : « Il n'y a point de parole qui tienne contre des traités antérieurs, » répondit Huescar, et il renouvela ses protestations les plus énergiques, menaçant du brusque rappel des troupes espagnoles, afin de laisser le roi de Sardaigne exposé à la juste vengeance de la reine de Hongrie (3). Les conversations furent suivies d'un échange de mémoires. Dans le sien, destiné à justifier « le traité d'amitié et d'alliance » conclu avec la cour de Turin, d'Argenson eut l'imprudence de reproduire sa phrase si fâcheuse sur le pacte de Fontainebleau, « *ouvrage passager de la colère et du dépit, aussi peu susceptible d'exécution qu'onéreux pour le Roi.* » Il donna ainsi la partie belle au duc d'Huescar pour insister dans sa réponse sur le caractère sacré de tels engagements (4).

D'Argenson cependant se flattait que l'envoyé de Philippe V eût trouvé le roi de France absolument invariable dans sa réso-

(1) Alcala, *Esp.*, l. 4083. *Memoria*, etc. 6 février 1746.

(2) *Ibid.*, l. 4161. Villarias à Campo-Florido, 4 février 1746.

(3) Alcala, *Esp.*, l. 4086. Le duc d'Huescar à Villarias, 18 et 19 février 1746. « Yo manifesté la mayor estrañeza de esta cónfesion, y de la precipitacion con que se ha caminado en un negocio tan grave, mayormente quando en respuesta de la carta del Rey X^{mo} havia escrito el Rey mi amo los irrefragables fundamentos que assistian a S. M. para no asentir á nada de lo propuesto, lo qual aun quando no sobrassen tantos motivos de justicia y de razon, deberia haver sido suficiente para suspenderlo hasta mi arribo. »

(4) A. É. *Esp.*, t. 488, f°s 269 et 279. Mémoires d'Argenson, 26 février, et d'Huescar, 1er mars; Alcala, *Est.*, l. 4086. Huescar à Villarias, 26 février 1746. *Mémoires de Luynes*, t. VII, p. 228.

lution; lui-même se vantait de n'avoir laissé au duc d'Huescar aucune espérance de changement dans les conditions de paix convenues avec Charles-Emmanuel; il avertissait Vauréal que, pour le traité définitif sur le point d'être signé, il lui faudrait l'accession de l'Espagne dans les deux mois; sinon la France rappellerait ses troupes d'Italie; Louis XV avait donné son consentement formel à ce parti extrême; que Leurs Majestés Catholiques voulussent bien ne tenir aucun compte de ce que pourrait leur dire Campo-Florido qui importunait le Roi avec ses demandes d'audiences particulières : « Il est temps, ajoutait-il, de rendre la paix à l'Europe désolée par des calamités de toute espèce et à la France qui s'épuise chaque jour d'hommes et d'argent. Qu'on ne se flatte donc point à Madrid que le Roi veuille subordonner ces grands objets à l'ambition démesurée de la reine d'Espagne. Fût-il jamais d'avidité plus scandaleuse que celle de cette princesse qui, dans le temps même qu'elle gagne beaucoup, s'irrite et s'afflige de ce qu'elle ne gagne pas encore davantage? Et quel aveuglement plus obstiné que de vouloir sacrifier à des espérances chimériques et exposer à des malheurs presque inévitables un établissement aussi étendu et aussi solide que celui que nous proposons à l'Infant don Philippe?... Le Roi commence à être fatigué de la résistance trop longue de l'Espagne et des reproches mal fondés qu'elle lui fait. Je ne vous dissimulerai même pas que je crains les suites de l'impatience et du dégoût que le Roi ne peut manquer de concevoir à la vue des procédés peu amiables de la cour de Madrid... Il est hors de doute que la reine de Hongrie nous donnera toujours la préférence, si l'on nous force de traiter avec elle, et il faudra bien s'y déterminer, si l'on nous pousse à bout (1). »

Peut-être le secrétaire d'État affectait-il plus de sécurité qu'il n'en avait au fond du cœur sur la solidité des dispositions du roi son maître. Il ne pouvait ignorer les démarches empressées

(1) A. É. *Esp.*, t. 188, f°s 247 et 252. d'Argenson à Vauréal, 23 et 27 février 1746.

du duc d'Huescar auprès d'un certain nombre de personnages dont l'influence sur l'esprit du Roi était connue et qui n'étaient pas tous de ses amis à lui. Habile courtisan, le grand seigneur espagnol se montrait assidu chez Mme de Pompadour; il cherchait à s'insinuer près de Pâris-Montmartel (1); il conversait souvent avec Noailles et Maurepas. Le premier lui disait que d'Argenson, peut-être avec Tencin, était seul responsable de tout ce qui se passait, qu'il trompait Louis XV et ne le tenait pas exactement au courant; le second n'attaquait pas moins vivement son collègue et combinait avec l'envoyé de Philippe V les moyens de réparer les fâcheux effets de sa politique; il semblait s'attacher à l'idée de donner les Pays-Bas à l'Infant don Philippe (2). Il reprochait vivement à d'Argenson sa partialité pour la Sardaigne, lui représentait le danger qu'il y aurait à éloigner tout à fait l'Espagne et lorsque le ministre lui répondait que l'Espagne n'oserait jamais rompre avec la France parce que ce serait sa ruine : « Dites la ruine de toutes deux ! » s'écriait Maurepas (3). Enfin, Louis XV lui-même avouait à Campo-Florido que, quoiqu'on pût dire, le traité n'était pas encore conclu; le bruit courait qu'il avait envoyé à Turin un courrier demandant pour le partage de l'Infant l'ad-

(1) Alcala. *Est.*, l. 4086. Huescar à Villarias, 3 mars 1746. Il parle de l'influence de Mme de Pompadour et ajoute :

« A cuyo quarto ba Argenson, como todos los demas ministros, y otros principales de esta Corte, y entre ellos el Principe de Grimberg que fue ministro del-difunto Emperador el qual la conoció antes de su elevacion y este tiene mucha estrechez con el Comendador Solara, no dudando yo que la Corte de Turin havra sabido valerse de este y otros medios para salir con sus intentos.

Yo me he introducido con la Marquesa, pero camino con tiento antes de pasar à explicarme por que temo una repulsa, contentandome por ahora con hacerla mi corte como todos los demas, y manifestar gran confianza en sus favores; pero siguiendo el rumbo de ponerla de nuestra parte, estoy en animo de pasar a Paris à vérme con M. Paris-Monmartel, à fin de atraherle à ñras ideas, aunque siento sea tan acaudalado que le suponen de veinte y cinco millones de libras, para no poder tentarle por este camino, pero me dicen que es muy vano, por cuyo medio procurare reducirle à que se interese de veras con su hija, a que abrace la ocasion del merito que ambos pueden hacer en facilitar el logro de ñras satisfacciones, lisonjeandolos con las que les podran resultar de la gratitud de ñros Monarcas, en que pondre todo mi cuidado, por que me parece ser el unico medio de poder mejorar nuestra suerte. »

(2) Alcala, *Est.*, l. 4086. Huescar à Villarias, 24 et 26 février; l. 4161. Campo-Florido à Villarias, 9 mars : Noailles et Maurepas se tournent tout à fait contre d'Argenson.

(3) Alcala, *Est.*, l. 4161. Campo-Florido à Villarias, 24 février 1746.

jonction de Milan avec une lieue à l'entour; que le roi de Sardaigne avait commencé par sauter en l'air et pester de toutes ses forces, mais qu'il avait fini par céder et que Maillebois l'avait écrit au Roi; le marquis de Livry affirmait avoir vu la lettre (1). Lorsque le ministre Gorzègne, apprenant la mission du duc d'Huescar, avait prétendu exiger que l'on rendît public en France la résolution d'abandonner l'Espagne en Italie, si elle n'acceptait pas les clauses du traité, le roi de France s'était révolté contre l'indignité d'un tel procédé : « J'avais bien fait cette menace, écrivait-il de sa main sur une dépêche préparée par d'Argenson, et je voulais que l'Espagne le crût; mais je n'avais jamais pensé qu'on l'exécuterait (2). » Enfin le secrétaire d'État des affaires étrangères se voyait obligé de s'incliner devant les représentations de son frère et de n'autoriser le comte de Maillebois à publier l'armistice du 17 février qu'aux conditions suivantes : la durée en serait indéfinie et non pas seulement de deux mois; la publication en serait précédée d'une déclaration publique renouvelant les engagements du 26 décembre; le blocus de la citadelle d'Alexandrie ne serait pas levé, mais on introduirait seulement dans la place un ravitaillement suffisant pour huit jours, qui serait renouvelé de semaine en semaine jusqu'à l'arrangement définitif. C'est avec ce texte modifié que le comte de Maillebois se mit en route et arriva le dernier jour de février à Briançon, où il devait trouver les passeports nécessaires pour franchir la frontière piémontaise (3).

Sur le fond des choses Louis XV ne cédait pourtant pas aux instances de Philippe V; le 8 mars, après avoir tardé plus d'un mois à répondre à sa lettre du 30 janvier, il se décidait à le prier de s'incliner devant ce qui s'était fait, sans lui laisser espérer autre chose, en échange de sa condescendance, qu'une très légère augmentation de ce qui avait été prévu pour l'Infant : « Je suis bien fâché, lui disait-il, que V. M. n'ait pas donné

(1) Alcala, *Est.*, l. 4161. Campo-Florido à Villarias, 24 février 1746.

(2) Cité par le duc de Broglie, *Maurice de Saxe et le marquis d'Argenson*, t. Ier, p. 179, d'après une dépêche du 7 mars 1746.

(3) Duc de Broglie, *loc. cit.*, p. 182.

son consentement aux arrangements que j'ai faits pour l'établissement de l'Infant en Italie. Il ne dépend plus de moi d'y rien changer, et si Votre Majesté voulait avoir pour moi la condescendance d'y acquiescer je tâcherais de faire ajouter au roi de Sardaigne quelques adoucissements pour l'Infant. Ne croyez pas que j'aie été surpris, c'est moi seul qui ai fait l'arrangement et j'ai crû, et crois encore que tout ce qui pouvait arriver de mieux et de plus sûr pour l'établissement de l'Infant, et pour sa sûreté pour l'avenir, était cet arrangement. Tous les préjugés ont été mis à part par moi, et il ne m'est pas possible de croire que le roi de Sardaigne soit plus à craindre pour l'Infant que la reine d'Hongrie, je sais bien que j'aimerais mieux que l'Infant eût tout que le roi de Sardaigne mais en voulant trop avoir souvent l'on n'a rien, et c'est cette idée bien considérée qui m'a déterminé pour gagner le roi de Sardaigne de lui céder ce qui le rendra pour jamais irréconciliable avec la reine d'Hongrie; je ne puis non plus admettre le déshonorant de cet accommodement ni sans profit puisque l'Infant aura des États, et plus du double de ceux que la reine d'Hongrie m'a paru vouloir lui céder par ce que le comte d'Harrach a dit à M. de Vaulgrenant. Il est vrai que nous ne sommes ni vaincus, ni épuisés, mais il ne faut pas nous laisser venir à ces extrémités où pour lors nous serions à la merci de nos ennemis et ennemies qui se sont assez souvent déclarés qu'ils ne voulaient pas moins que de m'envahir la Lorraine et l'Alsace. Voilà l'Angleterre plus en état de soutenir ses alliés que jamais; profitons du moment où nos armées sont encore intactes. Il est vrai que le roi de Sardaigne est mal dans ses affaires, et c'est je crois l'unique motif qui l'a déterminé en ceci. Mettons la jalousie à part, et j'oserais espérer que Votre Majesté reviendrait à mon avis, ce que je lui demande avec instance. De plus si le roi de Sardaigne voulait envahir les États de l'Infant il trouvera la reine d'Hongrie aussi en son chemin que nous, puis qu'elle ne manquera surement jamais la plus petite occasion de pouvoir rentrer en Italie et de rattraper ce qu'elle y aura perdu si ce

n'est en totalité du moins en partie. La Savoie, d'un moment à l'autre, peut être en ma puissance et en peu de temps les troupes de Votre Majesté seront dans le comté de Nice. Assurément je me fais gloire d'acquitter mes traités, mais pour avoir la paix (bien plus désirable certainement que la guerre qui est si souvent sujette à des revers) il faut aussi y mettre du sien, et certainement de mon côté l'on m'y trouvera toujours disposé. J'ai fait remettre au duc d'Huescar un mémoire très étendu, tout ce qui est fait lui sera communiqué, et je l'envoie aussi à l'évêque de Rennes pour qu'il le présente à Votre Majesté. La cour de Turin me paraît en méfiance sur les bagatelles, mais me paraît tenir ferme sur les essentielles. (1) »

Le secrétaire d'État faisait naturellement entendre un langage beaucoup plus vif que celui du Roi; il annonçait l'intention formelle d'abandonner l'Italie et de ne plus rien demander pour don Philippe si l'Espagne ne se rangeait pas à la raison; ce serait le prélude « *d'un système politique désormais tout à fait différent de celui de l'Espagne* »; cette nation trouverait en Europe tous les chemins fermés pour elle; l'opinion publique française elle-même se soulèverait contre « l'avidité de la Reine »; et la maison d'Autriche, libre d'agir, reprendrait jusqu'au royaume de Naples à don Carlos (2). De toutes ces conséquences « qu'une réconciliation parfaite avec Turin pouvait seule prévenir », le duc d'Huescar avait été averti verbalement et par écrit. Fidèle à sa consigne, il s'était encore borné à

(1) Alcala, *Est.*, l. 2716. Louis XV à Philippe V, 8 mars 1746.

(2) A. É. *Esp.*, t. 488, f° 314 et 319. D'Argenson à Vauréal, 9 mars 1646. « L'objet de cette nouvelle expédition demande de votre part la plus prompte et la plus entière exécution... » Louis XV, déclare-t-il, ne demandera aucun changement au roi de Sardaigne... Les dépêches de Vienne annoncent le dessein de marcher sur Naples... On nous menace par voie indirecte de traiter avec Londres et avec Vienne; tous chemins y sont fermés; le ministère anglais dont vous savez les résolutions veut la guerre. Personne ne se fie à l'Espagne seule; on connaît trop ses passions et son peu de solidité. A Vienne on sait que nous y serons à meilleur marché que l'Espagne, puisque nous offrirons pour alternative d'abandonner tout établissement pour don Philippe et déjà cette offre transpire... Enfin, on parle en Espagne d'un troisième parti de dépit, de fierté et d'abandon qui est de ne donner à l'Infant d'établissement qu'en Espagne, de retirer les troupes d'Italie en Espagne et de nous bouder éternellement. Pour celui-ci je n'en crois rien. »

répondre que, quoi qu'il pût arriver, le Roi n'entrerait jamais dans ce qu'on lui proposait (1).

III

En apparence au moins Philippe V demeurait inflexible; les jours qu'avait passés Vauréal depuis la fin de janvier n'avaient pas été les plus doux de son ambassade. Chaque audience était marquée par quelque incident pénible. Un jour, la Reine apportait la lettre que Louis XV avait écrite au roi son oncle sur le traité de Worms, par laquelle il lui promettait de tirer vengeance de cette perfidie, et d'autant plus que le roi de Sardaigne avait abusé de sa confiance pour tromper l'Espagne. On tirait de ces mots toutes sortes d'applications ironiques à ce qui se passait maintenant. Philippe disait que, depuis quarante-cinq ans qu'il était roi, il n'avait jamais éprouvé une chose semblable; que ce qu'avait fait le roi de Prusse n'était rien en comparaison; que, si les Français se retiraient d'Italie, il ferait un manifeste où il exposerait comment il avait été traité. Il était si visiblement blessé, écrivait Vauréal, que, si jamais il pouvait devenir possible qu'il se déclarât contre la France, ce serait en la circonstance présente; un grand changement s'était produit dans son esprit et l'effet n'en était suspendu que par l'attente de la réponse de Louis XV.

Les premières dépêches d'Huescar ne firent qu'augmenter le mécontentement. « Apparemment, dit-elle à l'ambassadeur, le roi mon mari est sous la tutelle de la France puisqu'elle traite pour lui et dispose de son bien et de ses conquêtes sans qu'il en sache rien; mais on verra qu'il n'est point encore en enfance. » — « J'espère pourtant, reprit-elle, que cela ne sera pas nécessaire et je compte trop sur la justice et l'amitié du roi de France

(1) Alcala, *Est.*, l. 4086. Huescar à Villarias, 10 mars 1746; d'Argenson à Huescar, 11 mars 1746; Mémoire de d'Argenson pour le duc d'Huescar (A. É. *Esp.*, t. 488, f° 327.

(2) A. É. *Esp.*, t. 488, f° 220. Vaureal à d'Argenson, 14 février 1746.

pour n'avoir pas toujours bonne espérance qu'il raccommodera tout. » Les termes de mépris, de tromperie, d'infidélité, n'étaient pas les plus forts de ceux qui lui échappaient, malgré la retenue qu'elle voulait garder. Les ministres étaient « outrés au dernier excès, et peut être encore plus de la forme que du fond, de voir l'Espagne traitée, disaient-ils comme la République de Gênes. » S'ils voyaient le prince pencher à quelque résolution violente, il n'était pas douteux qu'ils l'y portassent de toutes leurs forces, peut-être moins pour les intérêts de l'Infant que pour venger l'honneur espagnol (1).

Les actes ne démentaient pas les paroles. Aux dépêches du duc d'Huescar, Villarias avait répondu qu'à l'exception du projet, exposé par Maurepas, d'établir don Philippe en Flandre, il n'y avait pas même à écouter ce que disait le gouvernement français; d'Argenson perdrait son temps à offrir quoi que ce fût en Italie si le duché de Milan n'y était compris (2). Bien plus, on commençait à se tourner vers la cour de Vienne, dans l'espoir d'un accord direct que le comte de Bena devrait chercher à négocier avec le comte d'Harrach (3).

(1) A. E. *Esp.*, t. 488, f° 286. Vauréal à d'Argenson, 4 mars 1746.

(2) Alcala, *Est.*, l. 4083. Villarias à Huescar, 5 mars 1746 : «... à excepcion del establecimiento del s. Infante dⁿ Felipe en Flandes tocado con Maurepas, no es admisible ninguno otro de los conferidos con Argenson, porque no incluyendose en lo de Italia el Estado de Milan ó el Ducado á lo menos, con otras agregaciones, es contrario qualquiera al verdadero interes de S. A. y no quiere absolutamente S. M. ni aunque discurra S. E. en el y que no se aparte de lo que en este particular se le ha ordenado, arreglandose à lo que se previene en la carta principal de esta fecha. »

(3) Alcala, *Est.*, l. 2978. Villarias à Bena, 26 février 1746. Bena dut écrire ceci au comte d'Harrach : « L'ouverture que vous eüttes la bonté de me faire a été bien reçue à ma cour; la franchise avec laquelle vous m'avez parlé a tellement parüe vraysemblable que l'on m'ordonne, Monsieur, de vous le mander ainsi; on promet un secret inviolable, et qu'on traitera avec plaisir et directement avec votre cour sur une pacification. On me mande même de vous assurer la bonne foy que l'on a conçue tant de votre Maîtresse que de vous, Monsieur. J'ay également ordre de ne vous laisser aucun doutte sur les sincères sentiments de ma cour; de sorte que, convaincu mon maître de toutes les circonstances de notre conversation, non seulement consent à traiter en particulier avec votre souveraine; mais qu'en peu de jours elle verá (sic) les effets de cette résolution; et, sur cette supposition, mon maittre demande qu'en vertüe du susdit terme de peux de jours votre maîtresse ne s'engage à écouter aucunes auttres propositions parce que les siennes seront telles qu'indubitablement elles mériteront plus d'attention que votre maîtresse peut se l'imaginer. Je vous rappelle, Monsieur que vous ne devez pas doutter de la sincérite de tout ce que je viens de vous dire, d'autant plus qu'en peux de jours vous en verrez les effets. Je me flatte que votre cour s'y prettera aussy avec la même bonne foy que la mienne.

La situation fut encore plus tendue après la réception des mémoires de la fin de février. Vauréal avait pris la précaution de copier celui du marquis d'Argenson en en atténuant les expressions les plus fortes, et il comptait le donner ainsi si on le demandait; mais la précaution fut inutile. Il dit à Leurs Majestés Catholiques qu'il était chargé de leur apporter des raisons si sensibles du parti que le Roi avait pris qu'elles seraient forcées de s'incliner. Ce début excita la curiosité, mais, dès que l'ambassadeur eût ajouté que ces raisons étaient expliquées dans un *mémoire,* le Roi et la Reine se regardèrent et échangèrent quelques mots à voix basse; la Reine rougit, son visage s'altéra et le Roi dit : « Est-ce un mémoire qui commence par dire que le traité de Fontainebleau est l'ouvrage de la colère et de la nécessité et dont l'exécution était impossible? — Si c'est celui-là, ajouta la Reine, nous l'avons depuis plusieurs jours; il ne mérite point de réponse. » Le roi d'Espagne reprit : « C'était apparemment l'ouvrage de la colère contre le roi de Sardaigne, puisque le roi mon neveu, en me marquant sa joie de ce que j'avais consenti au traité qu'il m'avait offert m'écrivit qu'il voulait tirer vengeance de la noire perfidie du roi de Sardaigne; mais il faut que le nouveau traité qu'il veut faire avec le roi de Sardaigne soit l'ouvrage de sa colère contre moi et contre l'Infant. » — « Je ne sais pas, dit la Reine, par où nous avons pu la mériter. » — « Il faut pourtant, reprit le roi d'Espagne, que la colère soit bien plus grande contre nous que contre le roi de Sardaigne, car le traité de Fontainebleau ne lui ôtait rien; et, à l'Infant, on lui ôte les trois quarts de ce qu'il devait avoir pour le donner au roi de Sardaigne. » Vauréal essaya d'entrer en explications; mais Philippe l'interrompit bientôt : « Quoi! s'écria-t-il, le roi mon neveu n'a traité avec moi que parce qu'il y était forcé! Quoi! Ce pacte de famille n'était qu'un ouvrage passager de la colère! Quoi! lorsqu'on a fait ce traité on savait bien qu'on ne voulait pas l'exécuter! Ce

J'attends sa réponse sur ce que j'ay l'honneur de vous exposer par la voye que je vous ai indiquée et j'ay celuy d'estre qui vous sçavez. »

n'est donc pas pour l'amour de moi comme vous me l'avez dit tant de fois, qu'on a fait ce traité; ce n'a été que par la crainte qu'on avait des ennemis qui menaçaient la France. Si ce traité a été l'ouvrage de la colère, celui-ci est l'ouvrage de la trahison, de l'infidélité et du mépris; on ne trouverait pas dans toutes les histoires un pareil exemple. » Puis on incrimina l'expression de « traité fait à la hâte », dont d'Argenson s'était servi avec le duc d'Huescar, parlant du même pacte de Fontainebleau. « Comment fait à la hâte! disait Élisabeth Farnèse. Si c'est le roi de France qui nous l'a demandé? Si tous les articles ont été examinés autant de temps qu'il lui a plu? Et si c'est la France qui l'a signé la première et qui a engagé le prince de Campo-Florido de le signer avant d'avoir nos derniers ordres? » — « C'est le nouveau traité avec le roi de Sardaigne qui a été fait à la hâte, s'écria Philippe V, puisqu'on l'a conclu avec tant de précipitation qu'on ne m'en a pas seulement donné connaissance, à moi qui y ai le principal intérêt! » Et, à ce propos, S. M. releva l'endroit où il était dit que ce n'était qu'au mois d'octobre que le roi de Sardaigne avait fait ses propositions, et demanda avec force si, depuis le mois d'octobre, il n'y avait pas eu le temps de les lui communiquer. Ces termes du mémoire « que l'importance du fond devait l'emporter sur *les minuties de la forme,* » l'irritait aussi singulièrement : « Ce n'est donc qu'une minutie, disait-il, que de traiter pendant quatre mois avec mon ennemi, de conclure avec lui un traité par lequel on lui cède la plus grande partie de mes droits, et on regarde comme une chimère les engagements pris avec moi. » La Reine développa le thème accoutumé que la France en avait toujours usé ainsi avec l'Espagne depuis la mort de Louis XIV : « Mais vous ne savez pas, reprit Philippe avec vivacité (Élisabeth n'avait pas lu le mémoire), qu'il y a dans le mémoire que c'est nous qui avons manqué à la France et qu'elle a bien plus à se plaindre de nos procédés que nous n'avons à nous plaindre des siens. » La Reine fit un geste d'étonnement et dit qu'elle priait Dieu de n'être pas obligée d'entrer dans

cette discussion, que, si par malheur cela arrivait, elle ne croirait pas que le public jugeât que les torts fussent de leur côté.

Philippe V se montra encore infiniment choqué « du partage *équitable,* » et demanda si le roi son neveu reconnaissait donc que le roi de Sardaigne eût de véritables droits sur la succession de Charles VI, si c'était encore par équité que l'on donnait au duc de Modène des parties du Mantouan d'abord destinées à l'Infant, qu'il était bien plus utile au duc d'avoir épousé une princesse de la maison d'Orléans qu'à l'Infant d'avoir épousé la fille aînée du Roi.

Il conclut en disant que ce mémoire n'était qu'une pure déclamation, que jamais le traité de Fontainebleau n'avait été plus facile à exécuter qu'après tant de conquêtes en Italie et aux Pays-Bas, qu'il était absurde de prétendre qu'il ne restait aux deux couronnes d'autre ressource que l'alliance sarde pour n'être pas obligées d'abandonner l'Italie. « Quelle sûreté d'ailleurs avez-vous de la bonne foi du roi de Sardaigne? Il ne cherche qu'à rentrer dans ce qu'il a perdu et reviendra ensuite à ses premiers sentiments. Il lui sera même facile alors de couper la retraite à nos troupes... C'est une invraisemblance de soutenir que le Milanais aux mains de Don Philippe soit le prélude d'un esclavage universel pour toute l'Europe, tandis qu'il est vrai de dire que le Milanais entre les mains du roi de Sardaigne annoncera l'esclavage prochain de l'Italie sous la puissance de ce prince... Quand il sera le maître, il tournera ses forces contre la maison de Bourbon. Souvenez-vous que les mariages même de ses filles avec le duc de Bourgogne et avec moi n'ont pas empêché Victor-Amédée de se joindre à nos ennemis pendant la grande guerre (1). »

Le prince qui parlait et raisonnait ainsi n'était-il pas vraiment redevenu maître de son esprit? Que nous sommes loin des années lamentables où la raison du souverain, envahie par les plus tristes manies, avait paru sombrer pour jamais et où la

(1) A. É. *Esp.*, t. 488, f° 338. Vauréal à d'Argenson, 13 mars 1746.

monarchie entière s'était trouvée reposer sur la volonté impérieuse, mais trop souvent peu éclairée, d'Élisabeth Farnèse!

La conversation reprit deux jours après le long et véhément entretien qui vient d'être rapporté : « Vous nous parlez, dit la Reine, de la monarchie universelle, nous sommes les premiers sur qui la France veut l'exercer. Elle décide de nos intérêts; elle annule les traités qu'elle a avec nous, elle en fait de contraires avec nos ennemis, sans daigner nous en avertir; et, quand elle veut bien nous en faire part, il ne nous reste qu'à obéir; il faut même que nous la remerciions! » Sortant des généralités, l'évêque de Rennes laissa entendre que le traité devait maintenant être signé. Philippe éclata de rire et dit à sa femme : « Avez-vous entendu ce qu'il vient de dire? » La Reine répondit : « J'entends qu'on veut nous mener comme des enfants et qu'on nous menace du fouet si nous ne faisons pas ce qu'on veut. » Puis, se tournant vers l'ambassadeur, elle ajouta qu'il y avait déjà six semaines qu'il avait voulu leur persuader que dès lors tout était signé, qu'apparemment cela n'était pas vrai, que, quand elle le verrait, elle ne croirait pas que le roi de France ayant reçu la lettre du roi d'Espagne eût donné ordre de signer sans faire à S. M. C. l'honneur de lui répondre. « Après cela, poursuivit-elle, si vous nous soutenez que cela est signé, nous vous répondrons que c'est une chose jusqu'à présent inouïe, mais que cela ne nous fait rien, parce qu'il n'y a aucune puissance sur terre qui puisse lier le roi d'Espagne sans son consentement. »

Tout de suite, Philippe V demanda à Vauréal si le roi de Sardaigne avait des droits sur la succession de l'Empereur, si lui, roi d'Espagne, avait donné des pouvoirs à quelqu'un pour transiger de ses droits, si l'effet de l'armistice serait que les Piémontais et les Français se réuniraient contre les Espagnols; ces questions, et d'autres étaient faites avec feu et ne donnaient point le temps aux réponses. La Reine fit remarquer qu'elle savait bien que d'Argenson avait dit au duc d'Huescar que tout était fini et que le Roi ne voulait rien chan-

ger, mais que le Roi lui-même n'avait pas parlé de même à cet ambassadeur et lui avait dit : « Je ferai ce que je pourrai. » C'était parfaitement exact.

A certains indices, Vauréal croyait pourtant reconnaître qu'on n'avait pas encore pris une résolution ferme de ne pas céder; dans une conversation tenue le 13 mars, Leurs Majestés Catholiques, au lieu de protester, avaient discuté calmement : « J'ai promis, avait dit la Reine à Vauréal, bien des messes aux âmes du Purgatoire; vous savez que ce sont mes bonnes amies; et la condition que j'y ai mise est qu'elles inspireraient au roi de France une bonne résolution (1). »

D'Argenson voulut voir dans ces paroles une preuve certaine de la prochaine capitulation d'Élisabeth Farnèse et c'est ainsi qu'il les traduisit dans son *Journal* (2).

On n'en était pas encore là cependant; d'ailleurs on ne pouvait rien faire de décisif avant d'avoir reçu la lettre de Louis XV qu'on attendait avec une si juste impatience (3). Le courrier par lequel le duc d'Huescar fit connaître que l'armistice avait été signé le jour même de son arrivée et après que Louis XV avait lu la lettre du roi d'Espagne, le mémoire où d'Argenson menaçait « d'un système politique différent de celui de l'Espagne, » remirent les choses au pire; d'ailleurs on avait acquis la preuve que c'était la France qui avait fait les avances au roi de Sardaigne, que celui-ci refusait de se rendre et que, pour le gagner, on était disposé à lui faire de nouveaux sacrifices; enfin le bruit des événements d'Asti et d'Alexandrie parvenait déjà aux oreilles de Philippe V; il y voyait le prélude d'un accord des Français et des Piémontais contre lui. Un conseil se réunit pour examiner le parti que l'Espagne devait prendre. Très inquiet, l'évêque de Rennes alla trouver Leurs Majestés Catholiques et il parla éloquem-

(1) A. É. *Esp.*, t. 488, f° 355. Vauréal à d'Argenson, 15 mars 1746.

(2) *Mémoires d'Argenson*, t. IV, p. 306; cité par le duc de Broglie, *Maurice de Saxe, etc.* t. Ier, p. 211.

(3) Dès le 26 février (Alcala, *Est.*, l. 4161), Villarias avait averti Campo-Florido que c'était cette lettre qu'on attendait pour prendre un parti décisif.

ment contre toute velléité de rapprochement avec l'Angleterre ou avec la maison d'Autriche : avec ces puissances, disait-il, l'Espagne n'avait jamais fait que des marchés de dupe; le seul avantage solide qu'elle eût obtenu depuis 1725, c'est-à-dire le royaume de Naples pour don Carlos, elle le devait à la France et c'était encore la France toute seule qui jusqu'à présent avait reconnu les droits de don Philippe.

Sur ces entrefaites arriva le courrier qui apportait, outre la lettre de Louis XV au roi d'Espagne, celles du marquis d'Argenson datées du 9 mars et celles du duc d'Huescar datées du 10. L'agitation fut inexprimable. Philippe V crut que le roi de France allait lui faire la guerre pour le roi de Sardaigne; cependant le mot « d'adoucissements » qui se trouvait dans la lettre de Louis XV lui rendit quelque espérance (1). Une nouvelle délibération eut lieu : le parti de la modération l'emporta. Dans sa réponse rédigée sur l'heure, Philippe V ne demandait plus qu'à connaître les « adoucissements » dont on parlait (2) : c'était céder sur le fond : « Vous verrez la lettre du roi d'Espagne, écrivit aussitôt Vauréal à d'Argenson, et vous y verrez la résistance expirante, faute de pouvoir durer davantage. La reine d'Espagne écrit aussi au Roi et fait espérer à S. M. qu'au moyen de ces adoucissements elle travaillera à obtenir le consentement du Roi son mari. Vous

(1) A. É. *Esp.*, t. 488, f°s 386 et 407, Vauréal à d'Argenson, 21 et 26 mars 1746.

(2) *Ibid.*, f° 403. Philippe V à Louis XV, 25 mars 1746 : « Une fois que V. M. évite dans la lettre que j'ai reçue d'elle le (pour *du*) 8 de ce mois d'entrer dans la discussion des faits qui ont rapport à l'affaire dont il s'agit, je n'insisterai pas non plus à alléguer de nouvelles raisons, et je laisserai au duc de Huescar le soin de les lui représenter, ne voulant pas non plus rester dans le silence quand j'ai tant d'objections à faire aux deux mémoires que l'évêque de Rennes m'a présentés par ordre de V. M. Je souhaiterais de lui complaire dans des choses plus essentielles que celles de juger des disputes; mais, pour pouvoir le faire, il est nécessaire qu'elle veuille bien me communiquer les adoucissements qu'elle pense de proposer au roi de Sardaigne en faveur de l'Infant et quelles sont celles (sic) qu'Elle croit que ce prince admettra pour agrandir son établissement. Elle jugera aisément que je ne puis rien résoudre sans être informé de ces circonstances, V. M. me dit qu'il lui est impossible d'apporter du changement au partage de l'Italie et m'insinue que le roi de Sardaigne peut le faire. Le mémoire signé à Turin le 25 décembre dernier ne le fait pas voir, et même les premières propositions que V. M. m'a faites, quoique postérieures à ce mémoire, étaient plus amples. Ainsi V. M. ne doit pas s'étonner que je lui demande plus de lumières que celles qu'elle me donne pour répondre avec plus de fondement, etc... »

entendez, Monsieur que tout cela n'est que pour la forme; ainsi vous pouvez aller votre train; je ne vois que trop par votre dépêche à M. de Champeaux que vous m'avez communiquée, que vous avez encore bien des difficultés avec le roi de Sardaigne; allez donc en avant, mais je dois représenter qu'il est nécessaire que la réponse du Roi soit absolument nette et décisive. Si, par les derniers courriers, il n'était arrivé aucun mémoire, mais seulement la réponse du Roi et que cette réponse eût été (avec beaucoup d'amitié) une négative claire, on serait déjà soumis. La main me tremble en écrivant ceci. Mais en même temps qu'avec le plus profond respect j'admire la bonté et la générosité du Roi, je dois comme bon serviteur dire ce que je crois utile au service de Sa Majesté (1). »

Venue plus tôt, l'adhésion de l'Espagne eût peut-être entraîné le consentement de Charles-Emmanuel aux arrangements proposés par le marquis d'Argenson, — peut-être, car les vues des deux cours de Versailles et de Turin étaient encore bien divergentes; mais, à l'heure où elle se produisit, elle arrivait trop tard; les événements qui s'étaient passés en Piémont dans les premiers jours de mars la rendaient absolument vaine; Philippe en avait le pressentiment (2).

IV

Depuis qu'il avait eu connaissance des négociations entamées avec le roi de Sardaigne, et plus encore des bruits relatifs à un armistice entre Français et Piémontais, l'Infant don Philippe suspectait fort les mouvements du maréchal de Mail-

(1) A. E. *Esp.*, t. 488, f° 407. Vauréal à d'Argenson, 26 mars 1746.

(2) Philippe V à Louis XV, même lettre du 25 mars : « Si V. M. examine comme il est juste mes difficultés, je ne doute pas qu'elle ne consente à me donner les explications que je lui demande, *mais je ne sais si elles arriveront à temps* après la noire action que M. le maréchal de Maillebois vient de faire, *dont le roi de Sardaigne n'aura peut-être pas manqué de profiter* pour se faire un mérite auprès de l'Archiduchesse de la séparation des Français d'avec les Espagnols, comme un ouvrage qui vient de lui, etc. »

lebois : il interprétait à la lumière de ces négociations tous les conseils qu'il lui avait donnés (1); sa grande préoccupation, dans toutes les opérations communes, était de maintenir les Français inférieurs aux Espagnols (2); son principal souci de presser assez le blocus des châteaux d'Alexandrie et de Milan pour qu'ils succombassent avant l'échéance fatale qu'il prévoyait (3). Ses précautions devaient demeurer inutiles.

Le comte de Maillebois, outre ses passeports, avait trouvé à Briançon une lettre de Champeaux, qui en renfermait elle-

(1) Alcala, *Est.*, l. 2559. Don Philippe à ses parents, 28 février 1746 : « Je réponds à part à l'article du maréchal dont V. M. me font la grâce de me parler dans leur lettre du 27 pour leur dire que j'avois fait de sérieuses réflexions sur son opposition décidée pour ma venue icy qui étoit contre les règles, et du bon sens, et de la guerre, et je ne douttois pas qu'il n'eût quelque raison particulière pour cela que je ne pouvois comprendre, mais dont me voyla éclaircy par la bonté de V. M., aussi m'en deffiai-je toujours depuis. Je lui fais des amitiés, et des politesses, mais je lui parle très-clair, et je lui dis toujours : De même Mr que vous avez un maître à qui vous ne voudriez pas manquer, j'en ay un envers lequel je suis trop bon sujet et trop reconnaissant pour ne pas lui obéir aveuglément, et vous me mesestimeriez si j'agissois différemment, cela lui ferme la bouche et je vais mon train, ainsi je supplie V. M. d'être tranquiles sur moy. Pour le pauvre De Gages je puis leur assurer que personne ne leurs est aussi attaché, et ne désire autant de leur plaire, et je seray toujours à ses trousses pour qu'il ne se laisse pas séduire, car il est bon homme, mais un peu flegmatique, et trop spéculatif. Il est bon de réfléchir et de se mettre du côté de l'ennemy pour prévoir ce qu'il pourroit faire, mais il ne faut pas croire pour cela qu'il ne fera pas quelque faute ainsi que nous en faisons. Bref je le pousseray les esperons dans le ventre. Je dois une justice au pauvre duc de Modène qui est que, quoy qu'il soit naturel qu'il désirât de récupérer ses États, il a toujours préféré cecy, et avec force, se fondant sur une bonne raison qui est que, si je suis puissant, je serai en état de tenir tête au roi de Sardaigne qui vise à la monarchie de l'Italie et qui l'opprimerait à la fin, au lieu que moi possédant un grand païs je serais en état de maintenir la balance et de l'aider lui aussi. En un mot, pour ne plus fatiguer Vos Majestés, je diray que je le leur garantis honnête homme et pensant comme il seroit à désirer que tout le monde fit. »

(2) Alcala, *Est.*, l. 2559. Don Philippe à ses parents, 28 février 1746. « Sur ce que V. M. me font la grâce de me dire qu'il ne seroit pas bon de laisser Valence sous le despotisme du maréchal, j'auray l'honneur de leur dire que, quoiqu'il y ait garnison française dedans, elle est en plus petite partie que celle des troupes de V. M., que le gouverneur est un officier aux gardes espagnoles qui obéit directement à De Gages et point au maréchal que pour assembler les chariots du pays s'il en a besoin et qu'ainsi elle me semble exempte de danger. J'aurois été un grand animal que de la lui avoir livrée, car elle est bonne à tenir. »

(3) *Ibid.*, le 11 février 1746 : « Je vois par ce que Vos Majestés me font la grâce de me marquer de la conversation de l'évêque de Rennes que leur party est pris en France. Cependant je tâcheray à bon compte de presser ce siège-cy (celui du château de Milan), tant que je pourroi et de serrer bien de près la citadelle d'Alexandrie quoiqu'il y ait beaucoup de troupes françaises employées au blocus, mais jusqu'à cette heure ils dissimulent supérieurement, et le maréchal qui est party ce matin me parle toujours de l'importance d'avoir cette citadelle et moy je suis toujours de son sentiment là-dessus. Enfin, s'il tarde encore à se démasquer, j'espère qu'elle tombera, car tout le monde assure qu'elle est aux abois entièrement. »

même une autre de Gorzègne, très polie, mais très nette; il y était dit que, si l'envoyé de Louis XV n'était pas en mesure de publier *hic et nunc* l'armistice, le roi de Sardaigne ne pouvait se dispenser d'agir selon les instances de ses alliés; pour prévenir les soupçons des Anglais et des Autrichiens, Maillebois, dans la même hypothèse, était de plus invité à ne pas dépasser Le Monestier, près de Briançon, et à vouloir bien attendre qu'on l'y vînt trouver. Lichtenstein en effet était venu à Turin réclamer des ordres et s'étonnait qu'on ne les lui donnât pas sur-le-champ (1).

« Pour nous, la sentence est rendue et signée, » écrivait le même jour, 28 février, d'Argenson à Champeaux, parlant des demandes formulées par le duc d'Huescar. Elle l'était aussi pour la cour de Turin; l'alliance franco-sarde avait échoué au port, si tant est qu'elle y fût arrivée, comme se l'imaginait le ministre français.

Les instructions du comte de Maillebois ne lui permettaient point la réponse catégorique qu'exigeait le gouvernement piémontais; il écrivit que les modifications qu'il apportait à la convention d'armistice étaient légères et ne souffriraient point de difficultés; malgré l'avertissement de Gorzègne, il s'avança jusqu'à Rivoli, à dix lieues de Turin. Le 3 mars, une nouvelle missive l'y arrêta, le sommant de formuler ses réserves; il fallut s'exécuter; bientôt Champeaux arriva, accompagné du premier secrétaire de la guerre, Bogino; celui-ci déclara n'admettre aucune condition nouvelle; Maillebois abandonna les deux premières de celles qu'il avait charge d'obtenir, mais n'osa céder sur la troisième, le ravitaillement limité d'Alexandrie. Bogino fut intraitable : son maître réclamait la levée pure et simple du blocus; en cas de refus, un corps piémontais avait l'ordre de courir au plus tôt au secours de la place réduite à l'extrémité. Maillebois ne voulut pas d'abord croire au sérieux de la menace; lorsqu'au bout de quelques heures, il se

(1) Dominico Perrero, *Asti recuperata* etc.; — Duc de Broglie, *Maurice de Saxe*, etc. t. Ier, p. 183; — Zévort, *Le marquis d'Argenson*, p. 299.

déclara prêt à tout céder, il n'était plus temps : « Le roi de Sardaigne, lui écrivit Gorzègne le 5 mars, ne pouvait plus accéder, passé le 4 au matin... L'opération a été différée jusqu'au 5, dans la seule vue de l'armistice... on aurait eu le temps jusqu'au 4 mars, à midi, de contremander l'opération, mais on ne le pouvait plus deux heures après. »

On sait avec quelle *maëstria* « l'opération » fut conduite et quel succès elle obtint. Un homme résolu, le baron de Leutrum, devait, avec des bataillons d'élite, se jeter au travers de la ligne des places fortes occupées par l'armée française entre Turin et Alexandrie, ravitailler cette dernière place et menacer le corps que commandait personnellement Maillebois, autour de Tortone, tandis que Lichtenstein, avec les Autrichiens, s'avancerait sur les derrières de l'armée franco-espagnole.

Ce plan d'une singulière hardiesse eût-il pu réussir sans l'ignorance où le maréchal de Maillebois avait été tenu des événements des derniers jours? C'est fort douteux. Le comte de Maillebois, qu'on avait très précipitamment ramené jusqu'à Suse, n'avait pu avertir son père; aussi celui-ci vivait-il sur la fausse sécurité que lui avaient inspirée les dépêches du marquis d'Argenson et croyait-il toujours l'accord imminent (1). Il se moqua du message par lequel le comte de Montal, commandant d'Asti, lui fit part des premiers mouvements suspects de l'ennemi : or, à ce moment, Montal pouvait encore se retirer, ce qui était la seule chose à faire. Lorsque Maillebois entrevit le danger, il était trop tard; le courrier qui portait au gouverneur d'Asti l'ordre de tenir quatre jours, en attendant les secours de don Philippe, trouva les Piémontais en train de bombarder les faubourgs. Le malheureux Montal perdit la tête et capitula avec ses onze bataillons. La route d'Alexandrie était ouverte (2).

(1) Voir les preuves qu'en donne M. le duc de Broglie, *Maurice de Saxe, etc*, t. Ier, p. 195-197.

(2) Cette opération doit-elle être considérée comme un véritable guet-apens (duc de Broglie, *op. cit.*, p. 199)? Je n'ai pas à le discuter ici ; je me borne à rappeler les faits né-

« Jamais, écrivit, au soir du désastre, le maréchal de Maillebois au comte d'Argenson, jamais on ne vit de situation pareille à la mienne : j'ai la mort dans le cœur! » Il avait appris la honteuse capitulation au moment même où, « enfin sorti de sa confiance léthargique », il arrivait lui-même au secours de son lieutenant!

Le malheur pourtant eût été limité dans ses effets, si l'on eût pu marcher tout de suite sur Alexandrie et s'y concentrer pour attendre Leutrum avec des forces supérieures. Mais on craignait des surprises de toutes parts; on apprenait que les Autrichiens marchaient sur Montcalvo. Maillebois demanda des renforts à l'armée de Milan, cette armée de don Philippe qui avait fait, malgré les instructions du gouvernement français, la pointe hardie dont les conséquences paraissaient aujourd'hui désastreuses. En même temps, il priait le comte de Lasci, l'officier espagnol qui dirigeait le blocus d'Alexandrie, de venir au plus tôt, à San-Salvador, conférer avec lui. Persuadé que les Français étaient secrètement d'accord avec les Piémontais, Lasci se montra très haut, dit au maréchal « qu'il avait la paix dans sa poche », que tout le monde le savait et que lui, officier de S. M. C., ne pouvait songer qu'à mettre en sûreté les troupes dont il avait le commandement; en conséquence, et conformément aux ordres avait reçus de don Philippe à la première nouvelle du mouvement qui se dessinait sur Asti, il prenait sur lui de lever le siège; le contingent français était trop peu nombreux pour le continuer seul; il ne pouvait que suivre le corps espagnol. Maillebois supplia Lasci d'attendre au moins de nouveaux ordres de don Philippe « puisqu'il ne courait aucun risque pendant quatre ou cinq jours. Le général n'y voulut point consentir et l'Infant lui donna pleinement raison (1). Il ne restait

cessaires à l'intelligence de mon sujet; on trouvera dans le livre de Domenico Perrero les objections faites à l'interprétation de M. le duc de Broglie.

(1) Ces détails qui diffèrent un peu de ceux qu'a donnés M. le duc de Broglie sont empruntés aux lettres de Maillebois à l'Infant, 10 mars, et de l'Infant à Maillebois, 11 mars 1746. (Ces lettres se trouvent à Paris au ministère de la guerre et à Alcala, *Est.*, l. 4083.) M. le duc de Broglie cite un passage de celle de l'Infant, p. 205; il n'admet pas pourtant que Lasci ait reçu de l'Infant l'ordre de lever le siège d'Alexandrie, parce qu'Asti capitula le 8 mars et qu'A-

à Maillebois qu'à se réfugier derrière le Tanaro, ce qu'il fit au plus vite. La position de Novi, où il établit son quartier général, lui permettait de conserver ses communications avec l'Infant par Serravalle et Tortone, de couvrir l'État de Gênes, et de recevoir de France les renforts qu'il réclamait avec instances (1).

L'explosion de fureur contre les Français dépassa tout ce qui se peut imaginer dans le camp espagnol; les bruits les plus étranges se répandirent; on parla dans les rangs de l'armée de l'arrestation de Maillebois et du désarmement des Français. Don Philippe et Leurs Majestés Catholiques souffrirent avec indignation que de telles extravagances eussent obtenu quelque crédit près de nos officiers et même, un moment, du gouvernement français (2). « Je réponds présentement, écrivit l'Infant au maréchal de Maillebois à l'article de votre lettre pour moi le plus sensible qui semble oser m'imputer un manque de bonne correspondance, et même de bonne foi, se prévalant indûment des bruits populaires, semés par vos seuls émissaires, ce qui est très faux, parce que premièrement le roi mon seigneur et mon père n'a jamais, ni ne saura jamais manquer à la royale parole; secondement, c'est que moi issu de son sang, élevé sous de pareilles maximes, je ne connais ni veux connaître les noirs détours, qui pourraient en ternir l'éclat; et dernièrement, comme je n'ignorais pas les détestables artifices qu'on employait continuellement pour faire naître la division entre les deux cou-

lexandrie fut évacuée le 10, ce qui ne donne pas le temps d'échanger les courriers; mais la lettre de l'Infant dit textuellement que l'ordre fut donné; il le fut avant que l'Infant connût le résultat de l'expédition de Leutrum : « Il est vrai que j'ai ordonné à M. de Lascy d'abandonner la ville d'Alexandrie, dans la croyance de l'avis que vous avez donné à M. de Gages de la résolution où vous étiez de repasser le Tanaro, et, à présent même, je réitère cet ordre par la même raison que vous me mandez qu'elle ne pourrait se défendre plus de quatre à cinq jours; ce peu de temps n'étant pas suffisant pour la pouvoir secourir, et ce serait une faute semblable à celle que vous venez de commettre à Asti et dont la suite serait égale. »

(1) Pajol, *Les Guerres sous Louis XV*, t. III, p. 136.

(2) Alcala, *Est.*, l. 4083. L'Infant à Maillebois, 11 mars 1746; A. É. *Esp.*, l. 488, f° 403. Philippe V à Louis XV, 25 mars : « J'ordonne au duc d'Huescar de présenter sur cela un mémoire à V. M. par où je crois qu'elle comprendra combien le maréchal est peu excusable dans tout ce qu'il a fait et surtout dans la calomnie atroce qu'il a levée contre les Espagnols, dont ni moi, ni mon fils, ni mes sujets, sommes bien loin d'être capables. » Vauréal écrit le 26 mars que l'accusation portée contre les Espagnols d'avoir songé à désarmer les Français a fait fondre en larmes la Reine.

ronnes, voulant les prévenir, j'ai consenti même avec trop de tolérance que vous fussiez l'arbitre de nos opérations militaires. Vous ne pouvez pas désavouer cette constante vérité; elle est telle qu'elle aurait dû vous faire garder le silence, du moins à votre plume, sur un point aussi délicat; d'autant plus que vous devez convenir que moi et ceux qui suivent mes ordres, nous avons été et nous sommes toujours prêts à donner nos vies pour la gloire et la juste cause des deux couronnes. »

Mais rien n'était capable d'ôter de l'esprit de l'Infant que l'inaction du maréchal n'eût été le résultat de l'entente avec Charles-Emmanuel : « Je ne puis comprendre, lui mandait-il dans la même lettre, le motif pour quoi vous n'avez pas retiré la garnison d'Asti à temps pour la joindre aux autres troupes de Montcalvo, Valence, Alexandrie, etc., et vous porter avec le tout dans une situation où vous auriez pu attendre en sûreté les renforts qui étaient en pleine marche, ainsi que ceux que je préparais encore, conformément à l'avis que je vous ai fait donner par M. de Gages. Je ne puis me persuader qu'un général aussi expérimenté que vous ait pu commettre une faute semblable, sans qu'il y ait quelque motif, que je crains d'entrevoir, tout opposé qu'il paraît être aux sentiments de mon cœur... Il n'est pas possible que je puisse croire que vous ignoriez le traité conclu avec le roi de Sardaigne; votre ministre à Paris l'a publié, et il n'y pas une lettre de Turin qui n'en parle et ne cite le jour dans lequel il a été signé, ce qui est conséquent à ce que vous avez très souvent répété qu'on devait céder l'État de Milan au roi de Sardaigne pour remplir l'engagement du traité de 1734. »

L'Infant consentait pourtant à laisser ses troupes s'associer aux opérations du maréchal de Maillebois, en termes il est vrai presque injurieux pour le général français : « Je répète ce que vous a déjà écrit M. de Gages, à savoir que les troupes d'Espagne, Naples et Ligurie, déjà assemblées de l'autre côté du Pô, et celles qui sont actuellement en marche ont ordre de couvrir votre fuite ou retraite et de se joindre aux troupes qui sont à

vos ordres..... S'il le faut, on renouvellera les avis aussi souvent que le besoin l'exigera, le fallût-il par quarts d'heure, afin que, par ce moyen, vous soyiez instruit, et en état de régler vos mouvements en conservant le pays sans perdre de vue la situation critique dans laquelle nous nous trouvons, de même que la fourbe ruse de nos adversaires. C'est bien dans des circonstances semblables où des généraux, qui ont les lumières que vous possédez, font briller la supériorité de leurs talents. Quant à moi, je vous assure que je ne négligerai rien qui puisse contribuer à la réussite de nos engagements, et j'attends avec impatience le détail de vos nouvelles, claires, distinctes et circonstanciées. »

Le gouvernement espagnol avait fait passer à Louis XV, par l'intermédiaire du duc d'Huescar, la lettre du maréchal de Maillebois qui avait provoqué cette virulente réponse de l'Infant, et il réclamait l'envoi d'un nouveau général en Italie (1). Et pourtant, suivant la pittoresque expression du marquis d'Argenson, MM. de Maillebois, père et fils, étaient innocents comme la chaste Suzanne (2). »

Don Philippe ne devait pas tarder à changer d'opinion sinon sur « le vilain bonhomme » (c'était M. de Maillebois père qu'il qualifiait ainsi) (3), du moins sur la prétendue entente qu'il avait cru reconnaître entre Français et Piémontais : « Je reçus hier au soir, écrivait-il encore le 24 mars à L. M. C., un courrier de Campo-Florido et de Huescar, du 13, par lequel il marque la signature de la suspension d'armes faite le 17 du mois passé. Ce qui me surprend est que, le roi de Sardaigne l'ayant dans sa poche, il ait accordé une capitulation aussi dure à la garnison d'Asti ; et on dit même que les Piémontais ont poussé leur rage au point d'arracher les croix de Saint-Louis des officiers et de piller tous les équipages malgré ce qui avait été stipulé. Cela semble très singulier. Peut-être à cette heure que les Autri-

(1) Alcala, *Est.*, l. 4086. Huescar à Villarias, 25 mars et 8 avril 1746.
(2) A. É. *Esp.*, t. 488, f° 389. D'Argenson à Vauréal, 22 mars 1746.
(3) Alcala, *Est.*, l. 2559. Don Philippe à L. M. C., 27 avril 1746.

chiens sont séparés se déclareront-ils. En tout cas, nous voilà bien ensemble (1). »

Mais dès le 26, ses soupçons deviennent très forts; il écrit à la reine sa mère : « Les démarches du roi de Sardaigne ne sont pas d'un homme qui soit d'accord avec un autre, car il se conduit avec les Allemands toujours de la même façon et ne semble point du tout d'intelligence avec les Français. Au surplus, le maréchal est très humble envers moi et Dutillot a vu une lettre de son fils écrite à Puyguyon, de Gap, du 12, dans laquelle il lui marque : « Ignorez que je suis ici. J'y demeurerai encore dix ou douze jours tout au moins, après quoi j'irai rejoindre l'armée, et *l'Infant que je brûle de revoir pour lui apprendre des choses très singulières et auxquelles il ne s'attend pas. Dites-lui qu'il ait confiance au roi son beau-père qui l'aime à l'égal de son fils, qu'il croie que je le sers et que son établissement sera plus grand qu'il ne l'imagine.* » Voilà les propres termes que Dutillot m'a rapportés. V. M. sent bien que, quoi qu'il fasse et dise, je n'y ajouterai pas grande foi, mais cela pourrait signifier que l'affaire d'Asti a tout changé. »

Le lendemain, c'est le duc de Modène qui lui dit « savoir de science certaine que le traité était totalement rompu, que le comte de Maillebois avait été à Turin, mais qu'il en avait été renvoyé escorté et avec des sentinelles à vue, qu'enfin il n'était plus question de rien du tout. » Et le 7 avril enfin : « L'Archiduchesse a envoyé des ordres à Lichtenstein de ne pas se méfier du roi de Sardaigne, mais de s'unir encore plus avec lui si cela était possible puisque tout ce qu'il faisait était d'accord avec elle (2). »

Les résultats militaires de la campagne diplomatique du marquis d'Argenson étaient désastreux; tout ce qu'on avait gagné par la belle campagne de 1745 était perdu. Quelques jours après l'abandon d'Alexandrie, le passage de l'Adda par les Autrichiens, leur marche rapide sur Milan, la défiance où il était

(1) Alcala, *Est.*, l. 2559. Don Philippe à L. M. C., 24 mars 1746.
(2) *Ibid.*, Don Philippe à L. M. C.

encore des intentions de la France, déterminaient l'Infant don Philippe à évacuer précipitamment la grande capitale où il était entré si joyeux, moins de trois mois auparavant (1).

V.

Sans produire d'effets aussi malheureux que sur le théâtre de la guerre, la résolution du roi de Sardaigne n'avait pas causé moins de surprise à Versailles. Là, comme au camp de Maillebois, on se croyait sûr de la paix avec Charles-Emmanuel. L'attaque d'Asti fut un coup de foudre. Au lieu de rentrer en lui-même et de comprendre l'étendue de l'erreur qu'il avait commise, d'Argenson s'exaspéra et s'entêta : toute la faute, à l'en croire, venait de l'Espagne. Aussi écrivit-il à Vauréal cette lettre, véritable monument de colère et de déraison. Elle était datée du 22 mars, trois jours avant celle par laquelle Philippe V faisait connaître à son neveu qu'il cédait sur les points essentiels de la négociation : « La matière est bien changée, disait d'Argenson, par ce qui vient d'arriver à nos armes, la surprise d'Asti, M. de Montal pris prisonnier avec neuf bataillons, le reste de notre armée retiré à Sala entre Tortone et le Pô, le siège d'Alexandrie levé, l'incertitude d'être joint et soutenu, ou abandonné par l'armée de l'Infant, la disgrâce de M. de Gages, les mauvais procédés des Espagnols, leur refus de secourir nos troupes, des délibérations indignes d'un allié, des soupçons injustes, la levée du siège de Milan, l'évacuation du Milanais, le progrès des ennemis. Tous ces contre-temps prévus par nos conseils, nos conseils si mal suivis, tant d'opiniâtreté, tant de fanfaronnades, tant de malheurs doivent en faire prévoir de plus grands, si l'Espagne n'oppose pas enfin la prudence et la résipiscence aux

(1) L'évacuation de Milan est du 19 mars. L'Infant écrit le 26 à sa mère : « Ce qui me désole à un point que je ne puis exprimer à V. M. est que les choses ayent tourné de façon à nous empêcher de faire le siège du château (de Milan); mais une fois les Français retirés, et avec les soupçons bien fondés que nous avions de leur mauvaise foy, nous nous exposions à nous faire battre en détail. »

disgrâces et aux passions. *Nous pourrions nous séparer d'un allié si singulier, nous le devrions même*, et l'intérêt des richesses de son commerce, la crainte de ses menaces de s'allier avec nos ennemis contre nous, ne nous arrêteraient pas un moment; *mais nous laisserions en Italie d'autres alliés qui souffriraient pour notre cause, et cette considération nous retient plus que toute autre*. Nous avons présenté à la cour d'Espagne un partage convenable pour l'Infant, sûreté pour don Carlos, agrandissement pour nos alliés, le bannissement de la rivale de la maison de France, un projet en un mot d'exécution facile et digne d'une gloire immortelle. Il en résultait la paix générale, la fin de tant de malheurs (de quels malheurs d'Argenson veut-ils parler? les armées françaises et espagnoles étaient partout victorieuses) dont la durée énervera la monarchie de Castille encore plus que la française, on le refuse avec hauteur à Madrid, le refus augmente au lieu de s'affaiblir, les seules passions s'y opposent, et quelles passions pour les intérêts de l'État! Du ressentiment pour le roi de Sardaigne, de l'orgueil, de l'avidité, de l'impuissance d'agir, de la haine contre ceux qui servent bien et essentiellement l'Espagne; le siècle présent et l'avenir en jugeront, s'il est nécessaire d'exposer à l'Europe la différence de nos procédés. »

Après s'être ainsi abandonné à sa propre passion, le marquis d'Argenson proposait le plan à suivre; il ne renonçait à aucune de ses illusions, gardait sa confiance à Charles-Emmanuel, se réjouissait presque de nos défaites qui pouvaient amener l'Espagne aux concessions et les réclamait de cette puissance sur un ton menaçant : « Évitons cependant encore l'éclat, tout autant que nous pourrons; peut-être ce qui vient d'arriver, diminuant nos avantages et augmentant la raison du parti proposé, avancera-t-il enfin la persuasion... Le roi de Sardaigne a écrit au Roi le lendemain de la prise d'Asti, le 8 de ce mois, une lettre d'amitié et de nouvelles assurances de persister dans son dessein de ligue avec les deux couronnes. Si l'Espagne veut y entrer aux conditions proposées, si l'on veut travailler de bonne foi

sur un plan bien concerté, il n'y a rien de gâté et l'affaire se fera; *si l'Espagne persiste dans ses fureurs, nous allons nous retirer, nous ferons avec le roi de Sardaigne un autre traité pour notre retraite et pour la sûreté de nos alliés, peut-être de paix générale par où don Philippe n'aura rien. Tel est le plan résolu et fixé.* »

Pas si fixé pourtant, au moins dans l'esprit du Roi et des autres ministres, qu'on n'eût voulu tenter encore auprès de L. M. C. une démarche courtoise et solennelle : « Nous allons cependant essayer de tout un autre ton avec l'Espagne pendant quelque temps, poursuivait le Secrétaire d'État. Nous allons, malgré ses rigueurs, user de douceur, de complaisance. Je vous annonce l'envoi d'un homme principal qui doit être agréable à S. M. C. Il ne sera que quinze jours à Madrid, il demandera le dernier mot. » Cet homme principal, dont le choix auquel il avait dû accéder, était de nature à faire singulièrement réfléchir d'Argenson, n'était autre que son adversaire, celui-là même qui, comme Maurepas, avait entretenu avec le duc d'Huescar des conversations si suspectes, en un mot le maréchal de Noailles. Timidement, le ministre insinuait à l'évêque de Rennes de tâcher « de faire la besogne avant l'arrivée de l'ambassadeur extraordinaire. »

« C'est un principe certain, ajoutait-il, revenant encore à son grand projet, que toutes les fois que les trois couronnes de France, d'Espagne et de Sardaigne voudront s'entendre, agir sur des plans communs et les exécuter de bonne foi, l'exclusion des Allemands hors d'Italie est aussi aisée que la conquête de la Lorraine nous l'a toujours été. On l'a bien éprouvé en 1735; mais, avant ou après, il a toujours manqué quelque chose à ce concert, et vous savez de quel côté cela manque... Tout ce que vous nous avez appris de vérités dures et tristes des dispositions de la cour où vous êtes et qui font la matière de votre dernière dépêche ne sont que ce qu'on appelle rabâchages, cris, déraison, humeur, faux arguments, pointillages, picoteries qui ne servent à rien... M. de Campo-Florido intrigue, cabale, n'avance

rien, car on ne peut se fier à lui de rien, pas même au jeu. Il est étonnant qu'un homme de la qualité de M. d'Huescar ait été envoyé pour si peu de chose... Où la reine d'Espagne a-t-elle pris que Parme et Plaisance étaient à elle et non à l'Infant? Avons-nous commencé la guerre pour former un établissement à la Reine? Vous m'aviez tant dit au contraire qu'elle ne voulait rien pour elle (1)... »

Ainsi d'Argenson finissait sa dépêche comme il l'avait commencée par des injures, et sa bonne foi, dont il faisait si volontiers parade en matière de diplomatie, oubliait jusqu'aux termes du traité de Fontainebleau!

Seul, le roi de Sardaigne, comme naguère le roi de Prusse, était digne de tous les ménagements. A la lettre d'excuses banales par laquelle Charles-Emmanuel avait protesté de ses sentiments amicaux, malgré le « contre-temps » survenu à Asti, d'Argenson avait fait répondre par Louis XV « avec une mansuétude exemplaire (2) ». « Personne au monde, disait le Roi, n'est plus convaincu que je le suis du caractère de vérité, de candeur et de religion de V. M. »; et, pour bien prouver que ce compliment n'avait rien d'ironique, Louis XV ajoutait : « Je persiste dans les sentiments où j'étais lorsque je vous ai envoyé le sieur de Champeaux. » Il annonçait de nouvelles instructions, — d'Argenson aurait même voulu un nouvel ambassadeur, — et se déclarait « prêt à prendre, par un traité particulier des engagements avec S. M. qui pussent finir la guerre en Italie et procurer même une paix générale (3). »

Mais les illusions du ministre n'étaient plus partagées par personne; le déchaînement était grand contre lui à la cour de Versailles; les personnages les plus influents, plusieurs des ministres même, prenaient pour confidents les deux ambassadeurs d'Espagne et parlaient encore plus sévèrement qu'eux de la conduite de leur collègue; Maurepas prédisait sa chute tous

(1) A. E., *Esp.*, t. 488, f° 389. D'Argenson à Vauréal, 22 mars 1736.
(2) Duc de Broglie, *Maurice de Saxe* etc. t. 1er, p. 211.
(3) Louis XV à Charles-Emmanuel, 23 mars 1746; cité par Zévort, *le Marquis d'Argenson*, p. 301.

les jours et d'Argenson lui-même s'attendait à être remplacé par le duc de Noailles (1).

Il fallut pourtant que le roi de Sardaigne se chargeât de porter lui-même le dernier coup à la négociation qu'envers et contre tous d'Argenson s'obstinait à poursuivre. Il fit savoir que la face des choses ayant changé, les arrangements pris ne pourraient être maintenus sans de grandes modifications, et laissa entendre fort clairement combien la présence de l'agent français lui était désagréable : « Il faut qu'il s'en aille, disait le Roi au ministre d'Angleterre, je le porte sur les épaules. » Champeaux plia bagage et, cette fois, l'affaire fut bien finie (2).

Le roi de France s'empressa d'écrire à son gendre don Philippe « qu'il remettait ses troupes à sa disposition et leur ordonnait de ne se séparer de lui dans aucun cas que ce fût. » Il lui subordonnait même le commandement de son armée : « Le maréchal de Maillebois, disait-il, se conduira en tout de concert avec vous et *par vos ordres;* je vous réponds de son attachement pour vous et de son obéissance à mes intentions dont il est instruit; ainsi vous pouvez et vous devez reprendre confiance en lui comme ci-devant (3). »

La mission du duc de Noailles à Madrid, que Louis XV annonçait à l'Infant par la même lettre, allait changer d'objet; il ne s'agissait plus d'arracher à S. M. C. un consentement que, on le savait maintenant, elles avaient à peu près donné et qui était devenu inutile; il convenait de calmer le ressentiment du roi d'Espagne, de rétablir l'harmonie entre les deux cours et de s'entendre sur les moyens de réparer les malheurs survenus en Italie.

(1) Les lettres de Campo-Florido, 22 et 24 mars, et d'Huescar, 22 mars et 8 avril, à Villarias, sont pleines de détails curieux à ce sujet. (Alcala, *Est.*, ll. 4161 et 4086.)

(2) Duc de Broglie, *loc. cit.*, p. 212.

(3) Alcala, *Est.*, l. 2559. Louis XV à don Philippe, 5 avril 1746.

CHAPITRE XI.

Ambassade extraordinaire du maréchal de Noailles à la cour d'Espagne.

30 MARS — 8 JUIN 1746.

La mission du duc de Noailles à la cour d'Espagne vers la fin de mars 1746 fut le résultat d'une entente secrète entre les adversaires du marquis d'Argenson, les deux ambassadeurs d'Espagne et le Roi lui-même complètement retourné contre son ministre (1). Le goût des négociations mystérieuses se développait de plus en plus chez le souverain qui n'avait le courage ni de suivre avec confiance ses conseillers attitrés, ni de se défaire d'eux, ni surtout de leur imposer sa volonté. En Espagne aussi, quelques initiés seulement, La Ensenada, Scotti, et moins complètement, surtout au début, le marquis de Villarias, furent dans le secret.

I

Le 22 ou le 23 mars, le duc d'Huescar et le duc de Noailles

(1) On le conjecturait depuis longtemps d'après nombre de documents déjà connus, ceux qu'a utilisés M. le duc de Broglie pour son si vivant chapitre III de *Maurice de Saxe et le marquis d'Argenson :* les tomes 488, 489, 490, de la *Correspondance d'Espagne*, et le tome 342 des *Mémoires et Documents : Espagne*, aux Affaires étrangères ; les *Mémoires du duc de Noailles*, 3e partie, livre VI ; la *Correspondance de Louis XV et du maréchal de Noailles*, publiée par Camille Rousset, t. II ; les *Mémoires d'Argenson*, t. IV et les *Mémoires de Luynes*, t. VII. Les documents nouveaux tirés des archives d'Espagne ne laissent plus aucun doute à cet égard : lettres de Campo-Florido à Villarias et de Villarias à Campo-Florido (Alcala, *Est.*, l. 4161), d'Huescar à Villarias et de Villarias à Huescar (ll. 4083 et 4086), de Campo-Florido au duc de Noailles (l. 4037), surtout de Campo-Florido à La Ensenada (l. 4080), notamment celle du 27-30 mars 1746, que La Ensenada dut remettre entre les mains de L. M. C.

causaient ensemble à Versailles. La conversation finit par tomber sur le bruit qui courait depuis quelques jours de l'envoi d'un ambassadeur extraordinaire à Madrid : « Et si c'était moi qui y allais? » fit brusquement Noailles. « Aucun choix ne pourrait être meilleur, répondit Huescar sans hésiter; vous seriez le médiateur, le pacificateur capable d'arranger toutes choses. » Le duc alors fit mille questions sur le Roi, la Reine, les grands, les ministres, qui prouvaient assez qu'il n'avait pas lancé une parole en l'air et qu'il était sérieusement question de lui. Il parla du désir qu'il avait de connaître la Reine qu'il n'avait jamais eu l'honneur de voir : « Je l'apprivoiserai! » disait-il même assez familièrement. Puis il laissa entendre que le but de sa mission était d'amener L. M. C. à accepter l'accord conclu avec le roi de Sardaigne. « Après tout, faisait-il observer, Elles n'ont point encore pris leur parti. » — « Oh! que si! dit Huescar, et si c'est pour cela que vous allez là-bas, vous perdrez votre temps. » Il développa sa pensée avec tant de force que Noailles finit par rester tout pensif et pénétré enfin de l'idée que sa commission n'était pas des plus faciles. Il fit pourtant bon visage et, par divers indices, permit à son interlocuteur de deviner qu'il désirait avant tout traiter en tête à tête avec le roi et la reine d'Espagne : « C'était ainsi, disait-il, que Louis XIV en usait jadis avec moi; il me faisait rédiger ses lettres, puis les copiait de sa main royale. La reine d'Espagne, ajoutait-il, écrit-elle elle-même ses lettres? Est-ce qu'elle ne se sépare jamais du Roi? » — « Ce maréchal, écrivait assez malignement Huescar, est un peu affaibli par l'âge; il est plein d'amour-propre et de vanité; il déteste d'Argenson; en le flattant vous en tirerez toujours quelque chose. » De cette conversation l'ambassadeur d'Espagne garda l'impression très nette que la cour de France allait tenter de prendre celle d'Espagne par la douceur et d'obtenir ainsi ce que n'avaient pu arracher les procédés comminatoires de d'Argenson. « Ils vont faire vibrer les sentiments français de notre Roi et, s'ils peuvent, l'amener à céder par tendresse pour sa maison! » Mettez-vous

en garde, tel semblait être le dernier mot de la dépêche d'Huescar à Villarias (1).

Une malencontreuse indisposition priva le duc d'Huescar de la suite de ces confidences qui allaient tout justement devenir beaucoup plus intéressantes. Le 27 mars, comme il souffrait beaucoup de douleurs de reins, il pria son collègue Campo-Florido de se rendre à Versailles à sa place (2). Dès que le Roi aperçut l'ambassadeur d'Espagne, il lui fit signe et lui dit qu'il voulait l'entretenir en particulier : « Eh bien, fit Louis XV, quand ils furent seuls, êtes-vous content de la nomination du maréchal de Noailles? Vous m'avez assez souvent demandé de remplacer l'évêque de Rennes! » — « Ah! Sire, que n'avez-vous fait ce changement en 1744, lorsque vous étiez à Metz et que vous aviez pris la résolution d'envoyer à Madrid le cardinal de Tencin? Que de fois vous ai-je représenté le préjudice que Vauréal cause à l'union des deux couronnes; il n'est pas de jour qu'il ne jette de l'huile sur le feu; mais, comme d'Argenson le protège, je n'ai rien obtenu! Le maréchal de Noailles ne va pas, hélas! à Madrid pour y remplacer l'évêque de Rennes; et c'est ce que je désirerais, car votre ambassadeur avait réussi à me mettre mal avec le Cardinal, et il a fait tout ce qu'il a pu pour me mettre aussi mal avec Votre Majesté. » — « Oui, dit Louis XV en riant de bon cœur, je sais que Vauréal est mal avec vous, mais d'Argenson m'a dit qu'il est bien avec Leurs Majestés Catholiques. » — « Je ne parle pas, reprit Campo-Florido, au nom de mes maîtres; mais le fait certain est que la présence de l'évêque de Rennes n'est bonne ni pour l'une ni pour l'autre des deux couronnes. C'est donc le maréchal de Noailles qui décidément va à Madrid; on disait il y a quelques jours que c'était le duc de Villars, puis on a nommé le duc de Nivernais? » — « Oui, continua Louis XV, c'est Noailles, mais il n'y va que pour peu de jours; quand il reviendra, nous penserons à désigner un nouvel

(1) Alcala, *Est.*, l. 4086. Huescar à Villarias, 25 mars 1745.

(2) *Ibid.*, Huescar à Villarias, 30 mars 1746; et (l. 4080), Campo-Florido à La Ensenada, 27-30 mars 1746.

ambassadeur. » Voyant que le Roi était d'humeur si causante et si facile, Campo-Florido s'enhardit dans ses questions : « Et que va faire Noailles, Sire; est-ce pour *prêcher* Leurs Majestés qu'on l'envoie? — Oui, Prince, pour prêcher, et aussi pour faire revenir Leurs Majestés des sentiments de défiance où elles sont entrées, pour les assurer de l'affection que je leur ai conservée, que je leur conserverai toujours. — Que V. M. me permette de lui dire que ce n'est point assez, si le maréchal n'a pas d'autres instructions, ni d'autres pouvoirs? — Et quelles instructions, quels pouvoirs voulez-vous donc qu'il ait? — Si V. M. daigne m'y autoriser, je vais le lui dire. » — Louis XV se remit à rire : « Eh bien! dites! » — « Sire, je serai franc; à mon avis, ma cour n'accédera jamais au traité avec le roi de Sardaigne, non seulement parce que ce traité porte un préjudice grave à l'Infant, mais parce qu'il est contraire à la gloire et à l'honneur des deux couronnes. Si le roi mon maître refuse son adhésion, V. M. nous abandonnera-t-elle? Il en résulterait d'infinies conséquences. Ce serait proclamer devant toute l'Europe la désunion des deux branches de la maison de Bourbon; naturellement leurs ennemis en profiteraient, et, bien loin d'être invités à la paix, ne songeraient qu'à profiter de ce désaccord pour ruiner l'une et l'autre. Toutes les conquêtes faites par la France et par l'Espagne ne tarderaient pas à être perdues et d'une façon peu honorable; vos rivaux grandiraient d'autant; et finalement, au bout de trois ou quatre ans, les deux puissances, reconnaissant qu'elles ne peuvent se passer l'une de l'autre, se rapprocheraient tant bien que mal, mais, hélas! sans grande probabilité de réparer le dommage fait. Lorsque, à Marly, je découvris l'existence du traité, V. M. voulut bien me dire que rien de définitif n'était accompli, que, si le Roi Catholique refusait de signer, la guerre continuerait; je l'écrivis à mes maîtres; mais le marquis d'Argenson n'a pas cessé de tenir un langage contraire, et aujourd'hui encore il nous menace catégoriquement du rappel des troupes d'Italie. Nous n'en sommes pas, Sire, réduits à ce degré de nécessité qu'il nous faille accepter les yeux fermés tout ce que

veut le roi de Sardaigne; faisons encore cette campagne et, quand elle sera finie, les deux cours, qui auront eu le temps d'échanger leurs vues, pourront prendre en commun telle résolution qui conviendra. » — « *Je ne pense pas à me séparer de l'Espagne,* » répondit catégoriquement Louis XV. L'aveu était bon à noter et à transmettre ; Campo-Florido essaya de l'accentuer : « Alors, Sire, nous continuerons la guerre? » — « Oh! n'allez pas si vite, dit le Roi en souriant, *le mieux serait que le traité se conclût; je parlerai au Maréchal.* » Et, sur ce, il congédia l'ambassadeur, qui bien vite écrivit à son gouvernement que, s'il tenait bon et n'accédait pas, il n'avait pas à craindre le rappel des troupes françaises, mais qu'au contraire la guerre continuerait en Italie.

Le lendemain, qui était le 28 mars, Campo-Florido s'en fut chez Maurepas et lui confia toutes les paroles qu'il avait échangées avec le Roi : » C'est fort bien, dit le ministre; ne soyez plus si inquiet, ni si triste; le voyage du maréchal sera très profitable, soyez en sûr; je vais présentement chez S. M.; revenez ce soir; j'en aurai sans doute plus long à vous dire. »

Campo-Florido se trouva fidèle au rendez-vous et, après avoir donné sa parole d'honneur de garder le secret, écouta les confidences du ministre. « Eh bien, dit celui-ci, le Roi, — et c'est de sa propre bouche que je le tiens, — a redit à Noailles tout ce que vous aviez dit vous-même à S. M., il a reproduit tous vos arguments sur la nécessité de maintenir l'union, et il a ajouté que, sous aucun prétexte, il ne s'écarterait de l'amitié qu'il a pour le roi d'Espagne, que par conséquent le but principal de la mission du maréchal doit être de rétablir l'entente la plus parfaite; il lui a dit, comme à vous-même, qu'il ne retirerait pas ses troupes d'Italie et il a fortement blâmé la conduite de Maillebois, qu'il a qualifiée *d'extravagante.* »

Tout cela Louis XV l'avait répété à Maurepas. Noailles de son côté s'était empressé de venir trouver son collègue après l'audience royale; il lui avait fait connaître non seulement ses instructions telles qu'elles devaient être écrites, mais les ins-

tructions purement orales que S. M. lui avait données (1). *Maurepas n'en dissimula rien à Campo-Florido.*

Celui-ci les transmit sans retard à La Ensenada qui se trouva ainsi beaucoup plus au fait que d'Argenson des vraies intentions du gouvernement français. Il est assez piquant de voir les instructions du maréchal de Noailles figurer dans une dépêche espagnole deux jours avant celui où le secrétaire d'État mit sa signature au bas de l'acte officiel qui les contenait (2). Et l'on conçoit que, dans sa joie, l'ambassadeur eût écrit que cet entretien avec « l'ami » le consolait de deux mois de peines et de tracas.

Il n'était pourtant pas sans craindre qu'au « comité » qui devait se réunir le soir même d'Argenson ne prît quelque revanche. En attendant qu'il en connût le résultat, il alla faire visite à Noailles et chercha à tirer de lui-même quelque chose sur ses instructions, mais le maréchal se défendit, alléguant qu'il ne les avait point encore reçues. « Si Votre Excellence, dit l'ambassadeur, ne se rend à la cour d'Espagne que pour exhorter Leurs Majestés Catholiques, nous ne ferons rien. » — « Je vais à la cour d'Espagne, répondit Noailles prenant Campo-Florido par la main, pour y exécuter la volonté du roi mon

(1) « Y las instrucciones que S. M. le dió de palabra. »

(2) « Los articulos son los siguientes : 1° El manifestar á los Reyes Catolicos su amor, union y buena armonia y afecto ; el restablecer la union, amistad y confianza, que crehe la España ha versé interrumpido por las operaciones de la Italia, y por el tratado del Rey Sardo, y que procure satisfacer à los Reyes de todas las aprehensiones que han podido injustamente formar; 3° Que procure á toda fuerza persuadir al Rey para que acceda al tratado con el Rey Sardo, expresando el estado en que se halla la Francia y la necesitad de lograr la paz; 4° que esforzase este punto hasta la ultima extremidad y que quando no pudiese lograr el consentimiento de los Reyes, que propusiese a sus Magestades que si *consideran mas ventajoso el ajuste con la Reyna de Ungria que no solo no le disgustará pero aun lo aprovará*, pero que en este caso no crehe el X^{mo} que el Infante tenga mas patrimonio de lo que esta señalado en el tratado con el Rey Sardo; pero que se uniformará á lo que los Reyes Catolicos determinarán. 5° *Que no lograndose ningun ajuste el X^{mo} continuará la guerra contra el Rey Sardo y Arquiduquesa;* 6° que en este caso haga la España su projecto de la campaña futura y se ponga de acuerdo con el Mariscal, el qual unidamente con la España hará un plan en nombre de la Francia, y de comun acuerdo las operaciones militares; 7° que en este caso la guerra deve hacerse como se deve y no como se ha hecho dejando à las espaldas las plazas, primero de conquistarlas, por lo que han resultado las presentes desgracias; 8° que las operaciones deven empezar por las provincias del Rey Sardo, tomando las plazas, y siguiendo las demas conquistas, manteniendo siempre la comunicacion.

maître et pour rétablir la bonne entente, puisque cet animal de d'Argenson nous a mis en si mauvaise posture (1). Soyez sans inquiétude; tout finira bien. » — « Et si mes maîtres, reprit le prince de Campo-Florido, ne se laissent pas persuader d'adhérer au traité, que fera Votre Excellence? — En ce cas, nous avons des moyens pour tenter d'autres voies. Si, par exemple, L. M. C. ont quelque chose en train avec Vienne, comme on le prétend ici, eh bien! tant mieux! J'espère qu'elles seront contentes. Je leur dirai que nous avons à V. Exc. grande obligation d'avoir découvert la négociation, puisque c'est grâce à cela que le Roi nous l'a communiquée à nous autres. » Une fois lancé dans la voie des confidences, Noailles ne s'arrêta plus. « Le Roi, dit-il ne veut pas que l'évêque de Rennes assiste aux audiences que me donneront L. M. C.; il doit lui-même écrire à ce sujet au roi son neveu, si ce n'est déjà fait; d'Argenson prétend que Vauréal a la confiance de la Reine, je n'en crois pas un mot; en tout cas, S. M. désire que je traite en tête à tête avec le roi et la reine d'Espagne. Je serais heureux, ajouta-t-il, qu'on voulût bien me réserver à Aranjuez un logement distinct de celui de l'ambassadeur; si je descends chez lui à Madrid, c'est qu'il n'y a pas moyen de faire autrement; mais, dans les résidences royales, je désire vivement ne pas cohabiter avec lui. Je vous dirai encore que je dois écrire en droiture au Roi, indépendamment des lettres qui passeront par le ministre; tout le confidentiel et le secret seront pour S. M. seule qui me répondra en marge de mes lettres. » Noailles pria enfin Campo-Florido d'écrire au marquis Scotti et au marquis de La Ensenada deux lettres confidentielles par lesquelles il les mettrait au courant du but de sa mission : « Je sais, dit-il, avec quel zèle ils servent l'un et l'autre L. M. C., je désire qu'ils traitent avec moi en toute confiance et, de mon côté, je m'ouvrirai pleinement à eux. »

Le 29 au matin, nouvelle entrevue du ministre Maurepas et

(1) « Ya que este *bestia* de Argenson nos ha puesto en tal mala situacion. »

de l'ambassadeur d'Espagne. Maurepas raconta quelque chose de ce qui s'était passé au « comité » la veille au soir : rien, dit-il, n'avait été changé aux dispositions déjà prises. Il ajouta que le duc d'Agenois venait d'arriver d'Asti, qu'à l'entendre jusqu'au plus petit officier espagnol se permettait de qualifier les Français de traîtres, qu'on prétendait même que les troupes de S. M. C. avaient pillé les bagages de Maillebois et volé les papiers de l'Intendance; de telles nouvelles, si elles étaient reconnues vraies, ne pouvaient que produire la plus fâcheuse impression sur le Roi.

Campo-Florido interrogea ensuite le ministre sur les propositions que venait d'apporter Wassenaër, l'envoyé hollandais : Maurepas répondit qu'il n'y avait rien de positif, que Wassenaër était venu sonder les intentions de la France et qu'il devait écrire à Londres et à La Haye pour demander des instructions fermes; si l'on traitait par l'intermédiaire des puissances maritimes, il n'y avait pas à songer à la Flandre pour don Philippe; elles aimeraient mieux lui faire donner une province en Lombardie qu'une ville aux Pays-Bas.

Adressant à ses maîtres de si heureuses nouvelles, l'ambassadeur de L. M. C. se croyait assez justement en droit d'y joindre ses avis.

Le premier c'était de faire bon accueil au maréchal de Noailles. « Il fallait voir en lui, disait Campo-Florido, écho, sans le savoir, de ce qu'avait déjà écrit Huescar, un vieillard assez vain, fort ennemi de d'Argenson, très opposé au traité sarde, très piqué en outre qu'on ne lui en eût pas fait la confidence. Sans doute, Noailles, au temps de la Régence, s'était mal comporté avec l'Espagne, mais depuis longtemps il était venu à résipiscence et avait donné des preuves d'attachement. Il les avait multipliées dans ces derniers temps et, au surplus, de tous les ministres français, c'était à coup sûr le moins mal disposé. »

En second lieu, il importait que L. M. C. ne donnassent pas le moindre signe de faiblesse et ne laissassent pas la plus petite

lueur d'espérance quant à leur accession; elles devaient au contraire se plaindre plus haut que jamais de ce qui s'était passé.

Comme il y avait grand avantage à en finir vite, il serait bon de multiplier les audiences, et de recevoir Noailles tous les jours jusqu'à ce que tous les points essentiels fussent réglés.

Il était évident qu'on pouvait tirer profit de la licence offerte par le gouvernement français de négocier directement avec la reine de Hongrie; mais, tout en négociant, il paraissait avantageux de continuer la guerre, puisqu'on savait maintenant que les Français suivraient.

Ainsi se réglait d'avance toute la marche de l'ambassade du duc de Noailles : grâce au duc lui-même et grâce à Maurepas, Leurs Majestés Catholiques étaient informées de tout; elles avaient le temps de prendre leur parti et de concerter leurs réponses. Campo-Florido avait eu soin de les avertir en outre que, par lui, Huescar était au fait de toutes les confidences des ministres et du roi de France, mais que Villarias ne les connaissait pas. Par un dernier avis, il leur fit savoir que le maréchal de Noailles les inviterait à collaborer à la chute de d'Argenson quand l'heure paraîtrait venue de porter le dernier coup à ce ministre, le plus désagréable, le plus rude et le plus contraire aux intérêts de la monarchie espagnole, qu'on eût encore vu en France (1). La comédie n'avait plus qu'à se dérouler conformément au programme ainsi tracé. Après une dernière conversation avec le duc d'Huescar, où il lui posa quelques questions assez bizarres que celui-ci s'empressa de transmettre à Villarias (2), le duc de Noailles se mit en route le 1er avril, accompagné de son fils, le comte de Noailles, et de M. de Bussy, ancien chargé d'affaires à Londres, qui passait pour fort habile et l'était assurément plus que délicat.

Les circonstances s'étaient chargées de rendre plus facile la mission de l'ambassadeur extraordinaire, en retranchant la

(1) Alcala, *Est.*, l. 4080. Campo-Florido à La Ensenada, 27-30 mars 1746.
(2) *Ibid.*, l. 4086. Huescar à Villarias, 30 mars 1746.

partie la plus scabreuse, celle qui consistait à faire accepter de L. M. C. le traité projeté avec le roi de Sardaigne. Si bavards qu'ils eussent été, Noailles et Maurepas n'avaient pas tout dit à Campo-Florido. Ils lui avaient caché les dépêches qui, arrivées de Turin dans la journée du 27, avaient été communiquées au comité du 28. C'étaient celles qui annonçaient la rupture des négociations par Charles-Emmanuel lui-même. Dès lors tout avait été changé (1) et Noailles qui, pour bien des causes, tenait à conserver sa mission s'était mis d'arrache-pied à rédiger un mémoire qui en déterminait le nouvel objet. Louis XV le lut, l'annota en marge et ce travail fait en commun servit de base aux instructions officielles signées par d'Argenson le 30 mars (2).

Il s'agissait désormais uniquement, disaient-elles, de justifier les démarches que S. M. avait cru devoir faire, de resserrer l'union, de s'entendre sur les moyens de continuer la guerre en Italie et de parvenir à la paix. Deux principes devaient dominer les opérations militaires : sauvegarder les communications avec la France, envahir méthodiquement les États du roi de Sardaigne, sans laisser de places fortes derrière soi, puis alors seulement s'avancer dans le Milanais; prier le roi d'Espagne de laisser M. de Gages à la tête de ses troupes. Quant aux négociations, promettre que le roi de France n'écouterait plus aucune proposition du roi de Sardaigne et que s'il en faisait on le renverrait à l'Espagne; autoriser cette puissance à traiter, si bon lui semblait, avec Vienne ou avec Londres, sauf bien entendu les intérêts de la France; inspirer à L. M. C. des principes de modération sur le partage de l'Infant, s'opposer à toute idée d'envahir la Toscane et insister sur le besoin de la paix.

Bien entendu, rien ne fut changé aux instructions orales que

(1) L'objet premier, marque Noailles au début de son mémoire, était de tâcher de déterminer le roi d'Espagne à accéder au traité de Turin. Mais les nouvelles reçues de M. de Champeaux le 27 du présent mois changent du tout au tout. Il n'est plus question de ce traité etc.

(2) *Recueil des Instructions, etc.*, Espagne, t. XII *bis*, pp. 265 et 269. *Mémoire du maréchal de Noailles, pour demander les ordres du roi sur la commission dont S. M. l'a chargé auprès du roi d'Espagne; et Instructions* du 30 mars 1746.

le Roi avait données à Noailles, non plus qu'aux intentions hostiles à d'Argenson dont Campo-Florido avait obtenu l'aveu. Le secrétaire d'État des Affaires étrangères, qui ne pouvait que les soupçonner, écrivit à Vauréal, en lui faisant part avec un amer chagrin du changement de politique qui s'imposait, que la mission de Noailles n'avait plus guère d'autre but que « de concerter les opérations militaires » avec la cour d'Espagne (1).

II

Tandis que ce revirement se produisait à Versailles, le malheureux Vauréal se morfondait à Madrid dans l'ignorance et dans l'attente. Vers la fin de mars, des lettres de l'Infant don Philippe avaient annoncé qu'il n'était plus question de paix entre Charles-Emmanuel et les Français; la Reine paraissait fort joyeuse; l'évêque de Rennes ne savait plus que penser (2). Sa mauvaise humeur perçait dans les lettres de plus en plus amères qu'il adressait à d'Argenson, voire dans les observations désobligeantes dont il criblait telles dépêches de son ministre : « Si vous voulez bien y faire réflexion, lui écrivait-il le 31 mars, vous trouverez que cette négociation est, dans toutes ses circonstances présentes, peut-être la plus difficile tant sur la forme que sur le fond dont aucun sujet du Roi ait été chargé depuis longtemps, et en effet persuader au roi d'Espagne que des engagements que l'on prétend ici n'être point

(1) A. É. *Esp.*, t. 488, f° 447. D'Argenson à Vauréal, 30 mars 1746. Après l'avoir félicité de la conduite qu'il a tenue, le ministre ajoute : « Mais il n'est plus question aujourd'hui de travailler à la cour où vous êtes sur les mêmes principes qui ont dirigé depuis trois mois votre langage et votre conduite. Tout est changé par rapport à notre négociation avec la cour de Turin, et M. de Champeaux est actuellement de retour en France. Je vous ai mandé, Monsieur, que le roi de Sardaigne avait écrit à S. M., en date du 8 de ce mois, immédiatement après l'aventure d'Asti, qu'il espérait que cet incident ne changerait rien aux sentiments de S. M., comme il assurait que les siens seraient toujours les mêmes; cependant, encouragé sans doute par la prospérité de ses armes, il nous a fait déclarer au moment que nous nous y attendions le moins et sous les prétextes les plus frivoles que la négociation était rompue et qu'il se tenait libre de tous les engagements contractés avec le roi etc. »

(2) A. É. *Esp.*, t. 488, f° 431. Vauréal à d'Argenson, 28 mars 1746.

encore formellement pris mais seulement projetés avec le roi de Sardaigne doivent être inviolables sans être susceptibles du moindre changement, et que ceux pris avec S. M. C. par un traité formel et revêtu de toutes les clauses les plus expresses doivent être regardés comme non avenus et comme l'ouvrage passager de la colère; persuader à la reine d'Espagne qu'elle doit renoncer à ce qui fait depuis cinq ans l'objet de tous ses désirs les plus vifs et dont elle se croit assurée depuis le traité de Fontainebleau et depuis les succès de la dernière campagne, en un mot ramener L. M. C. à un projet qu'elles regardent comme également contraire à leur honneur et à leur intérêt, c'est ce dont j'ai été chargé. »

L'ambassadeur se plaignait ensuite que tout ce qu'on avait dit et remis au duc d'Huescar n'eût fait que contrecarrer sa propre mission; et maintenant on envoyait un ambassadeur extraordinaire, et le duc de Noailles! La Reine était fort prévenue contre cet homme et jamais elle ne consentirait à ce qu'il fût reçu dans l'intimité des souverains. Quant à lui, il lui ferait le meilleur accueil; « mais pour cela, disait-il, il faudra que je prie ceux qui ont en gage la plus grande partie de ma vaisselle et qui pour dernier délai m'ont donné jusqu'à la Pentecôte de me la prêter. Depuis un an je vous ai parlé cinq ou six fois de mon affreuse situation et vous m'avez laissé dans un abandon qui est, en vérité, sans exemple (1). »

La confirmation de la rupture avec Charles-Emmanuel lui arriva enfin de la main de d'Argenson : « Le changement de la cour de Turin que vous m'avez appris par votre dépêche du 30, s'empressa-t-il de répondre, m'a beaucoup affligé, mais il ne m'a point surpris; et je vous avoue qu'en même temps que je gagnais ici du terrain, j'avais un secret pressentiment que je travaillais vainement et que, quand nous aurions ramené cette cour-ci, celle de Turin nous manquerait : c'est le second tome de ce qui est arrivé en 1743, et ce qui arriva alors

(1) A. É. *Esp.*, t. 488, f° 456, et t. 489, f° 4. Vauréal à d'Argenson, 31 mars et 4 avril 1746.

avait été précédé de la plus insigne mauvaise foi jointe à la hauteur la plus révoltante. »

L'évêque de Rennes reconnaissait une fois de plus que la cour d'Espagne avait toujours procédé avec une parfaite loyauté; il dépeignait la satisfaction causée par l'échec des négociations. « Voilà, lui disait-on, cet allié à qui nous devions la fidélité la plus inviolable, et plutôt abandonner l'Espagne et nous tourner contre elle que de faire le moindre changement à ce qui avait été promis au roi de Sardaigne! » Le peuple même partageait la joie de ses maîtres, car « bien qu'il fût assez indifférent à l'établissement de l'Infant, il avait considéré le dernier projet comme un affront fait à la nation (1) ».

On était inquiet pourtant du mystère que le gouvernement français prétendait mettre encore dans une chose aussi publique; on soupçonnait que, malgré tout, il ne désespérait pas de se raccommoder avec le roi de Sardaigne aux dépens de l'Espagne; on craignait que ce ne fût le véritable but de la mission de Noailles que décidément on voyait venir de très mauvais œil (2). Si l'on avait pu lire les lettres de d'Argenson à Vauréal, et même au duc de Noailles, combien ces appréhensions eussent été fortifiées! On y aurait trouvé inséré un long mémoire de Champeaux, daté du 3 avril, où il était dit « qu'en dépit du présent affront il était peut-être de l'intérêt de la France et de l'Espagne de prendre les mesures propres à obliger le roi de Sardaigne à venir demander au Roi l'exécution du partage du 26 décembre : ne suffisait-il pas pour cela de faire porter sur ses États tout le poids de la guerre (3)? » Le ministre entrait volontiers dans ces vues et cherchait à se persuader que Noailles ne ferait point autre chose en Espagne que d'y combiner un plan de campagne en harmonie avec ces fins toutes politiques. « Par la perte que nous avons faite de notre nouvel allié le roi de Sardaigne, écrivait-il à Vauréal le 23 avril, cette ambassade extraordi-

(1) A. É. *Esp.*, t. 488, f° 54. Vauréal à d'Argenson, 10 avril 1746.
(2) *Ibid.*, t. 489, f° 98. Vauréal à d'Argenson, 18 avril 1746; et Alcala. *Est.*, l. 4083. Villarias à Huescar, 12 avril 1746; l. 4086. Huescar à Villarias, 27 avril 1746.
(3) A. É. *Esp.*, t. 489, f° 73. Mémoire expédié à Noailles, le 11 avril.

naire est devenue toute militaire, de politique qu'elle devait être; mais, comme ces deux objets peuvent se séparer rarement, il a à représenter combien la raison doit présider plus que jamais aux opérations militaires. Que dit-elle sur cela la raison? Conseille-t-elle de nous livrer aux passions, à nous venger du roi de Sardaigne et serait-ce abaisser la maison d'Autriche que de réduire le roi de Sardaigne à son ancien patrimoine, quoique des sentiments de hauteur et même de justice nous l'inspirassent aujourd'hui? Est-ce de conserver Parme et Plaisance, objets de l'affection de la reine d'Espagne, à quelque danger que cela expose? Est-ce de faire des courses et des invasions dans des lieux où on ne saurait subsister pendant l'hiver? Est-ce enfin de dégarnir nos frontières pour envoyer renforts sur renforts par delà les monts, pour soumettre nos troupes et nos opérations au commandement impertinent de Messieurs Muniaïn qui nous insulte, Mary qui ne sait pas la guerre, et Castelar qui est un fou préconisé, honoré des ordres particuliers de la reine d'Espagne, en vertu desquels il désobéit à tout moment à l'Infant et à M. de Gages et qui n'est pas capable de commander une compagnie de cavalerie? Enverrons-nous des troupes pour qu'on les sacrifie à des caprices et à des flatteurs, pour qu'on écoute moins que jamais les conseils du général français, pour qu'on prenne en horreur ce général parce qu'il dit vérité et donne bon conseil? Non, Monsieur, si l'Espagne veut absolument périr, qu'elle périsse seule; ce sera grand dommage que ce qui a tant coûté à notre État depuis quarante-cinq ans se détruise par imprudence et par des conseils si violents. Or cela arrivera immanquablement si le tableau que vous nous faites continue à ressembler à son original. »

Le ministre laissait courir sa plume et s'abandonnait à la plus violente déclamation pour démontrer que l'entreprise d'Italie marquerait la fin de la monarchie espagnole, que les armées de Philippe V seraient détruites avant peu de mois et que le royaume de Naples reviendrait à la maison d'Autriche. Il ne craignait

pas d'ailleurs d'avancer les faits les plus notoirement faux que l'évêque de Rennes, de plus en plus impatienté, relevait dans ses notes marginales brèves et péremptoires : « M. le maréchal de Maillebois, écrivait d'Argenson (et sans doute M. de Gages aussi mais secrètement), a écrit plusieurs fois depuis le mois de septembre que tout était perdu et se perdait de plus en plus, qu'il n'y avait qu'un remède au monde qui était de s'accommoder à quelque prix que ce fût avec le roi de Sardaigne.... » Et l'ambassadeur marquait : « *pas un mot de cela, au contraire M. de Maillebois a consenti formellement à la fin de novembre que l'Infant allât à Milan, et il m'a écrit que cette disposition était avantageuse.* » — « On a travaillé sur ce plan là; on a fait l'accommodement avec le roi de Sardaigne en quatre jours. Ce prince s'est morfondu à attendre le consentement de l'Espagne pendant trois mois et demi. » — « *Du* 26 *décembre au* 8 *mars*, répliquait, toujours en marge, l'évêque de Rennes; *le roi d'Espagne ne l'a su que le* 28 *janvier et a répondu le* 1er *février* (*lettre datée du* 30 *janvier*); *à cette réponse point de réplique jusqu'au* 20 *mars* (*lettre du Roi datée du* 8 *mars*). » — « Il ne pouvait savoir les nuances et les gradations d'espérances que vous nous donniez de persuader enfin la reine d'Espagne par tous les mouvements qu'il fallait observer dans la tête de cette princesse, dans son tempérament et dans les divers sentiments de ses flatteurs.... » — « *Nota : il ne fallait rien de tout cela, il ne fallait que la réponse du Roi au roi d'Espagne, laquelle a tardé six semaines et est venue non décisive.* » Et d'Argenson ne craignait pas d'invoquer cet aphorisme : « C'est la bonne foi et la parole la plus scrupuleuse qui doivent présider à tout, et tôt ou tard les États se trouveront bien de suivre cette maxime. » — « *Cela n'est pas mal appliqué dans le moment présent !* » ne pouvait s'empêcher de s'exclamer Vauréal, en songeant au cas que l'on faisait à l'heure même du traité de Fontainebleau.

Le ministre accompagnait sa diatribe de toutes sortes d'arguments destinés à justifier le roi de Sardaigne et de menaces à

l'égard du roi d'Espagne; il prétendait exiger de lui « qu'il chassât les flatteurs et les fripons, et qu'il donnât carte blanche aux deux généraux, » sous peine de perdre l'alliance française. « Quant aux impressions de crainte, disait-il en terminant, nous n'en sommes pas susceptibles ici. Philippe V aura beau être ébranlé par la reine son épouse, les Espagnols peuvent se formaliser tant qu'ils voudront de ce qu'on applique à leur insu des cautères à leurs ulcères. Nous ne croyons point que l'Espagne se donne corps et âme à nos ennemis.... Nous savons où en sont à cet égard toutes ses tentatives; ce sera une rage impuissante.... Sa foi est décriée; la nôtre est neuve (1). »

Rage impuissante! pouvons-nous dire aussi de ce qu'écrivait d'Argenson. Philippe V eût trouvé, à lire les lettres du Roi, de quoi se consoler de celles du ministre. Dans des boîtes, censées contenir des présents et des souvenirs, Louis XV faisait passer au duc de Noailles, à l'insu de d'Argenson, et des extraits de correspondance et des lettres qu'il devait brûler sans les avoir montrées à personne (2). D'autre part, les renseignements de Campo-Florido étaient parvenus au roi d'Espagne par le canal d'Ensenada et une toute autre réception que celle qu'avait prévue Vauréal se préparait pour l'ambassadeur extraordinaire.

III

C'était à ce dernier titre, de préférence à celui de ministre plénipotentiaire, que, laissé libre de choisir, s'était arrêté le maréchal de Noailles. Parti le 1er avril, il arriva à Madrid le 23 à cinq heures du matin, après être resté vingt-trois heures de suite en voiture (3). La cour étant à Aranjuez, le maréchal ne passa que fort peu de temps dans la capitale; le 25 au soir, il

(1) A. É. *Esp.*, t. 489, f° 115. D'Argenson à Vauréal, 23 avril 1746.

(2) Le Roi au maréchal de Noailles, 8 et 12 avril 1746. Camille Rousset, *Correspondance de Louis XV et du maréchal de Noailles*, t. II, p. 197 et p. 199.

(3) Pendant le voyage, Campo-Florido lui écrivit plusieurs fois. (Alcala. *Est.*, l. 4037.)

était reçu par Villarias et trouvait tout préparé, pour son fils et pour lui, le logement qu'il avait désiré; le lendemain, à trois heures après midi, *un peu avant la messe*, Leurs Majestés Catholiques lui accordaient leur première audience et Philippe V avait la bonne grâce de le traiter en vieux compagnon d'armes. Charmé de ces bontés, le maréchal s'en montrait fort reconnaissant dans le jugement qu'il portait sur chacun des membres de la famille royale : au surplus, écrivant au neveu de Leurs Majestés Catholiques, à un prince accoutumé à considérer comme sacré tout ce qui touchait aux personnes royales et surtout à celles de sa maison, ne pouvait-il parler avec l'indépendance et la désinvolture d'un ambassadeur informant son ministre : « Je commencerai par dire à V. M., écrit-il le 30 avril, que j'ai trouvé le roi d'Espagne si changé que je l'aurais à peine reconnu, si je l'avais trouvé ailleurs que dans son palais. Il est grossi considérablement; il m'a paru plus petit qu'il n'était, ayant beaucoup de peine à se tenir debout et à marcher, ce qui ne vient que du manque absolu d'exercice. A l'égard de l'esprit, il m'a paru le même : beaucoup de sens, répondant avec justesse et précision à ce qu'on lui dit, quand on lui parle d'affaires et qu'il veut bien s'en donner la peine. Il n'a rien oublié de tout ce qu'il a fait, vu et lu; il en parle avec le plus grand plaisir. Il n'y a pas un rendez-vous de chasse de la forêt de Fontainebleau dont il ne se ressouvienne. Il vous chérit, Sire, et ne parle de vous qu'avec tendresse et le plus vif intérêt. Il n'y a personne ici qui ne dit à V. M. qu'il est plus touché de vos succès en Flandre que de ceux de l'Infant en Italie; et on peut dire avec vérité que ce prince a le cœur tout français. »

Cette impression était la première qu'éprouvaient généralement les ambassadeurs venus de France; mais, à quelques exceptions près, Élisabeth Farnèse ne leur inspirait pas d'habitude un portrait bien flatteur. Noailles se tenait dans la mesure : « A l'égard de la Reine, écrivait-il, elle me paraît avoir de l'esprit, de la vivacité, entend finement, répond juste; elle a une politesse noble. Je n'ai pas encore traité avec elle pour avoir pu approfon-

dir son caractère; mais en général je crois que l'on peut avoir excédé dans les portraits que l'on a faits. Elle est femme, elle a de l'ambition, elle craint d'être trompée, elle l'a été, ce qui lui donne de la défiance qu'elle pousse peut-être un peu trop loin. Mais je crois qu'un homme sage, désintéressé, et qui saurait gagner sa confiance, la ramènerait avec patience à ne prendre que des partis raisonnables. Il ne s'agit que de trouver des hommes de cette espèce, et l'on m'a dit qu'ils étaient assez rares dans tous les temps et dans tous les pays. »

Du prince des Asturies qui, « à sa figure près, paraît fort aimable et avoir grande envie de plaire; » de la princesse « qui est plus jolie, qui paraît avoir de l'esprit et cherche toujours à dire des choses obligeantes, mais dont le visage est tel qu'on ne peut la regarder sans peine; » de l'Infant don Louis « assez bien fait, timide à l'excès, et encore difficile à définir, » le duc de Noailles dit en somme fort peu de choses. Après le Roi et la Reine, c'est sur Madame-Infante qu'il concentre toute la lumière de son tableau : « Elle est infiniment mieux que lorsqu'elle est partie de France. Rien n'égale l'amour des grands et des petits pour cette princesse. Elle est en effet charmante; sa figure est très agréable, les plus beaux yeux du monde, le regard perçant annonçant de l'esprit; bonne, franche, cherchant à plaire et à obliger, et, pour tout dire en un mot, Sire c'est votre véritable portrait. Que V. M. ait la bonté de juger après cela de l'impression qu'elle a faite sur mon cœur et sur mon esprit, et du pouvoir qu'elle peut avoir sur moi. »

L'habile courtisan ne pouvait guère ne pas chercher à toucher le cœur du grand-père; aussi se garde-t-il d'oublier la petite Doña Isabel : « Mais, Sire, je ne puis finir le compte que j'ai à rendre à V. M. de la famille royale d'Espagne sans lui parler d'une princesse qui lui appartient de près : c'est de sa petite fille. Jamais on ne vit une aussi jolie enfant : elle est très grande pour son âge, son visage est des plus agréables; mais surtout, Sire, c'est son maintien, et l'air de dignité avec lequel elle reçoit

son monde. Elle sent déjà ce qu'elle est, à qui elle appartient et ce qu'elle doit être un jour (1). »

Cette lettre ne manqua pas son effet : « Je suis fort content, répondit Louis XV, des portraits que vous me faites de ma famille d'Espagne. Celui de ma petite-fille me plaît infiniment; si le duc de Bourgogne ne vient pas cette fois-ci (2), elle serait un peu vieille pour lui. Je suis charmé aussi que ma fille réussisse aussi bien que vous le dites (3). »

Dès la seconde audience, le duc de Noailles était entré en matière avec Leurs Majestés Catholiques, et il avait aussitôt abordé ce qui faisait l'objet principal de sa mission, le partage de l'Infant, leur demandant leurs intentions. Leurs Majestés se regardèrent deux ou trois fois, puis Philippe rougissant dit d'un ton sec : « Allez-vous me répéter, Monsieur le Maréchal, que le traité de Fontainebleau est l'ouvrage de la colère et de l'ambition, comme on l'a déjà dit? » — « Non, Sire, repartit Noailles, je ne dirai rien là-dessus à V. M., sinon qu'il n'en est pas des traités entre deux grands princes comme des actes que deux particuliers passent entre eux, puisque l'exécution des premiers est entièrement subordonnée aux événements. » Ceci dit, l'ambassadeur jugea prudent de couper court sur ce sujet délicat et de passer à autre chose (4). Louis XV l'en félicita : « Vous avez très bien fait, lui écrivit-il, de changer la conversation dès que vous vous êtes aperçu que le rouge montait au visage de mon oncle : vous voyez que c'est là la pierre de touche; si vous la vainquez vous aurez honneur à votre fait (5). »

L'audience suivante fut consacrée à des sujets moins épineux : le plan de campagne en Italie et le traité de subsides que réclamait l'Électeur de Saxe pour prix de sa neutralité.

Somme toute le maréchal de Noailles avait su plaire, l'évêque de Rennes était obligé d'en convenir (6), et Philippe V prenait

(1) Noailles à Louis XV, 30 avril 1746; C. Rousset, t. II, p. 203-206.
(2) On attendait l'accouchement de la Dauphine.
(3) Louis XV à Noailles, 12 mai 1746; C. Rousset, t. II, p. 209.
(4) A. É. *Esp.*, t. 489, f° 147. Noailles à Louis XV, 30 avril 1746.
(5) C. Rousset, II, p. 200. Louis XV à Noailles, 12, mai 1746.
(6) A. É. *Esp.*, t. 489, f° 135. Vauréal à d'Argenson, 28 avril 1746 : « Le maréchal de Noailles

la peine de le faire savoir lui-même au roi son neveu (1); on pouvait espérer quelque heureux résultat du voyage entrepris. Afin d'éviter les mouvements trop vifs et les premières impressions de la conversation, Noailles s'était arrêté au sage parti de rédiger un mémoire où il expliquerait très ouvertement les intentions du roi de France; ce mémoire, Leurs Majestés Catholiques le liraient à tête reposée, y répondraient de même, puis on se reverrait pour s'entendre (2). Philippe V avait agréé volontiers ce mode de négociation; à la marge du mémoire de Noailles, en face du préambule, il est écrit que « L. M. C. parfaitement satisfaites de la bonne foi et de l'exactitude avec laquelle leur a parlé l'ambassadeur extraordinaire répondront sans réserve. » A chacun des neuf articles du mémoire fait ainsi vis-à-vis la réponse du roi d'Espagne, signée de Villarias (3).

Noailles exprimait d'abord les sentiments de sincère attachement du roi de France pour L. M. C. et l'ardent désir qu'il avait de concourir en tout à leur procurer satisfaction; l'impossibilité seule était capable de l'arrêter. A cela, Leurs Majestés répondaient que, de leur côté, elles désiraient l'union telle qu'elle avait existé sous Louis XIV et que les assurances du duc de Noailles ravivaient ces sentiments, ainsi que les considérations politiques qu'il faisait valoir et dont L. M. convenaient entièrement. Il fallait donc, poursuivait l'ambassadeur, bannir tout ombrage et rétablir la concorde entre les généraux. L. M. C. se disaient prêtes à donner leurs ordres en ce sens et espéraient que leur neveu en ferait autant. On a vu que sur ce point Louis XV avait été au devant de leurs désirs en subordonnant entièrement Maillebois à l'Infant. Le plan de

a été reçu ici tout au mieux, comme je vous l'avais annoncé ; on désire qu'il soit content et cette disposition est encore augmentée par les grâces que M. le maréchal a su mettre dans ses premières audiences. Il a toutes les choses d'Espagne si présentes qu'il semble qu'il n'en soit sorti que depuis très peu de temps, ce qui a beaucoup plu à la cour. »

(1) A. É. *Esp.*, t. 489, f. 176. Philippe V, Louis XV à 2 mai 1746.

(2) C. Rousset, t. II, p. 207. Noailles à Louis XV, 30 avril 1746.

(3) A. É. *Esp.*, t. 489, f° 187. Mémoire présenté par le maréchal de Noailles à L. M. C. le 7 mai 1746; en marge les réponses de L. M. C. signées de Villarias, 12 mai 1746.

guerre formait l'objet de l'article suivant et se conformait aux instructions données à Paris : maintenir les communications avec la France, pousser la guerre contre le roi de Sardaigne et dans ses États. L. M. réclamaient un plan détaillé, disant qu'il ne fallait pas perdre de vue le danger du royaume de Naples; elles demandaient qu'on y envoyât des troupes, sans diminuer celles du théâtre principal des opérations; et cela, malgré l'article du mémoire où il était dit que la situation générale ne permettait pas à Louis XV de faire passer de nouvelles troupes au delà des Alpes. « Donnez-nous au moins, disaient L. M. C., les dix bataillons du Dauphiné; cette province n'est pas menacée; le roi de Sardaigne a assez à faire à se défendre. »

Les questions préliminaires épuisées, l'ambassadeur en venait au fait : la nécessité de faire la paix et les moyens d'y parvenir, article auquel L. M. C. se bornaient à répondre « qu'elles la désiraient, pourvu qu'elle fût honorable et utile. » Mais, ajoutait le maréchal, « ce serait manquer à la bonne foi que de dire qu'on peut parvenir à la paix en exécutant intégralement le traité de Fontainebleau. » Leurs Majestés Catholiques en convenaient, mais prenant pour base cette phrase échappée à Noailles dans l'article où il énumérait les avantages de la guerre dirigée surtout contre le roi de Sardaigne : « Il en pourra résulter un partage plus considérable pour le S^me^ Infant, en l'augmentant de quelques-uns des anciens démembrements du Milanais qui ont été faits en faveur du roi de Sardaigne, » elles formaient tout un système de compensations au détriment du perfide Charles-Emmanuel, à qui elles comptaient enlever plus du tiers de son patrimoine : « Pour parvenir à cette paix, L. M. C. consentiraient, encore qu'avec répugnance, à modifier l'établissement convenu pour l'Infant par le traité de Fontainebleau, pourvu qu'il en ait un équivalent, que le duché de Milan, ni celui de Mantoue, ne retombe sur le roi de Sardaigne ou sa maison; que la déclaration la plus formelle confirme, en tout le reste, le traité de Fontainebleau;

étant un pacte solennel de famille, on n'y peut faire d'infraction, sans qu'intervienne un nouvel acte pour le réparer. Ceci supposé, L. M. C. admettront pour équivalent de l'État de Milan, tel que le possédait l'empereur Charles VI à sa mort : le Crémonais, Parme et Plaisance, Pavie et le Pavesan, le territoire de Bobio, le Tortonais, l'Alexandrin, la Lomeline, le Vigevanasque, le Novarais, et, de Valence du Pô inclusivement à Casal, Asti, Ceva; Parme et Plaisance seront réservés à la Reine, comme il est dit dans le traité de Fontainebleau. »

De telles exigences prouvaient assez que L. M. C. n'avaient guère tenu compte de l'article suivant par lequel le maréchal de Noailles osait leur recommander la modération et leur faire entendre ce que tant de fois Fleury leur avait dit « que l'important était que l'Infant eût un pied en Italie ». « L. M. C., était-il répondu, ont indiqué ci-dessus ce à quoi elles consentaient; il faut que l'Infant soit à l'abri des insultes du roi de Sardaigne et des menaces de l'Autriche. »

L'ambassadeur, pour conclure, réitérait la promesse déjà faite tant de fois, et dont L. M. exprimaient une fois de plus leur reconnaissance, « que le roi de France ne traiterait jamais sans assurer un partage à l'Infant et y sacrifierait, s'il le fallait, la plus grande partie de ses conquêtes. »

Il faut avouer que, sur les points essentiels, le roi et la reine d'Espagne n'avaient pas cédé grand chose et que l'idée de se payer aux dépens du roi de Sardaigne de ce qu'on perdait sur le Milanais était de nature à exaspérer d'Argenson. La lettre par laquelle le duc de Noailles lui en fit part dut lui sembler singulièrement ironique et blessante, d'autant que Noailles l'invitait, sans trop de précautions oratoires, à changer de ton, lui-même, à l'égard des deux cours de Madrid et de Turin : « Le système de cette cour a changé, lui écrivit-il le 13 mai, après avoir pris connaissance des réponses de L. M. C. à son mémoire du 7. *Leurs Majestés se livrent à des arrangements d'une exécution plus facile et plus conformes à ce qu'on peut désirer*. Mais, en même temps que cette cour prend

des sentiments plus modérés, il paraît équitable qu'on en prenne de semblables en France; par conséquent, je ne doute pas que vous ne trouviez à propos de faire tous vos efforts pour que l'on supprime tant à l'armée qu'à la cour le ton d'aigreur et de plaintes dont la continuation serait fort contraire au rétablissement de l'intelligence si nécessaire entre les deux couronnes. J'ai cru devoir vous prévenir sur cet article parce qu'il me paraît essentiel pour M. le maréchal de Maillebois, pour monsieur son fils, *trouvez bon que je vous le dise, pour vous-même*, que l'on cesse toute altercation et toute plainte; c'est le seul moyen d'effacer le souvenir de ce qui a pu blesser cette cour et celui de parvenir à ce que l'on en peut désirer. Regardez, je vous prie, ce conseil comme venant d'un homme qui ne cherche que le bien et qui voudrait pouvoir vous procurer satisfaction et à ceux qui vous appartiennent..... Je crois devoir seulement vous prévenir de n'être point alarmé des dédommagements qui pourront être demandés par l'Espagne aux dépens du roi de Sardaigne. Vous devez y considérer comme principal objet l'avantage de la diversion pour les frontières du Roi. Je crois qu'il convient surtout que vous ne fassiez paraître à cet égard aucune répugnance dont le bruit puisse revenir à cette cour. C'est un avis que je vous donne en ami, comme un point de politique nécessaire à observer par rapport à vous-même, mais en même temps, Monsieur, je vous prie de ne point oublier la lettre du 8 mars du roi de Sardaigne au Roi, l'entreprise d'Asti qui l'a suivie le 9, et la rupture totale de votre négociation (1). Toutes ces circonstances réunies paraissent bien mériter que vous n'ayiez pas autant d'égards pour ce prince que vous avez fait paraître jusqu'ici (2). »

Par le même courrier, Noailles exposait au Roi, avec les réponses de L. M. C., ce qu'il considérait comme les premiers résultats acquis de sa mission. Il avait la franchise d'insister sur ce point de vue « que le traité de Fontainebleau était con-

(1) En marge on lit : *erreur;* l'entreprise d'Asti a précédé la lettre du roi de Sardaigne.
(2) A. É. *Esp.*, t. 489, f° 245. Noailles à d'Argenson, 13 mai 1746.

sidéré par L. M. C., leurs ministres, et la nation même comme un traité solennel et comme un pacte irrévocable de famille. »

Il priait aussi Louis XV de le renseigner enfin sur la négociation de Wassenaër qui, poursuivie sans qu'on daignât cette fois encore le mettre au courant, troublait profondément le roi d'Espagne (1). Philippe V écrivit de sa main au roi de France peur lui demander des explications (2).

IV

Il était parfaitement vrai qu'en dépit de tout, d'Argenson continuait à cribler la cour d'Espagne de ses épigrammes et de ses invectives (3); il attendait, sceptique, les résultats de la mission de Noailles (4) et ne s'appliquait point à lui faciliter la tâche; il laissait ses lettres sans réponses, tardait à renvoyer ses courriers et lui dissimulait avec soin les progrès de la négociation avec les Hollandais (5).

Les ambassadeurs de Leurs Majestés Catholiques à Paris suivaient ces pourparlers d'un œil inquiet, avides de recueillir

(1) A. É. *Esp.*, t. 489, f° 230. Noailles à Louis XV, 13 mai 1746.

(2) *Ibid.*, f° 214. Philippe V à Louis XV, 12 mai 1746 : « Il me revient de toutes parts que les ministres de Hollande qui sont auprès de V. M. lui ont fait des propositions qui ne sont pas avantageuses à l'établissement de l'Infant. L'amitié qu'elle veut bien avoir pour nous me fait espérer qu'elle voudra bien me les communiquer avant de rien conclure et qu'il n'arrivera pas dans cette négociation ce qui est arrivé dans celle de Turin où étant le principal intéressé au partage qu'on faisait de l'Italie je n'en ai rien su jusqu'à ce qu'il fût entièrement réglé. Les assurances que M. de Noailles m'a données des sentiments que S. M. veut bien avoir pour moi et qui m'ont comblé de joie ne me laissent pas lieu de douter qu'elle ne les fasse connaître dans une occasion aussi importante que celle-là. »

(3) Dans toutes ses lettres à Vauréal.

(4) A. É. *Esp.*, t. 489, f° 296. D'Argenson à Vauréal, 22 mai 1746. « Il n'y a qu'à se réjouir des démonstrations extérieures d'amitié et de confiance que M. le maréchal de Noailles éprouve de L. M. C. et de toute la cour d'Espagne; j'attends pour juger du fond qu'il faut faire sur ces dehors spécieux quel sera le résultat de la négociation dont cet ambassadeur extraordinaire est chargé. »

(5) *Ibid.*, f° 300. Noailles à d'Argenson, 24 mai 1746 : « Je ne puis trop vous renouveler mes instances pour vous prier de ne me rien laisser ignorer de ce qui se passera par rapport à la situation des affaires étrangères et surtout des progrès de la négociation avec les Hollandais. Je ne doute pas que vous ne sentiez combien cela est essentiel pour ma direction et pour calmer les soupçons que cette cour peut concevoir sur l'ignorance où l'on me laisse. »

les moindres bruits pour les transmettre à leur gouvernement, essayant en vain de faire parler d'Argenson, tremblant que, le Roi parti pour la Flandre, le ministre ne fît tout ce qu'il voulût (1). Du moins ils finissaient par obtenir certains détails qui, pour n'être plus que d'un intérêt rétrospectif, avaient cependant leur prix : c'est ainsi que Campo-Florido, s'entretenant avec Champeaux, pénétrait plusieurs circonstances de la négociation franco-sarde (2), et qu'une autre fois il apprenait tout ce que Noailles avait dit au conseil sur la question dynastique en Angleterre et l'intérêt que la France pouvait avoir au maintien de Georges II (3). Huescar et lui notaient aussi les pronostics que l'on faisait autour d'eux sur les conditions probables de la paix; force leur était de constater que personne ne sympathisait avec les grandes ambitions de la reine d'Espagne et que chacun pensait, — ce que l'événement devait vérifier, — que la guerre se terminerait tout simplement par l'abandon de Parme et de Plaisance à don Philippe en échange des conquêtes faites aux Pays-Bas par Sa Majesté Très-Chrétienne (4).

Louis XV lui-même ne laissa pas que d'être un peu effarouché par le nouveau plan de L. M. C. : « C'est une matière bien sérieuse de délibération, répondait-il à Noailles le 27 mai, de savoir si l'établissement de l'Infant doit plutôt se prendre sur

(1) Alcala, *Est.*, l. 4086. Huescar à Villarias, 2 mai 1746 : « Argenson me dijó que si huvieramos accedido al tratado de Turin, no irian tan mal las cosas de Italia, y yo le respondi que yo no le hablaba sino de los Holandeses, y que aquel tratado le havian hecho sin decirnos nada; respondióme que creyeron que convenia, y yo le dijé pues discurro que lo mismo sucedera con el de lós Holandeses. » *Ibid.*; 17 mai 1746, l. 4037. Campo-Florido à Noailles, 2 mai 1746.

(2) Alcala, *Est.*, l. 4161. Campo-Florido à Villarias, 24 avril 1746.

(3) *Ibid.*, Campo-Florido à Villarias, 2 mai 1746. Cette lettre tout entière consacrée aux affaires d'Angleterre est intéressante et montre une réelle perspicacité de la part du duc de Noailles.

(4) *Ibid.*, Campo-Florido à Villarias, 12 mai 1746.

Un ami de l'ambassadeur de Portugal lui a répété ce propos dudit ambassadeur.

« Dice que la España embaraza la paz por sus extravagantes pretenciones, pero que la paz se hará y quedara burlada la España respecto no consiguira otra cosa que Parma y Plasencia, y que este Patrimonio para el Infante se dará en recompenza de la Flandes.

Que Wassenaër ha hecho sus proposiciones y que esta corte ha respondido que dandose alguna cosa al Infante don Felipe y sele vuelva Louisbourg hará la paz y restituyra la Flandes, menos las tres plazas de Ypres, Fournes y Tournay. Que la Francia consiguiendo esto hara la paz y no continuara la guerra aunque la España quede disgustada. »

le roi de Sardaigne que sur la reine de Hongrie. Quoi qu'il en soit, il n'y a qu'à applaudir au parti que L. M. C. ont pris de renfermer dans les bornes de la modération et de la possibilité les vastes idées qu'elles avaient formées en conséquence du traité de Fontainebleau. » Il approuvait Noailles de n'avoir point fait usage de la promesse qu'il était autorisé à donner que la France ne ferait aucun traité particulier avec le roi de Sardaigne : « Vous avez jugé, lui disait-il, avec votre discernement ordinaire que ce n'était que dans le cas d'une nécessité absolue qu'il fallait s'assujettir à un pareil engagement. » — « Celui dans lequel vous m'avez fait entrer de nouveau, ajoutait-il, concernant l'établissement de l'Infant mon gendre est parfaitement conforme à mes intentions et je suis bien résolu de faire de cet établissement une condition indispensable de la pacification (1). »

D'Argenson, quant à lui, avait pris de très haut les conseils de l'ambassadeur et il lui avait répondu en ces termes d'une véritable noblesse :

« On ne peut être touché plus que je le suis, Monsieur, des avis que vous avez bien voulu me donner sur ce qui peut me regarder personnellement; je les regarde comme des marques de votre bonté et de votre amitié pour moi, et c'est pour y répondre avec franchise que j'aurai l'honneur de vous exposer ici quels sont les principes de mes sentiments et de ma conduite.

« Je n'ai dans l'exercice des fonctions que le Roi a daigné me confier d'autres objets que sa gloire et le bien de son royaume, et je ne puis ni ne dois avoir d'autres ennemis que ceux qui voudraient sacrifier à leurs vues personnelles d'ambition et d'intérêt l'honneur de S. M. et les avantages de son État.

« Vous êtes, Monsieur, trop bon serviteur du Roi et citoyen trop zélé pour ne point applaudir aux maximes qui me gouver-

(1) A. É. *Esp.*, t. 489, f° 316. Louis XV à Noailles, 27 mai 1746.

nent. Je me flatte même que vous m'aurez rendu à cet égard auprès de L. M. C. la justice que je mérite; après tout il me suffit de savoir que je n'ai que pureté et droiture dans les intentions, que je suis isolé de toutes autres considérations que de celle du bien public, et que nous avons l'honneur de servir un maître également éclairé, équitable et bienfaisant. ».

Puis, en quelques lignes fermes et modérées, il s'était efforcé de justifier sa politique devant celui qui s'en faisait le détracteur et ne se gênait pas, — Vauréal le lui disait, — pour le décrier lui-même auprès de Leurs Majestés Catholiques : « La maison d'Autriche, lui disait-il, et non la maison de Savoie, était l'ennemie naturelle de la maison de Bourbon ; le traité de Worms par conséquent était avantageux à la France ; mais en tout cas il n'était pas digne d'une grande puissance comme la France de se répandre en reproches injurieux et en dénonciations publiques contre la cour de Turin au sujet de sa dernière défection ; il n'était pas non plus d'une politique sage de se fermer toute réconciliation avec son ennemi ; d'ailleurs on ne pouvait se rapprocher de la reine de Hongrie qui exigerait qu'on s'unît à elle pour reprendre la Silésie au roi de Prusse. » Quant à la négociation avec les Hollandais, il n'y avait eu jusqu'à présent, ajoutait d'Argenson, que des discours vagues et il était inutile d'en parler davantage (1).

De telles réponses n'étaient pas faites assurément pour satisfaire ni Leurs Majestés Catholiques, ni le maréchal de Noailles. Celui-ci cheminait doucement à Aranjuez, essayant de gagner peu à peu du terrain, mais sans grand succès. Le 14 mai, il avait présenté son plan de campagne en Italie, il proposait d'établir d'abord la guerre entre le Pô et les montagnes de Gênes, pour conserver avec Nice les communications et en tirer les subsistances nécessaires ; puis de pousser vigoureusement le roi de Sardaigne vers le centre de son État ; les Autrichiens seraient obligés de se séparer pour lui envoyer des

(1) A. É. *Esp.*, t. 489, f° 320. D'Argenson à Noailles, 27 mai 1746.

secours; ces secours vivraient encore aux dépens du Piémont; par le fait même de leur division, les Autrichiens seraient trop faibles pour menacer le royaume de Naples; l'armée franco-espagnole se partagerait elle-même en deux corps, mais à portée de se secourir mutuellement et de tomber réunis sur l'ennemi à l'occasion; on formerait enfin un camp retranché à Plaisance, ce qui donnerait le point d'appui dont on manquait (1).

Pendant qu'on examinait ce projet, les nouvelles d'Italie diminuèrent l'inquiétude sur le sort de l'Infant. Pignatelli avait attaqué et forcé à Codogno, le 6 mai, un corps de quatre à cinq mille hommes, dont plus de deux mille avaient été faits prisonniers. Le marquis de Castelar avait réussi à évacuer Parme et il allait rejoindre l'armée. Malgré ces avantages, la situation de don Philippe restait précaire; le défaut de subsistance avait fait abandonner les bords du Taro et l'ennemi se préparait à livrer bataille. Aussi le maréchal de Noailles s'abstenait-il d'indiquer des opérations précises que les circonstances pouvaient d'un jour à l'autre rendre impossibles et dont, en tout cas, les généraux sur place pouvaient seuls être juges.

Ce qu'il désirait par dessus tout, c'était amener L. M. C. « à être raisonnables sur le sujet du partage de don Philippe. » — « Je me propose, Sire, écrivait-il à Louis XV le 23 mai, de déterminer L. M. C. à se remettre entre les bras de V. M. et à s'en rapporter à elle sur l'établissement de l'Infant, pourvu qu'elle veuille bien l'aider, le soutenir et le maintenir dans celui qu'elle pourra lui procurer. Je crois même que les conditions pourront ne pas paraître trop onéreuses à V. M., lorsque j'aurai le bonheur de me trouver auprès d'Elle, et de lui en rendre compte, cette matière ne pouvant se traiter par lettres et demandant un secret impénétrable. Si elle veut bien suivre le plan que je prendrai la liberté de lui proposer, j'ose l'assurer qu'elle sera la maîtresse de l'Espagne et de l'Italie

(1) *Mémoires de Noailles*, p. 357. L'original de ce mémoire est à Alcala, *Esp.*, l. 3217 et la copie aux Affaires étrangères, *Esp.*, t. 489, f° 450, 14 mai 1746.

et que sa considération et son influence y seront supérieures à toutes les autres puissances de l'Europe (1) ».

L'ambassadeur ne se flattait-il pas beaucoup? Toujours est-il que le mémoire qu'il avait présenté le 19 mai au roi d'Espagne pour modérer ses prétentions ne reçut, au bout de huit jours, que cette réponse passablement dédaigneuse : « L. M. C., connaissant les bonnes intentions de M. le maréchal de Noailles, tiennent grand compte de son expérience et de son zèle. Elles verront toujours avec plaisir ce qu'il leur représente ou propose; et pour ce motif, elles ont vu sans déplaisir les observations de son mémoire sur l'établissement de l'Infant. Mais L. M. ne croient pas opportun d'entrer dans des explications plus détaillées, parce qu'il ne s'agit pas actuellement de traiter avec les ennemis et qu'elles doivent supposer qu'il n'y a pas de négociation pendante, puisqu'on ne leur en a pas fait part (2). »

On le voit à ces derniers mots, c'étaient toujours les allées et venues, les conférences de Wassenaër avec d'Argenson, dont l'écho parvenait à la cour d'Espagne, qui pesaient sur Noailles et lui rendaient la tâche de plus en plus ingrate; Campo-Florido et Huescar ne commençaient-ils pas à se demander, — et ils l'écrivaient à Villarias, — si la mission du vieux maréchal était autre chose qu'une feinte destinée à amuser L. M. C. et à leur masquer ce qui se passait entre la France et les puissances maritimes (3)? Un jour que le courrier venait d'arriver : « Eh bien! monsieur le maréchal, dit la Reine, quel partage les Hollandais font-ils à l'Infant? Il n'est pas considérable, suivant les avis qu'on nous a donnés. » Et comme Noailles répondait, ce qui n'était que trop vrai, qu'il ignorait totalement de quoi il était question : « Puisque vous êtes si mal informé, reprit-elle, nous sommes bien aises de vous apprendre qu'il y a un nouveau projet de paix générale, présenté

(1) Cité dans les *Mémoires de Noailles*, p. 357.

(2) A. É. *Esp.*, t. 489, f° 302. Mémoire du maréchal de Noailles, présenté le 19 mai 1746 à L. M. C. et réponses de L. M. C. le 27 mai 1746.

(3) Alcala, *Est.*, l. 4086. Huescar et Campo-Florido à Villarias, 17 mai 1746.

par M. de Wassenaër; qu'on y donne un très mince partage à l'Infant; qu'il y a eu sur cela des conseils tenus à Paris; que le marquis d'Argenson, le maréchal de Belle-Isle et les envoyés de Hollande se sont assemblés chez le cardinal de Tencin, où l'affaire a été discutée dans une longue conférence. » L'ambassadeur, fort ennuyé, se déroba le plus tôt qu'il put. De retour chez lui, il apprit du comte de Noailles, son fils, que le président Hénault lui marquait précisément la même chose (1).

Le maréchal était dupé et passait pour dupeur (2)! Indigné, il écrivit à d'Argenson : « J'ai eu l'honneur de vous informer, monsieur, de l'inquiétude que L. M. C. m'avaient fait paraître sur les bruits qui n'ont cessé de courir de la négociation d'un accommodement avec les Hollandais où l'on faisait un partage fort modique à l'Infant. Je ne vous cacherai point aujourd'hui que cette inquiétude a beaucoup augmenté sur la nouvelle que L. M. C. ont reçue par leurs dernières lettres d'une longue conférence tenue avec les ministres hollandais chez M. le cardinal de Tencin et qu'elles m'en ont parlé avec une extrême sensibilité. Comme mon courrier ne m'a apporté aucun éclaircissement de votre part sur cet important sujet, quoique vous eussiez bien voulu me le promettre, je ne me suis point trouvé en état d'adoucir leurs plaintes, et comme je n'ai pu leur dire que des choses générales, l'ignorance où elles m'ont vu sur cette matière ne peut avoir contribué à les tranquilliser.

« Je ne puis me dispenser, Monsieur, de vous faire observer que cette cour mérite plus d'attention et que si vous aviez bien voulu me faire part de quelques lumières sur la négociation des Hollandais, le secret n'aurait couru aucun risque... »

Il rappelait tout ce qu'il avait déjà fait pour rétablir l'union :

(1) Cité dans les *Mémoires de Noailles*, p. 358.

(2) Alcala, *Est.*, l. 4161. Villarias à Campo-Florido, 30 mai 1746. Il dit que le maréchal de Noailles ne parle pas du plan de pacification qu'on sait avoir été présenté par M. de Wassenaër, ni des conférences secrètes tenues à Paris; qu'on ne peut en vouloir au duc de Noailles, s'il a ordre de n'en rien dire, qu'il est impossible qu'il ignore une chose de cette importance, que cela est bien contraire aux protestations d'amitié qu'il a été chargé d'apporter. Dès le 2 mai (Alcala, l. 4037), Campo-Florido, écrivait à Noailles qu'il ne pouvait pas ne pas être au courant de la négociation avec Wassenaër.

« Mais, ajoutait-il, vous me permettrez de vous dire, Monsieur, que ces heureux commencements ne se cultiveront point en marquant de la défiance et peu de considération et que c'est le moyen au contraire de faire perdre tout le fruit du bien que j'ai pu faire pendant mon séjour à cette cour. J'espère, Monsieur, que vous me ferez la justice de recevoir cet avis comme uniquement inspiré par le zèle qui m'anime pour le service du Roi et par l'intérêt que je prends au succès de votre ministère. Je me sers d'une voie très sûre pour vous faire passer cette lettre et je compte qu'elle vous arrivera sans aucun inconvénient (1). »

En même temps, Noailles représentait fortement à Louis XV les dangers d'une telle dissimulation et Philippe V aussi reprenait la plume pour faire entendre à nouveau ses réclamations.

« Le prince de Campo-Florido m'ayant écrit que V. M. lui avait dit qu'elle avait ordonné au marquis d'Argenson de lui communiquer ce qui se passait dans la négociation qui se traitait avec les Hollandais, et qu'en ayant parlé à ce marquis, il n'avait fait que battre la campagne et ne lui avait rien répondu de positif, et ayant demandé au maréchal de Noailles ce qui en était, et celui-ci m'ayant répondu qu'il n'en était pas informé, je ne puis m'empêcher dans une matière aussi intéressante pour moi, et où il s'agit de l'établissement de l'Infant mon fils de m'adresser à V. M. pour la prier de vouloir bien me faire part de l'état où en sont les choses, ou, si elle ne veut pas le faire elle-même, d'en faire informer mon ambassadeur (2) ».

Malgré le nuage de la négociation hollandaise et du silence qu'il gardait sur ce point (bien malgré lui, on le voit), Noailles était arrivé, — Vauréal en rend témoignage aussi bien que Villarias (3), — au plus haut point de crédit personnel. Le comte, son fils, avait reporté le collier de son beau-père, le

(1) A. É. *Esp.*, t. 489, f° 329., Noailles à d'Argenson, 28 mai 1746.
(2) *Ibid.*, f° 341. Philippe V à Louis XV, 30 mai 1746.
(3) *Ibid.*, f° 337. Vauréal à d'Argenson, 30 mai 1746; Alcala, *Est.*, l. 4161. Villarias à Campo Florido, 30 mai 1746.

marquis d'Arpajon, qui s'était signalé en Espagne dans la guerre de 1701 : le Roi le lui donna et la Reine dit aimablement : « Il n'y a pas d'exemple qu'un père et un fils aient en même temps la Toison d'or; mais le maréchal de Noailles est bien fait pour les exceptions. » Le duc de Bournonville, parent des Noailles, qui sollicitait vainement depuis longtemps le commandement des gardes flamandes, obtint ce poste sur une demande faite par le maréchal. S'il faut en croire le duc de Luynes, — mais il n'en existe aucune preuve, — le roi d'Espagne aurait même accordé au duc le paiement de ce qui lui était dû d'appointements en qualité de capitaine-général, depuis 1711 (1).

Le 5 juin enfin, le maréchal présenta ses lettres de recréance; la réponse qu'y firent L. M. C. sortait de la banalité ordinaire de ces sortes de documents : « La lettre de V. M., que le maréchal de Noailles m'a rendue, disait Philippe V, pour m'apprendre son retour en France m'a fait en quelque manière de la peine par l'éloignement qu'elle m'annonce d'un ministre qui m'est si agréable et qui a su s'acquitter avec tant de satisfaction de ma part des ordres de V. M.; mais, d'un autre côté, elle m'a fait un sensible plaisir par l'occasion que le retour de ce ministre me présente de pouvoir par son moyen informer pleinement V. M. de la sincérité avec laquelle je réponds à l'affection qu'elle a pour moi. *Témoin de tous mes sentiments, il ne manquera pas de les exposer fidèlement à V. M. comme je l'attends de son honneur et de sa probité. Il est chargé de communiquer à V. M. d'autres choses d'égale conséquence.* Je ne doute point qu'il ne les lui rapporte avec le même zèle et empressement qu'il a toujours montré dans tout ce qui intéresse les deux couronnes. Je dois assurer encore une fois V. M. qu'il est digne des marques les plus éclatantes de son estime..... (2). »

(1) Le fait est d'autant plus douteux que Noailles, on l'a vu plus haut (t. IV) n'avait jamais reçu sa patente de capitaine-général.
(2) A. É. *Esp.*, t. 490, f° 6. Philippe V à Louis XV, 5 juin 1746.

Avec cette lettre, Noailles emportait un écrit de la main de Philippe V pour le roi seul. « Après y avoir rappelé tout ce qu'il devait à la France, il exposait la justice de sa guerre de Lombardie, ses droits à cette partie de la succession autrichienne ; et il se plaignait en termes modérés du reproche d'ambition que lui faisaient quelques-uns de nos ministres. Voulant bien se désister du Milanais et du Mantouan qu'on lui avait assurés par le traité de Fontainebleau, il se montrait persuadé que le Roi procurerait un équivalent à don Philippe; il disait que son honneur, que sa tendresse pour la Reine l'obligeaient de ne se départir jamais de l'article qui assurait à cette princesse, sa vie durant, la jouissance de Parme et de Plaisance. Pour maintenir l'Infant dans son partage, il proposait que les deux couronnes lui fournissent par moitié un subside annuel, d'autant plus considérable que le partage serait plus restreint. Il demandait comme la principale preuve d'amitié que, si l'Espagne manquait un jour aux engagements contractés pour l'Italie, Louis XV voulût bien y suppléer. En un mot, il mettait, pour tous les temps, entre les mains du roi son neveu, le sort de la reine son épouse, celui du roi don Carlos et de l'infant don Philippe, les plus tendres et les plus chers dépôts qu'il lui fût possible de confier de son amour et de son cœur (1). »

Lorsqu'il écrivait ces lignes, Philippe V ne semblait-il pas prévoir sa mort prochaine?

(1) *Mémoires de Noailles*, p. 358. M. le duc de Broglie (*Maurice de Saxe et le marquis d'Argenson*, t. Ier, p. 256, note 1) paraît douter de l'authenticité de cette note du 6 juin, parce qu'il n'en a pas trouvé le texte aux Affaires étrangères ni dans la correspondance publiée par C. Rousset. Mais ce n'est pas une raison suffisante : les documents publiés par l'abbé Millot dans le texte des mémoires sont authentiques et il n'y a vraiment pas de motif pour que celui-là seul fasse exception ; on a vu dans la réponse de Philippe V à la lettre de recréance du maréchal qu'il le chargeait de communications absolument secrètes pour le Roi, s'en fiant à son honneur et à sa probité ; l'expédient proposé de suppléer par des subsides à ce qui serait retranché comme territoire à don Philippe est précisément indiqué par Vauréal comme l'arrangement secret proposé par Noailles ; le fait que Philippe V s'en rapporte *pour tous les temps* à la protection de Louis XV pour sa femme et ses enfants du second lit ne signifie pas qu'il s'en rapporte à lui pour traiter à n'importe quelles conditions ; l'offre, on l'a vu, avait été faite plus de vingt fois par les ambassadeurs français et fort souvent Élisabeth Farnèse avait parlé de recourir à cette protection en cas de mort de Philippe V ; elle en avait même écrit et fait écrire à Fleury. A mes yeux, l'authenticité de cette note ne peut faire aucun doute.

Noailles prit congé de Leurs Majestés Catholiques le 7 juin ; le Roi lui fit don de son portrait magnifiquement encadré ; aucune manifestation d'honneur et d'amitié ne fut épargnée. Le 8 juin, l'ambassadeur extraordinaire et son fils reprirent la route de France : ils devaient s'arrêter à Madrid, à l'Escurial et à Saint-Ildefonse.

CHAPITRE XII

Les résultats de la mission du duc de Noailles annulés. — La bataille de Plaisance. — La mort de Philippe V. — Jugement sur ce prince. — L'influence française en Espagne à la fin de son règne.

8 JUIN-9 JUILLET 1746.

Le succès couronnait-il la brillante mission du maréchal de Noailles? Oui, si l'on considère qu'il avait rétabli la bonne entente des deux branches de la famille royale et amené Leurs Majestés Catholiques à admettre de leur plein gré que le traité de Fontainebleau ne fût plus considéré comme intangible. Non, si l'on regarde de près les sacrifices réels auxquels avaient consenti le roi et la reine d'Espagne. Toutefois il eût été possible de profiter des dispositions meilleures de Leurs Majestés et, par conséquent, le voyage du duc de Noailles n'eût point été inutile, si tout un concours de circonstances fâcheuses, bientôt couronnées par la mort même de Philippe V, n'eût, en quatre semaines, réduit à rien ce qu'on était en droit de tenir pour acquis.

I

Au lendemain du départ de Noailles, Vauréal se trouvait dans le plus terrible embarras; l'ambassadeur extraordinaire l'avait tenu à l'écart de tout et, même en prenant congé, ne lui avait rien dit. Il lui avait laissé trois mémoires, mais ces trois mémoires, écrivait l'évêque de Rennes, ne décidaient rien et ramenaient les choses bien en deçà de ce qu'il avait lui-même

obtenu. Noailles en outre l'avait prié de ne rien faire avant qu'il fût arrivé à Paris. Il devait y avoir des choses principales demeurées secrètes : autrement qu'eût été cette négociation (1)? « Du 26 avril au 7 mai, disait Vauréal dans une lettre du 27 mai adressée à d'Argenson, le maréchal a eu onze conversations avec L. M. C. sans entrer en matière ; il dit qu'il a passé ce temps-là à étudier les caractères, à pénétrer les inclinations, à démêler les intrigues, les partis, les cabales. Comment peut-on manquer de pudeur au point de tromper ainsi son maître? Et comment le maître et son ministre peuvent-ils se payer de telles sottises? Le maréchal est parti d'ici sans m'avoir fait une seule question sur tous ces points, et avec qui a-t-il pu en prendre connaissance? Une preuve de la solidité de son jugement et de l'utilité de ses recherches est que quatre ou cinq jours après son arrivée, il me dit qu'il connaissait parfaitement la Reine, que c'était une bonne femme, qu'il n'y avait qu'à savoir la prendre. Le voilà remercié par le Roi de son activité et elle se borne à un mémoire où il n'y a que du verbiage et dont toute la substance se réduit à dire que l'entière exécution du traité de Fontainebleau est impossible (2). »

Vauréal avait d'autres griefs contre les Noailles ; il croyait, et c'était l'opinion de beaucoup, que le comte de Noailles n'allait pas tarder à revenir à la cour d'Espagne comme ambassadeur ordinaire ; il savait que le père et le fils avaient usé sans ménagement de sa maison, de ses gens, de ses mules, de ses carosses et ne s'étaient acquittés envers lui que par deux lignes des plus sèches (3). Il n'ignorait pas enfin tout ce qui s'était tramé contre lui-même et surtout contre son ministre : « Je dois la vérité au Roi, écrivait-il encore à d'Argenson le 16 juin, et à ma conscience, et à mon honneur ; grâce à Dieu, je puis me rendre le témoignage de ne m'en être pas écarté d'un seul mot depuis cinq ans dans le ministère dont

(1) A. É. *Esp.*, t. 490, f° 56. Vauréal à d'Argenson, 8 juin 1746.
(2) Vauréal à d'Argenson, 27 mai 1746; cité par Zévort, *op. cit.*, p. 40.
(3) Zévort, *Le marquis d'Argenson*, p. 41.

le Roi m'a chargé... Je mettrai sur l'enveloppe de cette dépêche : *pour vous seul...* » Ces lignes servaient de préambule à une longue diatribe contre la façon dont le maréchal avait rempli sa mission. C'était Noailles qui l'avait fait exclure des audiences royales (1) et qui avait obtenu que l'on ordonnât aux ministres de ne lui parler de rien; il n'avait eu d'autre but que de plaire et pour cela il avait condamné tout ce qui avait déplu; il avait (crime sans doute irrémissible aux yeux de d'Argenson) *blâmé comme chimérique la forme que l'on se proposait de donner à l'Italie*, comme insuffisant le partage destiné à l'Infant, et l'agrandissement du roi de Sardaigne comme tout ce que l'on pouvait faire de plus contraire aux intérêts de la France. Force était cependant de reconnaître qu'il fallait traiter désormais avec plus de considération la cour de Madrid et même envoyer en Italie les secours qu'elle demandait (2).

Bientôt l'ambassadeur découvrait ou croyait découvrir les points secrets qu'il avait soupçonnés dans la négociation du maréchal et vite il ajoutait ce supplément à sa dépêche du 16 juin :

« Les deux espérances plus secrètes que le maréchal de Noailles a données à la Reine sont de proposer au Roi :

1° de donner après la paix pendant quelque années un secours d'argent à l'Infant pour suppléer au revenu de ce qui fera son établissement.

2° d'y laisser, après la paix, un nombre de bataillons français qui tous les ans seront relevés par d'autres avec un égal nombre de bataillons espagnols pour donner de la considération à

(1) Noailles en rejette la responsabilité sur L. M. C.; lettre à d'Argenson, 13 mai 1746 (A. É. *Esp.* t. 489, f° 245) : « Vous avez pu savoir que M. de Rennes n'a point été admis aux conférences que L. M. C. ont eues avec moi. Comme il pourrait bien arriver qu'il croirait avoir lieu de se plaindre, je vous supplie de vouloir bien suspendre votre jugement jusqu'à ce que je sois à portée de vous en exposer moi-même les raisons. Tout ce que je puis vous dire d'avance, c'est que j'ai suivi en cela le goût du roi et de la reine d'Espagne à qui je devais plaire et dont je devais chercher à m'attirer la confiance pour mieux servir le Roi ; je me suis aussi conformé dans ma conduite à cet égard aux ordres que j'ai reçus de S. M. en partant de Versailles précisément sur ce cas que j'avais prévu. »

(2) A. É. *Esp.*, t. 490, f° 72. Vauréal à d'Argenson, 16 juin 1746.

l'Infant et tenir ses voisins en respect. Cette idée me paraît des plus chimériques, car que diront les puissances de voir en pleine paix un corps de troupes françaises et espagnoles en Italie?

« Cela doit être proposé secrètement au Roi avant que vous en ayez connaissance et de peur que vous ne préveniez S. M. contre. Je ne puis douter qu'il n'y ait encore quelques autres propositions que l'on veut faire au Roi avant que vous le sachiez, disant que le succès consiste à ce qu'on ne soit point prévenu par vous.....

« *Surtout ne laissez point cette lettre dans les bureaux.* — ... Sur ce qui vous regarde personnellement vous avez répondu au maréchal de Noailles d'une façon très convenable, mais il est bon que vous sachiez qu'il ne pouvait pas venir ici deux hommes moins amis de vous et de votre besogne que M. le maréchal et M. le comte de Noailles... Ils ont parlé sans ménagement... Le maréchal a fait entendre qu'il valait mieux qu'il partît sans rien conclure, ni signer, parce qu'il parlerait au Roi et ferait confirmer par lui tout ce qu'il avait promis et qu'alors vous n'y pourriez plus mettre obstacle. Par ce moyen, dit le marquis Scotti, le maréchal a tiré ce qu'il a voulu et n'est obligé à rien, il en sera quitte pour écrire qu'il a fait ce qu'il a pu et que le marquis d'Argenson s'y est opposé (1). »

Dans un second supplément, Vauréal se laissait aller à raconter « tous les tours affreux que lui avait joués le duc de Noailles » (2). Il complétait enfin ce tableau de l'ambassade extraordinaire par un écrit fort piquant, long de neuf pages, intitulé : *Anecdotes sur l'arrivée et le séjour du maréchal de Noailles à la cour d'Espagne* (3). Dix-sept ans plus tard, Choiseul, alors ministre, communiqua ce mémoire au comte de Noailles qui le réfuta en quatre pages et exprima ainsi son jugement sur l'ancien ministre des affaires étrangères : « Les

(1) A. É. *Esp.*, t. 490, f° 85. Vauréal à d'Argenson, 18 juin 1746; supplément à la dépêche du 16.

(2) *Ibid.*, f° 87. 2° supplément à la dépêche du 16; 18 juin 1746.

(3) *Ibid.*, f° 129, à la date du 29 juin.

réponses de M. le maréchal de Noailles et de son fils sur le marquis d'Argenson faites à la reine d'Espagne sont très vraies; cette princesse savait et leur dit que ce ministre ne parlait d'elle que par f... et par b. . M. le maréchal est sincère, il a dit et écrit que M. le marquis d'Argenson était indigne de sa place, ce qui n'a été que trop prouvé (1). »

Noailles n'avait point en effet négligé cette partie de sa mission qui avait pour but de préparer la chute de ce ministre détesté. A peine avait-il quitté Paris que déjà Campo-Florido lui écrivait pour exciter son zèle (2); lui-même dans la première lettre qu'il avait adressée d'Aranjuez à Louis XV avait fait des insinuations assez claires (3); le comte de Noailles avait dit à quelqu'un que L. M. C. regardaient d'Argenson comme leur ennemi déclaré (4); Campo-Florido agissait maintenant à découvert contre lui et écrivait que, pour peu que le maréchal de Noailles voulût l'aider, la victoire était certaine (5); Huescar pensait de même, sans croire pourtant à la disgrâce totale du ministre qui recevrait à coup sûr une large compensation (6). Les ministres espagnols ne se montraient pas, à vrai dire, aussi rassurés; ils faisaient observer que le maréchal de Noailles était déjà dans le conseil quand le traité de Turin s'était fait et que peut-être le voyage d'Espagne n'augmenterait pas son crédit. Mais savaient-ils que la Reine comptait entretenir une correspondance avec le maréchal sur les choses qu'il devait traiter secrètement avec Louis XV et que Scotti avait accepté de servir d'intermédiaire? Élisabeth Farnèse s'était échappée jusqu'à dire que « les choses ne resteraient pas toujours comme elles étaient »; ni elle, ni le Roi, ne doutaient que « tout changeât

(1) A. É. *Esp.*, t. 490, f° 134, avec cette observation en tête : « Cette note est de la main de M. le comte de Noailles à qui la minute ci-jointe aussi de la main de M. l'évêque de Rennes a été communiquée par M. le duc de Choiseul au mois de juin 1763. »

(2) Alcala, *Est.*, l. 4037. Campo-Florido à Noailles, 8 avril et 2 mai 1746.

(3) C. Rousset, t. II, p. 202. Noailles à Louis XV, 30 avril 1746.

(4) A. É. *Esp.*, t. 490, f° 118. Vauréal à d'Argenson, 27 juin 1746.

(5) Même lettre.

(6) Selon lui, le poste de chancelier, soit que Daguesseau, âgé de 78 ans, vînt à mourir, soit qu'il résignât ses fonctions.

de face, » quand Noailles serait arrivé à la cour de Versailles; aussi en attendaient-ils la nouvelle avec une impatience qu'ils ne savaient point déguiser (1).

L'avènement de Ferdinand VI devait prolonger de six mois l'existence ministérielle du marquis d'Argenson (2). Muni des renseignements que lui avait fournis Vauréal, le ministre, à son tour, rédigea un « discours sur l'ambassade du maréchal de Noailles en Espagne, » qui ne le cédait en rien aux appréciations peu flatteuses que le maréchal avait émises sur son compte (3). Ce fut d'ailleurs son unique vengeance. La lettre qu'il écrivit à Vauréal fait, celle-là encore, honneur à sa grandeur d'âme et mérite d'être citée presque entière : « Outre vos trois dépêches, Monsieur, j'ai reçu vos trois lettres de votre main des 16 et 18 de juin. Je les ai lues au roi seul dans le travail; S. M. les a écoutées avec grande attention et n'en a guère perdu. J'ai lu aussi quelque chose à mon frère. Vous m'accordez une confiance que je mérite par mes sentiments et aussi en vérité par ma façon de penser dans les affaires, car je vous jure que je songe à moi moins que jamais. Je ne crois pas y avoir pensé plus d'un quart d'heure par mois depuis que je suis en place et sans me donner de trop grands airs je ne me connais d'ennemis que ceux de l'État; il y a beaucoup plus de ces gens-là qu'on ne croit et que ne le croient les courtisans qui le sont eux-mêmes..... Presque tout ce que vous me mandez tombe quant à l'effet; toute l'ambassade de M. de Noailles n'est plus qu'un monument de notre douceur, de notre quiétude au milieu de toutes les inquiétudes et aigreurs d'Espagne et vous verrez dans ma dépêche ci-jointe ce que je pense à présent de nos grands projets de conquête qui ont tant coûté jusqu'ici. *In vanum laboraverunt.* Le pis est qu'on y perdra le royaume de Naples et que la reine de Hongrie deviendra beaucoup plus grande qu'elle n'était, précisément parce qu'on l'a voulu faire plus petite. Pour la grande

(1) Vauréal à d'Argenson, 27 juin 1746.

(2) Zévort, *Le marquis d'Argenson*, p. 43.

(3) Duc de Broglie, *Maurice de Saxe et le marquis d'Argenson*, t. Ier, p. 440. Appendice B. Juillet 1746.

aversion contre le roi de Sardaigne, je ne puis vous dire de quelle misère cela paraîtra à la postérité qui raisonnera, tandis que l'âge présent s'échauffe et ne raisonne pas. Revenons à nos personnalités.

« Vous avez donc aussi des ennemis! Comment cela se fait-il? Vous êtes si aimable. Je ne peux vous lire sans vous aimer. Il est vrai que je ne vous procure pas grand argent, mais il n'y a pas encore deux jours que je demandais à M. de Mirepoix de vous mieux traiter. Je me souviens aussi que quand je vous voyais ici je vous aimais. Quand le maréchal de Noailles sera ici, il en dira de bonnes contre nous et contre les Maillebois. En vérité ce n'est pas cela qui m'empêche de dormir; j'ai dit quelquefois au Roi ce vers d'*Athalie* :

« Je crains *Louis*, cher Abner, et n'ai pas d'autre crainte. »

« Pour les Maillebois, leur docilité et leur bravoure ont dû les réconcilier ou rien ne les réconciliera jamais. Tant pis pour ceux qui ont l'esprit tortu, crochu, intéressé, pleins d'eux, vides des autres et surtout de la patrie. Vous m'en avez dépeint les plus jolis traits et croyez, Monsieur, qu'ils sont connus du maître. Vous ne le connaissez pas encore ce maître depuis qu'il décide en personne; il connaît les hommes mieux que ses meilleurs écuyers ne connaissent les chevaux... Soyez sûr que vous avez amusé par vos lettres pendant une lecture d'une demi-heure, que je n'ai épargné aucune vérité et que tout a été pris comme de raison pour argent comptant; je suis pénétré et persuadé que vous avez mandé tout ici à bon escient... Vos lettres secrètes n'iront certainement pas à nos bureaux. J'aurai cependant sur cela une curiosité : nommez-moi les masques, ne craignez rien... Je ne suis pas fâché que le Scotti soit aigri : c'est là précisément de la bouillie pour les chats... Que l'on ferait de beaux commentaires sur l'histoire à Madrid! Il me semble qu'on n'y raisonne que sur le passé pour savoir lequel a le premier provoqué un traité, si les dates des lettres se rapprochent ou se coupent, on rétablit une leçon sur un mot; et que n'emploient-ils quelques

portions de leur sagacité à l'avenir, autant que Dieu a permis à l'homme de le prévoir par les conjectures et le raisonnement?... Concluons... J'ai une si triste idée de l'ergotage continuel du conseil de Madrid que la conclusion d'un traité de concert avec l'Espagne me paraît une hydre et la mer à boire. Nous avions fait si bien à Turin et il n'est pas douteux qu'on ne le regrette aujourd'hui. On a prétendu depuis peu que nous allions en faire le second tome avec les Hollandais et même les Anglais : eh bien! oui, Monsieur, puisqu'il faut vous le dire, et nous allions faire encore mieux pour don Philippe qu'un traité de Turin; cela serait déjà fait si on avait pu se soutenir en Italie, mais tout est à-vau-l'eau certainement. Voilà comme nous trompons l'Espagne et comme nous la desservons. Les Puyzieulx, les Maillebois, les d'Argenson sont tous des ennemis et des trompeurs de cette espèce et certes il faut bon courage pour poursuivre une telle besogne; M. de Noailles qui a tant d'esprit aurait bien dû s'apercevoir que ces questions ne feraient rien sur eux. Je lui ai envoyé une lettre pour ouvrir à la hauteur de Bordeaux où il apprendra tous ces secrets et jusque-là je n'ai pas voulu embarrasser sa conscience d'avoir à mentir au Saint-Esprit en lui faisant dire politiquement le contraire de ce qu'il aurait su consciencieusement.

« Vous me prêchez la *forme*, la *forme*, mais quand vous étendrez un peu davantage vos méditations sur les moyens de finir, vous trouverez que cette forme est précisément le nœud de l'impossibilité : puisque l'Espagne met tant d'opposition aux choses faites, quels obstacles ne mettra-t-elle pas aux choses à faire? Elle rangera les matériaux avant de les assembler pour l'édifice; enfin il est clair que ce qui se signerait en huit jours durera huit mois en chipotage, en ergotage, et seulement en allées et venues de courriers d'Aranjuez à Anvers où il y a bien loin.

« Le Roi est sage et le pense ainsi. Les affaires ne se voyant plus ici par des yeux de dévotion ni de crainte pour l'Espagne, nous n'en voulons rien que le bien général des deux couronnes.

Je vous jure que je n'ai pas un sol d'intérêt dans le commerce de Cadix et je ne recherche ni la toison ni la grandesse, ni pour moi, ni pour les miens... Je sais qu'on me fait des péchés originels en Espagne, qu'on m'y prend par mon père et par la maison d'Orléans, mais rien n'est plus vrai que je connais depuis longtemps les limites de nos liaisons avec cette couronne.

« Je conçois que l'Espagne, gouvernée comme elle est aujourd'hui, est un enfant à qui il faut présenter des remèdes salutaires, mais qu'il faut bien se garder de lui dire de quoi sont composées les médecines, car c'est un enfant qui pleure et qui crie jusqu'à ce qu'on l'ait guéri et alors elle s'apaisera sans doute. Quand nous lui avons communiqué la première négociation de Wassenaër, c'est qu'il n'y avait là dedans que des chansons du Pont-Neuf. On nous demandait au lieu de nous proposer, mais cette fois-ci on nous a proposé de belles et bonnes choses et on ne les saura pas à l'Escurial, s'il vous plaît; dès que nous aurions eu une signature, on le lui aurait dit, mais pas auparavant. M. de Campo est un menteur : il est venu me demander raison du voyage de M. de Puyzieulx; je lui répondis qu'il était allé en Hollande consulter le Dr Albinus sur les boutons qu'il a au visage et que peut-être se trouvant à La Haye il raisonnerait d'affaires avec le Grand-Pensionnaire, qu'il n'avait pas de caractère, qu'il reviendrait au bout de quinze jours et tout cela est exactement vrai.

« ... On traite d'Espagne avec Vienne et avec Londres, cela est sûr, mais on ne réussit à rien. J'entends combien il vous serait difficile de faire des découvertes sur ces profonds mystères. Je comprends aussi que M. de Noailles s'est laissé trop impressionner en faveur de l'Espagne et de sa candeur pour en rien croire; il est certainement de bonne foi sur cela comme sur toute autre chose. Adieu Monsieur, j'admire votre courage, votre patience tout autant que votre esprit (1). »

(1) D'Argenson à Vauréal, 21 juillet 1746; cité par Zévort, p. 43-48.

Cette lettre est assurément fort belle et *très française* comme on l'a dit (1); mais elle prouve aussi à quel point le marquis d'Argenson était loin de soupçonner l'intrigue ourdie entre Louis XV et le maréchal de Noailles, combien surtout il était peu disposé à renoncer à aucun des procédés qui lui avaient si profondément aliéné la cour d'Espagne.

II

Toutes les tentatives pacifiques ayant échoué, il ne restait plus qu'à poursuivre la guerre avec vigueur. Malheureusement, sous l'influence de toutes sortes de considérations, politiques ou autres, le gouvernement français n'avait pas su prendre ce parti; encore une fois le principal effort de la campagne allait porter sur les Pays-Bas, mais avec la pensée trop arrêtée de ménager les Hollandais et leurs susceptibilités, c'est-à-dire de se borner à prendre quelques villes (2). Campo-Florido n'avait pas craint de faire au roi de France les plus vives représentations sur cette manière de mener la guerre; il lui avait à peu près dit que ses conquêtes personnelles en Flandre ne servaient à rien et qu'il ferait beaucoup mieux d'envoyer en Italie une grande partie de ses troupes. Louis XV avait eu la bonté de l'écouter en souriant, mais s'était borné à lui accorder quelques bataillons pour l'armée de Maillebois (3). C'était peu; Vauréal fut pourtant très blessé qu'on n'eût pas fait passer par lui cette bonne nouvelle (4).

(1) Le mot est de M. Zévort, *op. cit.*, p. 48.

(2) Duc de Broglie. *Maurice de Saxe et le marquis d'Argenson*, t. Ier, p. 271 et suivantes.

(3) Alcala, *Est.*, l. 4161. Campo-Florido à Villarias, 18 juin 1746.

(4) A. É. *Esp.*, t. 490, f° 113. Vauréal à d'Argenson, 27 juin 1746 : « Par un de ses courriers arrivé avant-hier, Campo-Florido a appris à L. M. C. que le Roi leur accordait une augmentation de bataillons; n'est-il pas singulier que, de tout ce qui a pu leur plaire, elles n'en ont jamais appris un mot par moi, et il n'est pas possible de persuader que cela fait un tort infini à ma place. Vous êtes trop aimable de vous souvenir du peu que j'ai fait lors de la demande de Mme la Dauphine : hélas! depuis cet instant, je n'ai pas porté santé; en vérité, je n'ai pas eu un moment de satisfaction; il faudra bien enfin que je répande mon cœur dans le vôtre. »

A vrai dire, la situation de l'armée d'Italie eût exigé la plus sérieuse attention. La preuve n'en allait que trop tôt venir. Après le combat de Codogno et l'évacuation de Parme par Castelar, l'Infant don Philippe n'avait pas eu le courage de poursuivre sa retraite jusqu'en Piémont ou tout au moins jusqu'à proximité du maréchal de Maillebois. Il avait préféré s'arrêter à Plaisance. Cette ville était aussitôt devenue l'objectif des deux armées piémontaise et autrichienne de Charles-Emmanuel et de Botta. Les Autrichiens étaient arrivés les premiers et leur présence dans la campagne avoisinante avait eu pour premier résultat d'affamer les Espagnols. Serré de près, don Philippe prit peur et demanda dix bataillons à Maillebois. Le maréchal ne pouvait qu'obéir; il les envoya sous le commandement du marquis de Mirepoix. Celui-ci trouva l'armée de l'Infant démoralisée; si Maillebois ne venait lui-même et avec toutes ses troupes, tout était à craindre, même la plus honteuse des capitulations. Un ordre exprès de don Philippe ne laissa pas au maréchal le loisir de faire des représentations; il se mit en marche la mort dans l'âme, car il lui fallait abandonner cette position de Novi, sauvegarde de nos communications et seule protection de notre alliée la république de Gênes. Comment douter que Charles-Emmanuel n'occupât aussitôt tout le terrain laissé libre? En route, espérant un contre-ordre, Maillebois écrivit à l'Infant : « Je sens à la vérité, répondit celui-ci, que Gênes et la communication restent à découvert, que vos magasins et les nôtres sont exposés et nos malades en danger d'être pris; mais la situation où je me trouve exige absolument votre jonction. »

Faisant taire ses répugnances, Maillebois continua sa marche, de manière à devancer tout au moins Charles-Emmanuel devant Plaisance : il arriva le 14 juin. Nulle mesure n'avait été prise; cependant le maréchal insista pour qu'on livrât bataille dès le lendemain matin. La lutte s'engagea en effet et se soutint sans trop de désavantage durant la première partie de la journée; vers deux heures, les Espagnols, découragés de ne

pouvoir enlever les retranchements autrichiens, faiblirent et entraînèrent dans leur recul les bataillons français qui leur étaient adjoints. Le combat pourtant pouvait recommencer et Maillebois avait déjà reformé ses troupes, lorsque don Philippe, trompé par de faux avis, donna l'ordre de la retraite; dix-sept drapeaux et dix canons restèrent aux mains de l'ennemi; quatre mille Français étaient hors de combat.

La bataille de Plaisance n'était point une déroute; c'était une défaite; Marie-Thésèse triomphait : « Voilà, j'espère, dit-elle à l'ambasadeur de Venise, de quoi décourager les gens qui veulent me faire sortir de l'Italie. »

Comment sortir de la position où l'on se trouvait sous Plaisance? Charles-Emmanuel, déjà à Stradella, arrivait; on allait être pris entre les Autrichiens et lui. Maillebois proposa de passer hardiment sur la rive gauche du Pô, puis de rentrer en Piémont en tournant l'armée du roi de Sardaigne. L'Infant accepta; mais, une fois dans le Milanais, malgré les instances désespérées du maréchal français, il n'en voulut plus sortir. Sans les fautes et les divisions de l'ennemi, l'armée franco-espagnole eût encore une fois été réduite à l'alternative ou d'une capitulation ou d'une retraite désastreuse (1).

Comme toujours en pareil cas, la cour de Madrid tourna vers celle de France des regards suppliants. Philippe V, par une lettre autographe, — la dernière qu'il lui ait écrite, — conjura son neveu d'envoyer à l'Infant « le plus prompt et le plus nombreux secours de troupes qu'il pourrait (2) ». Le même courrier portait une lettre au duc de Noailles, à qui, de son côté, Campo-Florido s'empressait d'écrire (3); en lui, disait-on, l'Espagne mettait tout son espoir.

Louis XV annonça lui-même à la cour le triste résultat de la bataille de Plaisance; il ajouta qu'il avait reçu de l'Infant son

(1) Voir le récit de ces opérations dans le Duc de Broglie, *Maurice de Saxe* etc. t. I[er] p. 361-372.

(2) A. É. *Esp.*, t. 490. p. 122. Philippe V à Louis XV, 29 juin 1746. C. f. 125. Vaureal à d'Argenson, même jour.

(3) Alcala, *Est.*, l. 4037. Campo-Florido à Noailles, 4 juillet 1746.

gendre une lettre fort triste, mais fort honnête, où il faisait pleinement l'éloge du maréchal de Maillebois. Campo-Florido s'approcha du Roi et lui demanda audience; Louis XV y consentit, mais c'était l'heure du conseil et il fallut attendre.

Au sortir de la séance, l'ambassadeur d'Espagne courut chez Maurepas pour savoir ce qui s'était dit. « On a beaucoup parlé, lui répondit le ministre; et le Roi s'est montré passablement inquiet; d'Argenson n'a pas manqué l'occasion de développer son thème favori sur l'alliance sarde et de soutenir que tout ce qui arrivait était la conséquence du refus qu'avait fait l'Espagne d'accepter le traité de Turin; il a fini par impatienter le Roi qui lui a dit que ce n'était pas le moment de parler de ce traité; on a envisagé les résultats probables de l'événement par rapport à la paix; on pense que les Anglais et les Hollandais se montreront moins coulants; on a considéré les dangers que peuvent courir don Carlos et don Philippe; mais le comte d'Argenson a fait observer que les secours arriveraient trop tard, que d'ailleurs, vu la concentration des troupes alliées, il était impossible de diminuer l'armée de Flandre; bref on n'a rien conclu et l'on attend un nouveau courrier d'Italie pour se déterminer. » A la suite de ces aveux peu rassurants, Campo-Florido fut rendre visite à chacun des ministres en particulier pour exciter leur bonne volonté (1).

Heureusement, Noailles arrivait; le Roi le recevait au débarqué, le 7 juillet, avec les plus vives démonstrations de faveur et d'amitié; dès le lendemain 8, le maréchal remettait au souverain un long mémoire qui résumait tout son travail à la cour d'Espagne, en attendant qu'il en rédigeât de nouveaux plus en harmonie avec la situation créée par la bataille de Plaisance (2). Le 9, Louis XV recevait Campo-Florido et lui promettait que tout serait décidé au conseil du lendemain (3).

D'Argenson, lui non plus, ne perdait pas son temps. Malgré

(1) Alcala, *Est.*, l, 4161. Campo-Florido à Villarias, 4 juillet 1746.

(2) A. É. *Est.*, t. 490, f° 14-43. Mémoire du maréchal de Noailles pour rendre compte au conseil du Roi de sa mission; 8 juillet 1746.

(3) Alcala, *Esp.*, l. 4161. Campo-Florido à Villarias, 11 juillet 1746.

la rebuffade du Roi, la défaite de l'armée franco-espagnole avait ranimé toutes ses espérances d'une entente avec la Sardaigne; dans ses lettres à Vauréal, il prédisait à l'Espagne les malheurs les plus épouvantables et le renouvellement de toutes les horreurs de la guerre de succession (1); plus doux et plus insinuant avec Campo-Florido, il essayait de le convaincre qu'un accord avec Charles-Emmanuel était le remède à tous ces maux. Voulant en avoir le cœur net, l'ambassadeur d'Espagne avait eu à ce sujet le 15 juillet une longue conversation avec le Roi.

Louis XV n'avait pas mâché les paroles : « C'est une sottise avait-il dit; il ne convient ni à la France, ni à l'Espagne de faire aucune démarche auprès du roi de Sardaigne ; si c'est lui qui vient à nous c'est différent, encore qu'avec sa mauvaise foi bien connue... » Maurepas, lui, tirait brutalement la conclusion : « On ne fera rien de bon pour les deux couronnes tant qu'on n'aura pas chassé d'Argenson du ministère (2). »

Mais tout ceci n'était déjà plus qu'un vain bruit de paroles. A l'heure où s'échangeaient ces vues, un nouveau règne avait, depuis plusieurs jours déjà, commencé à Madrid, et nul ne savait quelle orientation Ferdinand VI, le propre neveu de Charles-Emmanuel, allait donner à la politique de l'Espagne.

(1) A. É. *Est.*, t. 490, p. 136. D'Argenson à Vauréal, 1er juillet 1746 : « Tout l'édifice élevé par le maréchal de Noailles se trouve détruit, lui dit-il. Est-il naturel de traiter pour faire des conquêtes quand les moyens manquent? L'Espagne ne nous donne qu'une occupation fâcheuse. La paix de Dresde avait attiré en Italie 40,000 Autrichiens, lorsqu'une position hasardée à Milan donnait lieu de tout craindre. Maintenant il fallait sauver Naples et Gênes... La cour de Turin pourrait nous sauver de tous ces maux, mais on avait préféré notre mal au bien d'une cour que l'on haïssait trop. Il ne fallait donc plus en parler. Il était question de voir s'il était possible de se soutenir contre la maison et contre le portier. Le roi de Sardaigne n'aurait jamais dû être regardé que comme le portier de l'Italie ; on s'était attaché à le battre. Cette rigueur ne devait avoir pour objet que de s'emparer de sa loge ; c'était à la succession autrichienne qu'on devait en vouloir uniquement... Ce fâcheux événement devait faire prévoir des malheurs énormes : la reine de Hongrie maîtresse de l'Italie entière, les puissances maritimes triomphantes et insolentes, l'Empire déclaré par l'effet et par l'ascendant d'une autorité si élevée, le continent d'Espagne sans forces et sans finances, en un mot tous les maux de la guerre de succession. »

(2) Alcala, *Est.*, l. 4161. Campo-Florido à Villarias, 18 juillet 1746.

III

Philippe V était mort subitement le 9 juillet, un peu après une heure et demie de l'après-midi. Il avait, suivant sa coutume, travaillé la nuit avec ses ministres, puis écrit à l'infant don Philippe; il s'était couché vers sept heures et demie du matin, ce qui pour lui était de bonne heure; aucune nouveauté pendant « la nuit » qu'il faisait finir à midi. Son médecin et ses valets de chambre entrèrent alors comme tous les jours; il ne parut que quelques mouvements d'impatience, mais cela arrivait si souvent qu'on n'y fit d'autre attention que de tâcher de les calmer, comme on avait coutume de le faire. Le Roi restait ordinairement au lit jusqu'à deux heures avec la Reine qui, pendant ce temps, récitait ses prières et déjeunait; il n'y eut à tout cela nul changement. A une heure et demie, il prit au roi d'Espagne une espèce de râle et il dit qu'il avait envie de vomir. On n'en fut point alarmé « parce que tel était très souvent le supplément de sa digestion; » mais la Reine observa que les veines au-dessous des yeux étaient gonflées. Elle fit rappeler le médecin qui venait de sortir pour aller dîner; il n'eut pas le temps d'arriver. Sur quelque représentation que l'on fit au Roi, il se mit fort en colère et la Reine, « en appréhendant les suites, sortit du lit très brusquement ». La gorge s'enfla, la langue s'épaissit; Philippe, qui était sur son céans, retomba sur l'oreiller; on voulut le saigner; on ne tira que quelques cuillerées de sang; il était mort. Depuis le moment où le prince avait marqué avoir envie de vomir, jusqu'à celui où il avait expiré, il ne s'était guère écoulé plus de trois minutes.

A l'ouverture du corps, on constata que le Roi « avait *une veine cassée,* ce qui avait occasionné sa mort subite ».

Vauréal apprit la nouvelle à deux heures en arrivant au palais, où il venait présenter à Madame-Infante une lettre du roi, son père. Cette princesse lui parut pénétrée d'une très vive

douleur; elle avait déjà été voir la Reine. L'évêque de Rennes se rendit aussitôt auprès de cette dernière; elle le retint longtemps pour lui conter toutes les circonstances de ce triste événement et pour le prier de la recommander, elle et ses enfants, au roi de France. Puis l'ambassadeur demanda audience au nouveau roi qu'il trouva avec la reine, sa femme; tous deux le reçurent avec beaucoup de bonté; ils paraissaient plus touchés que qui que ce fût de la mort du Roi. Vauréal leur rappela les assurances qu'il leur avait données si souvent de la tendre amitié de S. M. T. C. et leur promit qu'Elle n'aurait rien de plus à cœur que de leur en donner des marques essentielles. Il avait d'abord adressé la parole à Ferdinand seul et lui avait rappelé ce que, prince des Asturies, il avait dit bien des fois à l'ambassadeur, « qu'étant fils des deux frères et des deux sœurs, il n'avait rien dans le monde de si proche que le roi de France ». Mais l'évêque de Rennes n'avait pas tardé à s'apercevoir « qu'il fallait continuer le style usité dans cette cour qui était de parler en commun au Roi et à la Reine ». Il s'y conforma donc et finit en recommandant aux jeunes souverains l'Infant et l'Infante. Accablé par sa douleur et naturellement fort timide, Ferdinand se borna à répondre que « l'ambassadeur savait combien il aimait le Roi, son cousin, mais que dans ce moment il ne se connaissait pas lui-même ».

La Reine, au contraire, qui avait écouté avec beaucoup d'attention la petite harangue de l'ambassadeur la reprit point par point. Elle dit que le Roi, son mari, n'aurait rien plus à cœur que de conserver la plus étroite union avec S. M. T. C. et de marquer en tout la plus tendre amitié à l'Infante. Elle ajouta que Ferdinand « n'ayant aucune connaissance des affaires, serait obligé de prendre son temps pour se mettre au fait, et qu'en attendant, s'il avait quelque chose de pressé à leur communiquer, il s'adressât à Villarias qui leur en rendrait compte (1) ».

« Le nouveau roi, écrivait Vauréal à Louis XV, quarante-

(1) A. É. *Esp.*, t. 490, p. 158. Vauréal à Louis XV, 11 juillet 1746.

huit heures après la mort de Philippe V, a beaucoup de piété, de douceur, de bonté et de justice, mais il n'est nullement instruit des affaires ni générales, ni particulières, et il est non seulement timide mais fort scrupuleux, ce qui vraisemblablement donnera du crédit au confesseur, lequel est un Jésuite français. J'ai rendu compte à V. M. en 1743 et 1744 de l'altération qu'il y eut alors dans la santé de ce prince; depuis plus d'un an et demi, elle est parfaitement bonne. La nouvelle reine a beaucoup d'esprit, de vivacité, de pénétration. Elle pense avec noblesse et s'exprime avec grâce. Elle est haute et fière, mais bonne, généreuse et bienfaisante. Sous le règne qui vient de finir, elle a quelquefois témoigné à des personnes qu'elle honore de son amitié qu'elle ne se sentait nul goût pour gouverner; malgré cela, on commence à entrevoir, que par le changement qui vient d'arriver, *c'est plutôt Marie qui succède à Élisabeth que Ferdinand à Philippe.* Si elle continue de donner au Roi, son mari, d'aussi bons conseils que ceux qu'elle lui donne depuis deux jours, elle enlèvera tous les cœurs qui y sont fort disposés, et on peut en espérer les suites les plus heureuses pour cette monarchie (1). »

Écrivant à d'Argenson, l'évêque de Rennes s'exprimait un peu plus librement que dans sa lettre au Roi. Ferdinand, disait-il, avait toutes les vertus d'un particulier, mais aurait-il celles d'un souverain? La Reine suppléerait-elle à ce qui lui manquait? On pouvait l'espérer de son esprit, de son élévation, de son amour pour la vraie gloire, du désir qu'elle avait d'être aimée et de faire aimer le roi son mari. Elle et lui, reconnaissaient leur ignorance de toutes choses : aussi avaient-ils ordonné à Villarias et à La Ensenada de conserver leurs fonctions. Ils avaient fait de même pour les officiers de la maison de Philippe V. A la réserve de celle de capitaine des gardes du corps, toutes les grandes charges finissaient à la mort du Roi; les officiers de la maison du prince des Asturies s'étaient ima-

(1) Même lettre de Vauréal à Louis XV.

ginés qu'ils allaient conserver leurs fonctions, mais Ferdinand avait pris tous les officiers de son père et avait donné la survivance à ceux qui l'avaient servi lui-même dans la même qualité. « Ainsi, ceux qui, deux jours auparavant, paraissaient avoir tout perdu étaient consolés, et les autres qui, de titulaires, se voyaient survivanciers, paraissaient sérieux. Les officiers de la reine douairière, ajoute malicieusement Vauréal, que leur honneur engageait à la suivre dans sa retraite étaient les plus tristes (1). »

Philippe V, par son testament, avait légué à sa veuve le palais et le domaine de Saint-Ildefonse, avec six cent mille ducats de pension, soit plus de seize cent mille francs; il la déclarait en outre tutrice de ses enfants mineurs et de ses filles.

Ferdinand et Marie prouvèrent la générosité de leur caractère par la façon dont ils traitèrent celle qui pour eux s'était montrée si dure; tant qu'elle resta avec eux, ils la comblèrent d'attentions et de prévenances, ayant soin de lui rendre visite deux fois chaque jour et de lui procurer tout ce qu'elle paraissait souhaiter. Mais elle persistait dans ses sentiments à leur égard; elle déclarait à Vauréal « ne prendre qu'une médiocre confiance en leurs démonstrations, » et cherchait à le prévenir contre eux : « Ne vous y trompez pas, lui disait-elle; le Roi est bonasse, mais la Reine hait les Français; il n'y en aura plus ici que pour les Portugais... et pour les musiciens; » méchante allusion à la faveur persistante de Farinelli, qui lui valait cette cruelle oraison funèbre de l'évêque de Rennes: « Elle voudrait me faire convenir que nous avons tout perdu parce qu'elle ne gouverne plus. J'en loue Dieu à tous les moments; outre qu'elle a toujours haï la France, je ne lui connais de vertus que sa triste chasteté non éprouvée et dont elle s'est bien des fois vantée avec moi me disant : au moins, on ne dira pas que je suis une p... D'ailleurs que de défauts réunis! sans esprit, sans jugement, vaine sans dignité, avare sans écono-

(1) A. É. *Esp.*, t. 490, f° 166. Vauréal à d'Argenson, 11 juillet 1746.

mie, dissipatrice sans libéralité, fausse sans finesse, menteuse plutôt que secrète, violente sans courage, faible sans bonté, craintive sans prudence; sans aucun talent à l'exception de celui de contrefaire, sans aucune grâce; son rire afflige, son récit assomme, sa plaisanterie tue; implacable dans la haine, jalouse et ingrate dans l'amitié qu'elle n'a jamais connue, insatiable dans ses désirs, aveugle dans ses intérêts, et incapable de profiter même de sa propre expérience. Voilà, direz-vous, une belle oraison funèbre; il y manque encore plusieurs traits. »

Élisabeth dut enfin quitter ce palais, où elle avait tant d'années régné despotiquement. Au témoignage de Vauréal, elle traversa, en sortant, une foule où il y avait plus de contents que d'affligés : « J'ai vu, ajoutait l'ambassadeur, bien des pompes funèbres, mais je n'ai rien vu qui m'ait fait une si forte impression : il m'a semblé que c'était un vivant qui allait à son propre enterrement. »

Mais le même Vauréal écrivait encore que « les ministres ménageraient toujours la reine douairière parce qu'en cas d'accident du Roi elle règnerait de nouveau sous le nom de son fils Charles qui lui était toujours aussi soumis qu'avant de partir pour Naples (1). »

Treize ans plus tard, investie de la régence par Charles III, Élisabeth Farnèse sortait de la retraite où elle avait pieusement vécu à Saint-Ildefonse près de la dépouille mortelle de son mari (2) et reprenait possession du palais royal, mais, contre l'attente de tous, elle ne se permettait aucun acte d'autorité et observait fidèlement cette ligne de conduite jusqu'à sa mort, satisfaite de voir réalisé le rêve de sa vie, la postérité des Farnèse régnant à Madrid, à Naples et à Parme. Un voyageur homme d'esprit traçait ainsi le portrait de la Reine sur le déclin

(1) Les détails ci-dessus sont empruntés aux lettres de Vauréal à d'Argenson, 11, 26 juil-et 6 août 1746. (A. É. *Esp.*, t. 490) et à un papier secret joint à la lettre du 26 juillet : anecdotes depuis la mort de Philippe V.

(2) Philippe V avait formellement exprimé la volonté d'être enterré à Saint-Ildefonse et non à l'Escurial.

de sa vie : « Quoiqu'elle soit âgée maintenant de plus de soixante-dix ans, elle observe la même manière de vivre que Philippe et fait de la nuit le jour. Lorsqu'elle reçoit, elle est soutenue par deux personnes, ne pouvant rester longtemps debout; elle est presque aveugle, mais elle conserve son ancien esprit et sa première vivacité (1). »

IV

« Philippe V, écrit Vauréal à d'Argenson, était regretté personnellement; mais, comme l'on savait que ce n'était pas lui qui régnait, on voyait avec joie la fin d'un gouvernement que l'on espérait devoir être suivi d'un meilleur (2). »

Pendant ce long règne d'un demi-siècle, Philippe V en effet avait rarement fait ce qu'il avait voulu.

Peu de princes ont eu des qualités morales plus estimables. En toutes choses, Philippe V pensait noblement; sa fierté, qui n'était point un vain orgueil, était connue de l'Europe entière; mais, si haut et même si susceptible qu'il pût être sur ses droits et sur son honneur, il ignora toujours ce que c'était que la vengeance. Les traîtres et les rebelles ne manquèrent pas pendant les quinze premières années de son règne; aucun ne fut jugé suivant la rigueur des lois; pas une goutte de sang ne coula sur l'échafaud; à presque tous il accorda leur pardon, à quelques-uns sa faveur. Son grand adversaire l'archiduc Charles ne fut jamais considéré par lui comme un ennemi personnel; abdiquant en 1724, il lui fit dire « qu'il prierait Dieu pour son bonheur et pour que le ciel lui accordât un héritier qui veillerait à la défense de la religion. » S'il ne se réconcilia jamais pleinement avec la maison d'Orléans, parce qu'il voyait en elle l'obstacle entre le trône de France et sa postérité, du moins ne lui fit-il en aucun temps une guerre basse et déloyale.

(1) Lettres de Clarke sur la nation espagnole, p. 329.
(2) A. É. *Esp.*, t. 490, f° 166. Vauréal à d'Argenson, 11 juillet 1746.

Très brave lui-même, — il l'avait prouvé sur les champs de bataille de la guerre de succession, — Philippe V tenait en singulière estime le courage militaire. Il récompensa magnifiquement tous ceux qui le servirent bien dans les combats et leur réserva les meilleurs gouvernements soit en Espagne, soit aux Indes.

Il poussa très loin le souci de la justice; s'il se trompa plus d'une fois dans ses choix, ce fut par une erreur de jugement; jamais il ne crut avancer quelqu'un dont le mérite fût douteux; et, dans les éléments du mérite, il fit toujours entrer les vertus privées.

Il eut un vrai désir du bien et un inlassable amour des améliorations en quelque ordre que ce fût; d'où l'accueil favorable qu'il fit à tous ceux qui lui présentèrent des projets de réformes, sans toujours discerner, comme il lui arriva avec Alberoni, Ripperda, d'autres encore, ce qui était chimérique de ce qui pouvait être réalisé.

En tout, il agit ou voulut agir par principe de conscience et de religion.

Mais ces précieuses qualités furent presque annihilées tant par l'extrême faiblesse de son caractère que par ce qu'il faut bien appeler la maladie mentale dont, à des degrés divers, il souffrit toute sa vie.

Esclave successivement de ses deux femmes, Marie-Louise de Savoie, Élisabeth Farnèse, il fut le jouet de passions et de préjugés que, de lui-même, il n'eût pas connus, et s'inclina devant les vouloirs de ceux qui surent prendre l'empire sur la Reine : la princesse des Ursins, Alberoni, Ripperda, Patiño, tantôt pour le bien, tantôt pour le mal de l'État. Sa religion même fut pusillanime et, si elle le garda d'actes coupables, elle ne fortifia guère le ressort de sa volonté.

D'un esprit peu profond et d'une intelligence médiocre, doué pourtant d'un sens naturel assez juste, il fut, tout jeune, dès sa première campagne en Italie, comme paralysé par ce mal étrange qui, simples vapeurs pendant quelques années, plus

tard folie caractérisée, sombre mélancolie coupée de violences à la fin de sa vie, fit de lui l'être bizarre, insociable, capricieux et somme toute incapable, dont les cours de l'Europe, renseignées par leurs ambassadeurs, s'entretenaient avec un étonnement mêlé de pitié.

C'en est assez pour expliquer que le premier des Bourbons d'Espagne n'ait réalisé qu'une faible partie des grandes espérances que ses sujets avaient mises en lui.

Son œuvre cependant ne fut pas nulle et, si porté que l'on soit, en présence de tant de lamentables faiblesses, à juger sévèrement et le règne et le prince, il faut se garder cependant d'oublier ce qu'on leur doit. Devenu bon Espagnol, suivant le conseil de son aïeul, Philippe, sauf une courte éclipse, dont il ne porte que bien incomplètement la responsabilité, demeura toujours Français et Bourbon de cœur et d'esprit, comme il l'était de naissance. Un historien français a le devoir de s'en souvenir. C'est par lui que l'Espagne est entrée dans le courant de la politique et de la civilisation françaises (1).

Par son énergie au cours de la guerre de succession, il maintint l'Espagne dans la maison de Louis XIV et sous l'influence de la France, en même temps qu'il conserva aux Espagnols

(1) On consultera sur ce point avec profit, outre les histoires générales d'Espagne, le remarquable *Chapitre additionnel* du tome III de l'histoire de Coxe, traduction Muriel, l'introduction de Canovas del Castillo aux *Mémoires militaires du marquis de La Mina*, les deux premiers chapitres du tome IV de l'*Histoire de la littérature espagnole* de Ticknor, traduction espagnole de Pasqual de Gayangos; enfin le tome III de la *Historia de las ideas estéticas en España* de Menendez y Pelayo. Tels sont, — outre les réflexions qui résultent de mon propre ouvrage, — les travaux dont je me suis servi pour écrire les pages qui suivent. M. Morel-Fatio a fait admirablement ressortir l'intérêt de cette question : « Pour nous Français, le XVIIIe siècle espagnol présente cet intérêt très particulier qu'il montre notre doctrine politique, nos lettres et nos mœurs aux prises avec les traditions et les principes sur lesquels reposait l'édifice grandiose de la monarchie de Charles-Quint et de ses successeurs. La lutte qui se livra au sud des Pyrénées entre les deux systèmes fut vive et riche en péripéties instructives. A l'examiner de près, nous y pouvons discerner, d'une part, ce qu'il y avait encore de solide et de résistant dans les vieux dogmes espagnols, de l'autre, ce que la France par son extraordinaire force d'expansion et le caractère universel de sa civilisation, a réussi à implanter dans un pays si isolé jusqu'alors et si hostile aux influences étrangères. Du côté espagnol comme du côté français, il y aura donc grand profit à étudier avec plus de soin les problèmes qu'a soulevés, grâce aux circonstances politiques que l'on connaît, le contact si prolongé des deux nations. »

(MOREL-FATIO. *Études sur l'Espagne*, 2e série, *Avant-Propos*, p. XII.)

l'indépendance de leur patrie, menacée par un prince dont ils ne voulaient pas. Si, après 1715, la fâcheuse direction donnée par Alberoni et surtout par Élisabeth Farnèse détourna l'Espagne de sa voie véritable et l'entraîna dans une politique et dans des expéditions d'un intérêt national plus que contestable, du moins l'autorité du nom espagnol fut restaurée en Italie, l'effet des traités d'Utrecht effacé sur ce point, et l'action puissante des Bourbons opposée, au delà des Alpes, à celle des maisons d'Autriche et de Savoie. La lutte contre l'Angleterre qui, avec la guerre d'Italie, remplit les dernières années du règne, servit les intérêts commerciaux de la France presque autant que ceux de l'Espagne. Bien comprise enfin, la politique du pacte de famille aurait eu son utilité, comme elle avait sa grandeur.

Dans le domaine des institutions, l'influence française se fit sentir surtout au début du règne; on a décrit l'œuvre considérable des Orry et des Amelot et leurs efforts en partie couronnés de succès pour rajeunir, simplifier, unifier les diverses parties du corps politique et administratif de l'Espagne. Ce qu'ils donnèrent à l'État, ce fut une autre forme, plus moderne, de monarchie absolue; on ne pouvait attendre du petit-fils de Louis XIV et des disciples de ses plus grands ministres la restauration des vieilles libertés castillanes ou aragonaises. L'œuvre commencée par des Français se continua plus discrètement dans les années qui suivirent la paix d'Utrecht et, reprise par de grands administrateurs nationaux, les Patiño, les Campillo, les Ensenada, s'efforça de concilier les traditions espagnoles avec les principes de la centralisation française.

Sur quelques points on échoua; sur d'autres on réussit au moins partiellement. Malgré bien des tentatives, l'administration financière resta vicieuse par la base : la nature des impôts et leur mode de perception. Les trop fréquentes et trop lourdes entreprises de Philippe V obligèrent toujours les ministres à subvenir tant bien que mal aux nécessités présentes, sans leur laisser jamais le loisir d'accomplir une réforme générale qui

s'imposait. Jusqu'à la fin, les dépenses ne cessèrent de croître et, malgré la création de nouveaux impôts, de dépasser les recettes. La France hélas! n'avait peut-être pas de bien bons exemples à donner à l'Espagne en cette matière.

L'organisation militaire fut réglée d'après le système et les méthodes suivies dans notre patrie. Philippe, en arrivant à Madrid, avait trouvé une armée de vingt mille hommes répartie dans les ports et dans les places fortes, hors d'état de faire la grande guerre. A la fin de la guerre de succession, il avait cent vingt bataillons, cent trois escadrons, trois cents canons. Les expéditions d'Afrique et d'Italie, de 1717 à 1746, prouvèrent que cette armée était capable d'ajouter de belles pages à celles qu'avait écrites la fameuse infanterie des Charles-Quint, des Philippe II et des Philippe III. En 1734, Philippe V avait institué des régiments de milices, à l'image de ceux que l'ordonnance du 12 novembre 1733 avait organisés en France. D'ailleurs un grand nombre d'officiers français avaient demandé du service dans l'armée espagnole et lui communiquèrent beaucoup de leurs connaissances et de leurs usages. Ce furent des officiers français qui procédèrent à la transformation de l'artillerie et du génie, selon les principes mis en honneur par Louvois et par Vauban. Pour les grades, les emplois, les distinctions, la nomenclature française fut adoptée. Philippe V, on l'a vu, voulait même transformer les capitaines-généraux en maréchaux d'Espagne; mais il mourut avant d'avoir exécuté son projet. Il avait également pensé à créer un *Hôtel des Invalides* pour les soldats que leur âge ou leurs blessures mettaient hors d'état de servir; il avait fait venir les plans et les règlements de Paris; mais, plus sage peut-être en cela que Louis XIV, il avait, après réflexion, pris le parti de renvoyer ces braves dans les provinces où ils continuaient à toucher leur solde et pouvaient encore rendre quelques services.

De 1715 à 1746, sous Alberoni, Patiño, Campillo et La Ensenada, la marine fut l'objet des constantes préoccupations du gouvernement espagnol qui l'éleva somme toute assez haut

pour qu'elle pût tenir tête honorablement aux escadres anglaises; mais on ne voit pas qu'en ceci l'Espagne ait rien emprunté à sa puissante voisine.

L'idée d'imiter Louis XIV et Colbert afin d'obtenir les mêmes résultats qu'eux perce au contraire à chaque instant dans les mesures si nombreuses qui furent prises pour doter l'Espagne d'une industrie nationale. Tout, semble-t-il, devait partir de l'initiative gouvernementale et vivre du régime de la protection. « Ce fut le moyen, écrivait Uztariz, parlant de la prohibition des cristaux étrangers, dont se servit Louis XIV pour la prospérité de ses manufactures en France. Après avoir fait venir des ouvriers fort intelligents de Venise, il n'aurait pas encore réussi s'il n'avait établi d'énormes droits d'importation sur les cristaux étrangers. Ces sortes d'entreprises, ajoute-t-il, doivent être considérées comme des germes qui ne sauraient être développés que par la protection du gouvernement. » Tels furent les principes que proclamèrent non seulement Uztariz, mais Zavala et Ulloa, dans leurs écrits, et qu'appliquèrent à l'envi Orry, Alberoni, Ripperda, Campillo et La Ensenada. Toutefois, quel que fût l'effet des mesures prohibitives, on ne pouvait pas compter sur leur fidèle exécution, tant que la meilleure qualité ou le prix inférieur des produits étrangers les rendraient préférables aux objets fabriqués en Espagne. Il fallut songer à employer les mêmes procédés de fabrication pour arriver à les vendre. Philippe V attira donc par des privilèges les manufacturiers et les ouvriers du dehors et ce fut tout naturellement la France qui lui en fournit le plus. Quant au commerce intérieur, il était encore en grande partie entre les mains des Français et l'on a vu, dans le cours de cet ouvrage, combien de conflits cette situation anormale avait failli faire naître entre les deux gouvernements. Les Auvergnats, principalement, aimaient à s'établir dans les villes espagnoles et, après avoir fait petite ou grande fortune, s'en retournaient finir leurs jours au pays natal.

C'est surtout dans l'ordre des idées que, pendant les dernières

années du règne de Philippe V, se fit sentir l'influence de la France. Le prince était assurément trop dépourvu de valeur et d'originalité personnelle pour que l'impulsion pût à proprement parler venir de lui. Cependant ce n'était pas chose indifférente que d'avoir été formé à la cour de Louis XIV et sous les yeux de Fénelon. A cette école, Philippe avait acquis deux choses : d'abord ce goût qui permet à tout le moins de discerner et de choisir entre les diverses productions de la littérature et de l'art, puis cette idée qu'un souverain s'honore en protégeant les lettres et qu'il peut, par certaines institutions, exercer une action sur le mouvement même des esprits.

Il n'alla pas chercher fort loin ses modèles et se contenta de reproduire autant qu'il le put ce que Louis XIV avait fait. En 1711, il créa la Bibliothèque royale de Madrid ; en 1713, l'Académie espagnole. Née des réunions littéraires auxquelles présidait chez lui le marquis de Villena, comme l'Académie française dans la maison de Conrart, elle fut conçue d'après le même plan et adopta les mêmes constitutions. Elle se donna pour but de « fixer et épurer la langue castillane, étrangement dénaturée par le mauvais goût et par l'ignorance, de distinguer les mots, les phrases et les constructions étrangères de celles qui lui sont propres, celles qui sont tombées en désuétude de celles que l'usage autorise, de marquer quelles expressions sont triviales ou grossières, et quelles doivent être regardées comme de bon goût et d'un ordre relevé ; de distinguer enfin les expressions badines des sérieuses, et les mots propres des mots figurés ».

Elle se proposa en conséquence de composer un dictionnaire, une grammaire, une histoire de la langue, une poétique enfin. Elle s'obligea même à examiner les meilleurs ouvrages en prose et en vers ; on ne dit pas qu'elle s'astreignit dès l'origine à donner des prix, mais elle en prit l'habitude à partir de 1777.

Le travail du dictionnaire, travail alors presque entièrement nouveau en Espagne, l'absorba pendant une grande partie du

règne de Philippe V; elle le publia de 1726 à 1739 en six volumes in-folio qui, grâce surtout à l'abondance et à l'heureux choix des exemples, constituent le précieux trésor de la langue espagnole au commencement du dix-huitième siècle. Aussitôt le dictionnaire achevé, la grammaire fut entreprise (en 1740); mais elle était bien loin d'être achevée lorsque mourut le roi Philippe; du moins l'Académie avait fait paraître en 1742 un traité d'orthographe, rédigé avec un soin particulier, préludant ainsi à l'œuvre réformatrice qu'elle devait accomplir plus tard avec un si entier succès.

A notre Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, mais plus une, correspondit *l'Académie royale d'histoire*. Quelques personnes connues par leur goût pour les recherches historiques avaient, dès 1736, demandé au Roi la permission de se réunir à la *Bibliothèque royale* pour mettre en commun les résultats de leurs travaux et rechercher ensemble les moyens de propager les connaissances historiques. Au bout de deux ans, 1738, Philippe V les constitua en académie et leur accorda les mêmes honneurs et prérogatives qu'aux vingt-quatre membres de l'Académie espagnole. « Le but de l'institution, dit l'Académie, dans le premier article de son *règlement*, étant de purger notre histoire des fables qui la dégradent, et de l'éclaircir par des renseignements sûrs, offrant une valeur réelle, elle s'occupera avant tout de rédiger des *Annales universelles*, dont l'index complet pourra servir de *dictionnaire historico-critique universel* d'Espagne; plus tard on songera à composer toutes les histoires particulières, dont la publication pourra paraître nécessaire au progrès des sciences et des arts, ainsi qu'à l'instruction des savants et gens de lettres. »

Ce plan trop vaste ne devait pas s'exécuter; dès le règne de Ferdinand VI, l'Académie d'histoire comprit que le plus sage était de se borner à l'histoire nationale; par les collections de documents et les œuvres même qu'elle a publiées elle a fait largement honneur à la pensée de ses fondateurs.

En 1742, Campo-Florido envoyait à Villarias un exemplaire

des *Statuts* de *l'Académie royale de peinture et de sculpture* « pour servir de modèle à celle que le roi d'Espagne voulait établir à Madrid. » Philippe V créa en effet une académie des beaux-arts; mais ce fut seulement sous son successeur qu'elle reçut son organisation définitive.

L'Académie de médecine de Madrid avait été fondée huit ans plus tôt, en 1734, et avait eu pour premier président Cervi, médecin du Roi : « Son objet principal, disait le règlement, sera d'enseigner les véritables et utiles principes de la médecine et de la chirurgie, *d'après l'observation et l'expérience ;* de démontrer les avantages de la physique expérimentale, de chercher à avancer les connaissances anatomiques, de classifier avec méthode les expériences chimiques, de rechercher enfin tout ce qui pourra être utile dans l'admirable diversité de l'histoire naturelle. En un mot, on exposera avec clarté le vrai, l'utile, le vraisemblable et tout ce qui aura été démontré par l'expérience. »

Si porté que fût le gouvernement à tout grouper au centre, Philippe consacra cependant et fortifia deux grandes institutions scientifiques provinciales : *l'Académie royale de Barcelone*, en 1731, qui se donna comme tâche principale d'écrire l'histoire de la Catalogne, et la *Société de médecine et des sciences de Séville* (1729 et 1736).

Ce fut aussi à la France que fut empruntée l'idée d'une publication critique destinée à juger les livres qui paraissaient, le *Diario de los literatos*, ou Journal des Savants. Quelques personnes avaient, en 1723, entretenu le roi d'Espagne de la nécessité d'établir des correspondances avec le Journal de Trévoux et avec les journaux de Paris dont la spécialité était la critique littéraire ou scientifique. Philippe V avait demandé l'avis de don Juan Ferreras son premier bibliothécaire qui lui avait répondu que depuis nombre d'années hélas! l'Espagne ne produisait plus rien qui valût la peine d'être analysé et répandu ; et pour preuve il lui montra le catalogue des livres de la Bibliothèque royale publiés depuis 1700. Pas un qui traitât de

quelque nouveauté ou qui contînt une découverte quelconque!

Le projet momentanément abandonné fut repris en 1737 par Don Juan Martinez de Salafranca, don Francisco Manuel de Huerta et don Léopold Jérome Ruiz : le *Diario de los literatos* fut honoré de l'approbation du Roi et de la très particulière protection de Campillo; il fut même imprimé aux frais de l'État. Les rédacteurs étaient instruits, impartiaux, modérés; leur œuvre succomba pourtant, en moins de deux années, devant la colère des mauvais écrivains et l'indifférence d'un public encore trop mal préparé à goûter une critique sage et ferme.

Quelques services que rendent les corps savants, il est bien rare que ce soit d'eux que partent les initiatives et les directions nouvelles : pour qu'elles se produisent ces initiatives et ces directions, il faut d'abord un certain état général des esprits que précisent, résument et traduisent à un moment donné quelques hommes éminents et hardis. Tel fut le cas pour l'Espagne du dix-huitième siècle.

Le seul fait qu'elle était gouvernée par une dynastie française devait l'entraîner à tourner son attention vers la langue et les œuvres de la France, alors même qu'elle n'eût pas tout simplement subi le prestige qui s'exerçait alors sur l'Europe entière, de Londres à Berlin, et de Berlin à Pétersbourg. Pour plaire au nouveau roi, les courtisans se mirent à parler français; la haute société les imita. On traduisit aussi les œuvres les plus admirées et les plus populaires au nord des Pyrénées; les prédicateurs se mirent à prêcher Bourdaloue, plus tard Massillon. Le génie même de la langue espagnole se trouva modifié par l'introduction de nombreux gallicismes et de tournures toutes françaises.

Enfin des hommes se rencontrèrent qui se proposèrent formellement de renouveler les lettres espagnoles à l'école de la France. Leur entreprise avait chance de succès; car, par l'effet de la décadence générale, toutes les traditions antérieures achevaient de mourir. Le *gongorisme,* qui était lui-même une première forme de décadence, s'éteignait dans le ridicule et

l'extravagance de pensées et de constructions dont les œuvres du maître ne contenaient que le germe : plus rien de vivant, de vigoureux, d'original. Vraiment on pouvait dire que le champ était libre. Chose étrange ! Le chef de la nouvelle école fut un homme élevé dans la haine de la dynastie française, Ignace de Luzan, qui, fils d'un actif partisan de l'archiduc Charles, avait reçu toute sa formation dans l'Italie alors autrichienne, à Milan, à Palerme, à Naples, et n'était rentré en Espagne qu'en 1733. Admirateur passionné de Molière, de Racine et en général de nos poètes classiques, dont il admirait le goût, l'ordonnance et la raison, il avait horreur des disciples de Gongora et déplorait jusque dans Lope de Vega et Calderon des défauts tout contraires aux qualités qui le séduisaient chez les Français. Sa *Poétique*, qui parut à Saragosse en 1737, fut le manifeste de la doctrine *galliciste*. Elle se divisait en quatre parties : la première traitait de l'origine, des progrès et de l'essence de la poésie; dans la seconde, il cherchait à faire comprendre qu'elle doit se proposer l'utilité et l'agrément tout à la fois; la troisième était consacrée au genre dramatique sous toutes ses formes et la quatrième à la poésie épique. Le fond du livre était emprunté à la *Poétique* d'Aristote, développée et illustrée par les observations de Corneille, de Rapin, de Mme Dacier, du père Bernard Lamy, du pasteur suisse Pierre de Crousaz, enfin des Italiens Muratori et Gravina. L'œuvre de Luzan, en grande partie faite de citations, ou de passages traduits et adaptés, n'était donc point, à proprement parler, originale, elle ne l'était qu'en tant qu'elle proclamait des principes et présentait des modèles fort différents de ceux que l'on était accoutumé à suivre. Elle n'excita pas grand enthousiasme dans le commencement; mais ce fut à ses préceptes, lus et médités par quiconque se piquait de littérature, que se formèrent les Cadahalso, les Iriarte, les Melendez, les Moratin, représentants de la brillante école poétique qui illustra le règne de Charles III (1).

(1) Qu'on me permette de renvoyer aux pages très intéressantes que M. Menendez

Il n'est guère possible d'opérer en littérature une transformation qui n'atteigne que les dehors, sans toucher en quelque façon au fond même des choses. D'ailleurs Luzan n'était point étranger au mouvement philosophique de son siècle; il était lui-même cartésien modéré. Ce n'est pas à lui cependant que revient l'honneur d'avoir fait entrer l'Espagne dans le grand courant de la pensée moderne. La révolution dans les idées fut faite par un moine, de caractère et de génie très espagnols, qui quarante-sept années durant ne sortit guère de son couvent d'Oviedo, le bénédictin Feijóo. « La mémoire de cet homme illustre sera éternelle parmi nous tant que la nation sera éclairée, écrivait au siècle dernier le comte de Campomanès, éditeur de ses œuvres ; le temps où il vécut fera toujours époque dans notre littérature. » Et le grand critique de l'Espagne contemporaine, Menendez y Pelayo, ne craint pas d'affirmer qu'il fut la lumière et l'oracle de son temps (1). Avant lui, don Andrès Muriel avait dit : « La révolution que le père Feijóo opéra dans les esprits des Espagnols peut être comparée à celle que le génie puissant de Descartes avait faite en dernier lieu dans d'autres contrées de l'Europe par son système du doute philosophique (2). » Et il en donne une preuve des plus saisissantes en citant cette page d'un des littérateurs espagnols les plus distingués du commencement de ce siècle, dont l'esprit s'était éveillé à la lecture des œuvres de Feijóo, qu'il avait trouvées par hasard chez une de ses tantes : « Si par un effet du charme de la lampe

Pelayo a consacrées aux idées critiques et esthétiques de Luzan dans son *Historia de las idéas estéticas en España*, t. III, p. 176-191.

(1) Menendez y Pelayo. *Historia de las idéas estéticas en España*, t. III, p. 159. « El animo descansa al pasar de estas disquisiciones tan ingeniosas, pero tan baldias, á la esfera de luz y de libertad filosófica en que bizarramente se mueve el poderoso y analizador entendimiento del P. Feijóo, varón en quien la Providencia quisó juntar las más variadas aptitudes, el celo propagandista más fervoroso y la mas inextinguible sed de ciencia y de doctrina, para que fuese luz y oráculo de su siglo, y acabara de romper de todo punto la barrera de incommunicación que la intolerancia escolástica había ido levantando entre la ciencia, cada día más petrificada de nuestras aulas y la ciencia extranjera, que, siguiendo en parte el camino que en otro tiempo habíamos abierto los Italianos y nosotros, aspiraba cada día con mas arrojo à la conquista del mundo físico y del mundo moral por medio de procedimientos analíticos. »

(2) Coxe, *op. cit.*, chapitre additionnel de Muriel, t. III, p. 609.

merveilleuse d'Aladin, on m'avait tout à coup transporté dans les magnifiques souterrains décrits dans les *Mille et une Nuits*, je n'aurais pas éprouvé le ravissement que j'eus en tenant dans mes mains ce trésor intellectuel dont je me croyais déjà possesseur. La force physique de notre corps se développe très lentement; bien peu de personnes se sont trouvées surprises ou enchantées, je pense, d'une vigueur corporelle soudaine; mais mon esprit qui, semblable au petit oiseau dans son nid, ne s'était point aperçu jusqu'alors qu'il eût des ailes, se vit tout à coup élancé dans un enchantement inexprimable, lorsqu'un directeur qu'il connaissait pour la première fois vint lui annoncer cette découverte et le presser même d'en faire l'essai. Sortant tout à coup de la pesanteur d'une vie purement physique, je sentis que j'avais la faculté de penser. Je ne sais si l'âme s'élevant après la mort dans un ordre supérieur et recevant une nouvelle existence, s'apercevra autant de son pouvoir et éprouvera des délices aussi vives que j'eus alors. Toutes mes connaissances se réduisaient, il est vrai, à un petit nombre de faits de physique et d'histoire; mais j'avais appris pour toujours à raisonner, à examiner, à douter. Quelques semaines s'étaient à peine écoulées qu'à la grande surprise de mes bons parents, j'étais déjà sceptique, respectant, à la vérité, toutes les matières concernant le dogme, mais ne laissant passer néanmoins aucun autre sujet religieux, aucune des idées généralement reçues sans les apprécier à leur juste valeur. » De combien de contemporains de Philippe V et de Ferdinand VI ces paroles de Leucadio Doblado traduisent-elles les sentiments!

Ce n'est pas que le P. Feijóo fût de ce petit nombre à qui l'humanité se plaît à réserver l'auréole du génie : on ne saurait voir en lui ni un Bacon, ni un Descartes. Doué d'une intelligence vigoureuse et d'une puissance incomparable de travail, il lut, il étudia, il réfléchit; il vit combien en philosophie, en critique, dans les sciences exactes ou expérimentales, l'Espagne était arriérée, séparée par de hautes barrières du reste de l'Europe; il en conçut un sentiment de douleur et de honte qui lui ins-

pira le désir passionné de renverser ces barrières; il se proposa de mettre son pays au courant de ce qu'avaient fait les autres et de lui montrer par quelles méthodes on pourrait travailler et marcher dans la voie du progrès. A cette œuvre, il se mit avec un courage indomptable qu'aucune opposition ne put lasser. Catholique convaincu et religieux fervent, il lui fut loisible de faire accepter ce qui, d'un autre homme, eût paru scanleux et révoltant; il désarma jusqu'à l'Inquisition à laquelle il ne manqua pas d'être dénoncé et fut honoré de la particulière estime du pape Benoît XIV.

Le premier volume du *Théâtre critique d'erreurs communes* parut en 1726; les sept autres suivirent à des intervalles rapprochés. Le but de l'ouvrage, suffisamment marqué par le titre, était d'attaquer toutes les erreurs généralement accréditées et de frapper impitoyablement sur le charlatanisme et la crédulité. Six volumes de *Lettres savantes* (cartas eruditas) continuèrent l'œuvre du *Théâtre critique*. Pénétré des écrits de Bacon, de Descartes, de Galilée, de Newton, de Leibnitz, de Pascal, et de Gassendi, Feijóo porta partout, sauf en matière de foi, l'esprit d'analyse et d'examen. Et, comme à la raison il unissait l'éloquence et l'esprit, il obtint un immense succès; les éditions de ses œuvres se succédaient rapidement; chaque volume était traduit en français et publié à Paris, sitôt imprimé à Madrid.

L'un des effets des livres du père Feijóo fut de répandre l'étude du français et la lecture de tous nos écrivains, philosophes, littérateurs ou savants. Dans la vingt-troisième lettre du cinquième volume des *Lettres savantes*, Feijóo soutient que l'étude de la langue française est bien plus utile que celle de la langue grecque et doit par conséquent lui être préférée. Luimême se nourrissait continuellement de livres français au point que son style a quelque chose d'*étranger* et s'écarte très sensiblement de l'espagnol classique.

On ne saurait oublier que, sous Philippe V et à la demande de son gouvernement, deux savants espagnols, don Jorge Juan et don Antonio Ulloa furent associés, de 1735 à 1744, à la célè-

bre expédition scientifique que dirigea La Condamine. Jorge Juan revint à Paris avec les académiciens français qui le mirent au nombre de leurs correspondants. Les *Observations astronomiques* publiées en 1748 par Jorge Juan et Ulloa furent accueillies avec faveur dans toute l'Europe savante.

L'action des idées françaises se fit sentir jusque dans l'ordre des choses religieuses. Philippe V était trop Bourbon pour n'avoir pas une haute idée des droits du souverain en matière ecclésiastique et ne pas traiter Rome avec cette défiance traditionnelle chez ses ancêtres. Ces sentiments avaient été fortifiés en lui, — on l'a montré au début de cet ouvrage, — par les arguments habilement présentés du procureur fiscal Melchor Macanaz (1). Macanaz avait été vaincu et avait payé d'un exil perpétuel la guerre qu'avec l'appui d'Orry et de la princesse des Ursins il avait déclarée à l'Inquisition et au Tribunal de la Nonciature. Louis XIV et Torcy lui-même, effrayés des conséquences d'une telle lutte dans un pays comme l'Espagne, avaient conjuré Philippe V de remettre à des temps plus tranquilles le projet de restreindre les pouvoirs de l'Inquisition et d'éviter avec un soin jaloux tout conflit avec la cour de Rome. Philippe se l'était tenu pour dit et les influences italiennes qui prévalurent à sa cour à partir de 1715 ne pouvaient que le confirmer dans cette attitude pacifique. Il continua pourtant à recevoir les mémoires que le très fécond exilé ne cessa de lui envoyer sur les sujets les plus divers de législation politique, civile, ecclésiastique, entre lesquels se distingue celui qui porte pour titre : *Auxilios para gobernar bien una monarquia católica, Moyens pour bien gouverner une monarchie catholique.* Sans rendre jamais sa faveur à Macanaz, Philippe V s'inspira cependant toujours des maximes gallicanes. Le concordat de 1737 diminua les droits de la cour de Rome dans la provision des bénéfices ecclésiastiques et étendit singulièrement ceux de l'État et du fisc sur les biens d'Église. Cependant, comme ce

(1) Tome Ier, p. 393.

concordat ne reconnaissait pas au Roi le droit de nommer à tous les bénéfices vaquant en Espagne et rappelait qu'en pareille matière le pouvoir du souverain n'était qu'une dérivation de celui du pontife, il déplut aux jurisconsultes gallicans. Chose remarquable! et qui prouve quel chemin leurs principes avaient fait depuis vingt ans, le *Conseil de Castille*, qu'avait scandalisé en 1714 le *mémoire* de Macanaz, se refusa en 1737 à faire circuler en Espagne un concordat qu'il regardait comme attentatoire aux droits du Roi. Cette opposition devait amener, sous le règne de Ferdinand VI, la conclusion d'un autre concordat, celui de 1753, bien autrement favorable aux prérogatives de la couronne (1). Il est vrai que ce *régalisme* pouvait se retrouver des origines nationales et les idées françaises d'un Philippe V et d'un Ferdinand VI se marier sans trop de peine avec les

(1) Il est curieux de voir le gallicanisme français peser parfois jusque dans le détail sur le gouvernement espagnol : témoins ces deux traits :

A. É. *Esp.*, t. 453, f° 85. *Amelot à la Marck*, 15 juin 1739.

« On m'a mandé de Rome une chose si singulière que je ne puis y ajouter foi et que je ne dois pourtant pas vous laisser ignorer. Je ne sais si vous êtes instruit qu'on poursuit aujourd'hui avec vivacité à Rome la béatification d'Innocent XI. Jamais Pape n'a protégé plus ouvertement le jansénisme et ne fut plus dévoué à la maison d'Autriche au préjudice de la religion et du Saint-Siège. L'on a des preuves presque certaines qu'il entra dans la ligue qui se fit contre la France et qu'il contribua même plus qu'aucun autre au détrônement du roi Jacques. Dès que le Roi a été informé des mouvements que l'on se donnait à Rome pour le succès de cette affaire, M. le duc de Saint-Aignan a eu ordre de déclarer que jamais la béatification d'Innocent XI ne serait reconnue en France... » Le card. Albani prétend qu'il y a eu une lettre du roi d'Espagne à Clément XI par laquelle ce prince demande la canonisation d'Innocent XI. Instruire S. M. de ces bruits. S'ils sont vrais, c'est qu'alors S. M. ne savait pas suffisamment toutes les raisons contre.

29 juin (f° 175). La Marck répond qu'il est faux que le roi d'Espagne ait écrit au card. Albani, qu'il faut écrire au card. Acquaviva pour qu'il ne fasse aucune démarche en faveur de ce pape, mais qu'on ne peut aller plus loin parce que la mémoire d'Innocent XI est vénérée en Espagne.

A. É. *Esp.*, t. 468, f° 177. *Fleury à l'Évêque de Rennes*, 28 août 1741.

« Je suis entièrement de votre avis M. au sujet de la béatification de don Jean de Palafox et qu'il n'en résulterait qu'un très grand préjudice non seulement contre les Jésuites mais encore contre la religion. Je vais en écrire à M. le cardinal de Tencin et je vous prie de continuer vos instances auprès du Roi d'Espagne. »

(Le P. Clarke, confesseur du roi d'Espagne, avait intéressé l'évêque de Rennes dans l'affaire de la canonisation de don Juan de Palafox, mort évêque d'Ozma et qui avait écrit une lettre fulminante contre les Jésuites).

T. 470, f° 66, *Fleury à Vauréal*, 12 février 1742 : « Le roi d'Espagne n'a point donné de contre-ordre pour la canonisation de Don Juan Palafox, et, s'il savait que cet évêque ne s'est pas contenté de parler mal de Louis XIV et qu'en général il dit les sept péchés mortels contre la France et son gouvernement, je suis assuré que S. M. C. n'hésiterait pas à s'y opposer. »

vieux souvenirs de Ferdinand d'Aragon, pour ne pas remonter, avec quelques auteurs, jusqu'au temps des Goths.

C'est ainsi qu'à peu près en toutes choses l'Espagne suivit pendant le règne du premier des Bourbons l'impulsion qui lui vint de la France. Elle fut tirée par là de l'engourdissement où elle végétait sous Charles II. On ne saurait dire pourtant qu'elle fut complètement relevée. Si l'on compare ce qu'elle était devenue en 1746 à ce qu'elle était en 1700, on rend hommage à l'œuvre accomplie par Philippe V; mais, si l'on considère tout ce qu'aurait pu faire de l'Espagne un homme doué d'une intelligence supérieure et d'une volonté ferme, on ne peut s'empêcher de plaindre le sort de cette généreuse nation qui, lorsqu'elle voulait, en acceptant pour maître le petit-fils de son vieil ennemi, sortir de la décadence où elle se sentait tombée, ne rencontra pour présider à ses destinées qu'un prince plein de bons désirs assurément, mais d'intelligence médiocre, d'esprit malade et de caractère irrésolu.

CONCLUSION

La paix d'Aix-la-Chapelle et l'établissement de l'Infant don Philippe en Italie.

1746-1748.

Nous avons conduit jusqu'au bout l'histoire de Philippe V et de ses rapports avec les Bourbons de France; notre tâche est achevée; nous pensons néanmoins que le lecteur qui nous a suivi jusqu'ici nous saura gré de lui présenter, très abrégé d'ailleurs, le récit des principaux événements qui ont amené la conclusion de l'importante affaire que la mort du roi d'Espagne laissait en suspens : l'établissement en Italie d'une seconde branche de la maison de Bourbon. A ce sujet sera consacré ce chapitre de conclusion (1).

I

Deux jours après la mort de Philippe V, le 11 juillet 1746, l'évêque de Rennes faisait déjà part au marquis d'Argenson de ses pronostics sur la politique du nouveau règne. Il annonçait que Ferdinand aimerait autant la paix que son père avait aimé la guerre; qu'il avait toujours paru tout Espagnol et qu'on verrait renaître avec lui les vieilles maximes castillanes;

(1) Indépendamment des sources et des ouvrages qu'a consultés M. le Duc de Broglie pour son volume sur la *Paix d'Aix-la-Chapelle;* Cf. Simancas, *Est.*, l.l. 4474 à 4482 et 4485 à 4499, Alcala, *Est.* l. l. 4166, 4090, 4093, correspondance du duc d'Huescar et de don José Carvajal en 1747 et 1748; Alcala, l. 4103, correspondance du marquis de La Mina avec le Duc d'Huescar; Simancas, *Est.*, l. 4483 et Alcala, l. 4142, lettre de don Jaime Masonez, de don Félix Abreu, de don Miguel de Aviz; Alcala, l. 2978, lettres de don José Carvajal au comte de Bena, l. 2850, lettres interceptées de don Melchor Macanaz.

qu'après avoir, par bonté de cœur, paru s'intéresser vivement au sort de Don Philippe, il s'en soucierait bientôt assez peu, ce dont la nation épuisée lui saurait gré; que, très attaché au roi de Sardaigne, il n'avait vu ses défaites qu'avec peine et se fût réjoui du succès des négociations de Turin; que l'Espagne, par conséquent, n'apporterait que trop de facilité à la paix et que ce serait à la France d'exiger un établissement pour don Philippe; qu'il faudrait aussi se garder contre une négociation séparée de Ferdinand VI avec l'Angleterre et avec l'Autriche. Aussi l'ambassadeur de Louis XV se proposait-il de remettre, sans plus tarder, entre les mains du nouveau roi un mémoire où il exposerait tout ce qui s'était passé depuis 1740 et prouverait : 1° que notre rupture avec l'Angleterre n'avait été que la conséquence de la guerre faite par l'Espagne à cette puissance, Georges II n'ayant allégué d'autre grief que notre partialité déclarée pour l'Espagne; 2° que depuis la mort de Charles VII et l'accommodement de l'Électeur son fils avec la cour de Vienne, le seul motif que le Roi eût de continuer la guerre était celui de soutenir l'Espagne (1).

Ces nouvelles et celle même de la mort de Philippe V n'étaient pas pour affliger le marquis d'Argenson. Élisabeth Farnèse réduite à n'être plus rien, quelle délivrance! De quelles exigences on se trouvait débarrassé! Quel coup aussi pour Noailles qui de son ambassade n'avait rapporté que son crédit auprès de la Reine! « Le roi Ferdinand, s'empressa-t-il d'écrire à Vauréal, prend les rênes du gouvernement dans le temps le plus difficile qu'il y ait eu depuis longtemps... Le gouvernement a été français en Espagne du temps de Louis XIV, italien le reste du règne de Philippe V; il va devenir aujourd'hui castillan et national. Comme nous ne voulons que sa gloire et sa sûreté, il ne nous sera pas difficile d'y être d'autant plus réunis qu'il sera dirigé par les principes qui lui conviennent le mieux. Quand il n'y aura point de cause extrinsèque qui y influe, nous

(1) A. É. *Esp.*, t. 490, f° 166. Vauréal à d'Argenson, 11 juillet 1746.

n'y craindrons pas la concurrence des Anglais, ni des autres nations étrangères soit pour sa politique, soit pour son commerce. » D'ailleurs comment le partisan fidèle de Charles-Emmanuel ne se fût-il pas réjoui de l'avènement d'un prince qu'il estimait « fort éloigné d'avoir de l'aversion pour son oncle (1)? »

Louis XV lui-même se montrait médiocrement ému de la fin subite du roi d'Espagne; il est vrai qu'il avait si peu connu ses propres parents qu'il ne savait guère ce qué c'est que la douleur de perdre ses proches : « La perte que V. M. vient de faire du roi son seigneur et père, écrivit-il à Ferdinand VI, et moi mon oncle, nous étant commune, je la partage bien sincèrement et bien vivement avec elle. Je sens sa juste douleur et les regrets qu'Elle aura toujours de n'avoir plus un si digne et si estimable père. Quoique j'aie eu le malheur de perdre les miens dans un âge où il m'était impossible de la ressentir comme vient de faire V. M., mon amitié pour sa personne, les doubles liens du sang qui nous unissent et ceux de nos couronnes ne me permettent pas de douter que je ne retrouve dans V. M. la même tendresse, la même confiance et la même intelligence et bonne harmonie qui étaient entre le feu Roi et moi. Les circonstances où V. M. parvient au gouvernement de ses royaumes sont épineuses et j'attends d'Elle que, dès qu'Elle en sera instruite, Elle m'éclairera sur ses vues. En attendant, je continuerai à faire mes plus grands efforts pour le bien de la cause commune et l'intérêt de notre famille. Je sais les bontés qu'Elle a toujours eues pour ma fille. Je ne saurais trop l'en remercier et je lui en demande la continuation (2). »

Si, à la cour de Versailles, on prenait assez gaillardement son parti de la disparition du petit-fils de Louis XIV, cet allié incommode encore que depuis si longtemps fidèle, il n'en était pas de même à l'armée de don Philippe. Là c'était une consternation, un désespoir, que rendent, par instants, presque comique

(1) A. É. *Esp.*, t. 490, f° 183. D'Argenson à Vauréal, 17 juillet 1746.
(2) *Ibid.*, f° 186. Louis XV à Ferdinand VI, 7 juillet 1746.

et les motifs peu désintéressés qui les inspirent et les accents excessifs qui les expriment. Écoutons l'Infant s'épancher dans le cœur de sa mère : on verra de quel côté étaient les bons et généreux sentiments. Il lui écrit le 23 juillet : « Ma très chère mère, la douleur m'empêche entièrement de parler ni de m'expliquer. Il n'y a que V. M. au monde qui puisse sentir mon état qui n'est comparable à rien de ce monde. Au nom du Seigneur, mon adorable mère, que V. M. se conserve, si elle veut que son malheureux fils vive, et qu'elle compte toujours sur moi tant que j'aurai de forces pour résister et de sang dans mes veines. Je prends la liberté de lui recommander ma pauvre femme et cette pauvre petite fille, en attendant s'il plaît au Seigneur que je sois en état de leur être utile, et je supplie V. M. de me pardonner et le style de ma lettre et si j'ai pu faire quelque chose qui lui ait déplu, car j'aimerais mieux mourir mille fois que de lui déplaire. Enfin, ma toute chère mère, n'oubliez pas votre pauvre fils ! » Le même jour, il reprend la plume : « Que feront mes pauvres frère et sœur et ma misérable famille que je considère aussi désolée que moi, ayant perdu tout notre soutien. Enfin patience ! c'est la volonté du Seigneur ; il faut y souscrire et se soumettre à ses décrets. Ce qu'il y a d'affreux, c'est que nous nourrissons un serpent dans notre sein que j'ai toujours cru démêler depuis deux ans, et qui se développe petit à petit à cette heure. L'incertitude où je suis du passage de mes lettres m'empêche de rien dire de plus. » Sa mère « est uniquement désormais tout ce qu'il a au monde et pour qui il conserve une triste vie qui ne peut plus être autrement tant qu'elle durera ». Les lettres « même très consolantes du roi son frère ne font qu'accroître son mal en lui rappelant toutes les idées d'un bonheur dont il jouissait il y a peu de jours ». — « Je ne vaux plus rien, je ne suis capable de rien, et tout ce que je désirerais dans le moment actuel serait de pouvoir être auprès de ma très chère mère pour mêler mes larmes aux siennes et n'en bouger que lorsqu'elle serait lasse de moi. »

Un mois plus tard, l'apaisement ne s'est pas produit : « Je

pense que de ma vie je ne pourrai me consoler de la perte que j'ai faite. Tout s'en ressent, et ma situation n'est rien moins qu'agréable. En perdant mon très cher père et maître, j'ai tout perdu. J'imagine la situation où s'est trouvée V. M. en allant faire compliment à Leurs Majestés. La mienne serait égale si je retournais jamais dans ce pays-là. Je ne m'accoutume point du tout à ce changement si funeste pour moi et pour tous les bons serviteurs de mon pauvre maître. Nous n'en ressentons que trop les effets. »

A la fin de l'année, les dispositions paraissent encore moins bonnes : « Ce que V. M. me fait la grâce de me marquer que le Roi et la Reine n'ont pas trouvé bien le palais ne me surprend nullement, car c'est selon le goût du temps de trouver des imperfections à tout ce qui existait du vivant du roi, mon seigneur et très cher père, à commencer par moi misérable qui serai sûrement la victime du nouveau gouvernement; trop heureux encore d'être le seul sacrifié (1). »

Ferdinand VI n'avait pourtant pas l'intention d'abandonner son frère; il paraissait au contraire demeurer fidèle à la politique du défunt roi; il avait conservé au ministère Villarias et La Ensenada; il leur avait déclaré, — et Villarias l'avait dit formellement dans ses instructions au prince de Campo-Florido, — que sa volonté était de continuer la guerre, qu'il ne ferait aucune paix qui ne garantît le royaume de Naples à son frère Charles et n'assurât un établissement à son frère Philippe, qu'enfin il entendait maintenir la plus parfaite union avec la France (2).

Il s'était borné à quelques changements de personnes; le

(1) Alcala, *Est.*, l. 2559. Don Philippe à sa mère, 23 juillet, 24 août et 11 décembre 1746.

(2) *Ibid.*, l. 4161. Villarias à Campo-Florido, 29 juillet 1746.

« Como es natural que procuren saver ese Monarcha y su ministerio quales son las intenciones del Rey en su ingreso à la Corona; me manda S. M. decir à V. E. para que use de la noticia segun conviniere; que su firme resolucion es caminar à la paz por medio de la guerra que se asegure el reyno de Napoles y el establ^{to} del Infante D. Philippe y que intervenga en todo el fin de mantener con la Francia la mas perfecta armonia; asi lo repite el Rey en la carta adjunta al X^{mo} en cuias manos la pondra V. E. con las expresiones mas correspondientes à lo que queda expuesto de orden de S. M. »

8 août, il se décidait à rappeler Campo-Florido et à confier au seul duc d'Huescar la mission de le représenter auprès du roi de France. A l'armée d'Italie, dont il connaissait la situation de jour en jour plus inquiétante, il envoyait, avec de très grands pouvoirs, un homme d'autorité, naguère disgracié par Philippe V, mais après avoir joui d'une longue faveur, le marquis de La Mina. Il est vrai que La Mina apportait avec lui une lettre par laquelle Ferdinand VI enjoignait à son frère, en termes très affectueux, mais cependant très catégoriques, de se séparer de ses conseillers et de se conformer désormais aux avis du nouveau général. C'était réduire l'Infant à une autorité purement nominale, mesure justifiée par la gravité des circonstances, mais qui n'en parut pas moins cruelle à celui qu'elle atteignait (1).

En dépit cependant des protestations officielles et du facile enthousiasme du marquis d'Argenson, il n'était pas démontré que la France eût gagné au changement de souverain : Ferdinant VI était plus faible que Philippe V et la joie débordante qu'on témoignait à Londres de l'avènement de Maria-Barbara disait assez haut que l'on comptait sur la fille du roi de Portugal pour engager dans les voies anglaises la politique de l'Espagne. Et d'autre part rien ne prouvait que les vieux Castillans, s'ils venaient à être rappelés au pouvoir, ne se jetteraient pas à corps perdu dans une réaction anti-française. C'était même ce que craignait Vauréal : « Il ne faut pas nous y tromper, disait-il, quarante-six ans de règne de Philippe V nous ont gagné fort peu de cœurs espagnols : nous n'avons plus à combattre les emportements d'une reine italienne, mais une opposition constante dans toute cette nation. Les Espagnols apprennent à haïr les Français comme à aimer les combats de taureaux, et cela depuis le plus grand jusqu'au plus petit... même dans ce qu'on appelle les honnêtes gens et les dévôts qui sont en grand nombre; à la cour, il n'y en a pas un qui

(1) Philippe s'en plaint dans toutes ses lettres.

dise du bien de nous; les meilleurs et en petit nombre sont ceux qui n'en disent pas de mal (1). »

Il était donc tout à fait souhaitable qu'aucun accident ne surgît qui compromît l'intimité des deux cours. Or le malheur voulut que, quinze jours après la mort de Philippe V, surgît celle de la jeune Dauphine, le lien le plus étroit qui unît maintenant les Bourbons d'Espagne aux Bourbons de France, et que de cette mort sortit la complication de famille la plus délicate et la plus pénible. « La perte que nous venons de faire, écrit Louis XV à Vauréal, sera un furieux coup pour la reine douairière et je sais que vous le sentirez aussi bien qu'un autre; pour moi, j'en suis inconsolable pour toutes sortes de raisons et sans sa timidité elle eût été parfaite, à sa tête près qui n'était pas ce que vous aviez dépeint (elle était rousse, et Vauréal qui tenait au mariage pour des raisons de politique et aussi d'intérêt personnel n'en avait point averti); mais mon fils s'en accommodait. Voilà un furieux vide pour lui, qui était jour et nuit avec elle; nous tâcherons de le lui rendre le plus court qu'il sera possible. L'on vous proposera sans doute la sœur; ne vous refusez à rien, mais opposez toujours la religion et les lois de l'Église, plus exactes en France qu'ailleurs (2).

Nous ne relèverons pas, dit un historien, l'inconvenance, la cruauté froide de ce langage royal; nous constaterons seulement qu'au lendemain de la mort de Marie-Thérèse Louis XV mettait l'évêque de Rennes en garde contre une démarche précipitée (3).

La démarche malheureusement était déjà faite quand la lettre de Louis XV arriva; mais Vauréal, il faut le reconnaître, n'en avait pas pris l'initiative. L'initiative était venue de Ferdinand VI en personne; le jour même où il avait appris la mort de sa sœur, il avait ordonné à Campo-Florido de proposer le

(1) Vauréal à d'Argenson, 23 août 1746; cité par le duc de Broglie, *Maurice de Saxe* etc. t. Ier, p. 359.
(2) Louis XV à Vauréal, 26 juillet 1746, cité par Zévort, *op. cit.*, p. 51.
(3) Zévort, *Le marquis d'Argenson*, p. 51. D'Argenson avait écrit quatre jours avant le Roi, le 22 juillet.

mariage de l'Infante Maria-Antonia avec le Dauphin (1). Vauréal pris au dépourvu, espérant peut-être le chapeau après la grandesse, n'avait pas dissuadé le jeune roi de cette avance un peu risquée; il avait plutôt encouragé ses espérances, qu'excitait aussi Madame-Infante. Après tout, quoi de plus naturel que ce mariage qui, tant au point de vue de l'alliance des deux nations que de l'union des deux familles, remettait toutes choses en l'état? ainsi raisonnait tout ce qui en France, le maréchal de Noailles en tête, était partisan de l'accord étroit avec l'Espagne (2).

Mais ce raisonnement se heurtait, choses inattendue, à un scrupule de Louis XV. Ce prince qui se jouait des principes les plus essentiels de la morale chrétienne était fort respectueux des lois canoniques et disciplinaires de l'Église. C'est ainsi qu'au plus fort de ses déportements, il se faisait un devoir d'observer le carême et très strictement. Or l'Église défend en principe le mariage entre beau-frère et belle-sœur; on sait le parti qu'Henri VIII d'Angleterre avait tiré de cette prohibition. Il est vrai qu'un mot du Pape pouvait octroyer la dispense nécessaire et c'est ce que tout le monde, à commencer par Ferdinand VI, pensait en Espagne; mais en France on était gallican; la magistrature tout entière et même une bonne partie du clergé doutaient de la valeur de ces dispenses pontificales; Louis XV craignit-il réellement de voir suspecter la légitimité de l'héritier du trône, s'il naissait d'un tel mariage? Toujours est-il qu'il fit bientôt une opposition absolue et gagna même la reine sa femme qui avait commencé par pencher en faveur de Maria-Antonia.

D'Argenson avait tout d'abord sagement pensé à se tenir à l'écart; mais, voyant les intrigues qui se nouaient, il n'avait pu se tenir de s'y mêler, surtout du jour où il s'était souvenu que le roi de Sardaigne avait trois filles, dont l'une venait d'atteindre ses dix-huit ans. N'était-ce point enfin l'alliance

(1) Alcala *Est.*, l. 4161. Villarias à Campo-Florido, 29 juillet 1746.
(2) Duc de Broglie, *Maurice de Saxe* etc., t. Ier, p. 384.

sarde obtenue et le grand dessein sur l'Italie réalisé? On laisse à juger si Vauréal fut vertement tancé d'avoir encouragé le mariage espagnol : « Comment avez-vous été si vite? lui écrit le 12 août d'Argenson. Je ne le conçois pas encore. Il y a dans votre lettre conseil, allégresse, promesse, flatterie et qui pis est menace; quand vous dites que cela ôterait bien tout sujet de crainte d'une négociation avec les Anglais, cela veut donc dire que, l'affaire ne se faisant pas, nous serons à redouter que l'on ne nous abandonne pour les Anglais? Serait-il bien possible, Monsieur, qu'il fût jamais question d'une si lâche et si ingrate conduite en Espagne? Quoi le mal pour le bien?... *Il est étonnant qu'un homme de votre robe et de votre état* n'ait pas dit un mot des inconvénients qu'il pourrait y avoir, par rapport aux règles et aux mœurs, à épouser la seconde sœur après avoir eu des enfants de la première : il y avait au moins *ratio dubitandi.* »

Le 20 août, le ministre revient à la charge : « Je gagerais que nos intrigants ont dit : il n'y a qu'à pousser le roi d'Espagne à l'offrir, il n'y a que ce pas-là à hasarder et l'on n'osera pas le refuser. Par là on fait toutes sortes de maux : primo, le Roi ne le veut pas et cela ne sera pas; ensuite l'on fait débuter les deux rois par un refroidissement, et enfin l'on chagrine le Roi Catholique contre le roi de Sardaigne si la Savoyarde aînée l'emporte, à quoi je vous avertis qu'il y a eu d'abord beaucoup de penchant. Employez tous vos moyens à détourner ces maux qui nous tracassent dès la première journée. Quel est le particulier qu'on ne mette pas plus à son aise pour établir son fils qu'on n'a fait en cette occasion-ci? On propose plus doucement et par des tiers; on ne le met pas d'abord vis-à-vis d'une offense ou d'une mortification si l'affaire ne lui plaît pas. Savez-vous que M. de Campo a été jusqu'à aller haranguer et presser M. le Dauphin pour épouser Antonia? On a échauffé la Reine sur cela; on lui a donné des cahiers de théologie; on a extrait l'Ancien et le Nouveau Testament pour calmer sa conscience par la doctrine. »

Et le 12 septembre, il ajoute ironiquement : « Le beau serait qu'on nous fît à présent le procès comme à des hérétiques qui ne croiraient pas à la plénitude du pouvoir des clefs, parce que nous aurions soutenu la règle par préférence à l'exception (1). »

Quand d'Argenson écrivait ces lignes, il savait que la décision de Louis XV était irrévocablement prise. A ce moment même Ferdinand recevait du roi de France une lettre dont la minute tout entière était de la main du ministre et qui lui enlevait tout espoir, lettre étrange et presque comique (2), où Louis XV essayait de se faire conseiller par Ferdinand lui-même de donner la préférence à la fille de Charles-Emmanuel : « Le duc d'Huescar, disait-il, m'a offert l'Infante Antoinette pour réparer la grande perte que mon fils et moi avons faite. Tout autre que lui, j'y donnerais les mains avec une joie et une satisfaction extrêmes ; mais la religion, ma conscience et la crainte de l'avenir ne me le permettent pas, dont je suis au désespoir, et il est impossible de me vaincre là-dessus. Je sais qu'en Espagne on est accoutumé à voir donner de pareilles dispenses, mais ici il n'en est pas de même : le clergé et le peuple pensent comme moi, ou, pour mieux dire, je pense comme eux, la voix du peuple est la voix de Dieu. Mais ce qui me console infiniment, c'est que le duc d'Huescar m'a assuré que V. M. ne m'en saurait nul mauvais gré et que rien, s'il plaît à Dieu, ne dérangera l'union, l'harmonie et la tendresse qui règnent entre nous, et c'est dans cette persuasion que je demande conseil à V. M. sur le choix que je dois faire pour mon fils. Il y a en Savoie trois princesses : cette union est familière dans notre maison, et nous en sommes des preuves vivantes et incontestables. Le roi de Sardaigne, dans la dernière lettre qu'il m'a écrite lors de cette belle affaire d'Asti, m'a assuré que l'amitié était rétablie entre nous, et je ne le voudrais prendre que sur ce pied-là; car tout autre traité avec lui, je veux qu'il passe par V. M., et jusque-là je seconderai

(1) Ces passages sont cités par Zévort, *Le marquis d'Argenson*, p. 51-53.
(2) L'expression est de M. le duc de Broglie.

V. M. contre lui de tout ce que je peux, et même de plus, car je n'ai pas moins à cœur qu'Elle l'établissement de l'Infant. »

Ferdinand répondit d'un ton sec et légèrement railleur : « Quand le duc d'Huescar me donna avis de ce que V. M. avait répondu à la proposition de mariage de l'infante Marie-Antoinette avec le Dauphin... je jugeai que les empêchements qu'on mettait à cette union venaient seulement des scrupules non bien considérés... La lettre de V. M. m'a désabusé, et j'y vois avec douleur qu'on y dit ce qu'il n'est aisé de persuader à personne, c'est que la religion défend en France les mariages qui sont permis en Espagne. J'avoue à V. M. que je ne comprends pas comment on peut douter des facultés du Souverain Pontife pour de pareilles dispenses. Ce serait plutôt une hérésie, bien loin d'être un acte de religion... V. M. ne me marquant pas d'autre motif pour que le choix ne tombe pas sur ma sœur, je ne puis donner un conseil qui s'oppose à ce que je pense. Que V. M. m'en dispense et qu'elle me rende la justice qu'en ceci, de même que dans mes lettres et dans toutes mes opérations, je suis et je serai conséquent (1). »

On sait comment le roi de Sardaigne « reçut à coups de fusil les fleurettes du marquis d'Argenson », et comment Louis XV impatienté finit par dire à son ministre qu'il ne pouvait plus être question d'un mariage où « la fiancée aurait besoin d'un sauf-conduit pour venir à la noce (2) ». C'est alors qu'on se tourna vers la fille de l'électeur de Saxe.

II

Après un pareil début, ce n'eût pas été trop pour regagner Ferdinand VI que de lui témoigner une entière confiance en toutes choses; Vauréal ne cessait de le redire au marquis d'Argen-

(1) Lettres de Louis XV à Ferdinand VI, 31 août, et de Ferdinand VI à Louis XV, 15 septembre 1746, citées par le duc de Broglie, *Maurice de Saxe*, etc., t. Ier, p. 392-395.
(2) *Ibid.*, p. 396.

son (1); celui-ci paraissait se laisser convaincre : « Ma folie est d'aimer le nouveau gouvernement d'Espagne, » écrivait-il le 21 septembre. Mais les faits ne répondaient nullement aux paroles; le ministre de Louis XV persévérait dans ses secrètes négociations avec la Hollande et avec la Sardaigne, mystère inutile et facilement pénétré qui attirait à l'ambassadeur les justes récriminations de L. M. C. Il était d'autant plus imprudent d'agir ainsi que l'on craignait les progrès de l'influence anglaise à la cour de Madrid (2), et que Ferdinand VI, on le sentait, était de moins en moins capable de s'y opposer (3). En effet, avant la fin de l'année, au mois de décembre 1746, arrivait au pouvoir, avec la direction des affaires étrangères, don José Carvajal, Portugais de naissance, fort peu suspect de complaisance à l'égard de la France. Villarias était relégué tout à fait à l'arrière plan, en attendant une disgrâce complète qui ne tarda que de quelques mois. La Ensenada conservait ses charges, mais toute l'influence passait à Carvajal.

Les ouvertures pacifiques (4), les conférences commencées à Bréda, en septembre 1746, entre les représentants de Louis XV et ceux des puissances maritimes n'aboutissaient pas.

Enfin, comme pour mettre le comble aux difficultés, depuis l'arrivée de La Mina à l'armée d'Italie, les événements y avaient pris une tournure désastreuse. D'étapes en étapes, on avait reculé jusqu'à l'entrée du comté de Nice; puis, sans explications, La Mina avait donné aux troupes espagnoles l'ordre, impossible à comprendre, de se retirer en Savoie et d'y hiverner.

(1) Dès le 17 juillet 1746, Vauréal avait écrit à Argenson : « Rien à craindre de la confiance et beaucoup à craindre si l'on en manque; nous ne saurions aller trop uniment, trop franchement, trop cordialement. » Zévort, *op. cit.*, p. 49.

(2) Alcala, *Est.*, l. 4086. Huescar à Villarias, 6 septembre et l. 3977. Noailles à Villarias 15 août 1746.

(3) Vauréal à Argenson, 7 décembre 1746. (Zévort, p. 50) : « Le Roi est le perroquet perpétuel de la reine sa femme ou de quiconque l'aura prévenu ; son fond est admirable et ses intentions excellentes, mais son ignorance est entière et j'ai peur qu'elle ne soit invincible, aussi bien que son entêtement, quand une fois il a pris une opinion, et surtout quand il croit son honneur et sa dignité intéressés. »

(4) Alcala, *Est.*, l. 4083. *Mémoires* du duc de Noailles soumis à L. M. C. par le duc d'Huescar, août 1746; *mémoires* du même adressés au roi de France, août et septembre 1746; Camille Rousset, t. II, p. 216-241.

Maillebois, dont l'effectif était réduit presque à rien, n'avait eu à son tour d'autre ressource que de se réfugier derrière le Var. Gênes, notre alliée, avait été abandonnée à la fureur des Autrichiens; la frontière française était menacée; en novembre, elle était franchie; Braun, à la tête de trente-cinq mille Autrichiens et Sardes, renouvelait en Provence l'invasion de 1707. L'ennemi parvenait jusqu'aux portes de Toulon; Marseille songeait à se rendre et les protestants du Languedoc s'agitaient. De Madrid, on réclamait énergiquement la révocation de Maillebois, tandis que de Versailles on se plaignait amèrement de La Mina. Ce fut Versailles qui céda; en novembre, Belle-Isle fut mis à la tête de l'armée de Provence. Assisté de son frère, le chevalier, et de Chevert, il ne devait pas tarder à contraindre les envahisseurs à la retraite; Gênes se soulevait et chassait les Autrichiens; ému par ces succès, La Mina se décidait, en 1747, à reprendre la campagne; le 3 février, le sol français était entièrement libre d'ennemis.

La disgrâce de Maillebois n'avait été que le prélude de celle du marquis d'Argenson. Le gouvernement espagnol, le maréchal de Noailles, le maréchal de Saxe, le prince de Conti, Vauréal lui-même son ancien ami, tous étaient maintenant ligués contre l'homme d'État dont la politique ne se soldait que par des échecs. Le 15 décembre 1746, le maréchal de Noailles, dans un mémoire remis au Roi, dressait le bilan écrasant de ce ministère. « Il est impossible, Sire, y lisait-on, que V. M. puisse jamais être utilement servie par un ministre qui s'est rendu la fable et le jouet de tout votre royaume et de l'Europe entière (1). » Louis XV fut convaincu; le 12 janvier 1747, il redemandait au marquis d'Argenson le portefeuille des Affaires étrangères et le confiait à M. de Puyzieulx, notre plénipotentiaire au congrès de Bréda.

Le nouveau ministre s'empressa de proclamer la nécessité d'une parfaite entente avec l'Espagne. Cependant il ne devait

(1) Camille Rousset, t. II, p. 252-276.

pas réussir beaucoup mieux que d'Argenson à la rendre intime et cordiale. De part et d'autre, on reconnaissait qu'il fallait tout de bon songer à la paix ; mais les efforts que l'on faisait pour y parvenir étaient de chaque côté passablement incohérents. Tantôt on se tournait vers l'Angleterre et la Hollande, tantôt vers l'Autriche : un jour, on prenait pour intermédiaire le Portugal et une autre fois la Saxe. Après avoir accepté la médiation de S. M. portugaise, la France la regardait avec défiance et se cabrait contre les menées de don José Carvajal; à son tour, l'Espagne se formalisait de la négociation ébauchée en Saxe par le maréchal de Richelieu et le comte de Brühl. Moins violente mais plus adroite qu'Élisabeth Farnèse, Maria-Barbara tenait toujours en suspens quelque négociation à demi-clandestine, surtout à la cour de Lisbonne; elle savait à propos exciter les soupçons de la France ou feindre à son égard la plus absolue confiance; c'est ainsi qu'en mai 1747, elle communiquait à Louis XV, à l'insu de tous, même de Vauréal, les propositions que l'Impératrice venait de faire au cabinet de Madrid (1). La porte restait ouverte aux accords particuliers, voire à la rupture de l'alliance avec la France; et cette puissance, maintenue dans l'inquiétude, redoutant de se trouver seule, finissait presque toujours par s'incliner devant les volontés de l'Espagne (2).

Quelques scènes assez piquantes dont la conférence de Bréda s'était trouvée le théâtre avaient mis l'Europe entière au courant de ce qui se passait entre les deux branches de la maison de Bourbon. Ferdinand VI ne s'était point résigné à l'idée de laisser les autres s'occuper sans lui des conditions d'une paix qui l'intéressait si fort, mais il avait eu la singulière idée de se faire représenter en Hollande par le vieux Macanaz, rentré en grâce. L'âge, — Macanaz avait alors près de quatre-vingts ans, — n'avait nullement apaisé les ardeurs inconsidérées de cet

(1) A. É. *Esp.*, t. 494, f° 166. Ferdinand VI à Louis XV, 3 mai 1747.
(2) Voir Duc de Broglie, *Maurice de Saxe*, etc., t. II, p. 201.

Espagnol de vieille roche; tout comme en 1728, il croyait possible et facile d'affirmer et d'établir la suprématie de sa patrie en bravant à peu près tout le monde; les idées que, du vivant de Fleury, il avait dû ruminer dans un long silence après les avoir une fois exposées (1), il les avait gardées intactes, vingt années durant, et maintenant il espérait les voir triompher; la Providence lui fournissait, avant de sortir de la vie, une occasion de les produire au grand jour. Aussi, lorsqu'on lui remontra que, conformément à ce qui était convenu avec sa cour, il devait, aussi bien d'ailleurs que les envoyés de l'Autriche et de la Sardaigne, se tenir, à La Haye, dans une attitude expectante, tandis que Français, Anglais et Hollandais travailleraient à Bréda, déclara-t-il très haut qu'il n'en ferait rien et il tint parole.

Arrivé à Bréda, Macanaz ne perdit point un instant pour faire connaître d'abord à du Theil, puis à la conférence réunie qu'il voulait être admis à discuter les intérêts de son pays. Ce fut un véritable coup de théâtre; du Theil ne savait comment cacher sa déconvenue, ni lord Sandwich la joie que lui causait l'aventure. Il fallut en référer à Paris et à Madrid; pendant plusieurs semaines « les yeux restèrent fixés sur l'étrange figure que faisaient les deux envoyés de la maison de Bourbon, si ridiculement en conflit l'un avec l'autre (2). »

A Paris, on traita la prétention de Macanaz comme une fantaisie sans gravité; à Madrid, on commença par lui donner tort, — les engagements pris étaient formels; — mais au bout de quelques jours tout était changé; et quand Vauréal vint s'informer si des ordres avaient été donnés pour mettre fin au scandale de Bréda : « Il y a bien eu un scandale, répliqua, non sans hauteur, Carvajal; mais c'est M. du Theil qui l'a donné. Si M. de Macanaz était exclu de la conférence par nos ennemis, à la bonne heure! Mais que ce soit le ministre de France qui

(1) Voir tome III, pp. 391 et 492.

(2) Duc de Broglie, *Maurice de Saxe*, etc., t. II, p. 161; voir dans ce volume tout le récit de la négociation de Macanaz, p. 154-167.

l'exclue, pendant que nos ennemis sont prêts à l'admettre, c'est ce qui n'a jamais eu d'exemple (1). »

Il était vrai que, saisissant la balle au bond, les puissances alliées, voyant Macanaz rompre avec le plénipotentiaire français, avaient eu l'idée de lui proposer une négociation directe, à la barbe de M. Du Theil : « Il y a, écrivait celui-ci, autour de milord Sandwich, toute une volière, dont M. de Macanaz est l'oiseau privé. Il y mange dans la main. » Avec tout autre qu'avec *ce vieux philosophe,* le jeu eût été dangereux et la France eût fort bien pu sortir de la conférence dupe d'un fort mauvais marché. Mais Macanaz se crut maître de la situation, arbitre de la paix, et il se perdit lui-même par son extravagante présomption. Il présenta Philippe V comme l'unique héritier légitime de Charles VI; c'était donc à Ferdinand VI d'accorder ce qu'il voudrait de cette succession aux divers prétendants qui se la disputaient; il consentait à ne prendre pour lui, à titre de compensation, que la Sardaigne, Gibraltar et certains droits de suzeraineté dans les Pays-Bas; il assignait la Toscane à don Philippe, la Lombardie et le duché de Parme avec un titre royal à Charles-Emmanuel il demandait le rétablissement de la République de Gênes dans la plénitude de son indépendance; moyennant quoi il voulait bien laisser à Marie-Thérèse les autres domaines qu'elle tenait de son père. « L'homme a perdu la tête, » fit l'Impératrice lorsqu'elle prit connaissance de ces propositions que lui avait transmises le comte d'Harrach; et elle enjoignit à son plénipotentiaire de couper court à la conversation. Sandwich essaya bien de la continuer et de réduire Macanaz à des idées plus raisonnables; mais, quand on en vint au fait, l'Espagnol dut avouer qu'il n'avait pas de pouvoirs. Le ridicule fut pour tout le monde; la conférence devint l'objet de la risée publique; les plénipotentiaires perdirent courage et ce fut un soulagement pour tous lorsque la révolution politique qui éclata en Hollande, au profit du stathoudérat rétabli.

(1) Vauréal à Puyzieulx, 4 avril 1747; cité par le duc de Broglie, *loc. cit.*, p. 162.

vint fournir un bon prétexte de se séparer (mai 1747) (1).

Le conflit diplomatique apaisé par la force des choses, un autre surgit presque aussitôt au sujet des opérations militaires. L'occasion en fut la même qui tant de fois, du vivant de Philippe V, avait mis aux prises politiques et généraux espagnols et français, c'est-à-dire la question du plan de campagne à adopter de l'autre côté de la frontière des Alpes contre l'armée austro-sarde. L'objectif, cette fois, était de délivrer Gênes assiégée : il s'agissait de ne pas renouveler la honte de l'année précédente, l'abandon de cette vaillante alliée. Boufflers qui y commandait, réclamait le secours des Français et des Espagnols. Mais marcherait-on directement sur Gênes par la côte de Vintimille, d'Oneille et de Finale, comme le voulait La Mina ? Ou bien au contraire, suivant le plan savant du maréchal de Belle-Isle, passerait-on du Dauphiné en Piémont pour marcher droit sur Turin, y attirer Charles-Emmanuel, l'y forcer, et redescendre de là sur Gênes ? Le premier projet était dangereux, on l'a dit maintes fois, à cause des défilés si étroits des montagnes où l'armée pouvait sans cesse être attaquée et coupée. Le second était long à exécuter, pouvait jeter le désespoir chez les Génois qui se croiraient livrés à leur triste sort, et de plus était suspect : car l'Espagne y voyait toujours l'arrière-pensée de faire porter les coups sur Charles-Emmanuel, afin de l'amener de force au parti français. Le duc d'Huescar courut trouver Louis XV au quartier général de Tongres, réclamant à tout prix la marche directe sur Gênes, déclarant même qu'il y allait de l'alliance des deux couronnes. Ce fut sous la pression de cette menace que le Conseil délibéra; les raisons stratégiques données par Belle-Isle parurent péremptoires ; les considérations politiques l'emportèrent : « L'Espagne nous échappait, écrivit Puyzieulx à Vauréal, quand je suis parvenu au ministère. J'ai fait l'impossible pour la ramener, j'y avais presque réussi, un instant renverse tout, et notre situa-

(1) Macanaz fut rappelé ; à son retour en Espagne, il fut arrêté à Vittoria et mis au secret à Pampelune.

tion est telle que, si M. de Belle-Isle n'exécute pas le projet d'aller par la côte de Gênes, nous nous brouillons sans retour avec l'Espagne; nous n'entrerons pas en Italie, et nous laisserons Gênes et Naples exposées; et si, au contraire, M. de Belle-Isle, en exécutant les ordres du Roi, défère aux sentiments de M. de La Mina, il en résultera peut-être la perte de l'armée du Roi, et en ce cas, ajoute-t-il ailleurs, je dois convenir que la complaisance serait un peu forte (1). »

Cependant Belle-Isle, ne doutant pas que son projet ne fût adopté, en avait commencé l'exécution et déjà il avait concentré, sous le commandement de son frère, une bonne partie de ses troupes à Briançon. Ce simple mouvement avait suffi pour déterminer la levée du siège de Gênes. Charles-Emmanuel, craignant pour ses propres États, avait rappelé ses troupes; et le général autrichien Schulembourg, ne se jugeant plus en forces, avait pris le parti de s'éloigner de la ville au moins momentanément.

Ce fut dans ces circonstances qu'arriva l'ordre de Louis XV de se conformer à la volonté du marquis de La Mina et de s'avancer vers Gênes par la côte. Belle-Isle se rendit auprès du général espagnol et lui montra combien tout était changé par la levée du siège. Perplexe, La Mina hésita trois jours et finit par autoriser du bout des lèvres la continuation de l'opération commencée par le chevalier de Belle-Isle. Mais ce retard avait permis à Charles-Emmanuel de mettre en état de défense la vallée de la Doire par où l'armée française devait pénétrer. Le col de l'Assiète, le plus rapproché du fort d'Exiles, la clé de la situation, était hérissé de retranchements; dans la nuit du 17 au 18 juillet, des renforts autrichiens étaient arrivés qui avaient permis d'occuper fortement tous les points menacés. Le chevalier de Belle-Isle attaqua quand même le 19 au matin; il y périt et quatre mille hommes avec lui; M. de Villemur dirigea la retraite et ne fut pas poursuivi.

(1) Cité par le duc de Broglie, *Maurice de Saxe*, etc., t. II, p. 265 (juillet 1747).

Le plan de Belle-Isle avait échoué; celui de La Mina n'en était pas devenu plus facile à exécuter; l'armée ennemie, plus libre et plus confiante, était même beaucoup plus redoutable. Bref, on ne fit plus rien et la fin de la campagne trouva l'armée franco-espagnole à peu près au même point que le commencement. Gênes sans doute était débloquée, mais toujours isolée et menacée.

Cet échec ne fit qu'augmenter la division des Français et des Espagnols; ce n'étaient pas seulement Belle-Isle et La Mina qui s'accusaient réciproquement; les rapports du duc d'Huescar et de Puyzieulx étaient devenus si aigres, que l'ambassadeur et le ministre évitaient de se rencontrer. De tous les belligérants, aucun ne renonçait à ses espérances et à ses prétentions; on ne savait plus comment sortir de cette guerre engagée depuis tant d'années; la paix semblait toujours reculer.

III

Sans les victoires de Maurice de Saxe, les efforts des diplomates seraient sans doute longtemps encore restés infructueux. Mais la campagne de 1747 devait inspirer à tous l'impérieux désir de traiter. Maurice, au printemps de cette année, avait enfin arraché à Louis XV la permission, jusque-là refusée, de franchir la frontière hollandaise. Les citadelles de l'Écluse, du Sas-de-Gand, d'Hulst et d'Axel avaient capitulé; le 2 juillet, le maréchal avait gagné, en vue de Maëstricht, la bataille rangée de Lawfeldt. En septembre, son principal lieutenant, Lowendal, avait pris d'assaut Berg-op-Zoom et livré cette ville à un pillage dont le bruit retentit à travers toute l'Europe.

Au soir même de Lawfeldt, Louis XV avait fait des avances pacifiques au général anglais prisonnier, John Ligonier; elles avaient été renouvelées par Maurice de Saxe au duc de Cumberland; enfin Puyzieulx et lord Sandwich se rencontrèrent à Liège et convinrent qu'un congrès se réunirait, en vue de la paix,

dans la ville d'Aix-la-Chapelle. Le 10 novembre 1747, le roi d'Angleterre l'annonçait avec solennité à l'ouverture du Parlement.

On savait que la paix ne pouvait être obtenue qu'au prix d'un établissement pour don Philippe. Mais aux dépens de qui serait fait cet établissement? Serait-ce de la Sardaigne ou serait-ce de l'Autriche?

Au printemps de 1748, pendant les préparatifs d'une nouvelle campagne, les Anglais irrités contre les Hollandais qui refusaient de fournir leur part dans la solde du corps auxiliaire russe entré en Allemagne, prirent l'initiative de propositions de paix. Marie-Thérèse, outrée des manèges de Charles-Emmanuel, en fit autant de son côté. Le plénipotentiaire français, Saint-Séverin, allait donc se trouver l'arbitre de la situation. Ses instructions étaient modérées et faisaient, somme toute, assez bon marché des prétentions de l'Espagne. Il devait se contenter d'obtenir que l'Angleterre reconnût son droit d'interdire aux étrangers la navigation et le commerce aux Indes. Pour l'*asiento* et le vaisseau de permission, on en reviendrait au *statu quo ante bellum*. On n'insisterait pas outre mesure sur la restitution de la Caroline. Enfin on demanderait pour don Philippe, d'abord la Toscane, à défaut la Savoie et le comté de Nice, mais ensuite on se réduirait aux duchés de Parme et de Plaisance.

Recherché de l'Angleterre et de l'Autriche, muni d'instructions si douces, une seule chose pouvait embarrasser Saint-Séverin : c'était l'obligation de ménager, dans ses rapports avec le représentant de l'Espagne, les ombrages et les soupçons de cette alliée peu commode et d'ailleurs payée pour se défier. Il fallait user d'assez de réserve pour ne pas lui laisser tout connaître (ce qui la mettrait en mesure de tout révéler, s'il lui plaisait de traiter séparément); et d'assez de confiance pour n'être pas accusé de tout cacher et fournir ainsi une excuse facile à une défection toujours possible : « De quelque façon que vous vous conduisiez avec le ministre d'Espagne, écrivait Puyzieulx au plénipotentiaire, il sera toujours important que vous gardiez les motifs de

justification et de répondre à ses plaintes, dans le cas où la cour de Vienne viendrait à révéler le secret de notre négociation. C'est ainsi que j'en ai usé avec M. le duc d'Huescar, et j'ai tellement compassé ma conduite et mes discours que je lui ai tout dit sans pourtant me mettre à découvert. » Heureusement, le nouveau représentant de Ferdinand VI, don Jaime Masones de Lima, duc de Sotomayor, n'était point un homme à incartades comme Macanaz. Il avait même, avec une excessive modestie, prié Saint-Séverin de le conduire en tout, « attendu qu'il était si peu au courant des affaires que ni lui, ni son secrétaire, d'Abreu, ne savaient en quel endroit signer un acte. » Mais son inexpérience même l'exposait aux séductions et aux pièges qu'on pouvait lui tendre (1).

Saint-Séverin poursuivit donc une double série de pourparlers avec le plénipotentiaire autrichien Kaunitz, et avec lord Sandwich, le plénipotentiaire anglais, pendant que Maurice de Saxe, rouvrant les hostilités, préparait secrètement l'investissement de Maëstricht. La présence inattendue de l'armée française sous les murs de cette ville, jeta toutes les cours dans le découragement. Les généraux alliés, Cumberland et Batthiany, opérèrent précipitamment leur retraite. Aussitôt le cabinet anglais envoya à lord Sandwich des instructions modifiées dans le sens de la conciliation; et, de son côté, Marie-Thérèse se montra prête à accéder aux demandes de la France. Jusqu'au dernier moment, ce fut avec Kaunitz que Saint-Séverin parut devoir s'entendre; soudainement, sur la communication qui lui fut faite des nouvelles instructions anglaises, considérant que l'Angleterre était, de toutes les puissances, la plus en état de nuire à la France, que, seule aussi, elle avait, grâce à ses conquêtes coloniales, quelque chose à nous rendre, le plénipotentiaire français se décida à traiter avec le représentant de Georges II; le congrès se réduisit à quelques heures de tête à tête entre Sandwich et Saint-Séverin; le 30 avril, ils apposaient l'un et l'autre leur

(1) Duc de Broglie, *La paix d'Aix-la-Chapelle*, p. 74-75; et *Recueil des Instructions, etc.*, t. XII *bis*, Espagne, notice, p. 440.

signature à des préliminaires de paix conclus en hâte; le Hollandais Bentink, qui avait ordre de ne pas se séparer de l'Angleterre, y joignit la sienne.

La France reconnaissait la validité des prétentions de l'Angleterre qui réclamait à l'Espagne l'exercice, pendant quatre ans, des droits de l'*asiento* et du vaisseau de permission, à titre de dédommagement pour les années de non-jouissance de ces droits pendant la dernière guerre. Elle se contentait pour don Philippe et ses héritiers mâles des duchés de Parme, de Plaisance et de Guastalla, acceptant même le principe de la réversion de ces États à leurs présents possesseurs ou à leurs héritiers, soit que le roi des Deux-Siciles devînt roi d'Espagne, soit que don Philippe mourût sans enfants. Le roi de Sardaigne recevait, aux dépens du Milanais, tout ce que lui avait promis le traité de Worms, sauf le duché de Plaisance, c'est-à-dire le Haut-Novarais, le Vigévanasque, une partie du Pavesan, le comté d'Anghiera, de telle sorte que le Tessin formait sa limite du lac Majeur au Pô. Le duc de Modène rentrait en possession de ses États. Gênes recouvrait le marquisat de Finale et la garantie de son indépendance. Aux-Pays-Bas et sur les Alpes, le roi de France restituait tous les pays occupés par ses armes.

Comme la paix d'Aix-la-Chapelle prenait pour base les traités antérieurs, et notamment ceux d'Utrecht, de Bade, de la Triple, de la Quadruple-Alliance, et de Vienne, à l'exception des articles auxquels elle dérogeait, elle se trouva confirmer une fois de plus ces renonciations de 1713 que Philippe V avait, toute sa vie, cherché à anéantir.

On a décrit la stupeur des plénipotentiaires des diverses puissances lorsqu'ils furent mis en présence de cet accord subrepticement conclu. Le ministre d'Espagne, — et il y avait de quoi, — tomba littéralement des nues. Il était arrivé avec l'espoir d'obtenir la restitution de la Caroline et celle de Gibraltar; et on lui imposait, avec le rétablissement des privilèges humiliants de l'Angleterre, la confirmation de toutes les cessions naguère

faites par l'Espagne! La surprise seule retenait sur ses lèvres l'expression de la fureur (1).

Il n'était pas seul à se plaindre et de tous côtés ce n'étaient que protestations : Puyzieulx lui-même, tout en félicitant Saint-Séverin du résultat obtenu, ne put s'empêcher de lui demander s'il était décidément impossible d'obtenir de meilleures conditions pour notre alliée (2).

Mais le mot magique de paix avait été prononcé; il n'y avait plus moyen d'en arrêter l'effet; tous les peuples étaient dans l'allégresse de voir finir ces combats dont l'enjeu paraissait si mesquin ; tous les gouvernements durent successivement s'incliner; il fallut six mois, — mais non plus trois ans, comme lors du traité de Vienne, — pour transformer les préliminaires en traité définitif.

Le roi de Sardaigne se résigna le premier : avant la fin de mai, son plénipotentiaire, le comte de Chavannes, recevait l'instruction d'adhérer aux préliminaires.

L'Espagne, moins bien traitée, tarda plus longtemps. Ce ne fut pas pourtant par des cris de fureur, mais par un silence glacial, que Ferdinand et Marie reçurent la communication de ce qui s'était fait sans eux à Aix-la-Chapelle. Puis, quand il fallut bien s'expliquer et déclarer ses intentions, — sur un ton de dignité blessée, avec amertume, mais sans grands éclats, Leurs Majestés Catholiques représentèrent à Vauréal quel médiocre souci on avait eu de leurs intérêts et de leur honneur; toujours ce même procédé de la France, disposer de ce qui concernait l'Espagne et même de ce qui lui appartenait, au moins par droit de conquête, sans même l'en prévenir! Huescar et Sotomayor, moins modérés que leurs maîtres, rendaient la vie plus que pénible, l'un à Puyzieulx et l'autre à Saint-Séverin. Puyzieulx en était presque malade; Saint-Séverin plus indifférent voyait l'intimité la plus étroite se nouer, à Aix-la-Chapelle, entre Sotomayor et Kaunitz.

(1) Duc de Broglie, *La paix d'Aix-la-Chapelle*, p. 154-155.
(2) Lettre du 2 mai, citée par le duc de Broglie, *ibid.*, p. 158.

Mais que pouvaient faire l'Autriche et l'Espagne, même s'il leur eût pris fantaisie de renouveler l'alliance de 1725? L'Angleterre était maîtresse des mers; et la France n'avait qu'à barrer le passage à l'armée espagnole enfermée en Savoie ou en Piémont. Alors c'était la continuation de la guerre entre Louis XV et Marie-Thérèse seule; mais quelle chance de succès restait à l'Impératrice, et qu'est-ce que Ferdinand eût gagné à cette guerre? Sans doute il y eût perdu la compensation, bien maigre assurément, mais enfin la compensation que lui assuraient les préliminaires.

Il le comprit et, au lieu de se fâcher, il s'adressa directement à Louis XV pour le prier de faire réformer au moins les articles de l'*asiento* et du vaisseau de permission. Il insista encore sur ce point lorsque, au commencement de juillet, il se décida enfin, quoiqu'en termes maussades, à accorder son accession : « Mon honneur, dit Ferdinand à Vauréal, a été attaqué par la signature faite à mon insu; il le serait plus encore si on me soupçonnait de vouloir continuer la guerre pour mon intérêt. C'est la seule raison qui m'engage à ordonner à mon ministre de signer. » — « Et la Reine fort allumée, écrit l'ambassadeur, a ajouté que, sans cette raison, il n'aurait jamais consenti à une chose qui est aussi contraire à son intérêt qu'à sa gloire (1). »

L'Autriche, demeurée seule et découragée par l'attitude résolue des gouvernements français et anglais, céda à son tour devant la nécessité.

Le traité définitif, signé le 18 octobre 1748, entre la France, l'Angleterre et la Hollande, maintint les premières conditions. Les autres puissances devaient procéder par accession : l'Autriche donna la sienne le 8 novembre; la Sardaigne attendit jusqu'au 20; le duc de Sotomayor avait procédé de meilleure grâce; il avait signé dès le 20 octobre.

Le premier moment d'humeur passé, le gouvernement espagnol, — et don José Carvajal en particulier, — ne se montra

(1) Vauréal à Puyzieulx, 3 juillet 1748; cité par le duc de Broglie, *La paix d'Aix-la-Chapelle*, p. 185.

pas mécontent du traité; le Roi, la Reine et le ministre reprirent même un ton plus cordial vis-à-vis de notre ambassadeur. Celui-ci avait achevé sa tâche. Au mois de novembre 1748, Puyzieulx lui envoya ses lettres de recréance; mais Vauréal, sous divers prétextes, prolongea son séjour jusqu'au mois d'avril 1749. Le 13 de ce mois, il eut, de Ferdinand VI et de la Reine, son audience de congé.

Dans le courant de décembre, l'infante Louise-Élisabeth avait quitté la cour de Madrid pour rejoindre son mari; mais, en attendant que les Autrichiens, qui ne se pressaient pas, eussent totalement évacué les États qui formaient l'apanage de don Philippe, elle alla se retremper à Versailles dans l'amour de sa famille et de sa patrie.

Personne ne devait mieux qu'elle comprendre la politique du pacte de famille, ni en parler plus éloquemment : « Je suis Française, mon fils, » écrira-t-elle un jour dans une lettre admirable, le testament de sa pensée, lettre vraiment digne de servir d'épilogue à cet ouvrage qui raconte l'établissement, en Espagne et en Italie, de la branche cadette des descendants de Louis XIV et les relations qu'elle entretint pendant un demi-siècle avec la branche aînée : « Aimez la France, mon fils. C'est là votre origine, vous lui devez pour vous-même respect et déférence. Monseigneur céda à son fils cadet ses droits sur l'Espagne, pour rassurer l'Europe sur la puissance des deux royaumes réunis. Louis XIV a non seulement mis une couronne dans votre première division de branche, mais que d'hommes, que d'argent, que d'avantages pour son royaume à lui, n'a-t-il pas sacrifiés pour assurer et conserver l'autre! Motif de reconnaissance éternelle pour tout ce qui sort de là. Philippe V, la reine votre grand mère, par tendresse pour leur fils, elle par ambition aussi et pour ne pas voir son fils sujet de celui d'une autre femme, ont commencé l'établissement de votre père ; vous leur en devez aussi de la reconnaissance à leurs personnes... J'espère, mon fils, que vous en devrez une d'autant plus grande au roi mon père que vous la devrez à sa tendresse pour ses

enfants et pour son sang, par l'établissement solide qu'il tâche actuellement de vous assurer. Les Français adorent tout ce qui vient de leurs maîtres. Le roi de Naples, lors de son passage par la France l'a éprouvé par l'empressement universel à le voir, malgré tout le farouche que l'éducation d'Espagne, le génie de cette nation dont était son gouverneur, et les instructions qu'il avait de sa cour lui donnaient... Je souhaite que vous éprouviez vous-même cet amour, si glorieux à la nation, si flatteur pour vous; vous verriez, mon fils, que je ne vous dis rien de trop là-dessus; ainsi comment ne pas aimer votre première nation et qui vous conserve le même amour? Voilà les sentiments du cœur, les premiers par conséquent, que vous ne devez jamais oublier et qui ne doivent jamais vous quitter. Ceux d'intérêt, qui malheureusement font beaucoup sur les hommes, ne sont pas moins forts. »

Louise-Élisabeth indiquait d'un trait rapide ces motifs d'intérêt et représentait à son fils ce que seraient, « si elles étaient unies, la France, l'Espagne et Naples, sans parler de nous », ajoutait-elle mélancoliquement, « qui ne sommes encore que zéro dans le monde ». Elle prémunissait le jeune prince contre ceux qui, pour empêcher une semblable entente, se servent d'espions gagés, irritent les susceptibilités, les jalousies, les rancunes, les préjugés de pays. Combien il importerait que les trois nations arrivassent à « oublier toutes les petites piques que l'on éprouve même dans son meilleur ami avec qui on passe la vie »!

« Tant que vous serez attaché à la France, disait-elle enfin, vous serez grand. Si vous le devenez jamais vous-même, avec elle vous le serez davantage. Réfléchissez, mon fils, vous sentirez cette vérité, mais on ne vous la fera jamais sentir, quelque utile qu'elle vous soit... L'on vous fera entendre que votre union, votre reconnaissance, sont poussées à l'excès, que vous avez l'air d'être le valet, que cela est ridicule à un prince tel que vous et aussi maître chez vous que le roi de France chez lui (1). »

(1) Lettre citée en grande partie par M. de Beauriez, *Une fille de France et sa correspondance inédite*, p. 112-115. Elle n'est pas datée, mais elle est certainement du dernier

Sages conseils et beau programme! Mais hélas! les événements des dernières années de la guerre de Sept ans allaient trop tôt fournir la preuve que, même unies, les branches française, espagnole, italienne, de la maison de Bourbon n'étaient plus en état de faire de si grandes choses. Le pacte de famille de 1761 ne devait pas sauver la France de Louis XV des hontes du traité de Paris. Et, si l'alliance des cours bourbonniennes connut encore quelques beaux jours sous Louis XVI et Charles III, ce ne fut pas pour longtemps. C'est en 1759 que Louise-Élisabeth écrit à son fils Ferdinand, — celui-là même dont les États devaient être annexés à la France par Napoléon (1), — l'admirable lettre que nous venons de citer en grande partie; trente ans après, éclate la Révolution qui secoue et renverse pour un temps tous les trônes de la maison de Bourbon; cent ans se passent, c'est Magenta, Solferino; le chef de l'État français, héritier des idées du marquis d'Argenson, a déchaîné la guerre qui provoque l'expulsion des Bourbons d'Italie et fait l'unité de la Péninsule au profit de la maison de Savoie. Déjà, depuis des années, la descendance mâle de Philippe V, malgré la Pragmatique de 1713, était exclue du trône d'Espagne. Ainsi s'était évanouie, mais non pas sans laisser de traces durables dans les traditions et dans les idées, l'œuvre à laquelle Louis XIV avait consacré les dernières années de son règne et qu'après lui, malgré bien des vicissitudes, princes et hommes d'État avaient pensé consolider pour de longues générations.

séjour de Louise-Élisabeth à Versailles et très probablement de 1759. Bibliothèque nationale, nelles acq. fr. n° 1979, fos 97-101.

(1) En 1802, Bonaparte annexe le duché de Parme et donne à Louis, fils de Ferdinand, le royaume d'Étrurie.

INDEX DES NOMS PROPRES

Quelques mots qui se rencontrent presque à chaque page du livre n'ont pas été notés dans cet index : Louis XIV et Louis XV; Philippe V; Marie-Louise de Savoie et Élisabeth Farnèse, reines d'Espagne; France, Français; Espagne, Espagnols. Les noms dans la composition desquels entre l'article *le, la, les*, se trouvent, non à l'article, mais au nom principal; les noms dans la composition desquels entre le mot *Saint* se trouvent à ce dernier mot.

TABLE DES MATIÈRES

LIVRE PREMIER.

LA FRANCE ET L'ESPAGNE PENDANT LA PREMIÈRE PARTIE DE LA GUERRE DE SUCCESSION D'AUTRICHE. — LE CARDINAL DE FLEURY ET AMELOT REFUSENT DE S'ASSOCIER AUX VUES AMBITIEUSES DE PHILIPPE V ET D'ÉLISABETH FARNÈSE SUR L'ITALIE. — ILS VEULENT L'ENTENTE AVEC LA SARDAIGNE. — MORT DE FLEURY. — LE ROI DE SARDAIGNE FAIT ALLIANCE AVEC MARIE-THÉRÈSE PAR LE TRAITÉ DE WORMS ET LA FRANCE EST OBLIGÉE DE S'UNIR A L'ESPAGNE PAR LE TRAITÉ DE FONTAINEBLEAU.

OCTOBRE 1740-OCTOBRE 1743.

CHAPITRE PREMIER.

CHAPITRE II.

CHAPITRE III.

CHAPITRE IV.

CHAPITRE V.

CHAPITRE VI.

CHAPITRE VII.

CHAPITRE VIII.

CHAPITRE IX.

LIVRE SECOND.

L'ALLIANCE DE LA FRANCE ET DE L'ESPAGNE PENDANT LA SECONDE PARTIE DE LA GUERRE DE SUCCESSION D'AUTRICHE, DU PACTE DE FAMILLE DE FONTAINEBLEAU A LA MORT DE PHILIPPE V.

OCTOBRE 1743-JUILLET 1746.

CHAPITRE PREMIER.

CHAPITRE II.

CHAPITRE III.

CHAPITRE IV.

CHAPITRE V.

CHAPITRE VI.

CHAPITRE VII.

CHAPITRE VIII.

CHAPITRE IX.

CHAPITRE X.

Pages.

CHAPITRE XI.

CHAPITRE XII.

CONCLUSION.

